

## Association LOZERE HISTOIRE et GENEALOGIE

### Notaire DEBODETY Grandrieu, cotes 3E7026, 7032,7037,7038 - 1731 à 1748, relevé par Roger Duranté

cote	photo	date	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte
3E7037	1	27/08/1745	quittance	St-Symphorien (Veyrières), St-Prejet-43	<b>ABOULIN Marguerite, MAZEL Gabriel</b>	Marguerite ABOULIN, fille d'Etienne, de Veyrières (Saint-Symphorien), reçoit de Gabriel MAZEL, de Saint-Prejet-43, des dommages et intérêts pour la "gravitation" commise contre elle + frais d'accouchement de l'enfant dont elle est enceinte + frais de procédure par M.M. les officiers ordinaires de la baronnie de Thoras-43. Ledit MAZEL devra assurer entretien, nourriture et éducation de l'enfant quand il sera né jusqu'à ce qu'il soit en état de gagner sa vie.
3E7037	232	28/06/1746	quittance	St-Bonnet-de-M. (le Monteil), Grandrieu (le Bouschet-Grenier)	<b>ABRIAL Jean, FILHOL Jean</b>	Jean ABRIAL, fils de Jacques et de feu Madeleine FILHOL, natif du Monteil (Saint-Bonnet-de-Montauroux), habitant depuis longtemps au Bouschet-Grenier (Grandrieu), reçoit de Jean FILHOL, fils émancipé de Jacques, de la Bataille (Grandrieu), entier paiement de sa portion de succession sur les biens de ladite feu Madeleine, sa mère.
3E7037	239	11/07/1746	quittance	Grandrieu (le Bouschet-Granier, Fajolles)	<b>ABRIAL Jean, ROCHE Pierre</b>	Jean ABRIAL, mari de Marie ROCHE, habitant au Bouschet-Granier (Grandrieu), reçoit de Pierre ROCHE, son beau-frère, de Fajolles (Grandrieu), une partie des 1005 livres à quoi ils ont arrêté entre eux les droits de légitime paternels et maternels de ladite ROCHE, sur les biens de feus Jean ROCHE et Marie ROCHE, ses père et mère, et sur les droits de succession de ladite Marie ROCHE, femme d'ABRIAL, sur les biens de feu Jeanne ROCHE, sa soeur, décédée ab intestat, ainsi que sur les biens de feus Jean ROCHE et Jeanne GAUDE, grand-père et grand-mère de Marie ROCHE.
3E7037	59	07/11/1745	rémission	St-Bonnet-de-M. (le Monteil), Grandrieu (le Bouschet-Granier)	<b>ABRIAL Privat et Jean</b>	Privat ABRIAL, fils de feus Jean et Madeleine GUEIFFIER, natif du Monteil (Saint-Bonnet-de-Montauroux), habitant depuis longtemps du Bouschet-Granier (Grandrieu), cède à Jean ABRIAL, son neveu, fils de Jacques, du Monteil (Saint-Bonnet-de-Montauroux), habitant du Bouschet-Granier, les droits de succession à lui advenus par le décès ab intestat de ses père et mère.
3E7037	250	10/08/1746	testament	Thoras-43 (Chazelles), les Laubies	<b>AJASSE Agnès</b>	Agnès AJASSE, fille de feus Pierre AJASSE et Catherine CHATEAUNEUF, de Chazelles (Thoras), à présent servante chez messire Etienne DEBODETY, prêtre et curé des Laubies, quoique en bonne santé, dicte son testament. Sépulture dans le cimetière paroissial du lieu où elle décédera. Argent pour messes et prières. Renonce à ses gages. Legs de 5 sols à Pierre AJASSE, prêtre, et Antoine AJASSE, ses frères, et à Isabeau AJASSE, sa soeur, tous de Chazelles. Legs à son autre soeur, Marguerite AJASSE, femme de Jean DURAND, de Vazeilles-43. Héritière universelle, Louise AJASSE, son autre soeur, veuve de Grégoire PASCAL, de Chazelles.

3E7026	28	21/08/1731	testament	St-Vénérand-43 (Roumagnac)	<b>ALIBERT Claudine</b>	Claudine ALIBERT [écrit "ARIBERT"], veuve de Jacques PEYRON, laboureur, de Roumagnac (Saint-Vénérand-43). En bonne santé. Sépulture cimetièrre paroissial de Saint-Vénérand. A leur second fils, Jacques PEYRON, ses droits de légitime maternels. A Marianne PEYRON, leur fille, femme de Claude GAILLARD, de Veyrières, en plus de sa dot (CM chez Me BLANC). Héritier universel, Jean PEYRON, le fils aîné, mari de Anne ROUSSEL (CM chez Me de BODETY le 09/01/1714).
3E7038	62	24/12/1746	quittance	St-Symphorien (Chams, Chabremorte)	<b>ALIBERT François et autre François</b>	François ALIBERT, de Chams (Saint-Symphorien), reconnaît avoir reçu antérieurement en plusieurs paiements de autre François ALIBERT, son père, de Chabremorte (ibidem) partie de la constitution faite par le père au fils en son CM avec Marianne CHARDONNAL chez Me DEBODETY.
3E7032/171		24/08/1739	Quittance	St-Symphorien (Chams), Ste- Colombe-de-M.	<b>ALISON Antoine, AMBLARD Mathieu</b>	Mathieu AMBLARD, mari d'Antoinette BRUN, de Ste-Colombe-de-Montauroux, a reçu d'Antoine ALISON, laboureur, de Chams (St-Symphorien), 30 livres sur la dot faite par ledit ALISON à ladite Antoinette, sa belle-sœur, au CM reçu par Me de BODETY, père du présent notaire.
3E7037	5	30/08/1745	quittance	Ponteils (mas de Bourdy), Grandrieu (Moulin-du-Pont)	<b>ALLIER Guillaume et CLAUSON Jean</b>	Guillaume ALLIER, mari de Marianne TAULEMESSE, du mas de Bourdy (Ponteils), reçoit de Jean CLAUSON, mari de Marie TAULEMESSE, du Moulin du pont (Grandrieu), paiement d'une obligation consentie par feu Jean LAROCHE, 1er mari de Marie TAULEMESSE, auxdits ALLIER et TAULEMESSE chez feu Me de BODETY.
3E7032/058		28/01/1739	Achat	Laval-Atger (Mongros), St- Bonnet-de- Montauroux (Condres, le Poux), Grandrieu	<b>AMBLARD Gabriel, DELEYRE André, Françoise et Claude, CONZE Pierre</b>	André DELEYRE, tisserand, de Condres (St-Bonnet-de-Montauroux), et Pierre CONZE, maçon, mari de Françoise DELEYRE, du Poux (ibidem), et Claude DESPEISSES, mari de Claudine DELEYRE, de Grandrieu, lesdits DELEYRE comme enfants et héritiers de feu Guillaume DELEYRE, ont vendu pour 27 livres à Gabriel AMBLARD, laboureur, de Mongros (Laval-Atger), un champ ayant appartenu audit feu DELEYRE.
3E7037	93	27/12/1745	CM	Ste-Colombe-de-M.	<b>AMBLARD Jacques et VALADIER Anne</b>	Jacques AMBLARD, fils de feu autre Jacques et de Claudine ROCHER, de Sainte-Colombe, avec Anne VALADIER, fille de feu Pierre et de Marie BLANCHON, même paroisse, tous journaliers. Majeurs. Les mères sont présentes. La mère de la fiancée fait donation à sa fille de tous ses biens avec les réserves habituelles.
3E7038	147	16/05/1747	transaction	Saint-Christophe-43 (le Fau, le bourg)	<b>AMBLARD Joseph, BARNIER Antoine</b>	Joseph AMBLARD, laboureur, du Fau (Saint-Christophe-43), d'une part, et Antoine BARNIER, laboureur, de Saint-Christophe-43, d'autre. Ont 2 prés contigus (situation cadastrale). Ils utilisent la même fontaine pour irriguer et creusent à cet effet des fossés pour détourner l'eau et abiment leur pré. Ils décident d'utiliser cette eau en alternance, l'un de telle heure à telle heure, l'autre, etc. et s'engagent à ne pas détourner le cours.
3E7037	177	18/04/1746	quittance	St-Christophe-43 (le Fau)	<b>AMBLARD Joseph, TRINTIGNAC Jacques</b>	Joseph AMBLARD, laboureur, du Fau (Saint-Christophe-43), reçoit de Jacques TRINTIGNAC, dudit lieu, 112 livres pour reste à payer d'une obligation du 20/04/1741 chez Me de BODETY.

3E7037	225	20/06/1746	quittance	Ste-Colombe-de-M., St-Symphorien (Chams)	<b>AMBLARD Mathieu, ALISON Antoine</b>	Mathieu AMBLARD, mari d'Antoinette BRUN, de Sainte-Colombe, reçoit de Antoine ALISON, de Chams, une échéance de la dot faite à ladite Antoinette.
3E7032/174		06/09/1739	Quittance	Ste-Colombe-de- Montauroux, Le Puy-43	<b>AMBLARD Mathieu, EXBRAYAT François</b>	François EXBRAYAT, Me cordier, du Puy-43, en son nom et celui de Marie CHAUCHAT, a reçu de Mathieu AMBLARD, laboureur, de Ste-Colombe-de-Montauroux, 34 livres, suite au contrat passé entre eux devant Me PICHOT, notaire du Puy, le 08/06/1738.
3E7032/220		21/12/1739	Rémission	St-Christophe-43 (les Salettes), St- Bonnet-de-M. (Tresbos)	<b>AMBLARD Vidal, TREMOULET Antoine</b>	Antoine TREMOULET, fils et donataire de feu Jean, de Tresbos (St-Bonnet-de-Montauroux), a cédé pour 199 livres à Vidal AMBLARD, des Salettes (St-Christophe-43), une somme égale contenue dans le contrat d'engagement passé par feu Etienne AMBLARD, du Trémoul (ibidem), avec ledit feu TREMOULET le 08/12/1726 devant Me de BODETY, père du présent notaire.
3E7037	229	25/06/1746	vente	St-Christophe-43 (Salelles, Trémoul)	<b>AMBLARD Vital, MERLE François</b>	Vital AMBLARD, ménager, des Salelles (Saint-Christophe-43), vend à François MERLE, fils de Jean, ménager, du Trémoul (ibidem) un champ qu'il a hérité de Catherine AMBLARD en son testament chez Me de SAINT-HAOND. Description, situation, conditions de la vente.
3E7037	86	01/12/1745	obligation	St-Christophe-43 (Sallettes, le Trémoul)	<b>AMBLARD Vital, ROUSSEL Jean</b>	Vital AMBLARD, ménager, de Sallettes (Saint-Christophe-43), emprunte à Jean ROUSSET, ménager, du Trémoul (ibidem), 299 livres reçues en louis d'or. Conditions du prêt avec, en particulier, un pré donné en garantie.
3E7032/124		01/05/1739	Arrentement	St-Paul-le-F. (Brenac, La Brugeyrette)	<b>ANCETTE Jean et Pierre, BRUNEL Jean et François</b>	Jean et François BRUNEL, père et fils, de la Brugeyrette (St-Paul-le-Froid), ont affermé à Jean et Pierre ANCETTE, frères, de Brenac (ibidem), leurs propriétés du terroir de Brenac
3E7037	45	26/10/1745	quittance	St-Christophe-43, Laval-Atger (Tresbos)	<b>ANDRE Antoine, CHASTEL Guillaume</b>	Antoine ANDRE, mari de Vitale CHASTEL, de Saint-Christophe-43, reçoit de Guillaume CHASTEL, de Tresbos (Laval-Atger), ce qui restait à payer de la dot prévue au CM chez Me de BODETY.
3E7032/095		20/03/1739	Obligation	St-Christophe-43 (Aboulinq, Gouzebaud)	<b>ANDRE Jeanne, MIAILLE Pierre</b>	Pierre MIAILLE, laboureur, habitant depuis longtemps comme rentier à Gousebaud (St-Christophe 43), doit 99 livres à Jeanne ANDRE, d'Aboulinq (ibidem), qui a été sa servante pendant plusieurs années. Echéancier.
3E7026	147	20/06/1732	quittance	St-Christophe-43 (Aboulinq)	<b>ANDRE Joseph, TRANTIGNAC Guillaume</b>	Guillaume TRANTIGNAC, laboureur, d'Aboulinq (Saint-Christophe-43), a reçu de Joseph ANDRE, laboureur, dudit lieu, la plus-value d'un prêt vendu par feu Antoine TRANTIGNAC, père dudit Guillaume, à Jean ANDRE, père dudit Joseph. Accord sur une amélioration de l'utilisation de l'eau par l'acheteur, précédemment répartie par des experts, feus ARCHER et ROUYEYRE, le 07/05/1632 [sic].
3E7026	55	14/10/1731	quittance	St-Symphorien (le Chambon), St- Christophe-43 (Aboulinq)	<b>ANDRE Joseph, VINCENS Blaise</b>	Blaise VINCENS, laboureur, du Chambon (Saint-Symphorien), a reçu de Joseph ANDRE, laboureur, d'Aboulinq (Saint-Christophe-43), paiement de la somme contenue en la rémission faite audit VINCENS par Vidal RIGAUD, beau-père dudit ANDRE, au contrat de vente passé par ledit VINCENS audit RIGAUD chez Me NAUTON

3E7037	170	07/04/1746	bail à ferme	Ruynes-15 (château du Ligonis), Saint-Christophe (le Trémoul)	<b>ANTIL (d') du LIGONIS François, FALGON Godefroy</b>	Messire François d'ANTIL, chevalier, seigneur baron du Ligonis, Trémoul et autres lieux, habitant en son château du Ligonis (Ruines, ancien nom de Ruynes-en-Margeride-15), à présent en son château du Trémoul, a affermé et baillé à Godefroy FALGON, laboureur, du Trémoul, une métairie située au mas de l'Hermet. Description, conditions. Fait au château de Trémoul.
3E7037	10	13/09/1745	quittance	Grandrieu	<b>ANTONY Etienne, DURAND Clément</b>	Etienne ANTONY, maréchal à forge, de Grandrieu, reçoit de Clément DURAND, absent, représenté par sa femme, Isabeau DESPEISSES, paiement (+ dépens) d'une obligation suite à un jugement présidial obtenu par ledit Etienne du 20/03 dernier.
3E7038	70	02/01/1747	affermage	Croisances-43, St-Prejet-43 (la Bastidette)	<b>AOUST Antoine, BLANC Balthazar</b>	Antoine Aoust, laboureur, de Croisances, tuteur des enfants de feu Jean GAUTIER, de la Bastidette (Saint-Prejet), donne à ferme à Balthazar BLANC, sur qui personne n'a surenchéri, les biens délaissés par ledit feu GAUTIER. 3 publications avaient été faites devant la porte de l'église les 18, 21 et 26/12 derniers par Antoine SEBASTIEN, sergent, de Verdun.
3E7026	213	02/11/1732	arrentement	St-Prejet-43, St-Privat-43	<b>APCHER (d') Christophe, COUNIER Pierre</b>	Messire Christophe, comte d'Apcher, seigneur de la Garde, Belviala, et autres places, habitant Saint-Prejet-43, a donné à ferme à Pierre COUNIER, charpentier, de Saint-Privat-43, diocèse du Puy, un moulin qu'il a à Manoresches, sur la rivière de Grandrieu, à 2 roues, couvert de tuiles. Conditions du bail.
3E7037	222	16/06/1746	quittance	St-Bonnet-de-M. (Condres, le Poux)	<b>ARCHER Mathieu, ENGELVIN Claude</b>	Mathieu ARCHER, laboureur, de Condres (Saint-Bonnet-de-Montauroux), reçoit de Claude ENGELVIN, du Poux (Saint-Bonnet-de-Montauroux), partie de la dot faite par ledit Claude à sa fille, Vitale ENGELVIN, en son CM avec Etienne ARCHER, fils dudit Mathieu.
3E7037	57	04/11/1745	quittance	Chanaleilles-43 (Madrières), Grandrieu (la Fage)	<b>ARCHER Pierre, MARTIN Guillaume</b>	Pierre ARCHER, laboureur, de Madrières (Chanaleilles-43), reçoit de Guillaume MARTIN, laboureur, de la Fage (Grandrieu), 24 livres pour légat fait à Jean MARTIN, beau-fils dudit ARCHER, par feu Pierre MARTIN, leur frère, lors du CM dudit Jean.
3E7038	149	22/05/1747	CM	St-Paul-le-F. (Boirelac), Grandrieu (le Bouschet-Fraisse)	<b>ARCHER Jean, CHARDONNAL Rose</b>	Jean ARCHER, fils de feus Pierre et Marie Panafieu, de Boiréac (Saint-Paul-le-Froid), avec Rose CHARDONNAL, fille de feus Antoine et Vitale FOURNIER, du Bouschet-Fraisse (Grandrieu). Présent, Antoine CHARDONNAL, du Bouschet-Fraisse, frère de la fiancée, sans doute l'aîné, qui lui donne ses droits de légitime paternels et maternels. Présente, Jeanne CHARDONNAL, veuve de Pierre ARCHER, son beau-frère, de Boirelac. Ce dernier avait testé auprès de messire CHARRIER, prêtre et curé de Saint-Paul-le-Froid. Lui donne tous les biens de son feu mari à quelques réserves près.
3E7038	21	07/11/1746	quittance	St-Christophe-43 (France), Grandrieu (la Fage)	<b>ARCHER Jean, FABRE Antoine, ROCHE Dominique</b>	Jean ARCHER, mari de Marie FABRE, de France (Saint-Christophe), reçoit d'Antoine FABRE, son beau-frère, de la Fage (Grandrieu), paiement de 2 échances du legs fait à ladite Marie par feu Vidal FABRE, son père, en son testament chez Me DEBODETY. Pour la 2ème échéance, Antoine FABRE emprunte l'argent à Dominique ROCHE, laboureur, de la Fage.
3E7032/173		06/09/1739	Quittance	St-Christophe-43, Grandrieu (Agnac)	<b>ARCHER Jean, MIAILLE Jean</b>	Jean MIAILLE, laboureur, d'Agnac (Grandrieu), a reçu de Jean ARCHER, laboureur, de France (St-Christophe-43), 18 livres suite à contrat passé entre eux devant le présent notaire.

3E7026	59	16/10/1731	quittance	St-Symphorien (Chams, moulin de Suchal)	<b>ARCHER Michel, COUBE Michel</b>	Michel COUBE, mari de Jeanne DURON, de Chams (Saint-Symphorien), a reçu de Michel ARCHER, ménager, du moulin de Suchal (ibidem), échéance de la dot faite par ledit ARCHER à ladite DURON, sa belle-sœur, en son CM avec ledit COUBE chez Me de BODETY.
3E7032/219		20/12/1739	Quittance	St-Symphorien (le Chambon), Tremoulet (Auroux)	<b>ARCHER Michel, HEBRARD Pierre</b>	Pierre HEBRARD, de Trémoulet (Auroux), a reçu de Michel ARCHER, meunier, du Moulin de Suchal, lès-Chambon (St-Symphorien), 99 livres contenues en la transaction passée entre eux devant le présent notaire le 12/09/1738.
3E7026	106	06/04/1732	quittance	St-Symphorien (Moulin de Suchal), Grandrieu (Florensac)	<b>ARCHER Michel, MEYRAND Pierre</b>	Michel ARCHER, meunier, du moulin de Suchal (Saint-Symphorien), baille à ferme à Pierre MEYRAND, laboureur, de Florensac (Grandrieu), une métairie au terroir de Florensac. Description, condition du bail.
3E7032/070		12/02/1739	Quittance	Chalaneilles-43 (Madrières), St-Denis (la Villedieu)	<b>ARCHER Pierre, DELPRAT Jean</b>	Jean DELPRAT, mari de Jeanne ARCHER, de la Villedieu (St-Denis), a reçu de Pierre ARCHER, laboureur, de Madrières (Chalaneilles-43), son beau-frère, dernier paiement contenu au contrat d'accord passé entre eux devant Me ROBERT sur les droits de légitime de ladite Jeanne. Parmi les témoins, autre Jean DELPRAT, laboureur, de la Panouse.
3E7037	256	27/08/1746	quittance	Beaumont-07, Pourcharesses	<b>ARIFON André, VEDEL Vital</b>	André ARIFON, travailleur, de Beaumont (diocèse de Viviers-07), reçoit de Vital VEDEL, laboureur, de Pourcharesses, suite à obligation du 16/09/1743 chez Me de BODETY
3E7037	22	04/10/1745	vente	Thoras-43 (Védrines), St-Paul-le-F. (le Chayla-d'Ance)	<b>ARION Jean, MALIGE Jean</b>	Jean et autre Jean ARION, père et fils, le fils donataire du père, de Védrines (Thoras-43), en qualité des donataires de Françoise SOULAGE, du Chayla-d'Ance (Saint-Paul-le-Froid), vendent à Jean MALIGE, du Chayla-d'Ance, plusieurs pièces de terres et propriétés. Situation, description.
3E7038	283	10/12/1747	quittance	St-Paul-le-F. (Combes), Grandrieu (la Fage)	<b>ARION Jean, PRIVAT Noë, MARTIN Guillaume</b>	Jean ARION, laboureur, de Combes (Saint-Paul-le-Froid), reçoit de Noë PRIVAT, son neveu, de Combes, paiement d'une obligation consentie chez Me DEBODETY le 06/07 dernier et le remboursement d'un prêt qu'il fit à feu Guillaume PRIVAT, père de Noë. En outre, Guillaume MARTIN, tisserand, de la Fage (Grandrieu), a reçu prix d'un précaire consenti par ledit feu Guillaume PRIVAT à feu Vidal MARTIN, frère dudit chez feu Me CAYROCHE.
3E7026	107	07/04/1732	quittance	St-Symphorien (Chams)	<b>ARMAND Guillaume, BASSIER Louis</b>	Louis BASSIER, mari d'Anne REDON, de Chams (Saint-Symphorien), a reçu de Guillaume ARMAND, son beau-frère, tailleur d'habits, de Chams, prix de la rémission faite audit Guillaume au contrat passé entre eux chez Me de BODETY le 21/09/1729
3E7026	287	27/03/1733	quittance	St-Symphorien (Chams)	<b>ARMAND Guillaume, BASSIER Louis</b>	Louis BASSIER, mari d'Anne REDON, de Chams (Saint-Symphorien), a reçu de Guillaume ARMAND, son beau-frère, tailleur d'habits, de Chams, mari d'Antoinette REDON, échéance prévue au contrat chez Me de BODETY le 21/09/1729.
3E7038	72	04/01/1747	affermage	St-Symphorien (Chams)	<b>ARMAND Guillaume, LAROCHE Jean</b>	Guillaume ARMAND, laboureur, de Chams (Saint-Symphorien), a donné à ferme à Jean LAROCHE, dudit lieu, une métairie qu'il y possède. Description. Modalités du bail.

3E7038	311	03/02/1748	quittance	St-Symphorien (Chams)	<b>ARMAND Guillaume, LAROCHE Jean</b>	Guillaume ARMAND, laboureur, de Chams (Saint-Symphorien), qui a donné à ferme chez Me DEBODETY à Jean LAROCHE, dudit lieu, une métairie qu'il y possède, reçoit échéance du bail.
3E7032/205		11/11/1739	Quittance	St-Symphorien (Chams)	<b>ARMAND Guillaume, PASCAL Marie</b>	Marie PASCAL, de Chams (St-Symphorien), a reçu de Guillaume ARMAND, laboureur, dudit lieu, 50 livres pour 2 échéances du contenu au contrat d'accord passé entre eux devant le présent notaire le 07/10/1737.
3E7032/026		10/11/1738	Quittance	Le Monastier-43 (St-Chaffre), Auroux (Salles)	<b>ARMAND Guillaume, PUECHJAUJAC Antoine, GIRAUD Antoine, MIRAMAND Jean</b>	Antoine PUECHJAUJAC, laboureur, de Salles (Auroux), Antoine GIRAUD, mari de Cécile PUECHJAUJAC, et Jean MIRAMAND, fils de Jacques et de Marie PUECHJAUJAC, du Monastier-43 (St-Chaffre), diocèse du Puy-43, ont reçu de Guillaume ARMAND, mari d'Antoinette REDON, de Chams (St-Symphorien), 152 livres pour le contenu en l'obligation consentie par feu Michel REDON, père de ladite Antoinette, devant Me de BODETY, père du présent notaire, le 23/09/1703.
3E7037	133	07/02/1746	quittance	St-Symphorien (Chams)	<b>ARNAUD Guillaume, SABADEL Antoine</b>	Guillaume ARNAUD, laboureur, de Chams (Saint-Symphorien), reçoit d'Antoine SABADEL vieux, laboureur dudit lieu, paiement d'une obligation chez Me de BODETY.
3E7037	139	10/02/1746	CM	Grandrieu (la Bataille, les Mèdes), Thoras-43	<b>ARZALIER Joseph et BOUET Marie</b>	Joseph ARZALIER, fils de feu Jean et de Marie BAYLE, de la Bataille (Grandrieu), avec Marie BOUET, fille aînée de Jean et de Marguerite FABRE, des Mèdes (Grandrieu). Pour le fiancé, Pierre RAMADIER, de la Bataille, son beau-frère. Présente, Isabeau FABRE, veuve de Pierre MALIGE, de Thoras.
3E7037	134	07/02/1746	quittance	St-Bonnet-de-M. (Tresbos), Grandrieu (les Mèdes)	<b>ARZALIER Nicolas, PONTIER Pierre</b>	Nicolas ARZALIER, de Tresbos (Saint-Bonnet-de-Montauroux), reçoit de Pierre PONTIER, des Mèdes (Grandrieu), promesse de dot du CM Jean ARZALIER, son fils, avec Agnès CHAURAND, belle-sœur dudit PONTIER chez Me de BODETY.
3E7037	279	05/10/1746	quittance	St-Bonnet-de-M. (Tresbos), Grandrieu (les Mèdes)	<b>ARZALIER Nicolas, PONTIER Pierre</b>	Nicolas ARZALIER, de Tresbos (Saint-Bonnet-de-Montauroux), reçoit de Pierre PONTIER, des Mèdes (Grandrieu), une échéance des droits légitimes maternels d'Agnès CHAURAND, femme de Jean ARZALIER, fils dudit Nicolas.
3E7038	307	29/01/1748	obligation	St-Bonnet-de-M. (Tresbos)	<b>ARZALIER Nicolas, TREMOULET Antoine</b>	Nicolas ARZALIER, laboureur, de Tresbos (Saint-Bonnet-de-Montauroux), emprunte à Antoine TREMOULET de Tresbos. Conditions du prêt.
3E7037	32	18/10/1745	quittance	St-Vénérand-43, Ste-Colombe-de-Montauroux (le Monteil)	<b>ASSENAT Antoine, VIGOUROUX Claude</b>	Antoine ASSENAT, de Saint-Vénérand-43, reçoit de Claude VIGOUROUX, son beau-frère, du Monteil (Sainte-Colombe-de-Montauroux = Grandrieu), paiement de ses droits légitimes
3E7037	284	09/10/1746	quittance	St-Vénérand-43, Ste-Colombe-de-Montauroux (le Monteil)	<b>ASSENAT Antoine, VIGOUROUX Claude</b>	Antoine ASSENAT, de Saint-Vénérand-43, reçoit de Claude VIGOUROUX, son beau-frère, du Monteil (Sainte-Colombe-de-Montauroux = Grandrieu), échéance de 20 livres de la dot promise en son CM avec Marguerite ASSENAT.
3E7032/041		29/12/1738	Rémission	Grandrieu (Florensac)	<b>ASSENAT Hélix et Jean</b>	Jean ASSENAT, fils de feus Jean et Catherine CHARRIER, de Florensac (Grandrieu), à présent grenadier dans le régiment de Penthièvre, a cédé pour 120 livres à Hélix ASSENAT, sa sœur, dudit lieu, ses droits de légitime sur les biens de leursdits père et mère.

3E7038	181	30/06/1747	quittance	St-Bonnet-de-M. (le Monteil), Auroux (Salles)	<b>ASSENAT Vincent, ROBERT Etienne</b>	Vincent ASSENAT, laboureur, du Monteil (Saint-Bonnet-de-Montauroux), reçoit d'Etienne ROBERT, laboureur, de Salles (Auroux), échéance de dot faite par ledit ROBERT à son fils, Pierre ROBERT, en son CM avec Marie ASSENAT, fille dudit Vincent.
3E7037	243	18/07/1746	quittance	Laval-Atger (Tresbos), St-Christophe-43 (Aboulinq)	<b>ASTIER Barthélemy, GAUTIER Christophe</b>	Barthélemy ASTIER, mari de Jeanne GELLION, de Tresbos (Laval-Atger), reçoit de Christophe GAUTIER, d'Aboulinq (Saint-Christophe-43), 3 années de revenus des droits légitimaires maternels de Jeanne.
3E7037	12B	16/09/1745	testament	Saint-Symphorien (Ancette)	<b>ASTIER Pierre</b>	Pierre ASTIER, pauvre travailleur, d'Ancette (Saint-Symphorien), malade. Sépulture au cimetière paroissial de sa commune, tombe de ses prédécesseurs. Legs à ses enfants Jean-Pierre et Marie ASTIER, eus avec feu Antoinette HUGONY. Héritier universel, Jean ASTIER, son fils aîné eu avec ladite HUGONY.
3E7038	308	02/02/1748	quittance	St-Symphorien (Ancette)	<b>ATGER Guillaume et Jean</b>	Guillaume ATGER, d'Ancette (Saint-Symphorien), reçoit de Jean ATGER, son frère, dudit lieu, paiement d'une obligation chez Me DEBODETY.
3E7032/216		08/12/1739	Quittance	Ste-Eulalie, Saint-Symphorien (Ancette)	<b>ATGER Jean et Guillaume</b>	Guillaume ATGER, fils de feu Jean, d'Ancette (St-Symphorien), a reçu d'autre Jean ATGER, son frère, donataire de leurdit père, de Ste-Eulalie, habitant depuis longtemps à Ancette, 36 livres sur le legs à lui fait par sondit feu père pour ses droits de nature paternels.
3E7026	174	29/08/1732	rémission	St-Vénérand-43 (Faissinet), Montpellier-34	<b>ATGER Pierre, CONFORT Antoine</b>	Antoine CONFORT, fils de feus Jean et Jeanne MILLION, natif de Fraissinet (Saint-Vénérand), habitant Montpellier-34, a cédé à Pierre ATGER, son beau-frère, mari d'Isabeau CONFORT, fille et héritière desdits feus CONFORT et MILLION, dudit lieu, ses droits de légitime paternels et maternels, legs et succession qui pourraient lui appartenir sur les biens de feu Catherine CONSORT, sa soeur, décédée ab intestat. Echéancier.
3E7026	64	22/10/1731	quittance	St-Vénérand-43 (Freissinet), Grospierres-07 (Véjas)	<b>ATGER Pierre, CONFORT Vidal</b>	Vidal CONFORT, fils de feus Jean et Jeanne MEYRAND, natif de Fraissinet (Saint-Vénérand-43), habitant à présent Vejas (Grospierres-07 [écrit "Croupières" dans l'acte et "Groupière" dans la carte de Cassini], diocèse de Viviers-07), a reçu de pierre ATGER, mari d'Isabeau CONFORT, fille et donataire dudit feu Jean, de Fraissinet, ses droits de légitime paternels et maternels.
3E7026	295	11/04/1733	achat	La Panouse	<b>AUJOLAT Jean , ROBERT André</b>	André ROBERT, ménager, de la Panouse, a vendu à Jean AUJOLAT, laboureur, dudit lieu, la moitié d'un chazal situé à la Panouse et un petit jardin. Localisation cadastrale. Prix, échéancier.
3E7026	196	11/10/1732	CM	St-Sauveur-de-G., St-Symphorien (Chams)	<b>AUJOLAT Jean Vidal avec BAUD Marie</b>	Jean Vidal AUJOLAT, fils d'Etienne et de feu Marie MAURIN, de Saint-Sauveur-de-Ginestoux, avec Marie BAUD, fille de feu Pierre et de Jeanne MERLE, de Chams (Saint-Symphorien).
3E7026	112	18/04/1732	quittance	La Panouse, St-Sauveur-de-G.	<b>AUJOLAT Jean, MALIGE Pierre</b>	Pierre MALIGE, laboureur, de la Panouse, vend à Jean AUJOLAT, de Saint-Sauveur-de-Ginestoux, la moitié d'un chazal entièrement ruiné avec sa basse-cour, et un jardin, le tout à la Panouse. Situation cadastrale. Prix et conditions de paiement.

3E7038	227	02/10/1747	quittance	Saint-Symphorien (le Chambon), St-Christophe-43 (Aboulinq)	<b>AUJOULAT Jean, GAZAGNON Jean-Pierre</b>	Jean AUJOULAT [écrit "AUJOLAT"], laboureur, du Chambon (Saint-Symphorien), reçoit de Jean-Pierre GAZAGNON, beau-fils de Guillaume TRINTIGNAC, d'Aboulinq (Saint-Christophe-43), paiement d'une obligation.
3E7038	112	10/04/1747	quittance	Chaudeyrac (Loubarnès), la Panouse (Viage)	<b>AZAS Jean, MAS Jean</b>	Jean AZAS, mari de Marianne MAS, de Loubarnès (Chaudeyrac), a reçu de Jean MAS, ménager, de Viage (la Panouse), partie de dot faite par ledit MAS à sa fille, Marianne, en son CM avec ledit AZAS.
3E7026	210	31/10/1732	quittance	St-Jean-la-Fouillouse (Lhermet)	<b>BACON Grégoire, VELAY Jean</b>	Jean VELAY [écrit "VELLAY"], maçon, de Lhermet (Saint-Jean-la-Fouillouse), a reçu de Grégoire BACON, donataire et fils de feus Jean BACON et Marie AMBLARD, échéance de la dot faite à Claudine BACON, leur fille, au CM avec Antoine VELAY, fils dudit Jean, chez Me de BODETY le 30/12/1722. Voir aussi contrat entre eux chez Me BASTIDE.
3E7026	204	18/10/1732	précaire	Grandrieu (les Mèdes)	<b>BACON Louis, BARET Jean</b>	Jean BARET, laboureur, des Mèdes (Grandrieu), tient à titre de précaire de Louis BACON, dudit lieu, une vache pleine, poil noir. Valeur, conditions du précaire.
3E7032/207		17/11/1739	Quittance	Grandrieu (la Fage)	<b>BACON Louis, MAS Jacques, TRINTIGNAC Louise</b>	Jacques MAS et Louise TRINTIGNAC, de la Fage (Grandrieu), ont reçu de Louis BACON, leur beau-fils, dudit lieu, 200 livres sur ce que ledit BACON s'engagea à leur payer lors de son CM avec Madeleine MAS, leur fille (acte reçu par le présent notaire).
3E7032/033		29/11/1738	CM	Grandrieu (les Mèdes, la Fage)	<b>BACON Louis, MAS Madeleine</b>	Louis BACON, fils de feus Jean et Marie AMBLARD, des Mèdes (Grandrieu), avec Madeleine MAS, fille de Jacques MAS et de Louise TRINTIGNAC, journalier, de la Fage (ibidem). Le fiancé, majeur, est assisté de Vidal AMBLARD, son oncle, des Sallettes (St-Christophe-43). Les parents de la fiancée lui font donation de la moitié de leurs biens, avec avantage sur les autres enfants pour la 2de moitié et l'engagement qu'elle sera héritière universelle. Le fiancé apporte tous ses biens dont 410 livres gagnées de son travail et industrie. [écrit "TRANTIGNAC"]
3E7038	214	11/09/1747	quittance	La Panouse (les Gardilles, Fuletin)	<b>BAFFIE Guillaume, CHALLEL Jean</b>	Guillaume BAFFIE, laboureur, des Gardilles (la Panouse), reçoit de Jean CHALLEL, laboureur, de Fuletin (ibidem), paiement d'une obligation suite à une transaction passée entre eux chez Me DEBODETY le 1904/1747 (voir photo 122).

3E7038	122	19/04/1747	accord	La Panouse (les Gardilles, le Viala, Fuletin)	<b>BAFFIE Guillaume, DELMAS Pierre, ALO Guillaume</b>	Guillaume BAFFIE, laboureur, des Gardilles (la Panouse), d'une part; Pierre DELMAS, de la Panouse, beau-fils de feu Jean CHAZAL, Guillaume ALO [écrit aussi "HALO"], de Gilly, Antoine MALIGE, beau-fils de Vidal ALO, Jean HEBRARD, beau-fils de Jean ROUVEYRE, des Gardilles, Antoine SERODES, fils de Guillaume, Jean PAULHAN, fils de François, du Viala, Jean CHALLEL, de Fuletin, hameaux de la Panouse, d'autre part. Ces derniers ont été établis séquestres conjointement avec feu Jean ROUVEYRE, de la Panouse, sur les fruits de la métairie et moulin de feu Claude CHARDONNAL, du moulin des Gardilles, pour lors tenu en afferme par Guillaume BAFFIE suivant le contrat passé devant feu Me CHEVALIER, notaire de la Panouse, le 22/03/1714. Or, lesdits séquestres ont pris les fruits desdits biens, sans en remettre le compte. Guillaume BAFFIE les a donc assignés. Les séquestres sont condamnés, y compris en appel. Puis, le parlement de Toulouse a réinstruit le procès. Mais à cause des frais de justice, les 2 parties ont décidé d'un règlement amiable. Antoine ROUVEYRE, petit-fils dudit feu Jean ROUVEYRE.
3E7038	252	09/11/1747	quittance	La Panouse (les Gardilles)	<b>BAFFIE Guillaume, HEBRARD Jean</b>	Guillaume BAFFIE, laboureur, des Gardilles (la Panouse), reçoit de Jean HEBRARD, même lieu, l'échéance d'une obligation chez Me DEBODETY.
3E7038	159	30/05/1747	obligation	La Panouse (les Gardilles), St-Jean-la-Fouillouse (le Villeret)	<b>BAFFIE Guillaume, MAURIN Michel et Antoine</b>	Guillaume BAFFIE, laboureur, des Gardilles (la Panouse), reconnaît devoir à Michel et Antoine MAURIN, père et fils, icelui succédant aux biens de feu Anne BOUQUET, du Villeret (Saint-Jean-la-Fouillouse), reste de la dot faite à ladite feu BOUQUET par son père, feu Jean BOUQUET, en son CM avec Michel MAURIN chez Me BOUNIOL le 25/09/1710. Pour cela, il a fallu une procédure et une condamnation dudit BAFFIE.
3E7038	191	16/07/1747	quittance	La Panouse (les Gardilles, le Viala)	<b>BAFFIE Guillaume, PAULHAN Jean</b>	Guillaume BAFFIE, laboureur, des Gardilles (la Panouse), reçoit de Jean PAULHAN, laboureur, du Viala (ibidem), paiement d'une obligation chez Me DEBODETY.
3E7038	189	09/07/1747	quittance	La Panouse (les Gardilles, le Viala)	<b>BAFFIE Guillaume, SERODES Antoine</b>	Guillaume BAFFIE, laboureur, des Gardilles (la Panouse), reçoit d'Antoine SERODES, laboureur, du Viala (ibidem), paiement d'une obligation reçue chez Me DEBODETY.
3E7032/052		22/01/1739	Testament	La Panouse (Montagnac)	<b>BAFFIE Jean, BICAN Françoise</b>	Jean BAFFIE, malade, et Françoise BICAN, mariés, de Montagnac (la Panouse), dictent leur testament. Sépulture dans la tombe de leurs prédécesseurs au cimetière paroissial. A Etienne, Pierre, Jean et Joseph BAFFIE, leurs fils, 1000 livres chacun pour leurs droits de légitime, à payer à l'âge voulu ou quand ils se marieront. Héritier universel, Jean-Pierre BAFFIE, leur fils aîné. Le testateur donne quittance à Jean MOULIN, de Ferluguet, des 900 livres qu'il a reçues sur la dot faite à Catherine MOULIN, sa fille, en son CM passé avec ledit Jean-Pierre BAFFIE devant le présent notaire.
3E7037	174	13/04/1746	quittance	Laval-Atger (Montgros)	<b>BARATIER Michel, BOUET Pierre</b>	Michel BARATIER, laboureur, de Montgros (Laval-Atger), reçoit de Pierre BOUET, même lieu, 12 livres pour remboursement de la taille de partie d'un pré appelé La Combe qui a été de la métairie de Balthazar LAURENS, beau-père dudit BARATIER, à présent joui par ledit BOUET.

3E7026	14	13/06/1731	CM	Siaugues-St-Romain-43 (Griniac), St-Symphorien (le Chambon)	<b>BARBIL André et ROCHE Louise</b>	André BARBIL, fils de Jacques et de feu Jeanne FARIGOULES, de Griniac (Siaugues-Saint-Romain-43, diocèse de Saint-Flour), avec Louise ROCHE, fille de feu Joseph et d'Antoinette PASCAL, du Chambon (Saint-Symphorien). Déjà mariés depuis environ 3 ans, devant l'église, mais sans contrat. Louise ROCHE étant de nouveau enceinte, ils font un CM. Présence de Marie ROCHE, sa soeur, du Chambon, femme séparée en biens de Pierre MALLET, du Chambon.
3E7037	188	01/05/1746	testament	Grandrieu	<b>BARDON Marguerite</b>	Marguerite BARDON, femme d'Antoine BOULET, de Grandrieu, malade. Sépulture cimetièrre de l'église paroissiale de Grandrieu, tombe de ses prédécesseurs. Legs pour la décoration de l'autel de Notre-Dame et du cimetière. Legs à leurs enfants, Pierre, Jeanne mineure et autre Jeanne, l'aînée, BOULET. Héritier universel, sondit mari. Présents comme témoins plusieurs habitants de Grandrieu : Jean et Jean-Antoine GIRARD, père et fils, praticiens, Pierre CHALLIER et Pierre CHARDON, tisserands, Etienne SERRES, Me maréchal, et Antoine VINCENS, travailleur.
3E7037	7	04/09/1745	procuration	Montpellier-34, St-Symphorien (Ancelpont, le bourg)	<b>BARES Guillaume, ENGELVIN Jean</b>	Guillaume BARES et Jeanne BRUNEL, mariés, habitants de Montpellier-34, font leurs procureurs généraux Antoine BISTON et Jean ENGELVIN, frère et beau-frère de la dite BRUNEL, d'Ancelpont (Saint-Symphorien), pour retirer de Guillaume REYMONDON, de Saint-Symphorien, un pré qui leur appartient et dont il s'est emparé depuis l'an dernier.
3E7032/156		22/06/1739	Prise de possession	St-Christophe-43	<b>BARGETON Jean</b>	Prise de possession de la chapelle Saint Antoine en l'église de St-Christophe (43), par messire Jean BARGETON [voir les circonstances de sa nomination, même registre, même jour].
3E7032/155		22/06/1739	Nomination	St-Christophe-43 (Le Meynial, Les Angles)	<b>BARGETON Jean, CACAUD Marie</b>	Marie CACAUD, veuve de Jean CLAUSON, ménager, des Angles (St-Christophe-43), est patronne de plein droit, en qualité d'arrière-petite-fille de feu Sixte TRINTIGNAC, de la chapelle fondée en l'église paroissiale par feu messire Antoine ROUSSEL, prêtre et curé de St-Christophe, en l'honneur des 5 plaies de Notre-Seigneur et en l'honneur de Saint Fabien et Saint Sébastien. La chapelle est vacante suite au décès de feu messire Jacques ROUSSEL, prêtre, son chapelain et dernier possesseur, précédemment pourvue par feu André CACAUD, père de ladite Marie. Elle nomme comme chapelain de ladite chapelle, désormais appelée chapelle Saint Antoine, messire Jean BARGETON, prêtre, originaire du Meynial (St-Christophe-43). Ils attestent que ceci se fait sans dol, fraude, simonie, ni autre pacte illicite puisque ledit BARGETON est lui-même arrière-petit-fils dudit feu TRINTIGNAC et héritier universel dudit feu messire Antoine ROUSSEL.
3E7037	223	16/06/1746	quittance	St-Bonnet-de-M. (le Monteil, le Poux)	<b>BARJON Jacques, ENGELVIN Claude</b>	Jacques BARJON, mari de Vitale ENGELVIN, du Monteil (Saint-Bonnet-de-Montauroux), reçoit de Claude ENGELVIN, laboureur, du Poux (Saint-Bonnet-de-Montauroux), paiement de la dot promise au CM.
3E7032/027		11/11/1738	Obligation	St-Symphorien (les Salelles, la Brugeire-Haute)	<b>BARNIER André, MERCIER Jean</b>	Jean MERCIER, laboureur, de la Brugeire-Haute (St-Symphorien), doit de l'argent à André BARNIER, des Salelles (ibidem). Modalités de remboursement.

3E7026	79	18/11/1731	quittance	St-Christophe-43 (Aboulinq, le bourg)	<b>BARNIER Antoine, ANDRE Joseph</b>	Joseph ANDRE, mari de Jeanne BARNIER, d'Aboulinq (Saint-Christophe-43), a reçu d'Antoine BARNIER, son beau-frère, de Saint-Christophe, échéance de dot faite par le frère à la sœur au CM chez Me de BODETY. Rappel que feu Jean ANDRE, père dudit Joseph, avait déjà reçu dudit BARNIER une somme le 05/01/1729.
3E7037	208	25/05/1746	quittance	St-Christophe-43 (le bourg, le Trémoul)	<b>BARNIER Antoine, GUIGON Vital</b>	Antoine BARNIER, laboureur, de Saint-Christophe-43, père de Toussaint, reçoit de Vital GUIGON, du Trémoul (même paroisse), père de Marie, la dot prévue au CM Toussaint BARNIER X Marie GUIGON.
3E7037	275	26/09/1746	quittance	St-Symphorien (Malviala), Grandrieu (Montagnac)	<b>BARNIER Etienne, FABRE Pierre</b>	Etienne BARNIER, mari de Catherine TREBUCHON, de Malviala (Saint-Symphorien), reçoit de Pierre FABRE, son oncle, de Montagnac (Grandrieu), partie de la dot promise au CM.
3E7037	50	29/10/1745	testament	Grandrieu (Montagnac)	<b>BARNIER Giraud</b>	Giraud BARNIER, laboureur, de Montagnac, avancé en âge et attaqué de beaucoup d'infirmités corporelles. Tombe de ses prédécesseurs au cimetière paroissial de Grandrieu. Legs à Isabeau BARNIER, sa fille et de Jeanne PLANTIN, sa 1ère femme. Ils ont eu ensemble 2 fils, décédés, Guillaume et Jean-Joseph. Autre fille, Claudine BARNIER, eue avec sa 2de femme, Louise ROCHE. Héritier universel, Joseph BARNIER, son fils aîné, eu avec sa 1ère femme. Suit un inventaire détaillé des biens meubles et du bétail.
3E7038	101	18/02/1747	quittance	Grandrieu (Montagnac), St- Symphorien (le Donaldès), Croisances-43	<b>BARNIER Giraud et Jeanne</b>	Giraud BARNIER, laboureur, de Montagnac (Grandrieu), a reçu précédemment de Jeanne BARNIER, sa sœur, pour lors veuve d'Antoine PEPIN, de Donaldès, et à présent femme de Jean CHASSEFEYRE, de Croisances, représentée ici par son 2nd mari, une somme que ledit feu PEPIN, dans son testament chez feu Me BLANC le 28/03/1725, déclara devoir à Giraud.
3E7032/123		01/05/1739	Quittance	Grandrieu (Montagnac), St- Symphorien (Besseyrettes)	<b>BARNIER Giraud, PLANTIN Joseph</b>	Joseph PLANTIN, laboureur, de Besseyrettes (St-Symphorien), a reçu de Giraud BARNIER, son beau-frère, de Montagnac (Grandrieu), 99 livres prévues au CM passé entre ledit PLANTIN et Marie BEZ [notaire non nommé, acte reçu "par main publique"] et au contrat d'accord passé devant le présent notaire.
3E7026	297	12/04/1733	quittance	Grandrieu (Montagnac), St- Bonnet-de-M. (Tresbos)	<b>BARNIER Giraud, ROCHE Jean</b>	Giraud BARNIER, mari de Louise ROCHE, de Montagnac (Grandrieu), a reçu de Jean ROCHE, fils et donataire de feus Louis et Jeanne BACON, de Tresbos (St-Bonnet-de-Montauroux), échéance de dot faite par lesdits ROCHE et BACON, mariés, à Louise ROCHE, leur fille, en son 1er mariage avec feu Guillaume MARRON chez Me de BODETY.
3E7026	184	21/09/1732	achat	St-Drezery-34, St- Christophe-43 (Aboulinq)	<b>BARNIER Jacques, ANDRE Joseph</b>	Jacques BARNIER, travailleur, habitant Saint-Drézéry-34, diocèse de Montpellier-34, a vendu, en qualité de mari de Jeanne ITIER, à Joseph ANDRE, laboureur, d'Aboulinq (Saint-Christophe-43), la moitié d'un bois de pin jeune appartenant à sa femme, au terroir d'Aboulinq. Situation cadastrale. Prix réglé complètement.

3E7038	299	06/01/1748	quittance	Grandrieu, St-Symphorien (la Brugeyre-Haute)	<b>BARNIER Joseph, MERCIER Jean</b>	Joseph BARNIER, habitant de Montagnac (Grandrieu), fils de feu Giraud, ayant-droit de Jean-Pierre BRINGER et Isabeau BARNIER, mariés, ladite BARNIER, fille et héritière dudit feu Giraud, reçoit de Jean MERCIER, laboureur, de la Brugeire Haute (Saint-Symphorien), paiement de 2 obligations consenties par ledit MERCIER à feu André BARNIER, frère dudit feu Giraud, l'une chez Me LAPORTE le 20/12/1737, l'autre chez Me DEBODETY le 11/11/1738.
3E7037	14	22/09/1745	quittance	Le Puy-43, St-Vénérand-43 (Freissinet)	<b>BARNIER Pierre, MARTIN Pierre</b>	Pierre BARNIER, fils de feus Antoine et Jeanne ROCHE, habitant Le Puy-43, natif de Freissinet (Saint-Vénérand-43), jouissant des biens de son feu père, reçoit de l'argent de Pierre MARTIN, laboureur, dudit lieu.
3E7037	221	14/06/1746	quittance	Serverette, St-Paul-le-F. (Combes)	<b>BARRANDON Jean jeune, CLAUSON Pierre</b>	Jean BARRANDON jeune, mari d'Antoinette CLAUSON, de Serverette, reçoit de Pierre CLAUSON, père d'Antoinette, de Combes (Saint-Paul-le-Froid), dernier paiement de la dette prévue au CM chez Me AYRAL
3E7026	19	23/06/1731	testament	la Panouse (Espinouse-de-Fenestres)	<b>BARRANDON Pierre dit Pasquet</b>	Testament reçu à la Panouse le 29/04 dernier par le curé de la Panouse, Sébastien HEMENRIC, qui a administré l'extrême-onction et remis au notaire de Grandrieu ce jour. Pierre BARRANDON dit Pasquet, travailleur, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse), dangereusement malade. Cimetière paroissial de la Panouse, tombe de ses prédécesseurs. Legs à Jacques, Claude, Dominique, Jeanne et Madeleine BARRANDON, ses enfants, et de Françoise PONTIER. Héritière universelle, sa femme, en fidéi-commis, pour remettre à qui de ses enfants elle désignera. Présents, plusieurs laboureurs d'Espinouse.
3E7038	187	08/07/1747	quittance	Grandrieu (Florensac), St-Denis (Boirelac)	<b>BARRANDON Vital, PEPIN Pierre et autre Pierre</b>	Vital BARRANDON et Pierre PEPIN, son beau-fils, de Florensac (Grandrieu), ont reçu d'autre Pierre PEPIN plus vieux, de Boirelac (Saint-Denis), paiement d'une obligation faite tant au CM dudit PEPIN plus jeune avec Jeanne BARRANDON chez Me LAPORTE, que par acte chez Me ROCHE, notaire d'Auroux.
3E7026	127	06/05/1732	quittance	Grandrieu (Florensac), St-Alban (Lestival)	<b>BASCLE Antoine, BONHOMME Pierre et autre Pierre</b>	Pierre et autre Pierre BONHOMME, père et fils, de Florensac (Grandrieu), le fils mari de Catherine ATGER, ont reçu d'Antoine BASCLE, laboureur, de Lestival (Saint-Alban), échéance de la dot faite par Catherine RANVIER chez Me de BODETY le 07/11/1726
3E7032/014		31/10/1738	Quittance	St-Symphorien (Chams, le Bourg)	<b>BASSIER Louis, HUGONY Michel</b>	Michel HUGONY, charpentier, de St-Symphorien, a reçu de Louis BASSIER, laboureur, de Chams (ibidem), 2 échéances d'une obligation consentie devant Me de BODETY, père du présent notaire, le 09/10/1734.
3E7032/032		29/11/1738	Obligation	St-Symphorien (la Brugeire-Haute, la Brugeire-Basse)	<b>BASSIER Michel, DANCE Jean</b>	Jean DANCE, laboureur, de la Brugeire-Basse (St-Symphorien), emprunte du seigle à Michel BASSIER, laboureur, de la Brugeire-Haute (ibidem). Modalités de remboursement. [date : surcharge de 23ème en 29ème]
3E7037	90B	14/12/1745	obligation	St-Symphorien (Chams)	<b>BASSIER Michel, REBOUL François</b>	Michel BASSIER, laboureur, de Chams (Saint-Symphorien), doit à François REBOUL, dudit lieu, 6 sétiers de blé-seigle pour un prêt. Conditions de remboursement.
3E7032/178		13/09/1739	Quittance	St-Symphorien (Chams, la Brugeyre-Haute)	<b>BASSIER Vidal et Michel</b>	Michel BASSIER, laboureur, de la Brugeyre-Haute (St-Symphorien), a reçu de Vidal BASSIER, son frère, de Chams (ibidem), 20 livres prévues au contrat d'accord passé entre eux devant Me de BODETY, père du présent notaire.

3E7032/033		29/11/1738	Quittance	St-Paul-le-Froid (le Chayla-d'Ance), St-Symphorien (la Brugeire-Basse)	<b>BATAILLE Antoine, DANCE Jean</b>	Jean DANCE, mari de Marie CHALIER, de la Brugeire-Basse (St-Symphorien), a reçu d'Antoine BATAILLE, laboureur, du Chayla-d'Ance (St-Paul-le-Froid), dernier paiement sur la dot faite à Marie. [date : surcharge de 23ème en 29ème]
3E7037	243	19/07/1746	testament	La Panouse (le Viala)	<b>BATAILLE Jean</b>	Le curé de la Panouse, Jean JULLIEN, fait enregistrer le testament de Jean BATAILLE, journalier, du Viala (la Panouse), rédigé le 20/03/1743. Malade, "ne pouvant avoir recours à son notaire à cause de l'éloignement et de la violence de son mal", avait prié le curé de prendre ses dernières volontés en vue de les remettre ensuite au notaire. Teneur du testament : le 20/03/1743, Jean BATAILLE, journalier, du Viala (la Panouse), âgé d'environ 91 ans. Argent pour les messes, pour les pauvres. Héritière universelle, sa filleule, Madeleine PAGES. Voir CM du 22/12/1746 dans 3 E 7038.
3E7026	228	26/11/1732	CM	St-Paul-le-F. (Combes), Grandrieu (Belviala)	<b>BATAILLE Pierre et CHARDONNAL Marie</b>	Pierre BATAILLE, fils de feus Jean et Louise CHAPEL, de Combes (Saint-Paul-le-Froid), avec Marie CHARDONNAL, fille de feus Vidal et Jeanne MEYRAND, de Belviala (Grandrieu). Présente, Agnès CHARDONNAL, veuve de Jacques QUATREBRAS, sœur de Marie, héritière de leurs feus parents, qui lui promet ses biens de légitime. Echéancier. Réf. d'une obligation chez Me de BODETY le 07/06/1731.
3E7037	221	14/06/1746	quittance	St-Paul-le-F. (Combes), Grandrieu (Belviala)	<b>BATAILLE Pierre, GAZAGNON Etienne</b>	Pierre BATAILLE, mari de Marie CHARDONNAL, de Combes (Saint-Paul-le-Froid), reçoit d'Etienne GAZAGNON, mari d'Agnès CHARDONNAL, de Belviala (Grandrieu), paiement de la dot promise au CM.
3E7026	155	06/07/1732	quittance	St-Paul-le-F. (Martines), Grandrieu (Montagnac)	<b>BATIFOLIER Guillaume, PRIVAT Antoine</b>	Antoine PRIVAT, beau-fils et bien-tenant de feu Jacques BERTRAND, de Martines (Saint-Paul-le-Froid), a reçu de Guillaume BATIFOLIER, de Montagnac (Grandrieu), prix de la rémission faite par ledit feu BERTRAND audit BATIFOLIER en son CM avec Jeanne BERTRAND chez feu Me RIMBAL.
3E7026	241	01/01/1733	quittance	St-Symphorien (Croisières)	<b>BATIFOLIER Jean, ITIER Barthélemy</b>	Barthélemy ITIER, laboureur, de Croisières (Saint-Symphorien), a reçu de Jean BATIFOLIER, mari de Catherine TARDANAIRE, dudit lieu, échéance de la rente constituée que les biens de ladite TARDANAIRE doivent à Messire Joseph d'Apcher, comte de Vabres. Référence à un arrêt de la cour de Toulouse le 03/05 dernier.
3E7026	215	08/11/1732	quittance	Grandrieu (Espinouette), Laval-Atger (Montgros)	<b>BATIFOLIER Joseph et TREMOULET Marguerite</b>	Joseph BATIFOLIER, fils de feus Pierre et Marguerite BEISSEYRE, d'Espinouette (Grandrieu), avec Marguerite TREMOULET, fille de Guillaume et Louise GRAVIL, de Montgros (Laval-Atger). Pierre BATIFOLIER, frère aîné du fiancé, d'Espinouette. Les TREMOULET ont 4 filles à qui des étrennes sont promises par le fiancé, dont Jeanne, soeur aînée de la fiancée.
3E7037	57	04/11/1745	obligation	Grandrieu (Espinouette), Ste-Colombe-de-Montauroux	<b>BATIFOLIER Pierre, MICHEL Jeanne</b>	Pierre BATIFOLIER, laboureur, d'Espinouette (Grandrieu), rembourse un emprunt à Jeanne MICHEL, fille de Jean, de Sainte-Colombe-de-Montauroux.

3E7037	143	11/02/1746	CM	Grandrieu (Espinouette), Ste-Colombe-de-Montauroux	<b>BATIFOLIER Pierre et BRUN Jeanne</b>	Pierre BATIFOLIER, fils d'autre Pierre et de Marie CHATEAUNEUF, d'Espinouette (Grandrieu) avec Jeanne BRUN, fille de Mathieu et de feu Jeanne SAINT-LEGER, du Monteil (Sainte-Colombe-de-Montauroux-Grandrieu). Donation des parents du fiancé à leur fils.
3E7038	158	29/05/1747	quittance	Grandrieu (Espinouette), Ste-Colombe-de-M. (le Monteil)	<b>BATIFOLIER Pierre, BRUN Mathieu</b>	Pierre BATIFOLIER, d'Espinouette (Grandrieu), reçoit de Mathieu BRUN, laboureur, du Monteil (Sainte-Colombe-de-Montauroux), une échéance de la constitution faite par ledit BRUN à Jeanne BRUN, sa fille, en son CM avec autre Pierre BATIFOLIER, fils dudit Pierre.
3E7032/214		29/11/1739	Quittance	Grandrieu (Espinouette, Montagnac)	<b>BATIFOLIER Pierre, VALENTIN Antoine</b>	Antoine VALENTIN, mari d'Antoinette BATIFOLIER, de Montagnac (Grandrieu), a reçu de Pierre BATIFOLIER, laboureur, d'Espinouette (ibidem), 12 livres sur la dot faite par ce dernier à ladite Antoinette, sa sœur, lors de son CM.
3E7026	139	03/06/1732	quittance	Grandrieu (Florensac)	<b>BAUMEL Louis, BOUISSET Alban,</b>	Alban BOUISSET, laboureur, de Florensac (Grandrieu), a reçu de Louis BAUMEL [écrit "BEAUMEL"], laboureur, dudit lieu, paiement de la plus-value d'un champ que ledit BOUISSET a vendu le 27/04 dernier chez Me de BODETY.
3E7026	56	14/10/1731	quittance	Grandrieu (Chabestras, Florensac)	<b>BAUMEL Louis, CHALLEL Jean</b>	Jean CHALLEL, laboureur, de Chabestras (Grandrieu), a reçu de Louis BAUMEL, laboureur, de Florensac (ibidem), échéance de dot faite par ledit BAUMEL à Vidale BAUMEL, sa fille, en son CM avec Pierre CHALLEL, fils dudit Jean, chez Me de BODETY.
3E7026	143	08/06/1732	quittance	Grandrieu (Chabestras, Florensac)	<b>BAUMEL Louis, CHALLEL Jean</b>	Jean CHALLEL, laboureur, de Chabestras (Grandrieu), a reçu de Louis BAUMEL, laboureur, de Florensac (ibidem), échéance de dot faite par ledit BAUMEL à Vidale BAUMEL, sa fille, en son CM avec Pierre CHALLEL, fils dudit Jean, chez Me de BODETY.
3E7026	14	07/06/1731	achat	Grandrieu (la Bataille, Florensac)	<b>BAUMEL Louis, JAFFUER Pierre</b>	Pierre JAFFUER, de la Bataille (Grandrieu), vend à Louis BAUMEL, laboureur, de Florensac (ibidem), 3 champs situés à Florensac. Situation cadastrale. Prix et modalités.
3E7032/029		16/11/1738	Quittance	Grandrieu (Florensac), Ste-Colombe-de-M. (La Rouvière)	<b>BAUMEL Louis, RANC Guillaume</b>	Guillaume RANC, mari de marguerite BAUMEL, de la Rouvière (Ste-Colombe-de-Montauroux), a reçu de Louis BAUMEL, de Florensac (Grandrieu), paiement d'une échéance de la dot faite par ledit BAUMEL à sadite fille (CM reçu par Me de BODETY, père du présent notaire).
3E7037	212	31/05/1746	quittance	La Villedieu, Grandrieu (Chabestras)	<b>BAYLE Jacques, CAYROCHE Robert</b>	Jacques BAYLE, mari de feu Jeanne FRAISSE, de La Villedieu, reçoit de Robert CAYROCHE, mari de Marie FRAISSE, de Chabestras (Grandrieu), dernier paiement de la dot faite à ladite feu Jeanne FRAISSE en son CM. Paiement aussi d'un legs fait à ladite feu Jeanne par Madeleine DESPEISSES.
3E7037	250	07/08/1746	quittance	Les Laubies (Arifates)	<b>BEAUFILS André, ITIER Jeanne</b>	André BEAUFILS, fils de feu Jean, natif d'Arifates (les Laubies), habitant depuis longtemps du côté du Saint-Esprit, en Languedoc, reçoit de Jeanne ITIER, veuve de Jacques BEAUFILS, fils dudit Jean, dudit Arifates, les droits légitimes paternels ou de succession appartenant audit BEAUFILS sur les biens dudit feu Jean, son père, entre eux réglés par acte chez Me SALAVILLE, notaire de Recoules.

3E7026	301	17/04/1733	arrentement	St-Symphorien (château de Champs), (Grandrieu (Florensac)	<b>BEAUQUEMARE (de) Elisabeth, BRESSON Jean</b>	Haute et puissante dame Elisabeth de BEAUQUEMARE, procuratrice générale de haut et puissant seigneur messire Joseph Nicolas Balthazar de Langlade, chevalier, seigneur vicomte du Chayla, baron de Montauroux et Chambon, seigneur de Champs, le Villaret d'Apcher, Belvezet, Maubec et autres places, brigadier des armées du roi, maître de camp de cavalerie, son fils, a donné à ferme à Jean BRESSON, laboureur, de Florensac (Grandrieu), des pièces acquises par ledit seigneur de feu Jean MINGAUD, de Florensac, le 11/07/1729 chez Me de BODETY. Conditions du bail.
3E7026	193	07/10/1732	obligation	Grandrieu (Aubespeyres), St-Symphorien (château de Champs)	<b>BEAUQUEMARE (de) Elisabeth, FORESTIER Guillaume</b>	Guillaume FORESTIER, beau-fils et bien-tenant de Pierre MALIGE, d'Aubespeires (Grandrieu), est débiteur envers Elisabeth de BEAUQUEMARE, vicomtesse du Chayla, veuve du vicomte, d'arrages de censive et d'une rente qu'il servait à la vicomtesse avant que son feu mari et elle ne transmettent cette rente au seigneur du Bouschet.
3E7032/030		17/11/1738	Quittance	Auroux, Laval-Atger (mas de la Bastide)	<b>BECAMEIL Robert et Dominique, BORRELY Guillaume</b>	Guillaume BORRELY, fils et héritier par moitié de feu Antoine BORRELY, du mas de la Bastide (Laval-Atger), a reçu de Dominique BECAMEIL, d'Auroux, par les deniers propres de Robert BECAMEIL, frère de Dominique, la moitié de ses droits sur les biens de ses feus père et mère, réglés par une obligation consentie par feu Pierre BORRELY, beau-père dudit BECAMEIL, audit feu Antoine BORRELY, son frère, reçue par feu Me LAHONDES. [BORRELY est écrit plusieurs fois "BORREL"]
3E7032/048		12/01/1739	Obligation	Auroux (Briges)	<b>BECAMEIL Robert, ABOLINQ Guillaume</b>	Guillaume ABOLINQ, laboureur, de Briges (Auroux), doit à Robert BECAMEIL, dudit lieu, 75 livres pour solde de toutes affaires entre eux. Modalités de paiement.
3E7037	211	31/05/1746	quittance	Le Buisson, St-Paul-le-F. (Combes)	<b>BEISSIER Pierre, CHAMP Jacques</b>	Pierre BEISSIER, du Buisson, mari de Louise CHAMP, reçoit de Jacques CHAMP, de Combes (Saint-Paul-le-Froid), en déduction de la dot, paiement d'une obligation passée chez Me de BODETY.
3E7032/165		08/07/1739	Quittance	Auroux (les Salles, le Bourg)	<b>BELLEDEMENT Marianne, CHAZALMARTIN Mathieu</b>	Mathieu CHAZALMARTIN, d'Auroux, a reçu de Marianne BELLEDEMENT, veuve de Pierre MATHIEU, des Salles (ibidem), 30 livres suite au contrat de rémission passé entre ledit feu MATHIEU et ledit CHAZALMARTIN devant feu Me BASTIDE.
3E7026	88	16/12/1731	précaire	St-Symphorien (Ancette), Grandrieu	<b>BELLIER Louise, DAUDÉ Jean</b>	Jean DAUDÉ, maréchal, d'Ancette (Saint-Symphorien), tient à titre de précaire de Louise BELLIER, veuve de Jean DANÇE, marchand, de Grandrieu, une vache. Description, prix, conditions du précaire.
3E7032/176		09/09/1739	CM	Le Puy-43, Grandrieu	<b>BERARD Alexandre, BOULET Jeanne</b>	Alexandre BERARD, fils de feu Etienne et de Marguerite DELAIGUE, du Puy-43, avec Jeanne BOULET, fille d'Antoine et Marguerite BARDON, de Grandrieu. La mère du fiancé lui fait donation de la moitié de ses biens et promet de le faire son héritier universel. Les parents de la mariée lui promettent ses droits de légitime, 599 livres 15 sols ainsi que ce qu'elle a gagné de son travail et industrie.
3E7038	104	05/03/1747	quittance	Rieutort (la Besseire), Grandrieu	<b>BERJON Jacques et Pierre, DURAND Clément</b>	Jacques BERJON, ménager, de la Besseire (Rieutort) et Pierre BERJON, ménager, de Grandrieu, reçoivent de Clément DURAND, voiturier, de Grandrieu, somme pour l'arrentement passé par ledit Pierre et Marianne GAUDE, son épouse, par acte chez Me DEBODETY. Renvoi à un acte chez même notaire qui fait intervenir Jacques GINESTIERE, du Mazet (les Laubies) et à un autre acte où intervient Pierre BLANQUET, de Serverette, qui avait fait opérer une saisie sur le foin dudit Clément.

3E7037	36	21/10/1745	transport	Grandrieu (le bourg, Espinousette), Rieutort (la Veissière)	<b>BERJON Pierre et Jacques</b>	Pierre BERJON, ménager, de Grandrieu, reconnaît être débiteur de Jacques BERJON, son frère, de la Veissière (Rieutort), suite à une obligation du 6/10/1734 chez feu Me SALAVILLE. Il se paiera pour partie sur André LAPORTE, d'Espinousette (Grandrieu) qui est son débiteur pour une délégation faite audit Pierre BERJON sur ledit LAPORTE par André BROUILLET, des Mèdes (Grandrieu), le 2/10/1745 chez Me de BODETY.
3E7037	21	02/10/1745	transaction	Grandrieu (les Mèdes, le bourg)	<b>BERJON Pierre, BROUILLET André, BOULET Antoine</b>	Pierre BERJON, mari de Marianne GAUDE, de Grandrieu, paie à André BROUILLET, des Mèdes (Grandrieu), l'arrentement passé le 10/01/1735 chez feu Me de BODETY père, auquel bail ledit André a subrogé Antoine BROUILLET, du Bouschet-Fraisse, le 5/4/1736, chez Me de BODETY. Une partie de la somme va à Antoine BOULET, de Grandrieu, pour une dette. Il y a aussi envers ledit BROUILLET une dette de son beau-frère, André LAPORTE, mari d'Agnès BROUILLET. On évoque le testament de feu Pierre BROUILLET, père d'André
3E7026	190	07/10/1732	obligation	Grandrieu	<b>BERJON Pierre, BRUGEIRON (de) Jean (absent), LANGLADE (de) Joseph Nicolas Balthazar (absent)</b>	Pierre BERJON, ménager, de Grandrieu, est débiteur envers haut et puissant seigneur messire Joseph Nicolas Balthazar de Langlade, chevalier, seigneur vicomte du Chayla, baron de Montauroux et Chambon, seigneur de Champs, le Villaret d'Apcher, Belvezet, Maubec et autres places, brigadier des armées du roi, maître de camp du 1er régiment des gentilshommes de cavalerie, grand baillif et gouverneur de la duché de Mercoeur, de la rente que le revenu du domaine dudit BERJON à la Chapelle (Grandrieu) fait chaque année audit seigneur. Cet échéance (calculée par Jean de BRUGEIRON, seigneur du Bouschet) sera en partie payée par ce que Jean VIALA, fermier dudit BERJON au domaine de la Chapelle, doit audit BERJON (cf. bail à ferme VIALA/BERJON chez Me LAHONDES le 26/03/1730).
3E7038	240	24/10/1747	obligation	Grandrieu	<b>BERJON Pierre, GAUDE Marianne et Alban</b>	Pierre BERJON et Marianne GAUDE, mariés, de Grandrieu, ont emprunté de l'argent à Alban GAUDE, de Grandrieu, frère de Marianne. Modalités de remboursement.
3E7038	132	10/05/1747	résiliation	Grandrieu	<b>BERJON Pierre, GAUDE Marianne, DURAND Clément</b>	Pierre BERJON ET Marianne GAUDE, mariés, elle séparée en biens de son mari, habitant Grandrieu, d'une part ; Clément DURAND, voiturier, dudit lieu, d'autre part. Rappel du bail à ferme passé par lesdits époux le 08/04/1744 chez Me DEBODETY audit Clément DURAND qui n'est pas en état de faire valoir le domaine. D'où résiliation en accord entre les parties.
3E7037	87	02/12/1745	nomination à la cure de Grandrieu	Grandrieu, Saugues 43	<b>BERNARD Alexis Hilaire</b>	C'est la prise de possession de la cure de Grandrieu. Présents, messire Hilaire Alexis BERNARD, chanoine de l'église collégiale de Saugues-43, messire Pierre BOUT de BOISSETTE, prêtre, docteur en Sorbonne, chanoine et curé de Saugues. Le premier expose la décision de la cour de Rome, relayée par "visa et forma dignum de Mgr l'évêque de Mende", de nommer le second à la tête de la cure de l'église St Martin de Grandrieu.

3E7037	88	03/12/1745	titre clérical	Thoras-43	<b>BERNARD Alexis Hilaire, BRUNEL Claude et Dominique</b>	Devant Me de BODETY, juge de la baronnie de Thoras-43, Claude et Dominique BRUNEL, ménagers, de Thoras-43, le fils donataire du père, sachant que leur fils et frère, du même lieu, est tonsuré, sur le point d'entrer au séminaire et dans les ordres, lui constituent une pension annuelle de 99 livres 19 sols correspondant aux revenus d'un pré que lesdits affectent à cela. 2 ménagers, Louis BLANC et François MALIGE, attestent que ce pré appartient bien auxdits BRUNEL et n'est pas déjà hypothéqué.
3E7026	264	02/02/1733	CM	Grandrieu (Chabestras, Auniac)	<b>BERNARD Antoine et TARDANAIRE Marianne</b>	Antoine BERNARD, fils de feu Jean et Catherine ROUYEYRE, de Chabestras (Grandrieu), avec Marianne TARDANAIRE, fille de feu Michel et de Marie BOISSET, d'Auniac (ibidem). Pour le fiancé, Antoine VINCENS, son oncle, de Grandrieu, et pour la fiancée, Jean MIAILLE, son beau-frère, d'Auniac, mari d'Hélène TARDANAIRE, soeur de Marianne et fille et héritière de leurs parents, ainsi que Joseph GIBERT, autre beau-frère, des Gardilles (la Panouse). Pécule de la fiancée, qui a servi les maîtres, sous la forme de 2 robes et d'un tour à filer. Legs du père de la fiancée à sa fille chez Me de BODETY dans son testament du 13/08/1723.
3E7038	221	28/09/1747	obligation	Grandrieu (Chabestras)	<b>BERNARD Antoine, LEYDIER Antoine</b>	Antoine BERNARD, laboureur, de Chabestras (Grandrieu), emprunte à Antoine LEYDIER, dudit lieu. Modalités de remboursement.
3E7032/075		17/02/1739	Rémission	Grandrieu (Chabestras, Augnac)	<b>BERNARD Antoine, TARDANAIRE Marie</b>	Marie TARDANAIRE, veuve de Jean DOMERGUE, habitante de Villefort, native d'Augnac (Grandrieu), cède à Antoine BERNARD, son beau-frère, de Chabestras (Grandrieu), ce qu'il lui reste de ses droits de nature paternels et maternels à payer par Jean MIAILLE, d'Augnac, son beau-frère, ainsi que ce que Joseph GIBERT, son autre beau-frère, des Gardilles (la Panouse), a exigé dudit Jean MIAILLE, leur beau-frère commun, desdits droits comme ayant procuration de ladite Marie TARDANAIRE. Rémission faite contre des produits alimentaires.
3E7026	247	08/01/1733	quittance	St-Bonnet-de-M. (le Poux), Laval-Atger (Souillets)	<b>BERNARD Claude, ENGELVIN Claude</b>	Claude ENGELVIN, mari de Marguerite MARION, du Poux (Saint-Bonnet-de-Montauroux), a reçu de Claude BERNARD, mari de Marie MINGAUD, fille et donataire de Pierre, de Souillets (Laval-Atger), échéance de la dot faite par feu Vidale DESOUILLETS et ledit Pierre MINGAUD à ladite MARION, leur fille et belle-soeur, en son CM chez Me de BODETY le 08/02/1713.
3E7038	54	17/12/1746	obligation	St-Symphorien (Lher)	<b>BERNARD Guillaume, DURAND Joseph</b>	Guillaume BERNARD, laboureur, de Lher (Saint-Symphorien), sachant que Joseph DURON, Jean PASCAL, Jean BONHOMME, de Lher, André LAROCHE, de Salelles, et autres sequestres établis à la requête de Guillaume ARMAND, de Lher, sur les fruits dudit BERNARD, par exploit du 24/05 dernier, n'ont fait aucune fonction en ladite séquestration faute de paiement de la somme de 28 livres, sous l'espérance de la promesse faite par ledit BERNARD de les relever et garantir, ce dernier s'emploiera à faire casser la saisie par toutes les voies de droit.
3E7038	251	09/11/1747	obligation	St-Symphorien (Lher, Chams)	<b>BERNARD Guillaume, REBOUL François</b>	Guillaume BERNARD, laboureur, de Lher (Saint-Symphorien), a emprunté à François REBOUL, ménager, de Chams (ibidem), et aussi lui a acheté une paire de boeufs. Modalités de remboursement. Hypothèque d'un pré. Situation cadastrale de ce pré.

3E7038	261	22/11/1747	vente	St-Bonnet-de-M. (Tresbos)	<b>BERNARD Jean et Mathieu, PAGES Marguerite, ROCHE Pierre</b>	Jean BERNARD et Marguerite PAGES, mariés, celle-ci héritière de feu Mathieu PAGES, son frère, et Mathieu BERNARD, leur fils et donataire, de Tresbos (Saint-Bonnet-de-Montauroux), ont vendu à Pierre ROCHE, laboureur, de Tresbos, plusieurs maisons et propriétés audit terroir. Situation cadastrale, prix, modalités de paiement.
3E7032/020		07/11/1738	CM	St-Etienne-du-Vigan-43, St-Bonnet-de-M. (le Bouchet-Chapigne)	<b>BERNARD Jean, BONHOMME Marie</b>	Jean BERNARD, fils de feus Vincent et Claudine LIABOEUF, de St-Etienne-du-Vigan-43, diocèse de Viviers, avec Marie BONHOMME, fille de Jacques et d'Isabeau ROUVIERE, du Bouchet-Chapigne (St-Bonnet-de-Montauroux). Le fiancé est assisté de Claude BERNARD, son frère, de Souillets (Laval-Atger). Donation des parents de la fiancée (la moitié de leurs biens). Les biens du fiancé consistent en 66 livres gagnées de son travail, en ses droits de nature paternels et maternels, et en ses droits de succession sur les biens de feu Claudine BERNARD, sa soeur, décédée ab intestat. C'est son frère qui se chargera de tout payer.
3E7026	106	01/04/1732	quittance	St-Christophe-43 (le Trémoul), St-Symphorien (Lhair)	<b>BERNARD Jean, FALGON Godefroy</b>	Godefroy FALGON, mari de Marie BERNARD, du Trémoul (Saint-Christophe), a reçu de Jean BERNARD, son beau-frère, de Lhair-Combesalset (Saint-Symphorien), échéance de dot faite par Bernard et Pierre BERNARD (absent ou décédé), frère et père de ladite Marie, au CM chez Me de BODETY.
3E7037	202	23/05/1746	vente	St-Bonnet-de-M. (Tresbos, le Bouschet-Chapigne)	<b>BERNARD Mathieu et Jean, DUBOIS Antoine</b>	Jean BERNARD et Marguerite PAGES, mariés, et Mathieu BERNARD, leur fils et donataire, de Tresbos (Saint-Bonnet-de-Montauroux), vendent à Antoine DUBOIS, du Bouschet-Chapigne (même paroisse), un leur bois situé au terroir du Bouschet. Situation ; conditions de la vente.
3E7038	107	13/03/1747	vente	St-Bonnet-de-M. (Tresbos), Langogne	<b>BERNARD Mathieu, COSTE Antoine</b>	Mathieu BERNARD, fils et donataire de Jean et de Marguerite PAGES, icelle héritière de Mathieu PAGES, de Tresbos (Saint-Bonnet-de-Montauroux), vend à Me Antoine COSTE, avocat au parlement, habitant Langogne, un petit jardin situé audit Tresbos. Situation cadastrale, modalités de paiement.
3E7038	153	24/05/1747	quittance	Alleyras-43, St-Paul-le-F. (Brenac)	<b>BERTRAND Claudine, GIBERT Jeanne</b>	Claudine BERTRAND, veuve de Gilles MARCONES, d'Alleyras-43, reçoit de Jeanne GIBERT, veuve de Jean BRAJON, de Brenac (Saint-Paul-le-Froid), reçoit une somme pour le cabal que feu Antoine BERTRAND, son frère, pouvait avoir au moment de son décès, bétail, laine, grains ou créances.
3E7032/200		03/11/1739	Testament	St-Paul-le-Froid (la Brugeyrette)	<b>BERTRAND François</b>	Me François BERTRAND, avocat en Parlement, de la Brugeyrette (St-Paul-le-Froid), est malade. Sépulture au cimetière paroissial, dans le tombeau de ses prédécesseurs. A Aldebert, Marianne, Hélène, Marie, Claudie et Marie-Agnès BERTRAND, ses enfants et de demoiselle Claudine POLGE, 1800 livres à chacun, pour leurs droits paternels. Héritiers universels, François BERTRAND, son père, et Claudine POLGE, sadite femme, en fidei-commis à remettre audit Aldebert BERTRAND lorsqu'il sera majeur ou se mariera. Parmi les témoins, sieur Louis POLGE, habitant de St-Symphorien.

3E7032/142		30/05/1739	Rémission	St-Paul-le-Froid (La Brugeyrette, Brenac)	<b>BERTRAND François, FOULE Jean</b>	Jean FOULE, laboureur, de Brenac (St-Paul-le-Froid), doit de l'argent à Me François BERTRAND, avocat au Parlement, de la Brugeyrette (ibidem), partie pour un prêt ou pour fourniture de blé, partie pour une rente sur un pré (acte de "locaterie perpétuelle" reçu par Me RIMBAL). Une partie de la somme est à réclamer à Jacques GINESTOUX et Vidale GINESTOUX, père et fille, et à Jean MARQUES, mari de ladite Vidale, de la Brugeyrette, qui la doivent à Jean FOULE (obligation consentie par ledit Jacques GINESTOUX audit FOULE pour ses droits de légitime lors du CM dudit FOULE avec Jeanne BLANCARD devant feu Me BLANC le 06/07/1728).
3E7038	277	04/12/1747	affermage	St-Paul-le-F. (la Brugerette), Grandrieu (la Chapelle)	<b>BERTRAND François, LAHONDES Jean</b>	François BERTRAND, avocat au parlement, de la Brugerette (Saint-Paul-le-froid), a donné à ferme à Jean LAHONDES jeune, fils émancipé et donataire d'autre Jean, de la Chapelle (Grandrieu), un pré et un pâtural situés au terroir du mas de Loubeirac (Grandrieu). Situation cadastrale, conditions du bail.
3E7038	68	30/12/1746	quittance	St-Haon-43 (le Thor), Laval-Atger (Moulin de Laval)	<b>BERTRAND Jean, BRUNEL Jean</b>	Jean BERTRAND, mari de Marguerite BRUNEL, du Thor (Saint-Haon-43, diocèse du Puy), reçoit de Jean BRUNEL, son beau-père, habitant au moulin de Laval (Laval-Atger), 3 paiements de la dot.
3E7038	1B	12/10/1746	CM	St-Bonnet-de-M. (Tresbos), Grandrieu	<b>BERTRAND Joseph et VINCENS Marguerite</b>	Joseph BERTRAND, fils de feus Dominique et Anne MARTIN, de Tresbos (Saint-Bonnet-de-Montauroux), avec Marguerite VINCENS, fille d'Antoine et de feu Claudia CHARREYRE, de Grandrieu. Pour le marié, Vital MERLE, son oncle, de Grandrieu. La dot : ses droits légitimes maternels et 99 livres et 2 robes. Ce pécule a été gagné en servant chez les maîtres.
3E7037	28	12/10/1745	quittance	Grandrieu (Montagnac, la Chapelle)	<b>BERTRAND Pierre CHEVALIER Jacques</b>	Pierre BERTRAND, mari de Jeanne CHEVALIER, de Montagnac (Grandrieu), reçoit de Jacques CHEVALIER, de la Chapelle (Grandrieu), 60 livres correspondant à 3 échéances de la dot prévue dans leur CM.
3E7026	249	11/01/1733	partage	Grandrieu (Montagnac)	<b>BERTRAND Pierre, BATIFOLIER Guillaume</b>	Pierre BERTRAND, fils de feu Antoine et de Jeanne COUBE, de Montagnac (Grandrieu), d'une part, et Guillaume BATIFOLIER, mari de Jeanne BERTRAND, fille desdits feus, de Montagnac, d'autre part. Sont nés du mariage desdits feus, 3 enfants, Pierre, décédé ab intestat en 1700 (décès suivi par celui, aussi ab intestat, de son fils, Jacques BERTRAND), Jeanne et Jacques. Pierre et Jeanne doivent donc se partager par égales portions le domaine dont ont joui ladite COUBE, eur mère, et Pierre CHAMBON, son second mari, jusqu'au mariage dudit BATIFOLIER avec Jeanne BERTRAND, qui en jouirent jusqu'à ce que la moitié en ait été verbalement expédiée à Pierre. Ils officialisent aujourd'hui ce partage par écrit. Description et localisation cadastrale des 2 portions. Autres détails du partage tenant compte de diverses dépenses. Référence à des quittances des 25/04/1723, 19/04/1726 et 18/10/1727 chez Me de BODETY pour paiements par ledit BATIFOLIER à Pierre BONIDAN, mari d'Antoinette BERTRAND, tante des 2 enfants, ainsi qu'à Antoine PRIVAT, des Martines, chez même notaire le 06/07 dernier. Moulé détails sur réparation de

3E7026	108	09/04/1732	CM	Grandrieu (Montagnac, la Chapelle)	<b>BERTRAND Pierre, CHEVALIER Jeanne</b>	Pierre BERTRAND, fils de feu Antoine et de Jeanne COUBE, de Montagnac (Grandrieu), avec Jeanne CHEVALIER, fille de feu Jacques et de Geneviève CROUZET, de la Chapelle (ibidem). Jean CHEVALIER, de la Chapelle, oncle de la fiancée, qui participe à la dot. Dans la dot, un legs fait par feue Jeanne LAHONDES, marraine de la fiancée (550 livres, une brebis avec son agneau, un coffre et un tour à filer, 2 robes, et, pour le fiancé, un habit (justaucorps, veste et culotte).
3E7037	6	31/08/1745	obligation	St-Bonnet-de-M. (le Bouschet-Chapigne), Soustelle-30 (mas de Raoux)	<b>BES Maurice, DELAYSE Marguerite</b>	Maurice BES, fils de François et Louise CHAMBON, natif du Bouschet-Chapigne (Saint-Bonnet-de-Montauroux), habitant à présent au mas de Raoux (Soustelle-30 diocèse d'Alès). L'obligation porte sur un legs que lui a fait sa défunte mère en son CM avec Marie VALETTE, reçu par Me MALIGE, notaire d'Alès-30, le 28/4/1718.
3E7032/120		28/04/1739	Arrentement	Le Puy-43 (Pranlary), St-Symphorien (Le Chambon)	<b>BESQUEY Mathieu, LYON de la SAGNE Marie-Jeanne</b>	Demoiselle Marie-Jeanne LYON, veuve de sieur Jacques-Michel CHIRAC, sieur de la SAGNE, du Chambon (St-Symphorien), a donné à ferme à Mathieu BESQUEY, de Pranlary, paroisse St-Georges (Le Puy-43), son domaine sis au terroir de St-Christophe. Conditions du bail.
3E7038	211	08/09/1747	quittance	St-Bonnet-de-Montauroux (Tresbos)	<b>BESSE Claude, BERTRAND Joseph</b>	Claude BESSE, tailleur d'habits, de Tresbos (Saint-Bonnet-de-Montauroux), a reçu de Joseph BERTRAND, tailleur, dudit lieu, paiement d'une obligation consentie par Catherine MARTIN, tante dudit Joseph le 16/11/1740 chez Me DEBODETY.
3E7026	111	15/04/1732	quittance	St-Bonnet-de-M. (Tresbos)	<b>BESSE Claude, CHAMP Marguerite</b>	Marguerite CHAMP, veuve de Claude BESSE, tailleur d'habits, de Tresbos (Saint-Bonnet-de-Montauroux), a reçu de Claude BESSE, fils et héritier dudit feu, de Tresbos, argent et divers objets prévus au CM chez Me de BODETY le 14/01/1720.
3E7038	117	14/04/1747	quittance	La Panouse (Espinouse-de-Fenestres), St-Bonnet-de-M. (Tresbos)	<b>BESSEIRE Guillaume, ROCHE Jean</b>	Guillaume BESSEIRE, mari de Claudine ROCHE, d'Espinouse de Fenestres (la Panouse), reçoit de Jean ROCHE, son beau-frère, de Tresbos (Saint-Bonnet-de-Montauroux), partie de dot promise au CM.
3E7038	139	10/05/1747	quittance	La Panouse (Espinouse)	<b>BESSEYRE Guillaume, BRUNEL Michel</b>	Guillaume BESSEYRE, laboureur, d'Espinouze (la Panouse), est débiteur de Michel BRUNEL, ménager, dudit lieu, pour une obligation consentie par son père, feu Pierre BESSEYRE. Emprunt, en plus, fait par ledit Guillaume.
3E7032/106		12/04/1739	Quittance	La Panouse (Espinouse-de-F.), Grandrieu (Bellelande)	<b>BESSIERE Pierre et Guillaume, ROCHE Privat</b>	Privat ROCHE, laboureur, de Bellelande (Grandrieu), a reçu de Pierre et Guillaume BESSIERE, père et fils, laboureurs, d'Espinouse (La Panouse), une échéance de ce que ces derniers se chargèrent de payer à l'acquit de Pierre TARDANAIRE, de la Chapelle (Grandrieu), lors du CM dudit TARDANAIRE avec Marie BESSIERE, passé devant le présent notaire.
3E7038	225	30/09/1747	CM	Ste-Colombe-de-M. (la Brugeyre)	<b>BICAN Jean et SOUCHON Louise</b>	Jean BICAN, fils de Guillaume et de Jeanne GOUPIL, de la Brugeyre (Sainte-Colombe-de-Montauroux), avec Louise SOUCHON, fille de feus Guillaume et Marie LHERMET, dudit lieu. Présence de Blaise CHAZAL, beau-frère de la fiancée, mari d'Antoinette SOUCHON, de Sainte-Colombe. Donation des parents du fiancé à leur fils, avec les réserves habituelles, et, en particulier, les droits légitimaires de leur fille, Isabeau BICAN.

3E7037	190	02/05/1746	quittance	La Panouse (Espinouse-de-Fenestres), Grandrieu (Belviala)	<b>BIEL Catherine, CLAUSON Antoine</b>	Catherine BIEL, veuve d'Antoine MALET, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse), reçoit d'Antoine CLAUSON, de Belviala (Grandrieu), reste d'un précaire consenti par ledit CLAUSON audit feu MALET. Voir déclaration faite par ce dernier en son testament chez feu Me de BODETY.
3E7038	174	22/06/1747	testament	Grandrieu (la Bataille)	<b>BIEL Marie</b>	Marie BIEL, veuve de Jacques TREBUCHON, de la Bataille (Grandrieu), malade. Sépulture cimetièrre de l'église de Grandrieu, tombe de ses prédécesseurs. Ses enfants, eus avec ledit feu Jacques, Catherine, Guillaume, Jean et Claude TREBUCHON (ordre de primo-géniture). Héritier universel, leur fils aîné, Jacques TREBUCHON
3E7037	216	03/06/1746	quittance	Grandrieu (la Bataille)	<b>BIEL Marie, TREBUCHON Claude</b>	Marie BIEL, veuve de Jacques TREBUCHON, de la Bataille (Grandrieu), reçoit de Claude TREBUCHON, son beau-frère, de la Bataille, le dernier paiement de la déclaration faite par feu autre Claude TREBUCHON à feu Jacques BIEL, père de Marie, dans son testament, ainsi que le legs fait audit Jacques TREBUCHON par feu Agnès PANSANEL, sa mère, en son testament.
3E7037	198	20/05/1746	quittance	Grandrieu (les Mèdes), Ste-Colombe-de-M.	<b>BIEL Rose</b>	Rose BIEL, veuve de Vital GOUPIL, et Jeanne GOUPIL, sa fille, femme séparée en biens d'André BROUILLET, des Mèdes (Grandrieu), reçoivent de Vital TEISSIER, de Sainte-Colombe-de-Montauroux (= Grandrieu), prix de l'arrentement d'un pré et d'un champ qu'elles ont à la Brugeyre
3E7038	256	14/11/1747	quittance	Grandrieu (les Mèdes), St-Vénérand-43 (le bourg, Malevieille)	<b>BIEL Rose, GOUPIL Jeanne, BRUN Pierre, RIBEYROLLE Antoine</b>	Rose BIEL, veuve de Vital GOUPIL, et Jeanne GOUPIL, sa fille et femme séparée en biens d'André BROUILLET, des Mèdes (Grandrieu), reçoivent de Pierre BRUN, de Malevieille (Saint-Vénérand-43), et d'Antoine RIBEYROLLE, de Saint-Vénérand, paiement pour dommages causés par lesdits dans les bois desdites. Elles les ont défrichés, ont coupé les arbres et planté du seigle alors qu'elles les tenaient à ferme.
3E7032/109		15/04/1739	Quittance	Grandrieu (Les Mèdes), La Panouse (Martinac)	<b>BIEL Rose, HEBRARD Claude</b>	Claude HEBRARD, laboureur, de Martinac (La Panouse), a reçu de Rose BIEL, veuve de Vidal GOUPIL, des Mèdes (Grandrieu), une échéance de la dot faite par ladite BIEL à Marianne GOUPIL, sa fille, au CM passé avec Guillaume HEBRARD, fils dudit Claude.
3E7026	122	02/05/1732	achat	La Panouse (la Vialle), Grandrieu	<b>BILHERIE (de la) Antoine, ENGELVIN Jean-Jacques</b>	Antoine de la BILHERIE, seigneur de la Vialle (la Panouse), a vendu à messire Jean-Jacques ENGELVIN [écrit "ENJALVIN"], docteur en théologie, prêtre et curé de Grandrieu, fondé de la communauté de la paroisse par acte chez Me de BODETY le 20/04 dernier, une maison sise à Grandrieu, que le curé louait depuis 1729. Description, situation cadastrale, prix, modalités de paiement. Le loyer aussi est payé ce jour.
3E7026	72	05/11/1731	quittance	Pierrefiche, la Panouse (les Chazes)	<b>BISTON Jean, GIRARD Jean</b>	Jean BISTON, mari d'Agnès GIRARD, de Pierrefiche, a reçu de Jean GIRARD, son beau-frère, des Chazes (la Panouse), échéance de dot faite par le frère à la sœur en son CM chez feu Me VIGIERE
3E7038	246	05/11/1747	quittance	St-Symphorien (Chams), Grandrieu (la Fage)	<b>BLACHEYRE Claude et Michel</b>	Claude BLACHEYRE, de Chams (Saint-Symphorien), reçoit de michel BLACHEYRE, son frère, de la Fage (Grandrieu), paiement d'une obligation consentie par Jacques et Michel BLACHEYRE, père et fils, en faveur de Claude, leur fils et frère, en son CM avec Isabeau CHARDON.

3E7026	78	16/11/1731	précaire	Grandrieu (Montagnac), St-Symphorien (la Vilatte)	<b>BLANC Jean, BRINGER Antoine</b>	Antoine BRINGER, laboureur, de Montagnac (Grandrieu), tient à titre de précaire de Jean BLANC, de la Vilatte (Saint-Symphorien), une vache pleine. Description conditions du précaire. Feu autre Jean BLANC, frère dudit.
3E7037	1A	27/08/1745	vente	Thoras-43	<b>BLANC Jean-Louis, DUMONT Michel, M. le comte d'APCHER</b>	Jean-Louis BLANC, praticien, de Thoras-43, vend à Michel DUMONT, tailleur d'habits, dudit lieu, une maison située audit lieu, ruinée, avec plancher en très mauvais état (beaucoup de planches manquantes). Description, situation, prix. Dans le même acte, ledit DUMONT vend, une maison en mauvais état à messire Joseph RANDON de CHÂTEAUNEUF, chevalier, seigneur comte d'Apcher, baron (énumération des seigneuries). Description, situation.
3E7037	101	16/01/1746	vente	Thoras-43	<b>BLANC Louis, DUMONT Michel, MARTIN Michel, BRUNEL Claude</b>	Louis BLANC, de Thoras-43, vend à Michel DUMONT, Me tailleur, et Michel MARTIN, Me maréchal, dudit lieu, un pré au 1er, un jardin potager au second. Descriptif, situation et prix. Michel DUMONT vend un jardin à Claude et Dominique BRUNEL. Descriptif, situation et prix.
3E7038	178	26/06/1747	CM	St-Paul-le-F. (Brenac), St-Symphorien (la Brugeire-basse)	<b>BLANCARD Antoine et BRAJON Claudine</b>	Antoine BLANCARD, fils de feus Jean et Jeanne RAMEL, de Brénac (Saint-Paul-le-Froid), avec Claudine BRAJON, fille de feus Jacques et Marie CHEVALIER, de la Brugeire-basse (Saint-Symphorien). Le frère aîné de la fiancée, Jean BRAJON, lui accorde ses droits de légitime, maternels et paternels. Modalités de versement.
3E7038	179	26/06/1747	quittance	St-Paul-le-F. (Brenac, Boirélaç)	<b>BLANCARD Antoine, CHARRIER Martin</b>	Antoine BLANCARD, laboureur, de Brenac (Saint-Paul-le-Froid), a reçu de Martin CHARRIER, son beau-père, de Boirelaç (ibidem), partie de dot faite par ledit CHARRIER à sa fille, feue Marie CHARRIER, en son CM avec ledit BLANCARD.
3E7032/215		05/12/1739	Quittance	St-Paul-le-Froid (Brenac, le Chayla-d'Ance)	<b>BLANCARD Antoine, DUCHAMP François</b>	François DUCHAMP, voiturier, mari d'Hélix BLANCARD, habitant au Chayla-d'Ance (St-Paul-le-Froid), a reçu d'Antoine BLANCARD, son beau-frère, de Brenac (ibidem), 36 livres pour 3 échéances de la dot faite par ledit Antoine à sa sœur en son CM.
3E7037	248	01/08/1746	sous-affermage	Javols, Ribennes (Arbouroux), Grandrieu (la Grange)	<b>BLANQUET Jean-Baptiste, BOULET Antoine, FEMENIER Pierre</b>	Jean-Paptiste BLANQUET, avocat au parlement, de Javols, Antoine BOULET, d'Arbouroux (Ribennes), fermiers du prieuré de Grandrieu, sous-afferment à Pierre FEMENIER, laboureur, de la Grange (Grandrieu), la dime à la gerbe dudit lieu et terroir de la Grange. Acte annulé faute d'accord. Acte repris photo 249 le 01/08/1746.
3E7037	249	01/08/1746	sous-affermage	Javols, Ribennes (Arbouroux), Grandrieu (la Grange)	<b>BLANQUET Jean-Baptiste, BOULET Antoine, FEMENIER Pierre</b>	Reprise de l'acte du même jour, photo 248, qui n'avait pas été terminé faute d'accord. Jean-Baptiste BLANQUET, avocat au parlement, de Javols, Antoine BOULET, d'Arbouroux (Ribennes), fermiers du prieuré de Grandrieu, sous-afferment à Pierre FEMENIER, laboureur, de la Grange (Grandrieu), la dime à la gerbe dudit lieu et terroir de la Grange. Conditions de l'accord.
3E7032/036		08/12/1738	Obligation	Les Laubies, St-Amans (Bertrezès)	<b>BODETY (de) Etienne, MONTEIL Bruno</b>	Bruno MONTEIL, laboureur, de Bertrezès (St-Amans), doit des arrentements en grains à messire Etienne de BODETY, prêtre et curé des Laubies, syndic des Pauvres dudit lieu, sur le domaine que lesdits Pauvres, héritiers du feu sieur des Bertrezès, ont au Ranc [ibidem]. Les témoins, Guillaume DELMAS, tisserand, des Laubies, Antoine PEPIN, fils de Jean, du Mazel (ibidem).

3E7026	221	16/11/1732	quittance	La Panouse (Espinouse-de-Fenestres)	<b>BOISSET Claude, BARRANDON Jean</b>	Jean BARRANDON, fils de feus Vidal et Agnès AVENTURIER, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse), a reçu de Claude BOISSET, son frère utérin, héritier et donataire de ladite feue AVENTURIER, leur mère commune, d'Espinouse, ses droits de légitime constitués par sa mère à son CM avec Louise CHASTEL chez feu Me RIMBAL.
3E7038	303	23/01/1748	quittance	Grandrieu	<b>BOISSET Jean-Pierre et Pierre</b>	Jean-Pierre BOISSET, natif de Grandrieu, à présent soldat dans le régiment de Médoc, en quartier dans la ville d'Aix, présent à Grandrieu, reçoit de Pierre BOISSET, son frère et donataire de la moitié des biens de feue Marguerite FILHOT, leur mère, de Grandrieu, un legs à lui fait par sa mère.
3E7037	115 A	29/01/1746	quittance	St-Symphorien (Ancelpont), Ste-Eulalie	<b>BONGIRAUD Claude et Jean-Pierre, PIGEYRE Marie</b>	Claude et Jean-Pierre BONGIRAUD, d'Ancelpont (Saint-Symphorien), père et fils, le fils veuf de Antoinette ROBERT, reçoivent de Marie PIGEYRE, veuve de Jean ROBERT, de Sainte-Eulalie, paiement de la dot faite par André ROBERT à ladite feue Antoinette, sa fille, en son CM reçu par Me ALLANCHE [écrit "HALANCHE"] le 23/02/1740.
3E7038	268	28/11/1747	CM	St-Symphorien (Lhair, Ancelpont)	<b>BONGIRAUD Jean-Simon et HEBRARD Elisabeth</b>	Jean-Simon BOUGIRAN, fils de Claude et de feue Catherine LAROCHE, d'Ancelpont (Saint-Symphorien), avec Isabeau HEBRARD, fille de feus Jean et Catherine JULLIEN, de Lhair (ibidem). Curateur ad lites de la fiancée, Joseph DUPOUX, des Salelles (ibidem). Jean-Pierre BONGIRAUD, frère aîné du fiancé. Outre la dot, une robe garnie de 3 jupons.
3E7032/111		19/04/1739	Quittance	Grandrieu (Chabestras), St-Sauveur-de-G. (le Crouset Chafol)	<b>BONHOMME Claude et Jeanne</b>	Jeanne BONHOMME, veuve de Jacques MARCON, du Crouset Chafol [écrit "Crouzet-Chaffol](St-Sauveur-de-Ginestoux), a reçu de Claude BONHOMME, son frère, de Chabestras (Grandrieu), 3 échéances de la dot qu'il fit à sa sœur en son CM passé avec ledit feu MARCON devant Me BONIOL.
3E7026	31	22/08/1731	quittance	Montpellier-34, Grandrieu (Chabestras)	<b>BONHOMME Claude et Paul</b>	Paul BONHOMME, travailleur, habitant Montpellier-34, a reçu de Claude BONHOMME, son frère, de Chabestras (Grandrieu), ses droits de légitime paternels et maternels promis dans acte chez Me de BODETY le 16/08/1725.
3E7038	133	10/05/1747	quittance	Grandrieu (Chabestras, Laldeirès)	<b>BONHOMME Claude, BOUQUET Pierre</b>	Claude BONHOMME, laboureur, de Chabestras (Grandrieu), reçoit de Pierre BOUQUET, ménager, de Laldeirès (ibidem), paiement d'une obligation reçue par Me LAPORTE.
3E7032/043		02/01/1739	Achat	Grandrieu (Chabestras), La Panouse (Chazes)	<b>BONHOMME Claude, PRIVAT Jean</b>	Jean PRIVAT, ménager, des Chazes (la Panouse), vend un bois à Claude BONHOMME, laboureur, de Chabestras (Grandrieu).
3E7037	24	04/10/1745	quittance	St-Symphorien (le Chambon, Chams)	<b>BONHOMME Jean, HEBRARD Christophe</b>	Jean BONHOMME, mari de Catherine HEBRARD, du Chambon (Saint-Symphorien), reçoit de Christophe HEBRARD, de Chams (Saint-Symphorien), échéance d'une obligation contractée chez Me de BODETY le 4/9/1744.
3E7037	285 B	11/10/1746	quittance	St-Symphorien (le Chambon, Chams)	<b>BONHOMME Jean, HEBRARD Christophe</b>	Jean BONHOMME, du Chambon (Saint-Symphorien), reçoit de Christophe HEBRARD, de Chams (Saint-Symphorien), paiement résultat d'un accord passé entre eux chez Me de BODETY, à raison des droits légitimes de Catherine HEBRARD, sœur dudit, et femme dudit BONHOMME.

3E7038	29	16/11/1746	obligation	St-Vénérand-43 (la Manche), St-Symphorien (Lher)	<b>BONHOMME Jean, LAROCHE Jean</b>	Jean LAROCHE, mari de Jeanne BONHOMME, de la Manche (Saint-Vénérand-43), reçoit de Jean BONHOMME, son beau-frère, de Lhair (Saint-Symphorien), échéance de la dot faite par feu Claude BONHOMME et Jeanne COUNE à Jeanne, leur fille.
3E7038	285	14/12/1747	quittance	St-Symphorien (le Chambon, Chabremorte)	<b>BONHOMME Jean, PAULET Antoine</b>	Jean BONHOMME, habitant le Chambon (Saint-Symphorien), reçoit d'Antoine PAULET [écrit "PAULÉ"], son neveu, mari d'Anne SERRES, fille de feu Jean, du moulin de Chabremorte (ibidem), entier paiement de l'obligation consentie par ledit feu SERRES chez feu Me DEBODETY.
3E7037	174	08/04/1746	quittance	Grandrieu (Florensac), St-Symphorien (Ancette)	<b>BONHOMME Pierre, ATGER Jean</b>	Pierre BONHOMME, mari de Catherine ATGER, de Florensac (Grandrieu), reçoit de Jean ATGER, son beau-frère, d'Ancette (Saint-Symphorien), 2 paiements échus de la dot promise au CM BONHOMME X ATGER
3E7038	316	15/02/1748	déclaration	Grandrieu (Florensac, le bourg)	<b>BONHOMME Pierre, CHALIER Pierre</b>	Pierre BONHOMME, laboureur, de Florensac (Grandrieu), et Pierre CHALIER, travailleur, de Grandrieu, déclarent n'avoir jamais été présents à la prétendue saisie faite à la requête d'André TREMOULET, de Saint-Bonnet-de-Montauroux, sur les fruits de Pierre VEDIT, de Roumagnac, le 14/04/1747 et qu'on prétend avoir été signée par MARTIN, seigneur de Veyrières, et lesdits BONHOMME et CHALIER comme témoins. Et s'il y en a une, elle n'a pu être que faussement fabriquée.
3E7038	71	02/01/1747	obligation	Grandrieu (Florensac)	<b>BONHOMME Pierre, JAGONZAC Etienne</b>	Pierre BONHOMME, laboureur, de Florensac (Grandrieu), emprunte à Etienne JAGONZAC, laboureur, dudit lieu. Donne un sien pré en garantie. Situation. Modalités.
3E7026	79	18/11/1731	précaire	Grandrieu (Chabestras)	<b>BONHOMME Pierre, LAHONDES Marguerite</b>	Marguerite LAHONDES, veuve de Claude DESPEISSES, de Chabestras (Grandrieu), tient à titre de précaire de Pierre BONHOMME, laboureur, dudit lieu, une vache. Description; conditions du précaire.
3E7032/022		09/11/1738	Quittance	Grandrieu (Chabestras)	<b>BONHOMME Pierre, VERNET Suzanne</b>	Suzanne VERNET, veuve de Vidal DESPEISSES, de Chabestras (Grandrieu), reçoit en nature de Pierre BONHOMME, dudit lieu, le prix de l'arrentement passé devant Me LAPORTE.
3E7032/039		20/12/1738	Quittance	Grandrieu (Chabestras)	<b>BONHOMME Pierre, VERNET Suzanne</b>	Suzanne VERNET, veuve de Vidal DESPEISSES, de Chabestras (Grandrieu), a reçu de Pierre BONHOMME, dudit lieu, dernier paiement prévu au contrat d'affermé passé devant Me LAPORTE.
3E7038	271	01/12/1747	précaire	St-Symphorien (Chams, Lhair)	<b>BONIDAN Jean, BERNARD Guillaume</b>	Guillaume BERNARD, de Chams (Saint-Symphorien), tient à titre de précaire de Jean BONIDAN, de Lhair (ibidem), une vache. Description de l'animal, sa valeur, modalités du précaire.
3E7026	86	10/12/1731	achat	St-Symphorien (Lhair)	<b>BONIDAN Jean, DURON Joseph</b>	Jean BONIDAN, laboureur, de Lhair-Combesalset (Saint-Symphorien), a vendu à Joseph DURON, laboureur, dudit lieu, un champ situé au terroir de Lhair. Situation cadastrale, conditions de paiement.
3E7038	8	21/10/1746	quittance	St-Symphorien (Lher), la Panouse (Martinac)	<b>BONIDAN Pierre, DUFAU Michel</b>	Pierre BONIDAN, mari de Marie DUFAU, de Lher [écrit Lair] (Saint-Symphorien), reçoit de Michel DUFAU, son beau-frère, de Martinac (la Panouse), dernier paiement de dot faite à ladite Marie en son CM chez feu Me RIMBAL, notaire, et feu Me DEBODETY, notaire, notre père, le 19/02/1727.

3E7032/180		13/09/1739	Transaction	Nîmes-30, Grandrieu (Chabestras)	<b>BONIJOL Suzanne, VALENTIN Louis</b>	Demoiselle Suzanne BONIJOL, de Nîmes, d'une part, Louis VALENTIN, fils de feu Jean, de Chabestras (Grandrieu), d'autre. La demoiselle avait été engrossée par feu Antoine VALENTIN, frère de Louis, fils dudit feu Jean, et avoit eu de ses oeuvres un fils, aussi prénommé Antoine. Puis elle avait passé contrat de mariage avec ledit feu Antoine, qui mourut quelque temps après. Elle réclamait en Cour de Nîmes une très grosse somme pour prix de l'accouchement et pour la nourriture et l'entretien de cet enfant pendant 6 ans et 4 mois. Ledit Louis VALENTIN, agissant au nom de ses frères et soeurs, répliquait que, lors de la "gravidation", ledit feu Antoine était sous l'autorité dudit feu Jean, leur père, et que celui-ci l'avait deshérité. Mais il restait des prétentions sur les biens de Marie PRIVAT, femme dudit Jean VALENTIN. Finalement, accord amiable. La demoiselle recevra 320 livres. Elle élèvera le petit Antoine jusqu'à ce qu'il ait 15 ans, puis ledit VALENTIN lui fera apprendre un métier.
3E7026	38	18/09/1731	quittance	Grandrieu (la Fage)	<b>BONNAL Antoine, BROUILLET Etienne</b>	Antoine BONNAL, laboureur, de la Fage (Grandrieu), reçoit d'Etienne BROUILLET, laboureur, dudit lieu, échéance de 2 pensions issues de la donation faite par ledit BROUILLET et sa femme, Marguerite SABADEL, chez Me de BODETY le 25/12/1729.
3E7038	151	23/05/1747	cession	Rieutort (le Savinier), St-Bonnet-de-M. (le Monteil)	<b>BONNAL Jean, OZIOL Jean, ABRIAL Jean</b>	Jean BONNAL, mari de Jeanne MICHEL, habitants du Savignier (Rieutort), et Jean OZIOL, mari de Catherine MICHEL, habitant la Chaze, icelles filles et succédantes pour un tiers de feu Marguerite ABRIAL, cette dernière fille et succédante pour un cinquième de feus Jean ABRIAL et Madeleine GAYFIER, cèdent à Jean ABRIAL, fils et donataire de Jacques, du Monteil (Saint-Bonnet-de-Montauroux), cède tout ce qui peut appartenir auxdites MICHEL, sur les biens de leur mère, Marie ABRIAL. Le père desdites MICHEL est feu Pierre MICHEL. Leur frère, autre succédant pour un tiers, est Pierre MICHEL.
3E7026	155	06/07/1732	quittance	St-Denis (la Roche-Boirelac), Grandrieu	<b>BONNET Guillaume, PEZON Vidal, DUPLAN Guillaume</b>	Vidal PEZON, laboureur, de [la Roche-]Boirelac (Saint-Denis), a reçu de Guillaume BONNET, tisserand, de Grandrieu, prix de la rémission faite audit PEZON et à Marie PEZON, sa sœur, femme de Guillaume DUPLAN, par François BROUSSARD sur ledit BONNET chez Me de BODETY.
3E7038	11	23/10/1746	quittance	Serverette, Grandrieu (Belviala)	<b>BONNET Jean, TORRENT Robert</b>	Jean BONNET, mari de Marie FILHIOT, de Serverette, reçoit de Robert TORRENT, maréchal, de Belviala (Grandrieu), une échéance du paiement des droits légitimaires de ladite FILHOT, montant établi à l'amiable entre eux lors d'un accord.
3E7038	298	06/01/1748	quittance	Serverette, Grandrieu (Belviala)	<b>BONNET Jean, TORRENT Robert</b>	Jean BONNET, mari de Marie FILHIOT, de Serverette, reçoit de Robert TORRENT, maréchal, de Belviala (Grandrieu), une échéance du paiement des droits légitimaires de ladite FILHOT.
3E7037	6	31/08/1745	quittance	Grandrieu (Florensac), St-André-Capcèze (Vielvic)	<b>BONNET Pierre, BARRANDON Vital</b>	Pierre BONNET, natif de Florensac, habitant à présent à Vielvic (Saint-André-Capcèze-48, diocèse d'Uzès), reçoit de Vital BARRANDON, son beau-frère, de Florensac, 40 livres suite à contrat de rémission contenant obligation.

3E7032/023		10/11/1738	CM	Laval-Atger (la Bastide), St-Paul-le-Froid (les Combes)	<b>BORRELY Guillaume, PAGES Félice</b>	Guillaume BORRELY, fils de feus Antoine et Marguerite LAJARRIGE, de la Bastide (Laval-Atger), avec Félice PAGES, fille de Gabriel et de Marguerite BRUNEL, des Combes (St-Paul-le-Froid). Les parents de la fiancée lui font, l'un, donation de la moitié de ses biens avec avantage pour l'autre moitié sur les enfants nés ou à naître, l'autre, 120 livres sur les biens à elle reconnus par son mari. Ils gardent l'usufruit. Le fiancé apporte 402 livres (son travail chez les maîtres),
3E7038	179	30/06/1747	testament	Grandrieu (Loubeyrac)	<b>BOUCHARENC Hélène</b>	Demoiselle Hélène BOUCHARENC, épouse de sieur Alban de CAYLA, de Loubeyrac (Grandrieu), malade. Sépulture au tombeau de ses prédécesseurs à Grandrieu. Argent pour des messes par les prêtres de sa paroisse et aux R.R.P.P. capucins de Langogne. Madeleine de CAYLA, sa fille, femme de Jean-Antoine ROUSSEL, bourgeois, de Combres. Héritier universel, son mari, en fidéi-commis, à remettre à leur fils, Jean de CAYLA.
3E7037	128	04/02/1746	CM	St-Christophe-43, St-Prejet-43 (la Bastide)	<b>BOUCHET Antoine et VEISSIERE Anne</b>	Antoine BOUCHET (écrit "BOUSCHET"), fils de Toussaint et de feu Louise VEISSIERE, de Saint-Christophe-43, avec Anne VEISSIERE, fille d'Antoine et de Marie ALISON, de la Bastide (Saint-Préjet-43). Référence au testament de feu Louise VEISSIERE le 13/3/1740.
3E7038	249	07/11/1747	quittance	St-Christophe-43, St-Prejet-43 (la Bastide)	<b>BOUCHET Toussaint et Antoine, VESSIERE Antoine</b>	Toussaint et Antoine BOUCHET [écrit "BOUSCHET"], père et fils, le fils mari d'Anne VESSIERE [écrit "VEISSEYRE"], de Saint-Christophe-43, ont reçu d'Antoine VESSIERE, de la Bastide (Saint-Prejet-43), dot prévue au CM chez Me DEBODETY le 04/02/1746
3E7026	50	03/10/1731	quittance	Grandrieu (les Mèdes), Laval-Atger (Montgros)	<b>BOUET Antoine et Jean</b>	Jean BOUET, laboureur, des Mèdes (Grandrieu), a reçu d'Antoine BOUET, son père, de Montgros (Laval-Atger), échéance de dot faite par le père au fils au CM avec Marguerite FABRE chez feu Me CROUZET.
3E7032/004		12/10/1738	Quittance	Laval-Atger (Montgros), Grandrieu (les Mèdes)	<b>BOUET Guérin et Jean</b>	Jean BOUET, laboureur, des Mèdes (Grandrieu), reçoit de Guérin BOUET, son frère, laboureur, de Montgros (Laval-Atger), 5 livres pour dernier paiement de la dot faite par feu Antoine BOUET, leur père, au CM dudit Jean avec Marguerite FABRE (acte reçu par Me CROUZET).
3E7038	15	27/10/1746	quittance	Laval-Atger (Montgros), St-Paul-le-Froid	<b>BOUET Guérin, MAURIN Jean</b>	Guérin BOUET, mari de Louise MAURIN, de Montgros (Laval-Atger), reçoit de Jean MAURIN, son beau-frère, de Saint-Paul-le-Froid, échéance de dot.
3E7037	220	14/06/1746	quittance	Grandrieu (les Mèdes, la Bataille)	<b>BOUET Jean, BAYLE Marie, RAMADIER Pierre</b>	Jean BOUET, laboureur, des Mèdes (Grandrieu), reçoit de Pierre RAMADIER, laboureur, de la Bataille (Grandrieu), paiement de la constitution faite à Joseph ARZALIER en son CM avec Marie BOUET, sa fille. Puis, Marie BAYLE, aussi de la Bataille, reçoit dudit Pierre RAMADIER, son beau-fils, dernier paiement de la pension que ledit Pierre RAMADIER s'obligea à payer à ladite BAYLE et à feu Jean ARZALIER, son mari, par acte chez Me CAYROCHE.
3E7037	233	30/06/1746	quittance	Ste-Colombe-de-M. (le Monteil), Grandrieu (Bellelande)	<b>BOUET Jean, SABADEL Louis</b>	Jean BOUET, charpentier, du Monteil (Sainte-Colombe-de-Montauroux = Grandrieu), reçoit de Louis SABADEL, de Bellelande (Grandrieu), 11 livres pour avoir réparé le toit de la grange de Roubiliers (Auroux) et son plancher et autres travaux à l'époque où ledit SABADEL était fermier de ce lieu.

3E7037	176	15/04/1746	quittance	Ste-Colombe-de-M. (le Monteil)	<b>BOUET Jean, VIGOUROUX Claude</b>	Claude VIGOUROUX, du Monteil (Sainte-Colombe), l'un des sequestres, établis à la demande du sieur de MONTGROS sur les effets de Jean BOUET, du Monteil, par exploit du 25/01 dernier, reçoit dudit BOUET le paiement des frais desdits séquestres et de justice.
3E7038	111	06/04/1747	quittance	Grandrieu (Florensac)	<b>BOUET Mathieu, CHASTEL Vidal</b>	Vidal CHASTEL, laboureur, de Florensac (Grandrieu), reçoit de Mathieu BOUET, son neveu, dudit Florensac, paiement d'une somme contenue au contrat de rémission passé entre ledit CHASTEL et feu Claude BOUET, père dudit Mathieu, chez feu Me DEBODETY.
3E7038	208	02/09/1747	quittance	St-André-Capcèze (Vielvic), Grandrieu (Florensac)	<b>BOUET Pierre, BARRANDON Vidal</b>	Pierre BOUET, habitant Vielvic (Saint-André-de-Capcèze), reçoit de Vital BARRANDON, son beau-frère, de Florensac (Grandrieu), paiement suite à un contrat passé entre eux.
3E7026	258	23/01/1733	CM	St-Christophe-43, St Bonnet-de-M. (Tresbos)	<b>BOUIGY Martin, BONNEFILLE Antoinette</b>	Martin BOUIGY, fils de feu Jacques et de Marguerite PASCAL, de Saint-Christophe-43, avec Antoinette BONNEFILLE, fille de feu François et de Marguerite REDON, de Tresbos (Saint-Bonnet-de-Montaurox). Présent, Antoine ROUYEYRE, second mari de la mère du fiancé. Jean BONNEFILLE, de Tresbos, frère de la fiancée. André BOUIGY, frère du fiancé.
3E7026	115	20/04/1732	quittance	Grandrieu (Florensac), la Panouse (Espinouse de-Fenestres)	<b>BOUISSET Claude, BARRANDON Vidal</b>	Vidal BARRANDON, laboureur, de Florensac (Grandrieu), a reçu de Claude BOUISSET, son beau-frère, d'Espinouse-des-Fenestres (la Panouse), ses droits de légitime (accord chez Me de BODETY).
3E7032/171		30/08/1739	Quittance	La Panouse (Espinouse-de- Fenestres)	<b>BOUISSET Claude, CELLIER Pierre</b>	Pierre CELLIER, laboureur, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse), a reçu de Claude BOUISSET, laboureur, dudit lieu, 50 livres sur ce qui fut prévu au contrat d'accord passé entre le 25/02 dernier devant le présent notaire.
3E7038	301	12/01/1748	quittance	Grandrieu, Quissac- 30	<b>BOUISSET Jean, LAMAT Denis</b>	Jean BOUISSET, natif de Grandrieu, à présent habitant et marié à Quissac-30, diocèse de Nîmes, a reçu de Denis LAMAT, mari de Jeanne BOUISSET, fille et héritière de feus Antoine et Marguerite FILHOT, de Grandrieu, les legs faits à lui par lesdits feus Antoine et Marguerite, ses père et mère, en leur testament.
3E7026	116	27/04/1732	achat	Grandrieu (Florensac)	<b>BOUISSETAlban, BAUMEL Louis, BOUQUET Antoine</b>	Alban BOUISSET, fils et héritier de feu Jean, de Florensac, a vendu à Louis BAUMEL [écrit "BEAUMEL"], laboureur, dudit lieu, un champ. Situation cadastrale, valeur, conditions de paiement. Prix dû à Antoine BOUQUET comme mari et procureur de Jeanne PONS, veuve de feu Jean BOUISSET, par leur CM du 30/10 dernier reçu par Me BONNIOL qui reçoit partie du prix en déduction de la dot faite par feu Agnès BONHOMME à ladite PONS, sa fille, au CM passé avec ledit feu Jean BOUISSET chez Me CROUZET le 09/09/1704. Modalités pour ce qui reste à payer de l'achat.

3E7038	270	29/11/1747	obligation	Grandrieu (Florensac), St-Amans (Salhens)	<b>BOULET Antoine, BOULET Jean</b>	Jean BOULET, laboureur, de Florensac (Grandrieu), reçoit de Antoine BOULET, son neveu, de Salhens [écrit "Salians"] (Saint-Amans), paiement d'une obligation consentie par feu Gabriel BOULET, père dudit Antoine, audit Jean, son frère, au CM chez Me DEBODETY le 24/11/1729 pour les droits de succession dus audit Jean BOULET par le décès ab intestat de sa mère, Anne MOULIN, et pour le legs fait audit Jean BOULET par feu autre Antoine BOULET, son père, en son testament chez feu Me PANAFIEU. Modalités de paiement.
3E7038	167	11/06/1747	affermage	Ribennes (Arbouroux), Grandrieu (Chazaux)	<b>BOULET Antoine, SUAOU Claude</b>	Antoine BOULET, bourgeois, d'Arbouroux (Ribennes), fermier du prieuré de Grandrieu, baille à ferme à Claude SUAOU, laboureur, de Chazaux (Grandrieu), la dîme à la gerbe de plusieurs lieux. Modalités.
3E7037	191	05/05/1746	CM	Grandrieu, St-Symphorien (Ancette)	<b>BOULET Jean et ASTIER Marie</b>	Jean BOULET, fils de feus Antoine et Madeleine TOURRIERE, de Grandrieu, avec Marie ASTIER, fille de Pierre et de feue Antoinette GOUNY, d'Ancette (Saint-Symphorien). Dot et trousseau très modestes.
3E7037	113	29/01/1746	CM	Ribennes (les Pigeys), Ste-Colombe-de-M.	<b>BOULET Jean et VALENTIN Vitale</b>	Jean BOULET, fils de feus Giraud et Antoinette AMOUROUX, des Pigeys (Ribennes) avec Vitale VALENTIN, fille de Guillaume et Marie BROUILLET, de Sainte-Colombe-de-Montauroux [paroisse rattachée à Grandrieu en 1965].
3E7032/050		15/01/1739	Quittance	Grandrieu (Florensac)	<b>BOULET Jean, BOUQUET Jeanne</b>	Jeanne BOUQUET, native de Florensac (Grandrieu), habitant à présent Espinouse (ibidem), a reçu de Jean BOULET, mari de Jeanne BIELY, de Florensac, une échéance de remboursement de la dette de Jean BIELY, père de ladite Jeanne BIELY, envers ladite BOUQUET (obligation reçue par feu Me LAHONDES).
3E7026	96	27/02/1732	quittance	Grandrieu (Florensac, Montagnac)	<b>BOULET Pierre, CHALLEL Pierre</b>	Pierre CHALLEL, mari de Catherine BOULET, de Florensac (Grandrieu), a reçu de Pierre BOULET, maçon, son beau-père, de Montagnac (ibidem), dernière échéance de dot promise au CM du 25/01/1728 chez Me de BODETY.
3E7038	136	10/05/1747	arrentement	Grandrieu (le bourg, Montagnac)	<b>BOULET Pierre, LAPORTE Jean-Antoine</b>	Me Jean-Antoine LAPORTE, notaire de Grandrieu, afferme à Pierre BOULET, laboureur, de Montagnac (Grandrieu), un pré qu'il a acquis d'Antoine BRINGER. Situation, conditions du bail.
3E7037	55	30/10/1745	quittance	La Panouse (Bonnial), Grandrieu (Manoresches)	<b>BOULET Pierre, PONTIER Jean</b>	Pierre BOULET, fils et donataire de feu Joseph, de Bonnial (la Panouse), reçoit de Jean PONTIER, son cousin, de Manoresches (Grandrieu), 2 échéances d'une obligation consentie par ledit PONTIER audit feu BOULET, chez feu Me de BODETY le 20/06/1733.
3E7026	154	06/07/1732	quittance	Grandrieu (Montagnac)	<b>BOULET Pierre, RANC Jean</b>	Jean RANC, mari de Jeanne BOULET, de Montagnac (Grandrieu), a reçu de Pierre BOULET dit Crémat, son beau-frère, dudit lieu, échéance de dot faite par ledit BOULET à ladite Jeanne, sa sœur, chez Me de BODETY.
3E7026	33	03/09/1731	quittance	Le Puy-43, St-Symphorien (Ancette, Malviala)	<b>BOULET Vidal, DESPEISSES Martin dit Dubois, MARTIN Antoine</b>	Martin DESPEISSES dit Dubois, habitant le Puy-43, reçoit de Vidal BOULET [écrit "BOULLET"], laboureur, d'Ancette (Saint-Symphorien), pour dernier paiement d'un achat reçu chez Me AYMARD, notaire du Puy le 20/10/1720. C'est payé en partie par Antoine MARTIN, ménager de Malviala (ibidem), qui prête cet argent audit BOULET. Modalités de remboursement du prêt par ce dernier, qui laisse 2 prés en hypothèque (situation cadastrale).

3E7032/018		02/11/1738	Quittance	Grandrieu (Montagnac), Serverette	<b>BOUQUET André, FONTUGNE André</b>	André FONTUGNE, mari d'Antoinette VALENTIN, de Serverette, a reçu d'André BOUQUET, laboureur, de Montagnac (Grandrieu), dernière échéance d'une obligation consentie devant Me de BODETY, père du présent notaire.
3E7026	265	02/02/1733	obligation	Grandrieu (la Fage, Auniac, Montagnac)	<b>BOUQUET André, TARDANAIRE Marie et autre TARDANAIRE Marie</b>	Marie TARDANAIRE, veuve de Privat LAPORTE, de la Fage (Grandrieu), native d'Auniac (ibidem), héritière de son père, feu Pierre TARDANAIRE, est débitrice envers autre Marie TARDANAIRE, sa sœur, veuve de Pierre VALENTIN, et André BOUQUET, mari de Marie VALENTIN, fille et donataire desdits VALENTIN et TARDANAIRE, mariés, de Montagnac (ibidem), reste à payer du prix de la rémission faite par ladite Marie TARDANAIRE jeune au feu LAPORTE, son beau-frère, de ses droits de légitime le 09/12/1694, validée au CM de ladite TARDANAIRE avec ledit VALENTIN le même jour, le tout chez feu Me RIMBAL et d'une obligation consentie par ledit feu Pierre TARDANAIRE audit feu Pierre VALENTIN, son beau-fils, le 22/07/1698 chez feu Me CROUZET. Un pré a servi de compensation pour dépassement ; Marie TARDANAIRE aînée le laisse en jouissance à André BOUQUET et Marie VALENTIN jeune.
3E7026	104	30/03/1732	quittance	Grandrieu (Florensac, Montagnac)	<b>BOUQUET André, VALANTIN Antoinette</b>	Antoinette VALANTIN, veuve de Laurent SAINT-JEAN, son second mari, de Florensac (Grandrieu), a reçu d'André BOUQUET, son neveu, mari de Marie VALANTIN, fille et héritière de feu Pierre, de Montagnac (ibidem), échéance de dot faite par ledit feu Pierre à ladite Antoinette, sa sœur, en son CM passé avec feu Guillaume MEYRAND, son 1er mari, reçu par feu Me RIMBAL.
3E7026	178	15/09/1732	rémission	Grandrieu (Florensac, Montagnac)	<b>BOUQUET André, VALANTIN Antoinette</b>	Antoinette VALANTIN, veuve de Laurent SAINT-JEAN, son second mari, de Florensac (Grandrieu), a cédé à André BOUQUET, mari de Marie VALANTIN, fille et héritière de feu Pierre, de Montagnac (ibidem), ce qui reste à payer de la dot faite par ledit feu Pierre à Antoinette, sa soeur, au CM passé avec feu Guillaume MEYRAND, son 1er mari, chez Me RIMBAL. Echancier.
3E7032/235		11/02/1739	Quittance	St-Christophe-43 (Le Meynial), St-Vénérand-43	<b>BOUQUET Antoine, CLEMENS Vidal</b>	Vidal CLEMENS, de St-Vénérand-43, a reçu d'Antoine BOUQUET, laboureur, du Meynial (ibidem), 150 livres sur la dot faite par ce dernier à Antoinette BOUQUET, sa fille, en son CM passé hier devant le présent notaire (même registre).
3E7026	163	17/08/1732	obligation	St-Christophe-43 (France, le Meynial)	<b>BOUQUET Antoine, ROUVEYRE Vidal</b>	Vidal ROUVEYRE, ménager [laboureur dans un précédent acte], de France (Saint-Christophe-43), est débiteur envers Antoine BOUQUET, son beau-frère, du Meynial (ibidem), du prix du précaire d'une paire de bœufs (14/02/1727 chez Me de BODETY). Echancier.
3E7032/143		31/05/1739	Arrentement	La Panouse (les Gardilles, Fuletin)	<b>BOUQUET Barthélemy, ROCHE Jean</b>	Jean ROCHE, laboureur, de Fuletin (La Panouse), donne à ferme à Barthélemy BOUQUET, laboureur, des Gardilles (ibidem), un pré. En outre, ledit BOUQUET ratifie la vente d'une maison (confronts) qu'il a faite à Antoine ROCHE, père dudit Jean, devant feu Me CROUZET.

3E7026	299	14/04/1733	rémission	La Panouse (les Gardilles), Grandrieu (Laldeirès, Florensac)	<b>BOUQUET Jean et Antoine</b>	Antoine BOUQUET, mari de Jeanne PONS, des Gardilles (la Panouse), a cédé à son cousin, Jean BOUQUET, de Laldeirès (Grandrieu), 46 livres à se faire payer par Alban BOUISSET, de Florensac (ibidem), débiteur pour une obligation consentie le 27/04/1732.
3E7032/200		01/11/1739	Précaire	La Panouse (les Gardilles)	<b>BOUQUET Jean, MARCON Jean-Pierre</b>	Jean-Pierre MARCON, laboureur, des Gardilles (la Panouse), tient à titre de précaire de Jean BOUQUET jeune, son beau-frère, dudit lieu, une vache. Conditions du bail.
3E7038	172	18/06/1747	quittance	St-Symphorien (Chams), Grandrieu (Laldeyrès)	<b>BOUQUET Jean-Pierre et Pierre</b>	Jean-Pierre BOUQUET, ménager, de Chams (Saint-Symphorien), reçoit de Pierre BOUQUET, son frère, de Laldeyrès (Grandrieu), paiement de 6 échéances de la constitution faite audit Jean-Pierre en son CM avec Jeanne GARREL
3E7037	43	25/10/1745	obligation	St-Symphorien (Chams)	<b>BOUQUET Jean-Pierre, HEBRARD Christophe</b>	Jean-Pierre BOUQUET, ménager, de Chams (St-Symphorien), emprunte à Christophe HEBRARD, laboureur, dudit lieu. Conditions de remboursement.
3E7038	279	06/12/1747	affermage	St-Symphorien (Chams), Grandrieu (le Bouschet-Granier)	<b>BOUQUET Jean-Pierre, JAFFUEL Jean</b>	Jean-Pierre BOUQUET, ménager, de Chams (Saint-Symphorien), restant pour fermier au Bouschet-Granier (Grandrieu), a donné à ferme à Jean JAFFUEL, de Chams, plusieurs pièces de terre situées à Cams. Description, situation cadastrale, conditions du bail.
3E7038	63	28/12/1746	affermage	St-Paul-le-Froid (Château du Chayla), St-Symphorien (Chams)	<b>BOUQUET Jean-Pierre, M. du BOUSCHET</b>	Messire Jean de BRUGEYRON, chevalier, seigneur du Bouschet, Chabestras et autres lieux, procureur de très haut et très puissant seigneur messire Joseph Balthazar de LANGLADE, chevalier, seigneur vicomte du Chayla, baron de Montauroux et autres places, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général des armées de Sa Majesté et commandant pour Sa Majesté à Gand, ledit seigneur du Bouschet habitant au château du Chayla-d'Ance (Saint-Paul-le-Froid), afferme à Jean-Pierre BOUQUET, laboureur, de Chams (Saint-Symphorien) la métairie que le seigneur du Cheyla possède au Bouschet-Grenier (Grandrieu) et le foin du terroir de chams. Durée, modalités.
3E7038	231	09/10/1747	quittance	Le Puy-43, St-Symphorien (Chams)	<b>BOUQUET Jean-Pierre, PEBILIER Giraud</b>	Giraud PEBILIER, Me cordonnier, mari de Marie GAREL, du Puy-43, reçoit de Jean-Pierre BOUQUET, son beau-frère, de Chams (Saint-Symphorien), échéance de dot.
3E7038	78	08/01/1747	vente	St-Symphorien (Chams), St-Paul-le-F. (Boirelac)	<b>BOUQUET Jean-Pierre, ROUSSET Jean</b>	Jean-Pierre BOUQUET, ménager, de Chams (Saint-Symphorien), mari de Jeanne GARREL et ayant-droit cédé de Marie et Antoinette GARREL, ses belles-soeurs, vend à Jean ROUSSET, laboureur, de Boirelac (Saint-Paul-le-Froid), plusieurs terres du terroir de Boirelac ayant appartenu à feu Jacques GARREL et Catherine [lacune], de Boiréac, père et mère desdites GARREL.
3E7038	118	16/04/1747	quittance	St-Symphorien (Chams), St-Paul-le-F. (Boirelac)	<b>BOUQUET Jean-Pierre, ROUSSET Jean</b>	Jean-Pierre BOUQUET, ménager, de Chams (Saint-Symphorien), a précédemment reçu de Jean ROUSSET, de Boiréac (Saint-Paul-le-Froid), échéance de la vente passée entre eux.
3E7038	266	23/11/1747	quittance	St-Symphorien (Chams), St-Paul-le-F. (Boirelac)	<b>BOUQUET Jean-Pierre, ROUSSET Jean</b>	Jean-Pierre BOUQUET, ménager, de Chams (Saint-Symphorien), a reçu de Jean ROUSSET, laboureur, de Boirelac (Saint-Paul-le-Froid), échéance du règlement d'un achat.

3E7038	137	10/05/1747	affermage	St-Symphorien (Chams), St-Bonnet-de-M. (Tresbos)	<b>BOUQUET Jean-Pierre, TREMOULET Antoine</b>	Jean-Pierre BOUQUET, ménager, de Chams (Saint-Symphorien), afferme à Antoine TREMOULET, ménager, de Tresbos (Saint-Bonnet-de-Montauroux), un pâtural. Situation. Conditions.
3E7038	266	23/11/1747	affermage	St-Symphorien (Chams)	<b>BOUQUET Jean-Pierre, VINCENS Jean</b>	Jean-Pierre BOUQUET, ménager, de Chams (Saint-Symphorien), donne à ferme à Jean et Pierre VINCENS, père et fils, de Chams, un pré audit terroir. Conditions du bail.
3E7032/224		16/01/1739	Quittance	Grandrieu (Laldeirès), St-Christophe-43 (le Meynial)	<b>BOUQUET Pierre et Antoine</b>	Antoine BOUQUET, laboureur, du Meynial (St-Christophe-43), a reçu de Pierre BOUQUET, son neveu, de Laldeirès (Grandrieu), 90 livres en déduction du contenu du contrat d'accord portant rémission consenti par ledit Antoine BOUQUET audit Pierre et à feu Vidal BOUQUET, son père, devant le présent notaire.
3E7037	17	26/09/1745	quittance	St-Christophe-43 (le Meynial), Grandrieu (Laldeirès)	<b>BOUQUET Pierre et Antoine</b>	Antoine BOUQUET, ménager, du Meinial (Saint-Christophe), reçoit de Pierre BOUQUET, son neveu, de Laldeirès (Grandrieu), paiement d'une obligation consentie par ledit Pierre et Vidal BOUQUET, son père, frère dudit Antoine (14/05/1736 chez Me de BODETY).
3E7037	222	16/06/1746	quittance	Grandrieu (Laldeirès, Chabestras)	<b>BOUQUET Pierre, CLAUX Pierre</b>	Pierre BOUQUET, ménager, de Laldeyrès (Grandrieu), reçoit de Pierre CLAUX, laboureur, de Chabestras (Grandrieu), paiement d'une obligation consentie le 31/10/1743 chez Me de BODETY.
3E7032/223		16/01/1739	Quittance	Grandrieu (Laldeirès), St-Symphorien (Chams)	<b>BOUQUET Pierre, GARREL Jean</b>	Jean GARREL, mari d'Antoinette BOUQUET, de Chams (St-Symphorien), a reçu de Pierre BOUQUET, fils et donataire de feu Vidal, de Laldeirès (Grandrieu), dernière échéance sur la dot faite par ledit feu BOUQUET à ladite Antoinette, sa sœur, en son CM avec ledit GARREL.
3E7038	27	12/11/1746	transaction	St-Christophe-43 (Gousabeau), Grandrieu (Chabestras)	<b>BOUQUET Thérèse, PLANTIN Joseph, PRIVAT Jean</b>	Joseph PLANTIN, mari de Marie DURAND, fille et succédante de feu Antoinette CLAUX, de Gousabeau (Saint-Christophe-43), cède à Jean PRIVAT, son cousin germain, succédant aux biens de feu Etienne PRIVAT, et icelui succédant à feu Antoine, son père, de Chabestras (Grandrieu), la dot de feu Antoinette CLAUX, femme dudit feu Antoine PRIVAT et mère de Marie DURAND (voir chez feu Me DEBODETY le 15/08/1724 une quittance : feu Etienne CLAUX remet à feu Antoine PRIVAT sa promesse de dot en faveur d'Antoinette CLAUX). Marie DURAND est fille de feu Louis DURAND. Puis, ledit PRIVAT, cède ses droits à Thérèse BOUQUET, veuve de Louis DURAND, icelui mari en 2des noces de feu Antoinette CLAUX.
3E7026	168	28/08/1732	testament	Grandrieu (Laldeirès)	<b>BOUQUET Vidal</b>	Vidal BOUQUET, ménager, de Laldeirès (Grandrieu), en parfaite santé. Sépulture au cimetire paroissial, tombe de ses prédécesseurs. A ses enfants, Jean, Jean-Pierre jeune, Marianne et Anne BOUQUET, ses enfants et de Marie BONNIOL. Autre fils, messire André BOUQUET, curé de Saint-Paulet-30, diocèse d'Uzès. Autres enfants, Antoine BOUQUET, de la Chaze, Marie BOUQUET, femme de Claude BONHOMME, Jeanne BOUQUET, femme de Jean THERON, de Viallevieille (Rocles), feu Louise BOUQUET, femme de Giraud LAPORTE, de la Fage (Grandrieu). Héritier universel, Jean-Pierre BOUQUET, son 4ème fils, qui devra régler une dette à Catherine AMBROSY, du Viala (la Panouse). Inventaire du bétail.

3E7037	219	13/06/1746	quittance	St-Christophe-43, St Symphorien (Chams)	<b>BOYER Martin, CUMINAL Pierre</b>	Martin BOYER (écrit BOYÉ), mari de Jeanne CUMINAL, de Saint-Christophe-43, reçoit de Pierre CUMINAL, son beau-frère, de Chams (Saint-Symphorien), 2 échéances de dot faite à Jeanne en son CM
3E7037	18	26/09/1745	quittance	St-Christophe-43 (Aboulinq), St-Paul-le-F. (Brenac)	<b>BRAJON Guillaume et Pierre</b>	Guillaume BRAJON, d'Aboulinq (Saint-Christophe-43), reçoit de Pierre BRAJON, son frère, de Brénac (Saint-Paul-le-Froid), paiement dot faite à Guillaume en son CM avec Isabeau GAILLARD
3E7037	9	05/09/1745	garantie	St-Christophe-43 (Aboulinq, Gousabeau)	<b>BRAJON Guillaume, DURAND Jacques, GAUTIER Christophe, GAZAGNON Pierre</b>	Guillaume BRAJON, laboureur, d'Aboulinq (Saint-Christophe-43), a été l'objet d'une saisie sur ses fruits à la requête du seigneur de BEAUMONT, par exploit du 12/05/1745 et envisage de poursuivre en cassation. Néanmoins, il offre garantie à Jacques DURAND, Christophe GAUTIER et Pierre GAZAGNON, d'Aboulinq, et Pierre BONIDAN, de Gouzabeau.
3E7032/146		04/06/1739	CM	St-Paul-le-F. (Brenac), St-Christophe-43 (Aboulinq)	<b>BRAJON Guillaume, GAILLARD Isabeau</b>	Guillaume BRAJON, fils de Pierre et de feu Jeanne RAMEIL, de Brenac (St-Paul-le-Froid), avec Isabeau GAILLARD, fille de feus Guillaume et Antoinette TREMOULET, d'Aboulinq (St-Christophe). La fiancée est assistée de Pierre BRUNEL, laboureur, de St-Bonnet-de-Montauroux, et Antoine TREMOULET, laboureur, de Tresbos (ibidem), les curateurs que son père avait désignés lors de son testament reçu le 16/04 dernier par messire JEAN, prêtre et curé de St-Christophe-43. La fiancée se constitue en tous ses biens. Le père du fiancé apporte à son fils, comme droits de légitime paternels et maternels, 999 livres. Les curateurs ont remis au fiancé tout ce qui est contenu dans l'inventaire établi lors du testament dudit feu GAILLARD, sauf le ferrat qui n'a pas été trouvé. Il leur en donne tout-de-même quittance.
3E7032/157		22/06/1739	Quittance	St-Christophe-43, St Symphorien (Le Chambon)	<b>BRAJON Guillaume, MIAILLE Louis</b>	Louis MIAILLE, muletier, du Chambon (St-Symphorien), a reçu de Guillaume BRAJON, mari d'Isabeau GAILLARD, d'Aboulinq (St-Christophe-43), 99 livres, suite au contrat de vente d'un champ (chez Me NAUTON), avec pacte de rachat, consenti par feu Guillaume GAILLARD, père de ladite Isabeau, audit MIAILLE.
3E7038	59	22/12/1746	CM	Grandrieu (Chabanettes), la Panouse (le Viala)	<b>BRAJON Jacques-François et PAGES Madeleine</b>	François-Jacques BRAJON, fils de feu Jacques et de Claire CHALDAUREILLE, du mas de Chabanettes (Grandrieu), habitant Coulagnes Hautes (Rieutort), avec Madeleine PAGES, fille d'André et Marguerite CELLIER, du Viala (la Panouse). Partie de la dot à se faire payer par Pierre CELLIER, laboureur, de Combes (Saint-Paul-le-froid) sur la dot faite à Marguerite CELLIER en son CM avec ledit PAGES. Autre somme à se faire payer auprès de Dominique ROUMIEUE, de la Gleisolle (Châteauneuf), sur une obligation consentie chez feu Me BONNIOL le 14/06/1719 à feu Jean BATAILLE. Voir aussi testament du 20/03/1743 chez messire JULLIEN, prêtre, curé de la Panouse enregistré par Me DEBODETY le 19/07/1746 où Madeleine PAGES est faite héritière universelle par Jean BATAILLE. Rappel de la donation faite au fiancé par son père le 16/08/1745 reçue par Me OUVRIER, notaire de Rieutort, contrôlée au bureau de Mende le 28/08/1745 et du testament fait par feu Jacques CHALDAUREILLE, père de Claire, en faveur dudit BRAJON, son fils, fiancé, le 19/02/1739 chez Me OUVRIER, contrôlé au bureau de Mende.

3E7037	244	23/07/1746	testament	St-Symphorien (la Brugeyre)	<b>BRAJON Jean</b>	Jean BRAJON, laboureur, de la Brugeyre basse (Saint-Symphorien), malade. Sépulture tombeau de ses prédécesseurs au cimetière paroissial de Saint-Symphorien. Legs à ses filles, Claude, Françoise, Marguerite et Claudine BRAJON eues avec feu Marie LAROCHE, sa 1ère femme, ainsi qu'à son autre fille, Marie BRAJON, eue avec Anne BAFFIER, sa 2nde femme. Legs à sa 2nde femme. Héritière universelle, son autre fille, Catherine BRAJON, du 1er lit. Evoqués, Michel BASSIER, son beau-père, et Jeanne BASSIER, soeur de sa femme.
3E7038	205	25/08/1747	quittance	St-André-Capcèze (l'Estrade), Sénéchas-30 (Chalap)	<b>BRAJON Jean et Pierre, DUMAS Jean et autre Jean</b>	Jean et Pierre BRAJON, père et fils, le fils donataire du père, de l'Estrade (Saint-André-Capcèze-48, diocèse d'Uzès), ont reçu de Jean et autre Jean DUMAS, père et fils, de Chalap (Sénéchas-30, diocèse d'Uzès), paiement d'une obligation reçue par Me LEYRETTE, notaire de Villefort, le 09/05/1745, représentant la dot de feu Françoise BRAJON, femme dudit DUMAS fils.
3E7037	277 A	01/10/1746	quittance	La Panouse (Espinouse-de-Fenestres), Montpellier-34	<b>BRAJON Jean et Vitale</b>	Jean BRAJON, natif d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse), habitant depuis longtemps Montpellier-34, a reçu de Vitale BRAJON, sa sœur, veuve de Jean IRAL [sic], dudit lieu, paiement de 99 livres, ses droits de légitime paternels et maternels réglés entre eux par acte chez Me de BODETY. Ceci, sans préjudice de ce qui pourrait lui être dû des droits de légitime de feu Etienne BRAJON par les hoirs de Jean-Jacques BRAJON, de Chabanettes.
3E7038	81	10/01/1747	quittance	St-Symphorien (la Brugeyre-Basse), Verreyrolles-43	<b>BRAJON Jean, LAROCHE Claude</b>	Jean BRAJON, mari de feu Marie LAROCHE, de la Brugeyre basse (Saint-Symphorien), reçoit de Claude LAROCHE, son beau-frère, de Verreyrolles-43, échéance de dot prévue au CM.
3E7038	253	10/11/1747	quittance	La Panouse (le Viala), St-Paul-le-F.	<b>BRAJON Jean-François, CELLIER Pierre</b>	Jean-François BRAJON, mari de Madeleine PAGES, du Viala (la Panouse), reçoit de Jean CELLIER, son oncle, de Saint-Paul-le-Froid, une échéance de la dot faite par Marguerite CELLIER, sa belle-mère, en son CM.
3E7026	48	30/09/1731	obligation	Auroux (les Salles), Grandrieu (Mas de Chabanettes)	<b>BRAJON Jean-Jacques, TREBUCHON Pierre</b>	Pierre TREBUCHON [écrit "TREBOUSCHON"], laboureur, des Salles (Auroux), a acheté à Jean-Jacques BRAJON, laboureur, du mas de Chabanettes (Grandrieu), une jument. Prix et modalités de paiement.
3E7032/095		21/03/1739	Obligation	Grandrieu (Fajoles)	<b>BRAJON Marguerite</b>	Marguerite BRAJON est femme de Jean MALET, laboureur, de Fajoles (Grandrieu), qui est en prison pour dettes (prisons du sénéchal de Montpellier ; il y a un procès-verbal de l'arrestation daté du 27/01 dernier, signé par BOUDON, JALABERT et autres huissiers et contrôlé à Montpellier). Il doit 1.700 livres à Pierre de FUSTIERS, sieur des Laubies, habitant à Chaux (St-Frézal-d'Albugès), et fermier du prieuré de Grandrieu. Pour le faire sortir de prison, sa femme, renonçant au <b>droit velleyen et à l'authentique</b> dont lui a parlé le notaire et qu'il lui a expliqué, préfère payer la dette et s'engage à verser 10 paiements égaux "annuels et sécutifs". <b>Voir suite ci-après.</b>

3E7032/095		21/03/1739	Obligation	Grandrieu (Fajoles)	<b>BRAJON Marguerite</b>	Suite : [Décret du sénat romain par lequel les femmes ne peuvent s'engager valablement pour d'autres, en sorte que si elles se sont chargées de quelque obligation contractée par une autre personne, comme servant de caution ou autrement, elles ne peuvent être valablement poursuivies pour raison de telle obligation (Jean-Pierre Valgalier- LHG). Senatus-consulte de Velleius Tutor et Silanus (Elisabeth Pépin LHG)]
3E7032/002		07/10/1738	CM	St-Paul-le-Froid (Brénac, la Brugeirette)	<b>BRAJON Pierre, BRUNEL Madeleine</b>	Pierre BRAJON, fils de Pierre BRAJON et de feu Jeanne RAMEIL, de Brénac (St-Paul-le-Froid), avec Madeleine BRUNEL, fille de Jean BRUNEL et de feu Jeanne GARREL, de la Brugeirette (ibidem). Outre son père, la fiancée est assistée de François BRUNEL, son frère aîné, de la Brugeirette. Le père du fiancé lui fait donation de la moitié de ses biens et lui transmet le fidei-commis que lui a laissé en garde sa défunte femme (testament du 03/05/1732 devant Me ROBERT). Le père de la fiancée promet à sa fille 1.225 livres pour ses droits de nature paternels et maternels ainsi que 2 robes, 4 brebis, 1 vache pleine.
3E7032/215		05/12/1739	Quittance	Sallelles (St-Symphorien), St-Haon-43 (les Souils)	<b>BRAYE Guillaume , PAULHE Sébastien</b>	Sébastien PAULHE, marie de Marie BRAYE, des Souils (St-Haon-43), en Velay, a reçu de Guillaume BRAYE, son beau-frère, des Sallelles (St-Symphorien), un paiement sur la dot faite par Antoine BRAYE, père dudit Guillaume, à ladite Marie, sa fille.
3E7032/116		21/04/1739	Quittance	St-Symphorien (les Salelles, Ancette)	<b>BRAYE Guillaume et Jean</b>	Jean BRAYE, laboureur, d'Ancette (St-Symphorien), a reçu de Guillaume BRAYE, son frère, laboureur, des Salelles (ibidem), 108 livres sur la dot faite par Antoine BRAYE audit Jean, son fils, en son CM passé avec Marguerite ITIER devant feu Me BLANC.
3E7026	233	08/12/1732	quittance	Grandrieu (la Bataille), St-Symphorien	<b>BRAYE Jean et Abraham</b>	Abraham BRAYE, laboureur, de la Bataille (Grandrieu), a reçu de Jean BRAYE, son frère, de Saint-Symphorien, échéance de la dot faite par le frère à son frère au CM avec Rose MALEMBOUCHE chez feu Me RIMBAL.
3E7037	182	21/04/1746	quittance	St-Symphorien (Ancette, Salelles)	<b>BRAYE Jean, DUPOUX Joseph</b>	Jean BRAYE, d'Ancette (Saint-Symphorien), reçoit de Joseph DUPOUX, son neveu, mari de Louise BRAYE, de Salelles (ibidem), échéance de dot de son CM avec Marguerite ITIER,
3E7026	73	07/11/1731	quittance	St-Christophe-43 (France), St-Symphorien (Ancette)	<b>BRAYE Jean, ITIER Jean</b>	Jean ITIER, laboureur, de France (Saint-Christophe-43), a reçu de Jean BRAYE, son beau-frère, d'Ancette (Saint-Symphorien), une somme correspondant à la rémission faite par ledit ITIER de ses droits de légitime audit BRAYE reçue par Me de BODETY.
3E7038	39	29/11/1746	quittance	St-Symphorien (Ancette)	<b>BRAYE Jean, JOUBERT Louis</b>	Jean BRAYE, laboureur, d'Ancette (Saint-Symphorien), a reçu de Louis JOUBERT, d'Ancette, échéance d'un arrentement.
3E7037	10	12/09/1745	quittance	Ste-Colombe-de-Peyre (Viminet), Grandrieu (Bellelande)	<b>BRESSON Jean, CROUZET Jeanne</b>	Jean BRESSON, de Viminet (Sainte-Colombe-de-Peyre), reçoit de Jeanne CROUZET, veuve de Jacques DELMAS, de Bellelande (Grandrieu), ce qui lui est dû par acte chez Me VALETTE le 15/04/1741 pour vente de foin.

3E7037	201	23/05/1746	quittance	St-Symphorien (le Chambon)	<b>BRESSON Jean-Joseph, MERLE Jean, COUCOULAGNES Michel et Pierre, BONHOMME Jean</b>	Jean-Joseph BRESSON et demoiselle Marie RICHARD, du Chambon (Saint-Symphorien), reçoit de Jean-Joseph BRESSON, Jean MERLE, Michel et Pierre COUCOULAGNES, Jean BONHOMME, sequestres établis à la requête de M. de la BAUME de VABRES, sur les fruits de ladite RICHARD en 1741, laquelle s'est cassée par sentence des ordinaires du Chambon le 20/11/1741 signifiée auxdits séquestres, 4 sétiers 1 carte de blé-seigle, qui sont les entiers fruits provenus de ceux saisis.
3E7038	100	15/02/1747	quittance	Grandrieu (Florensac)	<b>BRESSON Pierre et Jean, SAINT-JEAN Jean</b>	Pierre BRESSON et Jean SAINT-JEAN, mari de Marie BRESSON, de Florensac (Grandrieu), reçoivent de Jean BRESSON, leur frère et beau-frère, de Florensac, l'un, Pierre, pour la rémission du 20/01/1746 chez Me DEBODETY, et pour Jean SAINT-JEAN, le 29/01/1746, même notaire (photos 115 et 116 dans 3 E 7037).
3E7037	115 B	29/01/1746	cession	Grandrieu (Florensac), Ste-Colombe-de-M.	<b>BRESSON Pierre, Marie et Jean, BRUN Benoît</b>	Pierre et Marie BRESSON, de Florensac (Grandrieu), fils et fille de feu Isabeau VIALA, Benoît BRUN, mari de Jeanne BRESSON, habitant Sainte-Colombe-de-Montauroux [paroisse rattachée à Grandrieu en 1965], ont remis à Jean BRESSON, leur frère et héritier de la feu VIALA, le legs fait dans son testament chez feu Me de BODETY le 12/2/.... (année illisible à cause d'une tache d'encre ; finit par 9 ; peut-être 1729).
3E7037	60	09/11/1745	quittance	Arzenc, la Panouse (Bonnial)	<b>BRESSON Privat, BOULET Pierre</b>	Privat BRESSON, laboureur, d'Arzenc, reçoit de Pierre BOULET, laboureur, de Bonnial (la Panouse), une échéance du legs fait par feu Joseph BOULET, père dudit Pierre, au CM d'Antoine BRESSON avec Françoise BOULET, somme que ledit BRESSON assure et reconnaît au profit dudit BOULET et de sadite belle-fille. Parmi les témoins, François CHEVALIER, cordonnier de Grandrieu.
3E7032/047		03/01/1739	CM	St-Paul-le-Froid (le Chayla, Combes)	<b>BRET François, CLAUSON Marie</b>	François BRET, fils de feus Benoît et Marguerite MALIGE, du Chayla (St-Paul-le-Froid), avec Marie CLAUSON, fille de Pierre et de feu Marguerite MATHIEU, des Combes (ibidem). Le fiancé est majeur. La dot consiste en les droits paternels et maternels de la fiancée, 425 livres, y compris la valeur de ce que le fiancé a déjà reçu de son futur beau-père : une paire de garde-robes fermées à clé, un tour à filer, 2 robes. Parmi les témoins, Jean VIGIERE, carabinier du Roi dans la brigade de Prémont, en quartier à Langogne, déjà présent lors de la signature de plusieurs actes.
3E7026	54	14/10/1731	quittance	St-Symphorien (Mas Chambaud, Salelles)	<b>BRET Jean, CHAURAND Pierre</b>	Jean BRET, ménager, de Mas Chambaud (Saint-Symphorien), reçoit de Pierre CHAURAND, laboureur, des Salelles (ibidem), échéance de l'arrentement passé par ledit BRET (conjointement avec Isabeau MARTIN, sa belle-mère, veuve d'autre Jean BRET, comme tuteur des enfants dudit feu Jean et de ladite MARTIN), audit CHAURAND chez Me de BODETY.
3E7026	205	19/10/1732	quittance	St-Symphorien (Chams, Mas Chambaud)	<b>BRET Jean, HEBRARD Pierre</b>	Pierre HEBRARD, laboureur, de Chams (Saint-Symphorien), reçoit de Jean BRET, tuteur d'Isabeau BRET, sa nièce, fille de feu autre Jean BRET, de Mas Chambaud (ibidem), paiement suite à condamnation obtenue contre ledit BRET des officiers ordinaires de Mas Chambaud le 19/10/1729.
3E7032/114		20/04/1739	Arrentement	St-Symphorien (Veyrières, la Vialatte)	<b>BRET Pierre, LAROCHE Privat, POLGE Louis</b>	Louis POLGE, bourgeois, de la Vialatte (St-Symphorien), fermier des prieurés de Thoras-43 et de St-Symphorien, a sous-affermé pour 2 ans la dime à la gerbe à Pierre BRET et Privat LAROCHE, laboureurs, de Veyrières (St-Symphorien), moyennant, par an, 10 livres et 43 setiers de blé-seigle.

3E7026	56	14/10/1731	quittance	Grandrieu (Florensac, Montagnac)	<b>BRINGER Antoine, ASSENAT Jean</b>	Jean ASSENAT, mari de Louise BRINGER, de Florensac (Grandrieu), a reçu d'Antoine BRINGER, laboureur, de Montagnac (ibidem), échéance de dot faite par ledit Antoine à sa sœur, Louise, en son CM chez Me de BODETY.
3E7026	84	30/11/1731	achat	Grandrieu (Montagnac), St-Symphorien (la Brugeyre-Basse)	<b>BRINGER Antoine, DUMAS Balthazar</b>	Antoine BRINGER, laboureur, de Montagnac (Grandrieu), vend à Balthazar DUMAS, laboureur, de la Brugeyre Basse (Saint-Symphorien), un pâtural et un champ. Description, situation cadastrale, prix, conditions de paiement.
3E7026	6	26/05/1731	quittance	Grandrieu (la Grange, Belviala)	<b>BRINGER Françoise, GELION Etienne</b>	Etienne GELION, laboureur, de la Grange (Grandrieu), a reçu de Françoise BRINGER, veuve et héritière de Jacques RICHARD, de Belviala (ibidem), paiement d'une dette de 2 sesterées de blé (32 livres) que ledit feu RICHARD a reconnu devoir dans son dernier testament.
3E7026	109	14/04/1732	quittance	Arzenc (Ponchalsac), Grandrieu (Belviala)	<b>BRINGER Françoise, MOURGUE Henri</b>	Henri MOURGUE, mari de feu Marie RICHARD, de Ponchalsac (Arzenc), a reçu de Françoise BRINGER, veuve de Jacques RICHARD, de Belviala (Grandrieu), dernier paiement suite à un accord passé entre ledit feu Jacques et ledit MOURGUES le 8/06/1730 chez Me de BODETY.
3E7038	238	21/10/1747	quittance	Gabrias (Badassé), Grandrieu (Belviala)	<b>BRINGER Jean, GAZAGNON Etienne</b>	Jean BRINGER, mari de feu Vitale CHARDONNAL, de Badassé [écrit "Badasset"] (Gabrias), reçoit d'Etienne GAZAGNON, laboureur, de Belviala (Grandrieu), paiement des droits légitimaires de Vitale.
3E7038	38	29/11/1746	vente	Verreyrolles-43, Vabres-43 (Pourcharesses)	<b>BRINGER Jean, GRIMAUD Jean</b>	Jean BRINGER, natif de Verreyrolles-43, habitant depuis longtemps le bas Languedoc, donataire de François BRINGER, son frère, et procureur d'Antoine BRINGER, son autre frère, par acte du 15/11/1746 chez Me MARRON, notaire de Grospierres-07, contrôlé le même jour au bureau de Joyeuse-07, agissant au nom dudit et de Jeanne BRINGER, sa soeur, lesdits BRINGER, frères et soeur, enfants de et succédant à feu Jean BRINGER et Anne CHARDONNAL, vendent à Jean GRIMAUD, laboureur, de Pourcharesses (Vabres-43), un chazal de maison et un jardin ayant appartenu à feus Jean CHARDONNAL et Jeanne CHEVALIER, mariés, et par eux donnés à ladite feu Anne CHARDONNAL, leur fille, dans son CM reçu par Me GIRAUD le 14/10/1709. Situation. Conditions de la vente.
3E7032/015		31/10/1738	Obligation	St-Jean-la-F. (le Bourg, mas de la Ginestière)	<b>BROQUIN Antoine, CROUZET Jean</b>	Jean CROUZET, ménager, du mas de la Ginestière (St-Jean-la-Fouillouse), doit à messire Antoine BROQUIN, docteur en théologie, prêtre et curé dudit St-Jean, 1.170 livres pour le prix du blé qu'il lui a acheté et pour un pré. Il a fallu 3 sentences des Ordinaires dudit lieu pour contraindre à payer. Règlement sous forme de rente avec l'hypothèque de 3 prés (confronts) en garantie.
3E7037	22	02/10/1745	obligation	Grandrieu (les Mèdes, le bourg)	<b>BROUILLET André, BOULET Antoine</b>	André BROUILLET, laboureur, des Mèdes (Grandrieu), emprunte à Antoine BOULET, laboureur, de Grandrieu. Conditions.
3E7037	10	12/09/1745	bail à ferme	Grandrieu (les Mèdes), Auroux (Salles)	<b>BROUILLET André, BRUNEL Privat</b>	André BROUILLET, mari de Jeanne GOUPIL, des Mèdes (Grandrieu), baille à ferme à Privat BRUNEL, des Salles (Auroux), un champ des biens de sa femme. Situation, description, conditions du bail.

3E7037	17	26/09/1745	quittance	Grandrieu (les Mèdes), St-Vénérand-43 (Freissinet)	<b>BROUILLET André, CACAUD Jean</b>	André BROUILLET, mari de Jeanne GOUPIL, fille et donataire de Rose BIEL, des Mèdes (Grandrieu), reçoit de Jean CACAUD, de Freissinet (Saint-Vénérand-43), pour le prix de l'arrentement d'un escanson de métairie que lesdits BIEL et GOUPIL ont au terroir de Malvielle (Saint-Vénérand-43).
3E7038	230	04/10/1747	CM	Grandrieu (la Fage, le bourg)	<b>BROUILLET André, CHEVALIER Marie</b>	André BROUILLET, fils de feu Etienne, tisserand, et de Marie SABADEL, de la Fage (Grandrieu), avec Marie CHEVALIER, fille de François, cordonnier, et de feu Félisse BOUQUET, de Grandrieu. Privat BROUILLET, frère aîné du fiancé, donataire et fidéi-commis d'Etienne.
3E7038	290	18/12/1747	quittance	Grandrieu	<b>BROUILLET André, DANCE Marguerite</b>	André BROUILLET, mari de Marie CHEVALIER, de Grandrieu, reçoit de Marguerite DANCE, veuve de Jacques LAPORTE, de Grandrieu, paiement d'une obligation contractée par ledit feu LAPORTE auprès de François CHEVALIER, cordonnier, de Grandrieu, du chef de feu Félisse BOUQUET, mère de ladite Marie CHEVALIER (actes des 25/05/1730 et 12/04/1736 chez feu Me DEBODETY).
3E7032/037		15/12/1738	Quittance	Grandrieu (le Bouschet-Fraisse, le Bourg)	<b>BROUILLET Antoine, BERJON Pierre</b>	Pierre BERJON, ménager, de Grandrieu, a reçu d'Antoine BROUILLET, laboureur, du Bouschet-Fraisse [il est écrit "de la Chappe Bouschet-Fraisse" sans rature] (ibidem), 60 livres correspondant à la rémission faite par André BROUILLET, des Mèdes (ibidem) audit BERJON, à prendre audit Antoine BROUILLET (acte devant le présent notaire).
3E7037	216	03/06/1746	quittance	Grandrieu (le Bouschet-Fraisse, la Bataille)	<b>BROUILLET Antoine, TREBUCHON Claude</b>	Antoine BROUILLET, laboureur, du Bouschet-Fraisse (Grandrieu), reçoit de Claude TREBUCHON, de la Bataille (ibidem), une échéance de la dot faite à Agnès TREBUCHON, sa fille, en son CM avec autre Antoine BROUILLET, fils dudit.
3E7038	259	20/11/1747	quittance	Grandrieu (le Bouschet-Fraisse, la Bataille)	<b>BROUILLET Antoine, TREBUCHON Claude</b>	Antoine BROUILLET, laboureur, du Bouschet-Fraisse (Grandrieu), a reçu de Claude TREBUCHON, de la Bataille (Grandrieu), quittance de dot faite à Agnès TREBUCHON, fille dudit, en son CM avec autre Antoine BROUILLET, fils dudit, chez Me DEBODETY.
3E7032/099		23/03/1739	Testament	Grandrieu (la Fage)	<b>BROUILLET Etienne</b>	Etienne BROUILLET, journalier, la Fage (Grandrieu), malade, désigne pour sa sépulture le tombeau de ses prédécesseurs au cimetière paroissial. A ses enfants, Privat, André, Marguerite, Agnès jeune BROUILLET et autre Agnès BROUILLET, femme de Jean ROCHE, de Fuletin, 5 sols à chacun pour leurs droits légitimes. Héritière universelle, Marie SABADEL, sa femme, en fidei-commis à remettre à l'un de leurs fils.
3E7026	156	08/07/1732	quittance	Grandrieu (la Fage)	<b>BROUILLET Etienne, BONNAL Antoine</b>	Antoine BONNAL, laboureur, de la Fage (Grandrieu), reçoit d'Etienne BROUILLET, laboureur, dudit lieu, échéance de 2 pensions issues de la donation faite par ledit BROUILLET et sa femme, feu Marguerite SABADEL, chez Me de BODETY [le 25/12/1729].
3E7026	59	17/10/1731	quittance	St-Symphorien (Chams)	<b>BROUILLET Guillaume, GAUTIER Jacques</b>	Jacques GAUTIER, dit La Rose, de Grandrieu, a reçu de Guillaume BROUILLET [écrit "BROULHET"], de Chams (Saint-Symphorien), remboursement de taille et censive.
3E7026	257	19/01/1733	CM	Laval-Atger (Tresbos, Montauroux)	<b>BROUILLET Joseph et VIALLE Marie</b>	Joseph BROUILLET, de Jean et de feu Jeanne HUGON, de Tresbos (Laval-Atger), avec Marie VIALLE, fille de feu Pierre et de Jeanne COUDEYRE, de Montauroux (ibidem). Liste d'objets.

3E7026	279	08/02/1733	rémission	St-Bonnet-de-M. (Tresbos)	<b>BROUILLET Noël, BONNEFILLE Jean</b>	Noël BROUILLET, mari de Jeanne REDON, de Tresbos (Saint-Bonnet-de-Montauroux), a cédé à Jean BONNEFILLE, fils et donataire de Marguerite REDON, et icelle de feu Catherine BASSIER, sa mère, de Tresbos, le droit de succession advenu à ladite Jeanne REDON par le décès ab intestat de autre Jeanne REDON, sa soeur. Le prix de la rémission est une partie de la somme que feu François BONNEFILLE, père dudit Jean, comme mari de ladite Marguerite REDON s'obligea de payer à ladite Jeanne, sa belle-soeur, en son CM avec ledit BROUILLET le 06/10/1712 chez Me de BODETY. Echéancier.
3E7038	192	16/07/1747	quittance	Grandrieu (la Fage, Espinousette)	<b>BROUILLET Privat, CARTALADE Jean</b>	Privat BROUILLET, laboureur, de la Fage (Grandrieu), mari de Marie CARTALADE, reçoit de Jean CARTALADE, son beau-père, d'Espinousette (ibidem), 3 échéances de la dot promise.
3E7032/137		23/05/1739	Quittance	St-Christophe-43 (le Bourg, Le Meynial)	<b>BROUSSARD Antoine, ROCHE Jean</b>	Jean ROCHE, laboureur, du Meynial (St-Christophe-43), a reçu d'Antoine BROUSSARD, laboureur, de ladite paroisse, un remboursement de taille et de censive pour un pré que ce dernier possède depuis 18 ans et qui était auparavant de la métairie dudit ROCHE.
3E7026	153	29/05/1732	quittance	Laval-Atger (Tresbos), Grandrieu (la Fage)	<b>BROUSSARD François, CHEVALIER Louis</b>	Louis CHEVALIER, travailleur, de Tresbos (Laval-Atger), a reçu de François BROUSSARD, mari de Catherine VIGOUROUX, fille de feu Claude, de la Fage (Grandrieu), reçoit reste à payer d'une obligation consentie par ledit feu Vigouroux en faveur dudit CHEVALIER le 24/06/1726 chez Me de BODETY.
3E7038	304	26/01/1748	quittance	Grandrieu (la Fage, la Chapelle)	<b>BROUSSARD François, LAHONDES Jean jeune</b>	François BROUSSARD, habitant la Fage (Grandrieu), fils et ayant droit cédé de Pierre BROUSSARD, reçoit de Jean LAHONDES, fils et donataire d'autre Jean, de la Chapelle (ibidem), paiement d'une obligation consentie par ledit LAHONDES audit Pierre BROUSSARD chez Me LAPORTE et cédée par ledit Pierre à son fils, François, chez Me LAPORTE.
3E7026	115	20/04/1732	rémission	Serverette, Grandrieu (la Fage)	<b>BROUSSARD François, PEZON Vidal et Marie</b>	Vidal et Marie PEZON, frère et sœur, succédant aux biens de feu Agnès VIGOUROUX, leur mère, de Serverette, ont cédé à François BROUSSARD, tailleur d'habits, mari de Catherine VIGOUROUX, fille et héritière de feu Claude, de la Fage (Grandrieu), tout ce qui peut leur rester dû de la dot faite par feus Vidal VIGOUROUX et Françoise PAGES à ladite Agnès VIGOUROUX, leur fille, au CM passé avec feu Pierre PEZON chez feu Me CROUZET. Prix de la rémission, 72 livres à se faire payer par Guillaume BONNET qui avait consenti une obligation à Pierre BROUSSARD, père dudit François, chez Me de BODETY le 28/04/1727, laquelle obligation avait été cédée par ledit Pierre BROUSSARD audit François, son fils, au CM de ce dernier avec Catherine VIGOUROUX, chez Me LAPORTE.
3E7038	26	10/11/1746	précaire	Croisances-43, St- Vénérand-43 (Mallevieille), St- Christophe-43	<b>BROUSSARD Pierre et Antoine, Vital HUGONY</b>	Pierre BROUSSARD, laboureur, de Croisances-43, avait pris à titre de précaire de Vital HUGONY, laboureur, de Mallevieille (Saint-Vénérand), une paire de taureaux de 4 ans, l'un poil chatain, l'autre garrel. Le dit HUGONY subroge Antoine BROUSSARD, laboureur, de Saint-Christophe-43.

3E7026	102	30/03/1732	quittance	St-Christophe-43 (Gousebeau)	<b>BROUSSARD Pierre jeune et autre Pierre aîné</b>	Pierre BROUSSARD jeune, laboureur, de Gousebaud (Saint-Christophe-43), a reçu de autre Pierre BROUSSARD, son frère aîné, une échéance de ce qui lui était dû pour la rémission de ses droits légitimaires au profit de son frère chez Me de BODETY.
3E7026	288	29/03/1733	quittance	St-Christophe-43 (Gousebeau)	<b>BROUSSARD Pierre vieux et jeune</b>	Pierre BROUSSARD jeune, laboureur, de Gousebaud (Saint-Christophe-43), a reçu de autre Pierre BROUSSARD, son frère aîné, dudit lieu, une échéance de ce qui lui était dû pour la rémission de ses droits légitimaires au profit de son frère chez Me NAUTON.
3E7026	60	19/10/1731	quittance	Grandrieu, Vabres-43 (Pourcharesses)	<b>BROUSSARD Pierre, BOUVERON Martin</b>	Pierre BROUSSARD, tailleur d'habits, de Grandrieu, a reçu de Martin BOUVERON, laboureur, de Pourcharesses (Vabres-43), ses droits de légitime paternels et maternels.
3E7026	104	30/03/1732	quittance	St-Christophe-43 (le Meynial)	<b>BROUSSARD Pierre, ROCHE Vidal</b>	Vidal ROCHE, mari d'Anne BROUSSARD, du Meynial (Saint-Christophe-43), a reçu de Pierre BROUSSARD, son beau-frère, dudit lieu, échéance de la dot reçue par Me SAINT-HAON, notaire de Saint-Haon-43.
3E7032/221		21/12/1739	Quittance	St-Christophe-43 (le Bourg, Le Meynial)	<b>BROUSSARD Pierre, ROCHE Vidal</b>	Vidal ROCHE, mari d'Anne BROUSSARD, du Meynial (St-Christophe-43), a reçu de Pierre BROUSSARD, son beau-frère, de St-Christophe, 40 livres sur la dot faite à sa sœur au CM de celle-ci passé devant Me de SAINT-HAON.
3E7038	254	12/11/1747	quittance	St-Symphorien (le Chambon), St-Christophe-43 (Aboulinq)	<b>BRUGEIRE Pierre, LAFONT Pierre</b>	Jean BRUGEYRE, mari d'Isabeau LAFONT, du Chambon (Saint-Symphorien), a reçu de pierre LAFONT, son neveu, d'Aboulinq (Saint-Christophe), échéance de dot.
3E7026	188	05/10/1732	achat	Grandrieu (Bouschet-Fraise, Chabestras)	<b>BRUGEIRON (de) Jean, CLAUX Etienne</b>	Jean de BRUGEIRON, chevalier, seigneur du Bouschet, Chabestras, Pommiers, Rouret et autres places, habitant en son château du Bouschet-Fraise (Grandrieu), a vendu à Etienne CLAUX, meunier, de Chabestras (ibidem), un pré. Situation cadastrale. Prix réglé immédiatement.
3E7026	302	18/04/1733	arrentement	Grandrieu (château du Bouschet-Fraise, Ste-Colombe-de-M. (la Brugeyre)	<b>BRUGEIRON (de) Jean, COUDERC Jacques</b>	Messire Jean de BRUGEIRON, seigneur du Bouschet, de Chabestras, Pommier, Rauret et autres lieux, habitant en son château du Bouschet-Fraise (Grandrieu), a donné à ferme à Jacques COUDERC, de la Brugeyre (Sainte-Colombe-de-Montauroux), un sien domaine et métairie situés à Laval-Atger. Description et conditions du bail.
3E7026	304	18/04/1733	achat	Grandrieu (château du Bouschet-Fraise, la Fage)	<b>BRUGEIRON (de) Jean, MALLET Jacques</b>	Messire Jean de BRUGEIRON, seigneur du Bouschet, de Chabestras, Pommier, Rauret et autres lieux, habitant en son château du Bouschet-Fraise (Grandrieu), a vendu à Jacques MALLET, laboureur, de la Fage (Grandrieu), un petit champ situé à la Fage. Localisation, conditions de la vente.
3E7026	120	30/04/1732	arrentement	Grandrieu (le Bouschet-Fraise, Rauret-43)	<b>BRUGEYRON (de) Jean, CHAUMELY Jean</b>	Messire Jean de BRUGEIRON, seigneur du Bouschet, de Chabestras, Pommier, Rauret et autres lieux, habitant en son château du Bouschet-Fraise (Grandrieu), adjudicataire des biens de Jean VIALA, de Rauret-bas-43 par sentence du sénéchal du Puy-43, lequel seigneur a donné à ferme à Jean CHOMELY, laboureur, du Rauret-43, diocèse du Puy, des terres contenues dans la saisie faite par Marc de BRUGEIRON, seigneur de Fraissinet, sur ledit Jean VIALA, le 15/12/1702. Liste des terres. Conditions du bail.

3E7038	85	23/01/1747	affermage	Saint-Paul-le-Froid (Château du Chayla), Montauroux	<b>BRUGEYRON (de) Jean, COUDEYRE Pierre et BARTHELEMY</b>	Messire Jean de BRUGEYRON, chevalier, seigneur du Bouschet, Chabestras et autres lieux, procureur de très haut et très puissant seigneur messire Joseph Balthazar de LANGLADE, chevalier, seigneur vicomte du Chayla, son beau-frère, baron de Montauroux et autres places, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général des armées de Sa Majesté, directeur général de la Cavalerie Dragon de France, gouverneur de Villefranche en Roussillon, commandant à Gand, ledit seigneur du Bouschet habitant au château du Chayla-d'Ance (Saint-Paul-le-Froid), ayant une procuration dudit seigneur chez Me TORRENT, notaire de Saugues-43, du 29/10/1737, baille à ferme à Pierre et Barthélemy COUDEYRE, père et fils, le fils donataire du père, une partie de métairie au terroir de Montauroux. Description. Modalités.
3E7038	155	27/05/1747	nomination	St-Paul-le-F. (le Chayla-d'Ance), Thoras-43 (Ventajol)	<b>BRUGEYRON (de) Jean, GIBERT Joseph, BONNET Jean-Pierre</b>	Messire Jean de BRUGEYRON, chevalier, seigneur du Bouschet, Chabestras, Pommiers, Rouret et autres places, habitant au château du Chayla-d'Ance (Saint-Paul-le-Froid), procureur de très haut et très puissant seigneur messire Nicolas Balthazar de LANGLADE, chevalier, vicomte du Chayla, baron de Montauroux, Chambon et autres places, chevalier de ses ordres, commandant pour Sa Majesté dans la ville de Gand, patron et collecteur de plein droit de la chapelle Ste Catherine créée en la paroisse de Grandrieu par acte chez Me TORRENT, notaire de Saugues, le 29/10/1737, suite à vacance du poste par le décès de messire Jean-François BERTRAND, prêtre, y nomme messire Joseph GIBERT, prêtre de Ventajol (Thoras-43). Présence de Jean-Pierre BONNET, prêtre et vicaire de la paroisse de Grandrieu.
3E7038	87	23/01/1747	affermage	Saint-Paul-le-Froid (Château du Chayla), Thoras-43 (Mont Claux)	<b>BRUGEYRON (de) Jean, LIMAGNE Jean-Pierre</b>	Messire Jean de BRUGEYRON, chevalier, seigneur du Bouschet, Chabestras et autres lieux, procureur de très haut et très puissant seigneur messire Joseph Balthazar de LANGLADE, chevalier, seigneur vicomte du Chayla, son beau-frère, baron de Montauroux et autres places, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général des armées de Sa Majesté, commandant à Gand, ledit seigneur du Bouschet habitant au château du Chayla-d'Ance (Saint-Paul-le-Froid), baille à ferme à Jean-Pierre LIMAGNE, de Mont Claux [ainsi écrit dans Cassini, écrit Montclos dans l'acte], (Thoras-43). Description. Modalités.
3E7026	280	15/02/1733	arrentement	Grandrieu (le Bouschet-Fraise), Laval-Atger (Montauroux)	<b>BRUGEYRON (de) Jean, PAGES Jean</b>	Messire Jean de BRUGEYRON, seigneur du Bouschet, de Chabestras, Pommier, Rauret et autres lieux, habitant en son château du Bouschet-Fraise (Grandrieu), agissant pour haut et puissant seigneur messire Joseph Nicolas Balthazar de Langlade, chevalier, seigneur vicomte du Chayla, baron de Montauroux et Chambon, seigneur de Champs, le Villaret d'Apcher, Belvezet, Maubec et autres places, brigadier des armées du roi, maître de camp du 1er régiment des gentilshommes de cavalerie, grand baillif, sénéchal et gouverneur de la duché de Mercoeur, son beau-frère, a prolongé à Jean PAGES, laboureur, de Montauroux (Laval-Atger), l'affermement de son domaine de Chams baillé par acte du 17/12/1724 chez Me de BODETY. Conditions du bail.

3E7037	254	26/08/1746	affermage	St-Paul-le-F. (le Chayla-d'Ance, Brenac)	<b>BRUGEYRON Jean, PONSONNAILLES Jean</b>	Messire Jean de BRUGEYRON, chevalier, seigneur du Bouschet, Chabestras, et autres places, procureur et fondé de pouvoir de très haut et très puissant seigneur messire Joseph Nicolas Balthazar de LANGLADE, chevalier, seigneur vicomte du Chayla, Montauroux, Chams et autres places, lieutenant-général des armées du roi, directeur général de la cavalerie, chevalier des ordres du roi, gouverneur pour sa majesté au gouvernement de Villefranche, ledit seigneur du Bouschet habitant à présent au château du Chayla d'Ance (Saint-Paul-le-froid), afferme à Jean PONSONNAILLES, laboureur, habitant Brénac (Saint-Paul-le-Froid), une métairie au Mas de Combres (même paroisse). Situation et conditions de l'affermage.
3E7032/005		12/10/1738	Obligation	Ste-Colombe-de-M. (la Brugeire, le Monteil)	<b>BRUN Antoine, PONTIER Jean</b>	Jean PONTIER, laboureur, de la Brugeire (Ste-Colombe-de-Montauroux), doit à Antoine BRUN jeune, laboureur, du Monteil (ibidem), 64 livres pour achat de laine et autre marchandise. Modalités de paiement.
3E7026	116	22/04/1732	quittance	St-Christophe-43, Ste-Colombe-de-M. (le Monteil)	<b>BRUN Antoine, TRANTIGNAC Jacques</b>	Jacques TRANTIGNAC, mari de Marie BRUN, de Saint-Christophe-43, a reçu d'Antoine BRUN, son beau-père, du Monteil (Sainte-Colombe-de-Montauroux), échéance de la dot faite au CM chez Me BASTIDE.
3E7026	283	24/02/1733	quittance	St-Christophe-43, Ste-Colombe-de-M. (le Monteil)	<b>BRUN Antoine, TRANTIGNAC Jacques</b>	Jacques TRANTIGNAC, mari de Marie BRUN, de Saint-Christophe-43, a reçu d'Antoine BRUN, son beau-père, du Monteil (Sainte-Colombe-de-Montauroux), échéance de la dot faite au CM chez Me BASTIDE.
3E7032/205		09/11/1739	Quittance	Ste-Colombe-de-M. (le Monteil), St-Christophe-43	<b>BRUN Antoine, TRINTIGNAC Jacques</b>	Jacques TRINTIGNAC, mari de Marie BRUN, de St-Christophe-43, a reçu d'Antoine BRUN, son beau-père, du Monteil (Ste-Colombe-de-Montauroux), 2 échéances de la dot faite au CM passé devant feu Me BASTIDE.
3E7026	16	18/06/1731	quittance	St-Jean-la-Fouillouse (le Cellier), Grandrieu (Aubespeyres)	<b>BRUN Barthélemy, BRUNEL Jean</b>	Jean BRUNEL, mari de Marianne BRUN, du Cellier (Saint-Jean-la-Fouillouse), a reçu de Barthélemy BRUN, fils donataire et émancipé de Michel, d'Aubespeyres (Grandrieu), échéance de dot faite par ledit Michel BRUN à ladite Marianne, sa fille, en son CM chez Me de BODETY le 16/01/1727, plus les étrennes données audit CM par ledit Michel à Catherine AVENTURIER, Claire CHAZALIER et Isabeau BRUNEL, aïeule, mère et soeur dudit Jean BRUNEL.
3E7032/029		16/11/1738	Quittance	Grandrieu (Aubespeires), St-Jean-la-F. (Le Cellier)	<b>BRUN Barthélemy, BRUNEL Jean</b>	Jean BRUNEL, du Cellier (St-Jean-la-Fouillouse), mari de Marianne BRUN, a reçu de Barthélemy BRUN, son beau-frère, fils de Michel, d'Aubespeires (Grandrieu), paiement d'une échéance de la dot faite par ledit Michel à sa fille (CM reçu par feu Me VIGIERE).
3E7032/032		29/11/1738	Quittance	Grandrieu (Aubespeires), St-Symphorien (Chams)	<b>BRUN Barthélemy, CHARDONNAL Jean</b>	Jean CHARDONNAL, mari de Marie BRUN, de Chams (St-Symphorien), a reçu de Barthélemy BRUN, fils donataire et émancipé de Michel, d'Aubespeires (Grandrieu), une échéance de la dot faite à ladite Marie par sesdits père et frère, au CM passé devant le présent notaire. Parmi les témoins, Me Jean-Baptiste GIBERT, praticien, de Chabestras (Grandrieu). [date : surcharge de 23ème en 29ème]
3E7032/024		10/11/1738	Quittance	Grandrieu (Aubespeires), St-Symphorien (Chams)	<b>BRUN Barthélemy, MATHIEU Antoine</b>	Antoine MATHIEU, laboureur, habitant de Chams (St-Symphorien), ayant procuration de Louise VIALA, a reçu de Barthélemy BRUN, d'Aubespeires, une somme accordée à ladite Louise par un exécutoire des Ordinaires du Bouchet-Fraisse, le 27/10 dernier, pris contre ledit BRUN et Michel BRUN, son père.

3E7026	59	17/10/1731	quittance	Grandrieu (Bellelande, Aubespeyres)	<b>BRUN Barthélemy, ROCHE Privat</b>	Privat ROCHE, mari de Louise BRUN, de Bellelande (Grandrieu), a reçu de Barthélemy BRUN, fils émancipé de Michel, d'Aubespeyres (ibidem), échéance de la dot faite par ledit Michel BRUN à sa fille Louise au CM reçu par feu Me CROUZET.
3E7026	200	12/10/1732	quittance	Grandrieu (Manoresches)	<b>BRUN Benoît, BRUNEL Jean-Pierre</b>	Jean-Pierre BRUNEL, mari de Marie ROUSSET, de Manoresches (Grandrieu), a reçu de Benoît BRUN, son beau-frère, échéance de la dot faite par le beau-frère à sa belle-sœur au CM chez Me de BODETY.
3E7026	211	01/11/1732	quittance	Grandrieu (Manoresches, la Grange)	<b>BRUN Benoît, BRUNEL Jean-Pierre</b>	Jean-Pierre BRUNEL, mari de Marie ROUSSET, de Manoresches (Grandrieu), a reçu de Benoît BRUN, son beau-frère, de la Grange (ibidem), échéance de la dot faite par le beau-frère à sa belle-sœur au CM chez Me de BODETY.
3E7026	177	05/09/1732	quittance	Pierrefiche (Serres), St-Jean-la-Fouillouse (le Cellier)	<b>BRUN Claude, MOURGUE Jean</b>	Claude BRUN, mari de Jeanne MOURGUE, de Serres (Pierrefiche), a reçu de Jean MOURGUE, son beau-père, du Cellier (Saint-Jean-la-Fouillouse), échéance de dot faite au CM du 09/02/1719.
3E7037	91	21/12/1745	quittance	Auroux (Salles), Grandrieu (Bellelande)	<b>BRUN Dominique, CROUZET Catherine</b>	Dominique BRUN, laboureur, des Salles (Auroux), reçoit de Jeanne CROUZET, veuve de Jacques DELMAS, de Bellelande (Grandrieu), partie de dot faite par le feu Jacques DELMAS à Antoine DELMAS, son frère, lors du CM de ce dernier avec Marie BRUN, fille dudit Dominique.
3E7038	12	25/10/1746	CM	Grandrieu (la Grange), Auroux (Salles)	<b>BRUN Jean et ROBERT Marguerite</b>	Jean BRUN, fils de Benoît et de Louise ROUSSET, de la Grange (Grandrieu), avec Marguerite ROBERT, fille d'Etienne et de Marie GIBERT, de Salles (Auroux). Gabrielle ROUSSET, tante du fiancé.
3E7037	182	21/04/1746	CM	Ste-Colombe-de-M. (le Monteil), Grandrieu (Espinouette)	<b>BRUN Mathieu et CHATEAUNEUF Anne</b>	Mathieu BRUN, fils d'Antoine et de feue Jeanne GIBERT, du Monteil (Sainte-Colombe de Montauroux), avec Anne CHATEAUNEUF, fille d'Antoine et de feue Agnès TAULEMESSE, d'Espinouette (Grandrieu). Le père du fiancé confirme la donation faite à son fils lors de son 1er mariage avec feue Jeanne SAINT-LEGER chez Me SALAVILLE. Dot de la fiancée: 849 livres et une vache avec son veau. L'acte ne paraît pas terminé, il manque conclusions, témoins et signatures. Il ne manque pourtant pas de feuillet.
3E7038	159	29/05/1747	quittance	St-Christophe-43, Ste-Colombe-de-M. (le Monteil)	<b>BRUN Mathieu, TRINTIGNAC Jacques</b>	Jacques TRINTIGNAC, mari de Marie BRUN, de Saint-Christophe-43, reçoit de Mathieu BRUN, du Monteil (Sainte-Colombe-de-Montauroux), la dot faite par Antoine BRUN, père de Mathieu, à Marie BRUN en son CM chez feu Me BASTIDE
3E7026	16	18/06/1731	obligation	Grandrieu (Aubespeyres, Bellelande)	<b>BRUN Michel et Barthélemy, DELMAS Antoine</b>	Michel et Barthélemy BRUN, père et fils, d'Aubespeyres (Grandrieu), ont emprunté à Antoine DELMAS, ménager, de Bellelande (Grandrieu), pour permettre à Michel de doter Marianne BRUN, sa fille, en son CM avec Jean BRUNEL (voir quittance de ce jour même notaire). Modalités de remboursement.
3E7026	267	04/02/1733	CM	St-Vénérand-43 (Malevieille), St-Symphorien (la Brugeyre-Basse)	<b>BRUN Pierre et DUMAS Marguerite</b>	Pierre BRUN, fils de feu autre Pierre et de Catherine BERTRAND, de Malevieille (Saint-Vénérand-43) avec Marguerite DUMAS, fille de Balthazar et d'Antoinette TERRISSE, de la Brugeyre-Basse (Saint-Symphorien).
3E7037	259	31/08/1746	quittance	St-Christophe-43, Frontignan-34	<b>BRUN Pierre et François</b>	François BRUN, natif de Saint-Christophe-43, habitant à présent Frontignan-34 (diocèse de Montpellier), reçoit de Pierre BRUN, son frère, de Saint-Christophe-43, le légat à lui fait par feu autre Pierre BRUN, leur père. Leur mère, feue Vidale HUGONY.

3E7037	55	31/10/1745	CM	Ste-Colombe (le Monteil), Grandrieu (Florensac)	<b>BRUN Pierre et MIAILLE Agnès</b>	Pierre BRUN, fils d'Antoine et de feu Jeanne GIBERT, du Monteil (Sainte-Colombe), habitant Florensac (Grandrieu), avec Agnès MIAILLE, fille de feu Jean et de Marie MOULIN, de Florensac (Grandrieu). Témoin, Mathieu BRUN, du Monteil, frère du fiancé.
3E7038	66	30/12/1746	quittance	St-Sauveur-de-G. (le Crouzet), Grandrieu (Belviala)	<b>BRUN Pierre, BAYLE Jacques</b>	Pierre BRUN, laboureur, du Crouzet (Saint-Sauveur-de Ginestoux), reçoit de Jacques BAYLE, fils de Catherine BRUNEL, de Belviala (Grandrieu), paiement de la constitution faite à Jean BAYLE en son CM avec Marguerite BRUN, fille dudit Pierre. Par ailleurs, Jean DELMAS, laboureur, dudit Crouzet, reçoit dudit BRUN paiement de la promesse faite par celui-ci lors dudit mariage.
3E7038	154	25/05/1747	quittance	Grandrieu (Florensac, Augnac)	<b>BRUN Pierre, CLEMENS Mathieu</b>	Pierre BRUN, laboureur, de Florensac (Grandrieu), reçoit de Mathieu CLEMENS, laboureur, d'Augnac (ibidem), paiement d'une obligation consentie chez Me DEBODETY.
3E7037	38	23/10/1745	CM	Grandrieu (Florensac), Laval-Atger (Montauroux)	<b>BRUNEL Antoine et ROCHE Marguerite</b>	Antoine BRUNEL, fils de Jean et de Catherine MEYRAND, de Florensac (Grandrieu) avec Marguerite ROCHE, fille de Jean et de feu Jeanne VIALA, de Montauroux (Laval-Atger). Donation entre vifs des parents du fiancé à leur fils. Dans la dot, l'argent que s'est constitué la fiancée en servant chez des maîtres. Présence du beau-frère de la fiancée, Jacques MARCELIN, de Montauroux.
3E7037	39	23/10/1745	quittance	Grandrieu (Belviala), St-Paul-le-F. (Combes)	<b>BRUNEL Catherine, SAINT-LEGER Jean</b>	Catherine BRUNEL, veuve de Claude LOUBIER, de Belviala (Grandrieu), reçoit de Jean SAINT-LEGER, de Combes (Saint-Paul-le-Froid), une vache que ledit SAINT-LEGER tenait à précaire de feu Jean BRUNEL, frère de Catherine.
3E7032/206		11/11/1739	Quittance	Grandrieu (Belviala, la Grange), St-Paul-le-F. (Brenac)	<b>BRUNEL Catherine, VACHELARD Bernard</b>	Bernard VACHELARD, laboureur, de Brenac (St-Paul-le-Froid), habitant la Grange (Grandrieu), a reçu de Catherine BRUNEL, veuve de Claude LOUBIER, de Belviala (Grandrieu), une échéance sur l'obligation consentie par ladite BRUNEL à Joseph BRUNEL, son frère, lors du CM de ce dernier avec Jeanne VACHELARD, fille dudit BERNARD, passé devant le présent notaire.
3E7026	48	30/09/1731	quittance	Grandrieu (la Bataille, St-Paul-le-F. (les Fangouses)	<b>BRUNEL Claude et Jean-Pierre</b>	Jean-Pierre BRUNEL, laboureur, de la Bataille (Grandrieu), reçoit de Claude BRUNEL, son frère, donataire de Pierre BRUNEL, leur père, des Fangouses (Saint-Paul-le-Froid), échéance de la dot faite par ledit Pierre audit Jean-Pierre, son fils, en son CM avec Jeanne PASCAL chez Me RIMBAL.
3E7026	199	12/10/1732	quittance	Grandrieu (la Bataille), St-Paul-le-F. (les Fangouses)	<b>BRUNEL Claude et Jean-Pierre</b>	Jean-Pierre BRUNEL, laboureur, de la Bataille (Grandrieu), reçoit de Claude BRUNEL, son frère, des Fangouses (Saint-Paul-le-Froid), échéance de ses droits légitimaires (obligation chez Me de BODETY).
3E7026	69	04/11/1731	quittance	St-Symphorien (le Chambon), St-Paul-le-F. (les Fangouses)	<b>BRUNEL Claude et Marguerite</b>	Marguerite BRUNEL, veuve de Vidal ALIBERT [écrit "ARIBERT"], du moulin provençal lès le Chambon (Saint-Symphorien), a reçu de Claude BRUNEL, son frère, fils et donataire de Pierre, des Fangouses (Saint-Paul-le-Froid), échéance de dot faite par ledit Pierre à Marguerite, sa fille, en son CM chez feu Me RIMBAL.

3E7037	11	14/09/1745	quittance	St-Paul-le-F. (les Fangouzes), St-Symphorien (Malviala)	<b>BRUNEL Claude, MARTIN Antoine</b>	Claude BRUNEL, laboureur, des Fangouzes (Saint-Paul-le-froid), reçoit d'Antoine MARTIN, de Malviala (Saint-Symphorien), paiement d'une échéance de la dot faite par ledit MARTIN à sa fille Marguerite au CM du 23/01/1744 avec ledit Claude chez Me de BODETY.
3E7038	22	07/11/1746	quittance	St-Paul-le-F.(les Fangouzes), St-Symphorien (Malviala)	<b>BRUNEL Claude, MARTIN Antoine</b>	Claude BRUNEL, laboureur, du mas des Fangouzes (Saint-Paul-le-Froid), reçoit d'Antoine MARTIN, de Malviala (Saint-Symphorien), paiement échéance de dot faite à sa fille, Marguerite MARTIN, en son CM avec Pierre BRUNEL, fils dudit Claude, chez Me DEBODETY.
3E7038	257	14/11/1747	quittance	St-Paul-le-F. (les Fangouzes), St-Symphorien (Malviala)	<b>BRUNEL Claude, MARTIN Antoine</b>	Claude BRUNEL, laboureur, du mas des Fangouzes (Saint-Paul-le-Froid), reçoit d'Antoine MARTIN, de Malviala (Saint-Symphorien), paiement échéance de dot faite à sa fille, Marguerite MARTIN, en son CM avec Pierre BRUNEL, fils dudit Claude, chez Me DEBODETY.
3E7026	36	05/09/1731	quittance	Thoras-43 (Coulanges), St-Paul-le-F. (les Fangouzes)	<b>BRUNEL Claude, MERCIER Jacques</b>	Jacques MERCIER, laboureur, de Coulanges (Thoras-43), a reçu de Claude BRUNEL, fils et donataire de Pierre, des Fangouzes [écrit "Fanjouzes"] (Saint-Paul-le-Froid), paiement suite à contrat d'accord entre lesdits BRUNEL et feu Jeanne BRUNEL, mère dudit MERCIER chez feu Me RIMBAL, et suite à ce qui fut promis par la feu BRUNEL à son fils, Jacques MERCIER, en son CM avec Marguerite ALIBERT [écrit "ARIBERT"] chez Me BLANC.
3E7026	198	12/10/1732	quittance	St-Symphorien (Croisières), St-Paul-le-F. (les Fangouzes)	<b>BRUNEL Claude, ROUSSEL Louis</b>	Louis ROUSSEL [écrit "ROUSEL"], mari d'Isabeau BRUNEL, de Croisières (Saint-Symphorien), a reçu de Claude BRUNEL, fils et donataire de Pierre, des Fangouzes (Saint-Paul-le-Froid), échéance de la dot faite par lesdits Pierre et Claude BRUNEL, père et fils, à ladite Isabeau, leur fille et soeur, au CM chez Me RIMBAL.
3E7037	69	15/11/1745	CM	La Panouse (Espinouse-de-Fenestres), Grandrieu (Montagnac)	<b>BRUNEL Guillaume et BRINGER Catherine</b>	Guillaume BRUNEL, fils de feus Pierre et d'Isabeau VERDIER, d'Espinouse- de-Fenestres (La Panouze) avec Catherine BRINGER, fille de feus Antoine et Marguerite DANCE, de Montagnac (Grandrieu). Le marié assisté de Pierre TAULEMESSE, d'Espinouze, son beau-frère. La mariée assistée de Claude SUAOU, de Chazaux, son oncle, veuf de Catherine BRINGER, et Jean ASSENAT, de Florensac, autre oncle, veuf de Louise BRINGER, tantes de la mariée. Référence à transaction entre ledit Antoine BRINGER et Antoine VACHELARD, de Combes (Saint-Paul-le-froid), chez Me de BODETY le 28/05/1733.
3E7032/090		13/03/1739	Rémission	St-Sauveur-de-Ginestoux (Gély)	<b>BRUNEL Guillaume, MARTIN Jean</b>	Jean MARTIN, laboureur, de Gély (St-Sauveur-de-Ginestoux), a cédé à Guillaume BRUNEL, mari d'Elisabeth MARTIN, fille et donateresse dudit Jean, de Gély, les fruits et usufruit de tous les biens par lui donnés à ladite Elisabeth, sa fille, en son CM passé avec ledit BRUNEL devant Me BONIOL le 12/02/1727. Rémission faite pour une pension annuelle en nature (alimentation, vêtements et logement).
3E7037	76	16/11/1745	obligation	St-Symphorien (Croisières, le bourg)	<b>BRUNEL Isabeau, REYMONDON Guillaume</b>	Isabeau BRUNEL, veuve de Louis ROUSSEL, de Croisières (Saint-Symphorien), est débiteur envers Guillaume REYMONDON, Me chirurgien, de Saint-Symphorien. Référence à obligation du 14/9/1737 chez feu Me de BODETY.

3E7038	145	15/05/1747	CM	Saint-Bonnet-de-Montauroux (le Poux)	<b>BRUNEL Jacques et BRUN Marie</b>	Jacques BRUNEL, fils de Pierre et d'Antoinette SABADEL, avec Marie BRUN, fille de feu Antoine et Marguerite LAURENS, tous travailleurs, du Poux (Saint-Bonnet-de-Montauroux). Donation des parents du fiancé à leur fils. Donation aussi de la mère de la fiancée à sa fille. Celle-ci réserve une somme de 1100 livres pour ses autres fils et fille, Guillaume, Pierre et Isabeau BRUN. Autres conditions aussi pour son habitation et sa subsistance.
3E7037	215	01/06/1746	quittance	Grandrieu (Laldeirès, Montagnac)	<b>BRUNEL Jacques, BRUNEL Jeanne</b>	Jacques BRUNEL, laboureur, habitant Laldeirès (Grandrieu), reçoit de Jeanne BRUNEL, veuve d'Antoine CHARRIER, de Montagnac (ibidem), paiement de la constitution faite à feu Marguerite CHARRIER en son CM avec feu Antoine BRUNEL, fils dudit Jacques.
3E7032/050		15/01/1739	Précaire	Grandrieu (Belviala, Fajoles)	<b>BRUNEL Jacques, COUDEIRE Pierre</b>	Pierre COUDEIRE, laboureur, de Fajoles (Grandrieu), tient à titre de précaire de Jacques BRUNEL dit CLA...?, de Belviala (ibidem), une vache. Prix du précaire et obligations dudit COUDEIRE.
3E7032/060		30/01/1739	Précaire	Grandrieu (Belviala, Fajoles)	<b>BRUNEL Jacques, ROCHE Pierre</b>	Pierre ROCHE, laboureur, de Fajoles (Grandrieu), tient à précaire de Jacques BRUNEL dit ?, de Belviala (ibidem), 2 jeunes mules qui appartenaient à feu Jean BRUNEL, frère dudit Jacques. Conditions du bail.
3E7037	159	20/03/1746	quittance	Grandrieu (la Grange, la Bataille)	<b>BRUNEL Jacques, TREBUCHON Jacques</b>	Jacques BRUNEL, laboureur, de la Grange (Grandrieu), reçoit de Jacques TREBUCHON, de la Bataille (Grandrieu), le paiement de 33 livres suite au précaire d'une vache qui les liait.
3E7032/113		20/04/1739	CM	Grandrieu (Belviala), St-Paul-le-F. (Brenac)	<b>BRUNEL Jacques, VACHELARD Jeanne</b>	Jacques BRUNEL, fils d'autre Jacques et de Marguerite CHALIER, de Belviala (Grandrieu), avec Jeanne VACHELARD, fille de Bernard et de feu Hélix ROUVIERE, de Brenac (St-Paul-le-Froid), habitant depuis longtemps la Grange (Grandrieu). Le fiancé est majeur. Le père de la fiancée lui fait donation de la moitié de ses biens avec avantage sur les autres enfants pour l'autre moitié. Le fiancé s'est constitué en tous ses biens et, en particulier, 108 livres que son futur beau-père a déjà reçues sous la forme d'une paire de mules, et 180 livres pour ses droits maternels légués par sa défunte mère en son testament reçu par le présent notaire. Ces droits seront payés par Catherine BRUNEL, soeur du fiancé et femme de Claude LOUBIER, de Belviala.
3E7038	173	18/06/1747	quittance	St-Paul-le-F. (Brenac), Grandrieu (Florensac)	<b>BRUNEL Jean et Antoine, GOURDOUZE Pierre, MEYRAND Françoise, BRUNEL Michel</b>	Jean et Antoine BRUNEL, père et fils, le fils donataire du père, de Florensac (Grandrieu), Pierre GOURDOUZE et Françoise MEYRAND, mariés, de Brénac (Saint-Paul-le-Froid), reçoivent de Michel BRUNEL, ménager, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse), leur neveu, le legs fait à ladite Françoise MEYRAND et à feu Catherine MEYRAND, sa soeur, femme et mère desdits BRUNEL, par feu Jean MEYRAND, leur frère, en son testament chez Me DEBODETY.
3E7026	284	25/03/1733	quittance	La Panouse (Espinouse-de-Fenestres), St-Paul-le-F. (la Brugeyrette)	<b>BRUNEL Jean et Michel</b>	Michel BRUNEL, mari de feu Agnès BRUNEL, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse), a reçu de Jean BRUNEL, son beau-père, de la Brugeyrette (Saint-Paul-le-Froid), échéance de la dot faite au CM chez Me de BODETY.

3E7026	285	26/03/1733	quittance	Laval-Atger (la Bastide)	<b>BRUNEL Jean, BRESSON Vidal</b>	Vidal BRESSON, du mas de la Bastide (Laval Atger), a reçu de Jean BRUNEL, son beau-frère, dudit lieu, échéances de l'arrentement passé entre eux chez Me GILLY, notaire de Langogne, le 28/03/1732.
3E7038	76	07/01/1747	quittance	Grandrieu (Manoresches, le Bouschet-Fraisse)	<b>BRUNEL Jean, BROUILLET Antoine</b>	Jean BRUNEL, mari de Marianne BROUILLET, de Manoresches (Grandrieu), reçoit d'Antoine BROUILLET, son beau-père, du Bouschet-Fraisse (ibidem), échéance de dot de son CM.
3E7032/217		12/12/1739	Quittance	Grandrieu (les Mèdes), St-Paul-le-F. (la Brugeirette)	<b>BRUNEL Jeanne, BERTRAND François</b>	François BERTRAND, sieur et habitant de la Brugeirette (St-Paul-le-Froid), ayant procuration des chanoines de la cathédrale d'Alès-30 par acte reçu par Me CONSTANS, notaire d'Alès, a reçu de Jeanne BRUNEL, veuve de Grégoire BACON, des Mèdes (Grandrieu), 272 livres pour la délégation faite audit chapitre par sieur Vital FILHOT, sieur de Belviala, sur feu Jean BACON, père dudit Grégoire (acte reçu par feu Me RIMBAL le 28/09/1711.
3E7032/185		27/09/1739	Quittance	Grandrieu (les Mèdes), Châteauneuf-de-Randon	<b>BRUNEL Jeanne, JOURDAN Antoine et Privat</b>	Antoine et Privat JOURDAN, père et fils, ce dernier, mari d'Agnès SUAOU, de Châteauneuf-de-Randon, ont reçu de Jeanne BRUNEL, veuve de Grégoire BACON, des Mèdes (Grandrieu), 80 livres promises par ledit feu BACON au CM dudit Privat passé devant feu Me BONIOL le 18/10/1731.
3E7026	68	01/11/1731	quittance	Grandrieu (Florensac, Manoresches)	<b>BRUNEL Jean-Pierre, BOUISSET Alban</b>	Alban BOUISSET, mari de Claire BOUET, de Florensac (Grandrieu), a reçu de Jean-Pierre BRUNEL, son beau-frère, de Manoresches (ibidem), une somme suite à rémission faite chez Me de BODETY par ledit BOUISSET audit BRUNEL des droits de légitime de ladite BOUET.
3E7026	212	01/11/1732	quittance	Grandrieu (Florensac, Manoresches)	<b>BRUNEL Jean-Pierre, BOUISSET Alban</b>	Alban BOUISSET, mari de Claire BOUET, de Florensac (Grandrieu), a reçu de Jean-Pierre BRUNEL, son beau-frère, de Manoresches (ibidem), échéance du prix de la rémission faite chez Me de BODETY par ledit BOUISSET audit BRUNEL des droits de légitime de ladite BOUET.
3E7026	231	07/12/1732	quittance	St-Bonnet-de-M. (le Monteil), Grandrieu (la Bataille)	<b>BRUNEL Jean-Pierre, MARCELIN Pierre</b>	Pierre MARTIN, mari de Jeanne PASCAL jeune, du Monteil (Saint-Bonnet-de-Montauroux), a eu de Jean-Pierre BRUNEL, son beau-frère, mari d'autre Jeanne PASCAL aînée, fille et héritière de feu Jacques, de la Bataille (Grandrieu), paiement du légat fait par ledit feu Jacques à Jeanne jeune en son testament chez Me de BODETY.
3E7026	46	25/09/1731	quittance	Grandrieu (la Bataille)	<b>BRUNEL Jean-Pierre, RAMADIER Pierre</b>	Pierre RAMADIER, mari de Marianne ARZALIER, de la Bataille (Grandrieu), a reçu de Jean-Pierre BRUNEL, laboureur, dudit lieu, participation de ce dernier aux frais de procédure criminelle faite par les ordinaires de la Bataille à la requête du couple contre ledit BRUNEL, qui est nulle et non-avenue.
3E7032/181		14/09/1739	Rémission	Grandrieu (Fajoles, Moulin-de-Chaleil)	<b>BRUNEL Marie, CHAURAND Antoine, CHALEIL Claude</b>	Antoine CHAURAND, fils de feus Jean et Marie CRUEIZE, natif de Fajoles (Grandrieu), à présent marié à Montpellier, a cédé pour 1.550 livres à Marie BRUNEL, veuve de Claude CHAURAND, son frère, de Fajoles, tous ses droits sur les biens de leurs défunts parents et ceux de feu autre Jean CHAURAND, leur défunt frère, décédé ab intestat. Autres détails financiers entre eux et Claude CHALEIL, meunier, du Moulin-de-Chaleil, près dudit lieu.

3E7038	125	22/04/1747	quittance	La Panouse (Espinouse-de-Fenestres), St-Paul-le-F. (la Brugerette)	<b>BRUNEL Michel et François</b>	Michel BRUNEL, ménager, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse), a reçu de François BRUNEL, son beau-frère, de la Brugerette (Saint-Paul-le-Froid), dernier paiement de la dot faite par Jean BRUNEL, père dudit François, à feu Agnès BRUNEL, sa fille, en son CM avec ledit Michel BRUNEL chez Me DEBODETY et Me ROCHE le 03/07/1725
3E7038	168	16/06/1747	CM	La Panouse (Espinouse-de-Fenestres)	<b>BRUNEL Michel et MOLNIER Marie</b>	Michel BRUNEL, ménager, fils de feux Jean et Marguerite MEYRAND, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse), avec Marie MOLNIER, fille de Pierre, ménager, et de feu Jeanne MALLEVIEILLE, du même lieu. La dot est compensée par ce que ledit feu BRUNEL reste devoir sur la dot faite par lui à sa fille, Marie BRUNEL, en son CM avec Guillaume MOLNIER, fils dudit Pierre.
3E7032/105		12/04/1739	Obligation	La Panouse (Espinouse-de-Fenestres)	<b>BRUNEL Michel, BESSIERE Pierre et Guillaume</b>	Pierre et Guillaume BESSIERE, père et fils, le fils comme donataire contractuel du père, d'Espinouse-de-Fenestres (La Panouse), empruntent 152 livres 12 sols à Michel BRUNEL, ménager, dudit lieu. Remboursement sur 1 an.
3E7026	131	12/05/1732	arrentement	Grandrieu (la Bataille)	<b>BRUNEL Nadale, JAFFUEL Pierre</b>	Nadale BRUNEL, veuve de Jean AYRAL, de la Bataille (Grandrieu), a donné à ferme à Pierre JAFFUEL, laboureur, de la Bataille, plusieurs pièces. Liste et description. Conditions du bail.
3E7032/109		18/04/1739	Titre clérical	St-Bonnet-de-M. (Le Poux)	<b>BRUNEL Pierre et Claude, SABADEL Antoinette</b>	Pierre BRUNEL, ménager, et Antoinette SABADEL, sa femme, font une rente viagère annuelle de 99 livres 15 sols à Claude BRUNEL, leur fils, qui a reçu la tonsure et se destine aux Ordres. Ils hypothèquent plusieurs terres (confronts) en garantie.
3E7038	188	08/07/1747	obligation	Grandrieu (Espinousette)	<b>BRUNEL Pierre, CARTALADE Jean</b>	Pierre BRUNEL, fils d'autre Pierre, son donataire, d'Espinousette (Grandrieu), emprunte à Jean CARTALADE, laboureur, dudit lieu. Modalités de remboursement.
3E7037	278	03/10/1746	vente	St-Symphorien (Salelles)	<b>BRUNEL Pierre, CHAURAND Pierre</b>	Pierre BRUNEL, laboureur, de Salelles (Saint-Symphorien), vend à Pierre CHAURAND, laboureur, du même lieu, une nuit de fumature toutes les 12 nuits dans toutes les saisons, pour 24 livres. Conditions de paiement.
3E7038	185	03/07/1747	quittance	St-Symphorien (Salelles)	<b>BRUNEL Pierre, CHAURAND Pierre</b>	Pierre BRUNEL, laboureur, des Salelles (Saint-Symphorien), reçoit de Pierre CHAURAND, fils d'autre Pierre, dudit lieu, représenté par Anne GIBELIN, dernier paiement d'un achat reçu par Me DEBODETY.
3E7038	244	05/11/1747	quittance	St-Paul-le-F. (Combes)	<b>BRUNEL Pierre, GALTIER Antoine</b>	Pierre BRUNEL, de Combes (Saint-Paul-le-Froid), reçoit d'Antoine GALTIER, son neveu, de Combes, ses droits de légitime sur les biens de son feu père.
3E7032/113		19/04/1739	Achat	La Panouse (les Gardilles, Fuletin)	<b>BRUNEL Pierre, ROCHE Jean</b>	Jean ROCHE, laboureur, de Fuletin (La Panouse), vend à Pierre BRUNEL, laboureur, des Gardilles (ibidem), un jardin (confronts).
3E7026	188	28/09/1732	quittance	St-Sauveur-de-G., la Panouse (Espinouse-de-Fenestres)	<b>BRUNEL Privat, CONDON Vidal</b>	Privat BRUNEL, laboureur, de Saint-Sauveur-de-Ginestoux, a reçu de Vidal CONDON, son neveu, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse), ses droits légitimaires réglés lors de son CM avec Louise AUJOLAT chez Me BONNIOL.

3E7037	213	01/06/1746	partage	Auroux (Salles)	<b>BRUNEL Privat, TEISSIER Joseph</b>	Présents, Privat BRUNEL, mari de Marguerite MERCIER et Joseph TEISSIER, mari de Catherine MERCIER, tous habitants de Salles (Auroux), les 2 sœurs MERCIER, filles et héritières par moitié de feu Marie BROUILLET, leur mère. Les maris procèdent au partage des biens de leur belle-mère. Tous les détails du partage avec la description des biens immobiliers et leur situation. Tout le cadastre. On décompte les réparations faites. On s'accorde sur une compensation quand la valeur d'un lot n'est pas égale aux autres.
3E7026	85	05/12/1731	quittance	Grandrieu (Belviala)	<b>BRUNEL Simon, BRINGER Françoise</b>	Simon BRUNEL, de Belviala (Grandrieu), a reçu de Françoise BRINGER, veuve et héritière de feu Jacques RICHARD, de Belviala, une somme correspondant à la valeur de 28 cartes de blé-seigle que le dit feu RICHARD déclara lui devoir dans son testament du 19/01/1730 chez Me de BODETY.
3E7026	56	14/10/1731	obligation	Grandrieu (Chazaux, Belviala)	<b>BRUNEL Simon, CHAMBON Pierre</b>	Pierre CHAMBON, laboureur, de Chazaux (Grandrieu), doit à Simon BRUNEL, de Belviala (ibidem), le prix de l'achat d'une jument. Conditions de paiement.
3E7037	77	17/11/1745	précaire	Grandrieu (Montagnac, les Mèdes)	<b>BRUNEL Vidal, TREBUCHON Guillaume</b>	Vidal BRUNEL, de Montagnac (Grandrieu), admet tenir à titre de précaire de Guillaume TREBUCHON, des Mèdes (Grandrieu), à demi profit et perte, une paire de bœufs.
3E7026	298	14/04/1733	achat	St-Christophe-43 (Aboulinq), St-Vénérand-43 (Roumagnac)	<b>CACAUD André, TRANTIGNAC Guillaume</b>	Guillaume TRANTIGNAC, laboureur, d'Aboulinq (Saint-Christophe-43), a vendu à André CACAUD, de Roumagnac (Saint-Vénérand-43), un pré. Localisation, prix.
3E7032/139		24/05/1739	Testament	Laval-Atger (Tresbos)	<b>CACAUD Jeanne</b>	Jeanne CACAUD, femme de Guillaume JOUVE, malade, désigne pour sa sépulture le tombeau des prédécesseurs de son mari au cimetière paroissial. Consignes pour ses honneurs funèbres données, entre autres, à messire CACAUD, vicaire de St-Symphorien. 100 livres à Jeanne CLAUSON, sa filleule, fille de feus Antoine et Marie CACAUD, sa soeur, du Chambon (ibidem). 50 livres à Jean-Antoine PANAFIEU, fils de Jacques et de ladite feu Marie CACAUD, du Chambon. Legs à Marguerite SEGURON, sa belle-mère, et à Catherine JOUVE, sa belle-soeur, de Tresbos, 50 livres à chacune. Héritier universel, son mari.
3E7026	244	02/01/1733	quittance	St-Symphorien (Chabremorte, le Chambon)	<b>CACAUD Jeanne, DURON Jeanne</b>	Jeanne DURON, veuve et héritière de Pierre AUJOLAT, de Chabremorte (Saint-Symphorien), a reçu de Jeanne CACAUD, veuve et héritière de Guillaume AUJOLAT, du Chambon (ibidem), échéance de la dot faite par ledit feu Guillaume audit Pierre, son frère, au CM avec ladite DURON chez feu Me BLANC.
3E7038	2	13/10/1746	quittance	St-Prejet-43, St-Christophe-43	<b>CACAUD Louise, CLAUSON Antoine</b>	Louise CACAUD, veuve de Jean GAUTIER, de la Bastide (Saint-Prejet-43), reçoit d'Antoine CLAUSON, son neveu, des Angles (Saint-Christophe-43), une échéance de la promesse de dot faite en CM.
3E7026	206	20/10/1732	quittance	St-Prejet-43 (la Bastidette), St-Christophe-43 (les Angles)	<b>CACAUD Marie, GAUTIER Jean</b>	Jean GAUTIER, mari de Louise CACAUD, de la Bastidette (Saint-Prejet-43), a reçu de Marie CACAUD, sa belle-sœur, veuve de Jean CLAUSON, des Angles (Saint-Christophe-43), échéance de dot faite par Marie à sa sœur au CM du 29/01/1731 chez Me NAUTON. Il y a aussi un paiement d'arrérages de censive par ledit GAUTIER sur les biens de feu Marie ECHAUVARD, sa belle-sœur, de la Bastidette.

3E7032/102		26/03/1739	Testament	Grandrieu (Espinousette)	<b>CARTALADE Jean</b>	Jean CARTALADE, journalier, d'Espinousette (Grandrieu), malade, désigne pour sa sépulture le tombeau de ses prédécesseurs au cimetière paroissial. Pension viagère en nature à Vidale MALAVIEILLE, sa femme, et habitation dans sa maison. A André, Michel, Vidal, Marie, Jeanne et Marguerite CARTALADE, leurs enfants, 100 livres chacun aux garçons, 400 livres aux filles. Héritier universel, autre Jean CARTALADE, son fils aîné.
3E7038	142	11/05/1747	quittance	Grandrieu (Espinousette, Laldeirès)	<b>CARTALADE Jean, BOUQUET Pierre</b>	Jean CARTALADE, laboureur, d'Espinousette (Grandrieu), reçoit de Pierre BOUQUET, ménager, de Laldeirès (ibidem), échéance de la dot faite à sa sœur, Anne BOUQUET, en son CM avec autre Jean CARTALADE, fils dudit.
3E7038	191	16/07/1747	quittance	Grandrieu (Espinousette, Laldeirès)	<b>CARTALADE Jean, BOUQUET Pierre</b>	Jean CARTALADE, laboureur, d'Espinousette (Grandrieu), reçoit de Pierre BOUQUET, ménager, de Laldeirès (ibidem), échéance de la dot faite à sa sœur, Anne BOUQUET, en son CM avec autre Jean CARTALADE, fils dudit.
3E7037	194	08/05/1746	quittance	Ste-Colombe-de-M. (le Veyment), Grandrieu (Espinousette)	<b>CARTALADE Jean, RANC Guillaume</b>	Guillaume RANC, du Veyment (Sainte-Colombe-de-Montauroux = Grandrieu), ayant-droit cédé de son frère Jacques RANC, même lieu, reçoit de Jean CARTALADE d'Espinolette (Grandrieu), ce qui était prévu à l'acte reçu par Me de BODETY le 6/2/1743
3E7038	129	27/04/1747	affermage	Laval-Atger (Montgros)	<b>CARTALADE Marguerite, AVENTURIER Guillaume</b>	Marguerite CARTALADE, veuve de Pierre MOULIN, et principale créancière de ses biens, a donné à ferme à Guillaume AVENTURIER, laboureur, de Montgros, un champ. Conditions de l'affermage.
3E7037	123	02/02/1746	quittance	Grandrieu (Manoresches, Espinousette)	<b>CARTALADE Marie, CARTALADE Jean</b>	Marie CARTALADE [écrit "CARTHALADE"], veuve de Vital LAHONDES, de Manoresches (Grandrieu), reçoit de Jean CARTALADE, son frère, d'Espinousette (Grandrieu), dot promise à son CM.
3E7026	139	06/06/1732	rémission	St-Christophe-43 (le Trémoul), Fontans (Reyrols), St-Bonnet-de-M. (Condres)	<b>CARTALADE Michel, CHEVALIER Jacques</b>	Jacques CHEVALIER, mari de Marie MERCIER, du Trémoul (Saint-Christophe-43), habitant de Reyrols (Fontans), a cédé à Michel CARTALADE, mari d'Hélène MERCIER, de Condres (Saint-Bonnet-de-Montauroux), les droits légitimes paternels et maternels de sa femme sur les biens délaissés par feu Jean MERCIER et Jeanne LAMOUROUX, père et mère de celle-ci. Il cède aussi le quart des biens de feu Pierre MERCIER, frère de Marie, suivant la clause du testament dudit feu Pierre MERCIER, reçu par Me REBOUL le 06/02/1693. Idem pour les biens de feu Jeanne MERCIER, soeur de Marie et Pierre. Le tout pour 599 livres. Modalités de paiement.
3E7026	124	04/05/1732	quittance	Thoras-43 (Crouzet-de-Taillères), St-Bonnet-de-M. (Condres)	<b>CARTALADE Michel, MERCIER Etienne</b>	Etienne MERCIER, laboureur, du Crouzet de Tallières (Thoras-43), a reçu de Michel CARTALADE, laboureur, de Condres (Saint-Bonnet-de-Montauroux), prix de la rémission faite par ledit MERCIER audit CARTALADE le 14/05/1710 chez Me de BODETY.
3E7026	291	07/04/1733	CM	St-Sauveur-de-G. (Gély), Grandrieu (Florensac, le Bouschet-Fraisse)	<b>CATHEBRAS Antoine et ROLLAND Louise</b>	Antoine CATHEBRAS, fils de feu Jean et de Jeanne ROCHE, de Gély (Saint-Sauveur-de-Ginestoux), avec Louise ROLLAND, fille de feu Blaise et d'Hélix BAUMEL [écrit "BEAUMEL"], de Florensac (Grandrieu). Michel ROCHE, du Bouschet-Fraisse (Grandrieu), et Jean BRUNETON, de Gély, cousins du fiancé. Pierre ROLLAND, frère aîné de la fiancée, ordonataire des parents, et Louis BAUMEL, son oncle, de Florensac.

3E7037	280	05/10/1746	quittance	St-Sauveur-de-G. (Gély)	<b>CATHEBRAS Antoine, BRUNEL Guillaume</b>	Antoine CATHEBRAS, laboureur, de Gély (Saint-Sauveur-de-Ginestoux), reçoit de Guillaume BRUNEL, laboureur, dudit lieu, 69 livres en paiement de la différence de valeur d'une maison par rapport à l'autre dans un échange; Ils s'étaient mis d'accord là-dessus dans un acte chez Me de BODETY.
3E7038	184	02/07/1747	quittance	Ste-Colombe-de-M. (la Rouveyre)	<b>CATHEBRAS Blaise et MICHEL Jean</b>	Blaise CATHEBRAS, de la Rouveyre (Sainte-Colombe-de-Montauroux), mari de Jeanne MICHEL, reçoit de Jean MICHEL, son beau-père, dudit lieu, échéance de dot promise au CM.
3E7038	16	28/10/1746	CM	Ste-Colombe-de-M. (la Rouveyre)	<b>CATHEBRAS Blaise et MICHEL Jeanne</b>	Blaise CATHEBRAS, fils émancipé d'Etienne et de feu Claudia CHAZAL de la Rouveyre (Sainte-Colombe-de-Montauroux) avec Jeanne MICHEL, fille de Jean et de feu Isabeau PAJOT. La dot : les droits de légitime paternels et maternels + une robe, le tout évalué à 350 livres dont 50 tout-de-suite avec la robe, 250 livres dans 1 ans et 50 livres dans 4 ans. En étrennes, la soeur du marié, Marie CATHEBRAS, reçoit une robe de même étoffe du pays.
3E7026	275	06/02/1733	quittance	Ste-Colombe-de-M. (le Veyment), Grandrieu (Laldeirès)	<b>CATHEBRAS Guérin et Pierre</b>	Pierre CATHEBRAS fils et donataire de feus Jean et Claudine BECAMEIL [écrit " BEQUEMEIL "] du Veyment (Sainte-Colombe-de-Montauroux), est débiteur de son frère, Guérin CATHEBRAS, de Laldeirès (Grandrieu) pour reste de ses droits légitimaires. Ne pouvant le payer, il lui donne un pré. Localisation.
3E7032/150		14/06/1739	Quittance	Grandrieu (Laldeirès, Chabestras)	<b>CATHEBRAS Guérin, ENGELVIN Mathieu</b>	Mathieu ENGELVIN, laboureur, de Chabestras (Grandrieu), a reçu 25 livres de Guérin CATHEBRAS, laboureur, de Laldeirès (ibidem), un remboursement de taille et de censive des 30 dernières années pour un pré possédé et exploité par ce dernier mais qui faisait partie, à l'époque, de la métairie dudit ENGELVIN.
3E7026	151	28/06/1732	CM	Grandrieu (Florensac)	<b>CATHEBRAS Jacques et PHARISIEN Marie</b>	Jacques CATHEBRAS, fils d'autre Jacques et Catherine ROUYEYRE, de Florensac (Grandrieu), avec Marie PHARISIEN, fille de Vidal et Antoinette BROUILLET, dudit lieu. Présents, Antoine CATHEBRAS, aïeul du fiancé, et Jean PHARISIEN, frère aîné de la fiancée. Donation du grand-père et du père du fiancé. Dot : 500 livres, une robe, un coffre, un tour à filer.
3E7037	78	20/11/1745	quittance	Grandrieu (Florensac)	<b>CATHEBRAS Jacques, autre Jacques et GIBERT Claude</b>	Jacques et autre Jacques CATHEBRAS, père et fils, icelui donataire de son père, reçoivent de Claude GIBERT, tous de Florensac (Grandrieu), paiement d'une partie de dette.
3E7037	67	15/11/1745	CM	Grandrieu (Belviala), St-Paul- le-F. (les Fangouzes)	<b>CATHEBRAS Jean et BRUNEL Jeanne</b>	Jean CATHEBRAS, fils de feu Jacques et d'Agnès CHARDONNAL, de Belviala (Grandrieu), avec Jeanne BRUNEL, fille de Claude et de Jeanne COUVE du mas des Fangouzes (Saint-Paul-le-Froid). Le fiancé assisté de son parâtre, Etienne GAZAGNON, mari de sa mère. Parmi les témoins, Michel BRUNEL, ménager, d'Espinouze-de-Fenestres (la Panouze).

3E7037	106 A	22/01/1746	CM	St-Jean-la-Fouillouse (Villeret), Grandrieu (Montagnac), St-Paul-le-F. (Boirelac)	<b>CATHEBRAS Jean et VALENTIN Marguerite</b>	Jean CATHEBRAS, fils de feu Pierre et de Jeanne RACHAS, de Villeret (Saint-Jean-la-Fouillouse), avec Marguerite VALENTIN, fille d'Antoine et d'Antoinette BATIFOLIER, de Montagnac (Grandrieu), habitant Boirelac (Saint-Paul-le-froid). La mariée assistée de Michel MAURIN et Marianne BATIFOLIER, mariés, ses oncle et tante, dudit Villeret. Par son testament chez Me ROCHE, feu Pierre CATHEBRAS avait fait sa femme son héritière universelle mais en fidé-commis. Elle remet aujourd'hui ce fidé-commis au fiancé en plus d'une donation de la moitié de ses propres biens (avec les réserves habituelles) .
3E7037	268	13/09/1746	testament	Grandrieu (les Mèdes)	<b>CATHEBRAS Joseph</b>	Joseph CATHEBRAS, travailleur, des Mèdes (Grandrieu), avancé en âge, souffrant d'infirmités (pourtant, il est question ensuite du ou des postumes dont sa femme pourrait être enceinte...), fait son testament. Sépulture au cimetière de l'église paroissiale de Grandrieu, tombe de ses prédécesseurs. Legs à sa fille, Antoinette CATHEBRAS, eue avec Marie TAULEMESSE. Ledit testateur "HEBRARD", au lieu de "CATHEBRAS" ... Petit inventaire de quelques biens meubles et du bétail.
3E7037	246	24/07/1746	quittance	Grandrieu (les Mèdes, Florensac)	<b>CATHEBRAS Joseph, LAHONDES Michel</b>	Joseph CATHEBRAS, mari de Marie TAULEMESSE, des Mèdes (Grandrieu), reçoit de Michel LAHONDES, laboureur, de Florensac (Grandrieu), un versement de la dot promise en CM.
3E7038	16	27/10/1746	cession	St-Sauveur-de-G. (Chazalmartin), Grandrieu (Aubespères)	<b>CATHEBRAS Noë, LAPORTE Jean-Antoine</b>	Un bilan financier des affaires qu'ils ont entre eux montre que Noë CATHEBRAS, bourgeois, de Chazalmartin (Saint-Sauveur-de-Ginestoux) est débiteur envers Me Jean-Antoine LAPORTE. Il paye en argent et en déléguant à Me LAPORTE ce que lui doit Jacques MALIGE, d'Aubespères (Grandrieu), pour l'achat d'une maison aux Gardilles (la Panouse) le 19/02/1739 chez Me LAPORTE.
3E7032/071		13/02/1739	Testament	Grandrieu (la Fage)	<b>CATHEBRAS Pierre</b>	Pierre CATHEBRAS, journalier, de la Fage (Grandrieu), malade, désigne pour sa sépulture le tombeau de ses prédécesseurs au cimetière paroissial. Héritière universelle, Louise TREBUCHON, sa femme.
3E7038	267	27/11/1747	CM	Grandrieu (Loubeyrac), St-Paul-le-F. (la Brugerette)	<b>CAYLA (de) Jean et BERTRAND Marianne</b>	Jean de CAYLA, seigneur de Monbaron, habitant Loubeyrac (Grandrieu), fils d'Alban et de feu Hélène BOUCHARENC, avec demoiselle Marianne BERTRAND, fille de François, avocat au parlement, et de demoiselle Claude POLGE, de la Brugerette (Saint-Paul-le-froid). Donation du père du fiancé à son fils, outre les droits de succession sur les biens de sa feuë mère décédée ab intestat.
3E7026	37	18/09/1731	quittance	Grandrieu (Loubeyrac, Florensac)	<b>CAYLA Armand, BONHOMME Pierre jeune</b>	Armand CAYLA, du mas de Loubeyrac (Grandrieu), reçoit de Pierre BONHOMME jeune, de Florensac (ibidem), paiement d'une obligation passée chez feu Me LAHONDES le 11/09/1725 ainsi que d'une vente passée par ledit BONHOMME à autre Pierre BONHOMME vieux, son frère, chez Me de BODETY le 26/01/1726. Il signe "de CAYLA Loubeyrac".
3E7038	46	08/12/1746	quittance	St-Paul-le-F. (le Bertaldès), Grandrieu (Belviala)	<b>CAYROCHE Jean-Pierre, GELLION Jacques</b>	Jean-Pierre CAYROCHE, ménager, du mas du Bertaldès (Saint-Paul-le-Froid), reçoit de Jacques GILLION, fils de Marie BRUNEL, de Belviala (Grandrieu), paiement d'une obligation consentie chez Me DEBODETY.

3E7037	163	31/03/1746	bail	St-Paul-le-F. (le Bertaldès), la Panouse (le Viala)	<b>CAYROCHE Jean-Pierre, SERODES Antoine</b>	Jean-Pierre CAYROCHE, habitant au mas du Bertaldès (Saint-Paul-le-Froid), afferme à Antoine SERODES, laboureur, du Viala (La Panouse), le domaine et métairie qu'il a acquis de Noë CATHEBRAS. Situation. Description : maison, grange, écurie, prés, champs, pâtureaux, et autres terres cultes et incultes, moulin à 2 roues. Conditions (les bois sont exclus de l'affermage).
3E7026	111	14/04/1732	quittance	St-Denis (la Villedieu), Grandrieu (Chabestras)	<b>CAYROCHE Robert, BAYLE Jacques</b>	Jacques BAYLE, mari de Jeanne FRAISSE, de la Villedieu (Saint-Denis), a reçu de Robert CAYROCHE, mari de Marie FRAISSE, héritière de feu Madeleine DESPEISSES, sa mère, de Chabestras (Grandrieu), échéance de dot faite par ladite feu DESPEISSES à Jeanne, sa fille, au CM chez feu Me CROUZET.
3E7026	175	31/08/1732	quittance	St-Christophe-43 (le Meynial), Grandrieu (Chabestras)	<b>CAYROCHE Robert, BOUQUET Antoine</b>	Antoine BOUQUET, laboureur, du Meynial (Saint-Christophe-43), a reçu de Robert CAYROCHE, laboureur, de Chabestras (Grandrieu), paiement de l'obligation consentie par ledit CAYROCHE et feu Madeleine DESPEISSES, sa belle-mère, chez Me de BODETY.
3E7026	209	26/10/1732	arrentement	Grandrieu, la Panouse	<b>CELLIER Jean-André, MALIGE Pierre</b>	Messire Jean André CELLIER, prêtre et vicaire de Grandrieu, chapelain de la chapelle Saint-Michel fondée en l'église paroissiale de la Panouse, a donné à ferme à Pierre MALIGE, laboureur, de la Panouse, plusieurs pièces de terre à la Panouse. Conditions du bail.
3E7032/080		25/02/1739	Accord	La Panouse (Espinouse-de-Fenestres)	<b>CELLIER Pierre, BOUISSET Claude</b>	Pierre CELLIER, mari de Louise CHASTEL, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse), d'une part, et Claude BOUISSET, héritier, sous bénéfice d'inventaire, de feu Jean BARRANDON, son frère utérin, dudit lieu, d'autre part, sont sur le point d'entrer en procès. Ledit CELLIER affirmait que ledit BOUISSET, en tant qu'héritier dudit feu BARRANDON, son frère, lui devait 54 livres pour la valeur du foin et de la paille que ledit feu BARRANDON avait retirés des mains d'Antoine CLAUSON, beau-fils de feu Antoine CELLIER, fermier du domaine de ladite CHASTEL, femme en 1ères nocés dudit feu BARRANDON. Voir termes de l'accord amiable.
3E7032/188		24/09/1739	Quittance	St-Jean-la-Fouillouse (le Crouzet), Grandrieu (Chabestras)	<b>CEZARD Jean, PAULHAN Marie</b>	Concerne Jean CEZARD, du Crouzet [St-Jean-la-Fouillouse], et Marie PAULHAN, veuve de Pierre ROUVIERE, de Chabestras (Grandrieu). [Acte à peine commencé et non terminé par le notaire]
3E7032/217		09/12/1739	Quittance	St-Sauveur-de-Ginestoux, Grandrieu (Chabestras)	<b>CEZARD Jean, PAULHAN Marie</b>	Marie PAULHAN, veuve de Pierre ROUVIERE, de Chabestras (Grandrieu), a reçu de Jean CEZARD, son beau-frère, de St-Sauveur-de-Ginestoux, paiement d'une échéance de la dot faite par ce dernier à sa sœur lors de son CM.
3E7037	201	23/05/1746	quittance	Gluiras-07 (Mas de Blache), St-Bonnet-de-M. (Tresbos)	<b>CHABANEL François, BERNARD Mathieu</b>	François CHABANEL, mari de Françoise SIVIRAGOL, du mas de Blache (Gluiras-07, diocèse de Viviers-07), reçoit de Mathieu BERNARD, de Tresbos (Saint-Bonnet-de-Montauroux), 72 livres en exécution du legs fait à ladite SIVIRAGOL par feu Jean SIVIRAGOL dans son testament
3E7032/160		26/06/1739	Précaire	Grandrieu	<b>CHALEIL Claude, BERJON Pierre</b>	Pierre BERJON, ménager, de Grandrieu, tient à précaire de Claude CHALEIL, dudit lieu, 1 paire de bœufs de labour. Conditions du bail.

3E7032/158		25/06/1739	Obligation	Grandrieu (La Bataille)	<b>CHALEIL Claude, MEYRAND Jacques</b>	Jacques MEYRAND, laboureur, de la Bataille (Grandrieu), doit à Claude CHALEIL [écrit "CHALLEL"], meunier, dudit lieu, 199 livres pour l'achat de 20 moutons. Modalités de paiement.
3E7032/111		19/04/1739	Arrentement	Grandrieu	<b>CHALEIL Claude, ROUDIER Antoine</b>	Antoine ROUDIER, laboureur, de Grandrieu, a affermé à Claude CHALEIL [écrit "CHALLEL"], meunier, dudit lieu, un pré. Conditions du bail.
3E7038	311	08/02/1748	CM	Grandrieu	<b>CHALEL Jacques et BOULET Jeanne</b>	Jacques CHALEL, fils de Claude et de feu Marie POURCHER, avec Jeanne BOULET, fille d'Antoine et de feu Marguerite BARDON, tous de Grandrieu. Le père de la fiancée lui fait donation de tous ses biens avec les réserves habituelles sur son entretien, son logis, etc. Il lui remet aussi l'héritage de feu BARDON qu'il avait en fidei-commis.
3E7038	242	04/11/1747	arrentement	La Panouse (Fuletin), Grandrieu (la Fage)	<b>CHALEL Jean, MALET Jacques, FARISIEN Jean</b>	Jean CHALEL, laboureur, de Fuletin (la Panouse), baille à ferme à Jacques MALET, laboureur, de la Fage (Grandrieu), un pré situé au terroir de Fuletin. Description, conditions de l'arrentement. Il uitime la somme qui lui est versée pour payer une dette à Jean FARISIEN, de Florensac, mari de Marie CHALEL
3E7037	269	14/09/1746	obligation	Grandrieu (Chabestras)	<b>CHALEL Pierre, LEYDIER Antoine</b>	Pierre CHALEL, de Chabestras (Grandrieu), emprunte à Antoine LEYDIER, dudit lieu,. Conditions du prêt.
3E7032/165		11/07/1739	Quittance	Grandrieu (La Fage), Auroux (Les Salles)	<b>CHALIER Antoine et Catherine</b>	Catherine CHALIER, veuve d'Antoine CLEMENS, des Salles (Auroux), a reçu d'Antoine CHALIER, de la Fage (Grandrieu), son neveu, 10 livres en déduction d'une obligation consentie par le neveu à sa tante devant Me LAPORTE.
3E7032/021		09/11/1738	Quittance	Grandrieu (la Fage)	<b>CHALIER Antoine, AMBLARD Michel</b>	Michel AMBLARD, laboureur, de la Fage (Grandrieu), reçoit d'Antoine CHALIER, dudit lieu, une échéance de paiement contenue dans le contrat d'accord passé entre eux devant Me LAPORTE. Parmi les témoins, Michel COMTE, huissier, de Grandrieu.
3E7032/222		30/12/1739	Quittance	Grandrieu (la Fage)	<b>CHALIER Antoine, AMBLARD Michel</b>	Michel AMBLARD, travailleur, de la Fage (Grandrieu), reçoit d'Antoine CHALIER, tisserand, dudit lieu, dernière échéance de paiement sur la rémission faite par ledit AMBLARD audit CHALIER devant Me LAPORTE.
3E7037	29	12/10/1745	précaire	Grandrieu (la Fage, Belviala)	<b>CHALIER Antoine, BAILLE Jacques</b>	Antoine CHALIER, de la Fage (Grandrieu), reçoit à titre de précaire de Jacques BAILLE, de Belviala (Grandrieu), une vache.
3E7038	219	19/09/1747	quittance	Grandrieu (la Fage)	<b>CHALIER Antoine, REYNAUD Jean</b>	Jean REYNAUD, mari de Marguerite CHALLIER, de la Fage (Grandrieu), reçoit d'Antoine CHALLIER, aussi de la Fage, son beau-frère, une échéance de dot.
3E7038	232	09/10/1747	quittance	Grandrieu (la Fage)	<b>CHALIER Benoît, CROUZET Marguerite</b>	Benoît CHALIER, natif de la Fage (Grandrieu), fils naturel de feu Antoinette GREGOIRE, à présent soldat dans les invalides, cède à Marguerite CROUZET, veuve en 1ères noces d'Antoine BONNAL et à présent femme de Michel FABRE, de la Fage, tout ce qui peut lui appartenir sur les biens de sa feuè mère, estimé à 6 livres.
3E7038	99	14/02/1747	CM	St-Denis (Mézeric), St-Paul-le-F. (Boirelac)	<b>CHALIER Pierre et MERCIER Catherine</b>	Pierre CHALIER, fils de feus Jean et Agnès BRUN, de Mézeric (Saint-Denis), avec Catherine MERCIER, fille de Jacques et de Madeleine FERRIER, de Boirelac (Saint-Paul-le-Froid). Jean-François CHALIER, frère aîné du fiancé, dudit Mézeric. Donation des parents de la fiancée à leur fille de la moitié de leurs biens.
3E7038	212	10/09/747	quittance	Auroux, Grandrieu (Florensac)	<b>CHALLEL Agnès et Jean</b>	Agnès CHALLEL [écrit "CHAILLEL"], veuve de Pons DUFRESNE [écrit "DUFRAINE"], d'Auroux, reçoit de son frère, Jean CHALLEL, de Florensac (Grandrieu), paiement de la dot à elle faite en son CM.

3E7037	270	15/09/1746	cession	La Panouse (les Gardilles)	<b>CHALLEL Antoine, BAFFIE Etienne</b>	Antoine CHALLEL [écrit "CHAILLEL"], fils de feus Jean et Jeanne HEBRARD, natif des Gardilles (la Panouse), habitant depuis longtemps dans le bas Languedoc, agissant tant pour lui que pour ses frère et sœur, Jean et Marguerite CHALLEL, tous 3 succédant aux biens de leur feue mère, cède à Etienne BAFFIE, fils de Guillaume, des Gardilles, tout ce qui peut appartenir auxdits frère et sœur sur les biens de leur feue mère, actuellement jouis et possédés par Louise TARDANAIRE et Marie GIBERT, respectivement veuve et fille de Joseph GIBERT, moyennant 55 livres. Conditions de ce paiement.
3E7038	176	22/06/1747	quittance	St-Christophe-43 (le bourg, les Salelles)	<b>CHALLEL Antoinette, AMBLARD Vidal</b>	Antoinette CHALLEL [écrit "CHALEIL"], veuve de Claude FABRE, de Saint-Christophe-43, a reçu de Vidal AMBLARD, des Salelles (ibidem), partie de constitution dotale faite à son fils, Grégoire AMBLARD, en son CM avec Anne FABRE, fille de ladite CHALLEL.
3E7038	233	11/10/1747	quittance	St-Symphorien (moulin de Vidillon), Grandrieu (Florensac)	<b>CHALLEL Jean , TRINTIGNAC François</b>	Jean CHALLEL, laboureur, de Florensac (Grandrieu), reçoit de François TRINTIGNAC, meunier, du moulin de Vidillon (Saint-Symphorien), somme correspondant à la valeur en capital de 2 vaches tenues en précaire par ledit TRINTIGNAC (acte du 13/06/1746 chez Me DEBODETY).
3E7038	19	03/11/1746	CM	Grandrieu (Florensac)	<b>CHALLEL Jean et BAUMEL Anne</b>	Jean CHALLEL, fils de feu Pierre et d'Elix ASSEMAT, de Florensac (Grandrieu), avec Anne BAUMEL, fille de Louis et Claudia JAGONZAC, dudit Florensac. Donation entre vifs des parents du fiancé à leur fils. Pour la fiancée, une dot de 450 livres (les droits de légitime paternels et maternels), dont 30 immédiatement et le reste en versements annuels de 20 livres. Parmi les témoins, Etienne JAGONZAC, ménager, de Florensac.
3E7026	185	28/09/1732	quittance	La Panouse, Grandrieu (Chabestras)	<b>CHALLEL Jean, Pierre et Jacques</b>	Jacques CHALLEL, laboureur, de la Panouse, a reçu de Jean et Pierre CHALLAL, ses père et frère, de Chabestras (Grandrieu), ses droits de légitime sur les biens de Jean, son père, et de feue Marguerite BRAJON, sa mère.
3E7026	43	24/09/1731	achat	Grandrieu (le bourg, Fajolles)	<b>CHALLEL Jean-Antoine et Claude, CHAURAND Claude</b>	Claude CHALLEL, fils et héritier de feus Antoine et Jeanne CHAURAND, de Grandrieu, et Claude CHAURAND, laboureur, de Fajolles (ibidem), doivent à Jean-Antoine CHALLEL, de Grandrieu, fils desdits feus, suite au legs fait audit Jean-Antoine par sa mère dans son testament chez Me de BODETY le 05/02/1727, où une augmentation était prévue pour le cas où Alexis CHALLEL, frère de Jean-Antoine serait décédé, plus ce qui revient à Jean-Antoine suite au décès ab intestat de Michel CHALLEL, autre frère, qui avait aussi bénéficié d'un legs de sa mère. Ledit legs est à prendre de Claude CHAURAND, neveu de la testatrice, qui ne lui a pas réglé toute la dot prévue au contrat passé chez Me de BODETY entre ledit Claude et ledit feu Antoine CHALLEL.

3E7026	256	17/01/1733	permutation	Grandrieu	<b>CHALLIER Antoine, MARTIN Antoine</b>	Où il est encore question de la permutation décrite le 02/01 dernier, même registre. Présents, Antoine MARTIN, ménage, de Malviala (Saint-Symphorien), et messire Antoine CHALLIER, clerc tonsuré, de Chabremorte (ibidem), son neveu, icelui mis en possession de la chapelle Saint-Michel (créée dans l'église paroissiale) par acte du 24/10/1725 chez Me de BODETY. Ce dernier obtient de sondit oncle, patron de la chapelle, de permuer pour la cathédrale de Mende avec messire Guillaume ENGELVIN, prêtre et curé de Saint-Symphorien, et pourvu d'une chorerie et suspens franc en ladite cathédrale.
3E7037	30	14/10/1745	CM	St-Jean-la-Fouillouse (Villeret), la Panouse (les Gardilles)	<b>CHAMBON Antoine et ROUVEYRE Suzanne</b>	Antoine CHAMBON, fils d'Etienne et de Marie CATHEBRAS, de Villeret (Saint-Jean-la-Fouillouse), avec Suzanne ROUVEYRE, fille de feus Jean et Claudine CHALEIL, des Gardilles (la Panouse). La mariée assistée de Jean CATHEBRAS, de Gelly, son beau-frère. Acte incomplet. Voir acte complet photo 54 le 30/10/1745. Entre-temps, le père du marié est décédé.
3E7037	54	30/10/1745	CM	St-Jean-la-Fouillouse (Villeret), la Panouse (les Gardilles)	<b>CHAMBON Antoine et ROUVEYRE Suzanne</b>	Antoine CHAMBON, fils d'Etienne et de Marie CATHEBRAS, de Villeret (Saint-Jean-la-Fouillouse), avec Suzanne ROUVEYRE, fille de feus Jean et Claudine CHALEIL, des Gardilles (la Panouse). La mariée assistée de Jean CATHEBRAS, de Gelly, son beau-frère. Acte complet ici. Voir acte incomplet photo 30 le 14/10/1745. Entre-temps, le père du marié est décédé.
3E7032/019		04/11/1738	Obligation	St-Jean-la-F. (le Villeret), Auroux (Parpaillon)	<b>CHAMBON Etienne, CEZARD Pierre</b>	Pierre CEZARD, laboureur, de Parpaillon (Auroux), doit 20 livres à Etienne CHAMBON, du Villeret (St-Jean-la-Fouillouse), d'une obligation reçue par Me LAHONDES le 21/10/1725. Ce sera payé partie en foin, partie en espèces. Acte rédigé au mas de la Borie chez Jean-Baptiste LAHONDES, avocat au parlement, sieur de la Borie, et Antoine LAHONDES, son frère, aussi dudit lieu.
3E7032/036		15/12/1738	Quittance	Grandrieu (Florensac), Auroux	<b>CHAMBON Jeanne, REDON Jeanne</b>	Jeanne REDON, veuve de Pierre VILLAR, d'Auroux, a reçu de Jeanne CHAMBON, veuve de Joseph HEBRARD, de Florensac (Grandrieu), une échéance de paiement de ses droits de légitime réglés lors de son CM avec ledit feu VILLAR passé devant feu Me LAHONDES.
3E7026	96	28/02/1732	achat	Grandrieu (Montagnac)	<b>CHAMBON Pierre, MALLET Claude</b>	Claude MALLET, laboureur, de Montagnac (Grandrieu), a vendu à Pierre CHAMBON, laboureur, dudit lieu, un pré audit terroir. Description, situation cadastrale, prix, modalités de paiement.

3E7038	278	06/12/1747	quittance	St-Paul-le-F. (Combes), le Buisson	<b>CHAMP Jacques, SAINT-LEGER Jean, VEISSIER Pierre</b>	Jacques CHAMP, mari de Jeanne SAINT-LEGER, de Combes (Saint-Paul-le-Froid), reçoit de Jean SAINT-LEGER, son beau-frère, de Combes, les droits de légitime de sa femme, promis chez Me CAYROCHE le 06/04/1733. Par ailleurs, Pierre VEISSIER (appelé Jean-Pierre dans le titre de l'acte), natif de Combes, à présent au Buisson, reçoit dudit CHAMP, son neveu, partie de dot faite à Louise CHAMP, sa femme, chez Me LAPORTE.
3E7037	212	31/05/1746	quittance	St-Prejet-43 (la Bastidette), St- Symphorien (Ancelpont)	<b>CHAPEL Thomas, SABADEL Louis</b>	Thomas CHAPEL, mari de Hélène BRET, de la Bastidette (Saint-Prejet-43), reçoit de Louis SABADEL, son beau-frère, d'Ancelpont (Saint-Symphorien), une échéance de la dot promise à ladite Hélène BRET en son CM avec feu Jacques MERCIER,
3E7038	59	22/12/1746	quittance	St-Prejet-43 (la Bastide), St- Symphorien (Ancelpont)	<b>CHAPEL Thomas, SABADEL Louis</b>	Thomas CHAPEL, mari d'Hélène BRET, de la Bastide (Saint-Prejet-43), reçoit de Louis SABADEL, laboureur, d'Ancelpont (Saint-Symphorien), partie de la dot faite à ladite BRET, en son 1er CM avec feu Jacques MERCIER.
3E7038	244	05/11/1747	quittance	St-Prejet-43 (la Bastide), St- Symphorien (Ancelpont)	<b>CHAPEL Thomas, SABADEL Louis</b>	Thomas CHAPEL, mari d'Hélène BRET, de la Bastide (Saint-Prejet-43), reçoit de Louis SABADEL, laboureur, d'Ancelpont (Saint-Symphorien), partie de la dot faite à ladite BRET, en son CM avec feu Jacques MERCIER.
3E7037	83	27/11/1745	quittance	Laval-Atger (Montauroux)	<b>CHARDON André, COUDEYRE Pierre</b>	André CHARDON, laboureur, de Montauroux (Laval-Atger), reçoit de Pierre COUDEYRE, laboureur, même lieu, restes à payer d'une transaction passée entre eux chez Me de BODETY.
3E7038	203	22/08/1747	quittance	St-Symphorien (Chams)	<b>CHARDON Claude, BLACHEIRE Claude</b>	Claude CHARDON, en son nom et au nom de sa mère, Suzanne DENISE, reçoit de Claude BLACHEIRE, mari d'Isabeau CHARDON, de Chams (Saint-Symphorien), règlement d'un accord passé entre feu Jean CHARDON, père dudit Claude, et feu Guillaume FAZANDIER, 1er mari de ladite CHARDON.
3E7026	60	17/10/1731	permission	Grandrieu	<b>CHARDON Pierre, RASCHAS Claude</b>	Problème de mitoyenneté. Claude RASCHAS, hôte, de Grandrieu, agissant en son nom et celui de Louis CELLIER, son beau-frère, a donné licence à Pierre CHARDON, travailleur, de Grandrieu, qui remet à neuf une maison située à Grandrieu, acquise par le père dudit CHARDON de celui dudit RASCHAS, de construire en s'appuyant sur un mur mitoyen dont il devra prendre 50% de l'entretien.
3E7026	164	18/08/1731	rémission	La Panouse (les Gardilles), Combaillaux-34	<b>CHARDONAL Antoine et Jean</b>	Jean CHARDONAL, fils de feus Claude et Antoinette PAULHAN, natif des Gardilles (la Panouse), habitant à présent Combaillaux-34, diocèse de Montpellier-34, cède à Antoine CHARDONAL, son frère, ses droits de légitime paternels et maternels. Echéancier.
3E7032/042		29/12/1738	Quittance	La Panouse (moulin des Gardilles), Grandrieu (Chabestras)	<b>CHARDONNAL Antoine, GIBERT Jean-Baptiste</b>	Jean VIALA, laboureur, et Jean-Baptiste GIBERT, procureur, habitants de Chabestras (Grandrieu), ont reçu des paiements d'Antoine CHARDONNAL, du moulin des Gardilles (la Panouse), à l'acquit et décharge de Jacques VIALA, laboureur, fils dudit Jean, de Mas Imbert (Grandrieu). Référence à un contrat reçu le 03/06/1737 par Me de BODETY, père du présent notaire.

3E7032/073		16/02/1739	Quittance	La Panouse (les Gardilles), Grandrieu (Chabestras)	<b>CHARDONNAL Antoine, LAHONDES Joseph</b>	Joseph LAHONDES, mari de feu Anne VIALA, de Chabestras (Grandrieu), a reçu d'Antoine CHARDONNAL, des Gardilles (la Panouse), 30 livres. Ce paiement correspond à une rémission et obligation consentie par Jean VIALA père de ladite Anne (acte du 19/01/1731 devant Me de BODETY, père du présent notaire).
3E7037	279	05/10/1746	arrentement	Grandrieu (le Bouschet-Fraisse, la Fage)	<b>CHARDONNAL Antoine, ROCHE Dominique</b>	Antoine CHARDONNAL, laboureur, du Bouschet-Fraisse (Grandrieu), afferme à Dominique ROCHE, de la Fage (Grandrieu), un pré au terroir du Mazel appelé le "pied de la font". Conditions.
3E7032/028		16/11/1738	Quittance	St-Symphorien (Chams), Arzenc (Donnepau)	<b>CHARDONNAL Jean, VEYRON Etienne</b>	Etienne VEYRON, mari de Gabrielle CHARDONNAL, de Donnepau (Arzenc), a reçu de Jean CHARDONNAL, laboureur, de Chams (St-Symphorien), son beau-frère, paiement d'une échéance de la dot faite par feu Jacques CHARDONNAL à ladite Gabrielle, sa fille, en son CM (acte devant Me de BODETY, père du présent notaire).
3E7032/199		01/11/1739	Quittance	St-Symphorien (Chams), Arzenc (Donnepau)	<b>CHARDONNAL Jean, VEYRON Etienne</b>	Etienne VEYRON, mari de Gabrielle CHARDONNAL, de Donnepau (Arzenc), a reçu de Jean CHARDONNAL, laboureur, de Chams (St-Symphorien), son beau-frère, paiement d'une échéance de la dot faite par feu Jacques CHARDONNAL à ladite Gabrielle, sa fille, en son CM (acte passé devant Me de BODETY, père du présent notaire)
3E7026	13	07/06/1731	obligation	Grandrieu (Belviala)	<b>CHARDONNAL Marie et Agnès</b>	Agnès CHARDONNAL, veuve de Marquès QUATREBRAS, de Belviala (Grandrieu), a emprunté à Marie CHARDONNAL, sa sœur, dudit lieu. Modalités de remboursement.
3E7038	66	29/12/1746	quittance	Grandrieu (Montagnac), St-Symphorien (Chams)	<b>CHARDONNAL Pierre, ALIBERT François</b>	Pierre CHARDONNAL, laboureur, de Montagnac (Grandrieu), reçoit de François ALIBERT, mari de Marianne CHARDONNAL, de Chams (Saint-Symphorien), paiement de la promesse faite en son CM avec Catherine ROUFFIAC.
3E7026	101	22/03/1732	donation	St-Christophe-43 (Aboulinq)	<b>CHARREYRE Marguerite, ROCHER Madeleine</b>	Madeleine ROCHER, veuve de Guillaume GEYFIER, succédante de leur fils unique, feu Jean GUEYFIER, décédé ab intestat, d'Aboulinq (Saint-Christophe-43), a reçu par le passé agréables services de sa nièce, Marguerite CHARREYRE, fille de feu Vidal, d'Aboulinq, lui fait donation de tous les biens de ses feus mari et fils situés audit terroir, contre honneurs funèbres et pension annuelle.
3E7026	93	16/02/1732	CM	Grandrieu (Montagnac, Espinousette)	<b>CHARRIER Antoine et BRUNEL Jeanne</b>	Antoine CHARRIER, fils de feus Guillaume et Marguerite CROUZET, de Montagnac (Grandrieu), avec Jeanne BRUNEL, fille de Pierre et de feu Antoinette GOUPIL, d'Espinousette (ibidem). Dans la dot, 3 robes, un pin à scier et le pécule gagné par la fiancée par son travail.
3E7026	95	25/02/1732	achat	Grandrieu (Fajolles, Montagnac)	<b>CHARRIER Antoine, CHAURAND Claude</b>	Claude CHAURAND, laboureur, de Fajolles (Grandrieu), vend à Antoine CHARRIER, laboureur, de Montagnac (ibidem), un pré à Mas Imbert (ibidem). Description, situation cadastrale, prix, modalités de paiement.
3E7026	130	11/05/1732	quittance	Grandrieu (Fajolles, Montagnac)	<b>CHARRIER Antoine, ROCHE Pierre</b>	Pierre ROCHE, mari de Catherine CHARRIER, des Fajolles (Grandrieu), a reçu d'Antoine CHARRIER, fils et héritier de feus Guillaume et Marguerite CROUZET, de Montagnac (ibidem), échéance de la dot faite par lesdits à leur fille, Catherine, au CM chez Me de BODETY le 04/07/1726. Ledit ROCHE étant encore mineur, est présent Jacques GRANIER, laboureur, de Coulanges (Thoras-43), s'est porté caution envers ledit CHARRIER.

3E7037	273	25/09/1746	CM	St-Paul-le-F. (Boirelac, le Chayla)	<b>CHARRIER Martin et PONTIER Madeleine</b>	Martin CHARRIER, fils de autre MARTIN et de feu Anne CROUZET, de Boirelac (Saint-Paul-le-Froid), avec Madeleine PONTIER, fille de Jacques et de feu Catherine MALLET, du Chayla (Saint-Paul-le-Froid),. Donation entre vifs du père à sa fille. En outre, il lui remet le plein héritage du fidei-commis que lui a laissé en gare ladite feu MALLET, sa femme, dans son testament reçu par Me ROBERT. Le père du marié et Pierre CHARRIER, fils aîné, paieront au fiancé les droits de succession de la feu CROUZET et ses droits de légitime paternels pour 365 livres au total. Echelonnement du paiement.
3E7037	189	02/05/1746	quittance	Laval-Atger (Tresbos), St-Symphorien (Chams)	<b>CHASTEL Guillaume, JOUVE Jean, BASSIER Vidal</b>	Guillaume CHASTEL, mari de Catherine JOUVE, de Tresbos (Laval-Atger), reçoit de Jean JOUVE paiement de la dot faite au CM. Présent aussi Vidal BASSIER, de Chams (Saint-Symphorien), qui reçoit dudit JOUVE la dot faite à Marguerite JOUVE en son CM avec Michel BASSIER, fils dudit Vidal.
3E7037	238	10/07/1746	sous-affermage	Grandrieu, St-Paul-le-F.	<b>CHASTEL Jacques, LAPORTE Jean-Antoine</b>	Me Jean-Antoine LAPORTE, fermier du prieuré de Saint-Paul-le-Froid, habitant de Grandrieu, sous-afferme à Jacques CHASTEL, laboureur, de Saint-Paul-le-Froid, l'entière dîme à la gerbe du lieu et terroir des Martines et ses dépendances pour 8 ans. Conditions. Voir aussi le 25/06/1743 chez Me SAURY, notaire d'Alès-30, le contrat d'afferme passé à Me LAPORTE.
3E7026	8	28/05/1731	quittance	Grandrieu (Florensac)	<b>CHASTEL Vidal, VIALA Jean</b>	Jean VIALA, mari de Marie BRUNEL, de Florensac (Grandrieu), a reçu de Vidal CHASTEL, son beau-frère, mari d'Antoinette BRUNEL, fille et héritière de feu Vidal, de Florensac, le legs (une vache, du blé, des habits) fait par son père à Marie BRUNEL, fille dudit feu Vidal en son testament.
3E7026	90	30/12/1731	quittance	Grandrieu (Florensac)	<b>CHASTEL Vidal, VIALA Jean</b>	Jean VIALA, mari de Marie BRUNEL, de Florensac (Grandrieu), a reçu de Vidal CHASTEL, son beau-frère, mari d'Antoinette BRUNEL, fille et héritière de feu Vidal, de Florensac, échéance de la dot faite par ledit feu Vidal BRUNEL à ladite MARIE, sa fille, au CM chez feu Me CROUZET.
3E7032/219		20/12/1739	Quittance	Grandrieu (Florensac)	<b>CHASTEL Vidal, VIALA Jean</b>	Jean VIALA, mari de Marie BRUNEL, de Florensac (Grandrieu), a reçu de Vidal CHASTEL, laboureur, de Florensac, 47 livres pour reste à payer du legs fait à ladite feu Marie par feu Vidal BRUNEL, son père, le 26/09/1730 en son testament reçu par Me de BODETY, père du présent notaire.
3E7037	43	26/10/1745	vente	Grandrieu (Espinousette, Florensac)	<b>CHATEAUNEUF Antoine, BOUET Mathieu</b>	Il s'agit d'un échange entre Antoine CHATEAUNEUF, laboureur, d'Espinousette (Grandrieu), et Mathieu BOUET, de Florensac (ibidem). Le premier vend un pré situé à Florensac; le second un pré, aussi, au même terroir, de moindre valeur que l'autre, d'où accord de compensation de 16 livres.
3E7026	227	20/11/1732	quittance	Grandrieu (la Fage, le Sapet)	<b>CHATEAUNEUF Marie, RICHARD Jean</b>	Jean RICHARD, laboureur, de la Fage (Grandrieu), a reçu de demoiselle Marie CHATEAUNEUF, héritière de feu Jean JAFFUEL, son fils, du Sapet (ibidem), reste de la taille à payer par ledit feu JAFFUEL dans les années 1728 et 1729 dont ledit RICHARD était collecteur pour Aubespeires (ibidem). Il avait nommé Jean JAFFUEL son consul pour la collecte mais celui-ci est mort en 1729. Bilan chez Me de BODETY le 14/10/1729 [après le décès en août de Jean JAFFUEL].

3E7026	88	14/12/1731	quittance	Grandrieu (Espinousette)	<b>CHATEAUNEUF Vidal, BATIFOLIER Pierre</b>	Pierre BATIFOLIER, mari de Marie CHATEAUNEUF, d'Espinousette (Grandrieu), a reçu de Vidal CHATEAUNEUF, son beau-père, dudit lieu, échéance de la dot faite à Marie au CM chez Me de BODETY le 09/02/1723.
3E7038	189	09/07/1747	quittance	Ste-Colombe-de-Montauroux, Mende	<b>CHATEAUNEUF Vitale, VILLARS Jean</b>	Vitale CHATEAUNEUF, fille de feu Vital, originaire de Sainte-Colombe-de-Montauroux, habitant à Mende, reçoit de messire Jean VILLARS, prieur, curé de ladite paroisse, paiement d'un achat chez Me DEBODETY par Etienne ANTONY à qui ledit Jean VILLARS a été subrogé par autre contrat chez même notaire.
3E7032/074		16/02/1739	Déclaration	St-Christophe-43 (les Salettes), St-Haon-43	<b>CHAUCHON Vidal, MIAILLE Anne</b>	Anne MIAILLE, veuve de Dominique PAYAN, de St-Haon-43, diocèse du Puy-43, a déclaré à Vidal CHAUCHON, mari de Marguerite MIAILLE, des Salettes (St-Christophe-43), son beau-frère, que son défunt mari avait reçu 250 livres pour 5 paiements échus de la dot faite par feu Jean MIAILLE en 1737 à ladite Anne, sa fille, au CM passé avec ledit feu PAYAN devant Me de SAINT-HAON. Elle lui en donne quittance ainsi que des 49 livres pour l'échéance reçue ce jour. Parmi les témoins, un Jean PAYAN, laboureur, d'Escublazet (St-Haon).
3E7032/074		16/02/1739	Quittance	St-Christophe-43 (les Salettes), Laval-Atger (Mongros)	<b>CHAUCHON Vidal, TRINTIGNAC Pierre</b>	Pierre TRINTIGNAC, mari de Marie MIAILLE, de Mongros (Laval-Atger), a reçu de Vidal CHAUCHON, mari de Marguerite MIAILLE, des Salettes (St-Christophe-43), son beau-frère, 250 livres sur la dot faite à Marie MIAILLE par ledit CHAUCHON au CM de celle-ci reçu par Me de SAINT-HAON.
3E7026	54	14/10/1731	obligation	St-Symphorien (Salelles)	<b>CHAURAND Antoine et Pierre</b>	Pierre CHAURAND, laboureur, des Salelles (Saint-Symphorien), a emprunté à Antoine CHAURAND, son fils, dudit lieu. Montant et modalités.
3E7026	53	12/10/1731	précaire	St-Symphorien (Chams, Salelles)	<b>CHAURAND Antoine, VALADIER Pierre</b>	Pierre VALADIER, laboureur, de Chams (Saint-Symphorien), tient à titre de précaire d'Antoine CHAURAND, fils de Pierre, des Salelles (ibidem), 2 vaches. Description, valeur, conditions du précaire.
3E7038	313	11/02/1748	testament	Grandrieu (la Fage)	<b>CHAURAND Claude</b>	Claude CHAURAND, tisserand, de la Fage (Grandrieu), malade. Sépulture au cimetière paroissial, tombe de ses prédécesseurs. Legs à ses enfants, Etienne, Vitale, Jean, Antoinette et autre Etienne, fils et filles de Madeleine CLAUD, sa femme, + le postume dont elle pourrait être enceinte. Héritière universelle, sa femme, en fidei-commis pour tel de ses enfants qu'elle désignera.
3E7026	148	22/06/1732	quittance	Grandrieu (le bourg, Fajolles)	<b>CHAURAND Claude, CHAUCHAT Martin</b>	Martin CHAUCHAT, de Grandrieu, a reçu de Claude CHAURAND, laboureur, de Fajolles (ibidem), une somme pour l'appointement de déboutement d'appel obtenu par ledit CHAUCHAT à la Cour du sénéchal de Nîmes contre ledit CHAURAND le 5 mars dernier
3E7038	248	06/11/1747	quittance	St-Jean-la-Fouillouse (le Cellier, les Meirilles), Langogne	<b>CHAUVET Pierre, CROUZET Jeanne</b>	Pierre CHAUVET, mari de feu Marianne MOURGUE, du Cellier (Saint-Jean-la-Fouillouse), a reçu, et avant la rémission par lui faite à Vital CHAUVET, son frère, de Langogne, chez Me VALETTE, a reçu, donc, de Jeanne CROUZET, veuve de Blaise MOURGUE, frère de Marianne, du mas des Meirilles (ibidem), une échéance de dot faite à ladite Marianne MOURGUE en son CM avec ledit CHAUVET, chez Me VIGIERE [Serverette] le 22/11/1727.

3E7038	144	14/05/1747	délégation	Langogne, Grandrieu	<b>CHAUVET Vidal, LAPORTE Jean-Antoine</b>	Vidal CHAUVET, charpentier, de Langogne, est débiteur de Me Jean-Antoine LAPORTE, conseiller du roi, notaire, de Grandrieu, pour une somme qu'il devait à Jean DELMAS [écrit aussi "DUMAS"], charpentier, de Langogne, pour un achat (Me VALETTE, notaire de Langogne, le 17/12/1742). Voir aussi chez Me VALETTE acte du 30/04/1742 ; et aussi, une cession, acte passé entre Vidal CHAUVET et son frère, Pierre, le 16/03/1739, Me VALETTE. Ce sera à prendre auprès de Paul et Blaise MOURGUES, des Meirilles, à compte des droits légitimaires de Marianne MOURGUES, épouse dudit Pierre, fille dudit Paul, et soeur dudit Blaise. Evoquées, Jeanne CROUZET, veuve de Blaise MOURGUES et demoiselle Claudine MARCON, fille et héritière de Barthélemy MARCON, et femme de Jean-Antoine LAPORTE. En plus de sa dette, Vidal CHAUVET s'oblige à venir faire le plancher du galetas de la maison ainsi qu'une séparation pour 2 chambres avec une porte au milieu et Me Jean-Antoine LAPORTE devra le nourrir pendant la durée des travaux..
3E7037	218	05/06/1746	quittance	St-Jean-la-Fouillouse (Villeret), Auroux (Salles)	<b>CHAZALMARTIN Louis, BORIE Pierre</b>	Louis CHAZALMARTIN, mari de Marguerite LAPORTE, du Villeret (Saint-Jean-la-Fouillouse), reçoit de Pierre BORIE, mari de Marianne LAPORTE, des Salles (Auroux), paiement d'une obligation consentie chez Me ROCHE correspondant au droit de supplément de légitime de Maguerite LAPORTE.
3E7032/186		27/09/1739	Quittance	St-Jean-la-F. (le Villeret), Pierrefiche (la Beyssière)	<b>CHAZALMARTIN Louis, DELASPRES Claude</b>	Claude DELASPRES, mari de Marguerite CHAZALMARTIN, de la Beyssière (Pierrefiche), a reçu de Louis CHAZALMARTIN, du Villeret (St-Jean-la-Fouillouse), 30 livres sur la dot faite par celui-ci à sa sœur lors du CM passé devant feu Me BASTIDE.
3E7032/085		04/03/1739	Quittance	St-Jean-la-Fouillouse (Le Villeret)	<b>CHAZALMARTIN Louis, MAURIN Michel</b>	Michel MAURIN, laboureur, du Villeret (St-Jean-la-Fouillouse), a reçu de Louis CHAZALMARTIN, dudit lieu, des arrérages de taille pour un jardin.
3E7038	112	07/04/1747	quittance	Laval-Atger, St-Christophe-43 (Aboulinq)	<b>CHEVALIER André, CLAUSON Agnès</b>	André CHEVALIER, ménager, de Laval-Atger, reçoit d'Agnès CLAUSON, veuve de Jacques TARDIEU, chirurgien, d'Aboulinq (Saint-Christophe), partie de dot faite par ladite CLAUSON à Jeanne-Marie TARDIEU, sa fille, en son CM avec Augustin-Balthazar CHEVALIER, fils d'André, reçu chez Me DEBODETY.
3E7026	43	24/09/1731	achat	Grandrieu	<b>CHEVALIER François, LAPORTE Jean-Antoine</b>	Jean-Antoine LAPORTE, notaire de Grandrieu, a vendu à François CHEVALIER, cordonnier, dudit lieu, une maison. Description, situation cadastrale,
3E7038	2	14/10/1746	CM	St-Christophe-43 (Utrement), Grandrieu	<b>CHEVALIER Jacques et CHALLIER Jeanne</b>	Jacques CHEVALIER [écrit "CHABALIER"], veuf, fils de feux Pierre et Isabeau MONTEIL, d'Utrement (Saint-Christophe-43) avec Jeanne CHALLIER, veuve, fille de feux Pierre et Marie MARTIN, de Grandrieu.
3E7038	134	10/05/1747	affermage	St-Christophe-43 (le Trémoul), Grandrieu	<b>CHEVALIER Jacques, CHALIER Jeanne, DURAND Jacques</b>	Jacques CHEVALIER, mari de Jeanne CHALIER, du Trémoul (Saint-Christophe), a affermé à Jacques DURAND, voiturier, de Grandrieu, une maison et un jardin ainsi qu'un petit pré et trois champs que possède ladite CHALIER au terroir de Grandrieu. Situation, description, conditions.

3E7038	116	12/04/1747	quittance	Grandrieu (la Chapelle), St-Symphorien (Ancette)	<b>CHEVALIER Jacques, TERISSE Michel</b>	Jacques CHEVALIER, mari de Marguerite TERISSE, de la Chapelle (Grandrieu), reçoit de Michel TERISSE, son beau-frère, d'Ancette (Saint-Symphorien), une échéance de dot
3E7026	269	04/02/1733	CM	Grandrieu (la Chapelle), St-Symphorien (Ancette)	<b>CHEVALIER Jacques, TERRISSE Madeleine</b>	Jacques CHEVALIER, fils de feu autre Jacques et de Geneviève CROUZET, de la Chapelle (Grandrieu), avec Marguerite TERRISSE, fille de Jacques et de feu Marguerite BRUNEL, d'Ancette (Saint-Symphorien). Pour le fiancé, Jean CHEVALIER, son oncle, de la Chapelle. La mère du fiancé remet à son fils le fidéi-commis laissé par son feu mari dans son testament chez feu Me CROUZET.
3E7038	140	10/05/1747	quittance	Grandrieu (la Chapelle, Mas Imbert)	<b>CHEVALIER Jacques, VIALA Jacques</b>	Jacques CHEVALIER, laboureur, de la Chapelle (Grandrieu), reçoit de Jacques VIALA, laboureur, de Mas Imbert (ibidem), paiement d'une obligation (Me LAPORTE).
3E7032/162		29/06/1739	Précaire	Grandrieu (Belviala, Montagnac)	<b>CHEVALIER Jean, COUDIER Vidal</b>	Vidal COUDIER, laboureur, de Montagnac (Grandrieu), tient à précaire de Jean CHEVALIER, bourgeois, de Belviala (Grandrieu), une paire de bœufs de labour. Conditions du bail.
3E7038	304	27/01/1748	quittance	Grandrieu (Belviala, Montagnac)	<b>CHEVALIER Jean, COUDIER Vital</b>	Jean CHEVALIER, bourgeois, de Belviala (Grandrieu), reçoit de Vital COUDIER, laboureur, de Montagnac (ibidem), prix d'un précaire consenti chez Me DEBODETY.
3E7038	167	12/06/1747	cession	Grandrieu (Bellelande, Belviala)	<b>CHEVALIER Jean, CROUZET Jeanne</b>	Jeanne CROUZET, veuve et héritière de Jacques DELMAS, icelui fils et héritier d'Antoine, de Bellelande (Grandrieu), fait un emprunt à Jean CHEVALIER, bourgeois, de Belviala (ibidem). Référence à une rente consentie par Jean PONTIER et feu Jean DELMAS, beau-père et beau-frère, de la Brugeire (Sainte-Colombe-de-Montauroux), en faveur dudit feu Antoine DELMAS par acte chez Me LAHONDES en mai 1724.
3E7026	239	23/12/1732	quittance	Grandrieu (la Chapelle)	<b>CHEVALIER Jean, DESPEISSES Jean, FABRE Marie</b>	Jean DESPEISSES et Marie FABRE, mariés, de la Chapelle (Grandrieu), ont reçu de Jean CHEVALIER dit CHAZELLON, dudit lieu, remboursement de la taille pour un champ qui a été de la métairie de feu Antoine TARDANAIRE, d'Auniac (ibidem), dont ladite FABRE est principale tenancière.
3E7038	260	22/11/1747	affermage	Grandrieu (Belviala, le bourg)	<b>CHEVALIER Jean, DURAND Clément</b>	Jean CHEVALIER, bourgeois, habitant de Belviala (Grandrieu), donne à ferme à Clément DURAND, voiturier, de Grandrieu, un petit pré au terroir de Grandrieu. Situation cadastrale, conditions du bail.
3E7026	191	07/10/1732	quittance	Grandrieu (Auniac, la Chapelle)	<b>CHEVALIER Jean, MIAILLE Jean</b>	Jean MIAILLE, mari d'Hélène TARDANAIRE, d'Auniac (Grandrieu), a reçu de Jean CHEVALIER dit CHAZELLON, de la Chapelle (ibidem), remboursement de censive.
3E7032/086		05/03/1739	Précaire	Grandrieu (Belviala, Bellelande)	<b>CHEVALIER Jean, SABADEL Louis</b>	Louis SABADEL, de Bellelande (Grandrieu), tient à titre de précaire de Jean CHEVALIER, bourgeois, de Belviala (ibidem), une vache pleine. Conditions du bail.
3E7032/016		01/11/1738	Obligation	Grandrieu (la Chapelle, Mas Imbert)	<b>CHEVALIER Jean, VIAL Jacques</b>	Jacques VIAL, de Mas Imbert (Grandrieu), a emprunté du seigle à Jean CHEVALIER, de la Chapelle (ibidem). Modalités de remboursement.

3E7038	198	23/07/1747	quittance	La Panouse, St-Paul-le-F. (Courbejarret)	<b>CHEVALIER Simon, RIMBAL Guillaume</b>	Simon CHEVALIER, mari de Marie RIMBAL, de la Panouse, reçoit de Guillaume RIMBAL, son beau-frère, de Courbejarret (Saint-Paul-le-Froid), une échéance de la dot promise en CM.
3E7037	241	14/07/1746	quittance	La Panouse, St-Paul-le-F. (Courbejarret)	<b>CHEVALIER Simon, RIMBAL Guillaume</b>	Simon CHEVALIER, mari de Marie RIMBAL, de la Panouse, reçoit de Guillaume RIMBAL, de Courbejarret (Saint-Paul-le-Froid), échéance de la dot faite en son CM.
3E7026	244	04/01/1733	quittance	Grandrieu (Florensac)	<b>CHICORNAC Claude, CHAURAND Dominique</b>	Dominique CHAURAND, laboureur, de Florensac (Grandrieu), a reçu de Claude CHICORNAC, laboureur, dudit lieu, le reste à payer du prix de la rémission faite par ledit CHAURAND et Jean CHAURAND, son frère, audit CHICORNAC chez Me de BODETY le 10/11/1727.
3E7026	296	12/04/1733	quittance	Grandrieu (Florensac), Auroux	<b>CHICORNAC Claude, CHAURAND Jean</b>	Jean CHAURAND, natif de Florensac (Grandrieu), habitant à présent Auroux, a reçu de Claude CHICORNAC, de Florensac, le prix de la rémission faite par lui et son frère, Dominique CHAURAND, audit CHICORNAC le 10/11/1727 chez Me de BODETY.
3E7026	10	03/06/1731	achat	St-Symphorien (le Chambon), St-Christophe-43 (Giraudès)	<b>CHIRAC (de) Michel, RANC Balthazar</b>	Michel de CHIRAC, seigneur de la Sagne, habitant au Chambon (Saint-Symphorien), héritier de feus Antoine de GAUDE, seigneur de Loubeyrac, et Anne de GAUDE, de la Renault, ses oncle et tante, vend à Balthazar RANC, ménager, du Giraudès (Saint-Christophe), un champ. Situation cadastrale, prix, conditions de paiement.
3E7026	233	10/12/1732	rémission	St-Christophe-43 (Aboulinq), St-Symphorien (le Chambon)	<b>CHIRAC (de) Michel, TRANTIGNAC Guillaume</b>	Guillaume TRANTIGNAC, laboureur, d'Aboulinq (Saint-Christophe-43), mari de Jeanne FAZANDIER, cède à Michel de CHIRAC, seigneur de la Sagne, héritier de feu Antoine de GAUDE, seigneur de Loubeyrac, son oncle, du Chambon (Saint-Symphorien), une échéance de dot à se faire payer par Jean TRANTIGNAC, mari de Marie CLAUSON, fille et héritière de feu Christophe, du Chambon (Saint-Symphorien), la dot faite par ledit feu Clauson à Jeanne FAZANDIER, sa belle-soeur (CM chez Me de BODETY). Rémission faite au seigneur de la Sagne par ledit TRANTIGNAC, comme héritier et bien-tenant de feu Antoine TRANTIGNAC, son père, débiteur envers le seigneur. Prix de la rémission et échéancier.
3E7037	153	08/03/1746	quittance	Châteauneuf -de-Randon (le bourg, Charinac)	<b>CLARIS Catherine, MOURGUE Jean-Antoine</b>	Demoiselle Catherine CLARIS, veuve de feu sieur Jean CATHEBRAS, habitante de Châteauneuf-de-Randon, reçoit de Jean-Antoine MOURGUE, ménager, de Charinac (Châteauneuf- de-Randon), la somme de 48 livres pour reste et entier paiement de toutes les affaires qu'ils ont eues ensemble, soit pour le paiement d'une jument, d'une vache, ou autres.
3E7026	237	23/12/1732	quittance	St-Bonnet-de-M. (Tresbos), St-Christophe-43 (Aboulinq)	<b>CLAUSON Agnès, TREMOULET Antoine</b>	Antoine TREMOULET, mari de Marie TARDIEU, de Tresbos (Saint-Bonnet-de-Montauroux), a reçu d'Agnès CLAUSON, sa belle-mère, veuve de feu Jacques TARDIEU, chirurgien, d'Aboulinq (Saint-Christophe-43), échéance de la dot faite par ledit feu TARDIEU et ladite CLAUSON, mariés, à leur fille, Marie, lors du CM chez Me de BODETY.
3E7026	99	13/03/1732	quittance	St-Bonnet-de-M. (Tresbos), St-Christophe-43 (Aboulinq)	<b>CLAUSON Agnès, TREMOULLET Antoine</b>	Antoine TREMOULLET jeune, mari de Marie TARDIEU, de Tresbos (Saint-Bonnet-de-Montauroux), a reçu d'Agnès CLAUSON, veuve et héritière de feu Jacques TARDIEU, chirurgien, d'Aboulinq (Saint-Christophe-43), échéance de la dot faite par ledit feu TARDIEU et ladite CLAUSON à leur dite fille, Marie, au CM chez Me de BODETY.

3E7026	289	30/03/1733	quittance	St-Christophe-43 (Gousebeau), Grandrieu (Belviala)	<b>CLAUSON Antoine, BONIDAN Jean</b>	Jean BONIDAN, mari de Marie LAHONDES, de Gousebaud (Saint-Christophe-43), a reçu d'Antoine CLAUSON, fils et héritier de feu Guillaume, de Belviala (Grandrieu), échéance de la dot faite par ledit feu CLAUSON à sa belle-sœur au CM chez Me de BODETY.
3E7026	9	31/05/1731	convention et quittance	St-Symphorien (le Chambon), St- Vénérand-43 (Roumagnac)	<b>CLAUSON Christophe, CACAUD Marie et André</b>	Marie CACAUD, veuve d'Antoine CLAUSON, du Chambon (Saint-Symphorien), d'une part, et Christophe CLAUSON, du Chambon, et André CACAUD, ménager, de Roumagnac (Saint-Vénérand), d'autre part. Par décision de justice ont été nommés des tuteurs de la personne et des biens de Jeanne CLAUSON, fille pupille dudit feu Antoine CLAUSON et de Marie CACAUD, mariés, et comme, nonobstant, ladite CACAUD persiste à abandonner sa fille, il a été convenu entre elle et lesdits Christophe CLAUSON et André CACAUD que ladite Marie CACAUD se charge de nourrir, entretenir et élever ladite Jeanne CLAUSON, sa fille pupille et dudit feu CLAUSON, son mari, jusqu'à sa majorité ou son mariage, moyennant la somme de 10 livres que ledit Christophe devra lui payer chaque année. Ils ont ramené à cette somme de façon amiable ce qui restait à payer de la dot faite par ledit Christophe audit feu Antoine CLAUSON, son fils en son CM avec Marie CACAUD chez Me NAUTON le 05/05/1726.
3E7026	8	31/05/1731	quittance	St-Vénérand-43 (Freissinet), St- Symphorien (le Chambon)	<b>CLAUSON Christophe, MARTIN Pierre</b>	Pierre MARTIN, mari de Catherine FAZANDIER, de Freissinet (Saint-Vénérand-43), reçoit de Christophe CLAUSON, laboureur, du Chambon (Saint-Symphorien), les droits de légitime de sa femme (obligation du 12/03/1719 chez Me de BODETY).
3E7026	122	02/05/1732	quittance	St-Symphorien (le Chambon)	<b>CLAUSON Guillaume, AUJOLAT Jean</b>	Jean AUJOLAT, mari d'Anne CLAUSON, du Chambon (Saint-Symphorien), a reçu de Guillaume CLAUSON, son beau-frère, fils et héritier de feu Claude HUGONY, dudit lieu, 2 échéances de la dot faite à Anne par ladite HUGONY au CM chez Me de BODETY.
3E7032/089		09/03/1739	Quittance	St-Symphorien (le Chambon)	<b>CLAUSON Guillaume, AUJOLAT Jean</b>	Jean AUJOLAT, mari d'Anne CLAUSON, du Chambon (St-Symphorien), a reçu de Guillaume CLAUSON, son beau-frère, dudit lieu, 2 échéances de la dot faite à sa femme lors de son CM passé devant Me de BODETY, père du présent notaire.
3E7038	77	07/01/1747	quittance	Grandrieu (le Pont), la Panouse (le Viala)	<b>CLAUSON Jean, PAGES André</b>	Jean CLAUSON, meunier du Pont (Grandrieu), reçoit d'André PAGES, laboureur, du Viala (la Panouse), le terme d'un arrentement.
3E7032/020		06/11/1738	Précaire	St-Symphorien (le Chambon, Chams)	<b>CLAUSON Jean-Antoine, BASSIER Louis</b>	Louis BASSIER, laboureur, de Chams (St-Symphorien), tient une vache à titre de précaire de Jean-Antoine CLAUSON, laboureur, du Chambon (ibidem). Rédigé à Chams chez Antoine MATHIEU, hôte.

3E7032/065		05/02/1739	CM	St-Symphorien (le Chambon, Chams)	<b>CLAUSON Jean-Antoine, BROUILLET Catherine</b>	Jean-Antoine CLAUSON, fils de feus Christophe et Louise FAZANDIER, du Chambon (St-Symphorien), avec Catherine BROUILLET, fille de feu Guillaume et de Marie MEYRAND, de Chams (ibidem). Le fiancé est majeur. Il est assisté de Claude RANC, son beau-frère, du Chambon. La mère de la fiancée lui fait donation de tous ses biens sous réserve de 100 livres ;; en cas d'incompatibilité de vie commune, une pension annuelle en nature. Le fiancé apporte 560 livres, ses droits de légitime, qui seront payés par sondit beau-frère. Il paiera une dette de la mère de la fiancée à Jean BROUILLET, son beau-frère, des Salles (Auroux), habitant Chams, qui l'a servie comme bouvier, 200 livres de gages. Elle a aussi une dette envers Cyprien MEYRAND, son frère. Inventaire du bétail de ladite MEYRAND, des objets usuels et des outils de labourage.
3E7038	55	19/12/1746	quittance	St-Symphorien (Chams), Croisances-43 (Chauvel), St-Christophe-43 (le Giraudès)	<b>CLAUSON Jean-Antoine, CHAMP Vital, RANC Claude</b>	Jean-Antoine CLAUSON, de Chams (Saint-Symphorien), et Vital CHAMP, mari d'Antoinette CLAUSON, de Chauvel (Croisances-43), reçoivent de Claude RANC, leur beau-frère, ménager, de Giraudès (Saint-Christophe-43), paiement de 7 échéances de la constitution faite audit CLAUSON par ledit RANC, son beau-frère, en son CM avec Catherine BROUILLET, et ledit CHAMP le paiement de 8 échéances de la dot faite par ledit RANC à ladite Antoinette CLAUSON, sa belle-soeur, en son CM avec ledit CHAMP, le tout chez Me DEBODETY.
3E7032/172		31/08/1739	Rémission	St-Symphorien (Chams)	<b>CLAUSON Jean-Antoine, MEYRAND Cyprien</b>	Cyprien MEYRAND, fils de feus Pierre et Marie GABAUD, natif de Chams (St-Symphorien), habitant Montpellier depuis longtemps, a vendu pour 1260 livres à Jean-Antoine CLAUSON, son neveu, mari de Catherine BROUILLET, fille et donataire de feu Guillaume et Marie MEYRAND, cette dernière, fille et donataire desdits feus MEYRAND et GABAUD, le legs à lui fait par ladite feu GABEAU. Le CM CLAUSON X BROUILLET a été passé devant le présent notaire.
3E7038	277	04/12/1747	décharge de papiers	Chasseradès (la Viale), Mende, Grandrieu (Chabestras)	<b>CLAUSON Marie, GIBERT Jean-Baptiste</b>	Marie CLAUSON, veuve de Jean MONTY, de la Viale (Chasseradès), habitant à présent à Mende, décharge Jean-Baptiste GIBERT, habitant Chabestras (Grandrieu), de toutes les pièces du procès qu'elle avait en cours devant les Ordinaires de la vicomté du Chayla-d'Ance contre Louise CLAUSON, sa sœur, veuve de Michel DANCE, de Brénac, ainsi que toutes les pièces au nom de Pierre MONTY, son beau-frère, auquel elle avait fait procuration pour la poursuite de cette affaire.
3E7038	31	17/11/1746	CM	St-Paul-le-F.(Combes), Grandrieu (Brénac)	<b>CLAUSON Pierre et LAROCHE Marie</b>	Pierre CLAUSON, fils d'autre Pierre et de feu Marguerite MATHIEU, de Combes (Saint-Paul-le-Froid) avec Marie LAROCHE, fille de feus Jean et Marie BOUQUET, de Brénac (Grandrieu). Claudia BOUQUET, tante de la mariée, et autre Jean LAROCHE, son oncle, de Veyrières, qu'elle a nommé son curateur. Claudia LAROCHE remet à la fiancée le fidei-commis que lui avait laissé en garde le feu Jean LAROCHE par testament reçu par le curé de Saint-Paul-le-Froid le 11/6/1740 (contrôlé au bureau de Châteauneuf le 19).
3E7037	236	09/07/1746	obligation	Grandrieu, St-Paul-le-F. (Combes)	<b>CLAUSON Pierre, LAPORTE Jean-Antoine</b>	Pierre CLAUSON, laboureur, de Combes (Saint-Paul-le-Froid), emprunte 96 livres à Jean-Antoine LAPORTE, conseiller du roi, habitant Grandrieu.

3E7032/218		13/12/1739	Quittance	St-Paul-le-F. (Combes), la Panouse (Espinouse de-Fenestres)	<b>CLAUSON Pierre, PIGEYRE Louis</b>	Louis PIGEYRE, laboureur, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse), a reçu de Pierre CLAUSON, laboureur, de Combes (St-Paul-le-Froid), une somme prévue au contrat passé entre eux devant le présent notaire.
3E7038	62	27/12/1746	quittance	St-Paul-le-Froid (Combes), Ste- Colombe-de-M. (la Rouvière)	<b>CLAUSON Pierre, TRINTIGNAC François</b>	Pierre CLAUSON, de Combes (Saint-Paul-le-Froid), reçoit de François TRINTIGNAC, de la Rouvière (Sainte-Colombe-de-Montauroux = Grandrieu), partie de la dot faite à feu Marguerite MATHIEU en son CM avec ledit CLAUSON.
3E7026	64	21/10/1731	quittance	St-Symphorien (Chams), Grandrieu (Chabestras)	<b>CLAUX Etienne, CHARDON Antoine</b>	Antoine CHARDON, mari d'Anne CLAUX, de Chams (Saint-Symphorien), reçoit d'Etienne CLAUX, son beau-père, de Chabestras (Grandrieu), échéance de dot du CM chez feu Me CROUZET.
3E7026	226	19/11/1732	quittance	St-Symphorien (Chams), Grandrieu (Chabestras)	<b>CLAUX Pierre, CHARDON Antoine</b>	Antoine CHARDON, mari d'Anne CLAUX, de Chams (Saint-Symphorien), a reçu de Pierre CLAUX, son beau-frère, fils et donataire d'Etienne, de Chabestras (Grandrieu), échéance de la dot faite par ledit Etienne à Anne, sa fille, au CM chez feu Me CROUZET.
3E7026	149	24/06/1732	quittance	Chastanier (Fontfreide), St-Jean la-Fouillouse (le Cellier)	<b>CLEMENS Jean, VIALA Jean</b>	Jean VIALA, mari de Marguerite CLEMENS, de Fontfreide (Chastanier), a reçu de Jean CLEMENS, son beau-père, du Cellier (Saint-Jean-la-Fouillouse), échéance de dot faite au CM chez feu Me VIGIERE.
3E7032/186		27/09/1739	Quittance	Chastanier (Fontfreyde), Mende (la Fagette)	<b>CLEMENS Marguerite, MALGOUIRES Barthélemy</b>	Barthélemy MALGOUIRES, de la Fagette, paroisse de St-Gervais et St-Protais (Mende), a reçu de Marguerite CLEMENS, veuve de Jean VIALA, de Fontfreyde (Chastanier), 210 livres pour une obligation consentie par ledit feu VIALA devant Me ROCHE le 09/10/1737.
3E7037	203	23/05/1746	obligation	Grandrieu (Augnac, Florensac)	<b>CLEMENS Mathieu, BRUN Pierre</b>	Mathieu CLEMENS, mari de Louise MIAILLE, fille et héritière de feu Jean, d'Auniac (Grandrieu), reçoit de Pierre BRUN, mari d'Agnès MIAILLE, de Florensac (Grandrieu), paiement des droit de légitime paternels de Louise sur les biens de feu Jean MIAILLE, ainsi que du legs fait par ce dernier en son testament chez Me LAPORTE.
3E7038	30	17/11/1746	quittance	St-Vénérand-43, Grandrieu (Montagnac)	<b>CLEMENS Noë, SAVY Jean</b>	Noë CLEMENS, laboureur, de Saint-Vénérand-43, reçoit de Jean SAVY, laboureur, de Montagnac (Grandrieu), règlement d'une obligation.
3E7026	252	13/01/1733	quittance	St-Paul-de-Tartas- 43 (les Uffernets), St Vénérand-43	<b>CLEMENS Noël, GRANGIS Jean</b>	Jean GRANGIS, fils et donataire de Jacques et de feu Catherine BONHOMME, des Uffernets (Saint-Paul-de-Tartas-43, diocèse de Viviers), a reçu de Noël CLEMENS, beau-fils et bien-tenant de feus Jean ARION et Marie BONHOMME, mariés, de Saint-Vénérand-43, échéance d'un accord passé entre ledit Jacques GRANGIS et lesdits feus mariés sur les droits de légitime de Catherine BONHOMME, femme dudit GRANGIS chez feu Me REBOUL le 07/03/1690.

3E7026	100	15/03/1732	quittance	St-Symphorien (la Brugeyre-Basse)	<b>CLEMENS Pierre et Jeanne</b>	Jeanne CLEMENT, fille à feus Jean et Vidale MARION, de la Brugeyre-Basse (Saint-Symphorien), a reçu de Pierre CLEMENS, son neveu, fils et donataire de feu André, dudit lieu, les fruits et revenus lui appartenant sur les biens délaissés par ses feus parents et donnés par elle audit Pierre.
3E7038	173	22/06/1747	quittance	Grandrieu (Chabestras, Florensac)	<b>CLEMENS Pierre, BONHOMME Pierre</b>	Pierre CLEMENS, laboureur, de Chabestras (Grandrieu), a antérieurement reçu de Pierre BONHOMME, son beau-frère, de Florensac (ibidem), partie de la constitution faite par ce dernier à son beau-frère en son CM avec Marie VIALA
3E7026	232	08/12/1732	quittance	St-Symphorien (la Brugeyre-Basse)	<b>CLEMENS Pierre, SEGURON Jeanne</b>	Jeanne SEGURON, veuve de Jacques MEYRAND, de la Brugeyre-Basse (Saint-Symphorien), a reçu de Pierre CLEMENS, fils et héritier de feu André, de la Brugeyre, 6 livres pour la valeur des fruits que ledit feu CLEMENS, Pierre LAROCHE et feu André DURON, de Lhair (Saint-Symphorien), avaient pris en qualité de sequestres des fruits de la métairie dudit feu MEYRAND, saisis à la requête de Françoise de MEZIN-LAVAL, de Mende, par exploit du 03/07/1717.
3E7032/234		10/02/1739	CM	St-Vénérand-43, St-Christophe-43 (Le Meynial)	<b>CLEMENS Vidal, BOUQUET Antoinette</b>	Vidal CLEMENS, fils de Noël et d'Anne ARION, de St-Vénérand-43, avec Antoinette BOUQUET, fille d'Antoine et d'Anne TARDIEU, du Meynial (St-Christophe-43). Présent aussi pour la fiancée, messire Jean BARGETON, prêtre, son frère, du Meynial. Les parents du fiancé lui font donation de la moitié de leurs biens (avec avantage sur les autres enfants pour la moitié réservée) et lui promettent, en particulier, les droits dudit Noël sur les biens de feus François CLEMENS et Jeanne CONFORT, ses père et mère. Les parents de la fiancée lui constituent 700 livres de dot, du bétail, des céréales, garde-robes, draps, couverture, le tout pour ses droits légitimes. Ledit BARGETON promet à la fiancée, sa soeur, 50 livres.
3E7037	123	03/02/1746	accord	La Panouse	<b>collectif</b>	Division du droit de fumature entre les habitants et "contenanciers" de La Panouse. Donne tous les noms et les lots attribués.
3E7032/061		01/02/1739	CM	Pierrefiche (la Beyssière), St-Jean-la-F. (le Villaret)	<b>COLOMB Guyon, RANC Antoinette</b>	Guyon COLOMB, fils de feu Guillaume et de Benoîte ROUSSET, de la Beyssière (Pierrefiche), avec Antoinette RANC, fille de feu Michel et d'Antoinette VALENTIN, du Villaret (St-Jean-la-Fouillouse). Les fiancés sont assistés de leur mère respective ; la fiancée, d'André RANC, son frère aîné, du Villaret. La mère du fiancé confirme la donation qu'elle fit à son fils lors de son 1er CM avec feu Marguerite VALENTIN, passé devant feu Me BASTIDE. La mère et le frère de la fiancée lui apportent ses droits de légitime, 198 livres.
3E7037	35	21/10/1745	quittance	St-Vénérand-43 (Freissinet), St-Bonnet-de-M. (le Poux)	<b>COMTE Antoine, COUCOULAGNE Antoine</b>	Antoine COMTE, mari de Jeanne COUCOULAGNE, de Freissinet (Saint-Vénérand 43) reçoit d'Antoine COUCOULAGNE, son beau-frère, du Poux (Saint-Bonnet-de-Montauroux), le reste à payer de la dot prévue au CM.
3E7026	143	09/06/1732	quittance	St-Bonnet-de-M. (Chazaux)	<b>COMTE Jean, TRANTIGNAC Pierre</b>	Pierre TRANTIGNAC, ménager, de Chazaux (Saint-Bonnet-de-Montauroux), a reçu de Jean COMTE, dudit lieu, échéance de dot faite à feu Jeanne COMTE, fille de celui-ci, lors de son CM avec Vidal TRANTIGNAC, fils dudit Pierre.

3E7038	106	11/03/1747	testament	Grandrieu	COMTE Pierre	Pierre COMTE, tisserand, de Grandrieu, malade. Sépulture cimetièrre paroissial de Grandrieu, tombe de ses prédécesseurs. Legs à ses fils, Michel COMTE, de Grandrieu, et Pierre COMTE, habitant Sommières (30 ?) [écrit "Soumière], eus avec feue Louise ITIER, sa femme. Legs à sa petite-fille, Marianne COUDEYRE, de Grandrieu. Héritière universelle de tous ses biens et de ceux de ladite feue ITIER, leur fille, Antoinette COMTE, femme d'Antoine COUDEYRE, de Grandrieu,
3E7032/077		20/02/1739	Quittance	Grandrieu, la Panouse (les Gardilles)	COMTE Pierre, ALLO Barthélemy	Barthélemy ALLO [écrit aussi "HALO"], des Gardilles (la Panouse), a retiré de Pierre COMTE, de Grandrieu, une vache que ledit COMTE tenait à précaire dudit ALLO par acte reçu par Me de BODETY, père du présent notaire, lé 20/10/1736.
3E7038	203	24/08/1747	quittance	Sommières-30, Grandrieu	COMTE Pierre, COUDEYRE Antoine	Pierre COMTE, tisserand, de Sommières-30, diocèse de Nîmes, natif de Grandrieu, reçoit ses droits de légitime sur les biens de leurs feus parents. Il les reçoit d'Antoine COUDEYRE, son beau-frère, mari d'Antoinette COMTE, fille et donataire de feus Pierre et Louise ITIER, de Grandrieu, sœur de Pierre.
3E7026	119	29/04/1732	quittance	Grandrieu	COMTE Pierre, DESPEISSES Claude	Claude DESPEISSES, fils et héritier de feu Pierre, de Grandrieu, a reçu de Pierre COMTE, tisserand, dudit lieu, paiement d'une obligation consentie par Marie COMTE, sœur dudit, en faveur dudit feu Pierre DESPEISSES, chez feu Me CROUZET.
3E7026	158	14/07/1732	déclaration	Grandrieu	COMTE Pierre, DESPEISSES Claude	Pierre COMTE, tisserand, de Grandrieu, a reçu de Claude DESPEISSES, dudit lieu, extraits de 2 actes reçus par feu Me CROUZET le 15/07/1711 portant quittance faite par Marie COMTE, femme de Pierre CHALLIER, à feu Pierre DESPEISSES, père dudit Claude, et l'autre le 21/10/1711, pour servir audit COMTE au procès qu'il a contre le couple CHALLIER X COMTE.
3E7032/204		08/11/1739	Quittance	St-Paul-le-Froid (Brenac), la Panouse	CONDON Jean-François, COUBE Jean	Jean COUBE, tailleur d'habits de la Panouse, a reçu de Jean-François CONDON, de Brenac (St-Paul-le-Froid), 2 échéances du contenu au contrat d'accord passé entre Vidal CONDON, père dudit Jean-François, et feue Catherine PITOT, belle-mère dudit COUBE, devant feu Me RIMBAL.
3E7038	188	09/07/1747	quittance	La Panouse (Espinouse-de-Fenestres), St-Paul-le-F. (Brenac)	CONDON Vidal et Jean-François	Vidal CONDON, laboureur, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse), reçoit de Jean-François CONDON, son neveu, de Brenac, paiement d'une promesse de dot faite en son CM avec Marianne BESSEYRE chez feu Me RIMBAL
3E7026	110	14/04/1732	quittance	Grandrieu (Montagnac), La Panouse (Espinouse-de-Fenestres)	CONDON Vidal, RANC Jean	Jean RANC, charpentier, de Montagnac (Grandrieu), reçoit de Vidal CONDON, mari de Marianne BESSEYRE, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse), paiement pour travaux de charpente et ébénisterie. Détail des travaux et de la facture.
3E7032/229		21/01/1739	Quittance	Laval-Atger (Montgros), Auroux (Chazaux)	CONRASIER Catherine, ENGELVIN Jean	Jean ENGELVIN, mari de Catherine ASSEMAT, de Chazaux (Auroux), a reçu de Catherine CONRASIER, veuve de Pierre ASSEMAT, de Montgros (Laval-Atger), 160 livres pour 4 échéances de la dot faite par feu Vincent ASSEMAT, père dudit feu Pierre, à Catherine, sa fille, en son CM avec ledit ENGELVIN.

3E7032/072		15/02/1739	Quittance	Laval-Atger (Mongros), St-Bonnet-de-Montauroux (Condres)	<b>CONRASIER Catherine, FOSSE Catherine</b>	Catherine FOSSE, veuve de Jean ASSENAT, de Condres (St-Bonnet-de-Montauroux), a reçu de Catherine CONRASIER, veuve de Pierre ASSENAT, de Mongros (Laval-Atger), 57 livres sur la dot faite par feu Vincent ASSENAT audit feu Jean, son fils, en son CM
3E7032/180		13/09/1739	Quittance	Laval-Atger (Mongros, le Bourg)	<b>CONRASIER Catherine, RICHARD Jacques</b>	Jacques RICHARD, mari de Jeanne ASSENAT, de Laval-Atger, a reçu de Catherine CONRASIER, veuve de Pierre ASSENAT, de Mongros (Laval-Atger), sa belle-soeur, 150 livres pour 5 échéances de la dot faite par feu Vincent ASSENAT à ladite Marie, sa fille, au CM reçu par feu Me BASTIDE le 08/02/1730.
3E7026	63	21/10/1731	quittance	St-Bonnet-de-M. (le Poux, le bourg)	<b>CONZE Jean, Pierre et Claudine, DELEYRE Guillaume</b>	Jean et Pierre CONZE, père et fils, de Poux (Saint-Bonnet-de-Montauroux), le fils mari de Françoise DELEYRE, reçoivent de Guillaume DELEYRE, de Saint-Bonnet-de-Montauroux, échéance de dot promise par ledit Guillaume, père, à sa fille au CM chez Me de BODETY. Par ailleurs, décès ab intestat de Marie CONZE, femme dudit DELEYRE (CM le 11/02/1722 chez Me de BODETY), et fille dudit Jean CONZE, En outre, Claudine CONZE, fille et soeur, reçoit 2 robes promises.
3E7026	45	24/09/1731	obligation	St-Christophe-43	<b>CONZE Pierre, MICHEL Pierre</b>	Pierre MICHEL, fils et héritier de feu Louise CLEMENS, et icelle de feus François CLEMENS et Jeanne CONFORT, ses père et mère, de Saint-Christophe-43, doit à Pierre CONZE, mari de Marie CLEMENS, fille et héritière de feu Jean, icelui fils desdits feus, mariés, de Salles (Auroux), le montant auquel ils ont réglé les droits de légitime que ledit feu Jean CLEMENS pouvait espérer de sesdits parents. Modalités de paiement.
3E7037	206	25/05/1746	vente	St-Prejet-43, Thoras-43 (Taillières)	<b>CORNAIRE Michèle</b>	Michèle CORNAIRE, veuve de Me Jean-Louis PEYRET, avocat en parlement, de Saint-Prejet, administratrice des biens de ses enfants, vend à Guillaume PAGES, de Taillières (Thoras-43) un pré que son grand-père, feu Jean PAGES, avait vendu à feu Me Nicolas PEYRET, notaire, grand-père dudit feu PEYRET, devant Me BATAILLE le 26/12/1677. Situation du pré et conditions de la vente.
3E7032/087		05/03/1739	Obligation	St-Bonnet-de-M. (Tresbos, le Monteil), Langogne	<b>COSTE Antoine, LAPORTE Jean et Michel</b>	Jean et Michel LAPORTE, père et fils, du Monteil (St-Bonnet-de-M.) doivent à Me COSTE Antoine, avocat de Langogne, 1.212 livres pour les arrérages d'un arrentement. Rédigé dans la maison de Me COSTE à Tresbos (St-Bonnet-de-Montauroux).
3E7032/006		12/10/1738	Obligation	St-Symphorien (le Chambon)	<b>COSTE Jean, FAZANDIER Jacques</b>	Jacques FAZANDIER, laboureur, habitant le Chambon (St-Symphorien), doit à Jean COSTE, son beau-frère, dudit lieu, 55 livres 10 sols pour du blé, un prêt et reste à payer d'arrentement.
3E7026	191	07/10/1732	obligation	St-Symphorien (le Chambon)	<b>COSTE Jean, MALET Jean</b>	Jean MALET, laboureur, du Chambon (Saint-Symphorien), reste débiteur envers Jean COSTE, laboureur, dudit lieu, pour l'achat de moutons. Echéancier. En cas d'absence dudit COSTE, son beau-frère, Jacques FAZANDIER, dudit lieu, sera habilité à recevoir le paiement.

3E7032/119		26/04/1739	Quittance	St-Paul-le-F. (Courbejarret, Fangouses)	<b>COUBE Jacques, BRUNEL Claude</b>	Claude BRUNEL, mari de Jeanne COUBE, de Fangouses (St-Paul-le-Froid), a reçu de Jacques COUBE, de Courbejarret (ibidem), dernière échéance d'une obligation consentie par Michel COUBE, père dudit Jacques, audit BRUNEL devant Me de BODETY, père du présent notaire. C'était pour le paiement de la dot faite par ledit Michel à sa fille au CM reçu par feu Me RIMBAL.
3E7026	284	26/02/1733	quittance	St-Paul-le-F. (les Fangouses, Courbejarret)	<b>COUBE Michel, BRUNEL Claude</b>	Claude BRUNEL, mari de Jeanne COUBE, des Fangouses (Saint-Paul-le-Froid), a reçu de Michel COUBE, son beau-père, de Courbejarret (ibidem), échéance de la dot faite au CM chez feu Me RIMBAL.
3E7032/232		05/02/1739	Testament	St-Symphorien (le Chambon)	<b>COUCOULAGNES Michel</b>	Michel COUCOULAGNES, du Chambon (St-Symphorien), malade, veut être enterré au tombeau de ses prédécesseurs dans le cimetière paroissial. Legs à Marguerite et Marie COUCOULAGNES, ses filles et de feu Anne PAULHE, sa 1ère femme, décédée ab intestat, 615 livres à chacune. A Catherine COUCOULAGNES, leur soeur, aussi fille de ladite feu Anne, 5 sols en plus de la dot qu'il lui a faite en son CM avec Michel VINCENS. A Michel COUCOULAGNES, son fils et de Marie CLAUSON, sa 2nde femme, 200 livres pour ses droits paternels. Héritier universel, Pierre COUCOULAGNES, son fils aîné et de sa 1ère femme.
3E7038	171	17/06/1747	quittance	St-Symphorien (le Chambon)	<b>COUCOULAGNES Michel et Pierre</b>	Michel COUCOULAGNES, laboureur, du Chambon (Saint-Symphorien), reçoit de Pierre COUCOULAGNES, son cousin, dudit lieu, paiement des intérêts d'une obligation consentie par feu Michel COUCOULAGNES, père dudit Pierre, à feu Vidal COUCOULAGNES, père dudit Michel, devant Me NAUTON, le 17/05/1718
3E7026	16	17/06/1731	quittance	St-Symphorien (le Chambon)	<b>COUCOULAGNES Michel, CLAUSON Guillaume</b>	Michel COUCOULAGNES, laboureur, du Chambon (Saint-Symphorien), mari de Marie CLAUSON, a reçu de Guillaume CLAUSON, fils et donataire de Claudine HUGONY, dudit lieu, échéance de dot faite par ladite HUGONY à ladite Marie CLAUSON, sa fille, en son 1er CM avec feu Jacques BONHOMME chez Me de BODETY.
3E7026	211	01/11/1732	quittance	St-Symphorien (Chams, le Chambon)	<b>COUCOULAGNES Michel, VINCENS Michel</b>	Michel VINCENS, charpentier, mari de Catherine COUCOULAGNES, de Chams (Saint-Symphorien), a reçu de Michel COUCOULAGNES, son beau-père, du Chambon (ibidem), échéance de dot faite au CM chez Me de BODETY le 10/07/1722
3E7032/033		29/11/1738	Quittance	St-Symphorien (Chams, le Chambon)	<b>COUCOULAGNES Michel, VINCENS Michel</b>	Michel VINCENS, mari de Catherine COUCOULAGNES, de Chams (St-Symphorien), a reçu de Michel COUCOULAGNES, du Chambon (ibidem), une échéance de la dot faite par ledit COUCOULAGNES à ladite Marie, sa fille, au CM passé devant Me de BODETY, père du présent notaire.
3E7032/198		28/10/1739	Quittance	St-Symphorien (le Chambon, Chams)	<b>COUCOULAGNES Pierre, VINCENS Michel</b>	Michel VINCENS, mari de Catherine COUCOULAGNES, de Chams (St-Symphorien), a reçu de Pierre COUCOULAGNES, du Chambon (ibidem), fils et donataire de Michel, une échéance de la dot faite par ledit COUCOULAGNES à ladite Marie, sa fille, au CM passé devant Me de BODETY, père du présent notaire.
3E7038	200	13/08/1747	quittance	St-Christophe-43 (Moulin de Rivet), St-Vénérand-43 (Fraissinet)	<b>COUCOULAGNES Vidal, MARTIN Pierre</b>	Vidal COUCOULAGNES, mari de Marguerite MARTIN, du moulin de Rivet (Saint-Christophe), a reçu de Pierre MARTIN, son beau-frère, de Fraissinet (Saint-Vénérand-43), partie de constitution dotale faite par Antoine MARTIN, père dudit Pierre, à Marguerite MARTIN, sa fille.

3E7032/013		23/10/1738	Rémission	St-Bonnet-de-Montauroux	<b>COUDEIRE Claude, COUCOULAGNES Antoinette</b>	Antoinette COUCOULAGNES, fille de feus Antoine et Catherine BOUQUET, de Tresbos (St-Bonnet-de-Montauroux), cède à Claude COUDEIRE, dudit lieu, son neveu, mari de Claudine CACAUD, ses droits sur ses défunts père et mère.
3E7037	121	01/02/1746	CM	Laval-Atger (Montauroux, Tresbos)	<b>COUDEYRE Antoine et BROUILLET Marguerite</b>	Antoine COUDEYRE, fils de Pierre et de feue Catherine GIBERT, de Montauroux, et Marguerite BROUILLET, fille de feus Jean et de Jeanne HUGON, de Tresbos (Laval-Atger). Pour la mariée, ses frères, Louis, Jean et autre Jean BROUILLET.
3E7026	31	26/08/1731	achat	Grandrieu (Florensac), St-Bonnet-de-M. (le Bouschet-Chapigne)	<b>COUDEYRE Etienne et Pierre, HEBRARD Joseph</b>	Joseph HEBRARD, mari de Jeanne CHAMBON, de Florensac (Grandrieu), cède à Etienne et Pierre COUDEYRE, père et fils, de Florensac, une maison de sa femme audit lieu. Description, situation cadastrale, prix. Une partie du prix est payée par Antoine DUBOIS, du Bouschet-Chapigne (Saint-Bonnet-de-Montauroux). Une autre partie en rémission faite par Etienne COUDEYRE des droits légitimes d'Isabeau COSTE, femme dudit Pierre, reçue chez Me NAUTON le 08/06/1729. Renvoi à une quittance DUBOIS/COUDEYRE chez Me LAHONDES, notaire de Langogne. Modalités pour le reste à payer.
3E7038	242	29/10/1747	quittance	St-Christophe-43 (Aboulinq)	<b>COUDEYRE Etienne, DURAND Jacques</b>	Etienne COUDEYRE, laboureur, d'Aboulinq (Saint-Christophe-43), a reçu de Jacques DURAND, tailleur d'habits, dudit lieu, paiement d'un arrentement qu'ils prorogent.
3E7037	260	31/08/1746	cession	Grandrieu (Fajolles)	<b>COUDEYRE Jacques et Pierre</b>	Jacques COUDEYRE, fils de feux Guyon et Jeanne BOULET, succédant par moitié aux biens de feu Pierre COUDEYRE, son frère, décédé ab intestat, du lieu de Fajolles (Grandrieu), remet à Pierre COUDEYRE, son frère, du même lieu, tous ses droits de succession sur les biens de leurs feux parents et ceux dudit feu Pierre COUDEYRE jeune, leur frère. Jacques reçoit en échange 54 livres dont 13 immédiatement, le reste échelonné en 3 paiements égaux annuels.
3E7038	20	03/11/1746	quittance	Grandrieu (Montfourchès, la Bataille)	<b>COUDEYRE Jacques, RICHARD Jean</b>	Jacques COUDEYRE, de Montfourchès (Grandrieu), reçoit de Jean RICHARD, de la Bataille (ibidem), le prix de l'arrentement passé par feu Robert RICHARD, frère dudit Jean. [le clerc a écrit "3 octobre" au lieu de "3 novembre"].
3E7038	245	05/11/1747	quittance	Grandrieu (Montfourchès, la Bataille)	<b>COUDEYRE Jacques, RICHARD Jean</b>	Jacques COUDEYRE, de Montfourchès (Grandrieu), reçoit de Jean RICHARD, de la Bataille (ibidem), le prix de l'arrentement passé par ce dernier chez Me DEBODETY.
3E7026	266	04/02/1733	quittance	St-Christophe-43 (Utremont, Aboulinq)	<b>COUDEYRE Jean, ARCHER Jean</b>	Jean ARCHER, laboureur, d'Utremont (Saint-Christophe), a reçu de Jean COUDEYRE, mari de Jeanne VINCENS, fille et donataire de feus Pierre et Isabeau ARCHER, d'Aboulinq (ibidem), échéance de ses droits de légitime arrêtés par ledit feu VINCENS en faveur dudit ARCHER, son beau-frère, lors du CM de celui-ci avec feue Isabeau AMBLARD.
3E7026	294	09/04/1733	quittance	Laval-Atger (Tresbos, Montauroux)	<b>COUDEYRE Jeanne, BROUILLET Joseph</b>	Pierre COLOMB, laboureur, de Tresbos (Laval-Atger), a reçu de Jeanne COUDEYRE, veuve de Pierre VIALLE, et Joseph BROUILLET, son beau-fils, mari de Marie VIALLE, de Montauroux (ibidem), échéance de la dot faite par lesdits Pierre VIALLE et Jeanne COUDEYRE, mariés, à Anne VIALLE, leur fille, en son CM avec Jean COLOMB, fils dudit Pierre, chez Me de BODETY le 19/01/1730.

3E7038	187	07/07/1747	cession	Laval-Atger (Montauroux, Tresbos)	<b>COUDEYRE Jeanne, PONTIER Joseph</b>	Jeanne COUDEYRE, veuve de Pierre VIALLE, de Montauroux, habitant Tresbos (Laval-Atger), cède pour 70 livres à Joseph PONTIER et Catherine VIALLE, ses beau-fils et fille, de Tresbos, ce qui lui reste dû de sa dot par Joseph BROUILLET, mari de feu Marie VIALLE, de Montauroux, ainsi que les droits de succession sur les biens de feus Pierre et Paul VIALLE, ses fils, décédés ab intestat.
3E7026	17	20/06/1731	CM	Langogne, St-Symphorien (Ancelpont)	<b>COUDEYRE Louis et BONGIRAUD Catherine Thérèse</b>	Louis COUDEYRE, Me blancher [le blancher est un ouvrier qui apprête les petits cuirs], fils de François et Marguerite PONS, de Langogne, avec Catherine Thérèse BOUGIRAND, fille de Claude, apothicaire, et demoiselle Catherine de LAROCHE, d'Ancelpont (Saint-Symphorien). Dot :1050 livres et une robe nuptiale.
3E7038	126	24/04/1747	obligation	Grandrieu (la Fage)	<b>COUDIER Antoine et Mathieu, ROCHE Dominique</b>	Antoine et Mathieu COUDIER, père et fils, le fils donataire du père, de la Fage (Grandrieu), font un emprunt, solidairement, à Dominique ROCHE, laboureur, de la Fage. Modalités de remboursement.
3E7038	288	18/12/1747	quittance	Grandrieu (Florensac), Ste-Colombe-de-M. (la Brugeyre)	<b>COUDIER Pierre, BICAN Jean</b>	Pierre COUDIER, tireur de laine, de Florensac (Grandrieu), reçoit de Jean BICAN, fils de Claude, de la Brugeyre (Sainte-Colombe-de-Montauroux), reste à payer d'un achat (acte chez feu Me DEBODETY le 06/08/1724).
3E7026	180	15/09/1732	testament	Grandrieu (Montagnac)	<b>COUDIER Vidal</b>	Vidal COUDIER, laboureur, de Montagnac (Grandrieu), malade. Cimetière de l'église paroissiale de Grandrieu, tombe de ses prédécesseurs. Sa fille, Jeanne COUDIER, eue avec sa 1ère femme, Françoise MIAILLE. Guillaume COUDIER, son fils eu avec Marguerite CHEVALIER, sa 2nde femme, icelle héritière universelle. Petit inventaire du bétail. Quelques objets aussi à retirer chez Antoine COUDIER, son frère, qui habite au mas du Pont neuf.
3E7037	27	07/10/1745	quittance	Laval-Atger (Montauroux, Entraygues)	<b>COUTAREL Jean et FAZANDIER Jean</b>	Jean COUTAREL, mari d'Anne FAZANDIER, de Montauroux (Laval-Atger), reçoit de Jean FAZANDIER, son beau-frère, d'Entraygues, reste à payer de la dot prévue au CM chez Me de BODETY le 15/6/1736.
3E7037	198	20/05/1746	vente	Laval-Atger (Montauroux)	<b>COUTAREL Jean, COUDEYRE Pierre</b>	Jean COUTAREL, laboureur, de Montauroux (Laval-Atger), vend à Pierre COUDEYRE, laboureur, dudit lieu, un petit jardin. Situation, conditions de la vente.
3E7026	161	31/07/1732	CM	Grandrieu	<b>CRES Etienne et COMTE Jeanne</b>	Etienne CRES, charpentier, de Grandrieu, avec Jeanne COMTE, fille de Pierre et de Louise ITIER, dudit lieu. La filiation du fiancé n'est pas indiquée, il est dit libre et majeur.
3E7037	13	16/09/1745	précaire	Grandrieu (les Mèdes)	<b>CRES Etienne, LEYDIER Antoine</b>	Etienne CRES, des Mèdes (Grandrieu), tient à précaire à demi profit et perte d'Antoine LEYDIER une vache hors d'âge à poil noir de 28 livres.
3E7038	201	14/08/1747	précaire	Grandrieu (les Mèdes, le bourg)	<b>CRES Etienne, SOURSSAC François</b>	Etienne CRES, laboureur, habitant les Mèdes (Grandrieu), tient de François SOURSSAC, Me chirurgien de Grandrieu, à titre de précaire, 2 vaches. Description des animaux, conditions du précaire.
3E7037	49	28/10/1745	précaire	Grandrieu (les Mèdes)	<b>CRES Etienne, TREBUCHON Guillaume</b>	Etienne CRES, laboureur, des Mèdes (Grandrieu), tient à titre de précaire une paire de taureaux de 3 ans, l'un poil roux, l'autre blanc, d'une valeur de 75 livres et d'une moisson annuelle de 10 carterées de blé.

3E7026	160	30/07/1732	obligation	St-Symphorien (Ancette)	<b>CRES Marguerite, JOUBERT Louis</b>	Marguerite CRES, veuve de Pierre JOUBERT, d'Ancette (Saint-Symphorien), reconnaît devoir à Louis JOUBERT, dudit lieu, fils dudit feu Pierre, les intérêts de sa portion de succession de la dot de feu Jeanne VIDAL, sa mère, suivant son CM avec ledit feu Pierre chez Me BARRANDON, le 07/06/1703. Suivent les détails d'un procès, d'une sentence et de la saisie des fruits de ladite CRES pour qui Pierre LAROCHE, laboureur, de la Vilatte (ibidem) s'est porté caution.
3E7026	186	28/09/1732	quittance	St-Symphorien (Ancette)	<b>CRES Marguerite, JOUBERT Louis</b>	Louis JOUBERT, meunier, d'Ancette (Saint-Symphorien), a reçu de Marguerite CRES, veuve de Pierre JOUBERT, dudit lieu, paiement d'une obligation consentie chez Me de BODETY le 30/07 dernier.
3E7026	58	15/10/1731	précaire	St-Symphorien (Ancette, Lhair)	<b>CRES Marguerite, MOLNIER Etienne</b>	Marguerite CRES, veuve de Pierre JOUBERT, d'Ancette (Saint-Symphorien), tient à titre de précaire d'Etienne MOLNIER [écrit "MOLNYER"], de Lhair-Combesalsette (ibidem), une vache. Description, valeur, conditions du précaire.
3E7038	285	17/12/1747	quittance	St-Symphorien (Maison-neuve), Laval-Atger (Montgros)	<b>CROUZET Balthazar, TREMOULET Marguerite</b>	Balthazar CROUZET, mari de Jeanne TREMOULET, du mas de la Maison Neuve (Saint-Symphorien), reçoit de Marguerite TREMOULET, veuve de Joseph BATIFOLIER, de Montgros (Laval-Atger), sœur de Jeanne, échéance de dot.
3E7026	50	04/10/1731	quittance	Grandrieu (la Chapelle)	<b>CROUZET Geneviève, ARMAND Vidal</b>	Vidal ARMAND, laboureur, de la Chapelle (Grandrieu), a reçu de Geneviève CROUZET, veuve de Jacques CHEVALIER, de la Chapelle, échéance d'une rente consentie par les parents dudit CHEVALIER audit ARMAND.
3E7026	185	28/09/1732	quittance	Grandrieu (la Chapelle)	<b>CROUZET Geneviève, ARMAND Vidal</b>	Vidal ARMAND, laboureur, de la Chapelle (Grandrieu), a reçu de Geneviève CROUZET, veuve de Jacques CHEVALIER, de la Chapelle, échéance d'une rente [consentie par les parents dudit CHEVALIER audit ARMAND].
3E7026	154	01/07/1732	constitution de légitime	Grandrieu (la Chapelle)	<b>CROUZET Geneviève, CHEVALIER Jean-Pierre</b>	Geneviève CROUZET, veuve et héritière de Jacques CHEVALIER, de la Chapelle (Grandrieu), constitue à Jean-Pierre CHEVALIER, leur fils, ses droits de légitime paternels et maternels. Echancier.
3E7037	256	27/08/1746	quittance	Non nommé	<b>CROUZET Jeanne, BRUN Pierre, DELMAS Louise</b>	Acte abandonné à la 2ème ligne.
3E7038	41	30/11/1746	quittance	Grandrieu (Grandrieu), Ste-Colombe (la Brugeyre)	<b>CROUZET Jeanne, PONTIER Jean</b>	Jeanne CROUZET, veuve de Jacques DELMAS, laboureur, de Bellelande (Grandrieu), reçoit de Jean PONTIER, laboureur, de la Brugeyre (Sainte-Colombe), le revenu de la rente constituée par ledit PONTIER à feu Antoine DELMAS, père de Jacques, par acte du 28/05/1724 chez Me LAHONDES.
3E7032/013		26/10/1738	Obligation	Grandrieu (Bellelande)	<b>CROUZET Jean-Pierre, DELMAS Jacques</b>	Jacques DELMAS, mari de Jeanne CROUZET, fille et donataire de feu Jean, de Bellelande (Grandrieu), a à payer à Jean-Pierre CROUZET, son beau-frère, fils dudit feu Jean et de [feue ?] Jeanne LAHONDES, dudit lieu, ses droits de nature paternels et maternels arrêtés par ledit feu Jean au CM dudit DELMAS (acte reçu par Me de BODETY, père du présent notaire, le 09/08/1724). Modalités de paiement.

3E7026	92	15/02/1732	testament	Grandrieu (Montagnac)	<b>CROUZET Marguerite</b>	Le testament a été reçu le 22/12/1731 par le curé de Grandrieu qui le remet ce jour au notaire. Marguerite CROUZET, veuve et héritière de Guillaume CHARRIER, travailleur, de Montagnac (ibidem), est décédée quelques jours après. Tombe de ses prédécesseurs au cimetière paroissial. 2 filles, Marguerite et Anne CHARRIER : à chacune une robe, une paire de garde-robes, du drap de maison, un tour à filer, une velle. Héritier universel, Antoine CHARRIER, son fils. Présents, plusieurs laboureurs de Montagnac : Jean RANC, Antoine BRINGER, Giraud BARNIER, Pierre BOULET, Pierre MALET, aucun ne sachant signer.
3E7026	212	02/11/1732	achat	St-Prejet-43 (Verdun)	<b>CROUZET Pierre, PASCAL François</b>	François PASCAL, laboureur, de Verdun (Saint-Prejet-43), a vendu à Pierre CROUZET, laboureur, dudit lieu, un pré. Situation cadastrale, prix, échéancier.
3E7026	159	27/07/1732	quittance	Grandrieu (la Bataille), St-Paul-le-F. (les Fangouses)	<b>CRUEIZE Jean, BRUNEL Claude</b>	Jean CRUEIZE, mari de Marie BRUNEL, de la Bataille (Grandrieu), a reçu de Claude BRUNEL, son beau-frère, fils et donataire de Pierre, des Fangouses (Saint-Paul-le-Froid), échéance de la dot faite par ledit Pierre à sa fille, Marie, au CM chez Me de BODETY.
3E7038	48 bis	15/12/1746	quittance	St-Bonnet-de-M. (Tresbos), Laval-Atger (Tresbos)	<b>CRUEIZE Jean-Privat, COUDEYRE Antoine</b>	Jean-Privat CRUEIZE, laboureur, habitant de Tresbos (Saint-Bonnet-de-Montauroux), a reçu d'Antoine COUDEYRE, mari de Marguerite BROUILLET, de Tresbos (Laval-Atger), échéance prévue au contrat d'accord passé entre eux chez Me LAPORTE.
3E7032/154		21/06/1739	CM	Serverette, Grandrieu (Le Bouschet-Fraisse)	<b>CUMINAL Jean, CHARDONNAL Marguerite</b>	Jean CUMINAL, fils de feus Guillaume et Marguerite PLANCHON, de Serverette, avec Marguerite CHARDONNAL, fille d'Antoine et de Vidale FOURNIER, du Bouschet-Fraisse (Grandrieu). Le fiancé est majeur. Les parents de la fiancée lui promettent en dot ses droits de légitime paternels, 298 livres, que ledit CHARDONNAL s'engage à payer solidairement avec autre Antoine CHARDONNAL, son fils. Ce dernier n'est pas encore marié.
3E7032/193		06/10/1739	Précaire	St-Symphorien (Chams)	<b>CUMINAL Jeanne, JAFFUER Pierre</b>	Pierre JAFFUER, journalier, de Chams (St-Symphorien), tient à titre de précaire de Jeanne CUMINAL, fille de Pierre, dudit lieu, 2 vaches. Conditions du bail.
3E7026	137	26/05/1732	quittance	Thoras-43, St-Symphorien (Chams)	<b>CUMINAL Pierre, MEYRAND Michel</b>	Michel MEYRAND, laboureur, de Thoras-43, a reçu de pierre CUMINAL, de Chams (Saint-Symphorien), entier paiement d'un achat fait chez Me de BODETY.
3E7026	26	13/08/1731	quittance	St-Drézéry-34, la Panouse (Espinouse de-Fenestres)	<b>CUMINAL Pierre, NOUGAILLAC Joseph</b>	Joseph NOUGAILLAC [écrit "NOUGAILLAT"], mari d'Isabeau BAYLE, de Saint-Drézéry-34, diocèse de Montpellier, reçoit de Pierre CUMINAL, mari de Marie BAYLE, fille et héritière de feu Vidal BAYLE, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse), les droits de légitime d'Isabeau, soeur de Marie.
3E7037	63	13/11/1745	quittance	La Panouse (Espinouse-de-Fenestres)	<b>CUMINAL Vital, RACHAS Antoine</b>	Vital CUMINAL, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse), mari de Marguerite RACHAS, reçoit d'Antoine RACHAS, son beau-père, dudit lieu, une somme pour 4 paiements échus à la St Michel de 1744, de la dot faite au CM chez même notaire. Présence de François CHEVALIER, cordonnier de Grandrieu.
3E7037	66	15/11/1745	quittance	St-Symphorien (la Vilatte)	<b>DANCE Antoine, CHASTEL Claude</b>	Antoine DANCE, ménager, de la Vilatte (Saint-Symphorien), reçoit de Claude CHASTEL, mari d'Antoinette BLANC, dudit lieu, le remboursement de la censive de plusieurs prés.

3E7026	68	29/10/1731	quittance	St-Symphorien (la Vilatte)	<b>DANCE Antoine, GOUNY Jean</b>	Jean GOUNY, mari d'Isabeau DANCE, de la Vilatte (Saint-Symphorien), reçoit d'Antoine DANCE, son beau-frère, fils et héritier de feu Jean dudit lieu, échéance de dot faite à Isabeau par le feu Jean, son père, au CM chez Me de BODETY.
3E7026	35	03/09/1731	quittance	St-Symphorien (la Brugeyre-Basse), St-Paul-le-F. (le Chayla)	<b>DANCE Jacques et Jean</b>	Jean DANCE, mari de Marie CHALLIER, de la Brugeyre-Basse (Saint-Symphorien), reçoit de Jacques DANCE, laboureur, du Chayla (Saint-Paul-le-Froid) paiement des droits de légitime de feu Jean CHALLIER, père de Marie (obligation chez Me ROBERT).
3E7026	260	28/01/1733	quittance	Grandrieu (Montagnac), Thoras-43 (Vaches)	<b>DANCE Jean, BRINGER Antoine</b>	Antoine BRINGER, veuf de Jeanne DANCE, de Montagnac, a reçu de Jean DANCE, son beau-frère, fils et donataire de feus Pierre et Marguerite CHAURAND, de Vaches (Thoras-43), paiement de la portion de droit de succession appartenant aux enfants dudit BRINGER et de ladite feu Jeanne DANCE, sa femme, sur les biens délaissés par feu autre Jeanne DANCE, leur tante, fille desdits feus DANCE et CHAURAND, décédée ab intestat.
3E7037	8	04/09/1745	quittance	Grandrieu, St-Symphorien (Ancelpont)	<b>DANCE Marguerite, BISTON Antoine</b>	Marguerite DANCE, veuve et héritière de Jacques LAPORTE, de Grandrieu, reçoit d'Antoine BISTON, mari d'Antoinette ENGELVIN, fille et héritière de feu Clément, d'Ancelpont (Saint-Symphorien), paiement d'une obligation faite au profit du feu Laporte et reçue chez feu Me de BODETY en 1724.
3E7037	151	02/03/1746	quittance	Grandrieu (le bourg, les Mèdes)	<b>DANCE Marguerite, DURAND Clément, BOUET Jean</b>	Marguerite d'ANCE, veuve de Jacques LAPORTE, de Grandrieu, reçoit de Jean BOUET, laboureur, des Mèdes (Grandrieu), paiement sur les biens de Marguerite FABRE, femme dudit BOUET, de la rente en faveur des hoirs dudit LAPORTE, comm ayant droit d'Antoine BOULET. Référence à un accord passé entre ladite d'ANCE et ledit BOUET chez Me de BODETY le 27/6/1740. Clément DURAND, voiturier, de Grandrieu, reçoit dudit BOUET paiement d'une obligation. Référence au CM Joseph ARZALIER X Marie BOUET, fille dudit Jean BOUET, chez Me de BODETY le 10/02/1746.
3E7038	289	18/12/1747	vente	Grandrieu (le bourg, Fajolles)	<b>DANCE Marguerite, MALET Jean</b>	Marguerite DANCE, veuve de LAPORTE Jacques, de Grandrieu, vend à Jean MALET, fils de Jean, de Fajolles (ibidem), un pré acquis de Jean MALET père par acte du 07/03/1738 chez Me GEVAUDAN. Situation cadastrale, conditions de paiement.
3E7037	165	04/04/1746	quittance	Grandrieu (Manoresches), la Panouse (Espinouse de-Fenestres)	<b>DAUDE Antoine et Michel, BESSEYRE Guillaume</b>	Antoine et Michel DAUDE, père et fils, le fils mari de Isabeau BESSEYRE, de Manoresches (Grandrieu), reçoivent de Guillaume BESSEYRE, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse), paiement de la dot promise lors du CM avec Michel DAUDE

3E7037	281	05/10/1746	obligation	Grandrieu (Manoresches, Laldeirès)	<b>DAUDE Antoine et Michel, BOUQUET Pierre</b>	Antoine et Michel DAUDE, père et fils, le fils donataire du père, et d'Antoinette MARCONAL, sa mère, de Manoresches (Grandrieu), reconnaissent être débiteurs de Pierre BOUQUET, de Laldeirès (Grandrieu), suite à transaction entre ledit DAUDE père et feu Michel MARCONAL, son beau-père, audit BOUQUET, et à demoiselle Marie de SAUVAGE, sa tante, par moitié, le 30/03/1736 chez Me de BODETY. Voir aussi même notaire acte du 14/06/1740. Ne pouvant payer, ils font transformer la dette en rente. Donnent un prêt en garantie. Voir aussi une Tère rente déjà consentie par eux chez Me CAYROCHE le 01/07/1711.
3E7037	204	23/05/1746	quittance	Thoras-43 (la Fagette)	<b>DAUDE Antoine GARREL Etienne</b>	Antoine DAUDE, de la Fagette (Thoras-43), reçoit de Etienne GARREL, son beau-fils, mari de Jeanne DAUDE, sa fille, 299 livres au moyen de 4 quintaux de laine et 62 livres d'argent,
3E7032/191		03/10/1739	Quittance	Grandrieu (Manoresches), St-Christophe-43 (le Tremoul)	<b>DAUDE Antoine, CHABALIER Privat</b>	Privat CHABALIER, travailleur, du Tremoul (St-Christophe-43), a reçu d'Antoine DAUDE, laboureur, de Manoresches (Grandrieu), 68 livres 12 sols en déduction de l'obligation consentie par ledit DAUDE à Jacques CHABALIER, frère dudit Privat.
3E7037	84	28/11/1745	obligation	Grandrieu (Manoresches), Ste-Colombe-de-M.	<b>DAUDE Michel, DAUDE Antoine, MICHEL Jeanne</b>	Antoine et Michel DAUDE, père et fils, de Manoresches (Grandrieu), le fils donataire du père, reconnaissent une dette envers Jeanne MICHEL, fille de Jean, de Sainte-Colombe, 22 livres 10 sols et la quantité de 22 quartes de blé.
3E7038	32	17/11/1746	CM	Saint-Paul-le-Froid (le bourg, Combes)	<b>DEBANE Jean avec DOUSSIER Marie</b>	Jean DEBANE, fils de Louis et de Jeanne DUMONT, de Saint-Paul-le-Froid, avec Marie DOUSSIER, fille de Jean et d'Agnès BATAILLE, de Combes (ibidem). Dot de 350 livres et 2 robes, correspondant aux droits de légitime paternels et maternels.
3E7037	208	27/05/1746	vente	Croisances-43 (Estords), St-Paul-le-F.	<b>DEBARD Simon-Pierre et Jacques-Antoine, CHARRIERE Jean-Claude</b>	Nobles Simon-Pierre et Jacques-Antoine DEBARD, père et fils, seigneurs d'Estords (Croisances- 43), le fils émancipé et donataire du père, vendent à messire Jean-Claude CHARRIERE, prêtre et curé de Saint-Paul-le-Froid, un pré et pâturage. Situation; prix et conditions.
3E7038	74	06/01/1747	affermage	Les Laubies, la Chaze	<b>DEBODETY Etienne, BARRANDON André</b>	Etienne DEBODETY, curé des Laubies, syndic des pauvres, afferme à André BARRANDON, laboureur de la Chaze (ibidem), le domaine et métairie des pauvres au terroir des Bezails. C'est le renouvellement d'un 1er bail de 7 ans accordé à l'intéressé.
3E7037	251	19/08/1746	affermage	Les Laubies, Fontans (Montchamp)	<b>DEBODETY Pierre, VALY Denis</b>	Etienne DEBODETY, prêtre et curé de l'église Saint-Privat, paroisse des Laubies, syndic des pauvres de ladite paroisse, a affermé en cette qualité, à Denis VALY, laboureur, de Montchamp (Fontans), la métairie que les pauvres ont au mas des Pis à Fontans. Description, conditions de l'affermage. Précisions de Madeleine DELPLANQUE sur le fait que des pauvres possèdent une métairie : c'est à cause du testament (4/11/1718) de noble Jean François de VIVIAN, seigneur des Bezals, décédé le 26/12/1725 sans descendance. Il légua tous ses biens aux pauvres des Laubies. Au 19 ème, il y eut une sombre histoire de détournement de fonds, mais comme par hasard, les actes ont tous brûlés. Et le curé gérait tout cela.

3E7026	179	15/09/1732	achat	Laval-Atger (Montauroux), St-Symphorien (château de Champs)	<b>DELAROCHE Claire, HUGON Jean, BEAUQUEMARE (de) Elisabeth</b>	Haute et puissante dame Elisabeth de BEAUQUEMARE, procuratrice générale de haut et puissant seigneur messire Joseph Nicolas Balthazar de Langlade, chevalier, seigneur vicomte du Chayla, baron de Montauroux et Chambon, seigneur de Champs, le Villaret d'Apcher, Belvezet, Maubec et autres places, brigadier des armées du roi, maître de camp du 1er régiment des gentilshommes de cavalerie, grand baillif et gouverneur de la duché de Mercoeur, présente en son château de Champs (Saint-Symphorien), vend à Claire DELAROCHE, veuve de Claude HUGON, et à Jean HUGON, son fils, de Montauroux (Laval-Atger), un jardin du seigneur situé au terroir de Montauroux. Situation cadastrale, prix réglé entièrement.
3E7026	83	25/11/1731	quittance	St-Bonnet-de-M. (Condres)	<b>DELEYRE Guillaume et André</b>	André DELEYRE, tisserand, de Condres (Saint-Bonnet-de-Montauroux), a reçu de Guillaume DELEYRE, son père, dudit lieu, la partie qui lui revient sur les droits maternels de Jacques DELEYRE, son frère, fils de Guillaume et de feue Jeanne MAHYN, décédée ab intestat.
3E7026	199	12/10/1732	quittance	St-Bonnet-de-M. (Condres, le bourg)	<b>DELEYRE Guillaume, MARION Anne</b>	Anne MARION, fille de feu Guillaume, de Condres (Saint-Bonnet-de-Montauroux), a reçu de Guillaume DELEYRE, laboureur, dudit Saint-Bonnet, les étrennes promises par le père au CM du fils, André DELEYRE, avec Jeanne MARION, sœur d'Anne, chez Me de BODETY.
3E7026	112	15/04/1732	quittance	Grandrieu (Aubespeyres, Bellelande)	<b>DELMAS Antoine, BRUN Barthélemy</b>	Barthélemy BRUN, mari de Louise DELMAS, d'Aubespeyres (Grandrieu), a reçu d'Antoine DELMAS, son beau-père, de Bellelande (ibidem), échéance de la dot faite au CM chez Me de BODETY.
3E7032/230		25/01/1739	CM	Grandrieu (Bellelande), Aurox (Salles)	<b>DELMAS Antoine, BRUN Marie</b>	Antoine DELMAS, fils de feus autre Antoine et Marie CHABALIER, de Bellelande (Grandrieu), avec Marie BRUN, fille de Dominique et de Catherine BOULET, des Salles (Aurox). Le fiancé est assisté de Jacques DELMAS, son frère, ménager, de Bellelande. Les parents de la fiancée lui font donation de la moitié de leurs biens. Le frère du fiancé constitue à celui-ci une dot de 1450 livres.
3E7026	57	14/10/1731	quittance	St-Symphorien (Chams), Grandrieu (Bellelande)	<b>DELMAS Antoine, CROUZET Pierre</b>	Pierre CROUZET, laboureur, de Chams (Saint-Symphorien), reçoit de son frère, Jean CROUZET, par les deniers d'Antoine DELMAS, ménager, de Bellelande (Grandrieu), échéance de dot faite par Jean à Pierre au CM avec Jeanne SABADEL chez Me de BODETY.
3E7026	80	18/11/1731	quittance	Grandrieu (la Chapelle, Bellelande)	<b>DELMAS Antoine, LAHONDES Jean</b>	Jean LAHONDES, laboureur, de la Chapelle (Grandrieu), a reçu d'Antoine DELMAS, ménager, de Bellelande (ibidem), remboursement de trop-payé à Jean CROUZET, son beau-frère, de Bellelande, sur la dot faite par lui à feue Jeanne LAHONDES, sa sœur, femme dudit CROUZET.
3E7026	76	15/11/1731	quittance	St-Sauveur-de-G. (le Crouzet-Chaffols), Grandrieu (Bellelande)	<b>DELMAS Antoine, ROCHER Jean</b>	Jean ROCHER, mari de Marguerite CHEVALIER, du Crouzet-Chaffols (Saint-Sauveur-de-Ginestoux), a reçu d'Antoine DELMAS, son beau-frère, mari de Marie CHEVALIER, de Bellelande (Grandrieu), échéance de la dot faite par le beau-frère à sa belle-sœur au CM chez Me BONNIOL.

3E7026	245	06/01/1733	quittance	La Panouse (les Chazes), Grandrieu (Bellelande)	<b>DELMAS Antoine, VILLEDIEU Jean</b>	Jean VILLEDIEU, fils et donataire de feu Claude, des Chazes (la Panouse), a reçu d'Antoine DELMAS, de Bellelande (Grandrieu), reste de l'entier paiement de l'obligation consentie par Jean CROUZET, de Bellelande, audit feu VILLEDIEU pour les droits légitimaires de feu Jacques CHEVALIER, son beau-père (acte chez feu Me CROUZET le 17/12/1717). Référence au testament dudit feu VILLEDIEU chez Me BONNIOL.
3E7026	152	29/05/1732	quittance	Les Laubies (Espeisses), la Panouse (Espinouse-de-Fenestres)	<b>DELMAS Gabrielle, CONDON Vidal</b>	Gabrielle DELMAS, veuve de Jean JOURDAN, d'Espeisses (les Laubies), a reçu de Vidal CONDON, mari de Marianne BESSEYRE, héritière de feus François BRUNEL et Pierre BESSEYRE, ses aïeul et père, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse), partie de la dot de feu Gabrielle GAUZY, due par lesdits feus BRUNEL et BESSEYRE, et constituée à ladite DELMAS, sa fille. Echancier. Cède le reste audit CONDON.
3E7032/030		19/11/1738	Obligation	Grandrieu (Bellelande, Aubespeires)	<b>DELMAS Jacques, BRUN Barthélemy</b>	Barthélemy BRUN, fils donataire et émancipé de Michel, d'Aubespeires (Grandrieu), emprunte de l'argent à Jacques DELMAS, ménager, de Bellelande (ibidem). Modalités de remboursement. Pré en garantie (confronts).
3E7032/175		08/09/1739	Quittance	Grandrieu (Bellelande)	<b>DELMAS Jacques, CROUZET Jean-Pierre</b>	Jean-Pierre CROUZET, de Bellelande (Grandrieu), a reçu de Jacques DELMAS, ménager, dudit lieu, 110 livres sur le contenu du contrat d'accord passé entre eux devant le présent notaire.
3E7032/104		31/03/1739	Quittance	Grandrieu (Bellelande), St-Paul-le-Froid	<b>DELMAS Jacques, MAURIN Pierre</b>	Pierre MAURIN, muletier, de St-Paul-le-Froid, a reçu de Jacques DELMAS, ménager, de Bellelande (Grandrieu), une échéance de la dot faite par ledit DELMAS à Catherine CROUZET, sa belle-sœur, lors de son CM avec Jean MAURIN, fils dudit Pierre, passé devant Me CAYROCHE.
3E7037	256	27/08/1746	testament	Grandrieu (Aubespeires)	<b>DELMAS Louise</b>	Louise DELMAS, veuve de Barthélemy BRUN, laboureur, d'Aubespeyres (Grandrieu), malade. Sépulture, tombeau des prédécesseurs de son feu mari au cimetière de l'église paroissiale de Grandrieu. Legs à ses enfants, Antoine, Jean, Louise, Claire, Marianne et Marie BRUN. Héritier universel, Michel BRUN, son fils aîné. Parmi les témoins, Mathieu BRUN, laboureur, du Monteil [Sainte-Colombe-de-Montauroux = Grandrieu].
3E7037	109	22/01/1746	obligation	Grandrieu (Aubespeyres), Ste-Colombe-de-M. (le Monteil)	<b>DELMAS Louise, BRUN Marguerite</b>	Louise DELMAS, veuve de Barthélemy BRUN, d'Aubespeyres (Grandrieu), en raison d'hypothèques qu'elle a sur les biens de son feu mari, doit à Marguerite BRUN, du Monteil (Sainte-Colombe),
3E7038	308	01/02/1748	précaire	Grandrieu (Aubespeires, le bourg)	<b>DELMAS Louise, SOURSAC François</b>	Louise DELMAS, veuve de Barthélemy BRUN, d'Aubespeires (Grandrieu), tient à titre de précaire de François SOURSAC, Me chirurgien, de Grandrieu, une paire de bœufs de labour de 5 ans, au poil rouge garrel. Valeur. Conditions du précaire.
3E7037	167	04/04/1746	bail	Grandrieu (Aubespeyres)	<b>DELMAS Louise, VIALA Jean et autre Jean</b>	Louise DELMAS, veuve de Barthélemy BRUN, administratrice des biens des enfants mineurs ou pupilles, d'Aubespeyres (Grandrieu), sous-afferme à bail à Jean et autre Jean VIALA, père et fils, le fils donataire du père, dudit lieu, un domaine affermé audit feu BRUN par M. du BOUSCHET chez Me de BODETY le 12/5/1744. Conditions du bail.

3E7032/085		04/03/1739	Rémission	St-Jean-la-F. (Le Cellier)	<b>DELPUECH Jeanne et Vidal</b>	Vidal DELPUECH, du Cellier (St-Jean-la-Fouillouse), fils de feu Guillaume, décédé ab intestat, et succédant pour 1/5ème à ses biens, cède pour 36 livres ses droits à Jeanne DELPUECH, fille de feu Claude, frère dudit Vidal et tenancier des biens de leurs défunts père et mère.
3E7026	90	24/12/1731	quittance	Auroux (Salles), St-Bonnet-de-M.	<b>DEMOULET Antoine, LOUBIER Jacques</b>	Jacques LOUBIER, mari de Marguerite TREMOULET, des Salles (Auroux), a reçu d'Antoine TREMOULET, fils et héritier de feu Jean, de Saint-Bonnet-de-Montauroux, quittance de dot faite par ledit feu Jean à sa fille, Marguerite, en son CM du 06/07/1718 chez Me de BODETY.
3E7026	118	27/04/1732	quittance	la Panouse (Espinouse-de-Fenestres), St-Paul-le-F. (Brenac)	<b>DESOUILLET Pierre, MALLET Antoine</b>	Antoine MALLET, mari de Catherine BIEL, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse), a reçu de Pierre DESOUILLET, de Brenac (Saint-Paul-le-Froid), dernière échéance de ce que Marguerite DESOUILLET avait donné à prendre sur ledit DESOUILLET pour ladite BIEL, sa nièce, au CM chez Me de BODETY.
3E7038	52	16/12/1746	quittance	St-Paul-le-Froid (les Martines, le bourg)	<b>DESOUILLETS Jean, CHASTEL Jacques</b>	Jean DESOUILLETS, des Martines (Saint-Paul-le-Froid), reçoit de Jacques CHASTEL, laboureur, de Saint-Paul-le-Froid, paiement prévu au contrat passé entre eux chez Me LAPORTE sur la dot faite à Gabrielle RODIER, femme dudit DESOUILLETS.
3E7038	51	16/12/1746	quittance	St-Paul-le-Froid (les Martines, le bourg)	<b>DESOUILLETS Jean, CHASTEL Jacques</b>	Jean DESOUILLETS et Gabrielle RODIER, mariés, des Martines (Saint-Paul-le-Froid), reçoivent de Jacques CHASTEL, de ladite paroisse, un paiement dû suite à une sentence rendue le 8/10 dernier par M.M. les Officiers ordinaires de Saint-Paul-le-Froid, puis appel en la Cour de M. le Sénéchal de Nîmes par ledit CHASTEL, lequel doit aussi payer les frais occasionnés par l'exécution de la sentence à la requête du Sénéchal.
3E7026	3	24/05/1731	quittance	Grandrieu (la Bataille), St-Paul-le-F. (Brenac)	<b>DESOUILLETS Pierre et Marguerite, MALLET Antoine</b>	Marguerite DESOUILLETS, de la Bataille (Grandrieu) reçoit de Pierre DESOUILLETS, son neveu, fils et héritier de feu autre Pierre, de Brenac (Saint-Paul-le-Froid), les dépens du procès pour une propriété vendue entre les parties par les officiers ordinaires de Brenac et le déboutement en appel à la cour de Nîmes dudit DESOUILLETS. Elle reçoit aussi une somme pour la rémission qu'elle a faite de ses droits légitimes audit feu Pierre, son frère, reçue par feu Me RIMBAL le 29/05/1710. Par ailleurs, Antoine MALLET, mari de Catherine BIEL, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse), reçoit de Marguerite DESOUILLETS une échéance de la dot faite par celle-ci à ladite BIEL en son CM chez Me de BODETY.
3E7037	187	29/04/1746	quittance	St-Paul-le-F. (Combes, Courbejarret, le Chayla-d'Ance)	<b>DESOLHIERS Denis, MARQUES Reymond et BATAILLE Antoine</b>	Denis DESOLHIERS, mari de Marguerite MARQUES, de Combes (Saint-Paul-le-Froid), reçoit de Reymond MARQUES, son beau-frère, de Courbejarret (ibidem), dernier paiement de la dot faite à Marguerite en son CM. Présent aussi, Antoine BATAILLE, mari de Suzanne DESOLHIERS, du Chayla (ibidem), qui reçoit de Denis DESOLHIERS, son neveu, paiement de la dot faite à Suzanne en son CM.
3E7037	74	16/11/1745	CM	Saint-Symphorien (Veyrières, le bourg)	<b>DESPEISSES Baptiste et CRUVENOL Jeanne</b>	Jean-Baptiste DESPEISSES, fils de feus François et Marguerite VIVENS, avec Jeanne CRUVENOL, fille de François et Isabeau CATHEBRAS, présents, de Veyrières (Saint-Symphorien). Cet acte est précédé d'une procuration donnée à Guillaume REYMONDON, Me chirurgien, de Saint-Symphorien, pour remplacer au mariage Noë ROUYEYRE et Jeanne CATHEBRAS, oncle et tante de la mariée.

3E7037	133	05/02/1746	quittance	St-Symphorien (Croisières), Grandrieu	<b>DESPEISSES Baptiste et JOUBERT Claudine</b>	Baptiste DESPEISSES, tailleur d'habits, de Croisières (Saint-Symphorien), reçoit de Claudine JOUBERT, veuve de François DESPEISSES, de Grandrieu, partie de restitution de la dot de Marguerite VINCENS, sa mère.
3E7037	213	31/05/1746	quittance	Grandrieu, St-Bonnet-de-M. (le Poux)	<b>DESPEISSES Claude, CONZE Pierre</b>	Claude DESPEISSES, tisserand, de Grandrieu, reçoit de Pierre CONZE, son beau-frère, du Poux (Saint-Bonnet-de-Montauroux), 39 livres pour entier paiement de contenu de contrat d'union, une maison et un jardin, chez Me de BODETY, dot faite par ledit DESPEISSES et André DELEYRE.
3E7037	14	23/09/1745	quittance	Grandrieu (Chabestras, Laldeirès)	<b>DESPEISSES Jean, RODIER Jean</b>	Jean DESPEISSES, de Chabestras (Grandrieu), reçoit de Jean RODIER, fils d'autre Jean, de Laldeirès (Grandrieu), paiement suite à acte d'accord passé entre eux chez feu Me de BODETY le 13/04/1730.
3E7038	285	15/12/1747	quittance	Grandrieu, St-Symphorien (Croisières)	<b>DESPEISSES Jean-Baptiste, JOUBERT Claudine</b>	Jean-Baptiste DESPEISSES, fils de feus François et Marguerite VINCENS, de Grandrieu, habitant Croisières (Saint-Symphorien), reçoit de Claudine JOUBERT, veuve de François DESPEISSES, de Grandrieu, dernier paiement de la répétition de la dot de sa feue mère
3E7037	253	23/08/1746	quittance	Alès-30, St-Symphorien (Chams)	<b>DEVEZE Suzanne, BLACHERE Claude, CHARDON Claude</b>	Claude CHARDON, travailleur d'Alès-30, procureur et fondé de pouvoirs de Suzanne DEVEZE, veuve de Jean CHARDON, ses père et mère, d'Alès-30 (procuration chez Me CONSTANT, notaire d'Alès, le 26/08/1746), reçoit de Claude BLACHERE, mari d'Isabeau CHARDON, fille d'Antoine, de Chams (Saint-Symphorien), partie d'une dette dudit BLACHERE pour les droits légitimaires dudit feu Jean CHARDON, réglés entre lui et feu Guillaume FAZANDIER, 1er mari de ladite CHARDON, réglés par acte chez Me LAPORTE
3E7032/018		02/11/1738	Obligation	St-Symphorien (Ancette), St-Christophe-43 (Abolinq)	<b>DOUCIER Pierre, VINCENS Pierre</b>	Pierre VINCENS, laboureur, d'Abolinq (St-Christophe-43), a emprunté de l'argent à Pierre DOUCIER, laboureur, d'Ancette (St-Symphorien). Modalités de remboursement.
3E7037	82	25/11/1745	quittance	Saint-Symphorien (Ancette, Mas de la Maison Rouge)	<b>DOUSSIER Pierre, CROUZET Balthazar</b>	Pierre DOUSSIER, mari de feue Isabeau CROUZET, d'Ancette (Saint-Symphorien), reçoit de Balthazar CROUZET, du mas de la maison rouge (ibidem), une échéance de dot.
3E7037	203	23/05/1746	quittance	St-Bonnet-de-M. (le Bouschet-Chapigne), Laval-Atger	<b>DUBOIS Antoine, RICHARD Jacques</b>	Antoine DUBOIS, veuf de Catherine RICHARD, du Bouschet-Chapigne (Saint-Bonnet-de-Montauroux), reçoit de Jacques RICHARD, héritier de feu Guillaume, de Laval-Atger, 40 livres sur le legs fait à ladite feue Catherine par ledit feu Guillaume, son père, en son testament chez Me LAHONDES.

3E7038	56	20/12/1746	testament	Saint-Paul-le-Froid (le Chayla, le bourg)	<b>DUCHAMP Pierre</b>	Enregistrement du testament dicté au curé de Saint-Paul-le-Froid, Jean-Claude CHARRIERE, le 10/03/1738 par Pierre DUCHAMP, travailleur, du Chayla (ibidem), trop malade pour avoir recours à un notaire. Sépulture au cimetière de l'église paroissiale, tombe de ses prédécesseurs. Ses fils, Annet, François, Antoine et Joseph DUCHAMP. Ses filles, Marie, Marianne et Louise. Ses neveu et nièce, Jacques BLANC et Marie PORTAL, du Chayla, cette dernière veuve en 1ères noces de Vital POULHE. Référence à des quittances chez feu Me BLANC, notaire de Thoras-43. Héritière universelle, sa femme, Marie PORTAL, en fidei-commis, pour celui des enfants qu'elle désignera le moment venu. Enregistrement à Grandrieu, chez le notaire.
3E7038	121	19/04/1747	affermage	La Panouse (Martinac, Viage)	<b>DUFAU Michel, HEBRARD Claude et Vital</b>	Michel DUFAU et Claude HEBRARD, laboureurs, de Martinac (la Panouse), tuteurs de Marie HEBRARD, fille et pupille de feus Jean HEBRARD et Marianne DUFAU, ont fait publier pendant 3 dimanches, devant la porte de l'église, à l'heure de la messe, l'affermage des biens de leur pupille. C'est Jean MAS, du mas du Viage, qui a le plus enchéri à la 3ème publication. Il avait 8 jours pour signer le bail, délai pendant lequel Vital HEBRARD, frère dudit feu Jean, a surenchéri et emporté le bail. Conditions du bail.
3E7038	47	15/12/1746	quittance	La Panouse (Bouniol, Martinac)	<b>DUFAU Noë et Michel</b>	Noë DUFAU, laboureur, de Bouniol (La Panouse), reçoit de son frère, Michel DUFAU, de Martinac (ibidem), paiement de ses droits légitimaires promis au CM de Noë avec Marie BRAJON.
3E7038	109	21/03/1747	quittance	La Panouse (Bouniol, Martinac)	<b>DUFAU Noë et Michel</b>	Noë DUFAU, laboureur, de Bouniol (La Panouse), reçoit de son frère, Michel DUFAU, de Martinac (ibidem), paiement d'une somme à laquelle il s'obligea au CM de Noë avec Marie BRAJON.
3E7026	40	23/09/1731	quittance	St-Symphorien (Lhair, la Panouse (Martinac)	<b>DUFAU Pierre, BONIDAN Pierre vieux</b>	Pierre BONIDAN, de Lhair Combesalset (Saint-Symphorien), a reçu de Pierre DUFAU, laboureur, de Martinac (La Panouse), échéance de la dot faite par ledit DUFAU à Marie DUFAU, sa fille, en son CM avec autre Pierre BONIDAN, fils du susdit, chez Me de BODETY.
3E7026	182	20/09/1732	quittance	St-Symphorien (Lhair), Martinac (la Panouse)	<b>DUFAU Pierre, DURON Joseph</b>	Joseph DURON, mari de Marguerite DUFAU, de Lhair-Combesalset (Saint-Symphorien), a reçu de Pierre DUFAU, son beau-père, de Martinac (la Panouse), échéance de la dot faite au CM chez Me de BODETY.
3E7037	197	17/05/1746	quittance	La Panouse (Martinac, le Viala)	<b>DUFFAU Marianne et Michel, SERODES Antoine</b>	Marianne DUFFAU (écrit "DUFEAU"), veuve de Jean HEBRARD, de Martinac (La Panouse), reçoit de Michel DUFFAU, dudit lieu, 2 échéances de la dot promise en son CM avec ledit feu HEBRARD. En outre, Antoine SERODES, mari de Jeanne HEBRARD, du Viala (La Panouse), reçoit de ladite Marianne DUFFAU une échéance de la dot faite à ladite Jeanne HEBRARD en son CM avec ledit SERODES.
3E7037	62	12/11/1745	quittance	La Panouse (Bonnial, Martinac)	<b>DUFFAU Noë et Michel</b>	Noë DUFFAU, de Bonnial (la Panouse), reçoit de Michel DUFFAU, son frère, de Martignac (ibidem), partie de somme promise au CM chez Me de BODETY.

3E7037	15	25/09/1745	CM	La Panouse (Martinac, Bonniol)	<b>DUFFAU Noë et SAINT-LEGER Jeanne</b>	Noë DUFFAU, fils de feu Pierre et de Jeanne MEYRAND, de Martinac (La Panouse), avec Jeanne SAINT-LEGER, fille de feus Jean et Louise COUNE, de Bonniol (La Panouse) et veuve d'Antoine MALIGE, tous journaliers. Elle est assistée de ses frères, Claude et Jacques SAINT-LEGER.
3E7037	97	31/12/1745	quittance	La Panouse (Bonniol, Montignac), Chanaleilles-43	<b>DUFFAU Noë, DUFFAU Michel, ROUSSEL Jean</b>	Noë DUFFAU, laboureur, de Bonniol (La Panouse) reçoit de Michel DUFFAU, son frère, de Montignac (même paroisse), partie de la dot promise lors du CM chez Me de BODETY. En outre, Jean ROUSSEL, mari de Marguerite Saint-Léger, du Crouzet (Chanaleilles-43), reçoit de son beau-frère, Noë DUFFAU, partie de dot promise au CM chez Me de BODETY.
3E7038	204	25/08/1747	quittance	Sénéchas-30 (Chalap), Grandrieu (Chabestras)	<b>DUMAS Jean et autre Jean, ROLLAND Joseph</b>	Jean et autre Jean DUMAS, père et fils, le fils mari de Marie MEYRAND, de Chalap (Sénéchas-30, diocèse d'Uzès), reçoit de Joseph ROLLAND, mari de Marianne MEYRAND, fille de feu Jean et donataire de Claude MEYRAND, son oncle, de Chabestras (Grandrieu), ce qu'il reste à payer des legs dudit feu Claude MEYRAND à ladite Marie et à feu Jacques MEYRAND, ses frère et soeur.
3E7037	7	02/09/1745	quittance	Sénéchas-30, Grandrieu (Chabestras)	<b>DUMAS Jean, ROLLAND Joseph</b>	Jean et autre Jean DUMAS, père et fils, de Sénéchas-30, diocèse d'Uzès, icelui mari de Marie MEYRAND, reçoivent de Joseph ROLLAND, laboureur, de Chabestras (Grandrieu), paiement d'une obligation liée aux droits de légitime de ladite MEYRAND.
3E7038	193	16/07/1747	quittance	Grandrieu (Montagnac), St- Symphorien (la Brugeyre)	<b>DUMAS Pierre et Balthazar</b>	Pierre DUMAS, laboureur, de Montagnac (Grandrieu), a reçu de Balthazar DUMAS, son père, de la Brugeyre (Saint-Symphorien), échéance de constitution à lui faite en son CM avec Jeanne BOUQUET.
3E7037	30	12/10/1745	quittance	St-Jean-la- Fouillouse (Villeret)	<b>DUNY Jean, MAURAS Jean</b>	Jean DUNY, du Villeret (Saint-Jean-la-Fouillouse), a reçu de Jean MAURAS, dudit lieu, échéance des droits de légitime de Marie VEDEL, sa femme.
3E7037	228	25/06/1746	quittance	Grandrieu, Laval- Atger (Soulhets)	<b>DURAND Clément, SEGURON Pierre</b>	Clément DURAND, muletier, de Grandrieu, reçoit de Pierre SEGURON, de Soulhets (Laval-Atger), échéance de la dot faite à Marguerite SEGURON, fille dudit Pierre, en son CM avec Jacques DURAND, fils dudit Clément.
3E7038	56	19/12/1746	quittance	Grandrieu, Laval- Atger (Soulhets)	<b>DURAND Clément, SEGURON Pierre</b>	Clément DURAND, voiturier, de Grandrieu, reçoit de Pierre SEGURON, de Soulhets (Laval-Atger), échéance de dot faite à Marguerite SEGURON, sa fille, en son CM avec Jacques DURAND, fils dudit Clément chez Me DEBODETY.
3E7032/163		06/07/1739	Arrentement	Grandrieu (Chabestras)	<b>DURAND Clément, VALENTIN Louis</b>	Louis VALENTIN, bourgeois, de Chabestras (Grandrieu), a affermé pour 3 ans et 90 livres par an à Clément DURAND, muletier, dudit lieu, un pré (confronts).
3E7037	110	24/01/1746	CM	Grandrieu	<b>DURAND Etienne et Gabrielle MOULIN</b>	Etienne DURAND, fils de Clément et Isabeau DESPEISSES, de Grandrieu, avec Gabrielle MOULIN, fille de feus Gabriel et Charlotte MASSE, de Grandrieu. La fiancée assistée de Hélène MASSE, sa tante, et de François CHEVALIER, cordonnier de Grandrieu, qu'elle a nommé son curateur. Petit inventaire.
3E7038	176	23/06/1747	sous-affermage	Grandrieu	<b>DURAND Jacques, BONNET Pierre</b>	Jacques DURAND, voiturier, sous-afferme à Pierre BONNET, fils de feu Guillaume, associé à Antoine BOULET, tous de Grandrieu, une maison et un jardin affermés audit DURAND par Jeanne CHAILLIER, mère dudit BONNET.

3E7026	150	28/06/1732	obligation	St-Christophe-43 (Giraudès, Aboulinq)	<b>DURAND Jacques, GAILLARD Michel</b>	Michel GAILLARD, laboureur, du Giraudès (Saint-Christophe-43), emprunte à Jacques DURAND, tailleur d'habits, d'Aboulinq (ibidem). Hypothèque d'un champ ; sa situation cadastrale. Modalités de remboursement.
3E7037	25	05/10/1745	quittance	St-Christophe-43 (Aboulinq)	<b>DURAND Jacques, VINCENS Pierre</b>	Jacques DURAND, tailleur d'habits, d'Aboulinq (Saint-Christophe-43), reçoit de Pierre VINCENS, dudit lieu, paiement d'une obligation. Acte chez feu Me de BODETY.
3E7026	70	04/11/1731	CM	Grandrieu (Chabestras, le bourg)	<b>DURAND Louis et BOUQUET Thérèse</b>	Louis DURAND, fils de feu Etienne et de Michèle ROURE, de Chabestras (Grandrieu), avec Thérèse BOUQUET, fille de feu Roch et de Marianne MATHIEU, de Grandrieu. François CHEVALIER, cordonnier, de Grandrieu, beau-frère du fiancé. La mère de la fiancée fait donation à sa fille de la moitié des biens qu'elle s'était réservée lors de la donation faite à son autre fille, feue Félice BOUQUET, à l'occasion de son CM avec ledit CHEVALIER, reçu par Me de BODETY. Partie de dot à prendre sur une somme que lui doit Jacques LAPORTE, son fils. Petit inventaire de meubles et objets donnés au fiancé par la mère de la fiancée.
3E7026	241	01/01/1733	quittance	St-Vénérand-43	<b>DURON Jean, VINCENS Privat</b>	Privat VINCENS, laboureur, de Saint-Vénérand-43, fils et héritier de feu Jean VINCENS, a reçu de Laurent et Jean DURON, père et fils, dudit lieu, paiement de l'obligation consentie par feue Catherine BONHOMME audit feu VINCENS chez Me CHAUCHAT le 17/01/1691
3E7026	220	16/11/1732	achat	St-Symphorien (Lhair)	<b>DURON Joseph, BONIDAN Jean</b>	Jean BONIDAN, laboureur, de Lhair-Combesalset (Saint-Symphorien), a vendu à Joseph DURON, laboureur, dudit lieu, un pré situé au terroir de Lhair. Situation cadastrale. Paiement comptant.
3E7026	149	24/06/1732	quittance	Grandrieu (Montagnac), St- Symphorien (Lhair)	<b>DURON Joseph, BOULET Pierre</b>	Pierre BOULET, mari de Marguerite DURON, de Montagnac (Grandrieu), a reçu de Joseph DURON, son beau-frère, de Lhair-Combesalset (Saint-Symphorien), échéance de la dot faite par ledit DURON à Marguerite, sa sœur, au CM chez Me BLANC.
3E7038	48 bis	15/12/1746	quittance	St-Symphorien (Lher), la Panouse (Martinac)	<b>DURON Joseph, DUFAU Michel</b>	Joseph DURON, mari de Marguerite DUFAU, de Lher (Saint-Symphorien), a reçu de Michel DUFAU, son beau-frère, de Martinac (La Panouse), échéance de la dot faite au CM chez Me DEBODETY.
3E7038	120	19/04/1747	affermage	St-Symphorien (Moulin de Suchal, Chams)	<b>DURON Pierre, REDON Jean-Pierre</b>	Pierre DURON, laboureur, du Moulin de Suchal, tuteur de Jean COUVE, enfant pupille de feux Michel et Jeanne DURON, de Chams (Saint-Symphorien), ayant fait publier 3 fois à l'heure de la messe l'arrentement des biens dudit pupille au terroir de Chams, c'est Antoine SABADEL, de Chams, qui, à la 3ème criée, a emporté le marché mais ne s'est pas présenté malgré une assignation. Et c'est Jean-Pierre REDON, du Bouschet-Fraise (Saint-Bonnet-de Montauroux), qui fait une offre plus importante et devient le fermier du domaine et métairie. Conditions de l'affermage.
3E7026	107	06/04/1732	obligation	Auroux (Soulages), St-Symphorien (Chams)	<b>DUTOR Hyacinthe et Jeanne</b>	Hyacinthe DUTOR [écrit aussi "DUTORD"], habitant Soulages (Auroux), a une dette envers sa sœur, Jeanne DUTOR, habitante de Chams (Saint-Symphorien). Modalités de remboursement.

3E7032/064		04/02/1739	Achat	Auroux (Soulages, Chazaux)	<b>DUTORD Hyacinte, LIAUTAUD Jean</b>	Jean LIAUTAUD, laboureur, de Chazaux (Auroux), vend à Hyacinte DUTORD, natif du mas de Meylet (ibidem), habitant à présent Soulages (ibidem), une partie de sa grange et un petit jardin (confronts) pour 250 livres. Modalités de paiement. Il vend aussi la possibilité de faire tenir 2 vaches avec leur veau, 12 bêtes à laine et 1 cochon dans le commun de Chazaux.
3E7026	206	20/10/1732	testament	St-Bonnet-de-M.	<b>ENGELVIN Claude</b>	Claude ENGELVIN, [écrit "ENJALVIN"], laboureur, de Saint-Bonnet-de-Montauroux, en parfaite santé. Sépulture au cimetière paroissial de Saint-Bonnet, tombe de ses prédécesseurs. Ses enfants, Pierre, Antoine, Claude et Vidale, et de Marguerite MARION, sa femme, héritière universelle en fidéi-commis.
3E7026	205	20/10/1732	quittance	Thoras-43 (Crouzet-de-Taillères), St-Bonnet-de-M. (le Poux)	<b>ENGELVIN Claude et Pierre</b>	Pierre ENGELVIN [écrit "ENJALVIN"], laboureur, du Crouzet de Taillères (Thoras-43), a reçu de Claude ENGELVIN, son frère, du Poux (Saint-Bonnet-de-Montauroux), pour dernier paiement des droits légitimes promis au CM avec Louise RAMBAUD chez Me BLANC. Ref. à une quittance du 17/03/1723 chez Me de BODETY.
3E7026	243	02/01/1733	permutation	St-Symphorien (Malviala, Chabremorte)	<b>ENGELVIN Guillaume, CHALLIER Antoine</b>	Présents, Antoine MARTIN, ménager, de Malviala (Saint-Symphorien), et messire Antoine CHALLIER, clerc tonsuré, de Chabremorte (ibidem), son neveu, icelui mis en possession de la chapelle Saint-Michel (créée dans l'église paroissiale) par acte du 24/10/1725 chez Me de BODETY. Ce dernier obtient de sondit oncle, patron de la chapelle, de permuter pour la cathédrale de Mende avec messire Guillaume ENGELVIN, prêtre et curé de Saint-Symphorien, et pourvu d'une chorerie et suspelis franc en ladite cathédrale.
3E7026	255	16/01/1733	permutation	Grandrieu	<b>ENGELVIN Guillaume, CHALLIER Antoine</b>	Résolution (= annulation) de la permutation décrite le 02/01 dernier, même registre. Présents, Antoine MARTIN, ménager, de Malviala (Saint-Symphorien), et messire Antoine CHALLIER, clerc tonsuré, de Chabremorte (ibidem), son neveu, icelui mis en possession de la chapelle Saint-Michel (créée dans l'église paroissiale) par acte du 24/10/1725 chez Me de BODETY. Ce dernier obtient de sondit oncle, patron de la chapelle, de permuter pour la cathédrale de Mende avec messire Guillaume ENGELVIN, prêtre et curé de Saint-Symphorien, et pourvu d'une chorerie et suspelis franc en ladite cathédrale.

3E7026	234	12/12/1732	quittance	St-Symphorien (Chams), Thoras-43 (Crouzet-de-Taillères)	<b>ENGELVIN Jean, RAMBAUD François</b>	François RAMBAUD, laboureur, de Chams (Saint-Symphorien), a reçu de Pierre ENGELVIN, son beau-frère, mari de Louise RAMBAUD, fille et donataire de Jean, du Crouzet-de-Taillères (Thoras-43), échéance de la dot faite par ledit Jean RAMBAUD audit François, son fils, au CM avec Marguerite TRANTIGNAC chez Me de BODETY.
3E7026	113	20/04/1732	procuration	Grandrieu	<b>ENGELVIN Jean-Jacques et collectif</b>	Jean de BRUGEIRON, chevalier, seigneur du Bouschet, Chabestras, Pommiers, Rouret et autres places, habitant en son château du Bouschet-Fraisse (Grandrieu), Me Jean-Baptiste LAHONDES, habitant du mas de la Borie, avocat et juge du Randonnat, Jean VALENTIN, bourgeois, de Chabestras (Grandrieu), Me Jean-Antoine de BODETY, avocat et juge du mandement de Grandrieu, Jean CHEVALIER, bourgeois, autre Jean CHEVALIER dit CHAZALON, Jean LAHONDES, de la Chapelle, Jacques RANC, bourgeois, d'Espinousette, Antoine DELMAS, de Bellelande, Barthélemy BRUN et Jean-Pierre ALIBERT, d'Aubespeires, Etienne CLAUX, Vidal LAHONDES, Pons MIAILLE, Claude BONHOMME, et Antoine ROUYEYRE, de Chabestras, Jean JOURDAN et Antoine LAROCHE, de la Fage, Claude CHAURAND, de Fajoles, Jacques MEYRAND, de la Bataille, le tout à Grandrieu, lesdits CHAZALON, CLAUX et JOURDAN ayant été consuls l'an dernier, en leur nom propre et au nom des habitants de Grandrieu, donnent procuration au curé de Grandrieu, Jean-Jacques ENGELVIN, pour retirer des Consuls ou du receveur des tailles du diocèse de Mende, monsieur LEQUEPEYS, une indemnité accordée par le roi
3E7026	66	27/10/1731	obligation	St-Symphorien (le Chambon)	<b>EXBRAYAT Claude, BONHOMME Gabriel</b>	Gabriel BONHOMME, laboureur, du Chambon (Saint-Symphorien), a emprunté de l'argent à Claude EXBRAYAT, muletier, dudit lieu. Modalités de remboursement. Hypothèque d'un champ (situation cadastrale).
3E7032/018		03/11/1738	Obligation	St-Symphorien (le Chambon), St-Christophe-43 (le Giraudès)	<b>EXBRAYAT Claude, RANC Balthazar</b>	Balthazar RANC, du Giraudès (St-Christophe-43), constitue une rente annuelle et perpétuelle à Claude EXBRAYAT, maréchal à forge, du Chambon (St-Symphorien), absent, représenté par Marguerite GIRAUD, sa femme. Les paiements dureront aussi longtemps que ledit RANC gardera la somme capitale, avec possibilité pour lui de procéder à des remboursements qui ne devront pas être inférieurs à 100 livres chacun. Sanctions en cas de non paiement de la rente 3 années consécutives.
3E7026	15	13/06/1731	obligation	St-Symphorien (le Chambon)	<b>EXBRAYAT Claude, ROCHE Marie</b>	Marie ROCHE, femme séparée en biens de Pierre MALLET, du Chambon (Saint-Symphorien), a emprunté à Claude EXBRAYAT, du Chambon, qu'elle a utilisé en partie pour la dot de sa sœur. Voir photo 14. Pour garantie, engage un pré. Situation cadastrale.
3E7037	176	13/04/1746	quittance	St-Symphorien (le Chambon)	<b>EXBRAYAT Joseph, OLLIER Vidal et Jean</b>	Joseph EXBRAYAT, fils unique et succédant à feu Claude, du Chambon (Saint-Symphorien), reçoit de Vidal et Jean OLLIER, frères, fils de feu Louis, dudit Chambon, paiement d'obligations consenties par ledit feu OLLIER et Jean DUPIN, beau-père et beau-fils dudit EXBRAYAT chez feu Me de BODETY.
3E7026	238	23/12/1732	quittance	Grandrieu (Florensac, Montagnac)	<b>FABRE Guillaume, CHALEIL Pierre</b>	Pierre CHALEIL, mari de feu Anne FABRE, de Florensac (Grandrieu), a reçu de Guillaume FABRE, fils et héritier de feu Antoine, de Montagnac (ibidem), échéance de la dot faite par ledit feu Antoine FABRE à ladite Anne, sa sœur, au CM chez feu Me RIMBAL.

3E7032/214		29/11/1739	Quittance	Grandrieu (Montagnac, Florensac)	<b>FABRE Guillaume, ROLLAND Pierre</b>	Pierre ROLLAND, mari d'Anne FABRE, de Florensac (Grandrieu), a reçu de Guillaume FABRE, laboureur, de Montagnac (ibidem), 60 livres pour 3 échéances sur la dot faite par ledit Guillaume à sa sœur en son CM reçu par Me de BODETY, père du présent notaire.
3E7026	81	24/11/1731	quittance	St-Christophe-43	<b>FABRE Jacques et Martin, GAUTIER Antoine et François</b>	Antoine et François GAUTIER, père et fils, le fils mari de Jeanne FABRE, de Saint-Christophe-43, ont reçu de Jacques et Martin FABRE, père et fils, dudit lieu, 3 échéances de la dot faite par ledit Jacques et Françoise BONHOMME, sa femme, à ladite Jeanne, leur fille, au CM chez Me NAUTON le 10/02/1726.
3E7038	197	23/07/1747	quittance	St-Christophe-43, Auroux (Salles)	<b>FABRE Martin, CLEMENS Marie</b>	Martin FABRE, mari de Vitale CLEMENS, de Saint-Christophe-43, reçoit de Marie CLEMENS, veuve de Pierre COUZE, des Salles (Auroux), 3 échéances de dot.
3E7037	177	18/04/1746	quittance	St-Christophe-43	<b>FABRE Martin, TRINTIGNAC Jacques</b>	Martin FABRE, laboureur, de Saint-Christophe-43, reçoit de Jacques TRINTIGNAC, même paroisse, paiement d'une obligation reçue chez Me de BODETY.
3E7037	280	05/10/1746	obligation	St-Paul-le-F. (Boirelac), Grandrieu (Belviala)	<b>FABRE Pierre, BAYLE Jacques</b>	Pierre FABRE, laboureur, de Boirelac (Saint-Paul-le-Froid), reconnaît devoir à Jacques BAYLE, laboureur, de Belviala (Grandrieu), pour l'achat, ce jour, de moutons et brebis. Conditions de paiement.
3E7026	282	23/02/1733	quittance	Grandrieu (Montagnac), St-Paul-le-F. (Boirelac)	<b>FABRE Pierre, BOUQUET André</b>	André BOUQUET, laboureur, de Montagnac (Grandrieu), a reçu de Pierre FABRE, son neveu, fils et héritier de feu Jean, de Boirelac (Saint-Paul-le-Froid), dernière échéance du prix de la rémission faite par ledit BOUQUET de ses droits de légitime audit feu Jean FABRE, son beau-frère, au CM dudit BOUQUET avec Marie VALENTIN chez Me RIMBAL. Ledit BOUQUET avait lui-même fait une rémission au feu vicomte du CHAYLA par acte du 01/07/1721 chez Me de BODETY.
3E7038	152	23/05/1747	obligation	St-Paul-le-F. (Boirelac), St-Symphorien Donaldès)	<b>FABRE Pierre, HUGONY Anne</b>	Pierre FABRE, laboureur, de Boirelac (Saint-Paul-le-Froid), achète une paire de bœufs à Anne HUGONY, veuve de Pierre MARTIN, de Donaldès (Saint-Symphorien). Modalités de paiement.
3E7038	108	20/03/1747	quittance	Le Puy-43, Grandrieu (la Bataille)	<b>FALGON Jean, TREBUCHON Claude</b>	Jean FALGON, du Puy-43, mari de Marguerite TREBUCHON, reçoit de Claude TREBUCHON, son beau-frère, de la Bataille (Grandrieu), les droits légitimaires de sa femme.
3E7032/011		19/10/1738	Précaire	Laval-Atger (Montauroux)	<b>FAVOREL Jean jeune et vieux</b>	Jean FAVOREL vieux, de Montauroux (Laval-Atger), tient à titre de précaire d'autre Jean FAVOREL jeune, son frère, une vache pleine avec sa génisse d'un an. Conditions du bail.
3E7038	81	10/01/1747	obligation	St-Vénérand-43 (le bourg, Freissinet)	<b>FAZANDIER Etienne, ATGER Guillaume</b>	Etienne FAZANDIER, laboureur, de Saint-Vénérand-43, a fait un emprunt auprès de Guillaume ATGER, fils de Pierre, de Freissinet (ibidem). Modalités du remboursement.

3E7026	22	27/06/1731	rémission	Ste-Colombe-de-M. (le Monteil)	<b>FAZANDIER Etienne, PEPIN Pierre, ASSENAT Françoise</b>	Françoise ASSENAT, fille de feus Vidal et Marie FAZANDIER, du Monteil (Sainte-Colombe-de-Montauroux), héritière pour 1 tiers aux biens de ses parents, cède pour 100 livres à Pierre PEPIN, laboureur, habitant le Monteil, les droits de légitime paternels et de succession à elle advenus suite au décès ab intestat de son feu père. Il les reçoit au nom de son fils, Privat PEPIN, mari de Marguerite ASSENAT, soeur de ladite Françoise (CM de ceux-ci chez feu Me LAHONDES). Il cède à Françoise ASSENAT le tiers (qui revient à Margueite ASSENAT, sa belle-fille), de ce qui reste dû de la dot faite à ladite Marie FAZANDIER par feus Marie DURON et Antoine FAZANDIER, ses mère et frère, en son CM avec ledit feu Vidal ASSENAT, reçu par ledit feu Me CROUZET le 17/01/1702, à se faire payer par Etienne FAZANDIER, de Saint-Vénérand-43, fils et héritier dudit feu Antoine. Et aussitôt, Françoise ASSENAT remet à Etienne FAZANDIER, son cousin, tant de son chef que de Marguerite ASSENAT, sa soeur, etc.
3E7026	62	21/10/1731	quittance	Grandrieu (Florensac), St- Vénérand-43	<b>FAZANDIER Etienne, QUATREBRAS Jean</b>	Jean QUATREBRAS, de Florensac (Grandrieu), a reçu d'Etienne FAZANDIER, son neveu, de Saint-Vénérand-43, une somme correspondant à la rémission faite par ledit QUATREBRAS audit FAZANDIER chez Me de BODETY le 21/12/1721.
3E7026	208	26/10/1732	quittance	Le Monastier-43, St- Vénérand-43	<b>FAZANDIER Etienne, ROBIN Pierre</b>	Pierre ROBIN, Me chapelier, mari de Françoise ASSENAT, du Monastier-43 [écrit "Monestier"], diocèse du Puy, a reçu d'Etienne FAZANDIER, laboureur, de Saint-Vénérand-43, échéance du prix de la rémission faite par ladite ASSENAT audit FAZANDIER, son cousin, le 27/06/1731 chez Me de BODETY.
3E7026	52	12/10/1731	quittance	Grandrieu (le bouschet-Grancier), St-Vénérand-43	<b>FAZANDIER Etienne, TREBUCHON Jean</b>	Jean TREBUCHON, mari de feu Jeanne FAZANDIER, de Bouschet-Grancier (Grandrieu), a reçu d'Etienne FAZANDIER, fils et héritier de feu Antoine, de Saint-Vénérand-43, échéance de dot faite par ledit feu FAZANDIER à ladite feu Jeanne, sa sœur, en son CM avec ledit TREBUCHON chez feu Me RIMBAL.
3E7026	47	29/09/1731	arrentement	St-Symphorien (le Chambon)	<b>FAZANDIER Jacques, COSTE Jean</b>	Jean COSTE, laboureur, du Chambon (Saint-Symphorien), baille à ferme à Jacques FAZANDIER, son beau-frère, dudit lieu, un pré. Description, situation, conditions du bail.
3E7037	196	15/05/1746	quittance	St-Symphorien (le Chambon), Grandrieu (Montagnac)	<b>FAZANDIER Jacques, COSTE Jean, COUDIER Vital</b>	Jacques FAZANDIER et Jean COSTE, du Chambon (Saint-Symphorien), reçoit de Vital COUDIER, de Montagnac (Grandrieu), paiement de l'arrentement d'un pré par lesdits COSTE et FAZANDIER audit COUDIER.
3E7026	278	06/02/1733	quittance	St-Vénérand-43	<b>FAZANDIER Jean et Madeleine</b>	Madeleine FAZANDIER, veuve de Barthélemy MEYRONENC, de Saint-Vénérand-43, a reçu de Jean FAZANDIER, son frère, fils et donataire d'Antoine, de Saint-Vénérand-43, échéance de dot faite par ledit Antoine à sa fille chez Me de BODETY.
3E7038	228	02/10/1747	quittance	Saint-Symphorien (le Chambon), St- Christophe-43 (Aboulinq)	<b>FAZANDIER Jean, GAZAGNON Jean-Pierre</b>	Jean FAZANDIER, du Chambon (Saint-Symphorien), a reçu de Jean-Pierre GAZAGNON, beau-fils de Guillaume TRINTIGNAC, d'Aboulinq (Saint-Christophe-43, paiement contenu en l'obligation et précaire consentis par ledit feu audit FAZANDIER le 29/12/1731

3E7032/104		31/03/1739	Quittance	St-Vénérand-43	<b>FAZANDIER Madeleine et Etienne</b>	Etienne FAZANDIER, laboureur, de St-Vénérand-43, a reçu de Madeleine FAZANDIER, veuve de Barthélemy MEYRONENC, dudit lieu, une somme sur le prix d'une maison, jardin et terre, vendus par ledit FAZANDIER à ladite Madeleine ou au défunt mari de celle-ci dans les 13 dernières années.
3E7026	278	06/02/1733	quittance	St-Vénérand-43	<b>FAZANDIER Madeleine, MARTIN André</b>	André MARTIN, fiancé de Jeanne MEYRONENC, de Saint-Vénérand-43, a reçu de Madeleine FAZANDIER, sa belle-mère, veuve de Barthélemy MEYRONENC, de Saint-Vénérand, échéance de la dot faite par la mère à sa fille en son CM chez Me de BODETY ce jour.
3E7038	69	31/12/1746	affermage	St-Symphorien (Croisières)	<b>FAZANDIER Pierre, BERNARD Martin</b>	Acte abandonné à la 3ème ligne. Pierre FAZANDIER est laboureur, de Croisières (Saint-Symphorien).
3E7038	312	10/02/1748	quittance	St-Symphorien (Croisières), St-Christophe-43	<b>FAZANDIER Pierre, MICHEL Jean</b>	Pierre FAZANDIER, laboureur, de Croisières (Saint-Symphorien), reçoit de Jean MICHEL, laboureur, de Saint-Christophe-43, paiement de l'arrentement passé par feu Vital MICHEL, beau-père dudit FAZANDIER, audit Jean MICHEL.
3E7032/004		12/10/1738	Précaire	Grandrieu (La Grange, Florensac)	<b>FEMENIER Vidal, MARTIN Pierre</b>	Pierre MARTIN, maréchal, de Florensac (Grandrieu), tient à titre de précaire de Vidal FEMENIER, laboureur, de la Grange (ibidem), une vache. Conditions du bail.
3E7026	66	26/10/1731	quittance	St-Jean-des-Anels-07 (Roche-gude), Grandrieu (la Grange)	<b>FEMINIER Claude et Jacques, FROMENT Armand</b>	Jacques FEMINIER, fils de feu Antoine, et Armand FROMENT, mari de Marie FEMINIER, fille dudit feu Antoine, de Roche-gude (Saint-Jean-des-Anels-07, diocèse de Viviers-07), ont reçu de Claude FEMINIER, leur oncle, de la Grange (Grandrieu), paiement d'une obligation consentie par ledit Claude à son feu frère, Antoine, le 19/08/1726 chez Me de BODETY. [Saint-Jean-de-Maruéjols s'appelait autrefois Saint-Jean-des-Anels, car ce village était réputé pour la fabrication d'un colifichet : des anneaux en crin de cheval].
3E7026	171	28/08/1732	transaction	Grandrieu (la Grange, Laldeirès)	<b>FEMINIER Claude et Pierre, BOUQUET Vidal</b>	Claude et Pierre FEMINIER, père et fils, ledit Claude héritier de feu Françoise POURCHER, sa mère, icelle héritière de feu Claudine MALLET, sa mère, et icelle de feu Antoine MALLET, son père, de la Grange (Grandrieu), d'une part ; et Vidal BOUQUET, héritier de feu Claudine FEMINIER, sa mère, icelle fille et héritière de feu Marie ROUYEYRE, icelle fille et héritière de feu Jean ROUYEYRE, de Laldeirès (Grandrieu), d'autre part. Les parties, sachant que lesdits feus Antoine MALLET et Jean ROUYEYRE ont consenti contrat de vente en faveur de Me feu Pierre COLOMBET, notaire de Langogne, sous l'hypothèque de la part dudit MALLET d'un sien pâtural, d'un champ avec jardin et d'un autre champ, et, de la part dudit ROUYEYRE, d'un pré et d'un champ, le tout le 09/09/1635 chez Me GIBILIER, notaire de Langogne, et que ledit MALLET ou ses héritiers ont cessé de payer ce qui a obligé ledit ROUYEYRE à payer la totalité aux héritiers du feu COLOMBET, d'où bisbilles judiciaires largement relatées avec dates dans cet acte très long. Finalement, détails d'un arrangement à l'amiable pour cesser les procès.
3E7026	203	18/10/1732	CM	St-Christophe-43 (le Trémoul, le Meynial)	<b>FEMINIER Joseph et BOUQUET Marie</b>	Joseph FEMINIER, maréchal, fils de feus Vidal et Catherine MICHEL, du Trémoul (Saint-Christophe-43), avec Marie BOUQUET, filla d'Antoine et Anne TARDIEU, du Meynial (ibidem). Pierre CHALLEIL, de Saint-Christophe, curateur ad lites du fiancé. Etrennes pour Antoinette et Jean FEMINIER, soeur et frère du fiancé.

3E7038	307	31/01/1748	quittance	St-Christophe-43 (le Trémoul, le Meynial)	<b>FEMINIER Joseph, TARDIEU Anne</b>	Joseph FEMINIER, mari de Marie BOUQUET, du Trémoul (Saint-Christophe-43), reçoit d'Anne TARDIEU, veuve d'Antoine BOUQUET, du Meynial (ibidem), père et mère de Marie, échéance de dot promise au CM chez feu Me DEBODETY le 18/10/1732.
3E7038	199	29/07/1747	quittance	Grandrieu (la Grange, Florensac, le bourg, Fajolles), Ribennes (Pigeires-Hautes)	<b>FEMINIER Pierre, MALLET Jean</b>	Pierre FEMINIER, de la Grange, Pierre BONHOMME, de Florensac, Antoine DUBOIS, de Grandrieu, Pierre RIGUAL, des Pigeires-Hautes (Ribennes), séquestres établis à la requête de Claude BUISSON, de Sainte-Hélène, sur les fonds et fruits de Pierre BERJON, de Grandrieu, pour son domaine de la Chapelle, ont reçu de Jean et autre Jean MALLET, père et fils, de Fajolles (Grandrieu), habitant pour rentiers audit domaine de la Chapelle, 32 livres pour achat aux séquestres de partie des foins du domaine saisi.
3E7032/008		14/10/1738	Obligation	Grandrieu (la Grange)	<b>FEMINIER Vidal et Pierre</b>	Pierre FEMINIER, laboureur, de la Grange (Grandrieu), doit à Vidal FEMINIER, son frère, dudit lieu, 188 livres pour prêt et vente de blé. Modalités de paiement.
3E7038	103	26/02/1747	quittance	St-Bonnet-de-Montauroux (le Bouschet-Chapigne), Grandrieu (le Moulin de Pontier)	<b>FEMINIER Vidal, BRUNEL Jean</b>	Vidal FEMINIER, laboureur, du Bouschet-Chapigne (Saint-Bonnet-de-Montauroux), reçoit de Jean BRUNEL, mari de Catherine MIAILLE, du moulin de Pontier (Grandrieu), reste à payer d'une somme à laquelle s'obligea ledit BRUNEL en son CM avec MIAILLE
3E7038	103	26/02/1747	quittance	St-Bonnet-de-Montauroux (le Bouschet-Chapigne), Grandrieu (la Grange)	<b>FEMINIER Vital et Pierre</b>	Vital FEMINIER, laboureur, du Bouschet-Chapigne (Saint-Bonnet-de-Montauroux), reçoit de son frère, Pierre, de la Grange (Grandrieu), une somme promise en son CM avec Anne MAS.
3E7038	63	27/12/1746	quittance	St-Bonnet-de-M. (le Bouschet-Chapigne), Grandrieu (la Fage)	<b>FEMINIER Vital, COUDIER Mathieu</b>	Vital FEMINIER, laboureur, du Bouschet-Chapigne (Saint-Bonnet-de-Montauroux), reçoit de Mathieu COUDIER, fils d'Antoine, de la Fage (Grandrieu), paiement prévu au contrat de précaire signé entre Vital et Antoine COUDIER, père dudit Mathieu.
3E7026	286	27/03/1733	quittance	Grandrieu (le Bouschet-Granier, la Bataille)	<b>FILHOT Jacques, HABRIAL Jacques</b>	Jacques HABRIAL, habitant du Bouschet-Granier (Grandrieu), a reçu de Jacques FILHOT, son beau-frère, de la Bataille (ibidem), les droits de légitime appartenant à Madeleine FILHOT, femme dudit HABRIAL, sur les biens délaissés par feus Guillaume FILHOT et Marie BATAILLE, ses père et mère, jouis par Jacques FILHOT, leur fils.
3E7037	73	16/11/1745	légitime	Grandrieu (la Bataille), St-Paul-le-F. (Brenac)	<b>FILHOT Jacques, Jean et Louise</b>	Jacques FILHOT, laboureur, de la Bataille (Grandrieu), constitue une dot à Louise FILHOT, sa fille, eue avec feu Antoinette RICHARD, et femme de Pierre ANCETTE, de Brénac (Saint-Paul-le-Froid), avec ses droits de légitime. Jean FILHOT, fils et donataire de Jacques et émancipé.
3E7037	107	22/01/1746	CM	Croisances-43, St-Bonnet-de-M. (Tresbos)	<b>FILLIPON Jacques et ARZALIER Jeanne</b>	Jacques FILLIPON, fils de feus Barthélemy et Marie PLANTIN, de Croisances-43 avec Jeanne ARZALIER, fille de Nicolas et de Claudine FABRE de Tresbos (Saint-Bonnet-de-Montauroux), le tout diocèse de Mende.

3E7038	113	10/04/1747	vente	St-Symphorien (Chabremorte)	<b>FORESTIER Jacques, ALIBERT François</b>	Jacques FORESTIER, laboureur, de Chabremorte (Saint-Symphorien), vend à François ALIBERT [écrit aussi "ARIBERT"], laboureur, dudit lieu, un petit "coin de pré". Situation cadastrale, conditions de paiement.
3E7026	27	16/08/1731	quittance	St-Paul-le-F. (Brenac, la Brugeirette)	<b>FOULE Jean, MARQUES Jean</b>	Jean FOULE, laboureur, de Brenac (Saint-Paul-le-Froid), reçoit de Jean MARQUES, mari de Vidale GINESTOUX, de la Brugeirette (ibidem), échéance du paiement d'une rémission faite par ledit FOULE, de ses droits de légitime paternels ou maternels ou droits de succession à Jacques GINESTOUX, père de ladite Vidale, par le CM d'icelui avec Jeanne BLANCARD chez Me Blanc le 16/07/1728
3E7038	286	17/12/1747	quittance	Grandrieu (le bourg, la Bataille)	<b>FOUQUIER Marie, CHAUCHAT Martin, MEYRAND Jacques et Claude</b>	Marie FOUQUIER, veuve de Pierre LAPORTE, de Grandrieu, a reçu de Jacques et Claude MEYRAND, père et fils, de la Bataille (ibidem), le revenu de la rente que Jacques MEYRAND s'obligea de payer audit feu LAPORTE par acte chez feu Me LAPORTE. Martin CHAUCHAT, lui, reçoit desdits MEYRAND paiement d'une obligation consentie par ledit Jacques le 10/05/1740.
3E7038	250	08/11/1747	quittance	Grandrieu	<b>FOUQUIER Marie, DANCE Marguerite, DURAND Clément, CHAUCHAT Martin</b>	Marie FOUQUIER, veuve de Pierre LAPORTE, de Grandrieu, a reçu de Marguerite DANCE, veuve de Jacques LAPORTE, de Clément DURAND et Martin CHAUCHAT, de Grandrieu, le remboursement de la taille et censive selon le partage fait entre eux par un expert, le sieur BROUILLET, le 25/05/1741, pour chacune des années depuis que ledit feu LAPORTE avait acquis le mas Valadier, ou que lesdits DURAND et CHAUCHAT en ont joui.
3E7038	295	29/12/1747	quittance	Grandrieu	<b>FOUQUIER Marie, LAPORTE Jean-Antoine</b>	Marie FOUQUIER, veuve de Pierre LAPORTE, de Grandrieu, reçoit de Me Jean-Antoine LAPORTE, conseiller du roi, notaire de Grandrieu, échéance du fermage passé par elle à Jean MOURGUE et cédé à Me LAPORTE
3E7026	20	23/06/1731	CM	Auroux (le Sap), la Panouse (Espinouse de-Fenestres)	<b>FOURNIER Robert et BARRANDON Jeanne</b>	Robert FOURNIER, fils de feu Noël et Marguerite HEBRARD, du Sap (Auroux), avec Jeanne BARRANDON, fille de feus Pierre et Françoise PONTIER, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse). Présent pour la fiancée, son oncle, Claude PONTIER, du Chayla-d'Ance. Donation de la mère de la fiancée à sa fille. Elle lui remet aussi le fidei-commis confié par son feu mari qui a testé le 29/04 dernier (voir photo 19 dans 3 E 7026).
3E7037	126	03/02/1746	quittance	La Panouse, Arzenc (la Pigeyre)	<b>FROMENTAL Antoinette, CHEVALIER Barthélemy</b>	Antoinette FROMENTAL, veuve de Simon THEO, de la Panouse, reçoit de Barthélemy CHEVALIER, de la Panouse, habitant au mas de la Pigeyre (Arzenc), partie du prix d'une vente passée chez Me LAPORTE.
3E7037	246	25/07/1746	cession	St-Frézal-d'Albugès (Chazaux), Grandrieu	<b>FUSTIERS (de) Pierre, LAPORTE Jean-Antoine</b>	Pierre de FUSTIERS, seigneur des Laubies, habitant à Chazaux (Saint-Frézal-d'Albuges), pour régler une dette de 647 livres envers Me Jean-Antoine LAPORTE, conseiller du roi, notaire, de Grandrieu, lui cède divers revenus dont une rente consentie par Pierre GAUTIER, de Grandrieu, au seigneur de Laubies le 20/12/1739 devant Me LAPORTE. Autres détails à voir.
3E7032/168		31/07/1739	Obligation	St-Frézal-d'Albugès (Chazaux), Grandrieu (Fajoles)	<b>FUSTIERS (de) Pierre, ROCHE Pierre</b>	Pierre ROCHE, laboureur, de Fajoles (Grandrieu), doit à Pierre de FUSTIERS, sieur de Laubies, habitant Chazaux (St-Frézal-d'Albugès), fermier du prieuré de Grandrieu, 68 livres à quoi il a été condamné par les Officiers ordinaires de Montauroux et Chambon. Parmi les témoins, François CHABALIER, cordonnier, de Grandrieu.

3E7032/101		23/03/1739	Quittance	Grandrieu (La Bataille, Chabestras)	<b>GAGNAT Mathieu, ROUVIERE Antoine</b>	Antoine ROUVIERE, maçon, de Chabestras (Grandrieu), a reçu de Mathieu GAGNAT, de la Bataille (ibidem), 21 livres pour avoir refait le mur du devant de sa maison (terre, main-d'œuvre, nourriture).
3E7037	192	05/05/1746	quittance	St-Christophe-43 (Giraudès), St-Bonnet-le-F. (Combes)	<b>GAILLARD Guillaume, SAINT-LEGER Jean</b>	Guillaume GAILLARD, mari de Marie SAINT-LEGER, de Giraudès (Saint-Christophe-43), reçoit de Jean SAINT-LEGER, son beau-frère, de Combes (Saint-Bonnet-le-Froid) ... L'acte est incomplet et sans conclusion ni signatures.
3E7026	151	28/06/1732	quittance	St-Christophe-43 (Giraudès)	<b>GAILLARD Michel, RIGAUD Jacques</b>	Jacques RIGAUD, laboureur, du Giraudès (Saint-Christophe-43), a reçu de Michel GAILLARD, son neveu, dudit lieu, échéance d'une obligation consentie chez Me NAUTON le 10/09/1729.
3E7037	100	13/01/1746	quittance	St-Paul-le-F. (le Chayla-d'Ance)	<b>GALLIMARD Jeanne, VACHELARD Pierre</b>	Jeanne GALLIMARD, veuve de Jean FABRE, de Chayla-d'Ance (Saint-Paul-le-froid), reçoit de Pierre VACHELARD, mari de Françoise MERCIER, fille et donataire d'autre Jeanne GALLIMARD, fille et donataire de Jean, dudit Chayla-d'Ance, partie de dot promise en son CM avec feu Jean FABRE
3E7038	133	10/05/1747	quittance	St-Bonnet-de-M. (le Poux)	<b>GALMARE Pierre, HEBRARD Jean-Pierre</b>	Pierre GALMAR, laboureur, du Poux (Saint-Bonnet-de-Montauroux), reçoit de Jean-Pierre HEBRARD, ménager, dudit lieu, paiement de l'arrentement passé chez Me de SAINT-HAOND, notaire, le 01/04/1741.
3E7038	201	21/08/1747	cession	St-Jean-du-Pin-30 (Audabias), Alès-30, St-Symphorien-Chams	<b>GARREL Armand, MASSEBOEUF André, JAFFUEL Jean</b>	Armand GARREL, fils et donataire de Louis, d'Audabias (Saint-Jean-du-Pin-30), ayant procuration de son père par acte chez Me MARTIN, notaire d'Alès-30, le 12/08/1739, et André MASSEBOEUF, mari de Marie GARREL, fille de feu autre Louis, habitant Alès, lesdits Armand et Marie GARREL héritiers de feu Armand GARREL, leur oncle, sous le nom d'Armand CAZAL, dans son testament reçu par Me GUIRAUDET le 23/05/1719, contrôlé à Alès le 06/08/1739. Ledit MASSEBOEUF a une procuration de sesdits beau-père et femme du 12/08/1739 chez Me MARTIN, acte contrôlé à Alès ledit jour. <b>Voir suite ci-après.</b>
3E7038	201	21/08/1747	cession	St-Jean-du-Pin-30 (Audabias), Alès-30, St-Symphorien-Chams	<b>GARREL Armand, MASSEBOEUF André, JAFFUEL Jean</b>	<b>suite de l'acte</b> : Lesquels GARREL et MASSEBOEUF reçoivent de Jean JAFFUEL [écrit "J'AFFUER"], fils de feus Pierre et Anne GARREL, de Chams (Saint-Symphorien), pour plusieurs raisons : une rémission faite par lesdits feus Louis GARREL, frères, audit feu Pierre JAFFUEL, leur beau-frère, chez feu Me DEBODETY le 23/08/1723 ; la succession due à Marie GARREL qui est co-héritière dudit feu Armand GARREL, et ses droits de légitime réglés entre lesdits feus GARREL frères et ledit feu JAFFUEL par acte chez feu Me DEBODETY le 21/08/1720.
3E7026	192	07/10/1732	achat	St-Symphorien (Chams)	<b>GARREL Jean, VINCENS Marie</b>	Marie VINCENS, fille de feu Etienne, de Chams (Saint-Symphorien), a vendu à Jean GARREL, laboureur, dudit lieu, une maison avec jardin audit lieu. Description, situation cadastrale, prix, paiement échelonné.

3E7038	94	01/02/1747	CM	St-Christophe-43 (le Meynial, le bourg)	<b>GARREL Martin et BROUSSARD Marguerite</b>	Martin GARREL, fils d'Antoine et de feu Agnès ROCHE, du Meynial (Saint-Christophe-43), avec Marguerite BROUSSARD, fille d'Antoine et de Catherine BOUNIDAN, de Saint-Christophe. Donation entre vifs des biens du père et de la feuë mère (par testament pour celle-ci) au fiancé. Dot de 562 livres. Martin BROUSSARD, fils et donataire, frère de la fiancée. Une partie de la dot à se faire payer par Claude et Joseph MOURNET, de Verières, qui leur doivent cet argent sur la dot faite à Marguerite MOURNET, leur fille et soeur, en son CM avec Martin BROUSSARD chez Me NAUTON le 07/02/1741.
3E7026	76	11/11/1731	quittance	Le Puy-43, St-Symphorien (Chams)	<b>GARREL Pierre, BONNEFOUX Dominique</b>	Dominique BONNEFOUX, mari de Marguerite GARREL, du Puy-43, a reçu de Pierre GARREL, son beau-frère, de Chams (Saint-Symphorien), échéance de dot faite par le frère à la sœur au CM chez Me DURASTEL, notaire du Puy-43.
3E7032/040		21/12/1738	Quittance	St-Christophe-43 (Abolinq), Laval-Atger (Montauroux)	<b>GARREL Pierre, RICHARD Claude</b>	Claude RICHARD, mari d'Isabeau GARREL, de Montauroux (Laval-Atger), a reçu de Pierre GARREL, laboureur, d'Abolinq (St-Christophe-43), 3 échéances de la dot faite par ledit GARREL à sa sœur en son CM. Parmi les témoins, Jacques RICHARD, laboureur, dudit Montauroux.
3E7026	81	24/11/1731	CM	St-Christophe-43 (le bourg, Aboulinq)	<b>GAUTIER Christophe et GELION Catherine</b>	Christophe GAUTIER, fils d'Antoine et de feu Isabeau BRAYE, de Saint-Christophe-43, avec Catherine GELION, fille de Vidal et de Marguerite CHARREYRE, d'Aboulinq (ibidem). François et Jean GAUTIER jeune, frères du fiancé, de Saint-Christophe. Donation entre vifs par les parents de la fiancée à leur fille.
3E7032/025		10/11/1738	Quittance	St-Christophe-43 (Abolinq), St-Symphorien (le Chambon)	<b>GAUTIER Christophe, MERLE Jean</b>	Jean MERLE, laboureur, du Chambon (St-Symphorien), a reçu de Christophe GAUTIER, son beau-frère, d'Abolinq (St-Christophe-43), une échéance contenue au contrat passé entre eux devant le présent notaire.
3E7032/038		18/12/1738	CM	St-Christophe-43 (Abolinq, France)	<b>GAUTIER Christophe, ROUSSEL Louise</b>	Christophe GAUTIER, fils de feus Antoine et Isabeau BRAYE, d'Abolinq (St-Christophe-43), avec Louise ROUSSEL, fille de Pierre et de Françoise MIAILLE, de France (ibidem). Le fiancé est majeur. La dot de 100 livres sera payée conjointement par le père de la fiancée et par Guillaume GUEYFIER, son beau-fils, de France. La fiancée apporte 200 livres gagnées en servant les maîtres.
3E7037	178	18/04/1746	quittance	St-Christophe-43	<b>GAUTIER François, FABRE Martin</b>	François GAUTIER, mari de Jeanne FABRE, de Saint-Christophe-43, reçoit 80 livres pour 4 paiements échus de la dot faite à ladite FABRE en son CM chez Me NAUTON
3E7026	108	07/04/1732	quittance	Grandrieu, St-Paul-le-F. (Brenac)	<b>GAUTIER Jacques, VACHELARD Bernard</b>	Jacques GAUTIER, mari de Jeanne VACHELARD, de Grandrieu, a reçu de Bernard VACHELARD, son beau-frère, de Brenac (Saint-Paul-le-Froid), le prix de la rémission faite par ledit GAUTIER des droits de légitime de sa femme audit VACHELARD chez Me de BODETY.
3E7026	114	20/04/1732	quittance	St-Bonnet-de-M. (le Monteil), St-Christophe-43	<b>GAUTIER Jean, ASSENAT Vincent</b>	Vincent ASSENAT, mari de Catherine BARJETON, du Monteil (Saint-Bonnet-de-Montauroux), a reçu de Jean GAUTIER, mari de feuë Anne BARJETON, de Saint-Christophe-43, échéance de dot faite par ledit GAUTIER à ladite Catherine BARJETON, sa tante, au CM chez Me de SAINT-HAON, notaire de Saint-Haon-43.

3E7026	141	06/06/1732	quittance	St-Christophe-43 (le Trémoul), St-Bonnet-de-M. (le Poux)	<b>GAUTIER Jean, CONZE Pierre</b>	Claudine GUEYFIER, veuve de Claude LAPORTE, du Trémoul (Saint-Christophe), a reçu de Jean GAUTIER, laboureur, du Trémoul, et Pierre CONZE, maçon, du Poux (Saint-Bonnet-de-Montauroux), la plus-value de 2 champs vendus par son feu mari le 09/07/1713 et le 26/04/1729 chez Me de BODETY, les acheteurs y ayant fait construire une maison.
3E7026	55	14/10/1731	précaire	Grandrieu (Aubespeyres), la Panouse (Espinouse-de-Fenestres)	<b>GAUZY Marie, PONTIER Grégoire</b>	Grégoire PONTIER, laboureur, d'Aubespeyres (Grandrieu), tient à titre de précaire de Marie GAUZY, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse), une vache pleine. Description, valeur, conditions du précaire.
3E7038	114	10/04/1747	quittance	Grandrieu (Belviala), St-Paul-le-F. (les Fangouzes)	<b>GAZAGNON Etienne, BRUNEL Claude, TORRENT Robert</b>	Etienne GAZAGNON, laboureur, de Belviala (Grandrieu), reçoit de Claude BRUNEL, du mas des Fangouzes (Saint-Paul-le-froid), échéance de dot faite par ledit Claude à Jeanne BRUNEL, sa fille, en son CM avec Jean CATHEBRAS. Présent Robert TORRENT, maréchal à forge dudit Belviala, qui reçoit dudit GAZAGNON une somme suite à une transaction passée entre eux chez Me DEBODETY.
3E7026	219	14/11/1732	quittance	St-Christophe-43 (le Meynial), St-Vénérand-43	<b>GAZAGNON Jean, ROCHE Vidal</b>	Vidal ROCHE, petit-fils et bien-tenant de feu Jeanne GARREL, du Meynial (Saint-Christophe-43), a reçu de Jean GAZAGNON, fils et donataire de Vidal, de Saint-Vénérand-43, un remboursement de taille et de censive pour un champ vendu par ladite feu GARREL audit Vidal GAZAGNON par contrat du 22/10/1695 chez feu Me REBOUL.
3E7037	204	23/05/1746	obligation	St-Christophe-43 (Aboulinq)	<b>GAZAGNON Jean-Pierre, AUJOLAT Jean</b>	Jean-Pierre GAZAGNON, mari de Marie TRINTIGNAC, fille et donataire de feu Guillaume, d'Aboulinq (Saint-Christophe-43), admet devoir à Jean AUJOLAT (écrit "AUJOLLAT"), mari et donataire contractuel de feu Jeanne FAZANDIER, veuve en 1ères noces dudit feu TRINTIGNAC, restitution de la dot que ladite feu FAZANDIER s'était faite dans son CM avec ledit feu TRINTIGNAC, chez feu Me de BODETY le 20/01/1723. Conditions du paiement de l'obligation.
3E7037	211	30/05/1746	quittance	St-Christophe-43 (Aboulinq), St-Bonnet-de-M. (le Bouschet-Chapigne)	<b>GAZAGNON Jean-Pierre, FEMENIER Vidal</b>	Jean-Pierre GAZAGNON, d'Aboulinq (Saint-Christophe-43), reçoit de Vidal FEMENIER, du Bouschet-Chapigne, une échéance de remboursement de dette.
3E7038	105	08/03/1747	quittance	St-Christophe-43 (Aboulinq), St-Bonnet-de-M. (le Bouschet-Chapigne)	<b>GAZAGNON Jean-Pierre, FEMINIER Vidal</b>	Jean-Pierre GAZAGNON, laboureur, d'Aboulinq (Saint-Christophe), reçoit de Vidal FEMINIER, mari d'Anne MAS, laboureur, du Bouschet-Chapigne (Saint-Bonnet-de-Montauroux), une somme à laquelle s'obligea ledit FEMINIER en son CM.
3E7038	25	08/11/1746	quittance	St-Christophe-43 (Aboulinq), Grandrieu (Fajolles)	<b>GAZAGNON Jean-Pierre, MALET Jean</b>	Jean-Pierre GAZAGNON, laboureur, d'Aboulinq (Saint-Christophe), reçoit de Jean MALET, laboureur, de Fajolles (Grandrieu), paiement d'une obligation consentie chez Me LAPORTE.

3E7038	25	08/11/1746	quittance	St-Christophe-43 (Aboulinq)	<b>GAZAGNON Jean-Pierre, PLANTIN Jean, HUGONY Jacques</b>	Jean-Pierre GAZAGNON, laboureur, d'Aboulinq (Saint-Christophe), reçoit de Jean PLANTIN et Jacques HUGONY, dudit Aboulinq, une somme correspondant pour l'un au droit d'appui de la maison dudit PLANTIN sur celle dudit GAZAGNON, pour l'autre au prix d'un arrentement.
3E7026	96	28/02/1732	obligation	St-Christophe-43 (Aboulinq)	<b>GELION Vidal</b>	Vidal GELION, laboureur, d'Aboulinq (Saint-Christophe-43), doit à la vicomtesse du CHAYLA les arrrages de censive sur les biens fonds de feu Michel GUEYFIER. Modalités de paiement.
3E7026	134	22/05/1732	rémission	St-Christophe-43 (France, Aboulinq)	<b>GELION Vidal</b>	Vidal ROUVEYRE, laboureur, de France (Saint-Christophe-43), collecteur, n'a pas été payé pour les années 1725 à 27 incluse par les hoirs de Guillaume GUEYFIER, d'Aboulinq, suite à la condamnation par lui obtenue contre Marie HUGON, bien-tenante dudit GUEYFIER, des ordinaires de la baronie de Montauroux et Chambon le 02/01/1730. En vertu de quoi il a fait procéder à la saisie de plusieurs terres. Or, depuis, Vidal GELION a acquis le droit qu'Anne GUEYFIER, fille unique et succédante aux biens de feu Michel, avait sur les biens dudit Guillaume.
3E7026	98	03/03/1732	rémission	St-Symphorien (Donaldès), St-Christophe-43	<b>GELION Vidal, GUEYFIER Anne</b>	Anne GUEYFIER, veuve de Jacques GOUNY, de Donaldès (Saint-Symphorien), fille unique et héritière de feu Michel GUEYFIER (ibidem), cède à Vidal GELION, laboureur, de Saint-Christophe-43, les droits qu'elle a sur les biens que son feu père possédait au terroir de Saint-Christophe, moyennant 120 livres. Modalités de paiement.
3E7026	247	10/01/1733	obligation	St-Christophe (Giraudès, Aboulinq)	<b>GELION Vidal, REDON Privat</b>	Privat REDON, mari de Gabrielle SABADEL, fille et héritière de feu Jean, de Giraudès (Saint-Christophe), reconnaît devoir à Vidal GELION, mari de Marguerite CHARREYRE, d'Aboulinq (ibidem), reste à payer de la dot faite par ldit feu Jean SABADEL à ladite CHARREYRE, sa fillâtre, en son CM avec Dimanche SABADEL le 31/01/1690, et en son second CM avec Vidal MERLE le 05/01/1693, le tout chez Me CHAUCHAT. Une partie a déjà été payée par des paiements effectués au profit de feu Vidal FABRE et dudit MERLE et par des legs faits par feue Vidale TRANTIGNAC et ledit feu Vidal FABRE, mariés, à ladite SABADEL. Echancier pour le reste à payer.
3E7038	239	24/10/1747	CM	St-Bonnet-de-M. (la Rouveyre), Saint-Symphorien (Chams)	<b>GELLION Jacques et GARREL Antoinette</b>	Jacques GELLION, veuf, fils de feus Dominique et Marguerite ASSEMAT, de la Rouveyre (Saint-Bonnet-de-Montauroux), avec Antoinette GARREL, fille de feu Antoine et de Claire BASSIER [ou "BAFFIE", fin de ligne dans la pliure], de Chams (Saint-Symphorien).
3E7037	27	08/10/1745	quittance	St-Christophe-43 (Aboulinq), Alès-30	<b>GELLION Vital, GAUTIER Christophe</b>	Vital GELLION, d'Aboulinq (Saint-Christophe-43), habitant Alès-30, reçoit de Christophe GAUTIER, son beau-fils, du même lieu d'Aboulinq, paiement de 2 ans de pension.
3E7037	285 A	10/10/1746	quittance	St-Christophe-43 (Aboulinq), Alès-30	<b>GELLION Vital, GAUTIER Christophe</b>	Vital GELLION, d'Aboulinq (Saint-Christophe-43), habitant Alès-30, reçoit de Christophe GAUTIER, son beau-fils, du même lieu d'Aboulinq, la quantité d'un sétier de blé-seigle, 8 livres de lard salé, 4 livres de fromage, 2 aunes de toile pour une chemise, pour la pension viagère que ledit GAUTIER lui sert.

3E7037	60	10/11/1745	CM	Laval-Atger (Soulhets), Auroux (Salles)	<b>GIBERT André et PALLIEIRE Marie</b>	André GIBERT, fils de feu Barthélemy et d'Anne HEBRARD, de Soulhets (Laval-Atger), avec Marie PALLIEIRE, fille de Jean et d'Anne CHEVALIER, de Salles (Auroux). Le fiancé assisté de sa mère et de son parâtre, Antoine PAYAN. Les parents du fiancé lui font une donation entre vifs. Claude PAYAN, frère d'Antoine, de Saint-Bonnet.
3E7038	233	11/10/1747	quittance	St-Sauveur-de-G. (Gély)	<b>GIBERT Antoine et Pierre</b>	Antoine GIBERT, laboureur, de Gély (Saint-Sauveur-de-Ginestoux), reçoit de son frère Pierre GIBERT, échéance de constitution faite au CM dudit Antoine avec Marie BRUNETON, par feu Marie LAHONDES, mère dudit Pierre GIBERT.
3E7038	296	02/01/1748	quittance	St-Sauveur-de-G. (Gély), Grandrieu (le Sapet)	<b>GIBERT Antoine et Pierre</b>	Antoine GIBERT, laboureur, de Gély (Saint-Sauveur-de-Ginestoux), reçoit de son frère Pierre GIBERT, du Sapet (Grandrieu), échéance de constitution faite au CM dudit Antoine avec Marie BRUNETON, par feu Marie LAHONDES, mère dudit Pierre GIBERT.
3E7032/173		06/09/1739	Quittance	Grandrieu (Florensac, Mas Imbert, les Mèdes, Montfourchès)	<b>GIBERT Claude, VIALA Jean et Vidal</b>	Jean et Vidal VIALA, frères, natifs de Mas Imbert (Grandrieu), habitant à présent l'un, les Mèdes (ibidem), l'autre, Montfourchès (ibidem), ont reçu de Claude GIBERT, de Florensac (ibidem), 80 livres, suite au contrat passé entre eux devant le présent notaire.
3E7032/150		14/06/1739	Décharge de papiers	Grandrieu (Chabestras, Montagnac)	<b>GIBERT Jean-Baptiste, BARNIER Giraud</b>	Giraud BARNIER, [mari de Louise ROCHE], laboureur, de Montagnac (Grandrieu), a retiré de Me Jean-Baptiste GIBERT, praticien, de Chabestras (ibidem), l'expédition de la sentence obtenue par ledit BARNIER contre Jean MASSON, de Châteauneuf, Jean ROCHE et Jeanne BACON, de Tresbos, ainsi que la saisie réelle faite sur ordre des Ordinaires de Montauroux et Chambon, et, de façon générale, tous les papiers concernant les 2 procès où ledit GIBERT a servi comme procureur, dont il le quitte et décharge. De même, ledit GIBERT quitte ledit BARNIER de tout ce qui lui était dû pour les fournitures et émoluments par lui exposés auxdits procès.
3E7038	3	14/10/1746	obligation	Grandrieu (Chabestras), St-Denis	<b>GIBERT Jean-Baptiste, PASCON Claudine</b>	Jean-Baptiste GIBERT, praticien, et demoiselle Claudine PASCON, mariés, de Chabestras (Grandrieu), reconnaissent une dette envers messire Louis Philibert de LESCURE, seigneur de Saint-Denis, habitant ordinairement Nîmes-30, résidant actuellement en son château de Saint-Denis, représenté par son agent d'affaires, Antoine ATGER. Plusieurs billets à régler, dont un du 16/06/1722, un autre le 25/06/1722, dûment contrôlés au bureau de Mende. Il a fallu aller en justice pour se faire payer.
3E7032/188		27/09/1739	Quittance	Grandrieu (Le Sapet), St-Paul-le-F. (Combes)	<b>GIBERT PIERRE, SAINT-LEGER Jeanne</b>	Jean SAINT-LEGER, mari de Jeanne GIBERT, de Combes (St-Paul-le-Froid), a reçu de Pierre GIBERT, son beau-frère, fils et donataire de Marie LAHONDES, du Sapet (Grandrieu), 49 livres sur la dot faite par ladite LAHONDES à ladite GIBERT, sa fillâtre, en son CM passé devant Me de BODETY, père du présent notaire, le 12/01/1731.
3E7037	109	24/01/1746	quittance	Les Laubies (le Mazel), Grandrieu	<b>GINESTIERE Jacques, DURAND Clément</b>	Jacques GINESTIERE, ménager, du Mazel (Les Laubies), reçoit de Clément DURAND, voiturier, de Grandrieu, le prix d'un arrentement passé par Pierre BERJON et Marianne GAUDE, mariés, de Grandrieu, de leur domaine de Grandrieu, lequel arrentement a été cédé audit GINESTIERE par lesdits BERJON et GAUDE, par acte chez Me de BODETY.

3E7037	195	13/05/1746	quittance	Les Laubies (le Mazel), Grandrieu	<b>GINESTIERE Jacques, DURAND Clément</b>	Jacques GINESTIERE, ménager, du Mazel (Les Laubies), reçoit de Clément DURAND, voiturier, de Grandrieu, le prix d'un arrentement passé par Pierre BERJON et Marianne GAUDE, mariés, de Grandrieu, chez Me de BODETY.
3E7037	242	17/07/1746	quittance	Les Laubies (le Mazel), Grandrieu	<b>GINESTIERE Jacques, DURAND Clément</b>	Jacques GINESTIERE, laboureur, du Mazel (Les Laubies), reçoit de Clément DURAND, voiturier, de Grandrieu, une échéance de l'affermage passé audit DURAND par Pierre BERJON et Marianne GAUDE et délégué par eux audit GINESTIERE, par actes chez Me de BODETY.
3E7038	7	20/10/1746	quittance	Les Laubies (le Mazel), Grandrieu	<b>GINESTIERE Jacques, DURAND Clément</b>	Jacques GINESTIERE, laboureur, du Mazel (les Laubies), reçoit de Clément DURAND, voiturier, de Grandrieu, une échéance de l'arrentement passé par Pierre BRAJON et Marianne GAUDE avec ledit DURAND et délégué par eux audit GINESTIERE par acte chez Me DEBODETY.
3E7032/010		19/10/1738	Quittance	La Panouse (le Viala), Pierrefiche (Serres)	<b>GINESTIERE Jean et Michel, PINEDE Guillaume</b>	Guillaume PINEDE, mari de Marie GINESTIERE, de Serres (Pierrefiche), a reçu de Jean GINESTIERE, du Viala (la Panouse), absent, représenté par Michel GINESTIERE, son fils, 3 échéances de la dot faite par ledit Jean à Marie, sa fille, lors du CM passé devant feu Me BONIOL.
3E7026	156	06/07/1732	obligation	Grandrieu (Florensac)	<b>GIRAL Jean, MINGAUD Jean</b>	Jean MINGAUD [écrit "MINGAUT"], laboureur, de Florensac (Grandrieu), est débiteur de Jean GIRAL, marchand, succédant aux biens de feu Esprit GIRAL, son oncle, dudit lieu, pour l'obligation consentie par ledit MINGAUD en faveur dudit feu GIRAL chez feu Me PROUZET le 17/05/1692. Echéancier.
3E7026	300	16/04/1733	arrentement	La Panouse (les Chazes), Grandrieu (la Chapelle, Chabestras)	<b>GIRARD Jean, FRAISSE Jean</b>	Jean GIRARD, laboureur, de Chazes (la Panouze), et Jean PRIVAT, son neveu, fils mineur et héritier de feus autre Jean PRIVAT dit PAPUS et Françoise GIRARD, de la Chapelle (Grandrieu), a donné à ferme à Jean FRAISSE, laboureur, de Chabestras (ibidem), un esconson de métairie situé à Chabestras. Conditions du bail. Il est précisé que feue Françoise BOULET, veuve en secondes noces dudit feu PRIVAT, avait été payée par ledit FRAISSE des arrentements précédents passés chez Me de BODETY.
3E7026	47	28/09/1731	obligation	Grandrieu (la Bataille, Mas Imbert)	<b>GIRARD Jean, GANHAT Mathieu</b>	Mathieu GAGNHAT, mari de Marie AYRAL, fille de feu Pierre, de la Bataille (Grandrieu), en son nom et celui de Claude GUIRAUD, mari d'Agnès AYRAL, sœur de Marie, de Mas Imbert (ibidem), est débiteur envers Jean GIRARD, héritier de feu Esprit GIRARD, de Grandrieu, son oncle, le montant d'une obligation faite par ledit feu Pierre AYRAL audit feu Esprit GIRARD chez Me CHEVALIER le 17/08/1698.
3E7032/089		09/03/1739	Obligation	Grandrieu (les Mèdes, le Bourg)	<b>GIRARD Jean, PONTIER Pierre</b>	Pierre PONTIER, mari de Marie CHAURAND, des Mèdes (Grandrieu), a emprunté de l'argent à Jean GIRARD, marchand, de Grandrieu. Modalités de remboursement.
3E7037	19	28/09/1745	quittance	Laval-Atger (Montgros), Auroux (Lherm)	<b>GLEISE Jean, BRUNEL Pierre</b>	Jean GLEISE, mari de Marie ENJOLVIN, habitant Montgros (Laval-Atger), reçoit de Pierre BRUNEL, de l'Herm (Auroux), paiement du prix de la vente consentie par Joseph DUBON et Antoinette Enjolvin, mariés, audit BRUNEL chez Me de BODETY le 17/06/1735.
3E7037	248	01/08/1746	vente	Chanaleilles-43 (Madrières), Grandrieu (Chabestras)	<b>GOUNY Charles, GIBERT Jean-Baptiste</b>	Charles GOUNY, mari d'Anne VINCENS, de Madrières (Chanaleilles-43), qui avait emprunté à Jean-Baptiste GIBERT, de Chabestras (Grandrieu), ne peut rembourser. Pour couvrir la dette, il lui vend les fruits "pendants par racine" en sa métairie située audit terroir de Madrières.

3E7037	103	21/01/1746	vente	Thoras-43 (le Crouzet), St-Prejet-43	<b>GOUNY Etienne, MAZEL Gabriel</b>	Etienne GOUNY, du Crouzet (Thoras-43), vend à Gabriel MAZEL, laboureur, de Saint-Préjet-43, une maison des biens de Marguerite VILLEDIEU, femme dudit GOUNY. Description, situation.
3E7038	246	05/11/1747	quittance	St-Christophe-43 (Aboulinq)	<b>GOUNY Marie, MARTIN Jean, PANTIN Joseph</b>	Marie GOUNY, veuve d'Antoine MARTIN, et Jean MARTIN, leur fils, ont reçu de Joseph PLANTIN, laboureur, d'Aboulinq (Saint-Christophe-43), en livres la valeur d'une velle donnée par ce dernier pour les charges du mariage et autre somme à quoi s'était engagé ledit PLANTIN au CM de sa fille Marianne avec Jean MARTIN.
3E7037	164	31/03/1746	quittance	Ste-Colombe-de-M. (la Brugeyre), St-Christophe-43 (Aboulinq)	<b>GOUPIL Jean, BRAJON Guillaume</b>	Jean GOUPIL, laboureur, de la Brugeire (Sainte-Colombe), reçoit de Guillaume BRAJON, d'Aboulinq (Saint-Christophe-43), paiement d'une obligation chez Me de BODETY le 18/12/1741
3E7026	75	11/11/1731	quittance	Grandrieu (la Fage, les Mèdes)	<b>GOUPIL Vidal, TRANTIGNAC Vidal</b>	Vidal TRANTIGNAC, mari de feu Marie BIEL, de la Fage (Grandrieu), a reçu de Vidal GOUPIL, mari de Rose BIEL, fille et donataire de Jeanne COMTE, des Mèdes, échéance de la dot faite à feu Marie par ladite COMTE, sa mère, en son CM chez feu Me CROUZET.
3E7026	204	19/10/1732	quittance	Grandrieu (la Fage, les Mèdes)	<b>GOUPIL Vidal, TRANTIGNAC Vidal</b>	Vidal TRANTIGNAC, mari de feu Marie BIEL, de la Fage (Grandrieu), a reçu de Vidal GOUPIL, mari de Rose BIEL, fille et donataire de Jeanne COMTE, des Mèdes, échéance de la dot faite à feu Marie par ladite COMTE, sa mère, et feu Guillaume GAILLARD, son beau-fils, mari en 1ères noces de ladite Rose BIEL, au CM de feu Marie BIEL, leur fille et belle-soeur, chez feu Me CROUZET.
3E7038	195	21/07/1747	CM	St-Paul-le-F. (le Chayla-d'Ance, Brenac)	<b>GOURDOUZE Jacques et GALTIER Marie</b>	Jacques GOURDOUZE, fils de Pierre et de Françoise MEYRAND, de Brenac, avec Isabeau GALTIER, fille de feu Noël et de Françoise BRET, du Chayla-d'Ance, le tout à Saint-Paul-le-Froid. Donation entre vifs de la mère de la fiancée à sa fille. Modalités de paiement de la constitution faite à leur fils par les parents du fiancé.
3E7026	201	15/10/1732	quittance	Le Puy-43, St-Symphorien (Chams), Thoras-43 (Crouzet-de-Taillères)	<b>GOUTEYRON Jean, TRANTIGNAC Jeanne, RAMBAUD François et Jean</b>	Jean GOUTEYRON et Jeanne TRANTIGNAC, mariés, et Anne TRANTIGNAC, veuve de Pierre MARGUERITE, tous habitant le Puy-43, ont reçu de François RAMBAUD, mari de Marguerite TRANTIGNAC, fille et donataire de feu Antoine, de Chams (Saint-Symphorien), et par les deniers de Jean RAMBAUD, père dudit François, du Crouzet de Tailleyres (Thoras-43), le prix de la rémission faite par ledit feu MARGUERITE et feu Pierre BOUSCHET, 1er mari de ladite Jeanne TRANTIGNAC audit feu Antoine TRANTIGNAC, leur beau-frère, reçue par Me de BODETY le 16/08/1729. Il y a aussi une obligation faite par lesdits RAMBAUD, père et fils, à raison de ladite rémission, auxdits feu MARGUERITE et GOUTEYRON, chez Me COURSANGES, notaire du Puy.
3E7026	121	02/05/1732	arrentement	la Panouse (Espinouse-de-Fenestres), Grandrieu (la Bataille)	<b>GRAL Jean, RICHARD Robert</b>	Jean GRAL, laboureur, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse), a donné à ferme à Robert RICHARD, de la Bataille (Grandrieu), plusieurs pièces de terre du terroir de la Bataille. Conditions du bail.

3E7032/125		04/05/1739	Arrentement	St-Paul-le-Froid (le Chayla, la Brugeyrette)	<b>GRANIER François, BERTRAND François</b>	Me François BERTRAND, avocat, de la Brugeyrette (St-Paul-le-Froid), l'un des fermiers des terres du seigneur vicomte du CHAYLA, a sous-affermé à François GRANIER, tailleur d'habits, du Chayla (ibidem), une portion de pré. Conditions du bail. Parmi les témoins, Charles PINEDE, hôte, du Chayla.
3E7038	115	12/04/1747	quittance	St-Paul-le-F. (le Chayla, Combes)	<b>GRANIER François, RODIER Jean</b>	François GRANIER, héritier de feu Marie RODIER [écrit "ROUDIER"], sa femme, du Chayla (Saint-Paul-le-Froid), reçoit de Jean RODIER, son beau-frère, de Combes (ibidem), partie de dot faite à ladite feu Marie en son CM avec ledit GRANIER.
3E7026	40	19/09/1731	quittance	St-Christophe-43	<b>GRATUSE Agnès, ROUYEYRE Antoine et PASCAL Marguerite</b>	Antoine ROUYEYRE et Marguerite PASCAL, mariés, de Saint-Christophe-43, ont reçu d'Agnès GRATUSE, veuve de Michel CHEVALIER, de Saint-Christophe, remboursement de taille et censive des 29 dernières années pour un champ joui par ladite GRATUSE et qui était de la métairie des parents de Marguerite PASCAL.
3E7037	173	07/04/1746	quittance	St-Christophe-43	<b>GRATUZE Agnès, CHEVALIER Martin, GAUTIER Jean, BOUSCHET Jean</b>	Jean GAUTIER et Jean BOUSCHET, beau-père et beau-fils, de Saint-Christophe-43, reçoivent d'Agnès GRATUZE et Martin CHEVALIER, mère et fils, dudit lieu, échéance de paiement suite à une vente reçue par Me de BODETY.
3E7026	271	05/02/1733	CM	St-Christophe-43 (France)	<b>GUEYFIER Guillaume et ROUSSEL Françoise</b>	Guillaume GUEYFIER [écrit "GAYFIER"], fils de Vidal et de Jeanne FABRE, de France (Saint-Christophe-43), avec Françoise ROUSSEL, fille de Pierre et de Françoise MIAILLE, dudit lieu. Frère et sœurs de Françoise, Louis, Marie et Catherine ROUSSEL.
3E7026	187	28/09/1732	quittance	St-Christophe-43 (Giraudès, France)	<b>GUEYFIER Guillaume, GAILLARD Michel</b>	Michel GAILLARD, laboureur, du Giraudès (Saint-Christophe-43), a reçu de Guillaume GUEYFIER, laboureur, de France (ibidem), remboursement de censive avancé par ledit GAILLARD ou ses parents pour les 29 années précédentes.
3E7026	26	12/08/1731	quittance	St-Bonnet-de-M. (Chazaux, le Monteil)	<b>GUEYFIER Mathieu, MARCELLIN Guillaume</b>	Mathieu GUEYFIER, mari de Marguerite MARCELLIN, de Chazaux (Saint-Bonnet-de-Montauroux), a reçu de Guillaume MARCELLIN, son beau-frère, du Monteil (ibidem), échéance de dot (CM chez Me EYNAC)
3E7038	7	17/10/1746	obligation	Grandrieu (Fajolles)	<b>GUIRAUD Claude et Jean, BAYLE Jacques</b>	Claude et Jean GUIRAUD, père et fils, le fils donataire du père, de Fajolles (Grandrieu), avaient pris chez Me DEBODETY un précaire et s'étaient engagés pour une somme qu'ils reconnaissent aujourd'hui. Ils ont aussi emprunté de l'argent et acheté des marchandises, le tout auprès de Jacques BAYLE. Conditions de paiement.
3E7026	146	19/06/1732	arrentement	Grandrieu (le bourg, Fajolles)	<b>GUIRAUD Claude, LAPORTE Jean-Antoine</b>	Me Jean-Antoine LAPORTE, notaire royal de Grandrieu, a donné à ferme à Claude GUIRAUD, laboureur, de Fajolles (ibidem), son domaine et métairie de Masimbert. Conditions du bail.
3E7037	288	12/10/1746	quittance	Grandrieu (Fajolles, la Bataille)	<b>GUIRAUD Jean et autre Jean, RICHARD Jean</b>	Jean et autre Jean GUIRAUD, père et fils, le fils donataire du père, de Fajolles (Grandrieu), reçoivent de Jean JULLIEN, laboureur, de la Bataille (Grandrieu), dernier paiement suite à contrat de vente consenti par le père et le fils audit RICHARD chez Me de BODETY
3E7037	99	11/01/1746	obligation	Grandrieu (le Bouschet-Granier), St-Symphorien (Chams)	<b>GUIRAUD Jean, ARMAND Guillaume</b>	Jean GUIRAUD, laboureur, du Bouschet-Granier (Grandrieu), emprunte à Guillaume ARMAND, de Chams (Saint-Symphorien). Conditions du prêt.

3E7037	47	28/10/1745	précaire	Grandrieu (le Bouschet-Granier, Belviala)	<b>GUIRAUD Jean, BAYLE Jacques</b>	Jean GUIRAUD, laboureur, du Bouschet-Granier (Grandrieu), prend à titre de précaire de Jacques BAYLE, de Belviala (Grandrieu), 2 vaches poil garrel, cornes relevées, de 30 livres. Conditions du précaire.
3E7037	99	11/01/1746	obligation	Grandrieu (le Bouschet-Granier), St-Symphorien (Chams)	<b>GUIRAUD Jean, REBOUL François</b>	Jean GUIRAUD, laboureur, du Bouschet-Granier (Grandrieu), doit à François REBOUL, ménager, de Chams (Saint-Symphorien), 3 setiers de blé seigle, pour remboursement d'un prêt.
3E7038	17	31/10/1746	CM	St-Symphorien (le Chambon, Besseyrettes)	<b>HEBRARD Antoine et BES Marguerite</b>	Antoine HEBRARD, fils de François et de feu Antoine [sic] DELAROCHE, du Chambon (Saint-Symphorien), avec Marguerite BES, fille de feus Noë et Jeanne BONHOMME, de Besseyrettes (ibidem). Pour la mariée, Joseph PLANTIN, son beau-frère, dudit Besseyrettes. Donation entre vifs du père du fiancé à son fils ainsi que le fidéi-commis reçu de sa femme, ladite feu DELAROCHE, à la charge pour Antoine HEBRARD de payer à sa soeur, Jeanne HEBRARD, ses droits de légitime paternels et maternels. Il la nourrira jusqu'à son mariage, et, si elle ne se marie pas, la gardera chez lui, mais elle devra travailler.
3E7032/143		31/05/1739	Quittance	St-Paul-le-Froid (le Chayla-d'Ance), St-Symphorien (Chams)	<b>HEBRARD Christophe jeune et vieux</b>	Christophe HEBRARD, du Chayla-d'Ance (St-Paul-le-Froid), reçoit de Christophe HEBRARD, son père, de Chams (St-Symphorien), 55 livres en déduction de la dot faite par le père à son fils en son CM avec Marie DUCHAMP passé devant le présent notaire.
3E7026	58	15/10/1731	quittance	Arzenc (Argentières), Grandrieu (Chabestras)	<b>HEBRARD Claude,</b>	Claude HEBRARD, mari de Marie BONHOMME, d'Argentières (Arzenc), a reçu de Jean GIBERT, charpentier, de Chabestras (Grandrieu), une échéance des droits de légitime de sa femme (rémission faite par ledit HEBRARD audit GIBERT chez Me de BODETY).
3E7037	29	12/10/1745	quittance	La Panouse (Martinac), Grandrieu (les Mèdes)	<b>HEBRARD Claude, BIEL Rose</b>	Claude HEBRARD, laboureur, de Martignac (La Panouse), reçoit de Rose BIEL, veuve de Vidal GOUPIL, des Mèdes (Grandrieu), paiement d'une échéance de la dot faite à Marie GOUPIL, sa fille, en son CM avec Guillaume HEBRARD, fils de Claude chez feu Me de BODETY
3E7037	265	03/09/1746	quittance	La Panouse (Martinac), Grandrieu (les Mèdes)	<b>HEBRARD Claude, BIEL Rose</b>	Claude HEBRARD, laboureur, de Martinac (La Panouse), reçoit de Rose BIEL, veuve de Vidal GOUPIL, des Mèdes (Grandrieu), paiement d'une échéance de la dot faite à Marie GOUPIL, sa fille, en son CM avec Guillaume HEBRARD, fils de Claude chez feu Me de BODETY
3E7038	101	20/02/1747	quittance	Auroux, Ste-Colombe-de-M.	<b>HEBRARD Claude, CHAZAL Blaise</b>	Claude HEBRARD, mari de Marie SOUCHON, d'Auroux, a reçu précédemment de Blaise CHAZAL et de feu Guillaume SOUCHON, son beau-père, de Sainte-Colombe-de-Montauroux, partie de la dot faite par le feu SOUCHON au CM de sa fille.
3E7038	229	04/10/1747	quittance	St-Symphorien (le Chambon, Besseyrettes)	<b>HEBRARD François et Antoine, PLANTIN Joseph</b>	François et Antoine HEBRARD, père et fils, le fils mari de Marguerite BES, du Chambon (Saint-Symphorien), reçoivent de Joseph PLANTIN, laboureur, de Besseyrettes (ibidem), échéance de dot faite par ledit PLANTIN à sadite belle-sœur, Marguerite BES, en son CM chez Me DEBODETY.

3E7038	137	10/05/1747	affermage	St-Symphorien (Lhair, Ancelpont)	<b>HEBRARD Isabeau, BERNARD Jean</b>	Isabeau HEBRARD, fille de feus Jean et Catherine JULLIEN, de Lhair (Saint-Symphorien), assistée de Claude BONGIRAUD, Me apothicaire, d'Ancelpont (ibidem), son curateur, afferme à Jean BERNARD, laboureur, de Lhair, le domaine et métairie qu'elle y a. Description, modalités.
3E7038	263	22/11/1747	quittance	St-Symphorien (Lhair, Ancelpont)	<b>HEBRARD Isabeau, LAROCHE Pierre</b>	Isabeau HEBRARD, fille de feus Jean et Catherine JULLIEN, de Lhair (Saint-Symphorien), assistée de Claude BONGIRAUD, Me apothicaire, d'Ancelpont (ibidem), son curateur, a reçu de Pierre LAROCHE, de Lhair, le prix d'un arrentement.
3E7032/145		31/05/1739	Quittance	La Panouse (Martinac), La Villedieu	<b>HEBRARD Jean, BAYLE Vidal</b>	Vidal BAYLE, de la Villedieu, a reçu de Jean HEBRARD, laboureur, de Martinac (La Panouse), 60 livres pour le contenu de la déclaration faite par feu Claude HEBRARD, frère dudit Jean, lors de son testament reçu par le présent notaire. Ledit Jean est héritier de son défunt frère.
3E7038	303	21/01/1748	obligation	Grandrieu (Florensac, Montagnac)	<b>HEBRARD Jean, CHAMBON Pierre</b>	Jean HEBRARD, de Florensac (Grandrieu), doit à Pierre CHAMBON, de Montagnac (ibidem), ses droits de légitime sur les biens de feu Guérin CHAMBON et Jeanne REDON, ses père et mère, que ledit CHAMBON cède audit HEBRARD pour une somme que ce dernier s'engage à lui payer. Modalités de versement.
3E7032/068		09/02/1739	CM	La Panouse (Martinac)	<b>HEBRARD Jean, DUFAU Marianne</b>	Jean HEBRARD, fils de feus Claude et Jeanne COUBE, de Martinac (la Panouse), avec Marianne DUFAU, fille de feu Pierre et de Jeanne MEYRAND, dudit lieu. Le fiancé est assisté de Jean PAULHAN, ménager, de Gély, son oncle et curateur ; la fiancée, de sadite mère et de Noël DUFAU, son frère. Le fiancé se constitue en tous ses biens ; la fiancée reçoit de sa mère et de son frère, 1.300 livres. Est évoquée la restitution de la dot faite par Pierre MOLNIER, ménager, d'Espinouse (ibidem) à feu Agnès MOLNIER, sa fille, en son CM passé avec feu Claude HEBRARD, frère du fiancé et que ce dernier s'engage à rembourser.
3E7032/111		19/04/1739	Quittance	La Panouse (Martinac, le Viala)	<b>HEBRARD Jean, SERODES Antoine</b>	Antoine SERODES, mari de Jeanne HEBRARD, du Viala (La Panouse), a reçu de Jean HEBRARD, son beau-frère, de Martinac (ibidem), 50 livres pour la déclaration faite en son testament par feu Claude HEBRARD, frère dudit Jean (acte rédigé par le présent notaire), et 49 livres sur la dot faite par ledit feu Claude à ladite Jeanne, sa soeur, en son CM reçu par feu Me BONIOL.
3E7026	100	19/03/1732	quittance	Auroux (Florac), Grandrieu (Florensac)	<b>HEBRARD Joseph, REDON Pierre</b>	Pierre REDON, laboureur, de Florac (Auroux), a reçu de Joseph HEBRARD, mari de Jeanne CHAMBON, de Florensac (Grandrieu), échéance de l'obligation consentie le 08/04/1725 chez Me de BODETY.
3E7032/210		22/11/1739	Obligation	Auroux, la Panouse (les Gardilles)	<b>HEBRARD Pierre et Jean</b>	Jean HEBRARD, mari de Vidale ROUVIERE, des Gardilles (la Panouse), doit à Pierre HEBRARD, veuf de Marie ROUVIERE, d'Auroux, 150 livres pour la moitié des droits de légitime de feu Catherine MERCIER, reconnu par feu Jean ROUVIERE, tous deux père et mère de ladite Marie, par acte du 23/12/1698 chez feu Me VIGIERE, et 45 livres pour les intérêts. Cette somme sera payée aux enfants dudit Pierre HEBRARD et de ladite feu Marie ROUVIERE lorsqu'ils seront majeurs ou se marieront.
3E7026	53	14/10/1731	quittance	St-Symphorien (Chams, Mas Chambaud)	<b>HEBRARD Pierre, BRET Jean</b>	Pierre HEBRARD, laboureur, de Chams (Saint-Symphorien), reçoit de Jean BRET, l'un des tuteurs des enfants de feu autre Jean BRET, de Mas Chambaud (ibidem), paiement d'une obligation reçue par Me de BODETY.

3E7037	217	03/06/1746	quittance	Auroux (Trémoulet), Grandrieu (Florensac)	<b>HEBRARD Pierre, MEYRAND Pierre</b>	Pierre HEBRARD, ménager, de Trémoulet (Auroux), reçoit de Pierre MEYRAND, de Florensac (Grandrieu), les termes à payer pour l'arrentement passé verbalement entre eux.
3E7037	183	27/04/1746	quittance	Auroux (Salles), Grandrieu (la Fage)	<b>HEBRARD Vidal, BROUILLET Privat</b>	Vidal HEBRARD, laboureur, de Salles (Auroux), reçoit de Privat BROUILLET, de la Fage (Grandrieu), paiement de dot faite à Marguerite BROUILLET, sa belle-fille, en son CM avec Dominique HEBRARD, chez Me de BODETY.
3E7038	127	25/04/1747	quittance	Auroux (Salles), Grandrieu (la Fage)	<b>HEBRARD Vidal, BROUILLET Privat</b>	Vidal HEBRARD, laboureur, de Salles (Auroux), reçoit de Privat BROUILLET, laboureur, de la Fage (Grandrieu), échéance de dot faite à Marguerite BROUILLET, sœur dudit Privat, en son CM avec Dominique HEBRARD, fils dudit Vidal.
3E7026	52	08/10/1731	quittance	St-Christophe-43 (Aboulinq), Auroux (les Salles)	<b>HEBRARD Vidal, GELION Vidal</b>	Vidal GELION, laboureur, d'Aboulinq (Saint-Christophe-43), a reçu de Vidal HEBRARD, son neveu, des Salles (Auroux), une échéance de la rémission faite par ledit GELION audit HEBRARD et Catherine GELION, sa mère, chez Me de BODETY le 27/10/1726.
3E7026	215	02/11/1732	quittance	St-Christophe-43 (Aboulinq), Auroux (les Salles)	<b>HEBRARD Vidal, GELION Vidal</b>	Vidal GELION, laboureur, d'Aboulinq (Saint-Christophe), a reçu de Vidal HEBRARD, son neveu, des Salles (Auroux), échéance du prix de la rémission faite par ledit GELION audit HEBRARD et à Catherine GELLION, sa mère, le 27/10/1726 chez Me de BODETY.
3E7037	205	24/05/1746	vente	Auroux (Salles), Grandrieu Espinousette, Chazaux)	<b>HEBRARD Vidal, TAULEMESSE Jean</b>	Vital HEBRARD, laboureur, de Salles (Auroux), vend à Jean TAULEMESSE, d'Espinousette (Grandrieu), un champ. Description, prix, conditions de la vente. Le montant de la vente, ledit HEBRARD le cède à Jeanne HEBRARD, sa soeur, veuve de Pierre ABOULINQ, de Chazaux (Auroux) comme correspondant à la promesse de dot faite lors du CM de celle-ci avec ABOULINQ.
3E7038	298	06/01/1748	chargement	La Panouse (Martinac)	<b>HEBRARD Vital et Claude, DUFAU Michel</b>	Vital HEBRARD, laboureur, de Martinac (la Panouse), a reçu de Claude HEBRARD et Michel DUFAU, dudit lieu, tuteurs de Marie HEBRARD, le prix des semences du domaine de leur pupille et Pierre COUDIER, qui en a coupé les blés et lié les gerbes, reçoit, lui, le prix de son travail.
3E7026	202	15/10/1732	précaire	La Panouse	<b>HEMENRIC Sébastien, CHEVALIER Jean</b>	Jean CHEVALIER, laboureur, de la Panouse, tenir à titre de précaire de messire Sébastien HEMENRIC, prêtre et curé dudit lieu, absent, une vache pleine, poil rouge, de 4 ans. Valeur, conditions du précaire.
3E7032/117		25/04/1739	Testament	S-Vénérand (Romagnac)	<b>HUGONY Anne</b>	Anne HUGONY, veuve de Pierre VEDEL, journalier, de Romagnac (St-Vénérand), héritière fiduciaire de son mari, est malade. Elle désigne pour sa sépulture au cimetière paroissial le tombeau de ses prédécesseurs. Elle laisse aux parents et amis le soin de déterminer le montant des droits paternels et maternels de Jean, Jacques, Pierre, Jeanne et Claudine VEDEL, ses enfants, à régler quand ils auront l'âge voulu. Elle lègue à ladite Jeanne une paire de garde-robres, avec son linge et ses habits, à lui remettre le lendemain de son décès. Héritier universel, Vidal VEDEL, son fils aîné, à qui elle remet le fidei-commis confié par son mari.

3E7026	289	01/04/1733	rémission	St-Christophe-43 (Aboulinq, le Giraudès)	<b>HUGONY Jacques, REDON Privat</b>	Privat REDON, fils de feus Michel et Jeanne ABOULINQ, d'Aboulinq (Saint-Christophe-43), habitant à présent au Giraudès (ibidem), a cédé à Jacques HUGONY, mari de Catherine REDON, fille et héritière de feu Pierre et icelui desdits feus REDON et ABOULINQ, ses père et mère, ses droits de légitime paternels et maternels ou legs à lui faits par sesdits père et mère. Prix de la rémission. Echéancier.
3E7032/189		02/10/1739	Quittance	St-Christophe-43 (Aboulinq, le Giraudès)	<b>HUGONY Jacques, SABADEL Gabrielle</b>	Gabrielle SABADEL, veuve de Privat REDON, du Giraudès (St-Christophe-43), a reçu de Jacques HUGONY, laboureur, d'Aboulinq (ibidem), 34 livres sur une obligation consentie devant Me de BODETY, père du présent notaire, le 01/04/1733.
3E7037	58	04/11/1745	précaire	St-Symphorien (Besseyrettes, Ancelpont)	<b>ITIER Antoine, ENGELVIN Jean</b>	Antoine ITIER, laboureur, de Besseyrettes (Saint-Symphorien), prend à titre de précaire de Jean ENGELVIN, d'Ancelpont (ibidem), une pouline de 5 mois poil rouge chatain, de 14 livres. Conditions.
3E7038	69	31/12/1746	obligation	St-Symphorien (Besseyrettes, Ancelpont)	<b>ITIER Antoine, ENGELVIN Jean</b>	Antoine ITIER, laboureur, de Besseyrettes (Saint-Symphorien), a emprunté précédemment à Jean ENGELVIN, écrit ["ENJALVIN"], d'Ancelpont (ibidem). Modalités de remboursement.
3E7038	209	03/09/1747	précaire	Saint-Symphorien (Besseyrettes, Veyrières)	<b>ITIER Antoine, RANC Jean-Pierre</b>	Antoine ITIER, laboureur, de Besseyrettes (Saint-Symphorien), tient de Jean-Pierre RANC, de Veyrières (ibidem), à titre de précaire, une vache et une velle. Description et valeur des animaux, modalités du précaire.
3E7026	215	04/11/1732	quittance	Les Laubies (Arifates), Grandrieu (Florensac)	<b>ITIER Jean, BEAUFILS Jacques</b>	Jacques BEAUFILS, mari de Jeanne ITIER, d'Arifates (les Laubies), a reçu de Jean ITIER, son beau-père, de Florensac (Grandrieu), dernière échéance de la dot faite par ledit ITIER et Antoinette BRUNEL, sa femme, au CM du 19/05/1726 chez Me de BODETY, après une précédente quittance chez Me SALAVILLE, notaire des Laubies.
3E7026	72	05/11/1731	quittance	La Panouse (le bourg, Bonniol)	<b>ITIER Jean, BOULET Joseph</b>	Jean ITIER, laboureur, de la Panouse, a reçu de Joseph BOULET, laboureur, de Bouniol (ibidem), échéance de la dot faite par ledit BOULET à sa fille, Françoise BOULET, en son CM avec Sébastien ITIER, fils dudit Jean, chez Me de BODETY.
3E7032/203		07/11/1739	CM	Bouchet-St-Nicolas-43, St-Symphorien (le Chambon)	<b>ITIER Jean, FAZANDIER Marie</b>	Jean ITIER, fils de feus Antoine et Marie CHAUCHAT, du Bouchet-St-Nicolas-43, avec Marie FAZANDIER, fille d'Antoine et de feu Marie BATAILLE, du Chambon (St-Symphorien). Le fiancé est majeur. Le père de la fiancée fait à sa fille donation de la moitié de ses biens avec préciput et avantage sur les autres enfants, nés ou à naître, pour l'autre moitié.
3E7038	73	05/01/1747	affermage	St-Symphorien (Ancette)	<b>ITIER Jean, JOUBERT Louis</b>	Jean ITIER, d'Ancette (Saint-Symphorien), baille à ferme à Louis JOUBERT, dudit lieu, des pièces de terre situées audit terroir. Situation cadastrale et modalités.
3E7026	167	28/08/1732	achat	Grandrieu (Florensac)	<b>ITIER Jean, MALIGE Jean, COUDIER Pierre jeune</b>	Pierre COUDIER jeune, laboureur, de Florensac (Grandrieu), a vendu à Jean ITIER et Jean MALIGE, son futur beau-fils, de Florensac, une maison à 1 étage avec jardin audit lieu. Situation cadastrale. Prix et modalités de paiement. Référence à une obligation du 11/03/1725 chez Me de BODETY.

3E7026	74	07/11/1731	quittance	Grandrieu (le Bouschet-Grenier), St-Christophe-43 (France)	<b>ITIER Jean, MIAILLE François</b>	François MIAILLE, laboureur, du Bouschet-Grenier (Grandrieu), a reçu de Jean ITIER, son beau-fils, de France (Saint-Christophe-43), une somme promise par ce dernier audit MIAILLE au CM avec Marie MIAILLE chez Me de BODETY.
3E7037	45	26/10/1745	précaire	St-Symphorien (Veyrières)	<b>ITIER Joseph, VEYRET Privat</b>	Joseph ITIER, laboureur, de Veyrières (Saint-Symphorien), prend à titre de précaire à Privat VEYRET, fils de Laurent, dudit lieu, une paire de bœufs, poil roux, pour la somme de 32 livres et la moisson annuelle de 10 quartes de blé-seigle. Conditions de l'accord.
3E7037	96	31/12/1745	CM	Grandrieu (la Bataille, Aubespeyres)	<b>JAFFUEL Etienne et VIALA Marie</b>	Etienne JAFFUEL (écrit "JAFFUER"), fils de Pierre et de Marie FABRE, de la Bataille (Grandrieu), avec Marie VIALA, fille de Jean et de Anne BERNARD, d'Aubespeyres (Grandrieu). Donation entre vifs des parents du fiancé à leur fils. La fiancée a un petit pécule personnel pour avoir servi chez les maîtres.
3E7026	129	09/05/1732	testament	La Panouse (les Gardilles)	<b>JAFFUEL Jeanne</b>	Messire Etienne de BODETY, prêtre et curé des Laubies, et ci-devant vicaire de Grandrieu, déclare au notaire que le 05/11/1727 il fut appelé en l'absence du curé de la Panouse pour administrer les sacrements à Jeanne JAFFUEL, femme de Jean BOUQUET, travailleur, des Gardilles (la Panouse) et qu'il a reçu ses dernières volontés. Leurs enfants, Marie, Jean, Antoine et Jean-Pierre BOUQUET. Héritier universel, son mari, en fidéi-commis pour celui de ses enfants qu'il désignera.
3E7037	40	25/10/1745	CM	St-Paul-le-Froid (le Chayla-d'Ance), Thoras-43 (Vaches)	<b>JAFFUEL Joseph et DANCE Marguerite</b>	Joseph JAFFUEL (écrit JAFFUER), fils d'Antoine et de feu Marie GALTIER, du Chaila-d'Ance (Saint-Paul-le-froid) avec Marguerite DANCE, fille de feu Jean et de Marie PAULHAN, de Vaches (Thoras-43). Le père du fiancé confirme la donation qu'il avait faite à son fils lors de son 1er mariage avec feu Isabeau JULIEN (CM chez feu Me ROBERT).
3E7038	209	05/09/1747	quittance	St-Paul-le-F. (le Chayla-d'Ance), Thoras-43 (Vaches)	<b>JAFFUEL Joseph, PAULHAN Marie</b>	Joseph JAFFUEL [écrit "JAFFUER"], mari de Marguerite DANCE, du Chayla (Saint-Paul-le-Froid), a reçu de Marie PAULHAN, veuve de Jean DANCE, de Vaches (Thoras-43), partie de dot faite en CM par ladite PAULHAN à sa dite fille, Marguerite.
3E7038	30	17/11/1746	obligation	Grandrieu (le Sapet, Aubespeires)	<b>JAFFUEL Pierre, DELMAS Louise</b>	Pierre JAFFUEL [écrit "JAFFUER"], ménager, du Sapet (Grandrieu), emprunte à Louise DELMAS, veuve de Barthélemy BRUN, d'Aubespeires (ibidem), 11 quartes de blé-seigle. Conditions du remboursement.
3E7032/109		16/04/1739	Obligation	Grandrieu (le Sapet)	<b>JAFFUER Pierre, CHATEAUNEUF Marie</b>	Demoiselle Marie CHATEAUNEUF, veuve de Claude JAFFUER, du Sapet (Grandrieu), a emprunté de l'argent et du blé à Pierre JAFFUER, son fils. On évoque la "nécessité" où elle se trouve "pour son entretien et subsistance de sa famille".

3E7026	222	17/11/1732	rémission	Grandrieu (le Bouschet-Fraisse, Florensac)	JAGONZAC Jean aîné et Pierre	Pierre JAGONZAC, laboureur, du Bouschet-Fraisse (Grandrieu), a reçu de Jean JAGONZAC, son frère aîné, de Florensac (ibidem), échéance de l'obligation consentie à lui et à autre Jean et Mathieu JAGONZAC, ses frères, par ledit Jean JAGONZAC, leur frère aîné, reçue par Me de BODETY le 10/08/1727. Echancier pour une autre obligation consentie par ledit JAGONZAC vieux en faveur dudit Pierre, son frère, chez feu Me CROUZET. + succession des biens de feu Mathieu JAGONZAC, leur aïeul, décédé ab intestat, pour lesquels il y avait eu un partage chez feu Me CROUZET.
3E7038	4	14/10/1746	quittance	Grandrieu (Florensac), Lesperon-07 (Mallevieille), St-Symphorien (Chams)	JAGONZAC Mathieu, SABADEL Louis, MARTIN Jean	Mathieu JAGONZAC, de Florensac (Grandrieu), habitant Mallevieille (Lespéron-07, diocèse de Viviers), reçoit de Louis SABADEL, laboureur, de Chams (Saint-Symphorien), des deniers de Jean MARTIN, praticien, du Moulin de Fortune (Saint-Symphorien), paiement d'une dette faite par Louis SABADEL à Jean JAGONZAC, frère de Mathieu, du 11/08/1727 chez feu Me DEBODETY. Jean l'a cédée à Mathieu par acte chez Me BELLONNET, notaire de Montpellier, le 22/12/1729. Ledit MARTIN exécute ainsi la promesse de dot faite à sa fille, Marie MARTIN, en son CM avec Antoine SABADEL, fils de Louis.
3E7038	234	16/10/1747	quittance	Grandrieu (Florensac, la Fage)	JAGONZAC Mathieu, TRINTIGNAC Vidal	Mathieu JAGONZAC, de Florensac (Grandrieu), reçoit de Vidal TRINTIGNAC, laboureur, de la Fage (Grandrieu), le revenu d'une rente à lui constituée par ledit TRINTIGNAC par acte du 25/05/1745 chez Me GEVAUDAN
3E7038	316	16/02/1748	procuration	Grandrieu (le Bouschet-Fraisse, Florensac)	JAGONZAC Pierre	Pierre JAGONZAC, laboureur, du Bouschet-Fraisse (Grandrieu), donne procuration à Jean SEGONZAC, son frère, de Florensac (ibidem), pour intervenir au CM de autre Pierre JAGONZAC, son fils et de Marguerite TREBUCHON, sa femme, avec Marianne GIBERT, fille de feus Mathieu et Marie LAHONDES, du Sapet (ibidem) et y faire pour lui donation de tous ses biens sous les réserves habituelles. Le copiste oublie d'indiquer le nom de celui à qui la procuration est donnée. Il est cité dans l'acte de mariage qui suit (photo 317).
3E7038	317	16/02/1748	CM	Grandrieu (le Bouschet-Fraisse, le Sapet)	JAGONZAC Pierre et GIBERT Marianne	Pierre JAGONZAC, fils d'autre Pierre et de Marguerite TREBUCHON, du Bouschet-Fraisse (Grandrieu), avec Marianne GIBERT, fille de feus Mathieu et Marie LAHONDES, du Sapet (ibidem). Présent, avec procuration (voir acte précédent photo 316), Jean SEGONZAC, oncle du marié, de Florensac (ibidem). Présent aussi, le frère de la mariée, Pierre GIBERT, du Sapet. Soeur et frère du marié, Marguerite et Mathieu JAGONZAC.
3E7026	161	30/07/1732	obligation	Grandrieu (Florensac, le Bouschet-Fraisse)	JAGONZAC Pierre, ASSENAT Jean	Jean ASSENAT, laboureur, de Florensac (Grandrieu), emprunte à Pierre JAGONZAC, laboureur, du Bouschet-Fraisse (ibidem). Echancier. Hypothèque d'un champ et sa situation cadastrale.
3E7038	170	16/06/1747	vente	Tresbos	JAMME François, CRUEIZE Jean-Privat	François JAMME, maréchal, de Tresbos, vend à Jean-Privat CRUEIZE, habitant de Tresbos, un chazal de maison. Situation cadastrale et conditions de paiement.
3E7032/178		13/09/1739	Arrentement	St-Symphorien (Ancette)	JAUBERT Claude, CRES Marguerite	Marguerite CRES, veuve de Pierre JAUBERT, d'Ancette (St-Symphorien), a donné un champ (confronts) à ferme à Claude JAUBERT, dudit lieu. Conditions du bail.

3E7032/012		20/10/1738	Obligation	Chanaleilles-43 (Madrières), St-Paul-le-F. (le Chayla)	<b>JAUJON Jean, MONJON Pierre</b>	Pierre MONJON dit CASSAGNOLE, laboureur, du Chayla-d'Ance (St-Paul-le-Froid), emprunte de l'argent à Jean JAUJON, de Madrières (Chanaleilles-43). Modalités de remboursement.
3E7032/236		11/02/1739	CM	Chanaleilles-43 (Madrières), St-Paul-le-F. (le Chayla)	<b>JAUJON Jean, PANAFIEU Marguerite</b>	Jean JAUJON, fils de feus autre Jean et Hélix JAUMARD, de Madrières (Chanaleilles-43), avec Marguerite PANAFIEU, veuve, fille de feus Jean et Jeanne MERCIER, du Chayla-d'Ance (St-Paul-le-Froid). Les fiancés se constituent réciproquement en tous leurs biens.
3E7032/136		23/05/1739	Testament	St-Christophe-43	<b>JEAN François</b>	François JEAN, prêtre et curé de St-Christophe-43, y habitant, est malade. Veut être inhumé dans l'église de St-Christophe. Lègue 5 sols à Pierre, Jean-Baptiste et Jean JEAN, ses frères, et à Marie JEAN, femme de Grégoire AMBLARD, Jeanne JEAN, femme d'Antoine CLAUSON, des Angles, et Catherine JEAN, femme de Mathieu BERNARD, de Tresbos, ses soeurs. Héritier universel, messire Antoine JEAN, son oncle, prêtre et chanoine en l'église cathédrale Notre-Dame, du Puy-43. Parmi les témoins, Claude BONGIRAUD, Me apothicaire, d'Ancepont (St-Symphorien).
3E7032/120		28/04/1739	Quittance	St-Christophe-43 (le Bourg, Les Angles)	<b>JEAN François, CACAUD Marie</b>	Marie CACAUD, veuve de Jean CLAUSON, des Angles (St-Christophe-43), a reçu de messire François JEAN, prêtre et curé de St-Christophe, 2 échéances de la dot faite par ledit JEAN à Jeanne JEAN, sa sœur, au CM passé avec Antoine CLAUSON, fils de ladite CACAUD, devant Me de BODETY, père du présent notaire.
3E7032/127		10/05/1739	Prise de possession	St-Christophe (le Bourg, Abolinq)	<b>JEAN François, TARDIEU Guillaume</b>	Prise de possession de la cure de St-Vénérand-43. Cela commence avant la messe, devant la porte principale de l'église. Le notaire est là en tant que notaire royal, mais aussi comme notaire apostolique. Messire Guillaume TARDIEU, prêtre originaire d'Abolinq (St-Christophe-43), est assisté de messire François JEAN, prêtre et curé de St-Christophe. On rappelle les "provisions" obtenues en Cour de Rome ainsi que le visa donné par monseigneur l'évêque de Mende "signé de celui-ci et de son secrétaire avec le sceau des armes." <b>Voir suite ci-près.</b>
3E7032/127		10/05/1739	Prise de possession	St-Christophe (le Bourg, Abolinq)	<b>JEAN François, TARDIEU Guillaume</b>	<b>Suite de l'acte :</b> On a tout le détail de la cérémonie : ledit JEAN conduit ledit TARDIEU dans l'église, lui donne de l'eau bénite ; puis, il le conduit jusqu'au maître-autel ; après une prière commune, lui fait baiser et ouvrir le tabernacle ; ensuite, il le fait monter en chaire puis redescendre puis le conduit aux fonts baptismaux qu'il lui fait ouvrir puis le ramène jusqu'à la porte de l'église ; on fait sonner les cloches et une déclaration solennelle dudit JEAN remet audit TARDIEU la possession de la cure "pour jouir des fruits, profit, revenus, honneurs et émoluments" appartenant à ladite cure.
3E7026	223	19/11/1732	quittance	Grandrieu (la Chapelle), Thoras-43 (Reinaldès, le Bouschet)	<b>JOANNY François, LAHONDES Jean</b>	Jean LAHONDES, héritier de feu Jean THERON, son cousin, de la Chapelle (Grandrieu), a reçu de François JOANNY, ménager, de Reynaldès (Thoras-43), échéance d'une promesse faite au CM de Jean PASCAL, du Bouschet (Thoras), avec Isabeau JOANNY, fille dudit François, reçu par Me ROBERT, notaire du Villeret.

3E7038	76	07/01/1747	précaire	Thoras-43 (Raynaldès), Grandrieu	<b>JOANNY François, SOURSAC François</b>	François JOANNY, laboureur, de Raynaldès (Thoras-43), tient à titre de précaire de François SOURSAC, Me chirurgien, de Grandrieu, une paire de bœufs de 4 ans, 3 vaches, dont l'une pleine, deux taureaux de 2 ans. Description. Conditions du précaire.
3E7037	142	11/02/1746	vente	Thoras-43 (Reynaldès), St- Symphorien (Moulin de Fortune, Donaldès)	<b>JOUANY Vidal, MARTIN Jean</b>	Vidal JOUANY, fils et donataire de François, de Reynaldès (Thoras-43), vend à Jean MARTIN, praticien, du moulin de Fortune (Saint-Symphorien), un pré situé au terroir de Donaldès (même paroisse). Situation, description, conditions de la vente. Référence à une obligation consentie par feu François JOUANY audit Jean MARTIN chez Me MOURGUE le 26/12/1741.
3E7037	84	29/11/1745	quittance	Grandrieu (la Fage)	<b>JOURDAN Antoine, LAROCHE Antoine</b>	Antoine JOURDAN, mari de Jeanne TAULEMESSE, de la Fage (Grandrieu), reçoit d'Antoine LAROCHE, dudit lieu, paiement de la dot faite par ledit LAROCHE à ladite Jeanne TAULEMESSE en son CM chez Me de BODETY.
3E7038	184	01/07/1747	quittance	Ste-Colombe-de-M. (la Brugeyre, le Monteil)	<b>JOURDAN Claude et Jean</b>	Claude JOURDAN, laboureur, de la Brugeyre (Sainte-Colombe-de-Montauroux), a reçu de Jean JOURDAN, son frère, du Monteil (ibidem), ses droits de légitime sur les biens de ses père et mère, feux autre Jean JOURDAN et Françoise DAUDE, ainsi que les droits de succession sur les biens de feu Jeanne JOURDAN, leur soeur, décédée ab intestat.
3E7032/215		29/11/1739	Quittance	Grandrieu (le Mazel, Florensac)	<b>JOURDAN Guillaume, GIBERT Claude</b>	Claude GIBERT, mari de Marguerite MINGAUD, de Florensac (Grandrieu), a reçu de Guillaume JOURDAN, laboureur, du Mazel (ibidem), 16 livres 6 sols en remboursement des 29 dernières années de taille et censive pour un champ possédé par ledit JOURDAN et qui faisait auparavant partie de la métairie de ladite MINGAUD.
3E7032/041		25/12/1738	Quittance	Grandrieu (le Mazel), la Panouse (mas du Viage)	<b>JOURDAN Guillaume, MAS Jean</b>	Jean MAS, laboureur, du mas du Viage (la Panouse), a reçu de Guillaume JOURDAN, laboureur, du Mazel (Grandrieu), dernière échéance du contenu du contrat d'accord passé entre eux devant le présent notaire.
3E7038	181	01/07/1747	testament	Ste-Colombe-de- Montauroux (le Monteil)	<b>JOURDAN Jean</b>	Jean JOURDAN, travailleur, du Monteil (Sainte-Colombe-de-Montauroux), malade. Sépulture au cimetière de sa paroisse, tombe des prédécesseurs de sa femme. Ses enfants, eus avec feu Marie TAULEMESSE, Pierre, Antoine, Catherine et Jeanne JOURDAN. Autre fille, Françoise JOURDAN, eue avec ladite feu TAULEMESSE, femme de Dominique ROCHE, de la Fage. Héritier universel, son fils aîné, Jean JOURDAN, eu avec ladite TAULEMESSE. Legs à son frère, Pierre JOURDAN, à marier.
3E7026	75	11/11/1731	quittance	St-Symphorien (Chams), Grandrieu (la Fage)	<b>JOURDAN Jean, GARREL Pierre</b>	Pierre GARREL, mari de Jeanne JOURDAN, de Chams (Saint-Symphorien), a reçu de Jean JOURDAN, son beau-frère, de la Fage (Grandrieu), dernière échéance de la dot faite par ledit JOURDAN et feu Catherine MALLET, sa mère, à Jeanne, leur sœur et fille au CM chez feu Me CROUZET.
3E7037	41	25/10/1745	vente	St-Alban-en- Montagne-07 (Chazeneuve), St- Symphorien (Chams)	<b>JOURDAN Joseph et Pierre, BOUQUET Jean-Pierre</b>	Joseph et Pierre JOURDAN, père et fils, le fils donataire du père et émancipé, habitants de Chazeneuve (Saint-Alban-en-Montagne-07, diocèse de Viviers), vendent à Jean-Pierre BOUQUET, ménager, de Chams (St-Symphorien), le domaine et métairie que lesdits JOURDAN ont dans leur terroir. Description, conditions de paiement.

3E7037	283	09/10/1746	quittance	St-Alban-en-Montagne-07 (Chazeneuve), St-Symphorien (Chams)	JOURDAN Pierre, BOUQUET Jean-Pierre	Pierre JOURDAN, fils donataire et émancipé de Chazeneuve (Saint-Alban-en-Montagne-07), reçoit 4 louis d'or de Jean-Pierre BOUQUET, de Chams (Saint-Symphorien), (= 945 livres), suite à une vente en octobre 1745 [lacune sur le jour] chez Me de BODETY.
3E7037	285 A	09/10/1746	quittance	St-Alban-en-Montagne-07 (Chazeneuve), St-Symphorien (Chams)	JOURDAN Pierre, BRUN Pierre	Pierre JOURDAN, mari de Catherine REBOUL, de Chazeneuve (Saint-Alban-en-Montagne-07), reçoit de Pierre BRUN, son beau-frère, de Chams (Saint-Symphorien), dernier versement de la dot faite à ladite Catherine en son CM. Il reçoit aussi par anticipation le legs fait à Catherine par feu Marie PELION, sa marâtre.
3E7038	218	17/09/1747	quittance	Laval-Atger (Tresbos), St-Bonnet-de-M. (Tresbos)	JOUVE François, CRUEIZE Jean-Privat	François JOUVE, de Tresbos (Laval-Atger), reçoit de Jean-Privat CRUEIZE, laboureur, de Tresbos (Saint-Bonnet-de-Montauroux), paiement d'un achat passé chez Me DEBODETY.
3E7026	261	31/01/1733	CM	Laval-Atger (Tresbos), St-Symphorien (le Chambon), St-Vénérand-43 (Roumagnac)	JOUVE Guillaume et CACAUD Jeanne	Guillaume JOUVE, fils de Jean et de Marie SEGURON, de Tresbos (Laval-Atger), avec Jeanne CACAUD, fille de feus Antoine et Claudine TARDANAIRE, du Chambon (Saint-Symphorien). Pour la fiancée, Jacques PANAFIEU, du Chambon, son beau-frère, mari de Marie CACAUD, fille et héritière desdits feus, et André CACAUD, son oncle, de Roumagnac (Saint-Vénérand-43).
3E7032/116		23/04/1739	Quittance	Laval-Atger (Tresbos, Bonnaude)	JOUVE Jean, VILLARS Catherine	Catherine VILLARS, native de Bonnaude (Laval-Atger), habitant à présent la Rouvière (Ste-Colombe-de-Montauroux), a reçu de Jean JOUVE, laboureur, de Tresbos (Laval-Atger), une échéance prévue au contrat d'accord passé entre eux devant Me GELLY, notaire de Langogne.
3E7037	231	28/06/1746	obligation	Ste-Colombe-de-M. (le Veyment)	JOUVE Mathieu, PLANTIN Joseph	Mathieu JOUVE, laboureur, du Veyment (Sainte-Colombe-de-Montauroux = Grandrieu), reconnaît devoir à Joseph PLANTIN, mari de Marie MERCIER, fille et héritière de feu Marie CHEVALIER en son testament, ce qui était dû à ladite feu Marie sur les biens de feu Etienne MERCIER en dot et arrérages de pension, en particulier. Modalités de paiement.
3E7026	132	18/05/1732	quittance	La Panouse (Espinouse-de-Fenestres)	JULLIEN Jean, CRES Vidal	Jean JULLIEN, laboureur, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse), mari de Catherine BAYLE, icelle donataire et succédant aux biens de feu Marie BAYLE, sa sœur, a reçu de Vidal CRES, laboureur, dudit lieu, échéance des droits de légitime de ladite feu Marie sur les biens délaissés par Marie CHEVALIER [écrit "CHABALIER"], sa mère, jouis par ledit CRES.
3E7026	45	24/09/1731	quittance	St-Bonnet-de-M. (Condres)	LAFON Antoine, GOUNY Pierre	Pierre GOUNY, tailleur d'habits, mari de feu Claire LAFON, de Condres (Saint-Bonnet-de-Montauroux), a reçu d'Antoine LAFON, son beau-frère, fils et donataire de feu André, dudit lieu, échéance de la dot faite par ledit feu André à Claire, sa fille, en son CM chez Me MARCE le 23/01/1712. En outre, ledit Antoine LAFON s'oblige à payer audit GOUNY, son beau-frère, une somme que ledit feu André se réserva lors du CM dudit Antoine, son fils, avec Marguerite ENGELVIN chez Me de BODETY.

3E7032/049		12/01/1739	Testament	St-Bonnet-de-Montauroux	<b>LAFONT Marguerite</b>	Début d'un acte non terminé. Messire Jacques CAVALIER, prêtre et prier, curé de St-Bonnet-de-Montauroux, déclare au présent notaire avoir été appelé le 15/03 dernier par Marguerite LAFONT, veuve de Mathieu FERRAND, de Chazaux (ibidem), à qui, dangereusement malade, il a administré les sacrements. Proche de mourir, n'ayant plus le temps d'appeler un notaire, elle a prié ledit prêtre de recevoir son testament et le prêtre le remet ce jour audit notaire.
3E7032/207		16/11/1739	Quittance	La Panouse (les Gardilles), St-Jean-la-F. (le Cellier)	<b>LAHONDES Antoine, CHALEIL Marie</b>	Marie CHALEIL [écrit "CHALLEL"], veuve de Pierre DELPUECH, du Cellier (St-Jean-la-Fouillouse), a reçu d'Antoine LAHONDES, des Gardilles (la Panouse), 30 livres sur la dot faite par celui-ci à sa belle-sœur lors du CM de celle-ci passé devant Me de BODETY, père du présent notaire, le 21/04/1735.
3E7026	140	06/06/1732	quittance	La Panouse (les Gardilles), Grandrieu (Manoresches)	<b>LAHONDES Jean et Antoine</b>	Antoine LAHONDES, charpentier, des Gardilles (la Panouse), a reçu de Jean LAHONDES, son frère, héritier de feu Pierre LAHONDES, leur père, de Manoresches (Grandrieu), 3 échéances de la dot faite par Jean à Antoine au CM avec Marianne CHALLEL
3E7026	292	07/04/1733	quittance	Grandrieu (le Sapet, Manoresches)	<b>LAHONDES Jean et Marie</b>	Marie LAHONDES, veuve de Mathieu GIBERT, du Sapet (Grandrieu), a reçu de Jean LAHONDES, son frère, fils et héritier de feu Pierre, de Manoresches (ibidem), échéance de la dot faite par ledit feu LAHONDES et la feue Jeanne BRUN, sa femme, à leur fille, Marie, au CM chez feu Me CROUZET.
3E7037	148	16/02/1746	CM	Grandrieu (Manoresches), Saint-Sauveur-de-Ginestoux	<b>LAHONDES Jean et VELAY Marie-Rose</b>	Jean LAHONDES, fils de Vidal et Marie CARTALADE [écrit "CARTHELADE"], de Manoresches (Grandrieu), avec Marie-Rose VELAY, fille d'Antoine et Marguerite CAYROCHE, de Saint-Sauveur-de-Ginestoux. Pour le fiancé, son oncle et curateur, François MALAVIELLE [écrit MALLEVIELLE], de Manoresches, et son parrain, autre Jean LAHONDES, de Manoresches. Dot de 1599 livres + 6 brebis de port. Présent, messire Jean CAYROCHE, prêtre de Saint-Sauveur-de-Ginestoux.
3E7038	71	04/01/1747	précaire	Grandrieu (la Chapelle, Belviala)	<b>LAHONDES Jean jeune, BAYLE Jacques</b>	Jean LAHONDES jeune, de la Chapelle (Grandrieu), prend à titre de précaire de Jacques BAYLE, laboureur, de Belviala, un cheval d'un an, poil châtain, museau de renard, de 12 livres. Conditions du précaire.
3E7038	110	25/03/1747	précaire	Grandrieu (la Chapelle, Belviala)	<b>LAHONDES Jean jeune, BAYLE Jacques</b>	Jean LAHONDES jeune, de la Chapelle (Grandrieu), prend à titre de précaire de Jacques BAYLE [écrit "BAILE" et "BAILLE"], laboureur, de Belviala, une vache pleine, de 6 ans, valant 23 livres. Description de la bête. Conditions du précaire.
3E7038	305	29/01/1748	précaire	Grandrieu (la Chapelle)	<b>LAHONDES Jean jeune, CHALEL Claude</b>	Jean LAHONDES jeune, fils donataire et émancipé de autre Jean, de la Chapelle (Grandrieu) tient à titre de précaire de Claude CHALEL, meunier, dudit lieu, 23 vassifs ou vassives, 11 mâles, 12 femelles, six noirs, les autres blancs. Valeur, conditions du précaire.
3E7038	143	12/05/1747	obligation	Grandrieu (la Chapelle), la Panouse (Espinouse-de-Fenestres)	<b>LAHONDES Jean jeune, MALLET Antoine</b>	Jean LAHONDES jeune, fils donataire et émancipé de autre Jean, de la Chapelle (Grandrieu) est débiteur d'Antoine MALLET, laboureur, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse), pour l'achat de 20 moutons. Modalités de paiement.

3E7037	78	20/11/1745	quittance	Thoras-43 (le Bouschet, Reynaldès)	<b>LAHONDES Jean, autre Jean et PASCAL Jean</b>	Jean LAHONDES et autre Jean LAHONDES, père et fils, icelui donataire de son père, reçoivent de Jean PASCAL, du Bouschet (Thoras-43), paiement suite à transaction entre feu Jean THEROND et Marguerite VIALA (15/6/1722 chez Me BLANC) que François JOUANNY, de Reynaldès (ibidem), s'est obligé à payer auxdits LAHONDES dans CM de Jean PASCAL avec Isabeau JOUANNY, fille dudit François.
3E7037	238	10/07/1746	quittance	Grandrieu (la Chapelle, le Bouschet-Fraisse)	<b>LAHONDES Jean, BROUILLET Antoine</b>	Jean LAHONDES, mari de Marie BROUILLET, de la Chapelle (Grandrieu), reçoit d'Antoine BROUILLET, son beau-père, du Bouschet-Fraisse (Grandrieu), dernier paiement de la dot faite au CM chez Me de BODETY.
3E7032/051		15/01/1739	CM	Grandrieu (la Chapelle, le Bouschet-Fraisse)	<b>LAHONDES Jean, BROUILLET Marie</b>	Jean LAHONDES, fils de Jean et de Catherine COSTE, de la Chapelle (Grandrieu), avec Marie BROUILLET, fille d'Antoine et de Marie BRUNEL, du Bouschet-Fraisse (ibidem). Les parents de la fiancée lui font donation de la moitié de leurs biens, dont ils conservent l'usufruit et, en attendant, lui apportent en dot ses droits de légitime, 600 livres dont 300 livres déjà remises au père du fiancé ainsi que 2 robes. Etrennes à la mère du fiancé et à Antoine LAHONDES, frère du fiancé.
3E7037	162	28/03/1746	quittance	Grandrieu (Manoresches), St-Paul-le-F. (la Brugeirette)	<b>LAHONDES Jean, BRUNEL François</b>	Jean LAHONDES, ménager, de Monoresches (Grandrieu), reçoit de François BRUNEL, ménager de la Brugeirette (Saint-Paul-le-froid), échéance de la dot faite par ledit BRUNEL et Jean, son père, à Maurice BRUNEL, leur frère et fils, lors du CM avec Claudine LAHONDES, fille dudit Jean, chez Me de BODETY.
3E7038	232	09/10/1747	obligation	Grandrieu (la Chapelle, le bourg)	<b>LAHONDES Jean, fils, LAPORTE Jean-Antoine</b>	Jean LAHONDES, fils émancipé d'autre Jean, de la Chapelle (Grandrieu), est débiteur de Me Jean-Antoine LAPORTE, conseiller du roi, notaire de Grandrieu, pour l'achat de moutons. Modalités de paiement.
3E7032/061		02/02/1739	Quittance	Grandrieu (Manoresches, Florensac)	<b>LAHONDES Jean, LAHONDES Michel</b>	Acte non écrit.
3E7026	51	08/10/1731	quittance	Naussac, Grandrieu (la Chapelle)	<b>LAHONDES Jean, MICHEL Jean</b>	Jean MICHEL, tisserand, de Naussac, a reçu de Jean LAHONDES, héritier de feu Jean THEROND, de la Chapelle (Grandrieu), le legs à lui fait par ledit feu THEROND, son oncle, en son testament chez Me de BODETY.
3E7026	223	19/11/1732	quittance	Naussac, Grandrieu (la Chapelle)	<b>LAHONDES JEAN, NOIR Vidal</b>	Vidal NOIR, fils d'Etienne, de Naussac, a reçu de Jean LAHONDES, héritier de feu Jean THERON, son cousin, de la Chapelle (Grandrieu), le legs fait audit Vidal par ledit feu THERON, son oncle, en son testament chez Me de BODETY le 29/09/1724.
3E7038	45	06/12/1746	précaire	Grandrieu (la Chapelle, le bourg)	<b>LAHONDES Jean, TARDIEU Jean</b>	Jean LAHONDES, laboureur, de la Chapelle (Grandrieu), tient à titre de précaire de Jean TARDIEU, de Grandrieu, une paire de taureaux. Description des animaux, conditions du précaire.
3E7037	146	15/02/1746	CM	Grandrieu (Chabestras, le Mazel)	<b>LAHONDES Joseph jeune et ROCHE Jeanne</b>	Joseph LAHONDES jeune, fils de feus Pierre et Françoise BLANC, de Chabestras (Grandrieu) avec Jeanne ROCHE, fille de Pierre et de Jeanne CRES du Mazel (Grandrieu). Pour le fiancé, Joseph LAHONDES, son frère aîné, de Chabestras. Le fiancé s'est fait un petit pécule en servant chez des maîtres.
3E7038	15	27/10/1746	quittance	Grandrieu (Chabestras, Montagnac)	<b>LAHONDES Joseph, BERTRAND Jeanne</b>	Joseph LAHONDES, laboureur, de Chabestras (Grandrieu), a reçu de Jeanne BERTRAND, veuve de Guillaume BATIFOLIER, de Montagnac (ibidem), paiement d'une obligation contractée par ledit feu BATIFOLIER chez Me LAPORTE

3E7038	255	14/11/1747	quittance	Grandrieu (Chabestras)	<b>LAHONDES Joseph, CHALEL Pierre</b>	Joseph LAHONDES, laboureur, de Chabestras (Grandrieu), a reçu de Pierre CHALEL, même lieu, échéance de paiement d'un achat fait à Jean et autre Jean MALET, portant légation du prix audit LAHONDES.
3E7038	105	09/03/1747	quittance	Grandrieu (Chabestras), Moulin des Gardilles (la Panouse)	<b>LAHONDES Joseph, CHARDONNAL Antoine</b>	Joseph LAHONDES, laboureur, de Chabestras (Grandrieu), mari d'Anne VIALA, avait reçu d'Antoine CHARDONNAL, du moulin des Gardilles (la Panouse), que ce dernier s'obligea de payer par acte chez feu Me DEBODETY.
3E7026	253	14/01/1733	testament	la Chapelle (Grandrieu)	<b>LAHONDES Louise</b>	Louise LAHONDES, fille de feu Etienne, travailleur, de la Chapelle (Grandrieu), malade. Sépulture au cimetière de l'église paroissiale de Grandrieu, tombe de ses prédécesseurs. Legs à ses neveux, Jean, Antoine et Jeanne LAHONDES, enfants de son frère, Jean LAHONDES, de la Chapelle. A ses nièces, Catherine et Louise CROUZET, filles de Jean, de Bellelande. Autre neveu, Jean LAHONDES, fils de feu Vidal, son frère, de Lhair (Saint-Symphorien). A Catherine COSTE, sa belle-soeur, femme de Jean LAHONDES. Héritier universel, ledit Jean LAHONDES, de la Chapelle.
3E7026	230	02/12/1732	quittance	St-Paul-le-F. (Combes), Grandrieu (le Sapet)	<b>LAHONDES Marie, SAINT-LEGER Antoine</b>	Antoine SAINT-LEGER, mari de Jeanne GIBERT, de Combes (Saint-Paul-le-Froid), a reçu de Marie LAHONDES, veuve de Mathieu GIBERT, du Sapet (Grandrieu), échéance de la dot faite au CM chez Me de BODETY le 12/01/1731.
3E7026	5	24/05/1731	quittance	St-Paul-le-F. (Combes), Grandrieu (le Sapet)	<b>LAHONDES Marie, SAINT-LEGER Antoine et Jean</b>	Antoine et Jean SAINT-LEGER, père et fils, de Combes (Saint-Paul-le-Froid), le fils mari de Jeanne GIBERT, reçoivent de Marie LAHONDES, veuve de Mathieu GIBERT, du Sapet (Grandrieu), échéance de dot faite par ladite LAHONDES à Jeanne, fille dudit feu GIBERT, au CM chez Me de BODETY le 12/01 dernier.
3E7026	147	22/06/1732	quittance	Grandrieu (Florensac, Manoresches)	<b>LAHONDES Michel et Jean</b>	Michel LAHONDES, laboureur, de Florensac (Grandrieu), a reçu de Jean LAHONDES, son frère, de Manoresches (ibidem), 3 échéances de la dot faite par Jean au CM de Michel avec Antoinette TAULEMESSE chez Me de BODETY.
3E7037	181	19/04/1746	quittance	Grandrieu (Florensac, Manoresches)	<b>LAHONDES Michel et Jean</b>	Michel LAHONDES, laboureur, de Florensac (Grandrieu), reçoit de Jean LAHONDES, son frère, de Manoresches (ibidem), dernier paiement de la dot prévue au CM chez feu Me de BODETY.
3E7026	136	26/05/1732	achat	Grandrieu (la Bataille, Florensac)	<b>LAHONDES Michel, JAFFUEL Pierre</b>	Pierre JAFFUEL, laboureur, de la Bataille (Grandrieu), a vend à Michel LAHONDES, laboureur, de Florensac (ibidem), un chazal de maison entièrement ruiné. Situation cadastrale, modalités de paiement.
3E7038	92	28/01/1747	CM	Ste-Colombe (la Brugeire), Laval-Atger (Montauroux)	<b>LAHONDES Vidal et BERNARD Marie</b>	Vidal LAHONDES, fils de feus Pierre et Marie TEISSIER, de la Brugeire (Sainte-Colombe), avec Marie BERNARD, fille de Jean et de Marguerite RAYNAUD, de Montauroux (Laval-Atger), le fiancé assisté de François CHEVALIER, cordonnier, de Grandrieu, qu'il a nommé son curateur. Dot de 199 livres 10 sols + une robe et une petite garde-robe de 5 livres. Présents, Claude BESSE, mari d'Antoinette LAHONDES, de Tresbos (Saint-Bonnet), et Marguerite LAHONDES, veuve de Jacques AMBLARD, soeurs consanguines du fiancé. La mère de ces dernières était feue Louise MEYRAND. Leur oncle, feu Jean LAHONDES.

3E7026	158	20/07/1732	quittance	St-Bonnet-de-Montauroux	<b>LAJARIGE Pierre, TREMOULET Gabriel</b>	LAJARIGE Pierre, mari de Marguerite BROUILLET, de Saint-Bonnet-de-Montauroux, a reçu de Gabriel TREMOULET, mari de Jeanne MAHYN [écrit "MAYN"], dudit lieu, paiement d'arrérages de taille.
3E7038	301	19/01/1748	CM	Fontanès (Chaussinilles), la Panouse (Espinouse de-Fenestres)	<b>LAMURE Claude et BESSEYRE Louise</b>	Claude LAMURE [écrit "LAMEURE"], fils de feus Pierre et Marie PASCAL, de Chaussinilles (Fontanes), avec Louise BESSEYRE, fille de feu Pierre et Antoinette MARQUES, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse). Présent, le frère de la fiancée, Guillaume BESSEYRE, dudit lieu. Pécule de la fiancée grâce à son travail chez les maîtres, auxquels s'ajoutent ses droits de légitime. 3 robes garnies.
3E7038	67	30/12/1746	CM	St-Symphorien (Veyrières), Laval-Atger (Moulin de Laval)	<b>LAMURE Jean et BRUNEL Catherine</b>	Jean LAMURE, fils de feu Pierre et de Louise CRUVENOL, de Veyrières (Saint-Symphorien), avec Catherine BRUNEL, fille de Jean et de Françoise MARCELIN, habitant au moulin de Laval (Laval-Atger). Présence de Marguerite CHAURAND, grand-mère du fiancé. Donation entre vifs de la mère et de la grand-mère du fiancé à leur fils et petit-fils. La dot : 150 livres et une robe. <b>Pas de trace d'un patronyme "CRUVENOL" mais on trouve dans le Rhône "CRAVENEL" et "LAMURE" est un nom du Rhône.</b>
3E7038	88	23/01/1747	affermage	Saint-Paul-le-Froid (Château du Chayla, la Brugeyrette), Saugues-43,	<b>LANGLADE (de) Balthazar, BRUGEYRON (de) Jean</b>	Messire Jean de BRUGEYRON, chevalier, seigneur du Bouschet, Chabestras et autres lieux, procureur de très haut et très puissant seigneur messire Joseph Balthazar de LANGLADE, chevalier, seigneur vicomte du Chayla, son beau-frère, baron de Montauroux et autres places, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général des armées de Sa Majesté, directeur général de la Cavalerie des Dragons de France, gouverneur de Villefranche en Roussillon, commandant à Gand, ledit seigneur du Bouschet habitant au château du Chayla-d'Ance (Saint-Paul-le-Froid), ayant une procuration dudit seigneur chez Me TORRENT, notaire de Saugues-43, du 29/10/1737, baille à ferme à sieur François Bruno VERNET, bourgeois, habitant de Saugues-43, et à François BERTRAND, avocat au parlement, habitant la Brugeyrette (Saint-Paul-le-Froid), les terres du Chayla, du Villeret, d'Apcher, Montauroux, Chambon, Champs et Saint-Prejet et autres prairies appartenant audit seigneur du Chayla. Description, modalités.
3E7037	117	31/01/1746	quittance	Saint-Paul-le-F. (Château de Chayla-d'Ance, Boirelac)	<b>LANGLADE (de) Joseph-Nicolas-Balthazar, GALTIER Jean</b>	Joseph Nicolas Balthazar de LANGLADE, haut et puissant seigneur, vicomte du Chayla, baron de Montauroux et Chambon, seigneur de Chams, le Villeret, Apcher, et autres places, lieutenant général des armées du roi, présent au château du Chayla-d'Ance (Saint-Paul-le-Froid), a donné procuration pour le représenter à Jean de BRUGEYRON, chevalier, seigneur du Bouschet, Chabestras, et autres places. Celui-ci reçoit de Jean GALTIER, habitant au moulin de Boirelac (Saint-Paul-le-Froid), une somme liée à un contrat de vente passé chez Me de BODETY le 16/11/1741. Référence au CM de Jean GALTIER avec Anne TAULEMESSE, fille de Pierre, d'Espinouse de Fenestres (La Panouse) chez Me de BODETY.

3E7037	276	26/09/1746	affermage	St-Jean-la-Fouillouse (le Tribe), la Panouse (les Gardilles)	<b>LANGLADE (de) Louis, BAFFIE Pierre</b>	Louis de LANGLADE, du Tribe (Saint-Jean-la-Fouillouse), afferme à Pierre BAFFIE, des Gardilles (la Panouse), les herbages, chamêtres ou montagnes, dépendant du Tribe, de Gibert et du mas de Roubiliers (Auroux). Conditions.
3E7037	263	02/09/1746	sous-affermage	Laval-Atger (Montgros), Grandrieu (la Fage)	<b>LAPORTE André, BARATIER Michel</b>	André LAPORTE, de la Fage (Grandrieu), habitant à présent Saint-Jean-la-Fouillouse, fermier du prieuré de Sainte-Colombe-de-Montauroux (Grandrieu) et du domaine de Bonnaude (Laval-Atger), sous-afferme à Michel BARATIER, de Montgros (Laval-Atger), le domaine de Bonnaude. Description, conditions de l'affermage.
3E7032/056		24/01/1739	Quittance	St-Bonnet-de-M. (le Poux), Laval-Atger (Montauroux)	<b>LAPORTE Antoine, FAVOREL Jean</b>	Jean FAVOREL, mari de Vidale BERNARD, de Montauroux (Laval-Atger), a reçu d'Antoine LAPORTE, mari de Claudine BERNARD, du Poux (St-Bonnet-de-Montauroux), 48 livres sur la dot faite par ladite Claudine à sa sœur lors de son CM.
3E7026	130	11/05/1732	achat	St-Christophe-43 (le Trémoul), St-Bonnet-de-M. (le Poux)	<b>LAPORTE Antoine, GUEYFIER Claudine</b>	Claudine GUEYFIER, veuve de Claude LAPORTE, du Trémoul (Saint-Christophe), a cédé à Antoine LAPORTE, son neveu, du Poux (Saint-Bonnet-de-Montauroux), un champ. Situation cadastrale, prix, conditions de paiement.
3E7038	160	02/06/1747	quittance	St-Symphorien (Lhair), Grandrieu (la Fage)	<b>LAPORTE Antoine, MARTIN Jean</b>	Antoine LAPORTE, de Lhair (Saint-Symphorien), reçoit de Jean MARTIN, laboureur, de la Fage (Grandrieu), paiement d'une obligation consentie chez feu Me DEBODETY.
3E7032/008		14/10/1738	Précaire	St-Bonnet-de-M. (le Monteil), St-Symphorien (Donaldès)	<b>LAPORTE Claude, DURON Marie</b>	Marie DURON, veuve de Jean COMTE, de Donaldès (St-Symphorien), tient à titre de précaire de Claude LAPORTE, tailleur d'habits, du Monteil (St-Bonnet-de-Montauroux), une velle. Condition du bail.
3E7037	168	05/04/1746	obligation	Grandrieu (le Bouschet-Fraise)	<b>LAPORTE Gabrielle, MALET Claude, JAGONZAC Pierre jeune</b>	Gabrielle LAPORTE et Claude MALET, mère et fils, du Bouschet-Fraise (Grandrieu), empruntent à Pierre JAGONZAC, fils d'autre Pierre, laboureur, dudit lieu. Ils prennent un champ à bail. Conditions.
3E7038	119	18/04/1746	obligation	Grandrieu (le Bouschet-Fraise, la Fage)	<b>LAPORTE Gabrielle, MALLET Jacques</b>	Gabrielle LAPORTE, veuve de Vidal MALLET, du Bouschet-Fraise (Grandrieu), emprunte à Jacques MALLET, de la Fage (ibidem). Modalités du remboursement.
3E7037	186	29/04/1746	titre clérical	Grandrieu (la Fage), St-Jean-la-Fouillouse	<b>LAPORTE Jacques</b>	André LAPORTE, ménager, de la Fage (Grandrieu), habitant à présent Saint-Jean-la-Fouillouse, "dote" son fils, Jean-Antoine LAPORTE, clerc, mineur, eu avec demoiselle Jeanne REYMOND et qui est au séminaire de Mende et va entrer dans les ordres. Pension viagère annuelle.
3E7032/037		15/12/1738	Obligation	Grandrieu (le Bourg, le Bouschet-Fraise)	<b>LAPORTE Jacques, BROUILLET Antoine</b>	Antoine BROUILLET, laboureur, du Bouschet-Fraise (Grandrieu), a fait un emprunt à Jacques LAPORTE, marchand, de Grandrieu. Modalités de remboursement.

3E7026	70	04/11/1731	quittance	Grandrieu	<b>LAPORTE Jacques, MATHIEU Marianne</b>	Marianne MATHIEU, veuve de Roch BOUQUET, de Grandrieu, a reçu de Jacques LAPORTE, son fils, dudit lieu, une somme arrêtee à la transaction passée entre eux chez Me de BODETY.
3E7026	286	27/03/1733	vente de rente	Grandrieu (la Bataille, le bourg)	<b>LAPORTE Jacques, MEYRAND Jacques</b>	Jacques MEYRAND, de la Bataille (Grandrieu), a vendu à Jacques LAPORTE comme mari de demoiselle Marguerite DANCE, fille unique, héritière et succédante de feu Jean DANCE, son père, de Grandrieu, une rente annuelle, perpétuelle, de 10 livres 13 sols, moyennant le prix de 213 livres, somme dont ledit MEYRAND était débiteur au feu DANCE pour une obligation du 02/08/1720 reçue par feu Me CROUZET et une autre du 24/01/1728 et le précaire d'une vache le 04/11/1729, le tout chez Me GEVAUDAN, notaire de Langogne.
3E7032/209		22/11/1739	Obligation	Grandrieu (le Bourg, Belviala)	<b>LAPORTE Jacques, PRIVAT Jean et Joseph</b>	Joseph PRIVAT, laboureur, de Belviala (Grandrieu), reste devoir à Jacques LAPORTE, marchand, de Grandrieu, 182 livres sur le prix d'un arrentement passé devant le présent notaire le 01/04/1737. Ce sera à prendre à Jean PRIVAT, son frère, laboureur, des Chazes, sur plus grande somme que celui-ci lui doit pour ses droits de légitime paternels et maternels promis par ledit Jean au CM dudit Joseph passé avec Marie LAHONDES devant Me CAYROCHE.
3E7038	163	09/06/1747	transaction	Grandrieu (le bourg, Augnac, la Chapelle)	<b>LAPORTE Jean-Antoine</b>	Collectif. Me Jean-Antoine LAPORTE, notaire de Grandrieu, Barthélemy MOURGUES, mari de Marguerite RANC, d'Augnac, Mathieu CLEMENS, mari de Louise MIAILLE, fille et donataire de feu Jean et d'Hélène TARDANAIRE, d'Augnac, Jean ROCHE, mari de Marie ARMAND, Jean CHEVALIER, en son nom propre et celui de son oncle, Jean CHEVALIER, et Pierre TARDANAIRE, ces 3 derniers habitant la Chapelle, et Jean CHEVALIER dit CHAZALON, de la Chapelle, le tout à Grandrieu. Le 14/05/1743 chez Me DEBODETY, ils avaient nommé un expert féodiste de Mende, Armand BROUILLET, pour procéder à la division du droit de fumature et tènement du bétail dont chacun des sus-nommés, comme seuls contenanciers d'Augnac, doit jouir, et partage des eaux. Détail des possessions de chacun et dispositions prises pour un partage équitable.
3E7038	137	10/05/1747	affermage	Grandrieu (le bourg, Montagnac)	<b>LAPORTE Jean-Antoine, BERTRAND Jeanne,</b>	Jean-Antoine LAPORTE, notaire royal, de Grandrieu, afferme à Jeanne BERTRAND, veuve de Guillaume BATIFOLIER, de Montagnac (ibidem), un pré acquis par Guillaume BATIFOLIER chez Me DEBODETY le 28/07/1738. Conditions.
3E7037	102	17/01/1746	quittance	Grandrieu (le bourg, Montagnac)	<b>LAPORTE Jean-Antoine, COUDIER Vital</b>	Me Jean-Antoine LAPORTE, notaire de Grandrieu, reçoit de Vital COUDIER, de Montagnac (Grandrieu), une somme cédée audit notaire par Jean CHASSEFEYRE (acte chez Me LAPORTE le 20/05/1741).
3E7032/206		12/11/1739	Obligation	Grandrieu (le Bourg, la Bataille)	<b>LAPORTE Jean-Antoine, GAGNAT Mathieu</b>	Mathieu GAGNAT, laboureur, habitant la Bataille (Grandrieu), doit 257 livres à Me Jean-Antoine LAPORTE, gradué, notaire royal, de Grandrieu. C'est à cette somme qu'ils ont arrêté le capital et intérêts et dépens de la rémission faite audit Me LAPORTE par Claude GUIRAUD et Agnès IRALDE, mariés, et Jean GUIRAUD, leur fils et donataire, sur ledit GAGNAT (acte reçu le 27/10 dernier par le présent notaire). Ledit GAGNAT paie, ce jour, 40 livres. Pour le reste, 30 livres sont à prendre par ledit LAPORTE aux tenanciers des biens de feus Antoine ROCHER et Agnès GAGNAT, de Belviala (ibidem).

3E7037	233	29/06/1746	sous-affermage	Grandrieu (le bourg, la Bataille), St-Paul-le-F. (la Brugeirette)	LAPORTE Jean-Antoine, GAGNAT Mathieu	Me Jean-Antoine LAPORTE, conseiller du roi, fermier du prieuré de Saint-Paul-le-Froid, par acte chez Me SAURY, notaire d'Alès-30, sous-afferme à Mathieu GAGNAT, laboureur, de la Bataille (Grandrieu), la dîme à la gerbe du mas des Fangouses du domaine de François BRUNEL, de la Brugeirette (Saint-Paul-le-Froid), de celui de Jean MARQUES et des pièces de terre du nommé GITTEL, à la Brugeirette, pour 8 ans. Conditions du sous-affermage.
3E7032/158		26/06/1739	Rémission	Grandrieu	LAPORTE Jean-Antoine, GAUTIER Jacques	Jacques GAUTIER, de Grandrieu, doit à Me Jean-Antoine LAPORTE, gradué et notaire royal de Grandrieu, 9 livres 12 sols pour fournitures et émoluments à son procès en cours contre Laurent TREBUCHON et Catherine TAULEMESSE, mariés. Pour le paiement de sa dette il fait, en faveur dudit LAPORTE, remise de pareille somme que lui doivent les hoirs de feus Louise BOUDETTE et Pierre TARDANAIRE, de la Chapelle (ibidem).
3E7032/169		24/08/1739	Obligation	Grandrieu (le Bourg, Belviala)	LAPORTE Jean-Antoine, GAZAGNON Etienne	Etienne GAZAGNON, laboureur, de Belviala (Grandrieu), doit à Jean-Antoine LAPORTE, gradué, notaire royal, de Grandrieu, 54 livres pour l'achat de 18 agneaux.
3E7037	234	03/07/1746	affermage	Grandrieu (le bourg, Belviala)	LAPORTE Jean-Antoine, GAZAGNON Etienne, CHARDONNAL Jean	Jean-Antoine LAPORTE, notaire, conseiller du roi, maire de Châteauneuf et fermier du prieuré de Saint-Paul-le-Froid, sous-afferme à Etienne GAZAGNON et Jean CHARDONNAL, laboureurs, de Belviala (Grandrieu), la dîme à la gerbe du mas du Bertaldès (Saint-Paul-le-Froid). Conditions de l'accord. Rédigé dans la maison de demoiselle Marguerite d'ANCE, veuve de sieur Jacques LAPORTE.
3E7032/197		27/10/1739	Obligation	Grandrieu (le Bourg, Fajoles)	LAPORTE Jean-Antoine, GUIRAUD Claude et Jean, IRALDE Agnès	Claude GUIRAUD et Agnès IRALDE, mariés, et Jean GUIRAUD, leur fils et donataire, de Fajoles (Grandrieu), doivent solidairement 280 livres à Me Jean-Antoine LAPORTE, gradué et notaire royal de Grandrieu. Ce sont les restes à payer pour l'arrentement pendant les 10 dernières années, de son domaine de Mas Imbert (acte devant Me de BODETY, père du présent notaire). Ils hypothèquent, pour garantir le paiement, tous les droits paternels et maternels dus à ladite IRALDE par Mathieu GANIAT, de la Bataille, comme héritier de feu Marie IRALDE, son épouse, et, tenancier des biens de feus Nadale BRUNEL et Jeanne MALET, mère et aïeule desdits YRAL.
3E7032/044		02/01/1739	Vente	Grandrieu (le Bourg, la Chapelle)	LAPORTE Jean-Antoine, LAHONDES Jean	Jean LAHONDES, laboureur, de la Chapelle (Grandrieu), vend pour 2.347 livres à Me Jean-Antoine LAPORTE, gradué et notaire royal de Grandrieu, de nombreuses terres (confronts). Plus de 600 livres correspondent à une dette du vendeur envers l'acheteur ; les 1.692 livres restantes seront à prendre, pour l'essentiel, à Pierre LAPORTE, de Grandrieu, qui les doit audit Me LAPORTE. Montage financier avec références d'actes notariés. Acte très long.
3E7037	178	18/04/1746	affermage	Grandrieu (le bourg, Fajolles, Mas Imbert)	LAPORTE Jean-Antoine, LAROCHE Joseph	Me Jean-Antoine LAPORTE, notaire de Grandrieu, afferme à Joseph LAROCHE, tisserand, de Fajolles (Grandrieu), le domaine et métairie qu'il possède à Mas Imbert (Grandrieu). Description, historique des acquisitions, conditions de l'affermage. Etat des lieux-inventaire.

3E7038	44	01/12/1746	arrentement	Grandrieu (Fajolles, le bourg)	LAPORTE Jean-Antoine, LAROCHE Joseph	Joseph LAROCHE, de Fajolles (Grandrieu), restant pour rentier à Mas Imbert, a pris en location à Me Jean-Antoine LAPORTE, de Grandrieu, un pré. Situation du pré, conditions de la location. Ledit LAROCHE, en outre, tient dudit LAPORTE, à titre précaire, deux paires de taureaux, l'un de l'âge de 3 ans, les autres de 2 ans. Description des bêtes et conditions du précaire.
3E7032/196		12/10/1739	Obligation	Grandrieu (le Bourg, Fajoles)	LAPORTE Jean-Antoine, MALET Jean	Jean MALET, laboureur, de Fajoles (Grandrieu), doit 176 livres à Jean-Antoine LAPORTE, gradué et notaire royal, y compris les émoluments de son procès contre Claude MALET, de Montagnac. Modalités de remboursement.
3E7038	33	23/11/1746	sous-affermage	Grandrieu (le bourg, Montagnac)	LAPORTE Jean-Antoine, MALLET Jean et autre Jean, DUMAS Pierre	Me Jean-Antoine LAPORTE, conseiller du roi, notaire de Grandrieu, fermier du prieuré de Saint-Paul-le-Froid et ayant-droit du prieuré de Grandrieu, baille en sous-afferme à Jean et autre Jean MALLET, père et fils, et Pierre DUMAS, laboureurs, de Montagnac (Grandrieu), la dîme à la gerbe dudit lieu et terroir de Montagnac.
3E7037	58	06/11/1745	précaire	St-Paul-le-F. (Boirelac), Grandrieu	LAPORTE Jean-Antoine, MERCIER Jacques jeune	Jacques MERCIER jeune, laboureur, de Boirelac (Saint-Paul-le-Froid), prend à titre de précaire de Me Jean-Antoine LAPORTE, notaire de Grandrieu, une paire de taureaux de 3 ans, poil garrel, museau blanc, 111 livres. Conditions.
3E7032/160		26/06/1739	Quittance	Grandrieu, Laval-Atger (Montauroux), Grandrieu (le Bourg)	LAPORTE Jean-Antoine, PAGES Jean, LAPORTE Marie	Marie LAPORTE, de la Fage (Grandrieu), a reçu 120 livres correspondant à une obligation (acte du 04/07/1734 devant Me de BODETY, père du présent notaire) consentie par Jean PAGES, de Laval-Atger (Montauroux). Ce dernier donne 18 livres, Me Jean-Antoine LAPORTE, gradué, notaire royal, de Grandrieu, 102 livres qu'il devait audit PAGES par contrat de vente reçu par le présent notaire le 16/07 dernier.
3E7038	134	10/05/1747	affermage	Grandrieu, Luc (Pranlac)	LAPORTE Jean-Antoine, ROUX Pierre	Me Jean-Antoine LAPORTE, notaire de Grandrieu, afferme un pré à Pierre ROUX, de Pranlac (Luc), restant à présent comme rentier au logis de Beauregard à Saint-Jean-la-Fouillouse. Situation. Description, conditions.
3E7037	90A	04/12/1745	quittance	Grandrieu	LAPORTE Jean-Antoine, ROY Isabeau	Demoiselle Isabeau ROY, veuve de Pierre LAPORTE, de Grandrieu, a reçu de Jean-Antoine LAPORTE, son fils, pour les prétentions qu'elle peut avoir sur les biens de son feu mari et ceux de Marie-Isabeau LAPORTE, sa fille,
3E7037	209	28/05/1746	quittance	Grandrieu (le bourg, Mas Imbert, Fajolles)	LAPORTE Jean-Antoine, VIALA Jacques	Me Jean-Antoine LAPORTE, notaire de Grandrieu, reçoit de Jacques VIALA, laboureur, de Mas Imbert (ibidem), une somme obtenue par sentence de la Cour de M. le Sénéchal de Nîmes contre ledit VIALA le 14/03/1746. Les séquestres sont présents et remboursés des frais, Antoine BOULET, de Grandrieu, Jacques LAHONDES et Jacques CHEVALIER, de la Chapelle (ibidem), et Pierre ROCHE, de Fajolles (ibidem). Ledit VIALA a perdu son appel.
3E7032/196		12/10/1739	Obligation	Grandrieu (le Bourg, Mas Imbert)	LAPORTE Jean-Antoine, VIALA Pierre	Pierre VIALA, fils de feus Joseph et Jeanne GUIRAUD, de Mas Imbert (Grandrieu), soldat dans le régiment de Bigorre (infanterie), a emprunté 398 livres à Jean-Antoine LAPORTE, gradué et notaire royal. Modalités de remboursement.
3E7032/027		11/11/1738	Quittance	Grandrieu (le Bourg, la Chapelle), St-Bonnet-de-M.	LAPORTE Pierre, LAHONDES Jean, ROCHER Claude	Claude ROCHER, tisserand, de St-Bonnet, a reçu de Jean LAHONDES, laboureur, de la Chapelle (Grandrieu), des mains et deniers de Pierre LAPORTE, praticien, de Grandrieu, dernier paiement d'une obligation consentie audit ROCHER par ledit LAHONDES devant Me LAPORTE, notaire, le 04/02/1735.

3E7032/134		17/05/1739	Quittance	Grandrieu (le Bourg, Chabestras)	<b>LAPORTE Pierre, VALENTIN Jean</b>	Jean VALENTIN, de Chabestras (Grandrieu), a reçu de Pierre LAPORTE, praticien, fils donataire et émancipé de Jean, de Grandrieu, paiement d'un précaire consenti par ledit Jean LAPORTE (acte devant Me de BODETY, père du présent notaire, le 26/07/1736.
3E7037	44	26/10/1745	quittance	Grandrieu (Augnac), St-Christophe-43 (France)	<b>LARDANAIRE Hélène, CLEMENS Mathieu, ARCHER Jean</b>	Hélène LARDANAIRE, veuve de Jean MIAILLE, et Mathieu CLEMENS, son beau-fils, d'Augnac (Grandrieu), reçoivent de Jean ARCHER, de France (Saint-Christophe-43), les droits de légitime dudit feu MIAILLE.
3E7026	293	07/04/1733	quittance	Grandrieu (le Mazel, la Fage)	<b>LAROCHE Antoine, LAHONDES Barthélemy</b>	Barthélemy LAHONDES, mari de Marie TAULEMESSE, fille unique et succédante aux biens de feu Vidal TAULEMESSE, son père, du Mazel (Grandrieu), a reçu d'Antoine LAROCHE, mari de Marie JAGONZAC, veuve en 1ères nocés et héritière de feu Dominique TAULEMESSE, de la Fage (ibidem), échéance de la dot faite par feu Dominique TAULEMESSE audit feu Vidal, son frère, en son CM avec feu Jeanne VIALA chez feu Me CROUZET.
3E7038	297	04/01/1748	quittance	St-Symphorien (Salelles)	<b>LAROCHE André, BARNIER Isabeau, MALLET Antoine</b>	Isabeau BARNIER et André LAROCHE, son fils et donataire, de Salelles (Saint-Symphorien), reçoivent d'Antoine MALLET, laboureur, des Salelles, le capital de la rente consentie par ledit MALLET et par son père, feu autre Antoine MALLET à feu André BARNIER, frère de ladite Isabeau chez Me DEBODETY.
3E7038	28	14/11/1746	quittance	St-Symphorien (Salelles), Thoras-43 (la Fagette)	<b>LAROCHE André, GUY Marie</b>	André LAROCHE, mari de Marie MERCIER, de Salelles (Saint-Symphorien), reçoit de Marie GUY, veuve d'Antoine MERCIER, de la Fagette (Thoras-43), une échéance de dot.
3E7026	125	04/05/1732	quittance	Grandrieu (Montagnac, la Fage)	<b>LAROCHE Antoine, SAVY Noë</b>	Noë SAVY, veuf de feu Madeleine JAGONSAC, de Montagnac (Grandrieu), a reçu d'Antoine LAROCHE, mari de Marie JAGONSAC, fille et donataire de feu Martin JAGONSAC de la Fage (ibidem), échéance de dot faite par ledit feu Martin JAGONSAC et Marie BERNARD à ladite Madeleine, leur fille, au CM chez feu Me RIMBAL le 13/03/1710, sans préjudice des étrennes promises à Pons et Jean SAVY, ses père et frère. A défaut de paiement de ces dernières, on prendra la succession de feu Marianne JAGONSAC, soeur de Madeleine, décédée ab intestat.
3E7037	181	19/04/1746	testament	Grandrieu	<b>LAROCHE Catherine</b>	Catherine LAROCHE, fille de feu Vital, travailleur, et de Marie LAROCHE, de Grandrieu. Malade. Sépulture cimetièrre paroissial de Grandrieu. Héritière universelle, sa mère.
3E7026	218	11/11/1732	quittance	Grandrieu (Montagnac), St-Symphorien (les Salelles)	<b>LAROCHE Guillaume, BARNIER Giraud</b>	Giraud BARNIER, laboureur, de Montagnac (Grandrieu), a reçu de Guillaume LAROCHE, son beau-frère, des Salelles (St-Symphorien), échéance de la dot faite par LAROCHE à son beau-frère au CM avec Jeanne PLANTIN, chez Me de BODETY le 12/10/1719.
3E7026	103	11/03/1736	testament	Grandrieu	<b>LAROCHE Jean</b>	<b>Intercalé entre f° 99 V° et 100 R° photo 103.</b> Jean LAROCHE, meunier, de Grandrieu, mari de Marie TAULEMESSE, fait un legs à Vidal, Jean, Antoinette et Marie LAROCHE, leurs enfants. Héritière universelle en fidei-commis, sa femme. Petit inventaire de ce qu'il a dans sa maison. Le papier est déchiré mais on lit avec des lacunes "Guillaume ... mari de Marianne TAULEMESSE.

3E7026	292	07/04/1733	quittance	Grandrieu (la Fage, le Pont)	<b>LAROCHE Jean, AVENTURIER Vidal</b>	Vidal AVENTURIER, laboureur, de la Fage (Grandrieu), a reçu de Jean LAROCHE, meunier, du Pont de Grandrieu, fils et donataire de feu Marie RICHARD, échéance de ses droits de légitime sur les biens de ses feus père et mère, Jean AVENTURIER et Vidale BRUN, jous par ledit LAROCHE.
3E7026	282	21/02/1733	arrentement	Grandrieu (le Pont), la Panouse (le Viala)	<b>LAROCHE Jean, PAGES André</b>	Jean LAROCHE, meunier, mari de Marie TAULEMESSE, du Pont de Grandrieu, a baillé à ferme à André PAGES, du Viala (la Panouse), une terre qu'il a au Viala au nom de sa femme.
3E7038	37	26/11/1746	quittance	Laval-Atger (Montgros), St-Symphorien (Chams)	<b>LAROCHE Jean, TEISSIER Jacques</b>	Jean LAROCHE, de Montgros (Laval-Atger), tuteur des enfants de feus Michel JOUBERT et Louise AVENTURIER, de Chams (Saint-Symphorien), reçoit de Jacques TEISSIER, habitant de Chams, le prix de 4 années d'arrentement verbal de la maison des pupilles (26 livres).
3E7038	142	10/05/1747	obligation	Grandrieu (Fajolles, Belviala)	<b>LAROCHE Joseph, BAYLE Jacques</b>	Joseph LAROCHE, laboureur, de Fajolles (Grandrieu), est débiteur de Jacques BAYLE, laboureur, de Belviala (ibidem), pour achat de laine et pour un emprunt. Modalités de remboursement.
3E7037	182	20/04/1746	quittance	Grandrieu (Fajolles, Belviala)	<b>LAROCHE Joseph, ROCHER Jean</b>	Joseph LAROCHE, laboureur, de Fajolles (Grandrieu), reçoit de Jean ROCHE, tisserand, de Belviala (ibidem), échéance de paiement d'un achat chez Me de BODETY.
3E7038	109	22/03/1747	quittance	Grandrieu (Fajolles, Belviala)	<b>LAROCHE Joseph, ROCHER Jean, CHAUCHAT Martin</b>	Joseph LAROCHE, laboureur, de Fajolles (Grandrieu), reçoit de Jean ROCHER, de Belviala (Grandrieu), échéance d'un contrat de vente passé entre eux chez Me DEBODETY. Martin CHAUCHAT, de Grandrieu, reçoit dudit LAROCHE paiement d'un arrentement passé chez Me LAPORTE le 25/07/1745.
3E7037	175	13/04/1746	quittance	St-Symphorien (la Villatte, Chams), Grandrieu (la Bataille)	<b>LAROCHE Pierre, ANCETTE Privat et BOUQUET Jean-Pierre</b>	Pierre LAROCHE, laboureur, de la Vilatte (Saint-Symphorien), reçoit de Privat ANCETTE, mari de Jeanne LAROCHE, de la Bataille (Grandrieu), reçoit de Jean-Pierre BOUQUET, de Chams (Saint-Symphorien), reste à payer du contrat de vente chez Me de BODETY,
3E7026	53	12/10/1731	quittance	St-Symphorien (Lhair)	<b>LAROCHE Pierre, DURON Joseph, BONIDAN Jean</b>	Jean BONIDAN, laboureur, de Lhair-Combesalsette (Saint-Symphorien), a reçu de Pierre LAROCHE et Joseph DURON, laboureurs, dudit lieu, échéance de l'arrentement de sa métairie reçu chez Me de BODETY.
3E7026	89	16/12/1731	quittance	St-Symphorien (Lhair)	<b>LAROCHE Pierre, JULLIEN André</b>	André JULLIEN, fils de feus Jean et Catherine GAILLARD, de Lhair-Combesalset (Saint-Symphorien), reçoit de Pierre LAROCHE, son frère utérin, de Lhair, ses droits de légitime paternels et maternels.
3E7037	193	07/05/1746	quittance	Langogne, Grandrieu (Belviala)	<b>LAUSERAND Joseph, LAPORTE Jean-Antoine</b>	Joseph LAUSERAND, bourgeois, de Langogne, assisté de Jean CHEVALIER, bourgeois, de Belviala, qu'il a nommé son curateur "ad lites" en l'absence d'Antoine BOULET, reçoit de Jean-Antoine LAPORTE, conseiller du roi, partie de la constitution faite à demoiselle Anne MARION, son épouse, au CM du 19/11/1743 chez Me de BODETY,

3E7038	118	17/04/1747	quittance	Grandrieu	<b>LAUZERAND Joseph, LAPORTE Jean-Antoine, GIRARD Jean</b>	Joseph LAUZERAND, bourgeois, mari de demoiselle Anne MARCON, de Langogne, assisté de Jean GIRARD, praticien, de Grandrieu, qu'il a nommé son "curateur ad lites", a reçu précédemment 1 échéance de dot et en reçoit présentement 2 de Me Jean-Antoine LAPORTE, conseiller du roi et notaire royal de Grandrieu, son beau-frère, dot promise au CM chez Me DEBODETY.
3E7038	215	14/09/1747	quittance	Grandrieu (Chabestras)	<b>LEYDIER Antoine, LAHONDES Joseph</b>	Antoine LEYDIER, laboureur, de Chabestras (Grandrieu), reçoit de Joseph LAHONDES, laboureur, même lieu, paiement d'une obligation reçue par Me ROCHE.
3E7032/094		20/03/1739	Obligation	St-Symphorien (le Chambon), St-Christophe-43 (Gouzebaud)	<b>LION Marie-Jeanne, MIAILLE Pierre</b>	Pierre MIAILLE, laboureur, habitant depuis longtemps comme rentier à Gousebaud (St-Christophe 43), doit 1.284 livres d'arrérages d'arrentement de sa métairie à demoiselle Marie-Jeanne LION, veuve de feu sieur Michel CHIRAC, sieur de la Sagne, demeurant au Chambon (St-Symphorien), administratrice de la personne et des biens de leurs enfants. Modalités de paiement. En garantie de paiement il hypothèque toutes les bêtes à cornes et à laine qu'il a dans le domaine.
3E7032/151		15/06/1739	Achat	Laval-Atger (Mongros), Grandrieu	<b>LOMBARD Pierre, DESPEISSES Claude</b>	Claude DESPEISSES, tisserand, mari de Claudine DELEYRE, de Grandrieu, celle-ci succédant pour 1/3 aux biens de feu Guillaume DELEYRE, de St-Bonnet-de-Montauroux, a vendu pour 44 livres à Pierre LOMBARD, tisserand, de Mongros (Laval-Atger), un champ (confronts) qui fait partie du lot de ladite Claudine dans la répartition entre les héritiers dudit feu Guillaume. L'acheteur devra payer, en outre, celui qui a labouré le champ.
3E7038	224	28/09/1747	vente	Laval-Atger (Montgros), St-Bonnet-de-M.	<b>LOMBARD Pierre, PAYAN Claude</b>	Pierre LOMBARD, tisserand, de Montgros (Laval-Atger), vend à Claude PAYAN, laboureur, de Saint-Bonnet-de-Montauroux, un champ. Situation cadastrale, modalités de paiement.
3E7038	235	18/10/1747	quittance	St-Bonnet-de-M. (le Poux), St-Symphorien	<b>LONGEON Anne, ROCHE Pierre</b>	Pierre ROCHE, natif du Poux (Saint-Bonnet-de-Montauroux), habitant Mende, a reçu d'Anne LONGEON [écrit "LONJON"], veuve de Louis MIAILLE, Saint-Symphorien), partie du prix d'un achat de moutons fait par ledit feu Pierre MIAILLE, père dudit Louis. Modalités de paiement du reste.
3E7026	200	14/10/1732	quittance	St-Vénérand-13, Grandrieu (Belviala)	<b>LOUBIER Claude, MERINGAUD André et Grégoire</b>	André et Grégoire MERINGAUD, père et fils, de Saint-Vénérand-13, a reçu de Claude LOUBIER, laboureur, de Belviala (Grandrieu), échéance de la dot faite par ledit LOUBIER et Marguerite CHALLIER, sa belle-mère, à Marie BRUNEL, leur fille et belle-sœur, au CM avec ledit Grégoire chez Me de BODETY le 04/03/1726. Echéancier.
3E7038	34	25/11/1746	affermage	Saint-Paul-le-Froid (Château du Chayla), St-Symphorien (Chams)	<b>M. du BOUSCHER, M. du CHAYLA, REBOUL Joseph</b>	Messire Jean de BRUGEYRON, chevalier, seigneur du Bouschet, Chabestras et autres lieux, procureur de très haut et très puissant seigneur messire Joseph Balthazar de LANGLADE, chevalier, seigneur vicomte du Chayla, baron de Montauroux et autres places, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général des armées de Sa Majesté et commandant pour Elle à Gand, ledit seigneur du Bouschet habitant au château du Chayla-d'Ance (Saint-Paul-le-Froid), afferme à Joseph REBOUL, laboureur, de Chams (Saint-Symphorien), le domaine et métairie du vicomte à Chams, à l'exception du jardin du château et de la prairie.

3E7032/037		18/12/1738	Quittance	Grandrieu (Bouschet-Grenier, la Fage)	<b>MAILLE Pierre, MARTIN Jean</b>	Jean MARTIN, mari d'Anne MIAILLE, de la Fage (Grandrieu), a reçu de Pierre MIAILLE, fils émancipé de François, du Bouschet-Grenier (ibidem), une échéance de la dot faite par lesdits François et Pierre MIAILLE à ladite Anne, leur fille et sœur, lors du CM reçu par le présent notaire.
3E7037	180	19/04/1746	quittance	Grandrieu (Manoresches, Belviala)	<b>MAILLEVILLE François, CLAUSON Antoine</b>	François MAILLEVILLE, laboureur, de Manoresches (Grandrieu), reçoit d'Antoine CLAUSON, de Belviala (ibidem), remboursement d'une dette (voir déclaration de feu Guillaume CLAUSON, père dudit, en son testament chez feu Me de BODETY).
3E7032/139		24/05/1739	Précaire	Vazeilles-43, Grandrieu (moulin de Vidilhon)	<b>MALACHER Jean, BRET Pierre</b>	Pierre BRET, meunier, du moulin de Vidilhon (Grandrieu), tient à précaire de Jean MALACHER, de Vazeilles-43, une vache avec 2 veaux. Description, conditions du précaire.
3E7038	193	16/07/1747	quittance	Grandrieu (Manoresches), la Panouse (Espinouse)	<b>MALAVIEILLE François, BESSEYRE Guillaume</b>	François MALAVIEILLE, laboureur, de Manoresches (Grandrieu), ayant-droit cédé d'Antoine et Michel DAUDE, dudit lieu, a reçu de Guillaume BESSEYRE, d'Espinouse (la Panouse), échéance de la dot faite à Isabeau BESSEYRE en son CM avec Michel DAUDE.
3E7038	194	18/07/1747	quittance	St-Paul-le-Froid (Château du Chayla), Auroux (Briges)	<b>MALBEC (de) Christophe, BRUGEIRON (de) Jean</b>	Messire Jean de BRUGEYRON, chevalier, seigneur du Bouschet, Chabestras et autres lieux, procureur par acte du 21/10/1737 chez Me TORRENT, notaire de Saugues-43, de très haut et très puissant seigneur messire Joseph Balthazar de LANGLADE, chevalier, seigneur vicomte du Chayla, son beau-frère, baron de Montauroux et autres places, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général des armées de Sa Majesté, commandant à Gand, ledit seigneur du Bouschet habitant au château du Chayla-d'Ance (Saint-Paul-le-Froid), reçoit une somme de messire Christophe de MALBEC de MONTJOIE, chevalier, seigneur de Briges, Auroux, Chazeaux, Florac, etc., habitant en son château à Briges (Auroux). Question de censive et d'hommage suite à une acquisition faite par le seigneur de Briges de Christophe de CHASTEL, seigneur et baron de Condres.
3E7037	80	24/11/1745	subrogation	Auroux (Briges)	<b>MALBEC (de) de MONTJOC et BERNARD (de) Louise Madeleine</b>	Messire Christophe de MALBEC de MONTJOC, chevalier, seigneur de Briges, Florac, Auroux (et autres lieux), habitant en son château de Briges (Auroux), etc. A voir, dans le détail, de nombreuses références datées d'actes.
3E7032/008		17/10/1738	Obligation	La Panouse Espinouse-de-Fenestres), Grandrieu (la Grange)	<b>MALET Antoine, LEYDIER Jean</b>	Jean LEYDIER, laboureur, de Chabestras (Grandrieu), doit à Antoine MALET, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse), un reste à payer pour achat de moutons.
3E7037	192	05/05/1746	obligation	Grandrieu (le Bouschet-Fraisse, la Fage)	<b>MALET Claude et Jacques</b>	Claude MALET, laboureur, du Bouschet-Fraisse (Grandrieu), reconnaît être débiteur de Jacques MALET, de la Fage (ibidem), pour un prêt et augmente sa garantie par l'hypothèque d'un pré au terroir du Mazel. Description. Voir aussi contrat du 28/04/1745 chez Me de BODETY.

3E7038	161	05/06/1747	vente	Grandrieu (le Bouschet-Fraise, la Fage)	<b>MALET Claude et Jacques, LAPORTE Jean-Antoine</b>	Claude MALET, laboureur, du Bouschet-Fraise (Grandrieu), vend à Jacques MALET, laboureur, de la Fage (ibidem), un pré situé au terroir du Mazel. Référence à 2 obligations chez Me DEBODETY, les 28/04/1745 et 05/05/1746. Une partie du prix, Jacques MALET la paie à Me Jean-Antoine LAPORTE à qui il est débiteur pour la constitution de Marie MALET, soeur de Claude, épouse de Jean-Pierre CHEVALIER, et pour la succession appartenant à ladite Marie sur les biens de feu Jacques MALET, leur frère.
3E7037	105	22/01/1746	précaire	Grandrieu (le Bouschet-Fraise, Florensac)	<b>MALET Claude, BRESSON MARIE</b>	Claude MALET, laboureur, du Bouschet-Fraise (Grandrieu), tient à titre de précaire de Marie BRESSON, de Florensac (Grandrieu), une vache pleine à poil rouge valant 30 livres.
3E7026	186	28/09/1732	quittance	Grandrieu (Montagnac)	<b>MALET Claude, BRINGER Antoine</b>	Antoine BRINGER, mari de Claudine MALET, de Montagnac (Grandrieu), a reçu de Claude MALET, son oncle, dudit lieu, échéance de dot faite par ledit MALET à sa nièce au CM chez Me de BODETY le 10/11/1727
3E7032/216		07/12/1739	Arrentement	Grandrieu (la Fage, le Bouschet-Fraise)	<b>MALET Jacques et Vidal</b>	Vidal MALET, laboureur, du Bouschet-Fraise (Grandrieu), a donné à ferme pour 6 ans un pré (confronts) à Jacques MALET, laboureur, de la Fage (ibidem), pour 19 livres par an.
3E7032/016		01/11/1738	Achat	Grandrieu (le Bourg, la Fage, Aubespeires)	<b>MALET Jacques, CHAUCHAT Martin, ARIBERT Pierre</b>	Pierre ARIBERT, laboureur, d'Aubespeires (Grandrieu), vend un pré et un champ (confronts) à Jacques MALET, laboureur, de la Fage (ibidem), pour 240 livres. Il en reçoit 40 mais le reste ira à Martin CHAUCHAT, mari de Catherine BOUDETTE, de Grandrieu, en déduction d'une dette (renvoie à un contrat d'accord passé devant Me de BODETY, père du présent notaire).
3E7037	94	27/12/1745	précaire	Grandrieu (Fajolles, Belviala)	<b>MALET Jean, BAYLE Jacques</b>	Jean MALET, fils et donataire d'autre Jean, de Fajolles (Grandrieu), prend à titre de précaire à Jacques BLANC, de Belviala (ibidem), une vache pleine, poil garrel, et une velle de 2 ans, poil noir et ventre blanc, 24 livres. Conditions du précaire.
3E7032/153		21/06/1739	Obligation	Grandrieu (La Fage, Aubespeires)	<b>MALET Jean, BRUN Barthélemy</b>	Barthélemy BRUN, fils donataire et émancipé de Michel, d'Aubespeires (Grandrieu), a emprunté 150 livres à Jean MALET, laboureur, de la Fage (ibidem). En paiement des intérêts du prêt, il lui laisse un pré (confronts) qu'il pourra exploiter jusqu'à complet remboursement du capital de la dette. En outre, ledit BRUN vend pour 18 livres audit MALET une partie de champ (confronts).
3E7038	305	29/01/1748	précaire	Grandrieu (Fajolles, la Chapelle)	<b>MALET Jean, ROCHE Jean</b>	Jean MALET, fils et donataire d'autre Jean, de Fajoles (Grandrieu), habitant la Chapelle (ibidem), tient à titre de précaire de Jean ROCHE, laboureur, de la Chapelle, un bœuf à l'engrais, poil garrel. Valeur, conditions du précaire.
3E7037	82	27/11/1745	testament	Grandrieu (la Chapelle)	<b>MALET Marguerite</b>	Marguerite MALET, femme de Jean CHEVALIER, de la Chapelle (Grandrieu), malade. Sépulture cimetièrre de l'église paroissiale de Grandrieu, tombe de ses prédécesseurs. Legs à Claude MALET, son neveu, du Bouschet-Fraise (Grandrieu). Héritier universel, François MALET, autre neveu.
3E7026	219	11/11/1732	quittance	Grandrieu (Aubespeires)	<b>MALIGE André, VIALA Jean</b>	Jean VIALA, laboureur, d'Aubespeires (Grandrieu), a emprunté à André MALIGE, dudit lieu. Echancier.

3E7038	315	15/02/1748	quittance	La Panouse (les Gardilles, Bouniol)	<b>MALIGE Antoine, DUFAU Noë</b>	Antoine MALIGE, laboureur, des Gardilles (la Panouse), cède à Noë DUFAU, mari de Jeanne SAINT-LEGER, de Bouniol (ibidem), une somme que feu autre Antoine MALIGE, 1er mari de ladite SAINT-LEGER, déclara devoir audit MALIGE des Gardilles, pendant sa maladie.
3E7038	221	28/09/1747	quittance	Ste-Colombe-de-M. (la Rouvière)	<b>MALIGE Jean, AMBLARD Etienne</b>	Jean MALIGE, mari de Rose AMBLARD, de la Rouvière (Sainte-Colombe), reçoit d'Etienne AMBLARD, son beau-frère, dudit lieu, les intérêts des droits de légitime de Rose.
3E7037	39	23/10/1745	vente	St-Paul-le-Froid (le Chayla-d'Ance)	<b>MALIGE Jean, DUCHAMP François</b>	Jean MALIGE, travailleur, du Chayla d'Ance (Saint-Paul-le-Froid), vend à François DUCHAMP, travailleur dudit lieu, une maison "couverte à paille", sise audit lieu, acquise de Jean ARION, de Védrières, par acte du 04/10/1745. Prix à récupérer auprès de Antoine BLANCARD, son beau-frère, de Brénac (Grandrieu) qui lui est débiteur.
3E7026	166	28/08/1732	CM	Grandrieu (Aubespeyres, Florensac)	<b>MALIGE Jean, ITIER Antoinette</b>	Jean MALIGE, fils de Pierre et de feu Jeanne COULOMB, d'Aubespeyres (Grandrieu), avec Antoinette ITIER, fille de Jean et d'Antoinette BROUILLET, de Florensac (ibidem).
3E7038	156	28/05/1747	quittance	La Panouse	<b>MALIGE Jean, RICHARD Jean, RIEUTORT Jean vieux et Jean jeune</b>	Jean et autre Jean RIEUTORT, frères, et Pierre MALIGE, beau-père de Louis RIEUTORT et en son nom, reçoivent de Jean RICHARD paiement des constitutions faites auxdits RIEUTORT frères lors de leur CM. Tous sont de la Panouse.
3E7026	295	12/04/1733	achat	La Panouse (le Viala, le bourg)	<b>MALIGE Jean, TONDUT Jean</b>	Jean TONDUT, père et succédant aux biens de feu Marie TONDUT, icelle à ceux de feu Marguerite COUDEYRE, sa mère, du Viala (la Panouse), a vendu à Jean MALIGE, laboureur, de la Panouse, un pré. Localisation cadastrale. Prix. Rappel d'une obligation consentie par ledit TONDUT audit MALIGE chez Me de BODETY le 22/01/1724 : elle sert en partie de paiement.
3E7032/167		12/07/1739	Arrentement	La Panouse (le Bourg, les Gardilles), Grandrieu	<b>MALIGE Pierre et Antoine, CELLIER Jean-André</b>	Messire Jean-André CELLIER, chapelain de la chapelle St Michel fondée en l'église de la Panouse, restant à présent comme vicaire à Grandrieu, a donné à ferme un pré dépendant de ladite chapelle à Pierre MALIGE, de la Panouse, et Antoine MALIGE, des Gardilles (ibidem), frères, tous deux laboureurs. Conditions du bail.
3E7038	58	21/12/1746	obligation	St-Symphorien (Salelles, Chams)	<b>MALLET Antoine, ARMAND Guillaume</b>	Antoine MALLET, laboureur, des Salelles (Saint-Symphorien), rembourse un emprunt fait à Guillaume ARMAND, laboureur, de Chams (ibidem).
3E7038	126	23/04/1747	quittance	La Panouse (Espinouse-de-Fenestres), Grandrieu (le bourg, la Chapelle)	<b>MALLET Antoine, LAPORTE Jean-Antoine</b>	Antoine MALLET, laboureur, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse), reçoit de Me Jean-Antoine LAPORTE, conseiller du roi, notaire royal de Grandrieu, une somme dont Jean LAHONDES, praticien de la Chapelle, lui est débiteur. Voir obligation chez Me LAPORTE le 11/05/1746 passée ensuite de Me LAPORTE audit LAHONDES lors du contrat passé entre eux chez Me ROCHE, de l'Habitarelle, le 14/04/1747.

3E7038	280	08/12/1747	obligation	Grandrieu (le Bouschet-Fraisse, les Mèdes)	<b>MALLET Claude, POURCHER Jacques</b>	Claude MALLET, laboureur, du Bouschet-Fraisse (Grandrieu), est débiteur de Jacques POURCHER, des Mèdes (Grandrieu), une somme que ledit POURCHER, à la décharge dudit MALLET, a payée à Me Jean-Antoine LAPORTE, conseiller du roi, notaire de Grandrieu, en conséquence de la délivrance obtenue contre ledit Claude MALLET de M.M. les officiers ordinaires d'Agnac (Grandrieu) le 26/05 dernier pour la constitution de Marie MALLET, femme de Jean-Pierre CHEVALIER, son rentier, en conséquence des droits de succession appartenant à ladite MALLET sur les biens de feu Jacques MALLET, son frère.
3E7026	290	06/04/1733	quittance	Grandrieu (Chabestras, la Fage)	<b>MALLET Jacques, CLAUD Pierre</b>	Pierre CLAUD, mari de Vidale MALLET, de Chabestras (Grandrieu), a reçu de Jacques MALLET, fils et héritier de feu Benoît, de la Fage (ibidem), échéance de la dot faite par le dit Benoît à sa fille au CM chez Me de BODETY.
3E7038	117	13/04/1747	quittance	Grandrieu (Fajolles), St-Bonnet-de-M. (le Monteil)	<b>MALLET Jean jeune, ABRIAL Jean</b>	Jean MALLET jeune, mari de Marie ABRIAL, de Fajolles (Grandrieu), a précédemment reçu de Jean ABRIAL, son beau-frère, fils de Jacques, du Monteil (Saint-Bonnet-de-Montauroux), partie de dot.
3E7038	80	10/01/1747	précaire	Grandrieu (Fajolles), St-Paul-le-F. (Boirelac)	<b>MALLET Jean jeune, ROUSSET Jean</b>	Jean MALLET jeune, fils de autre Jean, des Fajolles (Grandrieu), tient à titre de précaire de Jean ROUSSET, laboureur, de Boirelac (Saint-Paul-le-Froid), 2 vaches, dont l'une avec son veau femelle, et 5 brebis de port. Description des bêtes et conditions du précaire.
3E7038	102	20/02/1747	obligation	Grandrieu (Fajolles, le bourg)	<b>MALLET Jean, BROUSSARD Pierre</b>	Jean MALLET, fils de autre Jean et son donataire, de Fajolles (Grandrieu), emprunte à Pierre BROUSSARD, tailleur d'habits, de Grandrieu,
3E7038	184	01/07/1747	vente	Grandrieu	<b>MALLET Jean, CHABREL Pierre</b>	acte abandonné à la 3ème ligne.
3E7038	309	03/02/1748	obligation	Grandrieu (la Chapelle, Augnac)	<b>MALLET Jean, CHEVALIER Jean-Pierre</b>	Jean MALLET, fils de autre Jean, de la Chapelle (Grandrieu), doit à Jean-Pierre CHEVALIER, habitant Augnac (ibidem), pour achat d'une paire de bœufs. Prix, modalités de paiement.
3E7037	15	23/09/1745	quittance	Grandrieu (Chabestras, Laldeirès)	<b>MALLET Jean, RODIER Jean</b>	Jean MALLET, mari de Louise MEYRAND, de Chabestras (Grandrieu), reçoit de Jean RODIER, fils de autre Jean et son donataire, de Laldeirès (Grandrieu), 6 paiements échus à la St Gilles de la dot constituée à ladite MEYRAND en son CM avec ledit MALLET chez feu Me de BODETY le 18/02/1730.
3E7037	90B	15/12/1745	obligation	Grandrieu (la Chapelle), la Panouse (Bonnial)	<b>MALLET Jean, SAINT-LEGER Claude</b>	Jean MALLET, fils donataire et émancipé de autre Jean, de la Chapelle (Grandrieu), doit de l'argent à Claude SAINT-LEGER, de Bonnial (la Panouse), pour un achat de 14 moutons, et de blé, qu'il lui a fait, ainsi que pour un prêt. Modalités de remboursement.
3E7037	271	23/09/1746	quittance	Grandrieu (Mas Imbert, la Fage)	<b>MALLET Pierre et Jacques</b>	Pierre MALLET, laboureur, de Mas Imbert (Grandrieu), reçoit de Jacques MALLET, son frère, de la Fage (Grandrieu), suite à un contrat de transaction fait entre eux et leurs autres frères et sœurs chez feu Me de BODETY.

3E7037	27	11/10/1745	CM	Grandrieu (le Bouschet-Fraisse, le Bouschet-Granier)	<b>MALLET Privat et TREBUCHON Marianne</b>	Privat MALLET, fils de feu Vidal, travailleur, et de Gabrielle LAPORTE, du Bouschet-Fraisse (Grandrieu), avec Marianne TREBUCHON, fille de Laurent et de feu Claudine TAULEMESSE, du Bouschet-Granier (Grandrieu). La dot se monte à 99 livres.
3E7032/073		16/02/1739	Arrentement	St-Bonnet-de-M., St-Haon-43	<b>MARCELIN Guillaume, MIAILLE Anne</b>	Anne MIAILLE, veuve de Dominique PAYAN, de St-Haon-43, diocèse du Puy-43, afferme pour 10 ans à Guillaume MARCELIN, de St-Bonnet-de-Montauroux, un pré dudit feu PAYAN, pour le prix de 24 livres par an dont ledit MARCELIN retiendra 10 livres par an pendant 6 ans pour une somme qu'il avait avancée audit PAYAN. Parmi les témoins, un Jean PAYAN, laboureur, d'Escublazet (St-Haon).
3E7026	94	24/02/1732	quittance	St-Bonnet-de-M. (le Monteil), Grandrieu (la Bataille)	<b>MARCELIN Jean-Pierre, BRUNEL Jean-Pierre</b>	Jean-Pierre MARCELIN, mari de Jeanne PASCAL, du Monteil (Saint-Bonnet-de-Montauroux), a reçu de Jean-Pierre BRUNEL, mari d'autre Jeanne PASCAL aînée, fille et héritière de feu Jacques, de la Bataille (Grandrieu), échéance de la dot faite par ledit feu Jacques PASCAL à ladite Jeanne PASCAL jeune, son autre fille, au CM chez Me RIMBAL. [Ayant oublié un mot, le scribe fait un renvoi à la fin, page suivante, et écrit "mari d'autre Jeanne BRUNEL aînée" au lieu de PASCAL].
3E7032/162		29/06/1739	Quittance	La Panouse (Les Gardilles)	<b>MARCON Jean-Pierre, LAHONDES Antoine</b>	Antoine LAHONDES, charpentier, des Gardilles (La Panouse), a reçu de Jean-Pierre MARCON, laboureur, dudit lieu, une somme correspondant aux choses qu'il a données lors d'un arrentement.
3E7037	12A	16/09/1745	précaire	La Panouse (les Gardilles), Grandrieu, Chabestras)	<b>MARCON Jean-Pierre, LEYDIER Antoine</b>	Jean-Pierre MARCON, des Gardilles (La Panouse), tient à titre de précaire, à demi profit et perte, d'Antoine LEYDIER, de Chabestras (Grandrieu), une vache à poil noir d'une valeur de 34 livres 10 sols.
3E7038	215	14/09/1747	précaire	La Panouse (les Gardilles), Grandrieu (Chabestras)	<b>MARCON Jean-Pierre, LEYDIER Antoine</b>	Jean-Pierre MARCON, laboureur, des Gardilles (la Panouse), tient à titre précaire d'Antoine LEYDIER, de Chabestras (Grandrieu), une vache. Description, valeur, modalités.
3E7037	247	29/07/1746	quittance	Langogne, Grandrieu, St-Paul-le-F.	<b>MARCON Pierre-Etienne, LAPORTE Jean-Antoine</b>	Pierre-Etienne MARCON, bourgeois, de Langogne, reçoit un paiement de Me Jean-Antoine LAPORTE, conseiller du roi, notaire, de Grandrieu. Il est assisté de Me François RIMBAL, greffier, de Saint-Paul-le-Froid, qu'il a nommé son curateur "ad lites" pour la validité de l'acte.
3E7038	211	08/09/1747	quittance	Langogne, Grandrieu	<b>MARCON Pierre-Etienne, LAPORTE Jean-Antoine</b>	Pierre-Etienne MARCON, fils de feu Barthélemy, habitant Langogne, assisté d'un curateur ad lites. Son père, par son testament du 16/10/1741 reçu par Me VALETTE, notaire de Langogne, lui a légué, au cas où il renoncerait à entrer dans les ordres (il était tonsuré), 1000 livres pour ses droits légitimes paternels. Pierre-Etienne n'a pas confirmé sa vocation et ne sachant rien faire d'autre, vit très mal des intérêts de ce legs (paiements faits par Me Jean-Antoine LAPORTE, son beau-frère, époux de Claudine MARCON ; voir quittances chez Me DEBODETY les 25/10/1744 et 29/07/1746). Il envisageait donc une procédure pour obliger Claudine MARCON, héritière dudit feu MARCON, à lui payer le capital. Son beau-frère s'exécute ce jour par un 1er versement de 150 livres.

3E7026	214	02/11/1732	quittance	Vabres-43, St-Paul-le-F. (la Brugeirette)	<b>MARQUES Jean, MARTIN Marguerite, PLANTIN Jacques</b>	Marguerite MARTIN, veuve de Vidal PLANTIN, et Jacques PLANTIN, 2nd mari de Claudine MARTIN, de Vabres-43, ont reçu de Jean MARQUES, beau-fils de Jacques GINESTOUX, de la Brugeirette (Saint-Paul-le-Froid), échéance de l'obligation faite chez Me de BODETY le 08/06/1724 par ledit GINESTOUX en faveur d'Hilaire [écrit "HALARY"] MALLET, 1er mari de Claudine MARTIN.
3E7038	236	20/10/1747	vente	Châteauneuf-de-R., St-Jean-la-Fouillouse (le Cellier)	<b>MARRON Jean, CHASTAN Antoine</b>	Jean MARRON, habitant Châteauneuf, vend à Antoine CHASTAN, Me maçon, du Cellier (Saint-Jean-la-Fouillouse), plusieurs propriétés au Cellier. Description et situation cadastrale. Conditions de paiement.
3E7038	40	29/11/1746	obligation	St-Christophe-43 (France)	<b>MARTEL Vital, ITIER Jean</b>	Vital MARTEL, laboureur, de France (Saint-Christophe-43), emprunte à Jean ITIER, laboureur, dudit lieu. Il donne un pré en garantie. Situation du pré. Conditions de remboursement.
3E7026	273	06/02/1733	CM	St-Vénérand-43	<b>MARTIN André et MEYRONNENC Jeanne</b>	André MARTIN, fils de Privat et de feu Isabeau SERRE, avec Jeanne MEYRONNENC, fille de feu Barthélemy et Madeleine FAZANDIER, tous de Saint-Vénérand-43. Dot : 300 livres (échancier), un mouton, un coffre, une robe (tout-de-suite). Pour le fiancé, Hélix GARREL, 2de femme de Privat MARTIN. Pour la fiancée, son oncle, Jean FAZANDIER, laboureur, dudit lieu, qui donne un chazal de maison entièrement ruiné. Sa localisation.
3E7032/077		20/02/1739	Rémission	St-Vénérand-43 (Frayssinet)	<b>MARTIN Antoine et Pierre</b>	Pierre MARTIN, laboureur, de Frayssinet (St-Vénérand-43), fils de feus Jacques et Agnès BARNIER, a cédé à Antoine MARTIN, son frère, laboureur, tenancier des biens de leurs défunts père et mère, tous ses droits de nature pour 250 livres ainsi que ses droits sur la succession de Marguerite MARTIN, leur soeur, décédée ab intestat.
3E7026	229	30/11/1732	précaire	St-Symphorien (Ancette, Malviala)	<b>MARTIN Antoine, ATGER Jean</b>	Jean ATGER, laboureur, habitant Ancette (Saint-Symphorien), tient à titre de précaire d'Antoine MARTIN, ménager, de Malviala (ibidem), une vache avec son veau mâle, poil bouchard et blanc, et le veau, poil garrel. Conditions du précaire.
3E7032/221		21/12/1739	Précaire	St-Symphorien (Malviala, Chams, Lhair)	<b>MARTIN Antoine, BERNARD Jean, CROUZET Pierre</b>	Jean BERNARD, maréchal, de Lhair (St-Symphorien), et Pierre CROUZET, laboureur, de Chams (ibidem), tiennent à titre de précaire plusieurs têtes de bétail appartenant à Antoine MARTIN, ménager, de Malviala (ibidem).
3E7038	257	14/11/1747	quittance	St-Symphorien (Malviala), Grandrieu (Montagnac)	<b>MARTIN Antoine, BOULET Pierre</b>	Antoine MARTIN, ménager, de Malviala (Saint-Symphorien), a reçu de Pierre BOULET, crémat, de Montagnac (Grandrieu), reçoit paiement pour une vache que ledit BOULET tenait à précaire.
3E7032/218		17/12/1739	Précaire	St-Symphorien (Malviala, le Chambon)	<b>MARTIN Antoine, DUPIN Jean</b>	Acte non terminé. Jean DUPIN, laboureur, du Chambon (St-Symphorien), tient à titre de précaire d'Antoine MARTIN, de Malviala...
3E7026	30	22/08/1731	quittance	St-Symphorien (le Chambon, Malviala)	<b>MARTIN Antoine, EXBRAYAT Claude, BRUGEYRE Pierre, COUCOULAGNES Michel</b>	Michel COUCOULAGNES, laboureur, du Chambon (Saint-Symphorien), consul et collecteur dudit lieu, pour l'année en cours, reçoit des hoirs de Jean PLANTIN, dudit lieu, par les mains et deniers d'Antoine MARTIN, de Malviala (ibidem), Claude EXBRAYAT et Pierre BRUGEYRE, leur contribution à la taille et les frais d'une saisie.

3E7038	256	14/11/1747	quittance	St-Symphorien (Malviala), Grandrieu (Belviala)	<b>MARTIN Antoine, ROUSSET Catherine</b>	Antoine MARTIN, ménager, de Malviala (Saint-Symphorien), a reçu de Catherine ROUSSET, veuve de Jean TAULEMESSE, de Belviala (Grandrieu), le prix de la paire de bœufs et de 2 vaches que ladite ROUSSET ou TAULEMESSE, son mari, tenaient à titre de précaire. Elle conserve à titre de précaire une vache pleine. Valeur, description, conditions.
3E7032/056		25/01/1739	Précaire	St-Symphorien (Malviala), Grandrieu (Mas Imbert)	<b>MARTIN Antoine, VIALA Jacques</b>	Jacques VIALA, laboureur, de Mas Imbert (Grandrieu), tient à précaire d'Antoine MARTIN, ménager, de Malviala (St-Symphorien), une paire de bœufs. Conditions du bail.
3E7032/009		18/10/1738	Quittance	St-Symphorien (mas Chambaud), Grandrieu (moulin de Vidilhon)	<b>MARTIN Isabeau, BRET Jean-Pierre</b>	Jean-Pierre BRET, meunier du moulin de Vidilhon (Grandrieu), a reçu d'Isabeau MARTIN, veuve de Jean BRET, du mas Chambaud (St-Symphorien), 24 livres sur la dot faite par feu Antoine BRET, père dudit feu Jean, audit Jean-Pierre lors de son CM avec N.N. LAROCHE (acte reçu par feu Me CROUZET).
3E7032/222		31/12/1739	Quittance	St-Symphorien (mas Chambaud), Grandrieu (moulin de Vidilhon)	<b>MARTIN Isabeau, BRET Pierre</b>	Pierre BRET, meunier, du moulin de Vidilhon (Grandrieu), a reçu d'Isabeau MARTIN, veuve de Jean BRET, du mas Chambaud (St-Symphorien), sa nièce, une échéance de la dot faite par feu Antoine BRET, père dudit feu Jean et frère dudit Pierre, au CM de ce dernier avec Jeanne DELAROCHE.
3E7032/009		18/10/1738	Quittance	St-Symphorien (mas Chambaud, Lhair)	<b>MARTIN Isabeau, DURON Joseph</b>	Joseph DURON, laboureur, de Lhair (St-Symphorien), a reçu d'Isabeau MARTIN, veuve de Jean BRET, du mas Chambaud (ibidem), une échéance du paiement contenu au contrat d'accord passé entre ledit DURON et autre Jean BRET, frère du défunt Jean (acte reçu par Me de BODETY, père du présent notaire).
3E7038	13	25/10/1746	CM	St-Symphorien (Chams), St-Christophe-43 (Aboulinq)	<b>MARTIN Jean et PLANTIN Marianne</b>	Jean MARTIN, fils de feu Antoine et de Marie GOUNY, de Chams (Saint-Symphorien), avec Marianne PLANTIN, fille de Joseph et de Marie MERCIER, d'Aboulinq (Saint-Christophe). La mère du fiancé lui fait une donation entre vifs et lui remet le fidéi-commis confié à elle par son feu mari. Les parents de la fiancée dotent leur fille de 550 livres, une vache, une robe garnie et ses droits légitimaires paternels et maternels. Cadeaux du père de la mariée à la mère du marié, aux frères et à la soeur du marié, Michel, Antoine et Catherine MARTIN.
3E7026	260	25/01/1733	quittance	Grandrieu (Chabestras, le bourg)	<b>MARTIN Jean vieux, ROUYEYRE Antoine</b>	Antoine ROUYEYRE, maçon, de Chabestras (Grandrieu), a reçu de Jean MARTIN vieux, cordonnier, de Grandrieu, paiement de travaux. Détail de la facture.
3E7038	243	05/11/1747	quittance	Le Puy-43, Laval-Atger (Montauroux)	<b>MARTIN Jean, HUGON Claude</b>	Jean MARTIN, travailleur de terre, du Puy-43, reçoit de Claude HUGON, son beau-frère, de Montauroux (Laval-Atger), ses droits de légitime.

3E7037	136	07/02/1746	précaire	Chastanier (Bessettes), la Panouse (les Gardilles)	<b>MARTIN Jean, MALIGE Antoine</b>	Précaire fait par Jean MARTIN, laboureur, de Bessettes (Chastanier), à Antoine MALIGE, des Gardilles (La Panouse). Le 1er tient à garde du second, et à demi-profit et perte, une vache et son veau. Ledit MARTIN sera tenu de les bien nourrir et de partager profit et perte avec ledit MALIGE.
3E7037	241	14/07/1746	quittance	Chanaleilles-43 (Madrières), Grandrieu (la Fage)	<b>MARTIN Jean, MARTIN Guillaume</b>	Jean MARTIN, laboureur, de Madrières (Chanaleilles-43), reçoit de Guillaume MARTIN, son frère, de la Fage (Grandrieu), une somme que leur frère, feu Vital MARTIN, donna audit Jean MARTIN au mois d'août dernier,
3E7038	162	06/06/1747	quittance	Grandrieu (la Fage, le Bouschet-Granier)	<b>MARTIN Jean, MIAILLE Pierre</b>	Jean MARTIN, mari d'Anne MIAILLE, de la Fage (Grandrieu), reçoit de Pierre MIAILLE, son frère, du Bouschet-Granier (ibidem), reçoit partie de dot à elle faite en son CM chez Me DEBODETY.
3E7038	130	10/05/1747	cession	Croisances-43 (Chauvet), Chanaleilles-43 (Madrières)	<b>MARTIN Joseph, ROUSSEL Jean</b>	Joseph MARTIN, veuf de Catherine ROUSSEL, du Chauvet (Croisances-43), cède à Jean ROUSSEL jeune, fils émancipé d'autre Jean, du Crouzet de Madrières (Chanaleilles-43), dot faite par ledit Jean ROUSSEL vieux à ladite Catherine ROUSSEL, tante dudit Jean jeune, au CM avec ledit MARTIN, chez feu Me ROBERT le 04/02/1712. Il y a eu de l'ambiance dans la famille avec saisie de biens et "arrestation" de la dot faite à la femme de Jean ROUSSEL jeune, Marguerite SAINT-LEGER, entre les mains de Noë DUFAU, beau-frère dudit ROUSSEL. Tout finit bien.
3E7037	279	04/10/1746	quittance	Grandrieu (Chabestras, la Fage)	<b>MARTIN Privat et Guillaume</b>	Privat MARTIN, laboureur, de Chabestras (Grandrieu), reçoit de Guillaume MARTIN, son frère, de la Fage (Grandrieu), 30 livres données audit Privat par feu Vital MARTIN, son frère.
3E7026	127	07/05/1732	rémission	St-Christophe-43 (le Meynial), St-Vénérand-43	<b>MARTIN Privat, BARJETON Jean</b>	Jean BARJETON, habitant du Meynial (Saint-Christophe-43), mari d'Anne BRUNEL, icelle ayant-droit de Vidal et Jacques BRUNEL, ses frères, tous succédant pour un quart aux biens de feu Vidal BRUNEL, leur père, et pour un 5ème de ceux de Françoise CHEVALIER [écrit "CHABALIER"], leur mère, cède à Privat MARTIN, frère utérin desdits BRUNEL, de Saint-Vénérand-43, les droits de succession appartenant auxdits BRUNEL frères, sur une maison sise à Saint-Vénérand-43 et ayant appartenu audit feu Vidal, leur père, et 2 prés ayant appartenu à leur mère commune. Le tout pour un prix dont les modalités de paiement sont indiquées.
3E7026	236	16/12/1732	quittance	Grandrieu, Châteauneuf-de-Randon	<b>MASSE Guillaume, MOULIN Gabriel</b>	Gabriel MOULIN, mari de demoiselle Charlotte MASSE, de Grandrieu, a reçu de Guillaume MASSE, lieutenant de juge, de Châteauneuf-de-Randon, ce qui restait dû des droits légitimes de feu Jean MASSE, chirurgien, père de Charlotte, sur les biens possédés par ledit Guillaume MASSE comme frère de feu Pierre MASSE, icelui de feu demoiselle Hélène PAGES, sa mère.
3E7037	151	23/02/1746	quittance	St-Symphorien (Chams), Grandrieu (Aubespèyres)	<b>MATHIEU Antoine, DELMAS Louise</b>	Antoine MATHIEU, de Chams (Saint-Symphorien), reçoit de Louise DELMAS, veuve de Barthélemy BRUN, d'Aubespèyres (Grandrieu), en présence du fils aîné de celle-ci, Michel BRUN,

3E7038	91	25/01/1747	quittance	St-Symphorien (Chams), Grandrieu (Aubespères)	<b>MATHIEU Antoine, DELMAS Louise</b>	Antoine MATHIEU, laboureur, de Chams (Saint-Symphorien), reçoit de Louise DELMAS, veuve de Barthélemy BRUN, d'Aubespères (Grandrieu), représentée par messire Jean DELMAS, prêtre, son frère, une échéance contenue dans l'accord entre ledit feu BRUN et ledit MATHIEU.
3E7038	250	07/11/1747	quittance	St-Symphorien (Chams), St-Christophe-43 (France)	<b>MATHIEU Antoine, MARTEL Vital</b>	Antoine MATHIEU, laboureur, de Chams (Saint-Symphorien), a reçu de Vital MARTEL, de France (Saint-Christophe-43), paiement d'une obligation portant vente de fruits chez Me NAUTON.
3E7032/119		27/04/1739	Arrentement	St-Symphorien (Chams, La Vialatte)	<b>MATHIEU Antoine, POLGE Louis</b>	Louis POLGE, de la Vialatte (St-Symphorien), fermier des prieurés de Thoras-43 et St-Symphorien, a affermé à Antoine MATHIEU, laboureur, de Chams (St-Symphorien), et Pierre de SOUILLETS, laboureur, des Martines (St-Paul-le-Froid), la dîme à la gerbe de Chams et dépendances. Conditions du fermage.
3E7038	185	02/07/1747	quittance	St-Pierre-le-Vieux (Ortizet), Grandrieu (Aubespères)	<b>MAURIN Jean, CHEVALIER Jean</b>	Jean MAURIN [on lit "Antoine Janmorin" mais le titre de l'acte donne "Jean MAURIN"], Me maçon, d'Ortizet (Saint-Pierre-le-Vieux), reçoit de Jean CHEVALIER, mari d'Agnès PONTIER, d'Aubespères (Grandrieu), paiement de travaux.
3E7032/138		24/05/1739	Quittance	St-Jean-la-Fouillouse (le Villeret)	<b>MAURIN Michel, MAURIN Jean</b>	Jean MAURIN, laboureur, du Villeret (St-Jean-la-Fouillouse), a reçu de Michel MAURIN, son frère, laboureur, dudit lieu, 40 livres sur le contenu du contrat de rémission passé entre eux devant feu Me BONIOL.
3E7032/142		25/05/1739	Quittance	St-Paul-le-Froid, Laval-Atger (Mongros)	<b>MAURIN Pierre, BOUET Guillaume</b>	Guérin BOUET, mari de Louise MAURIN, de Mongros (Laval-Atger), a reçu de Pierre MAURIN, son beau-père, de St-Paul-le-Froid, 70 livres en déduction de la dot faite au CM passé devant Me CAYROCHE.
3E7037	149	16/02/1746	quittance	Saint-Sauveur-de-Ginestoux	<b>MAZAUDIER Pierre, BRUNEL Privat</b>	Pierre MAZAUDIER, mari de Marie JAFFUEL (écrit JAFFUER), fille et unique succédante de Anne AUJOULAT [écrit AUJOLLAT], du Crouzet (Saint-Sauveur-de-Ginestoux), reçoit de Privat BRUNEL, mari de Louise AUJOULAT, de Saint-Sauveur-de-Ginestoux, partie de dot faite par Etienne AUJOULAT, beau-père dudit BRUNEL à Anne, sa soeur, en son mariage avec Pierre JAFFUEL.
3E7038	274	01/12/1747	vente	Gauzy-34, Caux-34, St-Paul-le-F. (Brenac)	<b>MAZEL Jean et Bernard, JULLIEN Marie</b>	Jean MAZEL, habitant Gauzy-34, et Bernard MAZEL, son frère, habitant Caux-34, diocèse de Béziers, natifs de Brenac (Saint-Paul-le-froid), vendent à Marie JULLIEN, veuve de Jean MICHEL, de Brenac, un pré et un champ. Appellation, situation cadastrale, prix, modalités de paiement.
3E7037	2	29/08/1745	transport	Thoras-43 (Crouzet-de-Taillères), Montpellier-34	<b>MAZEL Marie, MARTIN Antoine</b>	Marie MAZEL, veuve de Jean MARTIN, administratrice des biens des enfants, du Crouzet-de-Taillères (Thoras-43), transporte à son beau-frère, Antoine MARTIN, dudit lieu, habitant à présent à Montpellier-34, une rente. Historique détaillé de cette rente.

3E7037	230	27/06/1746	quittance	Auroux (Florac, Moulin de Vessière)	<b>MAZET Pierre, DEDIEU Etienne</b>	Pierre MAZET, fils de feu Jean et Anne ORLHAC, et ayant-droit de sa mère, elle-même héritière de son feu mari suivant le dernier testament de celui-ci, habitant Florac (Auroux), remet pour 117 livres à Etienne DEDIEU, petit-fils et ayant-droit de Marguerite PAGES, du moulin de Vessière (Auroux), les biens que ledit MAZET possède virtuellement en tant qu'ayant-droit de son père, ce dernier succédant à ladite Marguerite PAGES, sa mère.
3E7038	150	23/05/1747	quittance	St-Amans, Grandrieu (la Bataille)	<b>MAZOYER Pierre, RAMADIER Pierre</b>	Pierre MAZOYER, veuf de Rose ARZALIER, de Saint-Amans, reçoit de Pierre RAMADIER, mari de Marianne ARZALIER, soeur de Rose, de la Bataille (Grandrieu), partie de dot promise.
3E7032/010		19/10/1738	Quittance	Thoras-43 (laFagette), St-Christophe-43 (Véreyrolles)	<b>MERCIER Antoine, MICHEL Antoine</b>	Antoine MICHEL, laboureur, habitant Véreyrolles (St-Christophe-43), a reçu d'Antoine MERCIER, fils et donataire d'autre Antoine, de la Fagette (Thoras-43), 200 livres que, par délégation faite par Vidal TEISSIER audit MICHEL, ce dernier devait se faire payer dudit MERCIER lors du contrat de vente passé par ledit TEISSIER audit MERCIER père devant feu Me BLANC le 31/12/1713.
3E7032/195		11/10/1739	Quittance	Thoras-43 (laFagette), St-Paul-le-Froid (le Chayla-d'Ance)	<b>MERCIER Antoine, TOULAMEN Antoine</b>	Antoine TOURLAMEN, mari de Madeleine MERCIER, du Chayla-d'Ance (St-Paul-le-Froid), a reçu d'Antoine MERCIER jeune, de la Fagette (Thoras-43), 40 livres sur le contrat d'accord passé entre ledit TOURLAMEN et autre Antoine MERCIER, père dudit Antoine, devant feu Me BLANC, notaire de Thoras.
3E7037	138	08/02/1746	donation	St-Bonnet-de-M. (Condres)	<b>MERCIER Hélène, CHARREIRE Louis</b>	Hélène MERCIER, veuve de Michel CARTALADE, de Condres (Saint-Bonnet-de-Montauroux), pour plusieurs bons et agréables services reçus de Louis CHARREYRE, ménager, du moulin du Parayre, lez ledit Condres, dite paroisse, lui fait donation de tous ses biens aux réserves suivantes. Un pré, un champ, plusieurs sommes pour le clergé et autres institutions religieuses, pour des messes, pour les pauvres, un legs à Marie FAVIER, sa nièce, fille de feu Louise MERCIER, sa soeur. Elle déclare en outre avoir reçu de Jacques CHABALIER, mari de feu Marie MERCIER, son autre soeur, d'Utremont (Saint-Christophe-43), une somme en règlement d'une dette.
3E7037	37	21/10/1745	quittance	St-Paul-le-F. (Boirelac), St-Symphorien (la Brugeyre-Basse)	<b>MERCIER Jacques et Catherine, DUMAS Jacques</b>	Jacques et Catherine MERCIER, père et fille, habitant Boirelac (Saint-Paul-le-Froid), reçoivent de Jacques DUMAS, fils de Balthazar, de la Brugeyre-Basse (Saint-Symphorien), les dommages et intérêts (fixés à l'amiable) auxquels pouvait prétendre Catherine contre ledit Jacques DUMAS en raison de la "gravitation" par lui commise sur elle: frais de couches, baptême, entretien de l'enfant jusqu'à ce qu'il soit en état de gagner sa vie.
3E7038	230	04/10/1747	obligation	St-Paul-le-F. (Boiréac)	<b>MERCIER Jacques jeune, LAPORTE Jean-Antoine</b>	Jacques MERCIER jeune, ménager, de Boirelac (Saint-Paul-le-Froid), est débiteur de Me Jean-Antoine LAPORTE pour un achat de 100 moutons. Prix, modalités de paiement.
3E7038	287	18/12/1747	précaire	St-Paul-le-Froid (oirelac), St-Symphorien (la Villate)	<b>MERCIER Jacques jeune, POLGE Louis</b>	Jacques MERCIER jeune, ménager, de Boirelac (Saint-Paul-le-Froid), tient à titre de précaire de Louis POLGE, bourgeois, de la Villate (Saint-Symphorien), absent, représenté par son fils, autre Louis POLGE, une paire de jeunes mulets. Description des animaux et conditions du précaire.

3E7026	242	01/01/1733	quittance	St-Paul-le-F. (Combes, Boirelac)	<b>MERCIER Jacques, DESOUILLETS Pierre</b>	Etienne DESOUILLET, mari de Marie BATAILLE, fille et héritière de feu Isabeau MERCIER, de Combes (Saint-Paul-le-Froid), a reçu de Jacques MERCIER, donataire de feu Antoine MERCIER, son frère, de Boirelac (ibidem), reste à payer de la dot faite par le feu frère à la soeur au CM avec feu Barthélemy BATAILLE le 22/10/1693 chez feu Me RIMBAL. Ceci annule procès en cours et saisie.
3E7037	258	29/08/1746	obligation	St-Paul-le-F. (Boirelac), Grandrieu	<b>MERCIER Jacques, LAPORTE Jean-Antoine</b>	Jacques MERCIER jeune, laboureur, de Boirelac (Saint-Paul-le-Froid), reconnaît devoir à Me Jean-Antoine LAPORTE 1017 livres pour achat de deux paires de taureaux, deux vaches, deux velles, un cheval, et 35 moutons. Ce dernier se paiera auprès de Jean PEYRON, de Roumagnac (Saint-Vénérand-43), qui est débiteur du notaire pour une transaction chez Me de BODETY le 18/06/1741. Jacques MERCIER fera hiverner, en outre, 25 moutons appartenant à Me LAPORTE.
3E7038	103	26/02/1747	quittance	Altier (Rabeyral), Grandrieu (Florensac)	<b>MERCIER Mathieu, LAHONDES Michel</b>	Mathieu MERCIER, mari de Catherine TAULEMESSE, de Rabeyral (Altier) [écrit "Rabeireaux"], reçoit de Michel LAHONDES, son beau-frère, de Florensac (Grandrieu), somme promise en dot lors de leur CM.
3E7038	300	07/01/1748	quittance	Altier (Rabeyral), Grandrieu (Florensac)	<b>MERCIER Mathieu, LAHONDES Michel</b>	Mathieu MERCIER, mari de Catherine TAULEMESSE, de Rabeyral (Altier), reçoit de Michel LAHONDES, son beau-frère, de Florensac (Grandrieu), somme promise en dot lors de leur CM.
3E7026	3	23/05/1731	quittance	St-Vénérand-43	<b>MERINGAUD Grégoire, MARTIN Privat</b>	Grégoire MENINGAUD, charpentier, de Saint-Vénérand-43, reçoit de Privat MARTIN, dudit lieu, le remboursement de taille et censive d'un champ. Inversement pour ledit MARTIN, concernant taille et censive de sa maison.
3E7038	96	04/02/1747	obligation	St-Bonnet-de-M. (Chazeaux, le Poux)	<b>MERLE André, HEBRARD Jean.</b>	André MERLE, de Chazeaux (Saint-Bonnet-de-Montauroux), a dû emprunter à Jean HEBRARD, du Poux (ibidem), pour payer les arrrages de censive. Modalités de remboursement. Il laisse un sien champ au terroir de Chazeaux en garantie.
3E7037	227	24/06/1746	vente	St-Haon-43, St- Bonnet-de-M.	<b>MERLE Barthélemy, MARCELIN Guillaume jeune</b>	Barthélemy MERLE, mari de Marie PAYAN, fille et donataire de feu Dominique PAYAN, de Saint-Haond-43, diocèse du Puy, vend à Guillaume MARCELIN jeune, laboureur, de Saint-Bonnet, un pré des biens de sadite femme. Situation. Conditions de la vente. Le prix est réglé en espèces et, pour une part, par délégation à Jean GUIGON, mari d'Anne MIAILLE, de Château-Laville (Saint-Haond), en faisant payer par ledit MARCELIN la dot faite à ladite MIAILLE en son 1er CM avec ledit feu Dominique PAYAN.
3E7037	136	08/02/1746	CM	St-Christophe-43 (le Trémoul)	<b>MERLE François et JAUZON Marguerite</b>	François MERLE, fils de Jean et de Marie ALIBERT, du Trémoul (Saint-Christophe-43) avec Marguerite JAUZON, fille de feu Jean et de Antoinette TRINTIGNAC, dudit lieu. La fiancée a perdu une soeur, Jeanne, décédée ab intestat.
3E7026	195	08/10/1732	obligation	St-Christophe-43 (le Trémoul, Aboulinq)	<b>MERLE Jean et Antoine</b>	Jean MERLE, fils et donataire de feu Michel, du Trémoul (Saint-Christophe-43), est débiteur envers Antoine MERLE, son cousin, succédant pour moitié aux biens de feu Vidal MERLE, son père, d'Aboulinq (ibidem), débiteur du reste de la dot faite par ledit feu Michel audit Vidal, son frère, au CM avec Marguerite CHARREYRE chez feu Me CHAUCHAT le 05/01/1693 + règlement dans le cadre d'un précaire + remboursement de censive. Un 1er paiement immédiat ouis échéancier.

3E7026	235	16/12/1732	rémission	Le Puy-43, St-Christophe-43 (le Trémoul)	<b>MERLE Jean, BONGRAND Claude</b>	Claude BONGRAND, Me jardinier, du Puy-43, mari de Marie MERLE et son procureur fondé par leur CM chez Me JACQUES, notaire du Puy, le 03/07/1716, a cédé à Jean MERLE, son beau-frère, fils et donataire de feu Michel du Trémoul (Saint-Christophe-43), les droits de légitime paternels appartenant à Marie MERLE sur les biens de feu Michel MERLE, son père, ainsi que les droits de succession advenus à Marie par le décès ab intestat de feu Anne MERLE, sa soeur. Prix de la rémission, échéancier.
3E7026	80	20/11/1731	quittance	Grandrieu, St-Symphorien (Ancelpont)	<b>MERLE Jean, MARTIN Jean</b>	Jean MARTIN, mari de Catherine ITIER, de Grandrieu, a reçu de Jean MERLE, mari de Claudine ITIER, fille et héritière de feu Jean, d'Ancelpont (Saint-Symphorien), les droits de légitime paternels de Catherine,
3E7026	2	23/05/1731	arrentement	St-Symphorien (le Chambon)	<b>MERLE Jean, OLLIER Louis</b>	Louis OLLIER, laboureur, du Chambon (Saint-Symphorien), donne à ferme à Jean MERLE, son beau-frère, 2 champs. Description. Conditions du bail. Rappel d'une obligation consentie audit MERLE chez Me de BODETY le 07/08/1720. Les père et mère dudit MERLE sont décédés.
3E7026	157	13/07/1732	achat	Grandrieu	<b>MERLE Vidal, LAROCHE Jean</b>	Jean LAROCHE, meunier, mari de Marie TAULEMESSE [écrit "TAULAMECHE"], succédant en partie aux biens de feu Michel TAULEMESSE [écrit "TAULLEMECHE"] et Marguerite ALDEBERT, ses père et mère, a cédé à Vidal MERLE, charpentier, habitant Grandrieu, une maison de ladite feu ALDEBERT située à Grandrieu rue Viallebrègue. Description, situation cadastrale. Echéancier.
3E7037	4	29/08/1745	quittance	Grandrieu (Chabestras), Thoras-43 (le Crouzet)	<b>MEYNADIER Jean, VALENTIN Marie, MARTIN Blaise</b>	Jean MEYNADIER, veuf de Marie VALENTIN, de Chabestras (Grandrieu), reçoit de Blaise MARTIN, mari de autre Marie VALENTIN, icelle fille et donataire de feu Jacques VALENTIN, icelui fils de feu François VALENTIN du Crouzet (Thoras-43), la promesse de dot faite par ledit François lors du CM MEYNADIER X VALENTIN.
3E7038	21	07/11/1746	quittance	Grandrieu (Montagnac, Florensac)	<b>MEYRAND Jean, BAUMEL Louis</b>	Jean MEYRAND, mari de Louise BAUMEL, de Montagnac (Grandrieu), reçoit de Louis BAUMEL, son beau-père, de Florensac (ibidem), paiement d'une dernière échéance de dot.
3E7026	132	18/05/1732	quittance	La Panouse (Espinouse-de-Fenestres)	<b>MEYRAND André, JULLIEN Jean</b>	Jean JULLIEN, laboureur, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse), a reçu d'André MEYRAND, son neveu, dudit lieu, ses droits légitimaires arrêtés par accord chez Me de BODETY.
3E7026	83	25/11/1731	arrentement	Grandrieu (les Mèdes, la Bataille)	<b>MEYRAND Claude, GOUPIL Vidal</b>	Vidal GOUPIL, laboureur, des Mèdes (Grandrieu), baille à ferme à Claude MEYRAND, de la Bataille (ibidem), une maison avec jardin aux Mèdes. Description, conditions du bail.
3E7026	137	27/05/1732	convention	St-Symphorien (Chams)	<b>MEYRAND Cyprien et Pierre, HEBRARD Pierre</b>	Cyprien et Pierre MEYRAND, père et fils, d'une part, et Pierre HEBRARD, mari de Françoise VIGOUROUX, d'autre, tous de Chams (Saint-Symphorien), cessent le procès qu'ils ont devant les ordinaires de Chams. Les MEYRAND laisseront à HEBRARD, depuis leur jardin jusqu'à la porte de la grange pour pouvoir tourner, un chemin pour pouvoir passer boeufs et charrettes, moyennan- 6 livres.
3E7037	2	28/08/1745	quittance	La Panouse (Espinouse-de-Fenestres), Montpellier-34	<b>MEYRAND Guillaume et André</b>	Guillaume MEYRAND, né à Espinouse-de-Fenestres (La Panouse), habitant à présent Montpellier, reçoit de son frère, André MEYRAND, ses droits de légitime paternels et maternels réglés entre eux par acte chez Me de BODETY.

3E7037	223	18/06/1746	testament	St-Paul-le-F. (Martines), la Panouse (Espinouse de-Fenestres)	<b>MEYRAND Jean</b>	Jean MEYRAND, journalier, fils de feus Michel et Claudia ROCHE, natif des Martines (Saint-Paul-le-Froid), habitant depuis longtemps à Espinouse-de-Fenestres (La Panouse), malade. Sépulture au tombeau de son neveu, Michel BRUNEL, au cimetière paroissial de La Panouse. Argent pour des messes et pour les pauvres. Legs à Jeanne MEYRAND, femme de Jacques MONTEIL, des Martines (Saint-Paul-le-Froid); Catherine MEYRAND, femme de Jean BRUNEL, de Florensac (Grandrieu), Françoise MEYRAND, femme de Pierre GOURDOUZE, de Brenac (Saint-Paul-le-Froid). Parenté non précisée. Legs à Agnès DUMAS, de Sinzelles (Fontanes). Legs à Jean BRUNEL, son neveu, fils de feus Jean et de Marguerite MEYRAND, de Lespinouze (La Panouse). Héritier universel, sondit neveu, Michel BRUNEL.
3E7026	7	27/05/1731	achat	Thoras-43, St- Symphorien (Chams)	<b>MEYRAND Jean, CUMINAL Pierre</b>	Jean MEYRAND, laboureur, de Thoras-43, vend à Pierre CUMINAL, de Chams (Saint-Symphorien) un pré et un champ situés au terroir de Chams. Situation cadastrale, prix, modalités de paiement.
3E7032/031		20/11/1738	CM	Grandrieu (Florensac, les Mèdes)	<b>MEYRAND Jean, POURCHER Marianne</b>	Jean MEYRAND, fils de feu Guillaume, journalier, et d'Antoinette VALENTIN, de Florensac (Grandrieu), avec Marianne POURCHER, fille de feu Pierre et d'Agnès CHARDONNAL, des Mèdes (ibidem), majeurs tous les deux. La dot de la fiancée est de 60 livres ; celle du fiancé, 30 livres à prendre à André BOUQUET, de Montagnac, qui les doit à ladite VALENTIN.
3E7037	153	10/03/1746	quittance	St-Symphorien (Chams)	<b>MEYRAND Marie, CHAMBON Jean</b>	Marie MEYRAND, veuve de guillaume BROUILLET, de Chams (Saint-Symphorien), reçoit de Jean CHAMBON, mari d'Anne MEYRAND, fille et donataire de feu Pierre MEYRAND, de Chams, paiement d'une obligation consentie par ledit feu Pierre à ladite Marie à raison des droits de légitime de feu autre Pierre MEYRAND, père de ladite Marie.
3E7026	35	03/09/1731	quittance	Grandrieu (Florensac)	<b>MEYRAND Pierre, COUDEYRE Etienne et Pierre</b>	Etienne et Pierre COUDEYRE, père et fils, de Florensac (Grandrieu), le fils mari de Marie MEYRAND, reçoivent de Pierre MEYRAND, frère de celle-ci, les droits de légitime de Marie (obligation chez Me LAHONDES).
3E7037	52	30/10/1745	quittance	Grandrieu (Florensac)	<b>MIAILLE Agnès, MOULIN Agnès</b>	Agnès MIAILLE, fille de feu Jean et de Marie MOULIN, et unique succédante de sa mère, de Florensac (Grandrieu), reçoit le revenu de 3 années d'un bien joui par Agnès MOULIN mais appartenant à Agnès MIAILLE en sa qualité de succédante
3E7032/157		22/06/1739	Obligation	St-Christophe-43, St- Symphorien (Le Chambon)	<b>MIAILLE Claude, BRAJON Guillaume</b>	Acte incomplet. Guillaume BRAJON, mari d'Isabeau GAILLARD, fille et héritière de feu Guillaume, d'Aboulinq (St-Christophe-43), doit à Claude MIAILLE, fils de feus Pierre et Marguerite GAILLARD, et unique héritier de sa défunte mère, d'Aboulinq, habitant au Chambon (St-Symphorien), 255 livres restant à payer sur la dot faite par feu Claude GAILLARD, père dudit feu Guillaume, à ladite feue Marguerite, sa fille.
3E7037	18	26/09/1745	quittance	St-Symphorien, St- Christophe-43 (Aboulinq)	<b>MIAILLE Claude, BRAJON Guillaume</b>	Claude MIAILLE, laboureur, de Saint-Symphorien, [écrit "GAILLIARD" dans le titre et "MIAILLE" dans l'acte, 2 fois], reçoit de Guillaume BRAJON, d'Aboulinq (Saint-Christophe-43), en paiement du contenu du contrat de rémission consenti par MIAILLE à BRAJON chez Me de BODETY le 22/06/1739.

3E7038	247	05/11/1747	quittance	St-Symphorien, Grandrieu (le Bouschet-Granier)	<b>MIAILLE Claude, TREBUCHON Laurent</b>	Claude MIAILLE, laboureur, de Saint-Symphorien, reçoit de Laurent TREBUCHON, du Bouschet-Granier (Grandrieu), suite à accord de cession passé entre ledit TREBUCHON et feu Claude DOULCE, 1er mari de Marguerite TREBUCHON qui est à présent femme dudit MIAILLE (chez Me NAUTON).
3E7032/207		16/11/1739	Déclaration émancipation	Grandrieu (le Bourg, le Bouschet- Grenier)	<b>MIAILLE François et Pierre</b>	François MIAILLE, travailleur, du Bouschet-Grenier (Grandrieu), déclare que le 26/10/1731 il fit un acte devant Me Annet-Augustin de BODETY, avocat, juge de la baronie de Montauroux et Chambon, et notaire royal habitant Grandrieu, par lequel il émancipa Pierre MIAILLE, son fils et de feu Marguerite TREBUCHON, dudit lieu. Acte dûment insinué et contrôlé au bureau de Châteauneuf. L'acte ayant été perdu, il atteste véritable cette émancipation.
3E7032/125		01/05/1739	Quittance	Grandrieu (Augnac, Chabestras)	<b>MIAILLE Jean, BERNARD Antoine</b>	Antoine BERNARD, mari de Marianne TARDANAIRE, de Chabestras (Grandrieu), a reçu de Jean MIAILLE, laboureur, d'Augnac (ibidem), une échéance de la dot faite par ledit MIAILLE à ladite TARDANAIRE, sa belle-sœur, en son CM passé devant Me de BODETY, père du présent notaire.
3E7026	110	14/04/1732	quittance	La Panouse (les Gardilles), Grandrieu (Augnac)	<b>MIAILLE Jean, GIBERT Joseph</b>	Joseph GIBERT, mari de Louise TARDANAIRE, des Gardilles (la Panouse), a reçu de Jean MIAILLE, son beau-frère, d'Augnac (Grandrieu), échéance de la dot faite par le frère à sa sœur au CM chez Me de BODETY.
3E7026	288	29/03/1733	quittance	La Panouse (les Gardilles), Grandrieu (Chabestras, Augnac)	<b>MIAILLE Jean, GIBERT Joseph, BERNARD Antoine</b>	Joseph GIBERT, mari de Louise TARDANAIRE, des Gardilles (la Panouse), et Antoine BERNARD, mari de Marianne TARDANAIRE, de Chabestras (Grandrieu), ont reçu de Jean MIAILLE, mari d'Hélène TARDANAIRE, d'Auniac (ibidem), échéance des dots faites par ledit MIAILLE à Louise et Marianne en leur CM chez Me de BODETY.
3E7032/075		16/02/1739	Quittance	Grandrieu (Augnac)	<b>MIAILLE Jean, TARDANAIRE Marie</b>	Marie TARDANAIRE, veuve de Jean DOMERGUE, habitante de Villefort, native d'Augnac (Grandrieu), a reçu de Jean MIAILLE, mari d'Hélène TARDANAIRE, d'Augnac, 15 livres en déduction du contenu du contrat d'accord passé entre lesdits MIAILLE et feu DOMERGUE devant Me de BODETY, père du présent notaire.
3E7037	92	22/12/1745	quittance	Grandrieu (le Bouschet-Granier), St-Bonnet-de-M. (Tresbos)	<b>MIAILLE Pierre, ARZALIER Nicolas</b>	Pierre MIAILLE, mari de Jeanne ARZALIER, du Bouschet-Granier (Grandrieu), reçoit de Nicolas ARZALIER, laboureur, de Tresbos (Saint-Bonnet-de-Montauroux), partie de dot promise par ledit ARZALIER à sa fille Jeanne au CM chez feu Me de BODETY le 29/01/1734
3E7026	65	26/10/1731	quittance	St-Christophe-43 (le Trémoul), Grandrieu (le Bouschet-Grenier)	<b>MIAILLE Pierre, GARREL Jean et autre Jean</b>	Jean et autre Jean GARREL, père et fils, du Trémoul (Saint-Christophe), le fils mari de Vidale MIAILLE, ont reçu de Pierre MIAILLE, fils émancipé de François et frère de Vidale, du Bouschet-Grenier (Grandrieu), échéance de dot faite par ledit François MIAILLE et Marguerite TREBUCHON, mariés, à leur fille en CM chez Me de BODETY.

3E7026	189	05/10/1732	quittance	St-Symphorien (Chams), St-Christophe-43 (Aboulinq)	<b>MIAILLE Pierre, MEYRAND Cyprien</b>	Cyprien MEYRAND, laboureur, de Chams (Saint-Symphorien), a reçu de Pierre MIAILLE, laboureur, d'Aboulinq (Saint-Christophe-43), échéance de la dot faite à Jeanne, fille de Pierre, au CM avec Pierre MEYRAND chez Me de BODETY le 25/01/1723. Comme paiement de l'échéance suivante, il donne les fruits d'un pré et d'une métairie qu'il tient à ferme au terroir de Gousabeau (Saint-Christophe).
3E7026	137	26/05/1732	quittance	St-Haon-43 (le Monteil), St-Christophe-43	<b>MICHEL André, GUIGON André</b>	André GUIGON, mari de Claudine CHAUCHAT, fille unique et succédant à Jeanne SEGURON, du Monteil (Saint-Haon-43), diocèse du Puy, a reçu d'André MICHEL, de Saint-Christophe-43, paiement d'intérêts suite à contrat de vente passé par ladite feue SEGURON avec ledit MICHEL chez Me de BODETY.
3E7032/198		28/10/1739	Quittance	St-Christophe-43 (le Fau), Laval-Atger (la Bastide)	<b>MICHEL Antoine et Jean</b>	Jean MICHEL, laboureur, de la Bastide (Laval-Atger), a reçu d'Antoine MICHEL, son frère, du Fau (St-Christophe-43), une échéance de la dot que celui-ci lui a faite en son CM avec Marie BORRELLY, passé devant Me de BODETY, père du présent notaire.
3E7038	157	28/05/1747	quittance	Ste-Colombe-de-M., Grandrieu (Espinousette)	<b>MICHEL Jean, BATIFOLIER Pierre</b>	Jean MICHEL, laboureur, de Sainte-Colombe-de-Montauroux, reçoit de Pierre BATIFOLIER, laboureur, d'Espinousette (Grandrieu), paiement de 2 obligations, l'une, chez Me ROCHE le 13/02/1743, l'autre chez Me DEBODETY le 04/11/1745, en faveur de Jeanne MICHEL, fille dudit Jean.
3E7037	46	27/10/1745	précaire	Laval-Atger (la Bastide), Grandrieu (Belviala)	<b>MICHEL Jean, BAYLE Jacques</b>	Jean MICHEL, laboureur, de la Bastide (Laval-Atger), prend à titre de précaire de Jacques BAYLE, de Belviala (Grandrieu), une velle de 2 ans, poil chatain, museau blanc, cornes relevées, 17 livres.
3E7038	58	21/12/1746	quittance	Ste-Colombe-de-M. (le bourg, le Monteil)	<b>MICHEL Jean, BOUET Jean</b>	Jean MICHEL, laboureur, paroisse de Sainte-Colombe-de-Montauroux, reçoit de Jean BOUET, du Monteil (ibidem), paiement d'une obligation reçue par Me ROCHE
3E7038	29	14/11/1746	obligation	Laval-Atger (la Bastide), Grandrieu (la Chapelle)	<b>MICHEL Jean, CHEVALIER Jacques</b>	Jean MICHEL, laboureur, du mas de la Bastide (Laval-Atger), doit à Jacques CHEVALIER, laboureur, de la Chapelle (Grandrieu), 18 livres pour achat d'une vache. Conditions de paiement.
3E7032/138		24/05/1739	Obligation	Ste-Colombe-de-Montauroux (la Brugeyre)	<b>MICHEL Jean, PONTIER Jean</b>	Jean PONTIER, laboureur, de la Brugeire (Ste-Colombe-de-Montauroux), doit à Jean MICHEL, laboureur, du dit lieu, 31 livres pour achat de moutons. Modalités de paiement.
3E7038	254	12/11/1747	quittance	St-Bonnet-de-M. (le bourg, la Brugeyre)	<b>MICHEL Jean, PONTIER Jean</b>	Jean MICHEL, laboureur, de Saint-Bonnet-de-Montauroux, reçoit de Jean PONTIER, laboureur, de la Brugeyre (ibidem), paiement d'une obligation de Jean PONTIER envers Jeanne MICHEL, fille dudit Jean, le 02/01/1746 chez Me DEBODETY.
3E7032/022		09/11/1738	Obligation	Ste-Colombe-de-M., Grandrieu (Bellelande)	<b>MICHEL Jean, SABADEL Louis</b>	Louis SABADEL, laboureur, de Bellelande (Grandrieu), doit du seigle à Jean MICHEL, laboureur, de Ste-Colombe-de-Montauroux. Modalités de remboursement.

3E7038	177	24/06/1747	quittance	Ste-Colombe-de-M., Grandrieu (Espinousette)	<b>MICHEL Jean, TAULEMESSE Pierre</b>	Jean MICHEL, tisserand, de Sainte-Colombe-de-Montauroux, reçoit de Pierre TAULEMESSE, d'Espinousette (Grandrieu), paiement d'une obligation reçue par Me LAPORTE ainsi que de l'obligation consentie audit MICHEL par feu Etienne TAULEMESSE, père dudit Pierre, devant Me ROCHE.
3E7032/149		12/06/1739	Arrentement	St-Christophe-43	<b>MICHEL Jean, TRINTIGNAC Antoine</b>	Messire Antoine TRINTIGNAC, prêtre originaire de St Christophe-43, chapelain de la chapelle fondée en l'église de St-Christophe en l'honneur des 5 plaies, restant à présent pour vicaire à Fontans, a affermé à Jean MICHEL, laboureur, dudit lieu, la maison, grange, écurie, jardin, prés et pasturaux dépendant de ladite chapelle. Conditions du bail.
3E7032/082		27/02/1739	Transaction	St-Christophe-43, St Symphorien (Croisières)	<b>MICHEL Vidal, FAZANDIER Pierre, CACAUD frères et sœurs, JEAN François</b>	Messire François JEAN, prêtre et curé de St-Christophe-43, ayant le droit cédé de ses frères et sœurs [voir liste ci-après] sur les biens de feu Jeanne CACAUD, décédée ab intestat, femme en 1ères noces de feu Pierre MICHEL, et, en 2des noces, de Pierre GARREL (CM du 02/06/1738 passé devant le présent notaire), d'une part, Vidal MICHEL, de St-Christophe-43, et Pierre FAZANDIER, mari de feu Béatrix MICHEL, fille dudit Vidal, de Croisières (St-Symphorien), d'autre. Liste des frères et soeurs : Antoine CACAUD, Jeanne CACAUD, veuve de Guillaume AUJOLAT, Marie CACAUD, veuve de Jean CLAUSON, Antoine LAFONT, mari de Marguerite CACAUD, Louise CACAUD, femme de Jean GAUTIER, Pierre COUDEIRE, mari de Claudine CACAUD, fille de feu Jean-Pierre. Voir la suite ci-après.
3E7032/082		27/02/1739	Transaction	St-Christophe-43, St Symphorien (Croisières)	<b>MICHEL Vidal, FAZANDIER Pierre, CACAUD frères et sœurs, JEAN François</b>	<b>Suite et fin de l'acte :</b> Au CM dudit feu Pierre MICHEL avec ladite Jeanne CACAUD (01/02/1725 chez Me BLANC) Jeanne BOUISSET et Jean CLAUSON, mère et beau-frère de la fiancée lui constituèrent 1.000 livres (dernière quittance le 22/10/1729 devant Me de BODETY, père du présent notaire). Plusieurs années après la consommation du mariage, ledit MICHEL décéda sans enfant. Sa veuve attaqua en justice pour la répétition de sa dot, puis Pierre GARREL, son 2nd mari, avec elle, puis, après le décès de ce dernier sans enfant, ce furent les frères et soeurs qui devaient hériter mais, craignant de ne pas arriver à se mettre d'accord, ils cédèrent leurs droits audit JEAN, curé, qui continua le procès et le gagna. L'exécution de la sentence risquant d'entraîner de grands frais, accord amiable.
3E7026	218	11/11/1732	quittance	Grandrieu (Mas Imbert, Florensac)	<b>MINGAUD Jean, VIALA Jean</b>	Jean VIALA, laboureur, de Mas Imbert (Grandrieu), a reçu de Jean MINGAUD, laboureur, de Florensac (ibidem), échéance de l'obligation consentie par ledit MINGAUD audit VIALA et à Pierre et Vidal VIALA, ses frères, chez Me de BODETY le 14/10/1725.
3E7026	8	27/05/1731	quittance	Laval-Atger (Souillets), St- Etienne-du-Vigan- 43	<b>MINGAUD Pierre, LIABOEUF Claudine</b>	Pierre MINGAUD, laboureur, de Souillets (Laval-Atger), a reçu de Claudine LIABOEUF, veuve et héritière de Vincent BERNARD, de Saint-Etienne -du-Vigan-43, diocèse de Viviers-07, échéance de dot faite par ledit feu BERNARD et Claudine LIABOEUF à Claude BERNARD, leur fils, en son CM avec Vidale MINGAUD, fille dudit Pierre, chez Me de BODETY le 10/06/1718.

3E7026	230	03/12/1732	quittance	Chastel-Nouvel, La Panouse (Espinouse-de-Fenestres)	<b>MOLINIER Pierre, FORESTIER Pierre</b>	Pierre FORESTIER, mari d'Agnès MOLINIER, de Chastel-Nouvel (Saint-Gervais à Mende), a reçu de son beau-frère, Pierre MOLINIER, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse), échéance de la dot faite par le frère à la sœur chez Me de BODETY.
3E7037	48	28/10/1745	quittance	La Panouse (Espinouse-de-Fenestres)	<b>MOLNIER Pierre et BRUNEL Michel</b>	Pierre MOLNIER, ménager, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse), reçoit de Michel BRUNEL, ménager, dudit lieu, une somme correspondant à un accord sur l'exploitation de terres pour 8 récoltes.
3E7026	7	27/05/1731	quittance	Chastel-Nouvel, la Panouse (Espinouse-de-Fenestres)	<b>MOLNIER Pierre et Michel</b>	Michel MOLNIER, de Chastel-Nouvel (Saint-Gervais, Mende), reçoit de Pierre MOLNIER, son frère, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse), échéance de ses droits de légitime suite à accord entre eux chez Me de BODETY.
3E7026	139	03/06/1732	quittance	Chastel-Nouvel, La Panouse (Espinouse-de-Fenestres)	<b>MOLNIER Pierre et Michel</b>	Michel MOLNIER, de Chastel-Nouvel (Saint-Gervais, Mende), reçoit de Pierre MOLNIER, son frère, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse), échéance du prix de la rémission faite par ledit Michel chez Me de BODETY.
3E7037	205	24/05/1746	quittance	Saugues-43, St-Paul-le-F. (le Chayla-d'Ance)	<b>MONTAVIT Jean, JAFFUEL Joseph</b>	Jean MONTAVIT, de Longeval (Saugues-43), reçoit de Joseph JAFFUEL (écrit "JAFFUER"), veuf d'Isabeau JULLIEN, du Chayla d'Ance (Saint-Paul-le-Froid), une robe grise et une jupe rouge léguées par ladite feue JULLIEN à ladite Isabeau MONTAVIT, fille dudit Jean.
3E7037	185	29/04/1746	affermage	St-Paul-le-F. (Martines, Combes), la Panouse (Montagnac)	<b>MONTEIL Jacques, DOUSSIER Jean</b>	Jacques MONTEIL, des Martines (Saint-Paul-le-Froid), habitant à la tour de Montagnac (La Panouse), afferme à Jean DOUSSIER, de Combes (Saint-Paul-le-Froid), domaine et métairie qu'il possède aux Martines. Description, conditions. Acte non terminé.
3E7038	190	11/07/1747	quittance	St-Paul-le-F. (Martines), Grandrieu (Montagnac, Chabestras)	<b>MONTEIL Jacques, VALENTIN Louis</b>	Jacques MONTEIL, ménager, des Martines (Saint-Paul-le-Froid), habitant maintenant Montagnac-la-Tour (Grandrieu), a reçu de Louis VALENTIN, bourgeois, de Chabestras (Grandrieu), partie de la constitution de dot faite par ledit VALENTIN à sa sœur, Rose, en son CM avec Jacques MONTEIL, fils dudit Jacques, chez Me DEBODETY.
3E7038	205	26/08/1747	quittance	St-Paul-le-F. (le Chayla-d'Ance), Lunel-34	<b>MOUJOU François et Pierre, PINEDE Charles</b>	François MOUJOU, natif du Chayla-d'Ance (Saint-Paul-le-Froid), habitant depuis longtemps Lunel-34, diocèse de Montpellier, reçoit de son frère, Pierre MOUJOU, dudit Chayla-d'Ance, avec les deniers de Charles PINEDE, même lieu, paiement d'une obligation. Référence à une quittance du 30/06/1726 chez Me BAUMES, notaire de Lunel. L'acte contient aussi la vente, par Pierre MOUJOU à Charles PINEDE, d'un champ. Situation cadastrale et modalités de paiement. Aussi dans l'acte, une subrogation et le paiement d'un arrentement.
3E7032/057		25/01/1739	Précaire	St-Symphorien (Malviala), Grandrieu (Augnac)	<b>MOULIN Antoine, MOURGUE Barthélemy</b>	Barthélemy MOURGUE, laboureur, d'Augnac (Grandrieu), tient à précaire d'Antoine MOULIN, ménager, de Malviala (St-Symphorien), 2 vaches pleines. Conditions du bail.

3E7032/118		26/04/1739	Quittance	Ste-Eulalie (Ferluguet), La Panouse (Montagnac)	<b>MOULIN Jean, BAFFIE Jean</b>	Jean BAFFIE, ménager, de Montagnac (La Panouse), a reçu de Jean MOULIN, ménager, de Ferluguet (Ste-Eulalie), 300 livres pour entier paiement de la dot faite par ledit MOULIN à Catherine MOULIN, sa fille, en son CM passé avec Pierre BAFFIE, fils dudit Jean, devant le présent notaire le 09/07 dernier.
3E7032/189		02/10/1739	Testament	Allenc (Monbel)	<b>MOULIN Pierre</b>	Pierre MOULIN, laboureur, de Monbel (Allenc), malade, demande à être inhumé au cimetière de l'église paroissiale de Monbel ou de celle où il décèdera. A Marie, Etienne, Benoîte, Pierre, Gabrielle et Marianne MOULIN, ses enfants et de Louise JAFFUER, sa femme, ainsi qu'au postume éventuel, 5 sols à chacun pour leurs droits de légitime. Héritière universelle, sa femme, en fidei-commis à restituer à l'un des enfants. Parmi les témoins, Antoine et Joseph CATHEBRAS, frères, fils de Guérin, de Laldeirès (Grandrieu) et Pierre CHARDON, charpentier de Grandrieu.
3E7026	24	08/07/1731	quittance	Laval-Atger (Montgros), Grandrieu (Espinousette)	<b>MOULIN Pierre, CARTALADE Jean</b>	Pierre MOULIN, mari de Marguerite CARTALADE, de Montgros (Laval-Atger), reçoit de Jean CARTALADE, son beau-frère, d'Espinousette (Grandrieu), échéance de dot (CM chez Me de BODETY sans date) et paiement d'une dette du frère envers la sœur chez même notaire le 01/05/1729.
3E7038	288	18/12/1747	précaire	La Panouse, Grandrieu	<b>MOURET Pierre, TARDIEU Jean</b>	Pierre MOURET [écrit "MOURé"], laboureur, de la Panouse, tient à titre de précaire de Jean TARDIEU, de Grandrieu, une paire de taureaux. Description des bêtes, valeur, conditions du précaire.
3E7037	87	01/12/1745	quittance	Grandrieu (Agnac)	<b>MOURGUE Barthélemy, CLEMENS Mathieu</b>	Barthélemy MOURGUE, d'Agnac (Grandrieu), reçoit de Mathieu CLEMENS, beau-fils de feu Jean MIAILLE, dudit lieu, le remboursement d'1 boisseau et demi de seigle de censive que ledit MOURGUE paye pour ledit feu MIAILLE pour un champ depuis 16 ans.
3E7026	21	24/06/1731	quittance	Grandrieu (la Chapelle, Agnac)	<b>MOURGUE Barthélemy, CROUZET Geneviève</b>	Geneviève CROUZET, veuve et héritière de Jacques CHEVALIER, de la Chapelle (Grandrieu), reçoit de Barthélemy MOURGUE, mari de Marguerite RANC, d'Auniac (ibidem), pour une échéance du revenu de la rente cédée audit CHEVALIER par Vidal ARMAND sur un pré de ladite RANC.
3E7032/203		08/11/1739	Quittance	Grandrieu (Agnac), St-Symphorien (Chams)	<b>MOURGUE Barthélemy, REBOUL François</b>	François REBOUL, de Chams (St-Symphorien), a reçu de Barthélemy MOURGUE, laboureur, d'Agnac (Grandrieu), paiement d'une obligation consentie devant le présent notaire le 19/10/1738.
3E7037	5	30/08/1745	quittance	St-Jean-la-Fouillouse (Gibert, Villeret)	<b>MOURGUE Claude et HEBRARD Etienne</b>	Claude MOURGUE, laboureur, de Gibert (Saint-Jean-la-Fouillouse) reçoit d'Etienne HEBRARD, laboureur, de Villeret (Saint-Jean-la-Fouillouse), se fait rembourser taille et censive correspondant à des pâturages ôtés de la métairie dudit MOURGUE et acquis par ledit HEBRARD de sieur Jean CROUZET, de la Ginestière.
3E7038	214	12/09/1747	quittance	Ribaute-30, St-Jean-la-Fouillouse (le Cellier)	<b>MOURGUE Jean et Claude</b>	Jean MOURGUE, de Ribaute-30 [écrit "Rivaute"], diocèse de Nîmes, a reçu de son frère, Claude MOURGUE, du Cellier de Gévaudan (Saint-Jean-la-Fouillouse), paiement pour une obligation chez Me DEBODETY le 31/08/1740. Claude a un fils, Jean MOURGUE, qui a participé au paiement et qui devra être remboursé par son père sur 5 ans..

3E7037	283	06/10/1746	subrogation	Grandrieu	<b>MOURGUE Jean, LAPORTE Jean-Antoine</b>	Jean MOURGUE, Me maçon, de Grandrieu, par contrat du 25/10/1744 chez Me LAPORTE, de Grandrieu, avait pris à ferme pour 6 ans l'esconson du domaine de demoiselle Marie FAUQUIER, veuve et héritière de sieur Pierre LAPORTE, notaire de Grandrieu, situé au terroir de Valadier (Grandrieu). Au bout de 2 ans, il déclare forfait et subroge Me LAPORTE.
3E7026	197	11/10/1732	testament	Mende	<b>MOUTTE Françoise</b>	Françoise MOUTTE, veuve de Claude LOUIS, bourgeois, de Mende, en parfaite santé. Sépulture cimetièrre de l'église paroissiale de Mende, tombeau de ses prédécesseurs. Legs à ses fils, prêtres, Jean et Joseph LOUIS. Héritière universelle, Antoinette LOUIS, sa fille. Elle avait déjà testé chez Me de BODETY le 01/10/1713.
3E7038	314	14/02/1748	CM	St-Symphorien (Veyrières), St-Vénérand-43 (Freissinet)	<b>NAUTON Jean et MARTIN Marguerite</b>	Jean NAUTON, fils de feus Barthélemy et Marguerite COUDIER, de Veyrières (Saint-Symphorien), avec Marguerite MARTIN, fille de Pierre et de feu Catherine FAZANDIER, de Freissinet (Saint-Vénérand-43). Joseph NAUTON, oncle et curateur du fiancé, de Veyrières. Christophe MARTIN, frère aîné de la fiancée et donataire.
3E7032/097		22/03/1739	Quittance	La Panouse (le Viala), Grandrieu (Moulin-du-Pont)	<b>PAGES André, TAULEMESSE Marie</b>	Marie TAULEMESSE, veuve de Jean LAROCHE, du Moulin-du-Pont, lès-Grandrieu, a reçu d'André PAGES, laboureur, du Viala (La Panouse), le paiement annuel de l'arrentement passé entre celui-ci et son défunt mari.
3E7032/129		14/05/1739	Testament	St-Jean-la-Fouillouse (Le Tribe)	<b>PAGES Antoine</b>	Antoine PAGES, du Tribe (St-Jean-la-Fouillouse), malade, désigne pour sa sépulture le cimetière paroissial, au tombeau de ses prédécesseurs. 600 livres à Mathieu PAGES, son fils et de feu Antoinette AVENTURIER. Héritier universel, son autre fils, Antoine PAGES, fils de feu Jeanne RANC. Les enfants étant en bas âge, le testateur désigne 2 tuteurs, Antoine BORIE, de Rocles, son neveu, et Jean TREBUCHON, son beau-frère, du Cellier (St-Jean-la-Fouillouse). Suit l'inventaire de ses biens puis une déclaration de ses dettes, dont les gages de Marie RANC, sa servante. Il donne quittance aussi à ceux qui l'ont remboursé de leurs dettes. Parmi les personnes citées : André CHAZALMARTIN, du Crouzet, Jeanne MOURGUE, veuve de Jean BORIE, du Cellier, pour entier paiement de ce que feu Pierre BORIE, père dudit Jean, devait à feu Mathieu PAGES, beau-frère du testateur, Michel ROCHE, aussi son beau-frère, du Crouzet, 50 livres de ce dernier en déduction de la dot faite à ladite feu Jeanne RANC, François GRAVIL, fils de Guillaume.
3E7037	135	07/02/1746	obligation	Thoras-43 (Coulanges), Grandrieu (les Mèdes)	<b>PAGES Claude, POURCHER Jacques</b>	Claude PAGES, laboureur, de Coulanges (Thoras-43), s'oblige en empruntant à Jacques POURCHER, laboureur, des Mèdes (Grandrieu).
3E7038	245	05/11/1747	quittance	St-Paul-le-F. (Combes), Grandrieu (la Bataille)	<b>PAGES Guillaume et Jacques, ROLLAND Blaise</b>	Guillaume et Jacques PAGES [écrit "PAGIS"], père et fils, de Combes (Saint-Paul-le-Froid), reçoivent de Blaise ROLLAND, de la Bataille (Grandrieu), les droits de légitime de feu Anne PASCAL, femme dudit Guillaume.

3E7032/224		17/01/1739	CM	Thoras-43 (Taillères), St-Jean-la-F. (le Villeret)	<b>PAGES Guillaume, RANC Claudine</b>	Guillaume PAGES, journalier, fils de feu Antoine et de Françoise CELLIER, de Taillères (Thoras-43), avec Claudine RANC, fille de feu Michel et d'Antoinette VALENTIN, du Villeret (St-Jean-la-Fouillouse). Le fiancé est assisté de sa mère et la fiancée, de sa mère et de André RANC, son frère, du Villeret. Présente, Marguerite PAGES, veuve de Guillaume PONTAUD, donataire dudit feu Antoine, son père, fait donation de tous ses biens audit Guillaume, son frère, fiancé, sauf 500 livres qu'elle réserve à Catherine PONTAUD, sa fille. Autre réserve, les dispositions habituelles pour son logement, son entretien et sa nourriture dans la maison du donateur. La mère et le frère de la fiancée lui font une dot de 200 livres.
3E7037	56	04/11/1745	quittance	Thoras-43 (Coulanges), St-Symphorien	<b>PAGES Jean et BRAYE Abraham</b>	Jean PAGES, laboureur, de Coulanges (Thoras-43) reçoit d'Abraham BRAYE, laboureur, de Saint-Symphorien, une échéance de la dot faite à Catherine BRAYE, sœur d'Abraham, en son CM avec Claude PAGES, fils dudit Jean.
3E7037	134	07/02/1746	quittance	Saugues-43	<b>PAGES Jean, PAGES Claude</b>	Jean PAGES, de Saugues-43, héritier de sa tante, feu Claudine PAGES (testament chez Me BERAUD), reçoit de Claude PAGES, son frère, fils et donataire de autre Jean, de Coulanges (Thoras), une somme correspondant au legs fait à feu Claudine PAGES par feu Catherine FORESTIER, sa mère, en son testament chez Me BLANC le 6/7/1699. Et une autre somme pour les dépens exposés par ledit Jean PAGES contre lesdits Claude et Jean PAGES, ses père et frère, auxquels ils ont été condamnés par sentence des officiers ordinaires de la baronie de Thoras le 19/5/1744.
3E7038	218	18/09/1747	obligation	Chalaneilles-43 (le Crouzet)	<b>PAGES Joseph, CHALIER Pierre</b>	Joseph PAGES, laboureur, du Crouzet (Chalaneilles-43), règle avec Pierre CHALIER, laboureur, dudit Crouzet, le paiement de l'arrentement des biens dudit CHALIER dont a joui ledit PAGES.
3E7026	69	01/11/1731	quittance	St-Bonnet-de-M. (Tresbos), Nîmes-30	<b>PAGES Mathieu et Jean</b>	Jean PAGES, fils de feus Pierre et Marguerite SIVIRAGOL, natif de Tresbos (Saint-Bonnet-de-Montauroux), habitant à présent Nîmes-30, a reçu de Mathieu PAGES, de Tresbos, ses droits de légitime maternels
3E7026	165	27/08/1732	accord	St-Bonnet-de-M. (Tresbos)	<b>PAGES Mathieu, TREMOULET Antoine jeune</b>	Mathieu PAGES, hôte de Tresbos (Saint-Bonnet-de-Montauroux), reçoit d'Antoine TREMOULET jeune, de Tresbos, des arrrages d'impôts sur partie d'un pré qui a été de la métairie de feu Jean SIBIROQUOL et dont ledit PAGES est tenancier.
3E7032/170		24/08/1739	Testament	St-Symphorien (Chams)	<b>PAJO Marie</b>	Marie PAJO, femme de Michel VIALA, journalier, de Chams (St-Symphorien), malade, demande à être inhumée au cimetière paroissial, dans la tombe de ses prédécesseurs. Héritier universel, son mari.
3E7037	26	07/10/1745	quittance	St-Paul-le-F. (Combes), Grandrieu (la Bataille)	<b>PAJOT Guillaume et Jacques, ROLLAND Blaise</b>	Guillaume et Jacques PAJOT, père et fils, de Combes (Saint-Paul-le-Froid), reçoivent de Blaise ROLLAND, mari de Marianne BRUNEL, fille et donataire de Jean-Pierre BRUNEL et Jeanne PASCAL, de la Bataille (Grandrieu), restant de la dot faite à feu Anne PASCAL dans son CM avec Guillaume PAJOT reçu par Me RIMBAL le 26/02/1715.

3E7026	142	07/06/1732	CM	St-Bonnet-de-M. (le Poux, Tresbos), Vazeilles-43	<b>PALHEYRES Michel et GREGOIRE Jeanne</b>	Michel PALHEYRES, charpentier, fils de feus Jean et Jeanne HEBRARD, habitant du Poux (Saint-Bonnet-de-Montauroux), avec Jeanne GREGOIRE, fille de feus Pierre et Vidale DESOUILLETS, native de Vazeilles-43, habitant depuis longtemps Tresbos (Saint-Bonnet-de-Montauroux). Dans la dot, un pécule que la fiancée a gagné par son travail, ainsi qu'une dette de son beau-frère, Etienne ASSENAT, d'Espinousette.
3E7032/125		03/05/1739	Quittance	Ste-Colombe-de-Montauroux (le Veymen), Chaudeyrac (Clamouse)	<b>PALLIERES Jacques, CHABALIER Claude</b>	Claude CHABALIER, laboureur, habitant de Clamouse (Chaudeyrac), a reçu de Michel PALLIERES, fils de feu Jacques, du Veymen (Ste-Colombe-de-Montauroux), paiement de 2 échéances de l'obligation consentie par ledit feu Jacques PALLIERES audit CHABALIER lors de son CM avec Jeanne CHABALIER (acte reçu par Me PALPACUER), à l'acquit et décharge d'Antoine SEBASTIEN, beau- frère dudit Michel PALLIERES.
3E7032/053		23/01/1739	CM	Ste-Colombe-de-M. (le Veymen), Auroux (les Salles)	<b>PALLIERES Michel, GELION Marguerite</b>	Michel PALLIERES, fils de feu Jacques et d'Antoinette PAGES, du Veymen (Ste-Colombe-de-Montauroux), avec Marguerite GELION, fille de Jean et de Marie LAPORTE, des Salles (Auroux). Le fiancé est assisté de sa mère et de Jean PALLIERES, son oncle, des Salles ; la fiancée, de ses père et mère. La mère du fiancé lui fait donation de tous ses biens, sous la réserve de l'usufruit et des droits qu'elle a sur l'héritage de son défunt mari. La dot, 400 livres et une robe.
3E7032/152		20/06/1739	Quittance	Ste-Colombe-de-Montauroux (Le Veymen)	<b>PALLIERES Michel, SEBASTIEN Antoine</b>	Antoine SEBASTIEN, mari de Marianne PALLIERES, du Veymen (Ste-Colombe-de-Montauroux), a reçu de Michel PALLIERES, son beau-frère, dudit lieu, 35 livres sur la dot faite par feu Jacques PALLIERES à ladite Marianne, sa fille, au CM passé devant feu Me BASTIDE.
3E7026	11	06/06/1731	CM	Chanaleilles-43 (Fraisie), St-Symphorien (le Chambon)	<b>PANAFIEU Jacques et CACAUD Marie</b>	Jacques PANAFIEU, fils d'Antoine et de feue Gabrielle BOUDOUISSIER, de Fraisie (Chanaleilles-43), avec Marie CACAUD, veuve d'Antoine CLAUSON, fille de feus Antoine et Claudine TARDANAIRE, du Chambon (Saint-Symphorien). Jean PANAFIEU, frère aîné du fiancé. Aïeule de la fiancée, Marie COUCOULAGNES [écrit "COCOLAIGNE"]; ses oncles, André Joseph et André CACAUD. L'aïeule confirme les donations faites à feue Claudine TARDANAIRE dans son CM avec feu Antoine CACAUD le 26/11/1701 et dans un contrat du 20/01/1710 reçus par Me de BODETY. Dans la dot, inventaire du bétail et des objets laissés à la fiancée par son feu père. Du 1er lit de Marie CACAUD, il y a une fille, Jeanne CLAUSON.
3E7038	36	25/11/1746	quittance	Chanaleilles-43 (Chazeaux), Saint-Paul-le-F.(Chayla-d'Ance, Combes)	<b>PANAFIEU Jacques, PORTAL Pierre, CLAUSON Pierre, BOUQUET Claudia</b>	Jacques PANAFIEU, mari de Claudine BOUQUET, de Chazeaux (Chanaleilles-43) et Pierre PORTAL, du Chayla-d'Ance (Saint-Paul-le-Froid), reçoivent de Pierre CLAUSON, laboureur, de Combes (Saint-Paul-le-Froid), l'un, PANAFIEU, le paiement de la dot faite à Claudine BOUQUET en son CM, l'autre (PORTAL) le paiement des gages à lui dus comme bouvier par autre Claudia BOUQUET, héritière de feu Jean LAROCHE, de Brénac ( Saint-Paul-le-Froid).
3E7038	191	16/07/1747	quittance	Chanaleilles-43 (Madrières)	<b>PANAFIEU Pierre, MARTIN Jean</b>	Pierre PANAFIEU, mari de feue Louise ARCHER, fille et donataire de Pierre, de Madrières (Chanaleilles-43), reçoit paiement de partie de la dot faite par ledit Pierre ARCHER à ladite feue Louise en son CM avec ledit PANAFIEU.

3E7026	86	10/12/1731	quittance	St-Paul-le-F. (Brenac), Grandrieu (la Grange)	<b>PANAFIEU Pierre, VACHELARD Bernard</b>	Bernard VACHELARD, laboureur, de Brenac (Saint-Paul-le-Froid), habitant à présent la Grange (Grandrieu), a reçu de Pierre PANAFIEU, laboureur, de Brénac, prix d'un arrentement chez Me RIMBAL
3E7026	123	03/05/1732	testament	Grandrieu (la Bataille)	<b>PANSANEL Agnès</b>	Agnès PANSANEL, femme de Claude TREBUCHON, de la Bataille (Grandrieu), malade. Sépulture au cimetière paroissial de Grandrieu, tombe de ses prédécesseurs. Legs à Jacques, Jean et Marguerite TREBUCHON, leurs enfants. Jeanne TREBUCHON, autre fille, femme de Pierre HEBRARD, du Puy-43. Héritier universel, Claude TREBUCHON, son mari, en fidéi-commis, à remettre ensuite à autre Claude TREBUCHON, leur fils aîné. Tous les témoins sont laboureurs à la Bataille : Pierre JAFFUEL, Abraham BRAYE, Pierre RAMADIER, Jean-Pierre BRUNEL, Mathieu GANHAT et Jean CRUEISE. Plus Privat ROUDIL, de Grandrieu. Aucun n'a su signer.
3E7038	216	16/09/1747	testament	Grandrieu (la Bataille)	<b>PASCAL Jeanne</b>	Jeanne PASCAL, fille de feu Jacques, travailleur, de la Bataille (Grandrieu), bien qu'en bonne santé... Sépulture au cimetière paroissial, tombe de ses prédécesseurs. Legs à sa nièce, Jeanne BRUNEL, femme de Jean FILHOT, de la Bataille, 90 livres, une paire de peignes à tirer la laine, un petit coffre. Legs à Marianne et Jeanne FILHOT, ses filleules, filles dudit Jean. Héritière universelle, son autre nièce, femme de Blaise ROLAND, de la Bataille.
3E7037	231	27/06/1746	quittance	Alleyras-43, Laval- Atger	<b>PASCAL Louis, RICHARD Jacques</b>	Louis PASCAL, mari de Marie RICHARD, d'Alleyras-43, diocèse du Puy, reçoit de Jacques RICHARD, laboureur, de Laval-Atger, une échéance du legs fait à ladite Marie RICHARD par son feu père, Guillaume RICHARD, en son testament et de celui fait à la même par feu son frère, Dominique RICHARD, en son testament.
3E7026	193	08/10/1732	testament	St-Symphorien (Chams)	<b>PASCAL Marie</b>	Marie PASCAL, veuve de Jean BAUD, travailleur, de Champs (Saint-Symphorien). Sépulture cimetière de l'église paroissiale de Saint-Symphorien, tombe de ses prédécesseurs. Legs à sa fille, Antoinette BAUD, encore en bas âge. Legs à Pierre PASCAL, son frère, de Champs. Héritière universelle, Marie PASCAL jeune, sa soeur, de Champs.
3E7038	293	27/12/1747	quittance	St-Symphorien (Chams)	<b>PASCAL Marie, ARMAND Guillaume</b>	Marie PASCAL, femme de Pierre CUMINAL, de Chams (Saint-Symphorien), reçoit de Guillaume ARMAND, laboureur, de Chams, paiement suite à un accord entre eux chez feu Me DEBODETY le 07/10/1737, plus les intérêts liquidés par sentence des Ordinaires de Chams le 09/09/1746.
3E7038	5	17/10/1746	précaire	Grandrieu (Espinousette, Chabestras)	<b>PASCON Claudine, GIBERT Dominique, TAULEMESSE Pierre</b>	Pierre TAULEMESSE, ménager d'Espinousette (Grandrieu), par acte du 25/09/1746 chez Me DEBODETY, a donné en précaire à Claudine PASCON, sa belle-mère, femme séparée en biens de Jean-Baptiste GIBERT, de Chabestras (ibidem), une paire de beufs hors d'âge, poil bai ou rouge, dont l'un a une marque blanche au front, une autre sur l'épaule droite et une autre sur le derrière du côté droit. Il subroge audit précaire Dominique GIBERT, de Chabestras.
3E7038	284	10/12/1747	quittance	St-Paul-le-F. (Brenac), Thoras-43 (Védrines)	<b>PASCON Vidal et Pierre</b>	Vidal PASCON, laboureur, de Brenac (Saint-Paul-le-Froid), reçoit de Pierre PASCON, son oncle, de Védrines (Thoras-43), dernière échéance de dot faite à feu autre Vidal PASCON, frère dudit Vidal, en son CM avec feu Marie PITAL

3E7038	177	25/06/1747	quittance	Châteauneuf-de-R. (les Combettes), Grandrieu (Chabestras)	<b>PAULHAN Antoine, GIBERT Jean</b>	Antoine PAULHAN, des Combettes (Châteauneuf), a reçu de Jean GIBERT, de Chabestras (Grandrieu), partie de la dot faite à Vidale BONHOMME en son CM avec ledit PAULHAN.
3E7038	190	16/07/1747	quittance	La Panouse (le Viala), Grandrieu (Manoresches)	<b>PAULHAN François et Jean, PONTIER Jean</b>	François et Jean PAULHAN, laboureurs, du Viala (la Panouse), le fils donataire du père, ont reçu de Jean PONTIER, laboureur, de Manoresches (Grandrieu), dernier paiement de dot faite par ledit Jean, à sa fille, Marie PONTIER, en son CM avec ledit Jean PAULHAN chez Me DEBODETY.
3E7037	122	01/02/1746	CM	La Panouse (le Viala), Grandrieu (Manoresches)	<b>PAULHAN Jean et PONTIER Marie</b>	Jean PAULHAN, fils de François et de Claudine HUGON, du Viala (La Panouse), avec Marie PONTIER, fille de Jean et de Marguerite REDON, de Manoresches (Grandrieu)
3E7038	37	26/11/1746	quittance	Grandrieu (Chabestras), St- Sauveur-de-G.	<b>PAULHAN Marie, CRES Guillaume</b>	Marie PAULHAN, veuve de pierre ROUYEYRE, de Chabestras (Grandrieu), reçoit de Guillaume CRES, mari de Louise CESAR, de Saint-Sauveur-de-Ginestoux, échéance de la dot faite à Marie en son CM avec ledit feu ROUYEYRE chez Me BONNIOL + les intérêts.
3E7026	55	14/10/1731	précaire	Grandrieu (la Fage), St-Sauveur-de-G. (Gély)	<b>PAULHAN Pierre, BROUILLET Etienne</b>	Etienne BROUILLET, de la Fage (Grandrieu), tient à titre de précaire de Pierre PAULHAN, ménager, de Gély (Saint-Sauveur-de-Ginestoux), une vache de labour, poil garrel, de 3 ans. Valeur, conditions du précaire.
3E7026	118	27/04/1732	quittance	Laval-Atger (Souilllets), Pradelles-43	<b>PAYAN Antoine, HEBRARD Guillaume</b>	Guillaume HEBRARD, fils de feus André et Marguerite PIQ, natif de Soullhiets (Laval-Atger), habitant à présent Pradelles-43, diocèse de Viviers, a reçu d'Antoine PAYAN, mari d'Anne HEBRARD, fille et héritière desdits feus HEBRARD et PIQ, de Soullhiets, dernier paiement de ses droits de légitime paternels et maternels. Il y avait eu une précédente quittance chez Me GELLY, notaire de Langogne, le 06/06/1730.
3E7026	38	18/09/1731	quittance	Ste-Colombe-de-M. (la Brugeyre), Laval- Atger (Souilllets)	<b>PAYAN Antoine, PONTIER Jean vieux</b>	Jean PONTIER vieux, couvreur, de la Brugeyre (Sainte-Colombe-de-Montauroux), a reçu d'Antoine PAYAN, mari d'Anne HEBRARD, de Souilllets (Laval-Atger), paiement de travaux sur sa toiture. Détail de la facture.
3E7038	294	28/12/1747	quittance	Thoras-43, St- Symphorien (la Brugeire-Haute)	<b>PEIREBESSE Guillaume, MERCIER Jean</b>	Guillaume PEIREBESSE, mari de Marguerite MERCIER, de Thoras-43, a reçu de son beau-frère, Jean MERCIER, de la Brugeire-Haute (Saint-Symphorien), partie de la dot promise au CM chez Me NAUTON.
3E7038	275	02/12/1747	obligation	St-Vénérand-43 (Roumagnac, le bourg), St- Christophe-43 (le bourg, le Trémoul)	<b>PELISSE Jean, ROUSSEL Jean</b>	Jean PELISSE, laboureur, de Roumagnac (Saint-Vénérand), est débiteur envers Jean ROUSSEL, frère unique et succédant aux biens de messire Jacques ROUSSEL, prêtre et curé de Saint-Vénérand-43. Ledit Jean ROUSSEL habite le Trémoul (Saint-Christophe-43). La dette résulte de la déclaration faite par feu Jean FORESTIER, beau-père dudit PELISSE, en faveur dudit feu ROUSSEL, curé, chez Me NAUTON le 20/08/1720. Modalités de versement.

3E7037	63	13/11/1745	CM	Laval-Atger (Montauroux), St-Symphorien (Chams)	<b>PELISSIER Pierre et ALISSON Antoinette</b>	Pierre PELISSIER, fils de feu autre Pierre et de Louise VIALLE, de Montauroux (Laval-Atger), avec Antoinette ALISSON, fille d'Antoine et d'Anne BRUN, de Chams (St-Symphorien). Donation entre vifs de la mère du fiancé à son fils; elle lui remet en outre l'entier héritage du feu Péliissier, son père.
3E7038	65	28/12/1746	affermage	St-Paul-le-Froid (Château du Chayla), Laval-Atger (Montauroux)	<b>PELISSIER Pierre, M. du BOUSCHET</b>	Messire Jean de BRUGEYRON, chevalier, seigneur du Bouschet, Chabestras et autres lieux, procureur de très haut et très puissant seigneur messire Joseph Balthazar de LANGLADE, chevalier, seigneur vicomte du Chayla, baron de Montauroux et autres places, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général des armées de Sa Majesté et commandant pour Sa Majesté à Gand, ledit seigneur du Bouschet habitant au château du Chayla-d'Ance (Saint-Paul-le-Froid), afferme à Pierre PELISSIER, laboureur, de Montauroux (Laval-Atger), la métairie que le seigneur vicomte a à Montauroux, à la suite de Claude HUGON. Modalités.
3E7026	256	19/01/1733	quittance	Laval-Atger (Montauroux)	<b>PELISSIER Pierre, VIALLE Marie</b>	Marie VIALLE, fille et héritière de feu Pierre, de Montauroux (Laval-Atger), a reçu de Pierre PELISSIER [écrit "PELICIER"], son beau-frère, dudit lieu, dernière échéance d'une obligation envers ledit feu Pierre VIALLE, inscrite au CM Pierre PELISSIER X Louise VIALLE, fille dudit Pierre et de feu Marguerite ITIER, sa 1ère femme, chez Me de BODETY le 01/02/1711
3E7037	131	05/02/1746	CM	Grandrieu (Montagnac), St-Symphorien (Lher)	<b>PEPIN Pierre et LAROCHE Marie</b>	Pierre PEPIN, fils de feu Martin et de Marguerite CHEVALIER, de Montagnac (Grandrieu), avec Marie LAROCHE, fille de Pierre et de Madeleine BRET, de l'Her [écrit l'Hair], paroisse de Saint-Symphorien. Vidal COUDIER, parâtre du marié. Testament du feu Martin PEPIN chez feu Me de BODETY le 19/5/1720 et insinué au bureau de Châteauneuf le 24/1/1744.
3E7038	109	21/03/1747	quittance	Grandrieu (Montagnac), St-Symphorien (Lher)	<b>PEPIN Pierre, LAROCHE Pierre</b>	Pierre PEPIN, mari de Marie LAROCHE, de Montagnac (Grandrieu), reçoit de Pierre LAROCHE, son beau-père, de Lher (Saint-Symphorien), partie de dot promise en leur CM.
3E7032/177		13/09/1739	CM	Ste-Colombe-de-M. (Le Monteil), Grandrieu (Montagnac)	<b>PEPIN Vincent, COUDIER Catherine</b>	Vincent PEPIN, fils de feus Pierre et Marie ASSENAT, natif du Monteil (Ste-Colombe-de-Montauroux), habitant à présent Montagnac (Grandrieu), avec Catherine COUDIER, fille d'Antoine et de Marguerite PAULE, de Malviala (St-Symphorien). Le fiancé, majeur, est assisté d'Antoine COUDIER, son oncle, de Montagnac. Les parents de la fiancée lui font donation de la moitié de leurs biens avec avantage sur les autres enfants nés ou à naître pour l'autre moitié. Le fiancé se constitue en tous ses biens.
3E7037	210	30/05/1746	rémission	Le Puy-43, St-Paul-le-F. (Boirelac)	<b>PEVILLIER Giraud, GARREL Marie et Antoinette, BOUQUET Jean-Pierre</b>	Giraud PEVILLIER [écrit "PEBILLIER"], mari de Marie GARREL, du Puy-43, et Antoinette GARREL, native de Boirelac (Saint-Paul-le-Froid), habitait à présent Le Puy, lesdites GARREL filles et héritières pour un tiers de feu[s] Jacques GARREL et Catherine BASSIER, cèdent à Jean-Pierre BOUQUET, mari de Jeanne GARREL, leur soeur, tout ce qui peut leur appartenir sur les biens de leur mère, moyennant une somme compensatoire. Voir aussi une transaction passée chez Me COSSANGES, notaire du Puy, entre ledit BOUQUET et les soeurs GARREL.

3E7032/205		11/11/1739	Quittance	Grandrieu (Florensac)	<b>PHARISIEN Jean, CATHEBRAS Jacques</b>	Jacques et autre Jacques CATHEBRAS, père et fils, ce dernier comme mari de Marie PHARISIEN, de Florensac (Grandrieu), ont reçu de Jean PHARISIEN, dudit lieu, 40 livres en argent et 16 livres en laine serge en déduction de la dot faite par ledit PHARISIEN et Vidal PHARISIEN, son père, à Marie, leur soeur et fille au CM passé devant Me de BODETY, père du présent notaire.
3E7026	133	19/05/1732	arrentement	Grandrieu (le Bouschet-Fraisse, Florensac)	<b>PHARISIEN Vidal, CHARDONAL Antoine</b>	Antoine CHARDONAL, laboureur, du Bouschet-Fraisse (Grandrieu), a donné à ferme à Vidal PHARISIEN, laboureur, de Florensac (ibidem), un pâtural. Conditions du bail.
3E7026	236	16/12/1732	quittance	La Panouse (Espinouse-de-Fenestres)	<b>PIGEYRE Louis, CELLIER Pierre</b>	Pierre CELLIER, laboureur, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse), a reçu de Louis PIGEYRE, son beau-frère, mari de Jeanne CELLIER, dudit lieu, paiement d'une obligation consentie par Jeanne à son frère chez Me de BODETY le 14/02/1730.
3E7026	25	15/07/1731	quittance	Grandrieu (la Chapelle), la Panouse (Espinouse-de-Fenestres)	<b>PIGEYRE Louis, VIALA Jacques</b>	Jacques VIALA, laboureur, habitant la Chapelle (Grandrieu), reçoit de Louis PIGEYRE, laboureur, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse), paiement pour achat de moutons (acte chez Me de BODETY).
3E7037	257	29/08/1746	quittance	St-Paul-le-F. (le Chayla, Boirelac), Grandrieu	<b>PINEDE Charles, MERCIER Jacques, LAPORTE Jean-Antoine</b>	Charles PINEDE, du Chayla (Saint-Paul-le-Froid), reçoit de Jacques MERCIER, laboureur de Boirelac, même paroisse, des deniers de Jean-Antoine LAPORTE, notaire de Grandrieu, suite à 2 obligations chez Me PAPARIC (écrit PHAPARIC), notaire de SAUGUES-43, le 18/11/1740 et le 24/05/1743.
3E7032/193		07/10/1739	Quittance	St-Paul-le-Froid (Chayla-d'Ance)	<b>PINEDE Charles, SOULAGE Pierre</b>	Pierre SOULAGE, du Chayla d'Ance (St-Paul-le-Froid), a reçu de Charles PINEDE, dudit lieu, 36 livres pour le prix d'un arrentement verbal passé audit PINEDE par Marie SOULAGE, sœur dudit Pierre.
3E7038	297	02/01/1748	quittance	St-Jean-la-Fouillouse (le Cellier)	<b>PINEDE Jacques, CLEMENS Pierre</b>	Jacques PINEDE, laboureur, du Cellier (Saint-Jean-la-Fouillouse), reçoit de Pierre CLEMENS, laboureur, de Cellier, reçoit remboursement de la taille et censive pour la maison et basse-cour dont jouit au Cellier ledit CLEMENS.
3E7037	118	31/01/1746	CM	Saint-Paul-le-F. (le Chayla-d'Ance)	<b>PINIDE Jean et PAULHAN Marie</b>	Jean PINIDE, fils de Charles et de Jeanne AJASSE, du Chayla (Saint-Paul-le-Froid), avec Marianne PAULHAN, fille de feu Vital et de Marie Portal, dudit lieu.
3E7032/149		07/06/1739	Quittance	Rimeize (le Vestit), St-Vénérand-43	<b>PLANCHON Antoine, FAZANDIER Etienne</b>	Etienne FAZANDIER, laboureur, de St-Vénérand-43, a reçu d'Antoine PLANCHON, laboureur, du Vestit (Rimeize), une échéance sur la dot faite à Guillaume PLANCHON par ledit PLANCHON, son père, et Vidal PLANCHON, son frère, en son CM avec Marie FAZANDIER, fille dudit Etienne.

3E7026	126	05/05/1732	achat	St-Christophe-43 (Aboulinq)	<b>PLANTIN Jean, CHARREYRE Marguerite</b>	Marguerite CHARREYRE, fille de feu Vidal, donataire de Madeleine ROCHER, sa tante, par acte du 22/03 dernier chez Me de BODETY, habitant Aboulinq (Saint-Christophe), vend à Jean PLANTIN, laboureur, dudit lieu, un chasal de maison entièrement ruiné avec son curtil, situé audit lieu. Situation cadastrale. Outre ce, tout ce à quoi ladite CHARREYRE, en qualité de donataire de ladite ROCHER, peut prétendre sur les biens de feus Guillaume et Etienne GUEYFIER. Liste des pièces de terre qu'elle se réserve. Le paiement est fait des deniers de Balthazar RANC, beau-père dudit PLANTIN, en déduction des droits de légitime de Marie RANC, fille dudit Balthazar et femme dudit PLANTIN. Ladite CHARREYRE est autorisée par son cousin et curateur ad lites, Guillaume TRANTIGNAC.
3E7037	286	12/10/1746	quittance	St-Symphorien (Besseyrettes), Grandrieu (Montagnac)	<b>PLANTIN Joseph , BARNIER Giraud</b>	Joseph PLANTIN, laboureur, de Besseyrettes (Saint-Symphorien), reçoit de Giraud BARNIER, son beau-frère, de Montagnac (Grandrieu), paiement d'une échéance suite à contrat passé entre eux chez Me de BODETY.
3E7037	119	01/02/1746	CM	St-Christophe-43, Grandrieu	<b>PLANTIN Joseph et DURAND Marie</b>	Joseph PLANTIN, fils de Jacques et de Marie TRINTIGNAC, de Saint-Christophe-43, avec Marie DURAND, fille de feus Louis et d'Antoinette CLAUX, de Grandrieu. Pour la mariée, Clément DURAND, son curateur et son oncle, et Pierre CLAUX, autre oncle, de Chabestras. Le décès ab intestat d'un autre oncle, Jean CLAUX, vaut à la fiancée des droits sur sa succession. Marâtre de la fiancée, Thérèse BOUQUET.
3E7038	110	05/04/1747	quittance	St-Christophe-43 (Gousabeau), Grandrieu (Chabestras, le bourg)	<b>PLANTIN Joseph, CLAUX Pierre, PRIVAT Jean, BOUQUET Thérèse</b>	Joseph PLANTIN, mari de Marie DURAND, de Gousabeau (Saint-Christophe-43), reçoit de Pierre CLAUX et Jean PRIVAT, de Chabestras (Grandrieu), et de Thérèse BOUQUET, veuve de [Louis] DURAND, de Grandrieu, paiement de dot promise à Marie DURAND en son CM avec ledit PLANTIN chez Me DEBODETY. Jean PRIVAT, lui, paie les droits légitimes de Marie DURAND. Par ailleurs Jean PRIVAT reçoit de Thérèse BOUQUET paiement d'une obligation.
3E7026	97	03/03/1732	quittance	St-Symphorien (Donaldès), St- Christophe-43 (Aboulinq)	<b>PLANTIN Joseph, GUEYFIER Anne</b>	Anne GUEYFIER, veuve de Jacques GOUNY, de Donaldès (Saint-Symphorien), a reçu de Joseph PLANTIN, laboureur, d'Aboulinq (Saint-Christophe), pour l'arrentement baillé audit Plantin ou à feu Etienne PLANTIN, son père.
3E7038	148	18/05/1747	quittance	St-Christophe-43 (Aboulinq), Ste- Colombe (le Veyment)	<b>PLANTIN Joseph, JOUVE Mathieu</b>	Joseph PLANTIN, laboureur, d'Aboulinq (Saint-Christophe-43), reçoit de l'argent de Mathieu JOUVE, du Veyment (Sainte-Colombe), suite à accord passé entre eux chez Me DEBODETY.
3E7038	238	23/10/1747	quittance	St-Christophe-43 (Gousabeau), Grandrieu (Chabestras)	<b>PLANTIN Joseph, PRIVAT Jean</b>	Joseph PLANTIN, mari de Marie DURAND, de Gousabeau (Saint-Christophe-43), reçoit de Jean PRIVAT, de Chabestras (Grandrieu), paiement suite à une transaction chez Me DEBODETY.

3E7032/196		24/10/1739	Quittance	St-Symphorien (Croisières, Besseirettes)	<b>PLANTIN Joseph, ROCHE Pierre</b>	Pierre ROCHE, laboureur, de Besseirettes (St-Symphorien), habitant à présent Croisières (ibidem), a reçu de Joseph PLANTIN, mari de Marie BES, fille et donateresse de feu Noël, de Besseirettes, 81 livres, pour, en particulier, une obligation consentie par ledit feu BES audit ROCHE devant Me de BODETY, père du présent notaire, le 26/12/1726.
3E7026	101	22/03/1732	quittance	St-Christophe-43 (Abouling)	<b>PLANTIN Joseph, ROCHER Madeleine</b>	Madeleine ROCHER, veuve de Guillaume GEYFIER, succédante de leur fils unique, feu Jean GUEYFIER, décédé ab intestat, d'Abouling (Saint-Christophe-43), a reçu de Joseph PLANTIN, dudit lieu, la plus-value d'un champ vendu par son fils.
3E7032/188		27/09/1739	Quittance	St-Christophe-43 (le Giraudès, le Bourg)	<b>PLANTIN Pierre, AMBLARD Etienne</b>	Etienne AMBLARD, mari de Catherine GARREL, habitant St-Christophe-43, a reçu de Pierre PLANTIN, du Giraudès (ibidem), 36 livres pour 3 échéances du paiement de la dot faite par ledit PLANTIN à ladite GARREL, sa belle-sœur, au CM reçu par le présent notaire.
3E7032/031		19/11/1738	Quittance	St-Christophe-43 (le Giraudès, Abouling)	<b>PLANTIN Pierre, VINCENS Pierre</b>	Pierre VINCENS, laboureur, d'Abouling (St-Christophe-43), a reçu de Pierre PLANTIN, aussi laboureur, du Giraudès (ibidem), la taille royale des 29 dernières années et de l'année en cours pour un pré, taille que ledit VINCENS ou ses parents ont payée pour ledit PLANTIN ou ses parents.
3E7038	263	22/11/1747	quittance	St-Symphorien (Croisières, le Chambon)	<b>PLO Jacques, COUCOULAGNES Pierre</b>	Jacques PLO, mari de Marguerite COUCOULAGNES, de Croisières (Saint-Symphorien), reçoit de Pierre COUCOULAGNES, son beau-frère, du Chambon (ibidem), échéance de la dot.
3E7032/106		12/04/1739	Arrentement	St-Symphorien (la Vialatte)	<b>POLGE Louis, BONIDAN Pierre, PASCAL Jean</b>	Louis POLGE, bourgeois de la Vilatte ... [L'acte n'est pas terminé ; il commence et s'arrête à ces mots]
3E7032/233		09/02/1739	Quittance	St-Symphorien (la Vialatte), St-Christophe-43 (les Salettes)	<b>POLGE Louis et Joseph, CHAUCHON Vital</b>	Vital CHAUCHON, ménager, des Salettes (St-Christophe-43), mari de Marguerite MIAILLE, fille et donataire de Marie VIGOUROUX, a reçu des sieurs Louis et Joseph POLGE, père et fils, bourgeois, de la Vialatte (St-Symphorien), le fils, mari de demoiselle Marie VIGOUROUX, fille et donataire de sieur Joseph POLGE, 304 livres en déduction du contenu du contrat de transaction passé entre lesdits sieurs VIGOUROUX et CHAUCHON devant Me de BODETY, père du présent notaire.
3E7032/007		14/10/1738	Obligation	St-Symphorien (la Vialatte), Thoras-43 (Ventajols)	<b>POLGE Louis, BOIRON Jacques, RAMBAUD Jean</b>	Jean RAMBAUD, laboureur, de Ventajols (Thoras), doit à Louis POLGE, bourgeois, de la Vialatte (St-Symphorien), fermier des prieurés desdites paroisses, 81 livres que ledit POLGE tiendra en compte à Jacques BOIRON [écrit "BOUIRON"], de Vaches (Thoras-43), en déduction d'arrérages de censive que ce dernier doit audit POLGE.
3E7032/108		13/04/1739	Obligation	St-Symphorien (La Vialatte), Grandrieu (Augnac)	<b>POLGE Louis, MOURGUE Barthélemy</b>	Barthélemy MOURGUE, laboureur, d'Augnac (Grandrieu), fermier à "locaterie perpétuelle" du domaine du seigneur vicomte du CHAYLA, s'engage sur ce qu'il lui reste à payer de son arrentement. Ledit seigneur est représenté par Louis POLGE, bourgeois, de la Vialatte (St-Symphorien), l'un de ses fermiers généraux.
3E7038	50	16/12/1746	vente	St-Symphorien (la Vialatte), St-Paul-le-F. (Brénac)	<b>POLGE Louis, PONSONAILLE Jean</b>	Louis POLGE, bourgeois, de la Vialatte (Saint-Symphorien), vend à Jean PONSONAILLE, laboureur, de Brénac (Saint-Paul-le-Froid), plusieurs pièces de terre au terroir de Brénac. Situation cadastrale, prix. Du prix de la vente, ledit POLGE délègue audit PONSONAILLE une somme due aux soeurs du couvent de Ste Ursule, à Saugues-43, par feu Joseph VIGOUROUX, du mas des Salesses (Saint-Symphorien).

3E7038	234	16/10/1747	quittance	Grandrieu (Florensac)	<b>PONDS Jeanne, BOUQUET Antoine</b>	Jeanne PONDS, veuve en 1ères nocés de Jean BOISSET, de Florensac (Grandrieu), a reçu d'Antoine BOUQUET, de Florensac, baliste [en langue d'Oc : fermier judiciaire d'un bien séquestré] des biens dudit feu BOISSET, une échéance.
3E7026	162	31/07/1732	achat	Grandrieu, le Chambon (St-Symphorien)	<b>PONSET Antoine, MARTIN Jean</b>	Jean MARTIN, cordonnier, mari de Marguerite CUBIZOLLE, de Grandrieu, a vendu à Antoine PONSET, du Chambon (Saint-Symphorien), une maison avec basse-cour et jardin, appartenant à Marguerite, unique succédante aux biens de feu Catherine TERRISSE, sa tante, décédée ab intestat. Situation cadastrale, prix, modalités de paiement.
3E7026	240	27/12/1732	quittance	Grandrieu, St-Symphorien (le Chambon)	<b>PONSET Antoine, MARTIN Jean</b>	Jean MARTIN vieux, cordonnier, de Grandrieu, a reçu d'Antoine PONSET, laboureur, du Chambon (Saint-Symphorien), échéance de paiement du prix d'un achat passé chez Me de BODETY le 31/07 dernier.
3E7026	72	05/11/1731	obligation	St-Symphorien (Croisières)	<b>PONTAUD Marie et Louis</b>	Louis PONTAUD, fils et donataire de feus Annet et Isabeau CHAURAND, de Croisières (Saint-Symphorien), reconnaît devoir à sa sœur, Marie PONTAUD, ses droits de légitime paternels et maternels ainsi qu'un legs fait par les parents dans les donations faite à leur fils chez Me de BODETY les 27/06/1715 et 09/08/1718. Modalités de paiement. Moyennant cet accord, renoncent au procès lancé.
3E7038	255	13/11/1747	quittance	Serverette (Rosiers), St-Symphorien (Croisières)	<b>PONTEAU Annet, ROUSSET Jean</b>	Jean ROUSSET, mari de Marie PONTEAU, de Rosiers (Serverette), a reçu d'Annet PONTEAU, son beau-frère, de Croisières (Saint-Symphorien),
3E7037	259	30/08/1746	quittance	Laval-Atger (Tresbos)	<b>PONTIER Claude et Joseph</b>	Claude PONTIER, natif de Tresbos (Laval-Atger), habitant depuis longtemps dans le bas Languedoc, reçoit de l'argent de Joseph PONTIER, son frère, dudit lieu, suite à une rémission chez Me de BODETY.
3E7037	260	31/08/1746	quittance	Laval-Atger (Tresbos), Grandrieu (la Fage)	<b>PONTIER Claude, RICHARD Jean</b>	Claude PONTIER, natif de Tresbos (Laval-Atger), habitant depuis longtemps dans le bas Languedoc, reçoit de Jean RICHARD, habitant la Fage (Grandrieu), somme prévue au contrat passé entre eux, auquel était associé Joseph PONTIER, frère de Claude, le 26/08/1743 chez Me de BODETY.
3E7026	141	06/06/1732	achat	Grandrieu (Manoresches, Aubespeyres)	<b>PONTIER Grégoire, BRUN Michel et Barthélemy</b>	Michel et Barthélemy BRUN, père et fils, d'Aubespeyres (Grandrieu), ont vendu à Grégoire PONTIER, laboureur, d'Aubespeyres, un chasal entièrement ruiné. Situation cadastrale. Prix, conditions de paiement.
3E7038	248	05/11/1747	quittance	St-Paul-le-F. (Chayla-d'Ance, Boirelac)	<b>PONTIER Jacques, CHARRIER Pierre</b>	Jacques PONTIER, laboureur, du Chayla-d'Ance (Saint-Paul-le-Froid), reçoit de Pierre CHARRIER, fils et donataire de Martin, de Boirelac (ibidem), échéance de dot faite par ledit CHARRIER et Martin CHARRIER, son père, à autre Martin CHARRIER, leur frère et fils, au CM avec Madeleine PONTIER, fille dudit Jacques. On paie aussi les étrennes promises aux enfants dudit PONTIER lors de ce CM.
3E7032/027		11/11/1738	Quittance	Grandrieu (Manoresches), La Panouse (Bonial)	<b>PONTIER Jean, BOULET Joseph</b>	Joseph BOULET, laboureur, de Bonial (La Panouse), a reçu de Jean PONTIER, de Manoresches (Grandrieu), son neveu, échéance d'un engagement par contrat reçu par Me de BODETY, père du présent notaire.

3E7037	98	02/01/1746	obligation	Ste-colombe-de-M. (la Brugeyrette, le bourg)	<b>PONTIER Jean, MICHEL Jeanne</b>	Jean PONTIER, laboureur, de la Brugeirette (Sainte-Colombe), doit à Jeanne MICHEL, fille de Jean, de Sainte-Colombe, 14 "cartes" de blé seigle.
3E7038	128	26/04/1747	précaire	Grandrieu (Espinousette), Ste- Colombe-de-M. (la Brugeire)	<b>PONTIER Jean, RANC Jean</b>	Jean PONTIER, laboureur, de la Brugeire (Sainte-Colombe-de-Montauroux), tient à titre de précaire de Jean RANC, bourgeois, d'Espinousette (Grandrieu), une paire de bœufs de labour de 5 ans. Description des bêtes. Conditions du précaire.
3E7038	124	22/04/1747	quittance	Grandrieu (Manoresches, Chabestras)	<b>PONTIER Jean, ROUVEYRE Jean</b>	Jean PONTIER, laboureur, de Manoresches (Grandrieu), reçoit de Jean ROUVEYRE, fils de feu Antoine, de Chabestras (ibidem), paiement d'une obligation dudit feu ROUVEYRE, débiteur de feu Jacques BOULET, oncle dudit PONTIER, icelui héritier de son oncle (Me DEBODETY le 30/05/1735). Voir aussi chez Me DEBODETY 07/04/1725.
3E7032/199		29/10/1739	Quittance	Ste-Colombe-de- Montauroux (la Brugeyre)	<b>PONTIER Jean, TAULEMESSE Antoine</b>	Antoine TAULEMESSE, laboureur, de la Brugeyre (Ste-Colombe-de-Montauroux), a reçu de Jean PONTIER, laboureur, dudit lieu, 40 livres sur le contenu du contrat d'accord passé entre eux devant feu Me LAHONDES.
3E7026	74	11/11/1731	quittance	Mende, Grandrieu (les Mèdes)	<b>PONTIER Pierre, BLANC Pierre</b>	Pierre BLANC, Me serrurier, de Mende, a reçu de Pierre PONTIER, laboureur, des Mèdes (Grandrieu), paiement d'une obligation chez Me BAFFIE, notaire de Mende.
3E7026	163	31/07/1732	quittance	Vazeilles-43, Grandrieu (les Mèdes)	<b>PONTIER Pierre, CHAURAND Marie</b>	Marie CHAURAND, veuve de Pierre GREGOIRE, de Vazeilles-43, a reçu de Pierre PONTIER, laboureur, des Mèdes (Grandrieu), prix d'une rémission chez Me de BODETY.
3E7026	84	28/11/1731	quittance	St-Symphorien (Croisières), Grandrieu (les Mèdes)	<b>PONTIER Pierre, PONTAUD Louis</b>	Louis PONTAUD, laboureur, de Croisières (Saint-Symphorien), a reçu de Pierre PONTIER, des Mèdes (Grandrieu), somme contenue en la rémission faite par ledit PONTAUD audit PONTIER chez Me de BODETY le 19/01/1721.
3E7026	159	20/07/1732	quittance	St-Symphorien (Croisières), Grandrieu (les Mèdes)	<b>PONTIER Pierre, PONTAUD Louis</b>	PONTAUD Louis, laboureur, de Croisières (Saint-Symphorien), a reçu de Pierre PONTIER, des Mèdes (Grandrieu), dernière échéance du prix de la rémission du 19/01/1721 chez Me de BODETY.
3E7038	92	28/01/1747	quittance	St-Symphorien (le Chambon)	<b>PORTAL Blaise, HEBRARD Pierre</b>	Blaise PORTAL, laboureur, du Chambon (Saint-Symphorien), reçoit de Pierre HEBRARD, laboureur, paiement auquel s'obligea ce dernier dans le contrat de vente passé par ledit PORTAL à Blaise CHALLEL chez Me DEBODETY.
3E7032/090		11/03/1739	Quittance	St-Paul-le-Froid (le Chayla-d'Ance)	<b>PORTAL Guillaume, HEBRARD Christophe</b>	Christophe HEBRARD, du Chayla-d'Ance (St-Paul-le-Froid), reçoit de Guillaume PORTAL [écrit "PORTAIL"], laboureur, dudit lieu, un remboursement de taille et de censive pour un pré que ledit PORTAL possède et qui était des biens de Jacques BRAJON, de la Brugeyre, dont ledit HEBRARD est tenancier.
3E7037	37	23/10/1745	quittance	St-Paul-le-Froid (le Chayla-d'Ance, le bourg)	<b>PORTAL Jacques, GRANIER Benoît</b>	Jacques PORTAL, travailleur, du Chayla-d'Ance (Saint-Paul-le-Froid), reçoit de Benoît GRANIER, laboureur, de Saint-Paul-le-Froid, paiement d'une obligation consentie par ledit GRANIER et Marie RIMBAL, sa femme.

3E7038	207	27/08/1747	arrentement	St-Paul-le-F. (le Chayla-d'Ance), Montpellier-34	<b>PORTAL Jacques, PONSONNAILLE Jean-Pierre</b>	Jacques PORTAL, du Chayla-d'Ance, habitant Montpellier-34, afferme à Jean-Pierre PONSONNAILLE, même lieu, un pré et pâtural que lui a laissé en jouissance son beau-frère, Jacques DOUX. Conditions du bail.
3E7038	127	25/04/1747	accord	St-Symphorien (Chams)	<b>POUDEROUX Jean, BLACHEYRE Claude</b>	Claude BLACHEYRE, mari d'Isabeau CHARDON, fille et donataire de feu Antoine, de Chams (Saint-Symphorien), reconnaît devoir à Jean POUDEROUX, mari de Jeanne GABRIEL, fille unique [lacune]. Acte incomplet.
3E7032/202		05/11/1739	CM	Vabres-43, St-Symphorien (Chams)	<b>POUDEROUX Jean, GARREL Jeanne</b>	Jean POUDEROUX, fils de feus Antoine et Marguerite VIGOUROUX, de Vabres-43, avec Jeanne GARREL, fille de feu François et de Claudine CHARDON, de Chams (St-Symphorien). Le fiancé est assisté de mathieu JOUVE, son oncle, du Pont de Vavres. La mère de la fiancée fait à sa fille donation de tous ses biens.
3E7026	128	08/05/1732	quittance	Grandrieu (le bourg, les Mèdes)	<b>POURCHER Jacques jeune, CHALLEL Pons</b>	Claude CHALLEL, mari de feu Marie POURCHER, de Grandrieu, a reçu de Jacques POURCHER jeune, son beau-frère, des Mèdes (ibidem), échéance de la dot faite par Jacques POURCHER vieux à ladite Marie, sa fille, au CM chez Me de BODETY.
3E7038	14	27/10/1746	quittance	Grandrieu (les Mèdes, le bourg)	<b>POURCHER Jacques, LAPORTE Jean-Antoine</b>	Jacques POURCHER, laboureur, des Mèdes (Grandrieu), reçoit de Me Jean-Antoine LAPORTE, conseiller du roi, de Grandrieu, paiement d'une dette contractée envers lui par Antoine TAULEMESSE, de Fajolles (ibidem), le 30/05/1745 chez Me DEBODETY, dette dont Me LAPORTE s'est chargé en paiement d'un achat qu'il fit audit TAULEMESSE (acte chez Me DEBODETY le 25/06/1745).
3E7032/093		14/03/1739	Bail en paiement	St-Paul-le-Froid (Les Martines), La Panouse (Les Chazes)	<b>PRIVAT Antoine et Jean</b>	Jean PRIVAT, laboureur, des Chazes (la Panouse), doit à Antoine PRIVAT, son frère, des Martines (St-Paul-le-Froid) ce qu'il lui a promis comme droits de nature et constitution de dot lors de son CM avec Marguerite BERTRAND, reçu par feu Me RIMBAL. Dans l'incapacité de payer, ledit Jean donne à son frère un pré qui était des biens de feu Françoise BASTIDE, leur mère, sis au terroir des Chazes. Acte non signé et biffé, les 2 frères n'ayant pas réussi à se mettre d'accord.
3E7037	71	15/11/1745	quittance	St-Symphorien (le Donaldès, la Vilatte)	<b>PRIVAT Antoine, RICHARD Joseph</b>	Joseph RICHARD, mari de Marie BLANC, fille et unique héritière de feu Jean, et héritière par moitié de feu autre Jean BLANC, son frère, de Donaldès (Saint-Symphorien), reconnaît devoir à Antoine DANCE, ménager de la Vilatte (ibidem), la censive due pour plusieurs terres. Description. Conditions du remboursement.
3E7037	225	20/06/1746	précaire	La Panouse (les Chazes), Grandrieu	<b>PRIVAT Baptiste, LAPORTE Jean-Antoine</b>	Baptiste PRIVAT, laboureur, des Chazes (La Panouse), prend, à titre précaire, de Me Jean-Antoine LAPORTE, notaire de Grandrieu, une paire de bœufs d'environ 8 ans, l'un poil chatain, l'autre blanc, le 3ème garrel avec le museau blanc. Conditions du précaire.
3E7038	222	28/09/1747	vente	Grandrieu (Chabestras)	<b>PRIVAT Jean, BERNARD Antoine</b>	Jean PRIVAT, laboureur, de Chabestras (Grandrieu), vend à Antoine BERNARD, dudit lieu, un sien hermas (langue d'Oc, grande lande ou friche). Situation cadastrale et modalités de paiement.
3E7032/123		01/05/1739	Quittance	Grandrieu (Chabestras)	<b>PRIVAT Jean, PAULHAN Marie</b>	Marie PAULHAN, veuve de Pierre ROUVIERE, de Chabestras (Grandrieu), a reçu de Jean PRIVAT, fils de feu autre Jean PRIVAT, dudit lieu, paiement d'une dette dudit feu PRIVAT envers ledit feu ROUVIERE.
3E7026	131	12/05/1732	quittance	St-Christophe-43 (le Fau), St-Vénérand-43	<b>PRIVAT Martin, BARJETON Jean</b>	Jean BARJETON, laboureur, du Fau (Saint-Christophe-43), a reçu de Privat MARTIN, son beau-frère, de Saint-Vénérand-43, le prix de la rémission faite le 6 du courant [photo 127].

3E7038	186	06/07/1747	obligation	St-Paul-le-Froid (Combes), la Panouse (Espinouse)	<b>PRIVAT Noë, ARION Jacques</b>	Jacques ARION, fils de feus Jean et de Charlotte BRUNEL, originaire de Combes (Saint-Paul-le-Froid), habitant à présent Espinouse (la Panouse), cède à Noë PRIVAT, son neveu, fils et donataire de feus Guillaume et Catherine ARION, cette dernière aussi donataire desdits feus Jean ARION et Charlotte BRUNEL [le clerc écrit "Jacques" au lieu de "Jean"], la constitution faite à lui, Jacques ARION, par sa feue mère, ainsi que le legs que lui a fait son feu père, ainsi que ses droits de succession de feu Barthélemy ARION, son frère (frère de Jacques). Modalités de paiement.
3E7032/152		21/06/1739	Quittance	Auroux (Les Salles)	<b>PUECHJAUJAC Antoine, SIRVEN Jean</b>	Jean SIRVEN, laboureur, des Salles (Auroux), a reçu d'Antoine PUECHJAUJAC, laboureur, dudit lieu, dernière échéance contenue au contrat de transaction passé entre eux le 28/05/1736 devant Me BONNEFILLE.
3E7038	300	07/01/1748	quittance	St-Jean-la-Fouillouse (le Villeret), St-Paul-le-F. (Boirelac)	<b>RACHAS Jeanne, CATHEBRAS Jean, VALENTIN Antoine</b>	Jeanne RACHAS et Jean CATHEBRAS, son fils, mari de Marguerite VALENTIN, du Villeret (Saint-Jean-la-Fouillouse), ont reçu d'Antoine VALENTIN, de Boirelac (Saint-Paul-le-Froid), et de Marianne BATIFOLIER, femme de Michel MAURIN, du Villeret, 2 échéances de la dot faite par ledit VALENTIN à sa fille en son CM avec ledit CATHEBRAS chez Me DEBODETY le 22/01/1746. Et ils reçoivent de ladite BATIFOLIER les sommes qu'elle a promises à ladite VALENTIN, sa nièce, lors de ce CM.
3E7038	207	27/08/1747	quittance	Thoras-43 (Savignac), Clapiers-34	<b>RACHIAS François et Claude</b>	François RACHIAS, natif de Savignac (Thoras-43), à présent marié à Clapiers-34, reçoit de Claude RACHIAS, son frère, de Savignac, ses droits de légitime sur les biens de ses père et mère, feus Vidal RACHIAS et Anne ROCHER
3E7038	193	17/07/1747	quittance	St-Symphorien, St-Paul-le-Froid (Château du Chayla)	<b>RAIMONDON Guillaume, BRUGEIRON (de) Jean</b>	Guillaume RAIMONDON, Me chirurgien, de Saint-Symphorien, père et administrateur des biens de Marie Isabeau RAIMONDON, sa fille, eue avec Jeanne du THOR, reçoit de très haut et puissant seigneur messire Balthazar Joseph Nicolas de LANGLADE, chevalier, vicomte de Chayla, baron de Montauroux, lieutenant général des armées du roi, chevalier de ses ordres, commandant pour Sa Majesté à Gand, par les mains de messire Jean de BRUGEIRON, chevalier, seigneur du Bouschet, Chabestras, Poumiers, habitant à présent au château du Chayla-d'Ance (Saint-Paul-le-Froid), un legs fait à ladite Marie RAIMONDON par feue la vicomtesse du Chayla.
3E7026	133	18/05/1732	quittance	St-Jean-la-Fouillouse (le Villeret)	<b>RAMADIER Pierre, CATHEBRAS Pierre et GUERIN</b>	Pierre CATHEBRAS, laboureur, du Villeret (Saint-Jean-la-Fouillouse), a reçu de Pierre RAMADIER, mari de Marianne ARZALIER, fille et donataire de Jean et Marie BAYLE, de la Bataille (Grandrieu), le legs fait à Antoine CATHEBRAS, frère dudit Pierre, par feue Jeanne GOUNY, leur tante, en son testament reçu par feu Me BARRANDON, notaire du Crouzet, le 31/12/1702. Antoine CATHEBRAS est absent du pays, on ne sait s'il est vivant ou mort. Ledit Pierre RAMADIER, conjointement avec son cousin, Guérin CATHEBRAS, de Laldeyrès (Grandrieu), s'engage à restituer la somme à Antoine s'il revient.
3E7037	32	18/10/1745	quittance	St-Symphorien (Chams), Thoras-43 (le Crouzet)	<b>RAMBAUD François et Louise</b>	François RAMBAUD, de Chams (St-Symphorien), reçoit de Louise, sa sœur, veuve de Pierre ENGELVIN, du Crouzet (Thoras-43), des échéances de la constitution qui lui a été faite.

3E7038	258	16/11/1747	quittance	St-Symphorien (Chams)	<b>RAMBAUD François et Louise</b>	François RAMBAUD, laboureur, de Chams (Saint-Symphorien), a reçu de Louise RAMBAUD, veuve de Pierre ENGELVIN [écrit "ENJALVIN"], échéance de la dot à lui faite en son CM avec Marguerite TRINTIGNAC chez Me DEBODETY.
3E7038	95	03/02/1747	vente	St-Symphorien (Chams)	<b>RAMBAUD François, VINCENS Michel</b>	François RAMBAUD, laboureur, de Chams (Saint-Symphorien), vend à Michel VINCENS, dudit lieu, Situation cadastrale, modalités de paiement. Un des paiements est délégué à Antoine TREMOULET, laboureur, de Tresbos, pour une rente consentie par feu Antoine TRINTIGNAC, beau-père dudit RAMBAUD, à feu Jean TREMOULET, père dudit Antoine (acte reçu par feu Me LAHONDES le 27/09/1723).
3E7026	202	15/10/1732	quittance	Thoras-43 (Crouzet-de-Taillères), Grandrieu (Bouschet-Fraisse)	<b>RAMBAUD Jean, BRUGEIRON (de) Jean</b>	Jean RAMBAUD, du Crouzet de Taillères (Thoras-43), a reçu de Jean de BRUGEIRON, chevalier, seigneur du Bouschet, Chabestras, Pommiers, Rouret et autres places, habitant en son château du Bouschet-Fraisse (Grandrieu), échéance du paiement d'un achat le 23/12/1730 chez Me de BODETY.
3E7032/077		20/02/1739	Quittance	St-Jean-la-F. (Le Villeret, Lhermet)	<b>RANC André, ROLLAND Louis</b>	Louis ROLLAND, laboureur, de Lhermet (St-Jean-la-Fouillouse), a reçu d'André RANC, laboureur, du Villeret (ibidem), 15 livres en déduction du contrat de rémission fait par Jeanne ROUDIER, femme de Jacques ROLLAND, fils dudit Louis, reçu par Me BASTIDE.
3E7032/078		25/02/1739	Quittance	St-Jean-la-F. (le Villeret)	<b>RANC André, VALENTIN Guillaume</b>	Guillaume VALENTIN, laboureur, du Villeret (St-Jean-la-Fouillouse), a reçu d'André RANC, fils et tenancier des biens de feu Michel RANC, du Villeret, 24 livres que, lors de sa dernière maladie, ledit feu RANC déclara devoir audit VALENTIN ou à Laurent VALENTIN, son frère.
3E7032/204		08/11/1739	Quittance	St-Christophe-43 (le Giraudès, Aboulinq)	<b>RANC Balthazar, BRAJON Guillaume</b>	Balthazar RANC, ménager, du Giraudès (St-Christophe-43), consul et collecteur du quartier d'Aboulinq (ibidem) pour 1718, a reçu de Guillaume BRAJON, mari de Claudine GAILLARD, fille et donateresse de feu Guillaume GAILLARD, ce dernier, fils et donataire de feu Claude GAILLARD, et, en cette qualité tenancier des hoirs de feu Jean BOUQUET, d'Aboulinq, reste à payer de taille et de capitation.
3E7026	42	23/09/1731	quittance	St-Christophe-43 (Giraudès, Aboulinq)	<b>RANC Balthazar, GELION Vidal, GAILLARD Michel</b>	Michel GAILLARD, tenancier de Mathieu RIGAUD, de Giraudès (Saint-Christophe-43), a reçu de Balthazar RANC, de Giraudès, et de Vidal GELION, d'Aboulinq (ibidem), remboursement de taille et censive.
3E7037	145	14/02/1746	CM	St-Christophe-43 (Giraudès), St-Symphorien (Chams)	<b>RANC Claude et CROUZET Marguerite</b>	Claude RANC, fils de Balthazar et de Françoise LION, de Giraudès (Saint-Christophe-43), avec Marguerite CROUZET, fille de feu Pierre et de Jeanne SABADEL, de Chams (Saint-Symphorien). Autre Claude RANC, frère aîné du fiancé, de Giraudès. La mère de la fiancée lui remet l'héritage que son feu mari, Pierre CROUZET, lui avait laissé en fidéi-commis par son testament chez Me LAPORTE le 4/9/1741 contrôlé et insinué au bureau de Châteauneuf le 7/10/1744 par le sieur LAHONDES. Référence à l'acte d'émancipation de Claude RANC aîné chez Me de BODETY. Louis SABADEL, d'Ancelpont (Saint-Symphorien), reconnaît avoir reçu de sa soeur, ladite Jeanne SABADEL, partie de dot à laquelle ledit feu Pierre CROUZET s'obligea envers lui lors de son mariage avec feue Isabeau BRET, CM chez feu Me de BODETY le 3/11/1729.

3E7037	48	28/10/1745	affermage	St-Christophe-43 (Giraudès, Gousabeau)	<b>RANC Claude, BROUSSARD Pierre</b>	Claude RANC, ménager, de Giraudès (Saint-Christophe-43), afferme à Pierre BROUSSARD, laboureur, de Gousabeau (ibidem), un domaine et métairie. Situation, conditions.
3E7032/116		22/04/1739	Quittance	St-Symphorien (le Chambon), Laval- Atger (Tresbos)	<b>RANC Claude, JOUVE Jean</b>	Jean JOUVE, laboureur, de Tresbos (Laval-Atger), a reçu de Claude RANC, laboureur, du Chambon (St-Symphorien), 30 livres suite à une rémission consentie par Jacques PANAFIEU, du Chambon, audit JOUVE sur ledit RANC, rémission reçue par Me de BODETY, père du présent notaire.
3E7032/135		20/05/1739	Arrentement	St-Symphorien (le Chambon)	<b>RANC Claude, LYON de la SAGNE Marie-Jeanne</b>	Demoiselle Marie-Jeanne LYON de la SAGNE, veuve de Michel CHIRAC, sieur de la Sagne, du Chambon (St-Symphorien), administratrice des personnes et des biens de leurs enfants, a affermé à Claude RANC, laboureur, dudit lieu, tous les domaines et toutes les métairies qu'elle y possède. Conditions du bail.
3E7038	229	03/10/1747	quittance	Ste-Colombe-de-M. (le Veyment), Grandrieu (Espinousette)	<b>RANC Guillaume, CARTALADE Jean</b>	Guillaume RANC, originaire du Veyment, habitant Espinousette (Grandrieu), a reçu de Jean CARTALADE, sous-rentier d'Espinousette, prix de l'arrentement de métairie.
3E7026	293	07/04/1733	quittance	Grandrieu (Montagnac, Espinousette)	<b>RANC Jacques, ROUFFIAC Jacques</b>	Jacques ROUFFIAC, laboureur, de Montagnac (Grandrieu), a reçu de Jacques RANC, bourgeois, d'Espinousette (ibidem), dernier paiement fait par ledit Ranc à Hélène RANC, sa cousine, en son CM avec Vidal ROUFFIAC, fils dudit Jacques, chez Me de BODETY.
3E7026	74	11/11/1731	précaire	Laval-Atger (Bonnaude), Ste- Colombe-de-M., Grandrieu (Espinousette)	<b>RANC Jacques, VILLARD Guillaume et Jean</b>	Guillaume VILLARD, de Bonnaude (Laval-Atger), et messire Jean VILLARD, prêtre et prier de Sainte-Colombe-de-Montaurox, tiennent à titre de précaire de Jacques RANC, bourgeois, d'Espinousette (Grandrieu), une paire de bœufs de labour, 3 vaches pleines et 1 velle. Description, conditions du précaire.
3E7037	111	25/01/1746	CM	Grandrieu (Espinousette), Châteauneuf-de-R. (Lhabitarelle)	<b>RANC Jean et BONNET Marguerite</b>	Jean RANC, fils de feu Jacques et de Marguerite SALAVILLE, bourgeois, d'Espinousette (Grandrieu), avec Marguerite BONNET, fille de feu Jean et de Marianne BOUCHET, de l'Habitarelle (Châteauneuf de Randon). La mère du marié est représentée par Jean ROUMIEU, ménager, beau-frère, de Fontfrède (Chaplances), beau-frère du marié (procuration). Présent aussi pour le marié, son frère, Jacques RANC, et Jean CHAZALMARTIN, son beau-frère. Il y a un testament de feu Jacques RANC chez Me Jean-Antoine LAPORTE [notaire de Grandrieu]. Présence de Jean-Félix LAPORTE, futur notaire de Grandrieu, et de Me ROCHE [notaire de Châteauneuf].
3E7037	20	29/09/1745	quittance	St-Symphorien (Veyrières), Laval- Atger (la Bastide)	<b>RANC Jean, MICHEL Jean</b>	Jean RANC, laboureur, de Veyrières (Saint-Symphorien), retire de Jean-Michel DUMAS, de la Bastide (Laval), 2 vaches qu'il tenait à précaire.

3E7038	309	03/02/1748	titre clérical	Grandrieu (Espinousette, Florensac)	<b>RANC Pierre</b>	Devant Jean-Antoine DEBODETY, avocat et juge d'Espinousette (Grandrieu) et Florensac (ibidem), notaire royal et apostolique, habitant Grandrieu, a été présent Jean RANC, bourgeois, d'Espinousette, sachant que son frère, Pierre, fils de feus Jacques RANC et Marguerite SALAVILLE, clerc tonsuré, est au séminaire de Mende et envisage d'entrer dans les ordres, il lui fait une rente annuelle et viagère de 100 livres par titre clérical, et lui affecte les fonds et fruits de plusieurs pièces et propriétés. Situation cadastrale. Serment sur les évangiles de 2 témoins, Louis VALENTIN, bourgeois, de Chabestras, et Etienne JAGONZAC, ménager, de Florensac, le tout à Grandrieu.
3E7038	259	20/11/1747	affermage	Thoras-43, Grandrieu	<b>RANDON de CHATEAUNEUF Christophe, DURAND Clément</b>	Christophe RANDON de CHATEAUNEUF, chevalier d'Apcher, au nom de sa mère, Madeleine de FILHOT, comtesse d'Apcher, habitant en leur château de Thoras-43, a donné à bail à Clément DURAND, voiturier, de Grandrieu, la métairie que ladite comtesse possède à la Grange (et voisins) de Grandrieu. Modalités.
3E7032/166		12/07/1739	Quittance	La Panouse (Espinouse-de-F.), Grandrieu (Le Bouschet-Fraise)	<b>RASCHAS Antoine, DESPEISSES Privat, DAUDE Françoise</b>	Privat DESPEISSES et Françoise DAUDE, mariés, du Bouschet-Fraise (Grandrieu), ont reçu d'Antoine RASCHAS, laboureur, d'Espinouse-de-Fenestres (La Panouse), 10 livres pour entier paiement de l'achat fait par ledit RASCHAS à feu Catherine FAZANDIER, mère et belle-mère desdits mariés (acte devant Me de BODETY, père du présent notaire).
3E7026	24	08/07/1731	quittance	Grandrieu (le Bouschet-Fraise), la Panouse (Espinouse-de-Fenestres)	<b>RASCHAS Antoine, FAZANDIER Catherine</b>	Catherine FAZANDIER, veuve de Claude DAUDÉ, du Bouschet-Fraise (Grandrieu), reçoit d'Antoine RASCHAS, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse), paiement d'un achat chez Me de BODETY
3E7026	153	29/05/1732	quittance	Grandrieu (le Bouschet-Fraise), la Panouse (Espinouse-de-Fenestres)	<b>RASCHAS Antoine, FAZANDIER Catherine</b>	Catherine FAZANDIER, veuve de Claude DAUDÉ, du Bouschet-Fraise (Grandrieu), reçoit d'Antoine RASCHAS, laboureur, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse), échéance du paiement d'un achat chez Me de BODETY.
3E7026	138	28/05/1732	quittance	La Panouse (Espinouse-de-Fenestres), Grandrieu (Montagnac)	<b>RASCHAS Antoine, GRAL Jean, RANC Jean</b>	Jean GRAL, couvreur, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse), et Jean RANC, charpentier, de Montagnac (Grandrieu), ont reçu d'Antoine RASCHAS, laboureur, d'Espinouse, paiement pour travaux. Détails de la facture.
3E7026	145	10/06/1732	obligation	Grandrieu (les Mèdes, le bourg)	<b>RASCHAS Claude, BARET Jean</b>	Jean BARET, laboureur, des Mèdes (Grandrieu), doit à Claude RASCHAS, hôte, de Grandrieu, le prix des brebis qu'il lui a achetées. Modalités de paiement.
3E7032/128		13/05/1739	Quittance	St-Jean-la-Fouillouse (Le Villeret, le Cellier)	<b>RASCHAS Guyon, CLEMENS François</b>	François CLEMENS, mari de Marie RASCHAS, du Cellier (St-Jean-la-Fouillouse), a reçu de Guyon RASCHAS, laboureur, du Villeret (ibidem), 110 livres sur la dot faite par ledit Guyon à sa fille au CM passé devant feu Me BASTIDE.

3E7032/211		27/11/1739	Testament	St-Symphorien	<b>RAYMONDON Jean</b>	Jean RAYMONDON, travailleur, de St-Symphorien, malade, désigne pour sa sépulture le tombeau de ses prédécesseurs au cimetière paroissial. Legs à Raymond, Laurent et Jean RAYMONDON, ses fils et de Jeanne GUEYFIER, ainsi qu'à leurs petits-enfants, enfants de feu Vidal RAYMONDON, leur défunt fils, et aux enfants de feu Marie RAYMONDON, leur défunte fille, de St-Julien. Legs à leur autre fille, Marguerite RAYMONDON, femme de Joseph COURTOIS, de Mende. Héritier universel, Guillaume RAYMONDON, leur autre fils, chirurgien.
3E7026	302	17/04/1733	rémission	Genolhac-30 (le Pont-de-Rastel), St-Jean-la-Fouillouse (le Villeret)	<b>RAYNAUD Françoise, CHAPON Raymond</b>	Raymond CHAPON, mari de Isabeau RAYNAUD, du Pont de Rastel (Genolhac-30, diocèse d'Uzès), ayant procuration de sa femme par leur CM du 27/06/1732 chez Me BOYS, notaire du Puy-43, a cédé à Françoise RAYNAUD, sa belle-sœur, veuve de Jean-Pierre BAFFIE, du Villaret (Saint-Jean-la-Fouillouse), fille et donataire de feu Jean RAYNAUD, les droits légitimes, legs et succession appartenant à ladite Isabeau sur les biens laissés par son père ledit feu Jean RAYNAUD. Echéancier.
3E7038	199	29/07/1747	quittance	Grandrieu (la Fage)	<b>RAYNAUD Jean, RICHARD Jean</b>	Jean RAYNAUD, travailleur, de la Fage (Grandrieu), reçoit de Jean RICHARD, laboureur, dudit lieu, paiement d'une obligation de 37 livres contenant engagement d'un champ appelé "des Granges" et les revenus d'une année de cette somme.
3E7037	95B	30/12/1745	quittance	St-Symphorien (Chams), Laval-Atger (Montgros)	<b>REBOUL François, AMBLARD Gabriel</b>	François REBOUL, de Chams (Saint-Symphorien), a reçu de Gabriel AMBLARD, donataire de Jean LAROCHE, de Montgros (Laval-Atger), somme contenue dans une obligation consentie par ledit LAROCHE audit REBOUL le 21/11/1741 chez Me de BODETY.
3E7026	56	14/10/1731	précaire	St-Symphorien (Ancette, Chams)	<b>REBOUL François, CHALLIER Jean</b>	Jean CHALLIER, laboureur, d'Ancette (Saint-Symphorien), tient à titre de précaire de François REBOUL, de Chams (ibidem), une vache. Description, valeur, conditions du précaire.
3E7026	210	28/10/1732	précaire	St-Symphorien (Ancette, Chams)	<b>REBOUL François, DAUDé Jean</b>	Jean DAUDé, laboureur, d'Ancette (Saint-Symphorien), tient à titre de précaire de François REBOUL, de Chams (ibidem), une paire de bœufs de 5 ans, poil garrel, et une vache de 4 ans, pleine, poil blanc, avec une petite velle poil rousset. Valeur, conditions du précaire.
3E7038	21	05/11/1746	quittance	St-Symphorien (Chams), Grandrieu (la Chapelle)	<b>REBOUL François, LAHONDES Jean jeune</b>	François REBOUL, ménager, de Chams (Saint-Symphorien), reçoit de Jean LAHONDES jeune, laboureur, de la Chapelle (Grandrieu), paiement d'une obligation passée devant Me GILLY le 13/12/1744.
3E7026	187	28/09/1732	quittance	St-Symphorien (Chams)	<b>REBOUL François, MEYRAND Cyprien</b>	Cyprien MEYRAND, laboureur, de Chams (Saint-Symphorien), a reçu de Joseph REBOUL, fils de feu autre Joseph, dudit lieu, un remboursement de censive.
3E7032/009		19/10/1738	Obligation	St-Symphorien (Chams), Grandrieu (Augnac)	<b>REBOUL François, MOURGUE Barthélemy</b>	Barthélemy MOURGUE, d'Augnac (Grandrieu), a emprunté à François REBOUL, de Chams (St-Symphorien), pour achat de marchandise. Modalités de remboursement.
3E7026	209	28/10/1732	obligation	St-Symphorien (Chams)	<b>REBOUL François, VINCENS Michel, MEYRAND Pierre</b>	Michel VINCENS, charpentier, et Pierre MEYRAND, fils de Cyprien, de Chams (Saint-Symphorien), ont emprunté à François REBOUL, de Chams. Echéancier.

3E7038	5	16/10/1746	obligation	St-Symphorien (Chams)	<b>REBOUL Joseph et Louis</b>	Joseph REBOUL, laboureur, de Chams (Saint-Symphorien), a emprunté à Louis REBOUL, son frère. Reconnaissance et modalités de remboursement.
3E7038	213	10/09/747	quittance	St-Symphorien (Chams), Thoras-43 (la Fagette)	<b>REBOUL Joseph, PAGES Catherine</b>	Joseph REBOUL, mari de Marie AJASSE, de Chams (Saint-Symphorien), reçoit sa dot de Catherine PAGES, veuve d'Antoine AJASSE et sœur de Marie, de la Fagette (Thoras-43),
3E7038	45	06/12/1746	quittance	St-Bonnet-de-M. (le Poux), Chanaleilles-43 (Fontanes)	<b>REDON Catherine, ROCHE Michel, LHERMET Jean</b>	Catherine REDON, veuve de Sébastien ROCHE, et Michel ROCHE, leur fils, icelui donataire de Marie ROCHE, sa sœur, fille dudit feu Sébastien et de feu Vidale LHERMET, sa 1ère femme, du Poux (Saint-Bonnet-de-Montauroux), reçoivent de Jean LHERMET, laboureur, de Fontanes (Chanaleilles-43), dernier paiement de la dot faite à ladite feu Vidale en son CM avec ledit feu Sébastien ROCHE + les intérêts.
3E7026	224	19/11/1732	CM	St-Bonnet-de-M. (le Bouschet-Chapine), St-Symphorien (Chams)	<b>REDON Jean-Pierre et VINCENS Marie</b>	Jean-pierre REDON, fils de feus Jean et Louise ITIER, du Bouschet-Chapine (Saint-Bonnet-de-Montauroux), avec Marie VINCENS, fille de feus Etienne et Jeanne PORTAL, de Chams (Saint-Symphorien). Frère de la fiancée, Michel VINCENS, de Chams, donataire et bien-tenant de ses feus parents.
3E7032/138		24/05/1739	Bail à demi	St-Bonnet-de-M. (le Bouschet-Chapigne), Auroux (Trémoulet)	<b>REDON Jean-Pierre, HEBRARD Antoine</b>	Antoine HEBRARD, ménager, de Trémoulet (Auroux), a déclaré avoir affermé à Jean-Pierre REDON, laboureur, du Bouschet-Chapigne (St-Bonnet-de-Montauroux), plusieurs champs (dudit HEBRARD) dont la récolte sera partagée par moitié à la gerbe entre eux, à condition que chacune des parties ait payé la moitié des journées des moissonneurs et de leurs repas.
3E7037	154	19/03/1746	quittance	St-Bonnet-de-M. (le Bouschet-Chapigne)	<b>REDON Jean-Pierre, VINCENS Pierre</b>	Pierre REDON, mari de Madeleine VINCENS, du Bouschet-Chapigne (Saint-Bonnet-de-Montauroux), reçoit de Pierre VINCENS, frère de Madeleine, la dot prévue en CM avec ledit Redon.
3E7026	226	19/11/1732	constitution de légitime	St-Bonnet-de-M. (le Bouschet-Chapigne)	<b>REDON Pierre et Jean-Pierre, ITIER Louise</b>	Louise ITIER, veuve et héritière de feu Jean REDON, du Bouschet-Chapigne (Grandrieu), a constitué à Pierre REDON, leur fils, du Bouschet (ibidem), ses droits de légitime, solidairement avec son fils aîné et donataire, Jean-Pierre REDON. Echancier.
3E7026	34	03/09/1731	quittance	Auroux (Florac), Grandrieu (Florensac)	<b>REDON Pierre, HEBRARD Joseph</b>	Perre REDON, laboureur, de Florac (Auroux), reçoit de Joseph HEBRARD, laboureur, de Florensac (Grandrieu), paiement de ses droits de légitime (obligation chez Me de BODETY).
3E7026	65	26/10/1731	quittance	St-Christophe-43 (Giraudès)	<b>REDON Privat, GAILLARD Michel</b>	Michel GAILLARD, tenancier de Mathieu RIGAUD, du Giraudès (Saint-Christophe-43), a reçu de Privat REDON, mari de Gabrielle SABADEL, du Giraudès, un remboursement de taille et censive.
3E7026	50	08/10/1731	quittance	Cayres-43 (Rives), St-Christophe-43 (Giraudès)	<b>REDON Privat, MARTIN Jean</b>	Jean MARTIN, laboureur, de Rives (Cayres-43), ayant le droit cédé de Joseph SABADEL, fils de feu Jean, de Giraudès (Saint-Christophe-43), a reçu de Privat REDON, mari de Gabrielle SABADEL, fille et héritière dudit feu Jean, de Giraudès, le droit de légitime dudit Joseph sur les biens de son feu père
3E7037	286	11/10/1746	nomination	St-Vénérand-43	<b>RETZ (de) Henri Charles François</b>	Il s'agit de pourvoir à la vacance du prieuré de Saint-Vénérand-43 suite au décès de son prieur, messire Pierre ROUJON, prêtre et chanoine de l'église Cathédrale de Mende. Ce sera Henri Charles François de RETZ de FRAISSINET. Autorité qui a pris la décision. Cérémonie.

3E7038	258	19/11/1747	précaire	Arzenc (Couffours), Grandrieu (la Fage)	<b>REYMOND Jean, SOURSAC François</b>	Jean REYMOND, habitant de Couffours (Arzenc), tient à titre de précaire de François SOUSAC, Me chirurgien, de la Fage (Grandrieu), une vache poil noir, museau blanc, pleine, de 6 ans. Valeur, conditions.
3E7038	19	31/10/1746	quittance	Grandrieu (la Fage)	<b>REYNAUD Jean, CHALLIER Antoine</b>	Jean REYNAUD, mari de Marguerite CHALLIER, de la Fage (Grandrieu), reçoit d'Antoine CHALLIER, aussi de la Fage, une échéance de dot.
3E7038	148	19/05/1747	vente	St-Symphorien (Veirières), Grandrieu	<b>RIBEYROLLES Jean, LAPORTE Jean-Antoine</b>	Jean RIBEYROLLES, laboureur, de Veyrières (Saint-Symphorien), vend à Me Jean-Antoine LAPORTE, conseiller du roi, notaire royal, de Grandrieu, tous les arbres "gros et menus" qu'il a audit terroir. Situation, conditions de vente.
3E7038	128	26/04/1747	quittance	Laval-Atger (Montauroux), St- Christophe-43 (Aboulinq)	<b>RICHARD Claude, TEISSIER Catherine</b>	Claude RICHARD, mari d'Isabeau GARREL, de Montauroux (Laval-Atger), reçoit de Catherine TEISSIER, veuve de Pierre GARREL, d'Aboulinq (Saint-Christophe), partie de dot promise au CM.
3E7038	287	18/12/1747	quittance	Laval-Atger (Montauroux), St- Christophe-43 (Aboulinq)	<b>RICHARD Claude, TEISSIER Catherine</b>	Claude RICHARD, mari d'Isabeau GARREL, de Montauroux (Laval-Atger), reçoit de Catherine TEISSIER, veuve de Pierre GARREL, d'Aboulinq (Saint-Christophe), partie de dot promise au CM.
3E7032/192		05/10/1739	Quittance	Ste-Colombe-de- Montauroux (la Rouvière, le Bourg)	<b>RICHARD Dominique, AMBLARD Mathieu</b>	Dominique RICHARD, laboureur, de la Rouvière (Ste-Colombe-de-Montauroux), a reçu de Mathieu AMBLARD, fils de feu Jacques, de Ste-Colombe-de-M., 44 livres pour un reste à payer d'arrentement. Ledit AMBLARD donne 19 livres en espèces et pour les 25 livres restantes il fait rémission audit RICHARD de pareille somme sur ce qu'Antoine ALISON, laboureur, de Chams (St-Symphorien) lui doit sur la dot faite à Antoinette BRUN en son CM passé avec ledit AMBLARD (CM reçu par Me de BODETY, père du présent notaire.
3E7032/161		28/06/1739	Achat	Ste-Colombe-de-M. (La Rouvière), St- Jean-la-F. (Le Crouzet)	<b>RICHARD Dominique, BASTIDE Antoine, RICHARD Marguerite</b>	Marguerite RICHARD, veuve de Louis CHAZAL, de la Rouvière (Ste-Colombe-de-Montauroux), vend pour 120 livres à Dominique RICHARD, laboureur, dudit lieu, un pré (confronts). Elle en reçoit 31 livres. Le reste de la somme, elle en fait rémission à Antoine BASTIDE, bourgeois, du Crouzet [St-Jean-la-Fouillouse], à qui elle la doit pour des arrrages de censive (obligation du 18/05/1736 devant Me LAPORTE).
3E7032/088		08/03/1739	Quittance	Ste-Colombe-de-M. (la Rouvière), St- Bonnet-de-M. (le Bouschet- Chapigne)	<b>RICHARD Dominique, DUBOIS Antoine</b>	Antoine DUBOIS, mari de feu Catherine RICHARD, du Bouschet-Chapigne (St-Bonnet-de-Montauroux), a reçu de Dominique RICHARD, son beau-frère, de la Rouvière (Ste-Colombe-de-Montauroux), 20 livres sur les droits de légitime de sa défunte femme.
3E7032/022		09/11/1738	Quittance	Laval-Atger (la Bastide)	<b>RICHARD Jacques, BORRELY Guillaume</b>	Guillaume BORRELY, fils de feu Antoine et succédant pour moitié à ses biens, de la Bastide (Laval-Atger), a reçu de Jacques RICHARD, fils et donataire de feu Guillaume, de Laval, la moitié du paiement de 2 obligations consenties par ledit feu RICHARD audit feu BORRELY, l'une chez feu Me LAHONDES, l'autre chez feu Me ROCHER.

3E7038	282	09/12/1747	arrentement	Laval-Atger, Grandrieu (la Bataille), Ste-Colombe-de-M. (la Rouveyre)	<b>RICHARD Jacques, JAFFUEL Etienne</b>	Jacques RICHARD, laboureur, de Laval-Atger, afferme à Etienne JAFFUEL, travailleur, de la Bataille (Grandrieu), partie de métairie au terroir de la Rouveyre (Sainte-Colombe-de-Montauroux). Description, conditions du bail.
3E7038	160	04/06/1747	arrentement	Laval-Atger, Grandrieu (Espinousette)	<b>RICHARD Jacques, TAULEMESSE Pierre</b>	Jacques RICHARD, laboureur, de Laval-Atger, afferme à Pierre TAULEMESSE, laboureur, d'Espinousette (Grandrieu), un pré situé au terroir de la Rouvière. Situation cadastrale, conditions du bail.
3E7037	165	02/04/1746	quittance	Laval-Atger (le bourg, Montgros)	<b>RICHARD Jacques, TRINTIGNAC Pierre</b>	Jacques RICHARD, laboureur de Laval, reçoit de Pierre TRINTIGNAC, laboureur, de Montgros, le tout paroisse de Laval, paiement d'une obligation reçue par Me de BODETY le 14/05/1736
3E7037	187	29/04/1746	quittance	St-Paul-le-F. (Combes), Grandrieu (la Fage)	<b>RICHARD Jean, DESOULHIERS Denis</b>	Jean RICHARD, laboureur, de la Fage (Grandrieu), reçoit de Denis DESOULHIERS, laboureur, de Combes (Saint-Paul-le-Froid), échéance de la dot faite à Catherine DESOULHIERS, sœur de Denis, en son CM avec Etienne RICHARD, fils dudit Jean.
3E7032/122		01/05/1739	Quittance	La Panouse	<b>RICHARD Jean, MALIGE Pierre, RIEUTORD Louis</b>	Pierre MALIGE et Louis RIEUTORD, beau-père et gendre, de La Panouse, ont reçu de Jean RICHARD, laboureur, dudit lieu, 40 livres sur ladot faite par ledit RICHARD audit RIEUTORD, son beau-frère, en son CM avec Jeanne MALIGE, fille dudit Pierre, reçu par le présent notaire le 01/07 dernier.
3E7032/107		13/04/1739	Titre clérical	Croisances-43	<b>RICHARD Jean-Claude et André</b>	André RICHARD, ménager, fils émancipé de Jean RICHARD jeune, de Croisances-43, prévoit une rente annuelle de 99 livres 15 sols pour Jean-Claude RICHARD, son frère, actuellement acolyte au séminaire de Mende pour devenir prêtre. Elle sera versée quand il aura été promu au diaconat. Il met, en garantie de cette promesse, plusieurs propriétés (description et confronts) qui lui viennent de feue Isabeau GAZAGNON, sa mère.
3E7038	47	14/12/1746	quittance	Croisances-43, St-Christophe-43 (le giraudès)	<b>RICHARD Jean-Mathieu, PLANTIN Pierre</b>	Jean-Mathieu RICHARD, de Croisances-43, reçoit de Pierre PLANTIN, laboureur, de Giraudès (Saint-Christophe-43), paiement d'une obligation reçue par Me LAPORTE
3E7038	111	06/04/1747	quittance	St-Symphorien (Donaldès), Laval-Atger	<b>RICHARD Joseph et Jacques</b>	Joseph RICHARD, laboureur, de Donaldès (Saint-Symphorien), a reçu de Jacques RICHARD, son frère, de Laval-Atger, ses droits de succession de leurs frère et sœur, Dominique et Marianne RICHARD, décédés ab intestat.
3E7037	72	15/11/1745	quittance	St-Symphorien (le Donaldès, la Vilatte)	<b>RICHARD Joseph, DANCE Antoine</b>	Joseph RICHARD, mari de Marie BLANC, fille et unique héritière de feus Jean et Louise PONTIER, ce dernier héritier de feu autre Jean BLANC, de Donaldès (Saint-Symphorien), règle une dette à Antoine DANCE, ménager de la Vilatte (Saint-Symphorien).
3E7026	91	03/01/1732	testament	Grandrieu (la Fage, Moulin du Pont)	<b>RICHARD Marie</b>	Marie RICHARD, veuve de Jean LAROCHE, travailleur, de la Fage (Grandrieu), habitant à présent au Moulin du Pont (ibidem), malade. Cimetière paroissial, tombe de ses prédécesseurs. Ses enfants : Vidal LAROCHE, Antoine LAROCHE, de la Fage, Antoinette LAROCHE, femme de Jean BERNARD, de Lhair-Combesalset (Saint-Symphorien), Jean LAROCHE, son fils aîné, héritier universel.

3E7032/223		01/01/1739	Quittance	St-Jean-la-F. (le Villeret), Chaudeyrac (Boissansfeuille)	<b>RICHARD Mathieu, NEGRON Mathieu</b>	Mathieu NEGRON, laboureur, du Boissansfeuille (Chaudeyrac), a reçu de Mathieu RICHARD, son beau-frère, du Villeret (St-Jean-la-Fouillouse), une échéance de la dot faite par feu Dominique NEGRON audit Mathieu, son fils, en son CM avec Marie CLEMENS, reçu par Me PALPACUER.
3E7038	240	25/10/1747	CM	St-Sauveur-de-G. (le Crouzet- Chaffols), Fontanès (Sinzelles)	<b>RICHARD Michel, DUMAS Agnès</b>	Michel RICHARD, veuf, fils de feus Guillaume et Marguerite VELAY, du Crouzet-Chaffol (Saint-Sauveur-de-Ginestoux), avec Agnès DUMAS, fille de feus Vidal et Françoise PONDS, de Sinzelles (Fontanès). Biens de la fiancée, 430 livres qu'elle a gagnées par son travail, et 2 robes garnies, y compris un legs fait par feu Jean MEYRAND, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse) en son testament chez Me DEBODETY, legs qu'elle reçoit ce jour de Michel BRUNEL, ménager, d'Espinouse-de-Fenestres.
3E7032/164		08/07/1739	Echange	St-Symphorien (le Chambon)	<b>RICHARD Pierre, MARTIN Antoine</b>	Antoine MARTIN, de Belviala (Grandrieu), et Pierre RICHARD, ménager, du Chambon (St-Symphorien), procèdent à un échange d'anouillas [terres incultes].
3E7026	49	01/10/1731	rémission	St-Symphorien (Croisières, le Chambon)	<b>RICHARD Pierre, PONTAUD Louis</b>	Louis PONTAUD, laboureur, de Croisières (Saint-Symphorien), cède à Pierre RICHARD, collecteur de la taille, du Chambon (ibidem), une somme à prendre aux hoirs et bien-tenants de feu Vidal, du Chambon, et, en sus, les frais de justice pour une procédure abandonnée.
3E7032/169		24/08/1739	Quittance	St-Symphorien (Le Chambon)	<b>RICHARD Pierre, REBOUL Jean</b>	Jean REBOUL, natif du Chambon (St-Symphorien), habitant à présent Frontignan-34, en Languedoc, a reçu de Pierre RICHARD, son oncle, du Chambon, paiement d'une dette.
3E7038	157	28/05/1743	cession	St-Symphorien (Chams)	<b>RICHARD Pierre, VINCENS Jean</b>	Pierre HEBRARD, laboureur, de Chams (Saint-Symphorien), cède à Jean VINCENS, charpentier, de Chams, une obligation à lui consentie par François TRINTIGNAC, du moulin de Vidilhon, devant feu Me DEBODETY le 22/05/1737.
3E7026	145	12/06/1732	quittance	St-Paul-le-F., Grandrieu (la Bataille)	<b>RICHARD Robert, CROUZET Georges</b>	Georges CROUZET, mari de feu Claudine CAYROCHE, de Saint-Paul-le-Froid, a reçu de Robert RICHARD, fils, donataire et héritier de feu Jean RICHARD et Louise CAYROCHE, de la Bataille (Grandrieu), quittance de la dot faite par ledit feu Jean RICHARD à ladite feu Claudine CAYROCHE, sa belle-soeur, en son CM avec ledit CROUZET chez feu Me RIMBAL.
3E7032/123		01/05/1739	Quittance	La Panouse, Grandrieu	<b>RIEUTORD Louis, BODETY (de) Annet-Augustin</b>	Me Annet-Augustin de BODETY, avocat et juge de la baronie de Montauroux et du Chambon, notaire royal, habitant Grandrieu, a reçu de Louis RIEUTORD, laboureur, de La Panouse, 87 livres 10 sols suite à la rémission faite par Vidal CHEVALIER, de La Panouse (acte du 07/06 dernier passé devant le présent notaire).
3E7037	34	19/10/1745	CM	La Panouse	<b>RIEUTORT Jean et SABADEL Jeanne</b>	Jean RIEUTORT, fils de feu Claude et de Jeanne BRAYE, de la Panouse, avec Jeanne SABADEL, fille de Jacques et de feu Marie TOURIERE, de la Panouse. Présence de la grand-mère de la mariée, Marie BRUN, de la Panouse.
3E7037	218	06/06/1746	vente	La Panouse (le bourg, mas du Viage)	<b>RIEUTORT Jean, MAS Jean</b>	Jean RIEUTORT vieux, de la Panouse, vend un sien pré à Jean MAS, du mas du Viage (La Panouse). Situation, condtions de la vente.

3E7037	24	04/10/1745	quittance	Grandrieu (Chazaux), St-Paul-le-F. (Combes)	<b>RIMBAL François, TUFFERY Claude</b>	François RIMBAL, mari de Claudie TUFFERY, de Chazaux (Grandrieu), reçoit de Claude TUFFERY, ménager, de Combes (Saint-Paul-le-Froid), échéance de la dot faite par ledit Claude à sa fille Claudie, dans son CM avec RIMBAL chez Me de BODETY.
3E7037	232	28/06/1746	quittance	Grandrieu (Chazaux), St-Paul-le-F. (Combes)	<b>RIMBAL François, TUFFERY Claude</b>	François RIMBAL, mari de Claudie TUFFERY, de Chazaux (Grandrieu), reçoit de Claude TUFFERY, ménager, de Combes (Saint-Paul-le-Froid), échéance de la dot faite par ledit Claude à sa fille Claudie, dans son CM avec RIMBAL [chez Me de BODETY].
3E7032/147		06/06/1739	CM	Grandrieu (Chazaux), St-Paul-le-Froid (Combes)	<b>RIMBAL François, TUFFERY Claudine</b>	François RIMBAL, fils de feu Jean et de Jeanne AVENTURIER, de Chazaux (Grandrieu), avec Claudine TUFFERY, fille de Claude et de Marie BRAJON, de Combes (St-Paul-le-Froid). Le fiancé est assisté de sa mère et de Me François RIMBAL, son oncle. La mère du fiancé, attendu le décès ab intestat des enfants de feu Marguerite RIMBAL, sa fille, fait à son fils donation de la moitié de ses biens avec avantage sur les autres enfants nés ou à naître pour l'autre moitié et promet de désigner son fils comme son héritier universel. Elle remet aussi à son fils le fidei-commis que lui a confié son défunt mari lors de son testament reçu par Me LAPORTE. Le père de la fiancée apporte en dot 1.700 livres ainsi que du bétail et le nécessaire pour le lit, 2 robes et un coffre, ainsi que des étrennes à Jean et Claude RIMBAL, frères du fiancé.
3E7038	49	15/12/1746	testament	St-Paul-le-Froid	<b>RIMBAL Marie</b>	Marie RIMBAL, femme de Benoît GRENIER, de Saint-Paul-le-Froid. En bonne santé. Sépulture en l'église paroissiale de Saint-Paul-le-Froid, tombe de ses prédécesseurs. Un legs pour des messes. Un legs à son mari. Héritiers universels, le curé et les prêtres de sa paroisse.
3E7038	61	23/12/1746	testament	St-Paul-le-Froid (Combes)	<b>ROBERT Jeanne</b>	Jeanne ROBERT, femme de Jean RODIER, laboureur, de Combes (Saint-Paul-le-Froid). Sépulture cimetière paroissial, tombe de ses prédécesseurs. Argent pour des messes et prières à des prêtres de sa paroisse, de Grandrieu et de Mende. Argent pour la décoration de l'autel de la Sainte Vierge et pour le luminaire du Saint-Sacrement en l'église de sa paroisse. Legs pour les pauvres. Legs à Claudine et autre Claudine ROBERT, ses soeurs, l'une de Saint-Paul-le-Froid, l'autre de la Villedieu. Vidal, André, Antoine, Jean et autre Jean ROBERT, ses frères. Legs à autre Jean RODIER, son neveu, fils de Pierre RODIER, de Combes, pour ses études. Héritier universel, son mari.
3E7038	26	12/11/1746	quittance	Auroux (Salles), Grandrieu (la Grange)	<b>ROBERT Marguerite, BRUN Jean</b>	Marguerite ROBERT, fille d'Etienne, de Salles (Auroux), reçoit de Jean BRUN, fils de Benoît, de la Grange (Grandrieu), sa participation aux frais du CM chez Me DEBODETY le 25/10/1746.
3E7037	149	22/02/1746	CM	Grandrieu (Florensac)	<b>ROBERT Vidal et ROLLAND Marie</b>	Vidal ROBERT, fils de feu Jacques et de Marguerite de FLORIT, de Florensac (Grandrieu), avec Marie ROLLAND, fille de Pierre et Anne FABRE, de Florensac. Donation entre vifs des parents du fiancé à leur fils. Détail des conditions de la donation. Même donation par les parents de la fiancée.
3E7038	23	08/11/1746	nomination	Grandrieu, St-Alban (la Roche-Redonde)	<b>ROBERT Vital</b>	Cérémonie solennelle de la prise de possession de la cure de Saint-Martin de Grandrieu par messire Vital ROBERT, prêtre de la Roche-Redonde (Saint-Alban).

3E7038	210	06/09/1747	quittance	Grandrieu	<b>ROBERT Vital, CROUZET Marguerite</b>	Messire Vital ROBERT, prêtre et curé de Grandrieu, a reçu de Marguerite CROUZET [écrit "CROUSET"], veuve et tenancière des biens de feu Antoine BONNAL, et ce dernier, tenancier des biens de feus André CLEMENS et MONDON, paiement de la fondation faite par ces derniers aux prêtres de Grandrieu, sous l'hypothèque expresse d'un pré situé au terroir de la Fage,. Confirmation de ladite fondation par feu autre Antoine BONNAL, père dudit, chez Me CROUZET le 20/04/1692
3E7037	225	20/06/1746	quittance	St-Symphorien (Croisières, Chams)	<b>ROCHE Antoine, CHAURAND Pierre</b>	Antoine ROCHE, laboureur, de Croisières (Saint-Symphorien), reçoit de Pierre CHAURAND, de Chams (ibidem), reçoit échéance de la rente foncière que ledit CHAURAND lui a constituée.
3E7026	148	24/06/1732	quittance	Grandrieu (la Fage)	<b>ROCHE Antoine, MARTIN Jean</b>	Jean MARTIN, tisserand, de la Fage (Grandrieu), a reçu d'Antoine ROCHE, mari de Catherine VEYRET, de la Fage, échéance de la dot faite par ladite VEYRET et feu Pierre REYNAUD, son 1er mari, à Catherine REYNAUD, leur fille, en son CM avec Guillaume MARTIN, fils dudit Jean, chez Me de BODETY.
3E7038	296	01/01/1748	quittance	St-Symphorien (Croisières, Ancette)	<b>ROCHE Antoine, TERRISSE Michel</b>	Antoine ROCHE, laboureur, de Croisières (Saint-Symphorien), reçoit de Michel TERRISSE, laboureur, d'Ancette (ibidem), échéance de rente.
3E7038	9	22/10/1746	testament	Grandrieu (la Fage)	<b>ROCHE Dominique</b>	Dominique ROCHE, travailleur, de la Fage (Grandrieu), malade. Sépulture tombeau de ses prédécesseurs au cimetière paroissial de Grandrieu. Pour messes et prières, legs aux prêtres de Grandrieu et aux RR.PP. capucins de Langogne. Legs à ses enfants, Marie, Jeanne et Pierre ROCHE eus avec Françoise JOURDAN, sa femme. Prévoit le cas d'un postume. Donne à sa soeur, Marie ROCHE, le droit d'habiter l'une de ses maisons, à son choix, sa vie durant, et la jouissance de 2 canes en carré de son jardin. Héritière universelle, sa femme, en fidei-commis. Inventaire du bétail présent dans ses écuries. Inventaire du mobilier et des ustensiles.
3E7032/115		21/04/1739	Quittance	Grandrieu (la Fage)	<b>ROCHE Dominique , SABADEL Marie</b>	Marie SABADEL, veuve d'Etienne BROUILLET, de la Fage (Grandrieu), a reçu de Dominique ROCHE, laboureur, de la Fage, une somme correspondant à de la taille royale que ladite SABADEL a payée à l'acquit dudit ROCHE depuis 1730 pour plusieurs pièces de terre de sa métairie qui sont à présent la propriété dudit ROCHE.
3E7032/105		12/04/1739	Quittance	Grandrieu (La Fage), St-Paul-le-F. (Boirelac)	<b>ROCHE Dominique et Vidal</b>	Vidal ROCHE, laboureur, de Boirelac (St-Paul-le-Froid), a reçu de Dominique ROCHE, son frère, laboureur, de la Fage (Grandrieu), paiement sur la dot faite par ledit Dominique à son frère, lors du CM passé avec Jeanne PANAFIEU devant le présent notaire.
3E7038	283	09/12/1747	quittance	Grandrieu (la Fage, Montagnac)	<b>ROCHE Dominique, CHARDONNAL Pierre</b>	Dominique ROCHE, laboureur, de la Fage (Grandrieu), reçoit de Pierre CHARDONNAL, beau-fils de feu Vidal ROUFFIAC, de Montagnac (ibidem), paiement de l'obligation consentie audit ROCHE par ledit feu ROUFFIAC chez Me DEBODETY le 28/12/1741

3E7038	152	23/05/1747	quittance	Grandrieu (la Fage; les Mèdes)	<b>ROCHE Dominique, TRINTIGNAC Vital et Marie</b>	Dominique ROCHE, laboureur, de la Fage (Grandrieu), reçoit de Vital TRINTIGNAC, laboureur, de la Fage, paiement d'une obligation consentie chez Me DEBODETY le 29/01/1738. 1ère fille de vital, Marie TRINTIGNAC, eue avec feu Marie BIEL. Elle s'est fait un pécule en travaillant chez des maîtres. Marie TRINTIGNAC reçoit aussi de Rose BIEL, veuve de Vital GOUPIL, et de Jeanne GOUPIL, sa fille, séparée en biens d'André BROUILLET, des Mèdes (Grandrieu), ses droits de succession de Jean et autre Jean BIEL, ses oncles, décédés ab intestat, dont le montant a été arrêté par contrat passé chez Me LAPORTE entre lesdits Vital TRINTIGNAC et BIEL.
3E7038	264	22/11/1747	obligation	St-Bonnet-de-M. (Tresbos)	<b>ROCHE Jean et Pierre</b>	Jean ROCHE, laboureur, de Tresbos (Saint-Bonnet-de-Montauroux), s'oblige à payer à Pierre ROCHE, son frère, de Tresbos, la constitution de 650 livres faite par feus Louis ROCHE et Jeanne BACON, ses père et mère, en leur testament.
3E7032/103		30/03/1739	Quittance	St-Bonnet-de-M. (Tresbos), Grandrieu (Montagnac)	<b>ROCHE Jean, BARNIER Giraud</b>	Giraud BARNIER, mari de Louise ROCHE, de Montagnac (Grandrieu), a reçu de Jean ROCHE, son beau-frère, laboureur, de Tresbos (St-Bonnet-de-Montauroux), une échéance de la dot faite par feu Louis ROCHE à ladite Louise, sa fille, en son CM passé avec feu Guillaume MASSON, son 1er mari, devant Me de BODETY, père du présent notaire.
3E7032/106		12/04/1739	Quittance	St-Bonnet-de-M. (Tresbos), La Panouse (Espinouse de-F.)	<b>ROCHE Jean, BESSIERE Pierre et Guillaume</b>	Pierre et Guillaume BESSIERE, père et fils, laboureurs, d'Espinouse-de-Fenestres (La Panouse), le fils comme mari de Claudine ROCHE, ont reçu de Jean ROCHE, laboureur, de Tresbos (St-Bonnet-de-Montauroux), une échéance de la dot faite par ledit ROCHE à sa soeur lors du CM de celle-ci avec ledit Guillaume BESSIERE, passé devant le présent notaire.
3E7032/039		21/12/1738	Quittance	Grandrieu (le Bouschet, la Fage)	<b>ROCHE Jean, CHALIER Antoine</b>	Antoine CHALIER, mari de Marguerite ROCHE, de la Fage (Grandrieu), a reçu de Jean ROCHE, laboureur, du Bouschet (ibidem), une échéance sur la dot faite par ledit Jean et Michel ROCHE, son père, à leur sœur et fille en son CM.
3E7037	25	06/10/1745	quittance	Grandrieu (la Chapelle)	<b>ROCHE Jean, CHEVALIER Jacques</b>	Jean ROCHE, mari de Marie ARMAND, fille et donataire de Vidal, de la Chapelle (Grandrieu), reçoit de Jacques CHEVALIER, du même lieu, paiement de rente à lui allouée par ledit feu Vidal ARMAND.
3E7037	284	09/10/1746	obligation	La Panouse (Fuletin), Grandrieu (le bourg, Manoresches)	<b>ROCHE Jean, PONTIER Jean</b>	Jean ROCHE, de Fuletin (la Panouse), reconnaît devoir à Jean GISARD, de Grandrieu, et à Jean PONTIER, de Manoresches (Grandrieu), 46 livres à chacun par moitié des obligations consenties par feu Antoine ROCHE, père dudit, à feus Jacques et Antoine BOULET, frères, oncles desdits GISARD et PONTIER. Conditions de paiement.
3E7032/177		13/09/1739	Quittance	La Panouse (Fuletin), St- Symphorien	<b>ROCHE Jean, RAYMONDON Jean</b>	Jean RAYMONDON, de St-Symphorien, a reçu de Jean ROCHE, laboureur, de Fuletin (La Panouse), le paiement d'un précaire.
3E7026	38	18/09/1731	quittance	St-Bonnet-de-M. (le Bouschet-Chapigne, Tresbos)	<b>ROCHE Jean, SIVIRAGOL François</b>	François SIVIRAGOL, du Bouschet-Chapigne (Saint-Bonnet-de-Montauroux), reçoit de Jean ROCHE, laboureur, de Tresbos (ibidem), paiement suite à acte chez Me de BODETY le 04/10/1729.

3E7038	254	12/11/1747	quittance	St-Christophe-43 (le Meynial), St-Bonnet-de-M.	<b>ROCHE Jean, TREMOULET André</b>	Jean ROCHE, mari de Jeanne TREMOULET, du Meynal (Saint-Christophe-43), reçoit d'André TREMOULET, son beau-frère, de Saint-Bonnet-de-Montauroux, échéance de dot.
3E7038	192	16/07/1747	quittance	Grandrieu (Bellelande), la Panouse (Espinouse de-F.)	<b>ROCHE Jean-Pierre, BESSEYRE Guillaume</b>	Jean-Pierre ROCHE, laboureur, de Bellelande (Grandrieu), reçoit de Guillaume BESSEYRE, laboureur, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse), 2 échéances de la dot faite à Marie BESSEYRE dans son CM avec Pierre LARDANAYRE, et par ce dernier cédée à Privat ROCHE, frère dudit Jean-Pierre,
3E7038	249	06/11/1747	quittance	Grandrieu (Espinousette, Bellelande)	<b>ROCHE Jean-Pierre, CHATEAUNEUF Antoine</b>	Antoine CHATEAUNEUF, laboureur, d'Espinousette (Grandrieu), reçoit de Jean-Pierre ROCHE, laboureur, de Bellelande (ibidem), 198 livres, à déduire de la dot faite à Marianne ROCHE, nièce dudit Jean-Pierre, en son CM avec Vital CHATEAUNEUF, fils dudit Antoine.
3E7032/014		26/10/1738	Obligation	St-Bonnet-de-Montauroux	<b>ROCHE Louis, MAZEL Antoine</b>	Antoine MAZEL, laboureur, du Poux (St-Bonnet-de-Montauroux), est débiteur envers Louis ROCHE, laboureur, dudit lieu, suite à un achat de blé qu'il lui a fait. Modalités de paiement.
3E7026	57	14/10/1731	arrentement	St-Symphorien (Chams), Charraix-43	<b>ROCHE Marie, PLANTIN Jean</b>	Marie ROCHE, femme séparée en biens de Pierre MALLET, de Chams (Saint-Symphorien), baille à ferme à Jean PLANTIN, laboureur, de ? (Charraix-43, diocèse de Saint-Flour-15), une métairie au Chambon. Description, conditions de l'arrentement.
3E7037	170	06/04/1746	convention	St-Bonnet-de-M. (le Poux)	<b>ROCHE Michel et Agnès</b>	Agnès ROCHE, fille de feus Sébastien et Vidale HEBRARD, du Poux (Saint-Bonnet-de-Montauroux), accepte que Michel ROCHE, son frère consanguin, dudit lieu, garde les droits de légitime de ladite Agnès tant qu'elle demeurera dans la maison des parents.
3E7037	31	15/10/1745	obligation	St-Bonnet-de-Montauroux (le Poux)	<b>ROCHE Michel jeune, ROCHE Pierre et Michel</b>	Michel ROCHE, fils et donataire de Sébastien et iceluy de feus Vital et Louise ARION, du Poux (Saint-Bonnet-de-Montauroux), reconnaît devoir à Pierre et Michel ROCHE, ses oncles, desdits feus ROCHE et ARION, du Poux, leurs droits de légitime paternels et maternels, ainsi que le legs fait à eux par feu Louis ROCHE, leur frère. Il y a aussi pour Pierre ROCHE le remboursement d'un prêt qu'il avait fait à Sébastien ROCHE et Catherine REDON, sa belle-soeur, mère dudit Michel ROCHE jeune. Conditions de paiement.
3E7026	285	25/03/1733	quittance	Grandrieu (Belviala, le Bouschet-Fraisse)	<b>ROCHE Michel, ROCHER Antoine</b>	Antoine ROCHER, de Belviala (Grandrieu), a reçu de Michel ROCHE, du Bouschet-Fraisse (ibidem), paiement de l'arrentement passé entre eux chez Me de BODETY.
3E7032/191		03/10/1739	Quittance	Grandrieu (Fajoles, La Grange)	<b>ROCHE Pierre, BRUNEL Jacques</b>	Jacques BRUNEL, laboureur, de la Grange (Grandrieu), a reçu et retiré de Pierre ROCHE, laboureur, de Fajoles (ibidem), une paire de mules que ce dernier tenait à précaire dudit BRUNEL par acte passé devant le présent notaire en janvier dernier, ainsi qu'une vache que le même ROCHE tenait à précaire de feu Jean BRUNEL, frère dudit Jacques (dont ce dernier a droit).
3E7037	196	16/05/1746	quittance	Grandrieu (Fajolles, Montagnac)	<b>ROCHE Pierre, BRUNEL Jeanne</b>	Pierre ROCHE, laboureur, de Fajolles (Grandrieu), reçoit de Jeanne BRUNEL, veuve d'Antoine CHARRIER, de Montagnac (Grandrieu), échéance de la dot faite à feu Catherine CHARRIER en son CM avec ledit ROCHE.

3E7038	135	10/05/1747	quittance	Grandrieu (Fajolles, Laldeirès, Montagnac)	<b>ROCHE Pierre, BRUNEL Pierre, BRUNEL Jeanne</b>	Pierre ROCHE, laboureur, de Fajolles (Grandrieu), et Jacques BRUNEL, de Laldeirès (ibidem), reçoivent de Jeanne BRUNEL, veuve d'Antoine CHARRIER, de Montagnac (ibidem), partie des dots promises au CM de feu Catherine CHARRIER avec ledit ROCHE, et de feu Marguerite CHARRIER avec feu Antoine BRUNEL, fils dudit Jacques.
3E7037	236	09/07/1746	obligation	Grandrieu (Fajolles)	<b>ROCHE Pierre, CHALEL Claude,</b>	Pierre ROCHE, laboureur, de Fajolles (Grandrieu), emprunte à Claude CHALEL (écrit "CHAILLEL"), une somme dont il garantit le paiement par des terres. Situation de ces terres, conditions du prêt sur 9 ans.
3E7037	234	01/07/1746	obligation	Grandrieu (Fajolles, Augnac)	<b>ROCHE Pierre, MOURGUE Barthélemy</b>	Pierre ROCHE, laboureur, de Fajolles (Grandrieu), emprunte 240 livres à Barthélemy MOURGUE, d'Auniac (Grandrieu),
3E7032/118		26/04/1739	Quittance	St-Paul-le-F. (Boirelac), Chanaleilles-43 (Villeret d'Apchier)	<b>ROCHE Vidal, PAULHE André</b>	André PAULHE, mari de Jeanne CHARDONNAL, du Villeret d'Apchier (Chanaleilles-43), a reçu 110 livres, en 4 louis d'or et monnaie, de Vidal ROCHE, mari de Jeanne PANAFIEU, de Boirelac (St Paul-le-Froid), en déduction du contenu du contrat de transaction passé entre ledit ROCHE et ladite CHARDONNAL devant Me CAYROCHE.
3E7026	273	06/02/1733	quittance	St-Bonnet-de-M.	<b>ROCHER Claude, TREMOULET Gabriel</b>	Gabriel TREMOULET, laboureur, de Saint-Bonnet-de-Montauroux, a reçu de Claude ROCHER, tireur de laine, dudit lieu, paiement suite à contrat d'engagement d'un pré le 25/01/1719 chez Me de BODETY.
3E7038	294	28/12/1747	quittance	La Panouse (le Viala, Espinouse)	<b>ROCHER Jacques et Joseph, BESSEYRE Guillaume</b>	Jacques et Joseph ROCHER, père et fils, le fils mari de Marguerite BESSEYRE, du Viala (la Panouse), reçoivent de Guillaume BESSEYRE, d'Espinouse (ibidem), frère de Marguerite, 3 échéances de la dot prévue au CM chez Me DEBODETY.
3E7038	135	10/05/1747	quittance	Grandrieu (Belviala, le Bouschet-Fraisse)	<b>ROCHER Jean, CHARDONNAL Antoine</b>	Jean ROCHER, mari de Marie CHARDONNAL, de Belviala (Grandrieu), reçoit d'Antoine CHARDONNAL, du Bouschet-Fraisse (ibidem), les droits de légitime de Marie CHARDONNAL.
3E7026	144	09/06/1732	CM	Les Laubies (Ruilles), la Panouse (Espinouse de-Fenestres)	<b>ROCHER Jean, RASCHAS Rose</b>	Jean ROCHER, fils de feu Louis et Anne MEYNIER, de Ruilles (les Laubies), avec Rose RASCHAS, fille d'Antoine et de Rose BAYLE, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse). Petit pécule gagné par la fiancée grâce à son travail.
3E7026	61	19/10/1731	quittance	St-Jean-Lachalm-43 (Arzac), Vabres-43 (Pourcharesses)	<b>RODES Antoine, BOUVERON Martin</b>	Antoine RODES, mari de Marianne BROUSSARD, d'Arzac (Saint-Jean-Lachalm-43, diocèse du Puy), reçoit de Martin BOUVERON, laboureur, de Pourcharesses (Vabres-43), les droits de légitime paternels et maternels de sa femme.
3E7037	148	16/02/1746	procuration	Grandrieu	<b>RODIER Antoine</b>	Antoine RODIER [écrit "ROUDIER"], de Grandrieu, laboureur, annule toute procuration précédente, et fait son procureur général Jean TAULEMESSE, tisserand, de Mende, absent.
3E7037	103	20/01/1746	quittance	Grandrieu (la Bataille, Florensac)	<b>ROLLAND Blaise, ROLLAND Pierre</b>	Blaise ROLLAND, laboureur, de la Bataille (Grandrieu), reçoit de Pierre ROLLAND, son frère, de Florensac (Grandrieu), dot promise chez Me de BODETY.

3E7038	245	05/11/1747	quittance	Grandrieu (la Bataille, Florensac)	<b>ROLLAND Blaise et Pierre</b>	Blaise ROLLAND, de la Bataille (Grandrieu), reçoit de Pierre ROLLAND, son frère, de Florensac (ibidem), paiement d'une obligation en son CM chez Me DEBODETY.
3E7032/059		29/01/1739	CM	Granrieux (Florensac), St-Sauveur-de-G. (Gély)	<b>ROLLAND Jean, MERCIER Marie</b>	Jean ROLLAND, fils de feu Blaise et d'Hélix BEAUMEIL, de Florensac (Grandrieu), avec Marie MERCIER, fille de feu Jean et de Jeanne ROUVIERE, de Gély (St-Sauveur-de-Ginestoux), tous travailleurs. La mère de la fiancée lui fait donation de la moitié de ses biens et promet de la désigner comme héritière universelle. En cas d'incompatibilité de vie ensemble, la mère de la mariée recevra une pension en nature pour sa nourriture et son habillement et pour son logement à condition de rester veuve (voir détail). Liste détaillée des biens (très modestes) de ladite ROUVIERE.
3E7026	240	28/12/1732	précaire	Grandrieu (Florensac)	<b>ROLLAND Jean, MINGAUD Jean</b>	Jean MINGAUD, laboureur, de Florensac (Grandrieu), tient à titre de précaire de Jean ROLLAND, dudit lieu, une velle pleine de 3 ans, poil noir chatain. Valeur et conditions du précaire.
3E7032/191		04/10/1739	Quittance	Grandrieu (Florensac)	<b>ROLLAND Joseph, BONHOMME Pierre</b>	Pierre BONHOMME jeune, laboureur, de Florensac (Grandrieu), tient à titre de précaire de Joseph ROLLAND, dudit lieu, une vache pleine. Conditions du bail.
3E7026	94	17/02/1732	quittance	Grandrieu (Florensac)	<b>ROLLAND Pierre, BAUMEL Jean</b>	Jean BAUMEL, laboureur, de Florensac (Grandrieu), a reçu de Pierre ROLLAND, son neveu, fils et héritier de feu Blaise, dudit lieu, a reçu une somme suite à une transaction passée entre ledit feu Blaise et ledit Jean BAUMEL, chez feu Me LAHONDES,
3E7026	119	27/04/1732	quittance	Grandrieu (Florensac)	<b>ROLLAND Pierre, BAUMEL Louis</b>	Louis BAUMEL [écrit "BEAUMEL"], laboureur, de Florensac (Grandrieu), a reçu de Pierre ROLLAND, son neveu, dudit lieu, paiement prévu au contrat passé entre eux chez Me de BODETY.
3E7032/214		29/11/1739	Quittance	Grandrieu (Florensac), St-Sauveur-de-G. (Gély)	<b>ROLLAND Pierre, CATHEBRAS Antoine</b>	Antoine CATHEBRAS, veuf de Louise ROLLAND, de Gély (St-Sauveur-de-Ginestoux), a reçu de Pierre ROLLAND, laboureur, de Florensac (Grandrieu), 18 livres sur la dot faite par ce dernier à la défunte Louise, sa sœur, en son CM.
3E7026	63	21/10/1731	quittance	Grandrieu (Florensac, Montagnac)	<b>ROLLAND Pierre, FABRE Guillaume</b>	Pierre ROLLAND, mari d'Anne FABRE, de Florensac (Grandrieu), reçoit de Guillaume FABRE, son beau-frère, de Montagnac (ibidem), échéance de dot promise par le frère (CM chez Me de BODETY).
3E7037	100	13/01/1746	quittance	Grandrieu (Florensac, Montagnac)	<b>ROLLAND Pierre, FABRE Guillaume</b>	Pierre ROLLAND, mari d'Anne FABRE, de Florensac (Grandrieu), reçoit de Guillaume FABRE, de Montagnac (Grandrieu), représenté par Pierre FABRE, son frère, partie de dot faite par Guillaume FABRE à sa sœur Anne dans CM avec Pierre ROLLAND chez Me de BODETY.
3E7032/062		02/02/1739	CM	Chastanier (Fontfreide), Grandrieu (Espinousette)	<b>ROMIEU Jean, RANC Catherine</b>	Sieur Jean ROMIEU, fils de sieur Jean ROMIEU et de Marie BLANC, de Fontfreide (Chastanier), avec demoiselle Catherine RANC, fille de sieur Jacques RANC et de demoiselle Marguerite SALAVILLE, d'Espinousette (Grandrieu). Le père du fiancé lui fait donation de la moitié de ses biens, avec avantage sur les autres enfants pour la moitié non donnée ; la mère du fiancé lui apporte 500 livres. Les parents de la fiancée lui promettent 1900 livres en dot, ses droits de légitime, dont 500 livres déjà remises au fiancé.

3E7037	172	07/04/1746	bail à ferme	Trémoul (Saint-Christophe)	<b>RONDEAU Hélène, FEMINIER Joseph</b>	Hélène RONDEAU, fille de feu Jean, tutrice de Pierre GAILLARD, fils de feu Antoine et Marie RONDEAU, du Trémoul (Saint-Christophe-43), baille à ferme à Joseph FEMINIER, du Trémoul, la métairie desdits feus Gaillard et RONDEAU, mariés. Description, conditions. Fait au château du Trémoul.
3E7032/112		19/04/1739	Quittance	Grandrieu, La Panouse	<b>ROUDIER Antoine, DELPRAT Jean</b>	Jean DELPRAT, mari de Marguerite ROUDIER, de la Panouse, a reçu d'Antoine ROUDIER, son beau-père, laboureur, de Grandrieu, 33 livres sur la dot faite au CM passé devant Me LAPORTE.
3E7026	41	23/09/1731	quittance	Grandrieu (Montagnac), St-Paul-le-F. (Boirelac, Brenac)	<b>ROUDIER Vidal, RANC Jean, CHARRIER Pierre</b>	Jean RANC, charpentier, de Montagnac (Grandrieu), et Pierre CHARRIER, couvreur, de Boirelac (Saint-Paul-le-Froid), ont reçu de Vidal ROUDIER, mari de Jeanne TARDIEU, de Brenac (Saint-Paul-le-Froid), paiement pour travaux. Détail de la facture.
3E7038	77	07/01/1747	quittance	Grandrieu (Chabestras)	<b>ROUDIL Marguerite, BONHOMME Claude</b>	Marguerite ROUDIL, fille de feu Privat et Marguerite RICHARD, habitant à présent Chabestras (Grandrieu), assistée de sa mère et de son curateur, Jean-Baptiste GIBERT, de Chabestras, est enceinte depuis 6 mois environ des œuvres de Vital BONHOMME, fils de Claude, de Chabestras. On règle cette malversation à l'amiable pour éviter les dépenses d'un procès. La victime renonce à dénoncer et accuser pour 150 livres et 2 sétiers de blé payés par le père du violeur et encaissés par la mère de Marguerite. Moyennant quoi, ce sont les femmes qui assureront l'entretien de l'enfant à naître et le coupable ne sera tenu à rien.
3E7026	198	12/10/1732	quittance	Grandrieu	<b>ROUDIL Vincent, LAPORTE Jean-François</b>	Me Jean-François LAPORTE, mari de Catherine ROUDIL, a reçu de Vincent ROUDIL, son beau-frère et bien-tenant de feus Pierre ROUDIL et Antoinette VINCENS, ses père et mère, de Grandrieu, la portion de succession de Catherine ROUDIL.
3E7032/035		30/11/1738	Quittance	Chastanier (Fontfreide), St-Jean-la-Fouillouse (le Cellier)	<b>ROUMIEU Jean-Antoine, AVENTURIER Jean</b>	Jean AVENTURIER, mari de feu Catherine ROUMIEU, du Cellier (St-Jean-la-Fouillouse), a reçu de Jean-Antoine ROUMIEU, de Fontfreide (Chastanier), paiement d'une échéance de la dot faite par ledit ROUMIEU à Catherine, sa fille, en son CM passé devant Me GELLY. Jean AVENTURIER demande que soit payée sur ses biens une dette faite par sondit beau-père en faveur de Jean BRUEL, marchand, de Mende. Parmi les témoins, comme dans plusieurs actes de ce registre, sieur Jean VIGIERE, carabinier de la brigade de Prémont, d'Auroux, ainsi que Louis VALENTIN, fils de Jean, bourgeois, de Chabestras [Grandrieu].
3E7037	217	04/06/1746	donation	Chanaleilles-43 (le Crouzet-de-Madrières)	<b>ROUSSEL Claudine, ROUSSEL Jean jeune</b>	Claudine ROUSSEL, fille de feus Antoine et de Marguerite COUNE, travailleurs, du Crouzet de Madrières (Chanaleilles-43), pour remercier Jean ROUSSEL jeune, son neveu, fils émancipé d'autre Jean, de ses services, lui fait donation de tous ses biens sous conditions habituelles: nourrie, logée, entretenue, honneurs funèbres.
3E7032/126		05/05/1739	Inventaire	St-Vénérand-43, St-Christophe-43 (Le Trémoul)	<b>ROUSSEL Jacques et Jean</b>	Messire Jacques ROUSSEL, prêtre et curé de St-Vénérand-43, se voyant avancé en âge et accablé d'infirmités, fait dresser par le présent notaire l'inventaire de ses meubles et de ses effets en présence de Jean ROUSSEL, son frère, du Trémoul, à qui il les destine. Ledit curé est trop faible pour signer.

3E7032/076		19/02/1739	Résignation	St-Vénérand-43, St-Christophe-43	<b>ROUSSEL Jacques, TARDIEU Guillaume</b>	Messire Jacques ROUSSEL, prêtre et curé de St-Vénérand-43, se voyant avancé en âge et très malade, donne procuration à [N.N.], banquiers en Cour de Rome, pour résigner entre les mains de Notre-Saint-Père, le Pape, ou de monseigneur son vice-chancelier ou de tel autre qui en aurait le droit de la part de Sa Sainteté, la cure ou vicairie perpétuelle séculière de St-Vénérand qu'il possède, en faveur de messire Guillaume TARDIEU, prêtre originaire d'Abolinq (St-Christophe-43), à présent vicaire à Monistrol-d'Allier.
3E7037	66	15/11/1745	émancipation	Chanaleilles-43 (le Crouzet)	<b>ROUSSEL Jean et autre Jean</b>	Jean ROUSSEL, fils d'autre Jean, travailleur, du Crouzet (Chanaleilles-43), âgé de 25 ans, marié, en état de gérer ses affaires, est émancipé par son père. Le fils se met à genoux, tête nue, mains jointes pour recevoir son émancipation.
3E7037	52	30/10/1745	CM	Chanaleilles-13 (le Crouzet), la Panouse (Bonnial)	<b>ROUSSEL Jean et SAINT-LEGER Marguerite</b>	Jean ROUSSEL, fils d'autre Jean et de feu Jeanne GOUNY, du Crouzet (Chanaleilles-43) avec Marguerite SAINT-LEGER, fille de feux Jean et de Louise COUVE de Bonnial (la Panouse). La mariée assistée de Claude SAINT-LEGER, son frère, et Noë DUFFAU, son beau-frère. Donation entre vifs du père du fiancé à son fils. C'est Jeanne SAINT-LEGER, fille et donataire desdits SAINT-LEGER et COUVE, qui dote sa sœur.
3E7037	250	03/08/1746	obligation	Chanaleilles-43 (le Villeret)	<b>ROUSSEL Jean jeune, PHILIBERT Robert</b>	Acte non rédigé faute d'accord entre les parties. 3 lignes seulement. 1 seul protagoniste est donné, Me Philibert ROBERT, notaire du Villeret (Chanaleilles-43).
3E7032/127		05/05/1739	Quittance	St-Christophe-43 (Le Trémoul), St-Symphorien (Chabremorte)	<b>ROUSSEL Jean, ALIBERT François</b>	Jean ROUSSEL, ménager, du Trémoul (St-Christophe-43), a reçu de François ALIBERT, de Chabremorte (St-Symphorien), 120 livres pour 3 échéances sur la dot faite par ledit ALIBERT à feu Marie ALIBERT, sa fille, en son CM avec Jacques ROUSSEL, fils dudit Jean (acte devant le présent notaire). Ledit ALIBERT a reçu de même dudit ROUSSEL 180 livres pour 3 échéances sur la dot faite par ce dernier à Marie ROUSSEL, sa fille, lors du CM de celle-ci avec Jean ALIBERT, fils dudit François (acte chez Me NAUTON).
3E7038	177	26/06/1747	quittance	St-Christophe-43 (le Trémoul, les Salelles)	<b>ROUSSEL Jean, AMBLARD Vital</b>	Jean ROUSSEL, ménager, du Trémoul (Saint-Christophe), reçoit de Vital AMBLARD, ménager, des Salelles (ibidem), des deniers de Jean AMBLARD, fils émancipé dudit Vital, paiement d'une obligation consentie le 28/03/1740 chez feu Me DEBODETY par ledit Vital AMBLARD audit Jean ROUSSEL.
3E7037	199	23/05/1746	bail à ferme	St-Christophe-43 (le Trémoul, Gousabeau), Ruynes-15	<b>ROUSSEL Jean, ANTIL (d') François, BROUSSARD Pierre et autre Pierre</b>	Jean ROUSSEL, du Trémoul (Saint-Christophe), ayant procuration de messire François d'ANTIL, chevalier, seigneur et baron du Ligonis, le Trémoul, le Pinet et autres places, habitant au château de Ligonis (Ruines, en Auvergne, ancien nom de Ruynes-en-Margeride-15), afferme à Pierre et autre Pierre BROUSSARD, père et fils, de Gouzabeau (Saint-Christophe-43), doaine et métairie dudit seigneur au mas du Pinet, pour 8 ans et 8 récoltes. Conditions de l'affermage, état des lieux et inventaire.
3E7038	175	22/06/1747	quittance	St-Christophe-43 (le Trémoul)	<b>ROUSSEL Jean, CHALLEL Antoinette</b>	Jean ROUSSEL, ménager, du Trémoul (Saint-Christophe), reçoit d'Antoinette CHALLEL [écrit "CHALEL"], veuve de Claude FABRE, de la même paroisse, échéance de la dot faite par ledit feu FABRE et Anne GUERIN, sa belle-mère, à Marie CHALLEL, leur fille et belle-sœur, au CM avec Jacques ROUSSEL, fils dudit Jean, reçu chez feu Me BLANC le 02/02/1731.

3E7026	237	23/12/1732	quittance	St-Christophe-43 (Aboulinq, le Trémoul)	<b>ROUSSEL Jean, CLAUSON Agnès</b>	Agnès CLAUSON, veuve de Jacques TARDIEU, chirurgien, d'Aboulinq (Saint-Christophe-43), a reçu de Jean ROUSSEL, ménager, du Trémoul (ibidem), échéance de la dot faite par ledit ROUSSEL à son fils, Jean-Pierre, au CM passé avec Madeleine TARDIEU, fille de ladite CLAUSON, chez Me NAUTON.
3E7032/005		12/10/1738	Quittance	La Panouse (les Chazes), St-Jean-la-Fouillouse (le Villeret)	<b>ROUSSEL Jean-Antoine, Louis et Pierre</b>	Pierre ROUSSEL, du Villeret (St-Jean-la-Fouillouse), a reçu de Jean-Antoine et Louis ROUSSEL, ses frères, des Chazes (la Panouse), 450 livres sur la dot faite par autre Louis ROUSSEL, sieur de Beyrac, et feue demoiselle Marianne LEJEUNE, leur père et mère, en son CM passé avec demoiselle Françoise RAYNAUD. C'est à déduire sur ses droits de légitime maternels.
3E7032/098		22/03/1739	Achat	La Panouse (Les Chazes)	<b>ROUSSEL Jean-Antoine, PRIVAT Jean</b>	Jean PRIVAT, laboureur, des Chazes (La Panouse), a vendu pour 319 livres 12 sols à Jean-Antoine ROUSSEL, bourgeois, dudit lieu, un pré et un petit champ (confronts). 231 livres remboursent ledit ROUSSEL d'une somme qu'il avait payée à l'acquit dudit PRIVAT à François et Joseph PIQ, marchands de Saugues-43 (acte passé devant Me PAPARIC, notaire de Saugues).
3E7037	160	27/03/1746	testament	Grandrieu (la Grange)	<b>ROUSSET Gabrielle</b>	Gabrielle ROUSSET, fille de feus Claude et Marguerite CROUZET, travailleurs de la Grange (Grandrieu). Malade. Sépulture cimetièrre église paroissiale de Grandrieu, tombe de ses prédécesseurs. 22 livres 10 sols pour faire dire des messes. Legs à son frère, Jean ROUSSET : tout ce qu'elle a dans une petite maison appartenant à Benoît BRUN, leur beau-frère. Legs à sa soeur, Marie ROUSSET d'une somme à elle due par Catherine ROUSSET, veuve de Jean TAULEMESSE, de Belviala. Legs à Pierre, Jean et Marguerite BRUN, ses neveux et nièce, enfants dudit Benoît, de la Grange, à payer lors de leur majorité ou mariage. Héritière universelle, Louise ROUSSET, autre soeur, femme dudit Benoît BRUN.
3E7032/003		12/10/1738	Précaire	Grandrieu (La Grange, Belviala)	<b>ROUSSET Gabrielle, TAULEMESSE Jean</b>	Jean TAULEMESSE, laboureur, de Belviala (Grandrieu), tient à titre de précaire de Gabrielle ROUSSET, de la Grange (ibidem), une vache pleine. Conditions du bail.
3E7032/085		01/03/1739	Obligation	St-Paul-le-F. (Boirelac), St-Symphorien (Lhair)	<b>ROUSSET Jean, BERNARD Guillaume</b>	Guillaume BERNARD, laboureur, de Lhair (St-Symphorien), a emprunté de l'argent à Jean ROUSSET, laboureur, de Boirelac (St-Paul-le-Froid). Modalités de remboursement.
3E7038	265	23/11/1747	vente	St-Paul-le-F. (Boirelac)	<b>ROUSSET Jean, VINCENS Bertrand</b>	Jean ROUSSET, laboureur, de Boirelac (Saint-Paul-le-Froid), vend à Bertrand VINCENS, laboureur, dudit lieu, un petit jardin potager à chanvre d'une carterée. Situation cadastrale. Modalités de paiement.
3E7037	133	06/02/1746	quittance	Grandrieu (Manoresches, la Grange, le Bouschet Fraisse)	<b>ROUSSET Marie, BRUNEL Jean</b>	Marie ROUSSET, veuve de Jean-Pierre BRUNEL, de Manoresches (Grandrieu), habitant la Grange (Grandrieu), reçoit de Jean BRUNEL, son fillâtre, de Maronesches, et des deniers d'Antoine BROUILLET, beau-père dudit BRUNEL, de Bouschet-Fraisse (Grandrieu), paiement d'une obligation consentie par ledit BRUNEL à ladite ROUSSET en son mariage avec Marianne BROUILLET, fille dudit Antoine (CM chez Me de BODETY). Ledit BRUNEL assisté de Jean RICHARD, son curateur, de la Fage.

3E7026	186	28/09/1732	quittance	Grandrieu (Florensac, Chabestras)	<b>ROUVEYRE Antoine, CORDIER Pierre jeune</b>	Pierre CORDIER jeune, mari de Catherine ROUVEYRE, de Florensac (Grandrieu), a reçu d'Antoine ROUVEYRE, maçon, son beau-frère, de Chabestras (ibidem), échéance de la dot faite par le frère à sa sœur au CM chez Me de BODETY.
3E7026	3	23/05/1731	quittance	Grandrieu (Florensac, Chabestras)	<b>ROUVEYRE Antoine, QUATREBRAS Jacques</b>	Jacques QUATREBRAS, mari de Catherine ROUVEYRE, de Florensac (Grandrieu), reçoit d'Antoine ROUVEYRE, maçon, son beau-frère, de Chabestras (ibidem), échéance de la dot faite par feu Privat ROUVEYRE, père dudit Antoine, sa fille, Catherine en son CM chez feu Me CROUZET.
3E7038	119	17/04/1747	quittance	Grandrieu (Chabestras, la Grange)	<b>ROUVEYRE Jean, BRUNEL Jacques</b>	Jean ROUVEYRE, mari de Jeanne VACHELARD [écrit "VACHELAR"], de Chabestras (Grandrieu), reçoit de Jacques BRUNEL, son beau-frère, rentier, à la Grange (ibidem), paiement d'une obligation prévue au CM chez Me DEBODETY.
3E7038	119	17/04/1747	quittance	Grandrieu (Chabestras, la Bataille)	<b>ROUVEYRE Jean, TREBUCHON Jacques</b>	Jean ROUVEYRE, mari de Jeanne VACHELARD [écrit "VACHELAR"], de Chabestras (Grandrieu), reçoit de Jacques TREBUCHON, laboureur, de la Bataille (ibidem), partie de dot promise au CM chez Me DEBODETY.
3E7037	190	04/05/1746	quittance	Grandrieu (Chabestras, la Bataille, la Grange)	<b>ROUVEYRE Jean, TREBUCHON Jacques, BRUN Jacques</b>	Jean ROUVEYRE, mari de Jeanne VACHELARD, de Chabestras (Grandrieu), reçoit de Jacques TREBUCHON, de la Bataille (Grandrieu), paiement d'une obligation dudit Jacques lors du CM de Jean avec Jeanne. Il reçoit aussi de Jacques BRUN, mari de autre Jeanne VACHELARD, de la Grange (Grandrieu),
3E7037	74	16/11/1745	procuration	St-Symphorien (Croisières)	<b>ROUVEYRE Noë</b>	Noë ROUVEYRE, de Croisières (Saint-Symphorien), se fait représenter au mariage de Jean-Baptiste DESPEISSES, de Grandrieu, et de Jeanne CRUVENOL, de Veyrières (St-Symphorien), et charge un tiers non nommé de procéder de sa part à une donation entre vifs au profit de la fiancée, sa nièce.
3E7038	102	23/02/1747	quittance	St-Christophe-43 (France, les Salelles)	<b>ROUVEYRE Vidal, CHAUCHON Vidal, GAYFIER Guillaume</b>	Vidal ROUVEYRE, laboureur, de France (Saint-Christophe-43) et Vidal CHAUCHON [écrit "CHAUCHION"], des Salelles (ibidem), ont reçu de Guillaume GAYFIER (écrit "GUEIFFIER" mais je choisis l'orthographe admise par CousinsGenWeb43), laboureur, dudit France, le 1er pour affermage d'un sien domaine, le second pour des sommes déléguées à lui par le 1er dans ledit contrat d'affermage.
3E7038	292	20/12/1747	précaire	St-Christophe-43 (France), St-Bonnet-de-M. (Tresbos)	<b>ROUVEYRE Vidal, TREMOULET Antoine</b>	Vidal ROUVEYRE, laboureur, de France (Saint-Christophe-43), tient à titre de précaire d'Antoine TREMOULET, de Tresbos (Saint-Bonnet-de-Montauroux), une vache. Description de l'animal, valeur, condiions du précaire.
3E7026	62	21/10/1731	quittance	Grandrieu (Chabestras), St-Symphorien	<b>ROUVEYRE Jeanne et Antoine, CLAUX Etienne, HUGONY Michel</b>	Antoine ROUVEYRE, maçon, Etienne CLAUX, couvreur, de Chabestras (Grandrieu), Michel HUGONY, charpentier, de Saint-Symphorien, ont reçu de Jeanne ROUVEYRE, femme de Privat SOULLIER, de Chabestras, pour travaux sur la maison de feu Jean BRAJON, beau-père dudit SOULLIER. Détail de la facture.

3E7032/100		23/03/1739	Testament	Grandrieu (Chabestras)	<b>ROUVIERE Antoine</b>	Antoine ROUVIERE, maçon, de Chabestras (Grandrieu), malade, désigne pour sa sépulture le tombeau de ses prédécesseurs au cimetière paroissial. A Jean, Jean-Pierre, Isabeau et Marianne ROUVIERE, ses enfants et de Jeanne LEYDIER, 5 sols. Héritière universelle, Jeanne LEYDIER, sa femme, en fidei-commis à remettre à celui ou celle qu'elle désignera parmi leurs enfants. Suit un inventaire, modeste, du bétail, des outils de labourage, de petits meubles. Il charge aussi son héritière des honneurs funèbres de sa mère, feu Vidale FRAISSE, qui n'ont pas été rendus (neuvaine, quarantaine et bout d'an).
3E7037	127	03/02/1746	obligation	La Villedieu, La Panouse (le bourg, Mas de Viage)	<b>ROUVIERE Jean Antoine, MAS Jean</b>	Jean Antoine ROUVIERE, procureur fiscal du mandement de la Villedieu et la Panouse, habitant la Panouse, emprunte à Jean MAS, ménager, du mas de Viage (La Panouse).
3E7032/096		21/03/1739	Rémission	La Panouse, St-Frézal-d'Albugès (Chaux)	<b>ROUVIERE Simon, FUSTIERS (de) Pierre</b>	Sieur Pierre de FUSTIERS, sieur des Laubies, habitant à Chaux (St-Frézal-d'Albugès), et fermier du prieuré de Grandrieu, cède pour 87 livres à Simon ROUVIERE, laboureur, habitant la Panouse, une même somme de 87 livres à se faire payer par Jean et Antoine ROUVIERE, père et fils, de la Panouse, frère et neveu dudit Simon, qui la doivent audit sieur des Laubies à la suite d'avatars judiciaires.
3E7038	128	26/04/1747	quittance	Pierrefiche (la Chaze), la Panouse (Espinouse-de-Fenestres)	<b>ROUVIERE Vidal, MOLNIER Pierre</b>	Vidal ROUVIERE, ménager, de la Chaze (Pierrefiche), reçoit de Pierre MOLNIER, ménager, d'Espinouse-de-Fenestres (la Panouse), échéance de dot faite à Agnès MOLNIER, fille dudit Pierre, en son CM avec Dominique ROUVIERE, fils dudit Vidal
3E7037	254	24/08/1746	quittance	Luc (Pranlac), Bezouze-30, St-Symphorien (le Chambon), St-Sauveur-de-G.	<b>ROUX Claude, DAZAN François, CRES Guillaume</b>	Claude ROUX, mari d'Antoinette FAZANDIER, de Pranlac (Luc), et François DAZAN, mari de Jeanne FAZANDIER, de Bezouze-30, diocèse de Nîmes, lesdites FAZANDIER, filles de feu Marie BATAILLE, du Chambon (Saint-Symphorien), reçoivent de Guillaume CRES, mari de Louise CEZARD, de Saint-Sauveur-de-Ginestoux, la moitié du legs fait à feu Marie BATAILLE par feu Marie MAZEL [écrit "MASEL"], sa mère (testament chez Me BONNIOL le 16/10/1722).
3E7037	79	22/11/1745	quittance	St-Symphorien (Chams)	<b>SABADEL Antoine</b>	Antoine SABADEL, de Chams (Saint-Symphorien), reçoit de autre Antoine SABADEL, son frère, dudit lieu, paiement de promesse de dot faite par ce dernier à autre Antoine SABADEL, son fils, lors de son CM avec Marianne GARREL chez Me de BODETY.
3E7038	293	20/12/1747	quittance	St-Symphorien (la Vilatte, la Brugeire-Haute)	<b>SABADEL Antoine, MERCIER Jean</b>	Antoine SABADEL, mari de Marie MERCIER, de la Vilatte (Saint-Symphorien), reçoit de Jean MERCIER, son beau-frère, de la Brugeire-Haute (ibidem), paiement de la dernière échéance de dot.
3E7037	266	07/09/1746	quittance	La Panouse	<b>SABADEL Jacques, RIEUTORT Jean</b>	Jacques SABADEL, laboureur, de la Panouse, reçoit de Jean RIEUTORT, mari de Jeanne SABADEL, fille dudit Jacques, de la Panouse, les 99 livres 15 sols promis au CM.
3E7026	39	19/09/1731	quittance	Grandrieu (la Bataille), St-Symphorien (Chams)	<b>SABADEL Jacques, TREBUCHON Claude</b>	Claude TREBUCHON, mari de Gabrielle REBOUL, de la Bataille (Grandrieu), reçoit de Jacques SABADEL, mari de Marie REBOUL, icelle fille donataire et héritière de feus Armand et Louise SABADEL, de Chams (Saint-Symphorien), échéance de la dot promise par ces derniers à leur fille, Gabrielle, au CM chez Me de BODETY.

3E7037	95A	28/12/1745	vente	St-Bonnet-de-M. (le Bouschet-Chapigne), Laval-Atger (Tresbos)	<b>SABADEL Jean, CHABALIER François</b>	Jean SABADEL, laboureur, du Bouschet-Chapigne (Saint-Bonnet-de-Montauroux), a vendu à François CHABALIER, tisserand, de Tresbos (Laval-Atger), un champ. Localisation cadastrale, prix, échéancier.
3E7032/192		04/10/1739	Obligation	St-Symphorien (Chams, Ancelpont)	<b>SABADEL Joseph et Pierre</b>	Pierre SABADEL, d'Ancelpont (St-Symphorien), a emprunté du blé à Joseph SABADEL, de Chams (ibidem), en une obligation reçue par le présent notaire. Modalités de remboursement.
3E7037	266	09/09/1746	obligation	Châteauneuf -de-Randon, Prévencières (Lhermet), Arzenc (mas d'Albugès)	<b>SABADEL Joseph, CATHEBRAS Marie</b>	Demoiselle Marie CATHEBRAS, veuve de Guillaume MASSE, de Châteauneuf, tutrice de leurs enfants, emprunte à Joseph RABANIT, de Lhermet (Prévencières), habitant au mas d'Albuges (Arzenc), et donne un champ en caution. Conditions du prêt, situation du champ.
3E7032/040		24/12/1738	Quittance	St-Symphorien (Chams, le Chambon)	<b>SABADEL Louis, AUJOULAT André</b>	André AUJOULAT, mari de Claudine SABADEL, du Chambon (St-Symphorien), a reçu de Louis SABADEL, de Chams (ibidem), 2 paiements échus sur la dot faite par ledit Louis à sa fille en son CM.
3E7026	231	07/12/1732	quittance	St-Bonnet-de-M. (Tresbos), St-Symphorien (Chams)	<b>SABADEL Louis, BONNEFILLE Jean</b>	Jean BONNEFILLE, fils de feu François et donataire de Marguerite REDON, sa mère, de Tresbos (Saint-Bonnet-de-Montauroux), a reçu de Louis SABADEL, laboureur, de Chams (Saint-Symphorien), paiement de la plus-value prise par une portion de bois vendue le 06/06 ou 06/07/1713 chez Me de BODETY.
3E7038	11	23/10/1746	quittance	Grandrieu (Bellelande), la Panouse (Bouniol)	<b>SABADEL Louis, BOULET pierre</b>	Louis SABADEL, ménager, de Bellelande (Grandrieu), reçoit de Pierre BOULET, son beau-frère, de Bouniol (la Panouse), un habit en étoffe du pays, comprenant justaucorps, veste, culotte, guêtres, promis par Isabeau BLANC, sa belle-mère, lors de son mariage avec Marie BOULET.
3E7026	101	20/03/1732	quittance	St-Bonnet-de-M. (le Poux), St-Symphorien (Chams)	<b>SABADEL Louis, CONZE Jean</b>	Jean CONZE, laboureur, du Poux (Saint-Bonnet-de-Montauroux), a reçu de Louis SABADEL, laboureur, de Chams (Saint-Symphorien), la plus-value de la vente d'un bois (acte chez Me de BODETY).
3E7037	197	16/05/1746	quittance	St-Symphorien (Ancelpont, Maschambod)	<b>SABADEL Louis, MARTIN Isabeau, BRET Isabeau</b>	Isabeau BRET, fille de feu Pierre, d'Ancelpont (Saint-Symphorien), reçoit d'Isabeau MARTIN, veuve de Jean BRET, du mas de Maschambod (Saint-Symphorien), paiement de dot faite au feu Pierre BRET en son CM avec feu Catherine ENGELVIN.
3E7026	41	23/09/1731	quittance	St-Christophe-43 (Giraudès), St-Symphorien (le Chambon, Chams)	<b>SABADEL Louis, RIGAUD Vidal, VINCENS Blaise</b>	Vital RIGAUD, laboureur, du Giraudès (Saint-Christophe-43), et Blaise VINCENS, du Chambon (Saint-Symphorien), ont reçu de Louis SABADEL, de Chams (Saint-Symphorien), pour la plus-value d'un bois vendu audit SABADEL chez Me de BODETY.

3E7038	171	16/06/1747	transaction	Grandrieu (la Fage)	<b>SABADEL Marie, BROUILLET Privat, MALLET Jacques</b>	Marie SABADEL, veuve d'Etienne BROUILLET, et Privat BROUILLET, leur fils et donataire, de la Fage (Grandrieu), d'une part ; et Jacques MALLET, laboureur, de la Fage, d'autre. Assignation à propos d'un pré vendu à feu Benoît MALLET, père dudit Jacques, par Madeleine MARTIN, mère de ladite SABADEL, par acte chez Me CROUZET le 01/10/1701. Pour l'un, ladite MARTIN n'avait pas à vendre un pré des biens de feu Pierre SABADEL et de ladite Marie ; l'autre, ledit MALLET, soutenait que la vente était valable pour plusieurs raisons, et, en particulier, le fait que ladite MARTIN avait droit cédé de Claudine SABADEL, fille dudit feu Pierre. On renonce aux dépenses d'un procès.
3E7032/012		21/10/1738	Obligation	St-Symphorien (le Chambon)	<b>SAGNE (de la) Sion, DUPIN Jean</b>	Jean DUPIN, laboureur, du Chambon (St-Symphorien), est débiteur envers demoiselle Jeanne LYON de la SAGNE, veuve de Michel CHIRAC, sieur de la Roque, du Chambon, suite à un achat. Modalités de paiement.
3E7037	116	29/01/1746	CM	Grandrieu (Florensac)	<b>SAINT-JEAN Jean et BRESSON Marie</b>	Jean SAINT-JEAN, fils de feus Laurent et Jeanne MARCON, avec Marie BRESSON, fille de feus Dominique et Isabeau VIALA, tous habitants de Florensac (Grandrieu)
3E7038	29	16/11/1746	quittance	Grandrieu (Florensac), Laval-Atger (Montgros)	<b>SAINT-JEAN Jean, AMBLARD Gabriel</b>	Jean SAINT-JEAN, mari de feu Marie AVENTURIER, de Florensac (Grandrieu), reçoit de Gabriel AMBLARD, donataire de Jeanne AVENTURIER, de Montgros (Laval-Atger), dernier paiement des droits légitimaires de Marie AVENTURIER (voir contrat d'accord entre Jean LAROCHE, mari de ladite Jeanne AVENTURIER, et Jean SAINT-JEAN).
3E7037	270	15/09/1746	quittance	Grandrieu (Florensac)	<b>SAINT-JEAN Jean, CATHEBRAS Jacques</b>	Jean SAINT-JEAN, mari de Marie BRESSON, de Florensac (Grandrieu), reçoit de Jacques CATHEBRAS, travailleur, de Florensac, pour une obligation consentie par Jacques et autre Jacques CATHEBRAS à Marie BRESSON, par acte du 12/01/1744 chez Me de BODETY.
3E7037	240	14/07/1746	quittance	Grandrieu (Florensac)	<b>SAINT-JEAN Jean, PONS Jeanne, BOUET Claire</b>	Jeanne PONS, veuve en 1ères noces de Jean BOUISSET, et Claire BOUET, femme d'Antoine SABADEL, veuve en 1ères noces d'Alban BOUISSET, de Florensac (Grandrieu), reçoivent de Jean SAINT-JEAN, de Florensac, 20 livres du revenu de la rente constituée par ledit SAINT-JEAN à l'hoirie desdits BOUISSET. En outre, Jeanne PONS reçoit de Claire BOUET une partie de ses droits de légitime sur les biens dudit feu BOUISSET.
3E7026	23	08/07/1731	quittance	St-Bonnet-de-M. (le Poux), St-Paul-le-F. (Combes)	<b>SAINT-LEGER Antoine, COUCOULAGNES Antoine</b>	Antoine COUCOULAGNES, mari de Marie SAINT-LEGER, du Poux (Saint-Bonnet-de-Montauroux), reçoit d'Antoine SAINT-LEGER, son beau-père, de Combes (Saint-Paul-le-Froid), échéance de dot faite par ledit Antoine SAINT-LEGER et Marie ROCHE, sa femme, à leur fille, en son CM chez Me de BODETY le 30/10/1725, plus les étrennes promises à Claudine RANC et à Vidal, Claudine, Louise et Jeanne COUCOULAGNES, mère, frère et soeurs dudit Antoine.
3E7038	48	15/12/1746	quittance	Les Chazes (le Monteil), la Panouse (Bouniol)	<b>SAINT-LEGER Claude, DUFAU Noë</b>	Claude SAINT-LEGER, du Monteil (les Chazes), en Auvergne, reçoit de Noë DUFAU, son beau-frère, mari de Jeanne SAINT-LEGER, de Bouniol (la Panouse), ses droits légitimaires promis au CM chez Me DEBODETY.

3E7038	284	14/12/1747	quittance	Les Chazes (le Monteil), la Panouse (Bouniol)	<b>SAINT-LEGER Claude, DUFAU Noë</b>	Claude SAINT-LEGER, du Monteil (les Chazes), diocèse de St-Flour, reçoit de Noë DUFAU, son beau-frère, de Bouniol (la Panouse), ses droits légitimes promis par acte chez Me DEBODETY.
3E7026	160	27/07/1732	quittance	Grandrieu (la Fage, Mas Imbert)	<b>SAINT-LEGER Jacques, CHICOURNAT Guérin</b>	Guérin CHICOURNAT, mari de Catherine GUERAUD, de la Fage (Grandrieu), a reçu de Jacques SAINT-LEGER, son beau-frère, de Mas Imbert [écrit "Maszimbert"] (ibidem), échéance des droits de légitime de sa femme (obligation chez Me de BODETY).
3E7038	6	17/10/1746	quittance	La Panouse (Bouniol, Martinac)	<b>SAINT-LEGER Jacques, DUFAU Marianne</b>	Jacques SAINT-LEGER, laboureur, de Bouniol (la Panouse), reçoit de Marianne DUFAU, veuve de Jean HEBRARD, de Martinac (ibidem), une quantité de blé-seigle que feu Claude HEBRARD, beau-frère de ladite DUFAU, lui doit depuis sa dernière maladie.
3E7038	56	20/12/1746	quittance	St-Paul-le-Froid (Moulin du Chayla, Courbejarret)	<b>SAVY Antoine, HEBRARD Marie</b>	Antoine SAVY, mari de Françoise RIMBAL, du moulin du Chayla (Saint-Paul-le-Froid), reçoit de Marie HEBRARD, veuve d'Etienne RIMBAL, de Courbejarret (ibidem), partie de la dot faite à ladite RIMBAL en son CM
3E7037	65	15/11/1745	quittance	Grandrieu (Montagnac, la Grange)	<b>SAVY Noël et Jean, BRUN Benoît</b>	Noël SAVY et Jean SAVY, père et fils, icelui mari de Marianne BRUN, de Montagnac (Grandrieu), reçoivent de Benoît BRUN, de la Grange (Grandrieu), 75 livres, dernier paiement de la dot constituée au CM.
3E7038	129	27/04/1747	quittance	Ste-Colombe-de-M. (le Veyment)	<b>SEBASTIEN Antoine, PALLIERES Michel</b>	Antoine SEBASTIEN, mari de Marianne PALLIERES [écrit "PALHEYRES"], du Veyment (Sainte-Colombe-de-Montauroux), reçoit de Michel PALLIERES, son beau-frère, du Veyment, dernier paiement de dot promise au CM.
3E7037	79	22/11/1745	quittance	Ste-Colombe-de-M. (Veyment), Auroux (Salles)	<b>SEBASTIEN Antoine, GELLION Jean</b>	Antoine SEBASTIEN, mari de Marianne PALLIERES [écrit "PALHIERE"], du Veyment (Sainte-Colombe), reçoit de Jean GELLION, des Salles (Auroux), une promesse de dot faite au CM entre Michel PALHIERE et Marguerite GELLION, fille dudit Jean (chez Me de BODETY).
3E7038	149	22/05/1747	quittance	Naussac (Réals), St-Christophe-43 (Utrement)	<b>SEBASTIEN Gervais, PASCAL Pierre</b>	Gervais SEBASTIEN, mari de Claudine PASCAL, de Réals (Naussac), reçoit de Pierre PASCAL, son beau-frère, d'Utrement (Saint-Christophe-43), dernière échéance de dot promise au CM.
3E7032/159		26/06/1739	CM	Laval-Atger (Souillet, le Bourg)	<b>SEGURON François, CHABALIER Antoinette</b>	François SEGURON, fils de Pierre et de Marianne MICHEL, de Souillet (Laval-Atger), avec Antoinette CHABALIER, fille d'André et de feu Marguerite ROUX, de Laval-Atger. Les parents du fiancé lui font donation, lui, de la moitié, elle, du tiers, de leurs biens. La dot de la fiancée est de 1.098 livres, ses droits de légitime.
3E7026	62	21/10/1731	quittance	Grandrieu (Chabestras), St-Symphorien (la Brugeyre-Basse)	<b>SEGURON Jeanne, ROUYEYRE Jeanne</b>	Jeanne ROUYEYRE, femme de Privat SOULLIER, de Chabestras (Grandrieu), administrateur des personnes et biens des enfants eus avec feu Pierre MEYRAND, son 1er mari, a reçu de Jeanne SEGURON, veuve et héritière de feu Jacques MEYRAND, de la Brugeyre-Basse (Saint-Symphorien), les droits de légitime du feu Pierre MEYRAND, frère de Jacques.
3E7038	233	11/10/1747	quittance	St-Paul-le-Froid	<b>SEGURON Paul, MEYRAND Claude</b>	Paul SEGURON, laboureur, de Saint-Paul-le-Froid. Acte abandonné à la 4ème ligne.

3E7038	253	12/11/1747	quittance	St-Paul-le-F., Grandrieu (la Bataille)	<b>SEGURON Paul, MEYRAND Claude</b>	Paul SEGURON, laboureur, de Saint-Paul-le-Froid, a reçu de Claude MEYRAND, laboureur, de la Bataille (Grandrieu), reçoit échéance de la pension que Jacques, père dudit Claude, s'obligea de payer par acte du 25/03/1737 chez Me DEBODETY
3E7037	228	25/06/1746	quittance	Laval-Atger (Soulhets)	<b>SEGURON Pierre, CHEVALIER/CHABALIER André</b>	Pierre SEGURON, de Soulhies (Laval-Atger), reçoit d'André CHEVALIER/CHABALIER, ménager, de Laval-Atger, paiement d'échéance de la dot faite à Antoinette CHEVALIER/CHABALIER, fille dudit André, en son CM avec François SEGURON, fils dudit Pierre.
3E7032/055		24/01/1739	Arrentement	Laval-Atger (Souillet, le Bourg)	<b>SEGURON Pierre, LOUIS Jean</b>	Messire Jean LOUIS, prêtre et prier de Laval-Atger, afferme à Pierre SEGURON, laboureur, de Souillet (ibidem), une partie de pré (confronts) pour 171 livres par an.
3E7038	143	12/05/1747	quittance	La Panouse (le Viala, Martinac)	<b>SERODES Antoine, HEBRARD Claude, DUFAU Michel</b>	Antoine SERODES, mari de Jeanne HEBRARD, du Viala (la Panouse), reçoit de Claude HEBRARD et Michel DUFAU, tuteurs des enfants pupilles de feus Jean HEBRARD et Marianne DUFAU, de Martinac (ibidem), paiement de la dot faite à ladite Jeanne HEBRARD en son CM avec ledit SERODES
3E7037	8	04/09/1745	quittance	St-Bonnet-de-M. (Condres, Moulin du Parayre)	<b>SERODES Jacques, CHARREYRE Louis</b>	Jacques SERODES (écrit "Séroude"), mari de Marie RANC, de Condres (Saint-Bonnet-de-Montauroux), reçoit de Louis CHARREYRE, du moulin du Parayre (ibidem), paiement de la dot prévue à leur CM chez feu Me de BODETY.
3E7038	141	10/05/1747	procuration	Laval-Atger (Montauroux), la Panouse, Grandrieu (le bourg, Aubespeires)	<b>SERRES Etienne, ALIBERT Jean</b>	Jean ALIBERT [écrit "ARIBERT"], travailleur, de Montauroux (Laval-Atger), fils de feus Jacques et Louise PAGES, donnent procuration spéciale et générale à Etienne SERRES, maréchal à forge, de la Panouse, habitant Grandrieu, pour continuer les poursuites du procès en cours devant la Cour de M. le Sénéchal de Nîmes contre Marie GENOLHAC, veuve de Jean-Pierre ALIBERT, d'Aubespeires (Grandrieu).
3E7026	208	26/10/1732	quittance	St-Symphorien (le bourg, le Chambon)	<b>SERRES Jean-Joseph, HUGONY Michel</b>	Michel HUGONY, charpentier, de Saint-Symphorien, reçoit de Jean-Joseph SERRES, praticien, du Chambon (ibidem), échéance du prix de la rémission faite par ledit HUGONY audit SERRES et à son fils, Charles SERRES, reçue chez Me de BODETY le 26/03/1731.
3E7026	21	27/06/1731	quittance	St-Symphorien (le bourg, le Chambon)	<b>SERRES Joseph, HUGONY Michel</b>	Michel HUGONY, charpentier, de Saint-Symphorien, reçoit de Joseph SERRES, du Chambon (ibidem), échéance du contenu au contrat de rémission faite par ledit HUGONY audit SERRES chez Me de BODETY.
3E7038	226	01/10/1747	quittance	Laval-Atger (Tresbos, Montauroux)	<b>SIVIRAGOL Jean, PAGES Jean</b>	Jean SIVIRAGOL [écrit "CHIVIRAGOL"], laboureur, de Tresbos (Laval-Atger), reçoit de Jean PAGES, de Montauroux (ibidem), paiement d'une obligation du 06/10/1737.
3E7032/034		30/11/1738	Quittance	St-Jean-la-Fouillouse (Lhermet)	<b>SOLIGNAC Jean, CORTAILLAC Jean-François</b>	Jean-François CORTAILLAC, laboureur, de Lhermet (St-Jean-la-Fouillouse), a reçu 9 livres de Jean SOLIGNAC, mari de Jeanne RICHARD, dudit lieu. Ce paiement renvoie à une déclaration faite par feu Guillaume RICHARD, père de ladite Jeanne, en faveur de Jean JAGONZAC, beau-père dudit CORTAILLAC, en son testament dûment contrôlé.
3E7032/189		27/09/1739	Quittance	Ste-Colombe-de-M., Grandrieu (Chabestras)	<b>SOUCHON Guillaume, SOULIER Privat</b>	Privat SOULIER, journalier, de Chabestras (Grandrieu), a reçu de Guillaume SOUCHON, laboureur, de Ste-Colombe-de-Montauroux, une échéance d'un contrat d'accord passé devant le présent notaire

3E7037	265	04/09/1746	quittance	Ste-Colombe-de-M.	<b>SOUCHON Jean, CHAZAL Blaise</b>	Jean SOUCHON, fils de feu Guillaume, de Sainte-Colombe-de-Montauroux (Grandrieu), habitant à présent Aurian [non trouvé], en Languedoc, reçoit de Blaise CHAZAL, son beau-frère, mari d'Antoinette SOUCHON, dudit Sainte-Colombe, ses droits de légitime paternels.
3E7038	108	19/03/1747	quittance	Ste-Colombe-de-M., St-Félix-de-Pallières 30 (la Dalle)	<b>SOUCHON Jean, CHAZAL Blaise</b>	Jean SOUCHON, fils de feu Guillaume, natif de Sainte-Colombe de Montauroux, habitant à présent dans le diocèse d'Alès, à la Dalle (Saint-Félix-de-Pallières-30), reçoit de Blaise CHAZAL, son beau-frère, mari d'Antoinette SOUCHON, ses droits de légitime sur les biens de feus Guillaume et de Marie LHERMET, ses père et mère.
3E7038	198	23/07/1747	quittance	Ste-Colombe, St- Martin-de-?	<b>SOUCHON Privat, CHAZAL Blaise</b>	Privat SOUCHON, de Sainte-Colombe, habitant Saint-Martin-de-?, a reçu de Blaise CHAZAL, mari d'Antoinette SOUCHON, de Sainte-Colombe, son beau-frère, ses droits légitimes paternels et maternels.
3E7026	61	21/10/1731	obligation	Grandrieu (Chabestras), St- Prejet-43	<b>SOULLIER Privat, APCHER (d') Christophe</b>	Privat SOULLIER, beau-fils et bien-tenant de feu Jean BRAJON, dit BESSEYRE, de Chabestras (Grandrieu), doit à messire Christophe, comte d'Apcher, seigneur de la Garde, Belviala, et autres places, époux de Madeleine de FILHOT, habitant Saint-Prejet-43, 2 obligations consenties par ledit feu BRAJON en faveur dudit seigneur de Belviala le 25/02/1687 et le 31/03, reçues par feu Me LAHONDES. Modalités de remboursement.
3E7032/079		25/02/1739	Précaire	Grandrieu (le Bourg, la Fage)	<b>SOURZAC François, COUDIER Antoine</b>	Antoine COUDIER, laboureur, de la Fage (Grandrieu), habitant pour rentier au mas de Pont-neuf (ibidem), tient à titre de précaire de sieur François SOURZAC, Me chirurgien de Grandrieu, une paire de bœufs de labour. Conditions du bail.
3E7032/079		25/02/1739	Précaire	Grandrieu, la Panouse (les Chazes)	<b>SOURZAC François, PRIVAT Jean</b>	Jean PRIVAT, laboureur, des Chazes (la Panouse), tient à titre de précaire de François SOURZAC, Me chirurgien de Grandrieu, 3 poulins-mulets. Conditions du bail.
3E7038	213	10/09/1747	quittance	Grandrieu (Chazaux), Montpellier-34	<b>SUAU Antoine et Claude</b>	Antoine SUAU, natif de Chazaux (Grandrieu), à présent marié à Montpellier-34, reçoit de Claude SUAU, son frère, dudit lieu, un legs fait par Claudine BACON, leur mère, en son dernier testament chez feu Me DEBODETY le 30/03/1725, contrôlé à Châteauneuf le 04/09/1744 [mais cette dernière date n'est pas la même que celle qui est inscrite au pied de l'acte].
3E7037	240	14/07/1746	quittance	Grandrieu (Chazaux, Montagnac)	<b>SUAU Claude, BRUNEL Guillaume</b>	Claude SUAU, laboureur, de Chazaux (Grandrieu), reçoit de Guillaume BRUNEL, laboureur, de Montagnac (Grandrieu), paiement d'une obligation consentie par ledit BRUNEL audit SUAU au CM dudit BRUNEL avec Catherine BRINGER chez Me de BODETY.
3E7038	200	30/07/1747	quittance	Grandrieu (Chazaux, Montagnac)	<b>SUAU Claude, BRUNEL Guillaume</b>	Claude SUAU, mari de feu Catherine BRINGER, sa 1ère femme, de Chazaux, a reçu de Guillaume BRUNEL, mari de Catherine BRINGER, de Montagnac, le tout paroisse de Grandrieu, une échéance de dot de ladite feu BRINGER suite à un accord intervenu entre eux lors du CM dudit BRUNEL.
3E7037	177	18/04/1746	quittance	Grandrieu (Chazaux, Montagnac)	<b>SUAU Claude, CHARDONNAL Pierre</b>	Claude SUAU, mari de Marie ROUFFIAC, de Chazaux (Grandrieu), reçoit de Pierre CHARDONNAL, de Montagnac (Grandrieu), paiement de la dot faite par ledit CHARDONNAL à ladite ROUFFIAC, sa tante, au CM chez Me de BODETY.

3E7032/204		08/11/1739	Quittance	Grandrieu (Chazaux, la Bataille)	<b>SUAU Claude, TREBUCHON Jacques</b>	Jacques TREBUCHON, mari de Marie SUAU, de la Bataille (Grandrieu), a reçu de Claude SUAU, de Chazaux (ibidem), 30 livres pour 2 paiements de la dot que celui-ci fit à sa sœur en son CM passé devant Me de BODETY, père du présent notaire.
3E7032/211		24/11/1739	CM	Grandrieu (Chazaux), Thoras-43 (Coulanges)	<b>SUAU Jean, MERCIER Jeanne</b>	Jean SUAU, journalier, fils de feus Jean et Claudine BACON, de Chazaux (Grandrieu), avec Jeanne MERCIER, fille de Jacques et de feu Marguerite ALIBERT, de Coulanges (Thoras-43). Les fiancés sont majeurs. Le fiancé est assisté de Claude SUAU, son frère aîné ; la fiancée, de son père. Le fiancé déclare que autre Jacques MERCIER jeune, de Boirelac, a été payé par ledit fiancé de 30 livres que ledit MERCIER s'était réservées lors de la rémission qu'il fit à ladite fiancée, sa soeur, devant Me de BODETY, père du présent notaire.
3E7038	83	14/01/1747	CM	Arzenc, la Panouse, St-Gal	<b>SUAU Louis et BROUILLET Anne</b>	Louis SUAU, fils de feus Pierre et Antoinette [lacune], d'Arzenc, habitant la Panouse depuis 17 ans, avec Anne BROUILLET, fille de feus Michel et Marguerite PIGEIRE, native de Saint-Gal, habitant depuis 23 ans la Panouse. Libres et majeurs.
3E7026	182	19/09/1732	obligation	Grandrieu (la Fage), Saint-Symphorien (château de Champs)	<b>TARDANAIRE Marie, LANGLADE (de) Joseph Nicolas Balthazar.</b>	Marie TARDANAIRE, veuve de Privat LAPORTE, de la Fage (Grandrieu), doit les arrérages de censive à haut et puissant seigneur messire Joseph Nicolas Balthazar de Langlade, chevalier, seigneur vicomte du Chayla, baron de Montauroux et Chambon, seigneur de Champs, le Villaret d'Apcher, Belvezet, Maubec et autres places, brigadier des armées du roi, maître de camp du 1er régiment des gentilshommes de cavalerie, grand baillif et gouverneur de la duché de Mercoeur, présente en son château de Champs (Saint-Symphorien), pour ses biens du terroir d'Auniac, relevant de cette seigneurie. A Grandrieu car le seigneur est absent et représenté par le notaire.
3E7037	235	04/07/1746	cession	La Panouse (les Gardilles, le bourg)	<b>TARDANAYRE Louise, GIBERT Marie, ROUVIERE Antoine</b>	Louise TARDANAYRE, veuve de Joseph GIBERT et Marie GIBERT, fille dudit feu Joseph et de feu Catherine BOUQUET et succédante pour la moitié des biens de cette dernière, des Gardilles (La Panouse), cèdent à Antoine ROUVIERE, procureur fiscal, habitant à La Panouse, 480 livres à elles dues: 134 livres pour la moitié de la dot faite à la feu Catherine (chez feu Me CHEVALIER le 6/2/1712) ; le reste, pour les intérêts, sauf 12 livres que Marie GIBERT a déjà reçues de Guillaume BAFFIE et Catherine BOUQUET, mariés, possesseurs et bien-tenants de feus Jean BOUQUET et Jeanne BOUNIOL, père et mère de ladite feu Catherine BOUQUET. Cette dernière est décédée ab intestat.
3E7038	157	28/05/1747	quittance	Grandrieu (Chabestras), St-Symphorien (la Brugeyre)	<b>TARDIEU Antoine, LAROCHE Claude</b>	Antoine TARDIEU, mari de Madeleine MEYRAND, de Chabestras (Grandrieu), reçoit de Claude LAROCHE, mari de Jeanne MEYRAND, de la Brugeyre (Saint-Symphorien), partie des droits de légitime de Madeleine.
3E7037	130	05/02/1746	CM	Estables, Grandrieu	<b>TARDIEU Jean et CHAUCHAT Louise</b>	Jean TARDIEU, fils de feus Antoine et Marguerite PASCAL, d'Estables, avec Louise CHAUCHAT, fille de Martin et Catherine BOUDETTE, de Grandrieu. Pour le marié, son frère aîné, Antoine TARDIEU, d'Estables, et son autre frère, Vidal TARDIEU, du Recoux.

3E7032/230		24/01/1739	CM	Grandrieu (Florensac, Fajoles)	<b>TAULEMESSE Antoine, CHAURAND Marguerite</b>	Antoine TAULEMESSE, journalier, fils de Mathieu et de feu Agnès LAROCHE, de Florensac (Grandrieu), avec Marguerite CHAURAND, fille de feus Claude et Marie BRUNEL, de Fajoles (ibidem). Le fiancé, majeur, est assisté de son père et de Jean TAULEMESSE, son frère, de Belviala ; la fiancée est assistée de Pierre BRUNEL, son grand-père, d'Espinousette (ibidem), et de Vidal BRUNEL, son oncle et tuteur, de Montagnac (ibidem). Détails financiers liés à la tutelle.
3E7026	77	15/11/1731	donation	Grandrieu (les Mèdes, le Bouschet- Grenier)	<b>TAULEMESSE Claudine, BARET Jean</b>	Jean BARET, laboureur, des Mèdes (Grandrieu), content des services de Claudine TAULEMESSE, sa nièce, femme de Laurent TREBUCHON, du Bouschet-Grenier (ibidem), lui donne tous ses biens. Legs à Claude TAULEMESSE, fils de Jean, son neveu, de Florensac (ibidem). Legs à Jean VINCENS, son neveu, passementier, d'Alès-30.
3E7038	97	06/02/1747	CM	Ste-Colombe-de-M. (la Rouveyre), Grandrieu (Espinousette)	<b>TAULEMESSE Etienne et CHATEAUNEUF Anne</b>	Etienne TAULEMESSE, fils de Jean et de Marie AVENTURIER, de la Rouveyre (Sainte-Colombe-de-Montauroux), avec Anne CHATEAUNEUF, fille d'Antoine et de feu Agnès TAULEMESSE, d'Espinousette (Grandrieu). Donation des parents du fiancé à leur fils. Dot : 925 livres, une velle, 2 robes.
3E7026	58	16/10/1731	rémission	Ste-Colombe-de-M. (la Rouveyre), Grandrieu (Florensac, Espinousette)	<b>TAULEMESSE Jean et Etienne</b>	Jean TAULEMESSE, laboureur, de la Rouveyre (Sainte-Colombe-de-Montauroux), suite à un décret des officiers du baillage de Gévaudan en date du 30/05 dernier a obtenu quelques pièces de terre ayant appartenu à feu Pierre RANC, de Florensac (Grandrieu) ; il les cède à Etienne TAULEMESSE, son oncle, d'Espinousette (Grandrieu), pour la somme de 274 livres, 8 sols et 20 deniers.
3E7032/226		18/01/1739	CM	Ste-Colombe-de-M. (la Rouvière)	<b>TAULEMESSE Jean, BRUNEL Marguerite</b>	Jean TAULEMESSE, fils d'autre Jean et de Marie AVENTURIER, de la Rouvière (Ste-Colombe-de-Montauroux), avec Marguerite BRUNEL, fille légitime de feu Jean et de Marie MATHIEU, dudit lieu. Le fiancé est assisté de ses père et mère et d'Etienne TAULEMESSE, son grand-oncle, d'Espinousette (Grandrieu) ; la fiancée est assistée de sa mère et de François TRINTIGNAC, son beau-frère, de la Rouvière. Le grand-oncle du fiancé, qui a reçu de ce dernier de nombreux services pendant les 15 années où il est resté avec lui à Espinousette, lui fait donation de la moitié de ses biens et s'engage à le désigner comme son héritier universel. La mère et le beau-frère de la fiancée lui font une dot de 600 livres (ses droits paternels et maternels). Ce sera payé par le beau-frère de la fiancée en tant que mari d'Antoinette BRUNEL, fille et donataire desdits feu Jean et Marie MATHIEU.
3E7038	125	23/04/1747	quittance	Grandrieu (Espinousette), Ste- Colombe-de-M. (la Rouveyre)	<b>TAULEMESSE Jean, TRINTIGNAC François</b>	Jean TAULEMESSE, mari de Marguerite BRUNEL, d'Espinousette (Grandrieu), reçoit de François TRINTIGNAC, mari d'Antoinette BRUNEL, laboureur, de la Rouveyre (Sainte-Colombe), paiement de 2 échéances de la dot faite à ladite Marguerite BRUNEL en son CM avec ledit TAULEMESSE chez Me DEBODETY.
3E7032/126		05/05/1739	Quittance	Grandrieu	<b>TAULEMESSE Marie et Antoine</b>	Antoine TAULEMESSE, natif de Grandrieu, a reçu de Marie TAULEMESSE, sa sœur, veuve de Jean LAROCHE, dudit lieu, 40 livres suite au contrat de rémission passé entre eux devant le présent notaire.

3E7032/174		06/09/1739	Quittance	Grandrieu (Le Moulin-du-Pont), Ponteils-30	<b>TAULEMESSE Marie, CELLIER Guillaume</b>	Guillaume CELLIER, mari de Marianne TAULEMESSE, de Ponteils-30, diocèse d'Uzès-30, a reçu de Marie TAULEMESSE, veuve de Jean LAROCHE, du Moulin-du-Pont (Grandrieu) et soeur de ladite Marianne, 33 livres en déduction de la constitution ou obligation consentie audit CELLIER par ledit feu ROCHE [sic] devant Me de BODETY, père du présent notaire.
3E7032/168		23/07/1739	Quittance	Grandrieu (Moulin du Pont, le Bourg)	<b>TAULEMESSE Marie, LAROCHE Vidal</b>	Vidal LAROCHE, travailleur, de Grandrieu, a reçu de Marie TAULEMESSE, veuve de Jean LAROCHE, du Moulin du Pont, lèz-Grandrieu, 24 livres en déduction des droits de légitime à lui légués par feu Marguerite RICHARD, sa mère, en son testament (notaire non nommé).
3E7038	84	20/01/1747	CM	Grandrieu (Florensac), Laval-Atger	<b>TAULEMESSE Mathieu et CHEVALIER Jeanne</b>	Mathieu TAULEMESSE, fils de Vital et Marguerite ROUSSET, de Florensac (Grandrieu), avec Jeanne CHEVALIER, fille d'André et de feu Marguerite ROUX, de Laval-Atger. Donation des parents du fiancé à leur fils. La dot est de 1199 livres. Dans la dot, un legs de 100 livres de feu Joseph CHEVALIER, frère d'André, et 135 livres d'un legs de la feu mère de la fiancée. On donne pour l'instant 199 livres et 4 agneaux avec leur brebis.
3E7032/104		01/04/1739	Quittance	Grandrieu (Florensac), St-Bonnet-de-M.	<b>TAULEMESSE Mathieu et Vidal, DUBOIS Maurice</b>	Maurice DUBOIS, mari de Catherine TAULEMESSE, de St-Bonnet-de-Montauroux, a reçu de Mathieu TAULEMESSE, laboureur, son beau-père, de Florensac (Grandrieu), échéance de la dot faite au CM passé de Me de BODETY, père du présent notaire. Paiement fait des deniers de Vidal TAULEMESSE, de Florensac, frère de ladite Catherine.
3E7037	33	18/10/1745	quittance	Grandrieu (Espinousette, le Fage, Florensac)	<b>TAULEMESSE Pierre</b>	Quittance faite par Pierre TAULEMESSE aux séquestres du domaine du Sapet. Pierre TAULEMESSE, d'Espinousette (Grandrieu), en exécution du verbal de vente, qui fut fait au marché de Châteauneuf le 19/05 dernier, des fruits de blé-seigle du domaine du Sapet (Grandrieu), déclare voir retiré des mains d'Antoine CAYROCHE, Jacques BLACHERE, de la Fage, Etienne JAGONZAC, de Florensac, même paroisse, séquestres établis aux fruits dudit domaine à la demande de Suzanne OSTY, le blé ayant été adjugé audit TAULEMESSE comme plus offrant.
3E7038	39	29/11/1746	quittance	Grandrieu (Espinousette)	<b>TAULEMESSE Pierre, BATIFOLIER Pierre</b>	Pierre TAULEMESSE, laboureur, d'Espinousette (Grandrieu), reçoit de Pierre BATIFOLIER, dudit lieu, paiement d'un arrentement.
3E7037	33	18/10/1745	quittance	Grandrieu	<b>TAULEMESSE Pierre, GIBERT Jean-Baptiste</b>	Pierre TAULEMESSE, d'Espinousette (Grandrieu), mari de Marguerite GIBERT, reçoit de Jean-Baptiste GIBERT, son beau-père, de Chabestras (Grandrieu), une échéance de la dot faite au CM chez Me de BODETY le 16/09/1741, ainsi que les droits maternels.
3E7038	43	30/11/1746	quittance	Grandrieu (Espinousette, Chabestras)	<b>TAULEMESSE Pierre, GIBERT Marguerite</b>	Pierre TAULEMESSE, mari de Marguerite GIBERT, habitant Espinousette (Grandrieu), reçoit de Jean-Baptiste GIBERT, son beau-père, de Chabestras (Grandrieu) une échéance de dot.

3E7037	275	25/09/1746	précaire	Grandrieu (Chabestras, Espinousette)	<b>TAULEMESSE Pierre, PASCON Claudine</b>	Claudine PASCON, femme libre et séparée en biens de Jean-Baptiste GIBERT, son mari, envers lequel elle ne s'est rien constitué, de Chabestras (Grandrieu), reçoit de Pierre TAULEMESSE, d'Espinousette (Grandrieu), une paire de bœufs hors de connaissance d'âge, poil bai ou rouge, l'un avec une marque blanche au front, une autre sur l'épaule droite, et une autre sur le derrière, du côté droit. = 150 livres. Une vache, aussi, poil noir ou chatain, hors de connaissance d'âge, de 40 livres, et une autre noire, hors de connaissance d'âge aussi, ayant la queue blanche et le dessous du ventre aussi, 36 livres; une autre âgée de 3 ans ayant une petite plaque blanche entre les 2 cornes; une velle, poil chatain, museau blanc, âgée de 2 ans, 20 livres; une autre petite velle d'1an, etc. Suit la description des ovins.
3E7037	9	08/09/1745	quittance	Grandrieu (Florensac), Montpellier-34	<b>TAULEMESSE Vidal et Jean-Pierre</b>	Jean-Pierre TAULEMESSE, fils de feus Mathieu et Marguerite JAGONZAC, natif de Florensac (Grandrieu), habitant à présent Montpellier-34, reçoit de Vidal TAULEMESSE, son frère, dudit lieu, ses droits de légitime maternels.
3E7038	116	12/04/1747	vente	Ste-Colombe-de-M. (le bourg, la Rouveyre)	<b>TEISSIER Jacques, CATHEBRAS Blaise</b>	Jacques TEISSIER, de Sainte-Colombe-de-Montauroux, vend à Blaise CATHEBRAS, de la Rouveyre (ibidem), un champ qu'il avait acquis de Guillaume RANC. Situation, modalités de la vente.
3E7032/166		12/07/1739	Achat	Ste-Colombe-de- Montauroux (La Rouvière)	<b>TEISSIER Jacques, RANC Guillaume</b>	Guillaume RANC, laboureur, de la Rouvière (Ste-Colombe-de-Montauroux), a vendu un champ (confronts) pour 78 livres à Jacques TEISSIER, tisserand, dudit lieu. La plus grande partie de cette somme est cédée à Antoine BASTIDE, bourgeois, du Crouzet (St-Jean-la-Fouillouse), envers qui ledit RANC est redevable pour des arrérages de censive dus au seigneur de Condres (obligation du 18/05/1738 devant le présent notaire).
3E7038	257	15/11/1747	quittance	Polignac-43 (Cheyrac), St- Symphorien (la Villate)	<b>TERRASSE Jean, BLANC Catherine</b>	Jean TERRASSE, de Cheyrac (Polignac-43, diocèse du Puy), mari de Catherine BLANC, a reçu de autre Catherine BLANC, veuve de Pierre BONIDAN [écrit "BONNIDAN"], de la Villate (Saint-Symphorien), échéance de dot faite à sa femme en son CM.
3E7038	228	03/10/1747	quittance	Langogne, Grandrieu	<b>TERRASSON Jean-Antoine, LAPORTE Jean-Antoine</b>	Jean-Antoine TERRASSON, mari de demoiselle Isabeau MARCON, de Langogne, reçoit de Me Jean-Antoine LAPORTE, conseiller du roi, maire de Châteauneuf, notaire de Grandrieu, paiement de la dot faite à Isabeau le 11/05/1740 chez Me LAPORTE.
3E7038	295	01/01/1748	quittance	St-Symphorien (le bourg, Ancette)	<b>TERRISSE Michel, CRES Marguerite</b>	Le clerc a oublié de changer l'année... Michel TERRISSE, laboureur, d'Ancette (Saint-Symphorien), reçoit de Marguerite CRES, veuve de Pierre JOUBERT, d'Ancette, échéance des arrérages du revenu de la rente que les hoirs dudit feu JOUBERT servent chaque année.
3E7037	166	04/04/1746	délégation	La Panouse (les Gardilles, le Viala)	<b>THEROND Jeanne, BRUN Antoine, THEROND Marie</b>	Jeanne THEROND, veuve de Jean BRUN, et Antoine BRUN, leur fils et donataire, des Gardilles (La Panouse), ont emprunté à Marie THEROND, leur sœur et tante, des Gardilles (2 obligations, chez Me LAPORTE et Me de BODETY). Par ailleurs, ils sont créanciers de François PAULHAN et Claudine HUGON, mariés, et de Jean PAULHAN, leur fils et donataire, du Viala (la Panouse) suite à promesse de dot lors du CM d'Antoine BRUN avec Jeanne PAULHAN, fille et soeur desdits (Me de BODETY le 20/2/1745).

3E7037	195	09/05/1746	quittance	St-Prejet-43, Grandrieu (Belviala)	<b>THIOULOUZE François, ROUSSET Catherine</b>	François THIOULOUZE, mari de Marie ROUSSET, de Saint-Prejet-43, reçoit de Catherine ROUSSET, veuve de Jean TAULEMESSE, de Belviala (Grandrieu), une partie de la dot faite à Marie ROUSSET dans son CM.
3E7038	114	10/04/1747	quittance	St-Prejet-43, Grandrieu (Belviala)	<b>THIOULOUZE François, ROUSSET Catherine</b>	François THIOULOUZE, mari de Marie ROUSSET, de Saint-Prejet-43, reçoit de Catherine ROUSSET, veuve de Jean TAULEMESSE, de Belviala (Grandrieu), partie de dot promise en son CM.
3E7037	191	05/05/1746	quittance	St-Denis, Grandrieu (les Mèdes)	<b>TICHIT Vital, TREBUCHON Guillaume</b>	Vital TICHIT, mari de Marguerite VIDAL, celle-ci donataire de Jean TREBUCHON, de Saint-Denis, reconnaît devoir à son oncle, Guillaume TREBUCHON, des Mèdes (Grandrieu), 44 livres pour les droits légitimaires paternels et maternels dudit Guillaume sur les biens de ses père et mère, ainsi que les droits de succession à lui advenus par le décès ab intestat de son frère, Antoine TREBUCHON.
3E7032/236		11/02/1739	CM	Grandrieu (la Fage)	<b>TICORNAT Jean, CATHEBRAS Marguerite</b>	Jean TICORNAT, fils d'Antoine et de Catherine GUIRAUD, de la Fage (Grandrieu), avec Marguerite CATHEBRAS, fille de feu Noël et de Louise LAPORTE, dudit lieu. Les parents du fiancé lui font donation de la moitié de leurs biens. La mère de la fiancée fait à sa fille même donation, lui promettant l'autre moitié de ses biens à la fin de ses jours, avec les réserves habituelles, y compris la légitime des autres enfants. Il manque formules finales, nom des témoins et signatures.
3E7032/163		06/07/1739	Quittance	Grandrieu (Belviala)	<b>TORRENT Robert et Jean, BRUNEL Catherine, LOUBIER Jean, BAYLE Jean</b>	Catherine BRUNEL, veuve de Claude LOUBIER, de Belviala (Grandrieu), a reçu de Robert TORRENT, maréchal, dudit lieu, 38 livres, somme où ils ont fixé les dommages et intérêts et les dépens exposés par ladite BRUNEL et son fils, Jean LOUBIER, dans le procès criminel intenté par eux contre ledit TORRENT et Jean TORRENT, son fils. De même, ledit Robert TORRENT donne quittance à ladite BRUNEL et à Jean BAYLE, autre fils de celle-ci, dans une autre procédure faite à la requête dudit TORRENT contre ledit Jean LOUBIER.
3E7037	46	28/10/1745	quittance	Grandrieu (Belviala)	<b>TORRENT Robert, GAZAGNON Etienne</b>	Robert TORRENT, Me maréchal, de Belviala (Grandrieu), reçoit 2 louis d'or et 160 livres d'Etienne GAZAGNON, laboureur, dudit lieu, suite à une sentence du 10/03/1745 par la Cour de M. le Sénéchal de Nîmes, adjugés audit TORRENT contre ledit GAZAGNON et sa femme, Agnès CHARDONNAL.
3E7037	153	03/03/1746	transaction	Grandrieu (Belviala)	<b>TORRENT Robert, GAZAGNON Etienne, CHARDONNAL Agnès, CATHEBRAS Jacques</b>	Robert TORRENT, mari de Jeanne FILHOT, icelle fille d'Antoine et Marie POURCHET, de Belviala (Grandrieu), ladite POURCHET fille de feu Jean POURCHET jeune, d'une part, et Etienne GAZAGNON et Agnès CHARDONNAL, mariés, et Jean CATHEBRAS, leur fils et fillâtre, et leur donataire, fils de feu Jacques, 1er mari d'Agnès CHARDONNAL, icelle fille de Jean, icelui beau-fils de Jacques MEYRAND et bien-tenant de feu autre Jean POURCHER vieux, père du susdit, de Belviala, d'autre part. Acte interrompu ici, repris photo et folio 154 même registre. Lesdits feus Jean POURCHET, père et fils, avaient fait procéder au partage de leurs biens par Me Jean ROUVIERE, expert, des Gardilles, le 12/5/1664, partage approuvé par acte le lendemain chez feu Me Jean LAHONDES, notaire d'Auroux. <b>Suite ci-après.</b>

3E7037	153	03/03/1746	transaction	Grandrieu (Belviala)	<b>TORRENT Robert, GAZAGNON Etienne, CHARDONNAL Agnès, CATHEBRAS Jacques</b>	Suite et fin de l'acte. Ledit POURCHER jeune se vit attribuer la moitié des biens de feu Vidal BERNARD, son bisaïeul, et feu Agnès RICHARD, sa bisaïeule. C'est alors que lesdits TORRENT et FILHOT, mariés, ont prétendu que lesdits GAZAGNON, CHARDONNAL et CATHEBRAS avaient usurpé partie des pièces expédiées audit POURCHET jeune, leur aïeul. Ils firent assigner ladite CHARDONNAL, pour lors veuve dudit Jacques CATHEBRAS, devant les ordinaires dudit Belviala, par exploit du 1/5/1733. D'où 2 sentences, le 21/7/1733 et le 3/12/1734: il sera procédé à la vérification des pièces. Ladite Chardonnal est condamnée mais un nouveau rapport va relancer les débats. Pour éviter le coût d'une nouvelle instance, on décide de transiger.
3E7038	134	10/05/1747	quittance	La Panouse	<b>TOURRIERE Joseph, RIEUTORT Jean</b>	Joseph TOURRIERE, fils de feu Jean, de la Panouse, reçoit ses droits de légitime de Jean RIEUTORT, de la Panouse, mari de Jeanne SABADEL, petite-fille dudit feu Jean TOURRIERE,
3E7038	36	26/11/1746	quittance	Saint-Paul-le-F.(Chayla-d'Ance), Thoras-43 (la Fagette)	<b>TOUSLAMEN Antoine, GUY Marie</b>	Antoine TOUSLAMEN, mari de Madeleine MERCIER, du Chayla-d'Ance (Saint-Paul-le-Froid), reçoit de Marie GUY, veuve d'Antoine MERCIER, de la Fagette (Thoras-43), paiement d'une obligation consentie par autre Antoine MERCIER, père dudit, audit TOUSLAMEN à raison des droits légitimes paternels et maternels de ladite Madeleine MERCIER, et le legs fait à celle-ci par feu François MERCIER, son frère.
3E7026	238	23/12/1732	quittance	Grandrieu (Montagnac), St-Symphorien (Chams)	<b>TRANTIGNAC André, GARREL Antoine</b>	Antoine GARREL, laboureur, de Montagnac (Grandrieu), a reçu d'André TRANTIGNAC, fils de feu Mathieu, de Chams (Saint-Symphorien), remboursement de la taille sur maison et jardin vendus par ledit GARREL audit feu TRANTIGNAC.
3E7026	217	09/11/1732	quittance	Grandrieu (la Fage), St-Symphorien (Moulin de Védillon)	<b>TRANTIGNAC François et Vidal</b>	Vidal TRANTIGNAC [écrit "TRENTINHAC"], mari de Marianne TRANTIGNAC, de la Fage (Grandrieu), a reçu de François TRANTIGNAC, fils et donataire de feus André et Jeanne GUIGON, du moulin de Védillon (Saint-Symphorien), échéance de la dot faite par lesdits feus à Marianne, leur fille, au CM du 27/06/1719 chez Me de BODETY.
3E7026	36	09/09/1731	quittance	St-Paul-le-F. (Combes), Ste-Colombe (la Rouveyre)	<b>TRANTIGNAC François, CLAUSON Pierre</b>	Pierre CLAUSON, mari de feu Marguerite MATHIEU, de Combes (Saint-Paul-le-Froid), reçoit de Marie MATHIEU, veuve de Jean BRUNEL, et de François TRANTIGNAC, mari d'Antoinette BRUNEL, fille donataire et héritière dudit feu BRUNEL et de ladite MATHIEU, mariés, de la Rouveyre (Sainte-Colombe), échéance de dot faite à la feu Marguerite par ses parents en son CM chez Me RIMBAL.
3E7026	183	20/09/1732	quittance	St-Drezery-34, St-Christophe-43 (Abouling)	<b>TRANTIGNAC Jean, BARNIER Jacques</b>	Jacques BARNIER, mari de Jeanne ITIER, habitant Saint-Drézéry-34, diocèse de Montpellier-34, a reçu de Jean TRANTIGNAC, laboureur, d'Abouling (Saint-Christophe-43), échéance d'un achat chez Me GLEIZE, notaire de Vendargues-34 le 17/02/1731.
3E7026	10	31/05/1731	quittance	Laval-Atger (Tresbos), Grandrieu (la Fage)	<b>TRANTIGNAC Vidal et Isabeau</b>	Isabeau TRANTIGNAC, veuve de Joseph CHASTEL, de Tresbos (Laval-Atger), a reçu de Vidal TRANTIGNAC, son frère, de la Fage (Grandrieu), 6 échéances de la dot à elle faite par ledit frère en son CM chez feu Me CROUZET le 30/06/1716.

3E7037	267	13/09/1746	obligation	Grandrieu (la Bataille), Montpellier-34	TREBUCHON Claude et Jean	Claude TREBUCHON, fils et donataire de feu Jacques, de la Bataille (Grandrieu), reconnaît devoir à Jean TREBUCHON, son frère, natif de la Bataille, habitant à présent Montpellier-34, ses droits de légitime maternels. Conditions de paiement.
3E7026	297	13/04/1733	quittance	Grandrieu (la Bataille)	TREBUCHON Claude jeune et Marguerite	Marguerite TREBUCHON, fille de Claude et de feu Agnès PANSANEL, de la Bataille (Grandrieu), a reçu de Claude TREBUCHON jeune, son frère, donataire desdits TREBUCHON et PANSANEL, ses père et mère, de la Bataille, une vache avec son veau donnée par la mère à sa fille. Celle-ci l'a retirée en espèces de son frère.
3E7026	89	17/12/1731	quittance	Le Puy-43, Grandrieu (la Bataille)	TREBUCHON Claude jeune, HEBRARD Pierre	Pierre HEBRARD, mari de Jeanne TREBUCHON, habitant Le Puy-43, a reçu de Claude TREBUCHON jeune, son beau-frère, fils et donataire de autre Claude, de la Bataille (Grandrieu), quittance de la dot faite par TREBUCHON vieux à Jeanne, sa fille, chez Me LIOTARD, notaire du Puy,
3E7026	235	16/12/1732	quittance	Le Puy-43, Grandrieu (la Bataille)	TREBUCHON Claude jeune, HEBRARD Pierre	Pierre HEBRARD, mari de Jeanne TREBUCHON, habitant Le Puy-43, a reçu de Claude TREBUCHON jeune, son beau-frère, fils et donataire d'autre Claude, de la Bataille (Grandrieu), échéance de la dot faite par TREBUCHON vieux à Jeanne, sa fille, chez Me LIAUTARD, notaire du Puy.
3E7037	200	23/05/1746	quittance	Grandrieu (la Bataille), St-Symphorien (Chams)	TREBUCHON Claude, REBOUL Marie	Claude TREBUCHON, mari de Gabrielle REBOUL, de la Bataille (Grandrieu), reçoit de Marie REBOUL, veuve de Jacques SABADEL, de Chams (Saint-Symphorien), paiement d'une obligation consentie par ladite REBOUL audit TREBUCHON, à raison de la succession aux biens paternels et maternels de feu Jean-Joseph REBOUL, frère desdites REBOUL.
3E7038	227	02/10/1747	quittance	Grandrieu (les Mèdes)	TREBUCHON Guillaume, CRES Etienne	Guillaume TREBUCHON, laboureur, des Mèdes (Grandrieu), reçoit d'Etienne CRES, habitant dudit lieu, la valeur en capital d'une paire de bœufs que ledit Etienne tenait à titre précaire (acte chez Me DEBODETY).
3E7037	141	10/02/1746	CM	Grandrieu (la Bataille, la Fage)	TREBUCHON Jacques et JOURDAN Marie	Jacques TREBUCHON, fils de autre Jacques et de Marie CONSTANT [écrit "CONSTAND"], de la Bataille (Grandrieu), avec Marie JOURDAN, fille de Jean et de feu Louise CHABALIER, de la Fage. Pour la fiancée, son frère aîné, Antoine JOURDAN, de la Fage.
3E7026	87	12/10/1731	quittance	Grandrieu (la Bataille), Malarce-07 (Poujol)	TREBUCHON Jacques, BIEL Claude	Claude BIEL, natif de la Bataille (Grandrieu), habitant à présent au Poujol (Malarce-07), en Vivarais, a reçu de Jacques TREBUCHON, son neveu, mari de Marie BIEL, fille et héritière de feu Jacques BIEL, de la Bataille, paiement d'une obligation consentie par le feu Jacques audit Claude pour ses droits de légitime.
3E7038	140	10/05/1747	quittance	Grandrieu (la Bataille, la Fage)	TREBUCHON Jacques, JOURDAN Antoine	Jacques TREBUCHON, laboureur, de la Bataille (Grandrieu), reçoit d'Antoine JOURDAN, laboureur, de la Fage (ibidem), échéance de dot faite à Marie JOURDAN en son CM avec Jacques TREBUCHON, fils dudit Jacques.
3E7037	194	09/05/1746	quittance	Auroux (les Salles), Grandrieu (Espinouette)	TREBUCHON Joseph, CHATEAUNEUF Antoine	Joseph TREBUCHON, mari de Marie CHATEAUNEUF, des Salles (Auroux), reçoit d'Antoine CHATEAUNEUF, son beau-frère (= père de sa belle-fille), d'Espinouette (Grandrieu), la dot promise au CM che Me de BODETY.

3E7037	277 B	02/10/1746	quittance	Grandrieu (Bouschet-Grenier), St-Paul-le-F. (le Chayla-d'Ance)	TREBUCHON Laurent, PORTAL Joseph	Laurent TREBUCHON, laboureur, du Bouschet-Grenier (Grandrieu), reçoit, entre autres quittances, de Joseph PORTAL [écrit "PORTAIL"], mari de Marie MONJON [écrit "MONTJON"], du Cheyland'ance (Saint-Paul-le-Froid), entier paiement du contenu du contrat d'accord passé entre eux à raison des droits de légitimes de Marguerite MONJON, mère dudit TREBUCHON. Joseph PORTAL est appelé dans le titre Joseph MONJON PORTAL.
3E7032/087		06/03/1739	Testament	St-Bonnet-de-M. (Tresbos)	TREMOULET Antoine	Antoine TREMOULET vieux, laboureur, de Tresbos (St-Bonnet-de-Montauroux), bien qu'en parfaite santé, dicte son testament. Sépulture au tombeau de ses prédécesseurs dans le cimetière paroissial. Legs à Antoine LOUBIER, son filleul, fils de Jacques, des Salles. Héritier universel, Antoine TREMOULET jeune, son neveu, de Tresbos.
3E7032/042		29/12/1738	Obligation	St-Bonnet (Tresbos), St-Christophe-43 (le Fau)	TREMOULET Antoine jeune, POURTALIER Antoine	Antoine POURTALIER, laboureur, du Fau (St-Christophe-43), emprunte 99 livres à Antoine TREMOULET jeune, de Tresbos (St-Bonnet). Modalités de remboursement.
3E7032/025		10/11/1738	Obligation	St-Bonnet-de-M. (Tresbos), St-Symphorien (Croisières)	TREMOULET Antoine, FAZANDIER Pierre	Pierre FAZANDIER, laboureur, habitant de Croisières (St-Symphorien), mari de feu Béatrix MICHEL, doit 605 livres à Antoine TREMOULET jeune, de Tresbos (St-Bonnet-de-Montauroux), Référence à 2 obligations reçues par Me de BODETY, père du présent notaire, les 15/10/1711 (consentie par Vidal MICHEL, père de Béatrix, à feu autre Antoine TREMOULET vieux, de Tresbos, oncle dudit Antoine TREMOULET jeune) et le 03/12/1725 pour un précaire consenti par ledit Vidal MICHEL et par feu Pierre MICHEL, son fils, audit Antoine TREMOULET vieux. Modalités de remboursement.
3E7038	139	10/05/1747	quittance	St-Bonnet-de-Montauroux (Tresbos), St-Christophe-43 (Abouling)	TREMOULET Antoine, GAZAGNON Jean-Pierre	Antoine TREMOULET, ménager, de Tresbos (Saint-Bonnet-de-Montauroux), reçoit de Jean-Pierre GAZAGNON, mari de Marie TRINTIGNAC, fille et donataire de feu Guillaume, d'Abouling (Saint-Christophe-43) paiement d'une dette dudit feu TRINTIGNAC envers ledit Antoine.
3E7032/081		26/02/1739	Obligation	St-Bonnet-de-M. (Tresbos), St-Christophe-43	TREMOULET Antoine, MARTEL Vidal	Vidal MARTEL, laboureur, de France (St-Christophe-43), a emprunté de l'argent à Antoine TREMOULET, laboureur, de Tresbos (St-Bonnet-de-Montauroux). Modalités de remboursement.
3E7038	291	20/12/1747	obligation	St-Christophe-43 (France), St-Bonnet-de-M. (Tresbos)	TREMOULET Antoine, MARTEL Vital	Vital MARTEL, laboureur, de France (Saint-Christophe-43), emprunte à Antoine TREMOULET, ménager, de Tresbos (Saint-Bonnet-de-Montauroux), 90 livres. Il versera une rente perpétuelle. Conditions du prêt et de la rente. Hypothèque d'un pré (situation de celui-ci).
3E7032/195		11/10/1739	Précaire	St-Bonnet (Tresbos), St-Symphorien (Chams)	TREMOULET Antoine, MEYRAND Pierre	Pierre MEYRAND, laboureur, de Chams (St-Symphorien), tient à titre de précaire d'Antoine TREMOULET jeune, ménager, de Tresbos (St-Bonnet-de-Montauroux), 2 vaches.

3E7032/059		29/01/1739	Précaire	St-Bonnet-de-M. (Tresbos), St-Symphorien (Chams)	<b>TREMOULET Antoine, RAMBAUD François</b>	François RAMBAUD, laboureur, de Chams (St-Symphorien), tient à titre de précaire 3 vaches pleines appartenant à Antoine TREMOULET, laboureur, de Tresbos (St-Bonnet-de-Montauroux). Conditions du bail.
3E7038	186	06/07/1747	quittance	St-Bonnet-de-M. (Tresbos), Laval-Atger (Soulhets)	<b>TREMOULET Antoine, SEGURON Pierre</b>	Antoine TREMOULET, ménager, de Tresbos (Saint-Bonnet-de-Montauroux), reçoit de Pierre SEGURON, ménager, de Souilllets (Laval-Atger), paiement d'une obligation consentie par ledit SEGURON à feu autre Antoine TREMOULET, oncle du susdit, chez Me DEBODETY le 16/11/1735 ; une autre consentie à feu Jean TREMOULET, père dudit Antoine devant feu Me DEBODETY le 29/04/1714 ; deux autres audit feu Antoine TREMOULET, l'une, le 23/01/1719 chez feu Me DEBODETY, l'autre, chez feu Me LAHONDES le 22/11/1723.
3E7026	177	14/09/1732	achat	St-Bonnet-de-M.	<b>TREMOULET Gabriel, MARCELIN Jeanne</b>	Jeanne MARCELIN, veuve de Jean CHADANIEL, de Saint-Bonnet-de-Montauroux, a vendu à Gabriel TREMOULET, laboureur, de Saint-Bonnet, un champ et hermas. Situation cadastrale ; prix ; paiement.
3E7032/012		22/10/1738	Quittance	St-Bonnet-de-M., St-Christophe-43 (le Meynial)	<b>TREMOULET Gabriel, ROCHE Jean</b>	Jean ROCHE, mari de Jeanne TREMOULET, du Meynial (St-Christophe-43), a reçu de Gabriel TREMOULET, son beau-père, de St-Bonnet-de-Montauroux, 2 échéances de la dot faite au CM passé devant Me de SAINT-HAOND.
3E7026	276	06/02/1733	achat	St-Bonnet-de-M., Le Puy-43	<b>TREMOULET Gabriel, ROCHER Claude</b>	Claude ROCHER, tireur de laine, de Saint-Bonnet-de-Montauroux, a acheté à Armand François de COLOMB, seigneur et baron de la TOUR, président au présidial du Puy-43, par contrat du 24/02/1714 chez Me ROYS ou BOYS, notaire du Puy, un pré dont il a revendu ensuite la moitié à Gabriel TREMOULET par contrat du 25/01/1719, tandis qu'il engageait l'autre moitié pour garantir une dette envers le même. Ne pouvant rembourser, il donne définitivement l'autre moitié au même.
3E7037	164	31/03/1746	quittance	Laval-Atger (Montgros), Grandrieu (Espinousette)	<b>TREMOULET Marguerite, BATIFOLIER Pierre</b>	Marguerite TREMOULET, veuve de Guillaume BATIFOLIER, de Montgros (Laval-Atger), reçoit de Pierre BATIFOLIER, son beau-frère, d'Espinousette (Grandrieu), échéance de dot faite par ledit Pierre audit feu Guillaume, son frère en son CM avec ladite Marguerite.
3E7038	212	08/09/1747	obligation	St-Bonnet-de-Montauroux, Montpellier-34	<b>TREMOULET Jean, MAHYN Jeanne</b>	Jeanne MAHYN, veuve de Jean TREMOULET, de Saint-Bonnet-de-Montauroux, est débitrice de Jean TREMOULET, son fils, habitant depuis longtemps Montpellier-34. Modalités de remboursement.
3E7038	154	26/05/1747	quittance	St-Vénérand-43, St-Bonnet-de-M. (Condres)	<b>TRESSOL Pierre, ARCHER Mathieu</b>	Pierre TRESSOL, laboureur, de Saint-Vénérand-43, reçoit de Mathieu ARCHER, laboureur, de Condres (Saint-Bonnet-de-Montauroux), 3 échéances de la constitution faite par ledit ARCHER à André ARCHER, son fils, en son CM avec Anne TRESSOL, fille dudit Pierre, chez Me DEBODETY.
3E7038	82	12/01/1747	CM	Laval-Atger (Tresbos), St-Paul-le-F. (Boirelac)	<b>TRESSOL Vital, GARREL Antoinette</b>	Vital TRESSOL, fils de Jean et Marguerite ESPEISSES [sic], de Tresbos (Laval-Atger), avec Antoinette GARREL, fille de feux Jacques et Catherine PALPACUER, de Boirelac (Saint-Paul-le-Froid), celle-ci assistée de Jean-Pierre BOUQUET, son beau-frère, de Chams (Saint-Symphorien). Donation des parents du fiancé à leur fils. Dot de 399 livres par Jean-Pierre BOUQUET. Renvoi à actes de rémission chez Me COSSANGES, notaire du Puy, et chez Me DEBODETY.

3E7037	220	13/06/1746	précaire	St-Symphorien (Vidillon-Bas)	<b>TRINTIGNAC François, CHALEL Jean</b>	François TRINTIGNAC, du moulin de Vidillon-Bas (Saint-Symphorien), prend à titre de précaire, dans les conditions habituelles, à Jean CHALEL (écrit "CHAILLEL"), une vache pleine, à poil rouge, et une velle aussi à poil rouge.
3E7032/112		19/04/1739	Quittance	Ste-Colombe-de-C. (la Rouvière), Laval- Atger (Mongros)	<b>TRINTIGNAC François, CONRASIER Catherine</b>	Catherine CONRASIER, veuve de Pierre ASSEMAT, de Mongros (Laval-Atger), reçoit de François TRINTIGNAC, laboureur, de la Rouvière (Ste-Colombe-de-Montauroux), 75 livres contenues au contrat passé entre eux devant le présent notaire
3E7038	68	30/12/1746	obligation	St-Symphorien (Moulin de Vidillon-bas, Chams)	<b>TRINTIGNAC François, SABADEL Joseph</b>	François TRINTIGNAC [écrit "TRANTIGNAC"], laboureur, du moulin de Vidillon bas (Saint-Symphorien), emprunte à Joseph SABADEL, de Chams (ibidem). Donne en garantie la moitié d'un de ses champs. Situation. Modalités de remboursement.
3E7032/184		16/09/1739	Quittance	Laval-Atger (Tresbos), St-Bonnet de-M. (Tresbos)	<b>TRINTIGNAC Isabeau, TREMOULET Antoine</b>	Antoine TREMOULET vieux, laboureur, de Tresbos (St-Bonnet-de-Montauroux), a reçu d'Isabeau TRINTIGNAC, veuve de Joseph CHASTEL, dudit lieu de Tresbos (Laval-Atger), 121 livres 10 sols, savoir, 120 livres pour une obligation consentie par ledit feu CHASTEL audit TREMOULET devant feu Me LAHONDES le 17/05/1720, et les autres 30 sols pour les intérêts d'un engagement depuis le 17/05 dernier jusqu'à ce jour. Parmi les témoins, Joseph et François JACME, père et fils, maréchaux de Tresbos. Acte rédigé audit lieu dans la maison d'autre Antoine TREMOULET jeune.
3E7037	26	07/10/1745	quittance	Laval-Atger (Montgros), St- Symphorien (Veyrières)	<b>TRINTIGNAC Jean et Pierre</b>	Jean TRINTIGNAC, né à Montgros, habitant à présent Veyrières (Saint-Symphorien), reçoit de Pierre TRINTIGNAC, de Montgros (Laval-Atger), une échéance d'un legs fait à Jean par sa mère feu Catherine GRAVIL, par testament chez feu Me LAHONDES.
3E7037	105	21/01/1746	quittance	St-Christophe-43 (le Trémoul, Aboulinq)	<b>TRINTIGNAC Jean, CLAUZON Agnès</b>	Jean TRINTIGNAC, ménager, de Trémoul (Saint-Christophe-43), reçoit d'Agnès CLAUZON, veuve de Jacques TARDIEU, Me apothicaire d'Aboulinq (Saint-Christophe-43), absente, représentée par Jean-Pierre ROUSSEL, son beau-fils, un remboursement de censive pour un pré dont ladite avait la jouissance. Montant. Equivalent en nature. Explications.
3E7038	46	11/12/1746	quittance	St-Denis (Salières), St-Paul-le-F. (Boirelac)	<b>TROUSSELIER Catherine, CLAVEL Jean, FABRE Pierre</b>	Catherine TROUSSELIER, veuve de Denis CLAVEL, et Jean CLAVEL, leur fils, habitants de Salières (Saint-Denis), reçoivent de Pierre FABRE, de Boirelac (Saint-Paul-le-Froid), dernier paiement d'un legs fait à ladite TROUSSELIER par feu autre Catherine TROUSSELIER, marâtre dudit FABRE, en son testament chez feu Me ROBERT.
3E7032/152		16/06/1739	Quittance	St-Paul-le-F. (Combes), Grandrieu (Chazaux)	<b>TUFFERY Claude, RIMBAL François</b>	François RIMBAL, [fils de feu Jean et de Jeanne AVENTURIER], laboureur, de Chazaux (Grandrieu), a reçu de Claude TUFFERY, laboureur, de Combes (St-Paul-le-Froid), 399 livres sur la dot faite par ledit Claude à Claudine TUFFERY, sa fille, au CM passé devant le présent notaire.
3E7038	143	11/05/1747	obligation	Ste-Colombe-de-M., Grandrieu (la Chapelle)	<b>TUFFERY Denis, CHEVALIER Jacques</b>	Denis TUFFERY, laboureur, de Sainte-Colombe-de-Montauroux, est débiteur de Jacques CHEVALIER, de la Chapelle (Grandrieu), pour achat d'une paire de bœufs poil garrel. Modalités de remboursement.

3E7026	67	28/10/1731	arrentement	St-Paul-le-F. (Brenac)	<b>VACHELARD Bernard, APCHER (d') Christophe</b>	Messire Christophe, comte d'Apcher, seigneur de la Garde, Belviala, et autres places, baille à ferme à Bernard VACHELARD, de Brenac (Saint-Paul-le-Froid), une métairie au terroir de la Grange (Grandrieu). Description et conditions du bail.
3E7026	299	16/04/1733	quittance	Grandrieu (le bourg, la Grange), St-Paul-le-F. (Brenac)	<b>VACHELARD Bernard, GAUTIER Jacques</b>	Jacques GAUTIER, mari de Jeanne VACHELARD, de Grandrieu, a reçu de Bernard VACHELARD, son beau-frère, de Brenac (Saint-Paul-le-Froid), habitant à présent la Grange (Grandrieu), échéance de la dot faite par ledit VACHELARD à sa sœur par contrat entre ledit GAUTIER et ledit BERNARD chez Me de BODETY.
3E7032/122		29/04/1739	Quittance	St-Paul-le-Froid (Brenac), Grandrieu	<b>VACHELARD Bernard, GAUTIER Jacques</b>	Jacques GAUTIER, mari de Jeanne VACHELARD, de Grandrieu, a reçu de Bernard VACHELARD, son beau-frère, de Brenac (St-Paul-le-Froid), paiement d'une échéance de la dot que celui-ci a faite à sa sœur lors du CM passé devant Me de BODETY, père du présent notaire.
3E7026	99	05/03/1732	arrentement	St-Paul-le-F. (Brenac), Grandrieu (la Grange)	<b>VACHELARD Bernard, PANAFIEU Pierre</b>	Bernard VACHELARD, laboureur, de Brenac (Saint-Paul-le-Froid), habitant à présent la Grange (Grandrieu), a baillé à ferme à Pierre PANAFIEU, laboureur, de Brenac, une partie de métairie au terroir de Brenac, sauf maison et jardins. Conditions du bail.
3E7026	183	20/09/1732	quittance	St-Paul-le-Froid (Brenac), Grandrieu (la Bataille)	<b>VACHELARD Bernard, TREBUCHON Jacques</b>	Bernard VACHELARD, mari de Jeanne TREBUCHON, de Brenac (Saint-Paul-le-Froid), a reçu de Jacques TREBUCHON, son beau-frère, de la Bataille (Grandrieu), les droits légitimaires de sa femme. Voir obligation chez Me de BODETY le 06/10/1726.
3E7026	54	14/10/1731	quittance	St-Symphorien (Chams, Salelles)	<b>VALADIER Pierre, CHAURAND Pierre</b>	Pierre VALADIER, laboureur, de Chams (Saint-Symphorien), mari d'Isabeau CHAURAND, reçoit de Pierre CHAURAND, son beau-père, des Salelles (Saint-Symphorien), échéance de la dot chez Me de BODETY le 27/02/1729.
3E7037	224	20/06/1746	quittance	St-Symphorien (Chams)	<b>VALADIER Pierre, CHAURAND Pierre</b>	Pierre VALADIER, mari d'Isabeau CHAURAND, de Chams (Saint-Symphorien), reçoit de Pierre CHAURAND, son beau-père, 6 échéances de la dot promise au CM.
3E7032/086		04/03/1739	Quittance	St-Jean-la- Fouillouse (Le Villeret)	<b>VALENTIN Antoine, GALTIER Pierre</b>	Pierre GALTIER, laboureur, du Villeret (St-Jean-la-Fouillouse), a reçu d'Antoine VALENTIN, laboureur, dudit lieu, 3 échéances de la dot faite par ledit VALENTIN à Claude VALENTIN, son fils, au CM passé avec Marie GALTIER, fille dudit Pierre, devant feu Me BASTIDE.
3E7026	227	19/11/1732	quittance	Grandrieu (Chabestras), Thoras-43 (le Crouzet-de- Taillères)	<b>VALENTIN François, MEYNADIER Jean</b>	Jean MEYNADIER, mari de Marie VALENTIN, de Chabestras (Grandrieu), a reçu de son beau-père, François VALENTIN, du Crouzet de Taillères (Thoras-43), échéance de la dot faite par ledit VALENTIN à sa fille, Marie, au CM chez Me BLANC, notaire de Thoras.
3E7032/078		25/02/1739	Quittance	St-Jean-la-F. (le Villeret), Pierrefiche (la Beyssière)	<b>VALENTIN Guillaume, COLOMB Guyon</b>	Guyon COLOMB, de la Beyssière (Pierrefiche), mari de feu Marguerite VALENTIN, a reçu de Guillaume VALENTIN, son beau-père, du Villeret (St-Jean-la-Fouillouse), 3 échéances sur la dot faite au CM passé devant feu Me BASTIDE.

3E7032/132		17/05/1739	Testament	Grandrieu (Chabestras)	<b>VALENTIN Jean</b>	Jean VALENTIN, de Chabestras (Grandrieu), malade, désigne pour sa sépulture le cimetière paroissial, au tombeau de ses prédécesseurs. Il dispose de ses biens et de ceux de feu Marie PRIVAT, sa femme, et de feus Antoine et Vidal VALENTIN, 2 de leurs fils, tous 3 décédés ab intestat. Legs à ses autres enfants, Madeleine (2.200 livres), Marie, Rose (1.800 livres à chacune) et Joseph (1.600 livres et 15 moutons) VALENTIN. Pierre VALENTIN, son fils naturel, sera nourri, logé et entretenu dans la maison de l'héritier jusqu'à l'âge de 15 ans. Lègue à Pierre LAPORTE, praticien, de Grandrieu, par amitié, une rente de 371 livres que lui servent Michel MARCOAL et Antoine DAUDE, beau-père et beau-fils, de Manoresches (ibidem), par contrat reçu par Me RIMBAL, et autre rente servie par feu Jean RICHARD, des Chazes (la Panouse) par acte reçu par Me CROUZET. Héritier universel, Louis VALENTIN, son fils aîné. Parmi les témoins, Jean PRIVAT, laboureur, et Jean PRIVAT jeune, tous 2 des Chazes, ce dernier marié à Babonès (Thoras-43).
3E7026	245	08/01/1733	CM	St-Jean-la-Fouillouse (le Villeret), Grandrieu (Espinousette)	<b>VALENTIN Jean, BATIFOLIER Catherine</b>	Jacques VALENTIN, fils de Guillaume et de feu Antoinette ARCHER, du Villeret (Saint-Jean-la-Fouillouse), avec Catherine BATIFOLIER, fille de feus Pierre et Marguerite BESSEYRE d'Espinousette (Grandrieu). Pierre BATIFOLIER, frère aîné de la fiancée, d'Espinousette. Aure frère, Jean BATIFOLIER.
3E7037	185	29/04/1746	quittance	St-Jean-la-Fouillouse (Villeret), Grandrieu (Espinousette)	<b>VALENTIN Jean, BATIFOLIER Pierre</b>	Jean VALENTIN, mari de Catherine BATIFOLIER, du Villeret (Saint-Jean-la-Fouillouse), reçoit de Pierre BATIFOLIER, son beau-frère, d'Espinousette (Grandrieu), 4 échéances de la dot prévue au CM.
3E7032/220		21/12/1739	Quittance	St-Jean-la-F. (le Villeret), Pierrefiche (la Beyssière)	<b>VALENTIN Jean, COLOMB Guyon</b>	Guyon COLOMB, mari de Marguerite VALENTIN, de la Beyssière (Pierrefiche), a reçu de Jean VALENTIN, laboureur, du Villeret (St-Jean-la-Fouillouse), une échéance de la dot faite par ledit Jean à sa sœur
3E7032/006		13/10/1738	Obligation	Grandrieu (Chabestras), Albaret-Ste-Marie (la Garde)	<b>VALENTIN Jean, RANDON de CHATEAUNEUF d'APCHER (de)</b>	Messire Joseph RANDON de CHATEAUNEUF d'APCHER, chevalier, baron de diverses places (voir détail), habitant en son château de la Garde (Albaret-Ste-Marie), héritier de feu messire Christophe, comte d'APCHER, son père, lui-même héritier de feu dame Marie-Françoise d'APCHER, en son vivant comtesse de la TOUR d'AUVERGNE, doit à Jean VALENTIN, bourgeois, de Chabestras (Grandrieu), 3.890 livres 14 sols suite à un emprunt employé à payer la succession de ladite comtesse. Il subroge ledit VALENTIN en son lieu et place pour se faire payer par messire Jean-Maurice, comte de la TOUR d'AUVERGNE qui lui doit cet argent en exécution d'une décision de la Cour souveraine de Paris le 10/02/1738.
3E7038	276	04/12/1747	quittance	Grandrieu (Chabestras, Loubeyrac)	<b>VALENTIN Louis, CAYLA (de) Alban</b>	Louis VALENTIN, bourgeois, de Chabestras (Grandrieu), reçoit de Alban et Jean de CAYLA, père et fils, de Loubeyrac (ibidem), paiement d'une obligation consentie par ledit CAYLA, père, et son épouse, Hélène BOUCHARENC, le 30/08/1740 chez Me DEBODETY.

3E7038	74	07/01/1747	CM	Grandrieu (Montagnac), St-Bonnet-de-M. (le Poux)	<b>VALENTIN Pierre et CONZE Claudia</b>	Pierre VALENTIN, fils d'Antoine et d'Antoinette BATIFOLIER, de Montagnac (Grandrieu), habitant depuis longtemps Saint-Paul-le-Froid, avec Claudia CONZE, fille de Pierre et de Françoise DELEYRE, du Poux (Saint-Bonnet-de-Montauroux). Donation des parents du fiancé à leur fils. La dot : 533 livres et 2 robes.
3E7032/072		15/02/1739	Quittance	St-Vénérand (Romagnac, Fraissinet)	<b>VEDEL Antoine, MARTIN Pierre</b>	Antoine MARTIN, laboureur, de Fraissinet (St-Vénérand), a reçu d'Antoine VEDEL, son neveu, laboureur, de Romagnac (ibidem), échéance de 100 livres de l'engagement pris au CM de Pierre VEDEL, fils dudit Antoine, avec Marguerite LAROCHE (acte passé devant Me NAUTON le 17/02/1738).
3E7037	226	24/06/1746	vente	St-Vénérand-43 (Roumagnac)	<b>VEDEL Pierre, CACAUD André</b>	Pierre VEDEL, laboureur, de Roumagnac (Saint-Vénérand-43), vend à André CACAUD, ménager, dudit lieu, un sien situé au terroir de Roumagnac appelé la Gardille. Superficie, situation, conditions du précaire.
3E7038	172	18/06/1747	quittance	St-Vénérand-43 (Roumagnac)	<b>VEDEL Vidal, CLEMENS Noë</b>	Vidal VEDEL, laboureur, de Roumagnac (Saint-Vénérand-43), reçoit de Noë CLEMENS, laboureur, dudit lieu, une échéance de la dot faite par ledit CLEMENS à Claude CLEMENS, son fils, en son CM avec Marie VEDEL. Laquelle constitution est bannie d'entre les mains de Noë à la requête dudit Vidal par exploit du 22/08/1744 puis par appel de M.M. les officiers ordinaires de la baronie de Vabres le 23/09 suivant.
3E7037	221	15/06/1746	quittance	St-Vénérand-43 (Roumagnac)	<b>VEDEL Vital, CLEMENS Noë</b>	Vital VEDEL, laboureur, de Roumagnac (Saint-Vénérand-43), reçoit de Noë CLEMENS, laboureur, dudit lieu, paiement de la constitution faite à Claude CLEMENS, fils dudit Noë, en son CM chez Me de BODETY.
3E7037	242	17/07/1746	quittance	Blavignac (Blavignaguet), Grandrieu (Montagnac)	<b>VEDRINE Pierre, PITOT Pierre, DUMAS Jean</b>	Pierre VEDRINE, de Blavignaguet (Blavignac), et Pierre PITOT, de Malzieu, tous deux maîtres-maçons, reçoivent de Pierre DUMAS, mari de Jeanne BOUQUET, de Montagnac (Grandrieu), 49 livres pour divers travaux de maçonnerie, une cheminée et son conduit, et un mur, en particulier.
3E7038	7	20/10/1746	quittance	Blavignac (Blavignaguet), (Grandrieu (la Fage)	<b>VEDRINES Pierre, TICORNAT Guérin</b>	Pierre VEDRINES, Me maçon, de Blavignaguet (Blavignac), reçoit de Guérin TICORNAT, de la Fage (Grandrieu), 28 livres pour avoir refait à neuf la plus grande partie du devant de la maison de Marguerite CATHEBRAS, femme de Jean TICORNAT, fils de Guérin, refait la porte, une fenêtre.
3E7038	185	02/07/1747	quittance	St-Symphorien (le bourg, Chams, le Chambon)	<b>VEIRIER Louise, VALADIER Pierre</b>	Louise VEIRIER, veuve de Michel HUGONY, de Saint-Symphorien, reçoit de Pierre VALADIER, laboureur, de Chams (ibidem), paiement d'une obligation en lieu et place de Charles SERRES, du Chambon (ibidem),
3E7037	252	22/08/1746	quittance	Serverette, les Laubies (Arifates)	<b>VEISSEYRE Jean, ITIER Jeanne</b>	Jean VEISSEYRE, mari de Isabeau BEAUFILS, de Serverette, reçoit de Jeanne ITIER, veuve de Jacques BEAUFILS, d'Arifates (les Laubies), paiement suite à un contrat d'accord passé devant Me AYRAL sur les droits de légitime paternels et droits de succession appartenant à ladite BEAUFILS sur les biens de son père.
3E7032/208		17/11/1739	Testament	St-Christophe-43 (le Meynial)	<b>VEISSIERE Jean</b>	Jean VEISSIERE, fils de feu autre Jean, travailleur, du Meynial (Saint-Christophe-43), déclare avoir trouvé dans les papiers de messire Antoine JEAN, précédemment prêtre et curé de St-Christophe-43, à présent chanoine en l'église Notre-Dame du Puy-43, le testament de feu autre Jean VEISSIERE, son père, reçu par ledit prêtre le 18/11/1723. <b>Acte non terminé.</b>

3E7038	156	27/05/1747	quittance	Grandrieu (Manoresches), St-Sauveur-de-Ginestoux	<b>VELLAY Antoine, LAHONDES Jean</b>	Jean LAHONDES, mari de Marie-Rose VELLAY, de Manoresches (Grandrieu), reçoit d'Antoine VELLAY, père de Marie-Rose, de Saint-Sauveur-de-Ginestoux, en argent + 6 brebis de port, partie de dot promise au CM chez Me DEBODETY le 16/02/1746.
3E7026	28	21/08/1731	procuration	St-Christophe-43 (le Meynial), Montpellier-34, Frontignan-34	<b>VESSEYRE Jean, LAHONDES Jean</b>	Jean VEISSEYRE [écrit "VEYSSEYRE"], fils de feu autre Jean et Louise LAHONDES, natif du Meynial (Saint-Christophe-43), habitant Montpellier, donne procuration à Jean LAHONDES, son oncle, de Frontignan-34, diocèse de Montpellier, pour discuter de ses droits légitimes vec les détenteurs des biens de ses feus père et mère.
3E7038	306	29/01/1748	quittance	St-Christophe-43 (le Meynial)	<b>VEYRET André, BROUSSARD Claude</b>	Daté du 28, sans doute par erreur. Placé après 2 actes du 29. André VEYRET, fils de feu Jean, du Meynial (Saint-Christophe-43), reçoit de Claude BROUSSARD, mari de Jeanne VEYRET, fille et héritière dudit feu Jean, du Meynial, la valeur d'un bœuf, legs dudit feu Jean à André dans son testament chez Me NAUTON le 10/11/1740.
3E7037	48	28/10/1745	quittance	La Panouse (le Viala), Grandrieu (Laldeyrès)	<b>VEYRET Catherine, BOUQUET Pierre</b>	Catherine VEYRET, du Viala (la Panouse), habitant depuis longtemps Laldeyrès (Grandrieu), reçoit de Pierre BOUQUET, ménager de Laldeyrès, 190 livres que feu Vital BOUQUET, père dudit Pierre, déclarait devoir le 28/08/1732 chez Me de BODETY.
3E7037	62	12/11/1745	quittance	Laval-Atger (Montauroux), St-Bonnet-de-M. (le Monteil)	<b>VIAL Louise, BRAJON Vidal</b>	Louise VIAL [écrit VIALLE], veuve de Pierre PELISSIER, de Montauroux (Laval-Atger), reçoit de Vidal BRAJON, son beau-fils, du Monteil (Saint-Bonnet), paiement de nourriture fournie à Pierre BRAJON, fils dudit Vidal, tout le temps qu'il est resté chez lesdits époux (45 livres).
3E7032/057		25/01/1739	CM	St-Paul-le-Froid (le Bourg, le Chayla)	<b>VIALA André, LHERMET Marie</b>	André VIALA, fils de Jacques et de feu Marie MICHEL, de St-Paul-le-Froid, travailleur, avec Marie LHERMET, fille de feu Jean et de feu Jeanne MALIGE, du Chayla (ibidem), fileuse. Les fiancés sont majeurs. Les fiancés se constituent en tous leurs biens.
3E7038	296	02/01/1748	précaire	St-Paul-le-F. (le bourg, les Fangouses)	<b>VIALA Jacques, BRUNEL Michel</b>	Jacques VIALA, laboureur, de Saint-Paul-le-Froid, tient à titre de précaire de Michel BRUNEL, fils de Claude, des Fangouses (ibidem), une vache. Description, prix, conditions du précaire.
3E7037	19	29/09/1745	décharge	Grandrieu (Mas Imbert, Chabestras)	<b>VIALA Jacques, GIBERT Jean-Baptiste</b>	Décharge de papiers faite par Pierre VIALA à Jean-Baptiste GIBERT. Jacques VIALA, laboureur, de Mas Imbert (Grandrieu), retire de Jean-Baptiste GIBERT, praticien, de Chabestras (Grandrieu), l'entière production fournie par ledit GIBERT devant les Ordinaires de Montauroux, en qualité de procureur dudit VIALA au procès en instance contre Me LAPORTE, notaire de Grandrieu.

3E7038	52	16/12/1746	vente	Grandrieu (Mas Imbert, le bourg)	<b>VIALA Jacques, LAPORTE Jean-Antoine</b>	Jacques VIALA, laboureur, de Mas Imbert (Grandrieu), vend à Jean-Antoine LAPORTE, conseiller du roi et notaire de Grandrieu, 2 prés situés au terroir de Mas Imbert. Description, situation cadastrale. Prix, qui correspond justement à une dette dudit VIALA envers ledit LAPORTE car dans un procès fait par le notaire à Jacques VIALA, ce dernier a perdu (sentence du 14/03 dernier) et a été condamné aux dépens le 19/10/1746 par sentence de M.M. les officiers ordinaires de Montauroux et Chambon. Ledit VIALA avait en particulier usurpé 2 terres appartenant audit LAPORTE. Ledit VIALA doit hypothéquer des biens de sa belle-mère, feue Anne GUIRAUD, et de sa femme, Jeanne SAINT-LEGER; en particulier, une somme que ladite GUIRAUD lui reconnut lors de son CM chez Me LAPORTE le 09/06/1734.
3E7038	139	10/05/1747	quittance	Grandrieu (Mas Imbert, le bourg)	<b>VIALA Jacques, SAINT-LEGER Jeanne, LAPORTE Jean-Antoine</b>	Jacques VIALA et Jeanne SAINT-LEGER, mariés, de Mas Imbert (Grandrieu), reçoivent de Me Jean-Antoine LAPORTE, conseiller du roi, notaire royal, de Grandrieu, un supplément au prix de vente de 2 prés (cf. contrat de vente chez Me DEBODETY le 06/09 dernier).
3E7038	80	10/01/1747	précaire	Grandrieu (Mas Imbert), St-Bonnet-de-M. (Tresbos)	<b>VIALA Jacques, TREMOULET Antoine</b>	Jacques VIALA, laboureur, de Mas Imbert (Grandrieu), tient à titre de précaire d'Antoine TREMOULET, ménager, de Tresbos (Saint-Bonnet), une paire de taureaux de 4 ans et une vache. Description. Modalités du précaire.
3E7037	272	24/09/1746	quittance	St-Jean-la-Fouillouse (le Cellier)	<b>VIALA Jean , CHAUVET Pierre</b>	Pierre CHAUVET, laboureur, du Cellier (Saint-Jean-la-Fouillouse), reçoit de Jean VIALA, beau-fils de feu Pierre ROUVEYRE, du même lieu, une somme concernant un pré vendu par feu autre Pierre CHAUVET, père dudit, audit feu ROUVEYRE par acte chez Me VIGIER le 18/11/1694. On évoque 2 obligations consenties par ledit CHAUVET audit feu ROUVEYRE le 28/10/1713 et 26/09/1717 reçues par Me LAHONDES.
3E7026	135	26/05/1732	CM	Fontanes (Sinzelles), St-Vénérand-43 (Roumagnac)	<b>VIALA Joseph et CACAUD Marie</b>	Joseph VIALA, fils de Jean et de feue Isabeau COSTE, de Sinzelles (Fontanes), avec Marie CACAUD, fille d'André et de feue Catherine MERLE, de Romagnac (Saint-Vénérand-43). Autre Jean VIALA, frère aîné du fiancé, présent. Il y a une dispense du degré de parenté par Mgr l'évêque de Mende.
3E7038	69	02/01/1747	quittance	St-Jean-la-Fouillouse (le Villeret), Grandrieu (Florensac)	<b>VIALA Pierre et Jean</b>	Pierre VIALA, laboureur, du Villeret (Saint-Jean-la-Fouillouse), reçoit de Jean VIALA, son frère, de Florensac (Grandrieu), partie de la constitution faite audit Pierre en son CM.
3E7026	176	05/09/1732	quittance	St-Jean-la-Fouillouse (le Cellier), Pierrefiche (la Chaze)	<b>VIALA Sylvestre, MOURGUE Jean et autre Jean</b>	Jean et autre Jean MOURGUE, père et fils, du Cellier (Saint-Jean-la-Fouillouse), le fils mari d'Isabeau VIALA, ont reçu de Sylvestre VIALA, laboureur, de la Chaze (Pierrefiche), échéance de dot faite par ledit VIALA et Jeanne MERCIER, sa femme, à Isabeau, leur fille, au CM passé avec ledit MOURGUE fils, le 20/01/1724 chez feu Me VIGIERE.

3E7038	220	23/09/1747	testament	Grandrieu (Montfourchès)	VIALA Vital	Vital VIALA, travailleur, de Montfourchès (Grandrieu), malade. Sépulture au cimetière paroissial, tombe de ses prédécesseurs. Héritière universelle, sa femme, Marguerite CHALIER, en fidéi-commis, qui désignera l'un de leurs enfants, Jacques, Jeanne et Claudine et les postumes éventuels. Suit un inventaire des biens.
3E7037	98	02/01/1746	quittance	Auroux, Grandrieu (Florensac)	VIDAL Privat, BOULET Jean	Privat VIDAL, d'Auroux, reçoit de Jean BOULET, de Florensac (Grandrieu) 14 livres pour paiement d'une obligation consentie par Jean GIELLY, beau-père dudit BOULET, à Jeanne et Catherine BOUQUET devant feu Me LAHONDES le 13/06/1721.
3E7038	158	28/05/1747	quittance	Ste-Colombe-de-M. (le Monteil), St-Symphorien (Chams)	VIGOUROUX Claude, HEBRARD Pierre	Claude VIGOUROUX, laboureur, du Monteil (Sainte-Colombe-de-Montauroux), reçoit, entre autres choses, de Pierre HEBRARD, son beau-frère, de Chams (Saint-Symphorien), un legs fait audit VIGOUROUX par feu Madeleine CROUZET dans le CM dudit HEBRARD avec Françoise VIGOUROUX chez Me DEBODETY le 06/11/1730.
3E7038	223	28/09/1747	vente	Ste-Colombe-de-M., Laval-Atger (Montgros)	VILLARS Jean, AMBLARD Gabriel	Jean VILLARS, prieur et curé de Sainte-Colombe-de-Montauroux, vend à Gabriel AMBLARD, laboureur, de Montgros (Laval-Atger), plusieurs propriétés au terroir de Montgros. Nom et situation cadastrale des terres, modalités de paiement.
3E7037	261	02/09/1746	affermage	Ste-Colombe-de-M., Grandrieu (la Fage)	VILLARS Jean, LAPORTE André	Acte sans titre. Jean VILLARS, curé de Sainte-Colombe-de-Montauroux (Grandrieu), afferme à André LAPORTE, de la Fage (Grandrieu), les dîmes et censives dépendant du prieuré et le domaine de Bonnaude. Conditions de l'affermage.
3E7032/076		20/02/1739	Quittance	Ste-Colombe-de-M. (le Bourg, la Brugeyre)	VILLARS Jean, TAULEMESSE Vidal	Vidal TAULEMESSE, laboureur, de la Brugeyre (Ste-Colombe-de-Montauroux), a reçu de messire Jean VILLARS, prêtre et curé de ladite paroisse, 199 livres sur la dot faite par sieur Guillaume VILLARS et Marguerite DUSSEY, mariés, à autre Marguerite DUSSEY, leur nièce, en son CM avec Antoine TAULEMESSE, fils dudit Vidal (acte reçu par Me LAPORTE).
3E7032/028		16/11/1738	Quittance	La Panouse (les Chazes), Auroux	VILLEDIEU Jean, BECAMEIL Michel	Michel BECAMEIL, mari de Marguerite VILLEDIEU, d'Auroux, a reçu de Jean VILLEDIEU, laboureur, des Chazes (La Panouse), une échéance sur la dot faite par feu Claude VILLEDIEU à ladite Marguerite, sa fille.
3E7026	51	08/10/1731	quittance	Auroux (les Salles), la Panouse (les Chazes)	VILLEDIEU Jean, HEBRARD Vidal	Vidal HEBRARD, mari de Jeanne VILLEDIEU, des Salles (Auroux), a reçu de Jean VILLEDIEU, fils et donataire de Claude, des Chazes (la Panouse), échéance de dot faite par ledit feu Claude à ladite Jeanne, sa fille, en son CM chez Me LAHONDES.
3E7026	264	01/02/1733	quittance	Auroux (les Salles), la Panouse (les Chazes)	VILLEDIEU Jean, HEBRARD Vidal	Vidal HEBRARD, mari de Jeanne VILLEDIEU, des Salles (Auroux), a reçu de Jean VILLEDIEU, fils et donataire de feu Claude et de Catherine CHEVALIER, des Chazes (la Panouse), échéance de dot faite par lesdits feu Claude et Catherine CHEVALIER à ladite Jeanne, leur fille, en son CM chez feu Me LAHONDES.
3E7037	11	14/09/1745	précaire	La Panouse (les Chazes), Grandrieu (Chabestras)	VILLEDIEU Jean, LEYDIER Antoine	Jean VILLEDIEU, des Chazes (La Panouse), tient à titre de précaire, à demi profit et perte, d'Antoine LEYDIER, de Chabestras (Grandrieu), une velle de 3 ans à poil gris valant 24 livres.
3E7026	239	23/12/1732	quittance	Grandrieu	VINCENS Antoine, COUDIER Marie	Claude CHARDON, charpentier, de Grandrieu, a reçu d'Antoine VINCENS et Marie COUDIER, mariés, de Grandrieu, échéance du prix de la rémission faite par ledit VINCENS auxdits mariés chez Me de BODETY le 08/07/1726,

3E7037	109	23/01/1746	quittance	Grandrieu, St-Jean-la-Fouillouse (le Cellier)	<b>VINCENS Antoine, MOURGUE Claude</b>	Antoine VINCENS, de Grandrieu, ayant acquis le droit de feu Michel REBOUL, expert, d'Auroux, reçoit de Claude MOURGUE, laboureur, du Cellier (Saint-Jean-la-Fouillouse), paiement d'une échéance de la rente que ledit Mourgue fit à l'hoirie dudit feu REBOUL.
3E7038	235	18/10/1747	quittance	St-Symphorien (le Chambon)	<b>VINCENS Blaise, HEBRARD Antoine</b>	Blaise VINCENS, laboureur, du Chambon (Saint-Symphorien), a reçu d'Antoine HEBRARD, du Chambon, paiement d'un achat fait par ledit HEBRARD et François HEBRARD, son père, à Claude CHALLEL chez Me DEBODETY.
3E7037	169	05/04/1746	quittance	St-Symphorien (le Chambon)	<b>VINCENS Blaise, HEBRARD François</b>	Blaise VINCENS, laboureur, du Chambon (Saint-Symphorien), reçoit de François HEBRARD, laboureur, dudit lieu, paiement d'une obligation reçue par Me de BODETY.
3E7026	61	21/10/1731	quittance	St-Symphorien (le Chambon)	<b>VINCENS Blaise, LAFON Isabeau</b>	Isabeau LAFON, veuve de Michel VINCENS, du Chambon (Saint-Symphorien), a reçu de Blaise VINCENS, son beau-frère, sa dt, précédemment reçue et reconnue par son feu mari.
3E7037	196	16/05/1746	quittance	Grandrieu (la Fage), St Christophe-43 (France)	<b>VINCENS Catherine et ARCHER Jean</b>	Catherine VINCENS, veuve de Jean MIAILLE, de la Fage (Grandrieu), reçoit de Jean ARCHER, fils et donataire d'autre Jean, de France (Saint-Christophe-43), dernier paiement d'une rémission faite par ledit feu MIAILLE audit ARCHER chez feu Me de BODETY.
3E7037	4	30/08/1745	quittance	Grandrieu (la Fage)	<b>VINCENS Catherine, ARCHER Jean</b>	Catherine VINCENS, veuve de Jean MIAILLE, de la Fage (Grandrieu), reçoit de Jean ARCHER, son neveu, une somme sur la dot promise audit feu Maille lors du CM avec Catherine VINCENS.
3E7026	85	01/12/1731	quittance	Châteauneuf-de-Randon, St-Symphorien (Chams)	<b>VINCENS Jean, BERBON André</b>	André BERBON, mari d'Agnès VEYRET, du moulin de Garron (Châteauneuf-de-Randon), a reçu de Jean VINCENS, son beau-frère, de Chams (Saint-Symphorien), échéance de la dot faite par ledit VINCENS à ladite VEYRET, sa belle-sœur au CM chez Me de BODETY.
3E7038	242	29/10/1747	quittance	St-Symphorien (Chams), St-Christophe-43 (Aboulinq)	<b>VINCENS Jean, COUDEYRE Etienne</b>	Jean VINCENS, charpentier, de Chams (Saint-Symphorien), a reçu d'Etienne COUDEYRE, son neveu, d'Aboulinq (Saint-Christophe-43), ses droits de légitime paternels et maternels.
3E7037	183	29/04/1746	titre clérical	St-Prejet-43 (le Mont)	<b>VINCENS Joseph</b>	Jean VINCENS, ménager, du Mont (Saint-Prejet-43), sachant que son fils, Joseph VINCENS, clerc tonsuré, eu avec Jeanne GARREL, est au séminaire de Mende, et sur le point de se faire "promouvoir aux ordres sacrés", lui constitue une pension annuelle et viagère, sa vie durant, en 2 paiements semestriels de 50 livres, sans préjudice de ses droits de légitime paternels et maternels.
3E7037	253	23/08/1746	quittance	Grandrieu (le bourg, les Mèdes)	<b>VINCENS Marguerite, MALLET Privat</b>	Marguerite VINCENS, fille d'Antoine, de Grandrieu, reçoit de Privat MALLET, mari de Marianne TREBUCHON, donataire de feu Claude BASSET, et icelui héritier de Claudine VINCENS, sa femme, par testament du 29/10/1724 chez feu Me de BODETY, habitant des Mèdes (Grandrieu), reçoit un legs fait à ladite VINCENS par ladite feue Claudine.
3E7038	264	22/11/1747	quittance	St-Symphorien (Chams, le Chambon)	<b>VINCENS Michel, COUCOULAGNES Pierre</b>	Michel VINCENS, mari de Catherine COUCOULAGNES, de Chams (Saint-Symphorien), a reçu de son beau-frère, Pierre COUCOULAGNES, du Chambon (ibidem), échéance de dot.

3E7026	165	21/08/1732	quittance	St-Christophe-43 (Aboulinq)	<b>VINCENS Pierre, BONIDAN Guillaume</b>	Guillaume BONIDAN, fils de feus André et Guillaume SABADEL, d'Aboulinq (Saint-Christophe-43), a reçu de Pierre VINCENS, mari de Marguerite MIAILLE, petite-fille et bien-tenante des dits feus, d'Aboulinq, les droits de légitime paternels et maternels, legs et succession appartenant audit Guillaume sur les biens de sesdits père et mère.
3E7026	28	17/08/1731	quittance	St-Martin-de-Vallongue, St-Christophe-43 (Aboulinq)	<b>VINCENS Pierre, BONIDAN Pierre</b>	Pierre BONIDAN, de Saint-Martin-de-Vallongue (diocèse d'Alès-30), ayant le droit cédé de Jean BONIDAN, son frère, par acte du 30/04/1727 chez Me FAGES, notaire d'Alès, reçoit de Pierre VINCENS, mari de Marguerite MIAILLE, héritière de feu Antoinette SABADEL, son aïeule, d'Aboulinq (Saint-Christophe-43), les droits légitimes maternels dudit Jean BONIDAN, fils de ladite SABADEL.
3E7037	92	26/12/1745	quittance	St-Symphorien (Chams, la Brugeyre-Basse)	<b>VINCENS Pierre, BRAJON Jean</b>	Pierre VINCENS, mari de Marie BRAJON, de Chams (Saint-Symphorien), reçoit de Jean BRAJON, père de Marie, laboureur, de la Brugeyre-Basse (même paroisse), partie de la dot promise lors du CM.
3E7026	5	24/05/1731	quittance	St-Christophe-43 (Aboulinq)	<b>VINCENS Pierre, DURAND Jacques</b>	Jacques DURAND, tailleur d'habits, d'Aboulinq (Saint-Christophe-43), a reçu de Pierre VINCENS, mari de Marguerite MIAILLE, petite-fille et héritière de feu Antoinette SABADEL, son aïeule, dudit lieu, paiement d'une somme contenue dans la transaction passée entre ledit DURAND et ladite SABADEL chez Me de BODETY le 16/06/1700. Rappel d'une autre transaction chez même notaire le 17/11/1701.
3E7026	39	19/09/1731	quittance	St-Christophe-43 (Aboulinq)	<b>VINCENS Pierre, SABADEL Jeanne</b>	Jeanne SABADEL, veuve de Pierre CLEMENS, d'Aboulinq (Saint-Christophe-43), a reçu de Pierre VINCENS, mari de Marguerite MIAILLE, fille de feu Michel, d'Aboulinq, paiement de l'obligation faite par ledit feu MIAILLE chez Me de BODETY le 27/04/1723.
3E7032/185		20/09/1739	Quittance	St-Christophe-43 (Aboulinq, le Tremoul)	<b>VINCENS Pierre, SABADEL Jeanne</b>	Jeanne SABADEL, veuve de Pierre CLEMENS, du Tremoul (St-Christophe-43), a reçu de Pierre VINCENS, laboureur, d'Aboulinq (ibidem), 12 livres en déduction du contrat de rémission passé devant Me de BODETY, père du présent notaire, le 15/09/1737.
3E7026	25	31/07/1731	obligation	St-Vénérand-43 (Freissinet), St-Symphorien (Chabremorte)	<b>VINCENS Privat, DURON Vidal, SERRES Jean, CLEMENS Noël</b>	Vidal DURON, praticien, de Freissinet (Saint-Vénérand-43), et Jean SERRES, meunier, de Chabremorte (Saint-Symphorien), Jean PELISSE, de Roumagnac, Pierre BRUN, de Mallesvieilles, Michel ARCHER, du moulin de Suchal. Louis Philibert de Lescure, seigneur de Saint-Denis, avait fait saisir les fonds et fruits de 2 prés dudit DURON par exploit du 27/06/1730, avec établissement de sequestres.